This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

.478

PRÉFACE

Depuis soixante-dix années environ, c'est-à-dire depuis la fondation de la *Revue de la Numismatique française* (1), on a étudié les monnaies gauloises avec beaucoup de zèle, quoique rarement avec une méthode rigoureusement scientifique; mais aucun auteur n'a tenté de rédiger un traité général concernant cette branche de la Numismatique.

Assurément ce travail de synthèse n'est devenu possible que depuis la publication du *Catalogue* de la Bibliothèque Nationale (2) et de l'*Atlas des monnaies gauloises*. Mais l'étude de la numismatique celtique était cependant très délaissée, et l'on pourrait croire que ces publications avaient plutôt découragé les érudits en leur laissant mieux entrevoir les difficultés qu'il fallait affronter pour étudier les origines de notre monnaie nationale. Multiplicité des publications, incohérence des théories, dispersion des matériaux, médiocrité des monnaies sous le double rapport de l'art et de la conservation : telles sont les causes principales du discrédit où est tombée la numismatique gauloise. Ceux qui l'avaient cultivée avec ferveur ont disparu l'un après l'autre et la pléiade qu'ils formaient ne s'est point perpétuée.

En Autriche, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, les monnaies celtiques attirent de plus en plus l'attention de plusieurs savants. Il devenait urgent de démontrer que la

(1) L'abréviation *R. N.* est employée dans le présent *Traité* pour désigner ce périodique, qui porte aujourd'hui le titre de *Revue numismatique*.

(2) Abréviation employée : *Cat. B. N.*

TRAITÉ

DES

MONNAIES GAULOISES

PAR

ADRIEN BLANCHET

BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ETC.

PREMIÈRE PARTIE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1905

Tous droits réservés.

TRAITÉ

DES

MONNAIES GAULOISES

Son contemporain, le célèbre Fabri de Peiresc, en avait sans doute aussi dans sa collection, car Bouterouë (1) attribue à cet érudit l'explication suivante d'une pièce d'or dite « à l'œil » : « Peiresc y voyait un œil plus grand que la forme ordinaire qui estoit « au revers et que c'estoit un hiéroglyphique des druides pour « représenter la divinité. »

En 1719, Bernard de Montfaucon constatait qu'on trouvait en France un grand nombre de monnaies gauloises « qui ont été fort « négligées jusqu'à présent. Elles sont d'un si mauvais goût que la « plupart les rejettent et ne veulent pas leur donner place dans « leurs cabinets. » (2) Le savant Bénédictin eut la hardiesse de consacrer une planche à la reproduction de pièces recueillies près de Breteuil, entre Beauvais et Amiens, et de quelques autres envoyées par M. le Mellier, général des finances à Nantes. Montfaucon prenait les plus grossières de ces monnaies pour les plus anciennes (3).

C'est peut-être l'influence de Montfaucon, qui détermina plusieurs amateurs à introduire, quelques années plus tard, les monnaies gauloises dans leurs collections (4). Mais les érudits mirent plus de temps que les collectionneurs à comprendre l'intérêt des monnaies celtiques : « Plusieurs antiquaires ont rapporté des « médailles gauloises, mais sans autre objet qu'un simple mouvement de curiosité ; car elles ne peuvent instruire sur l'histoire, « et il est impossible de rien conjecturer sur le temps et les lieux « de leur fabrique » (5).

désigner les planches ; celles qui contiennent des monnaies gauloises sont marquées B, C, G, H, I, K, L, N, O, dans l'édition de 1757. On y reconnaît un bon nombre de pièces avec légendes ; mais malheureusement il n'y a aucune provenance.

(1) Claude Bouterouë, *Recherches curieuses des monnoyes de France*, Paris, 1666, p. 50 (l'auteur cite, entre autres, les pièces *Vocaran* et *Lucotio* ; les monnaies gauloises, assez nombreuses, sont décrites aux pages 38 à 70, avec quelques figures).

(2) *L'Antiq. expliquée*, t. III, 1re partie, 1719, p, 88, pl. LII.

(3) Cette erreur fut commise aussi par E. Lambert, qui classe dans sa première période (300-278 av. J.-C.) les bronzes coulés au quadrupède déformé (*Essai sur la num. du Nord-ouest*, 1re partie, 1844, p. 14 et pl. I.).

(4) S. Maffei, *Galliæ antiquitates*, 1733, p. 112.

(5) Comte de Caylus, *Recueil d'Antiq.*, t. VI, 1764, p. 328. Malgré cette opinion, le célèbre amateur Michelet d'Ennery recueillit un certain nombre de

Eckhel avait du mépris pour les monnaies barbares et négligeait même de les décrire, sous prétexte qu'on n'en pouvait tirer aucun enseignement (1).

Pellerin leur avait accordé plus d'attention et nous lui devons les attributions des pièces avec *Epad* et *Verga* à Epasnactus et à Vergasivellaunus (2). Mionnet décrivit un certain nombre de monnaies gauloises, mais l'ère scientifique de la numismatique de la Gaule ne commença qu'avec la *Revue française de Numismatique*, en 1836. En même temps qu'ils publiaient de nombreux articles dans cette revue, le marquis de Lagoy (3), le baron Chaudruc de Crazannes (4), L. de la Saussaye (5), Charles Lenormant, éditaient de divers côtés des notices et des monographies encore utiles. Conbrouse publiait une liste d'environ 621 pièces gauloises (6) et Joachim Lelewel donnait, en 1841, son volume sur le *Type gaulois*, qui, bien que diffus, a rendu des services, surtout à cause de l'Atlas qui l'accompagne (7). L'auteur y a réuni de nombreuses figures de

monnaies gauloises (*Catal. des méd. ant. et mod. du Cabinet de M. d'Ennery*, Paris, 1788, pp. 119 et 120).

(1) *Doctrina Numorum veterum*, t. IV, 1794, p. 171.

(2) *Recueil de méd.*, t. Ier, 1762, pp. 33 et 36. — Cf. *R. N.*, 1837, p. 241, et 1856, p. 300.

(3) *Notice sur l'attribution de quelques médailles des Gaules*, 1837.

(4) *Dissertation sur les monnaies gauloises au type de la croix*, 1839.

(5) *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, 1842.

(6) *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France*; *Essai* de Guillaume Conbrouse, Paris, 1839, in-4°; *Atlas*, 1840.

(7) Il faut reconnaître que l'auteur avoue lui-même (p. 21), n'avoir basé son étude que sur 500 pièces gauloises seulement dont 190 sont gravées dans son *Atlas*. Cet atlas est de 1840. La date est d'autant plus intéressante qu'elle permet de croire que Lelewel a emprunté à Conbrouse une bonne partie des éléments dont il s'est servi. En effet le *Catalogue* de Conbrouse (1839) comprend la description de 621 pièces; il est accompagné de deux planches donnant l'une un alphabet gaulois, l'autre des symboles gaulois. Dans l'Atlas du même ouvrage (1840), la planche 4 donne 57 types de têtes de monnaies gauloises, 21 types de chevaux, 19 de symboles; la planche 5 comprend 132 symboles divers, 37 types de festons et ornements, 21 de plantes. L'*Atlas* de Lelewel (1840) montre des types et symboles réunis de la même manière (pl. X, 132 emblèmes et symboles). — M. G. Cumont a indiqué un certain nombre de corrections faites à l'ouvrage de Lelewel par divers travaux de la seconde moitié du XIXe siècle (*Les progrès de la Numismatique gauloise depuis Lelewel*, Genève, 1891; Extr. du *Bull. Soc. Suisse de Num.*).

monnaies gauloises, généralement exactes, et le texte de ces planches indique souvent des provenances que les recherches ultérieures ont confirmées.

L'Etude sur la numismatique du Nord-ouest de la Gaule, par E. Lambert, est postérieure de trois années et également précieuse à cause des provenances enregistrées.

Depuis cette époque, la numismatique de la Gaule a fait l'objet de nombreux travaux de tout genre. Toutefois elle attend encore un traité ou manuel qui résume l'état de la science et les caractères propres à des monnaies, qui ont bien des analogies avec celles de la Grèce et de Rome, mais aussi, pour la plupart, un style spécial, avec des anomalies étranges.

A. Duchalais avait donné, en 1846, un catalogue intéressant de la série du Cabinet de France (1).

F. de Saulcy, le premier, tenta de présenter une vue d'ensemble de la Numismatique de la Gaule (2); mais je crois bien que son petit travail ne répondit pas à ce qu'on attendait de lui. L'auteur eut néanmoins une influence considérable dans la rédaction du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, dont presque tous les articles numismatiques reflètent ses idées, quand ils ne sont pas entièrement rédigés par lui (3).

Malgré la prodigieuse activité scientifique de F. de Saulcy et le nombre des articles qu'il écrivit sur les monnaies de la Gaule (4),

(1) *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale, avec notes explicatives*. Paris, 1846, in-8°, 4 pl. (812 pièces décrites).

(2) *Aperçu général sur la Numismatique gauloise rédigé pour l'introduction du Dictionnaire archéologique*, dans *Rev. Archéol.*, 1866, t. XIII, pp. 400-418, pl. X et XI (Il y a un tirage à part, format in-4°, de 23 pp.). Cf. du même auteur un autre tableau d'ensemble dans les *Comptes rendus de la Soc. fr. de Num.*, 1869, pp. 85-97.

(3) *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par les soins de la Commission de la Topographie des Gaules*. Paris, 1867-1878, in-4°; les planches reproduisent 294 pièces. — La publication, arrêtée au mot *Ligures* (p. 96 du t. II), a été reprise récemment.

(4) Outre divers articles que je citerai dans le corps du *Traité*, je signalerai ici la série de 30 *Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise*, publiées dans la *R. N.*, de 1858 à 1869-70, et réunies en un vol. in-8°, avec pl. (Je citerai cet ouvrage sous le titre : *Lettres*).

j'estime que son plus grand titre à notre reconnaissance est la formation de cette magnifique série de 8,000 pièces, qui, après les 1,400 monnaies gauloises de la collection donnee par le duc de Luynes (en 1862) (1), vinrent au Cabinet de France (acquisition en 1872).

La collection, formée par F. de Saulcy, contient non seulement des pièces provenant de nombreuses trouvailles, mais aussi des suites réunies par Tôchon d'Annecy, Lemesle (Nantes), de Roucy (Compiègne), E. Hucher (Le Mans), Soulages (Toulouse), Rigollot (Amiens), Mioche (Clermond-Ferrand), Colson (Noyon), Breidbach (Bruxelles).

T. Mommsen s'était occupé incidemment des monnaies de la Gaule, surtout dans les rapports qu'elles pouvaient avoir avec les pièces romaines. Mais son travail, qui peut passer pour une vue générale, s'appuie surtout sur les ouvrages antérieurs et renferme de notables erreurs (2).

En 1874 parut la seconde partie d'un ouvrage d'Eugène Hucher dont la première avait été publiée en 1865 (3). Ce travail contient des matériaux utiles, bien que les figures, agrandies par l'auteur, éveillent quelquefois des doutes au sujet de l'exactitude. D'ailleurs ce système ne permet pas de reconnaître les divisions monétaires dans des cas où l'auteur a oublié de donner des indications les plus utiles. Hucher connaissait assez bien les monnaies gauloises et en avait réuni d'intéressantes. Aussi son livre contient des remarques judicieuses, mais elles sont malheureusement noyées dans des développements fastidieux, et disposées sans méthode. L'ouvrage répond mal au titre qu'il porte ; il n'est pas non plus un manuel de numismatique gauloise, mais un recueil de monnaies.

Le meilleur manuel pratique de numismatique gauloise fut le

(1) Comprenant la belle collection du marquis de Lagoy.

(2) *Histoire de la Monnaie romaine,* éd. Blacas-de Witte, t. III, 1873, pp. 250-275. L'auteur admet l'existence d'une monnaie d'or frappée à Massalia (p. 259); il ne connaît comme légende grecque, sur des monnaies de la Gaule, que ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ (p. 269); le monnayage de l'argent n'aurait eu lieu qu'après la conquête de César (p. 270). On pourrait relever dans ce chapitre encore d'autres erreurs.

(3) *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles.* Paris et Le Mans, 1865, in-4°, 53 pp. et 101 pl.; 1874, 160 pp. et 220 fig.

catalogue de la collection P.-Ch. Robert (1), dont les classifications et les remarques sont en général plus sages que celles de F. de Saulcy. Mais c'est encore là un guide bien succinct, car les descriptions y tiennent la plus grande place.

En 1889, parut enfin le catalogue du Cabinet de France, élaboré par E. Muret (2), en grande partie d'après les notes de F. de Saulcy. Muret, qui mourut du reste avant l'achèvement de sa tâche, n'était pas familier avec les monnaies gauloises. C'est pour cette raison sans doute qu'il ne sut pas retrouver des provenances indiquées dans des travaux antérieurs et qu'il donna souvent des descriptions inexactes.

Dès 1876, sous le ministère de M. Waddington, la Commission de la Topographie des Gaules avait décidé de publier un *corpus* des monnaies gauloises. Elle en avait confié la préparation à une sous-commission composée de MM. de Saulcy, Ch. Robert et A. de Barthélemy, auxquels furent adjoints MM. A. Chabouillet et E. Muret; ces deux derniers, après la dissolution de la Commis- de topographie des Gaules, en 1883, étaient restés seuls chargés de publier le *Catalogue*, paru en 1889. Quant à l'*Atlas* (dont 54 planches sur 55 étaient déjà gravées par Dardel, en 1890 (3), on le publia (4) après que M. H. de la Tour eût donné aux pièces figurées des numéros correspondant au texte du *Catalogue*. C'était là un travail assez ardu, car, suivant la théorie adoptée par Ch. Robert,

(1) P.-Charles Robert, *Monnaies gauloises; description raisonnée de la collection de M. P.-Ch. Robert*, dans *Annuaire Soc. Num.*, t. V, 1877-81, pp. 259-348, pl. V, et 5 fig. (t. à part, 1880, in-8°, avec table). L'auteur a exclu de son catalogue les bronzes coulés dit en « potin ».

(2) *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale, rédigé par Ernest Muret et publié par les soins de M. A. Chabouillet.* Paris 1889, in-4°, 327 pp. (10413 n°s). A. Chabouillet a rédigé, pour cet ouvrage, une préface de 27 pages, qui eût suffi pour présenter une intéressante vue d'ensemble. Mais il recula devant la tâche et se contenta de parler de quelques pièces, choisies un peu au hasard. Les tables du catalogue ont été dressées par M. H. de la Tour.

(3) A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1890, p. 139.

(4) *Atlas des monnaies gauloises, préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique*, par Henri de la Tour. Paris, Plon, 1892. In-f° de VIII et 12 pp. et de LV pl. gravées sur cuivre (Environ 2000 figures). La pl. LV, gravée sous la direction de M. de la Tour, comprend des monnaies de la collection Danicourt, aujourd'hui au Musée de Péronne.

beaucoup de pièces gravées dans l'*Atlas* sont complétées au moyen de plusieurs exemplaires, et par conséquent idéales, quoique généralement exactes.

L'*Atlas* présente des défauts qui ont leur origine dans la manière dont il a été composé, à des époques diverses, par des mains différentes; et d'autre part, malgré la grande quantité de figures qu'il contient, on y remarque de nombreuses lacunes, souvent difficiles à comprendre, car il s'agit, dans plusieurs cas, de pièces conservées au Cabinet de France et souvent publiées déjà dans d'autres ouvrages (1).

Quoi qu'il en soit, l'*Atlas* forme avec le *Catalogue* une base d'études sans laquelle il serait difficile d'entreprendre un travail d'ensemble sur la Numismatique gauloise.

Vers la même époque parut un travail contenant une vue générale sur les monnaies de la Gaule (2).

L'analyse des travaux de mes devanciers remplirait un volume (3). Mais il ne s'agit pas de donner ici une étude bibliographique ; les citations qu'on trouvera au bas des pages de ce volume sont suffisantes.

(1) Il y a des doubles emplois (dans les pl. XX et XXIV; XV, XXV et LV); des attributions fausses (pl. VII, 2935, pl. XVI, 5878, etc.); des pièces mal dessinées (pl. VII, 4622, 4797, et autres assez nombreuses); des figures disposées dans un mauvais sens (pl. XI, 3587, etc.); enfin des pièces qui ne sont pas celtiques (pl. XXXVIII, 9377; pl. I, 9603). Il faut remarquer que les critiques, assez nombreuses, qu'on peut formuler à l'égard de l'*Atlas*, ne peuvent être adressées à M. H. de la Tour qui a dû se borner à mettre en état d'être publié un travail préparé par d'autres.

(2) *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques; Numismatique de la France*, par Anatole de Barthélemy. 1re partie. Époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne. Paris, 1891, gr. in-8° (Les monnaies gauloises occupent les pages 1 à 21, avec 33 fig.). Le même auteur a publié de nombreux articles, qui ont fourni d'utiles contributions au classement des monnaies gauloises (M. trouvées au Mont César, au Mont Beuvray, en Poitou, à Jersey, etc.). Ces travaux seront cités dans le présent volume.

(3) Je citerai seulement encore, au point de vue général, la notice *Gaule* (Numismatique, par E. Babelon) dans la *Grande Encyclopédie*, t. XVIII, pp. 608-612, fig. — M. R. Forrer a entrepris, en 1901, la publication d'une étude sur la Numismatique celtique des pays du Rhin et du Danube (*Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. XIII et suiv.). Ce travail, plus général que son titre l'indique, contient des renseignements intéressants.

II. Il est plus utile de rechercher les tendances d'esprit des premiers pionniers qui ont défriché le champ de la numismatique gauloise. Cette étude permettra de comprendre pourquoi les progrès ont été relativement lents.

Signalons en passant, la curieuse erreur d'Eckhel, qui niait l'existence de monnaies de l'île de Bretagne, antérieures à celles frappées par Carausius (1).

Joachim Lelewel, à côté de bonnes observations, a condensé quelquefois de multiples erreurs en peu de lignes. Voici un passage de cet auteur comme exemple : « Non seulement on retrouve ça « et là un mélange de monnaie, évidemment de différentes parties « de la Gaule ; mais très souvent, même les espèces d'un pays sont « exhumées en masse dans un autre pays très éloigné. On trouve à « la fois, à Valence, 300 pièces de la monnaie gauloise de Tour- « nay ; on retrouve continuellement dans le pays des Leuks, la « monnaie des Kaletins, et les monnaies des Leuks de Solimariaca « se rencontrent souvent avec celles des Santones et différentes « autres, aux environs de la Loire (2) ».

On sait maintenant que les pièces d'argent avec le nom *Durnacus* portent un nom d'homme (3) et qu'elles appartiennent précisément à la région située entre le Rhône et les Alpes où l'on a trouvé plusieurs trésors, qui en contenaient avec d'autres monnaies analogues. On sait aussi que les pièces d'argent à la légende *Kal* ou *Kaletedou*, qu'elles aient été frappées par les Eduens ou par un autre peuple, appartiennent certainement à l'Est de la Gaule (4), où l'on a trouvé plusieurs trésors qui ne contenaient que ce numéraire. Quant aux pièces d'argent à la légende *Solima*, on s'accorde à y voir plutôt un nom d'homme (*Solimarus* par

(1) Cette erreur a été réfutée, dès 1826, par le marquis de Lagoy, dans son *Essai sur les médailles de Cunobelinus;* Aix, in-4°, 20 pp., 1 pl.

(2) *Type gaulois ou celtique,* 1841, p. 19. Lelewel s'est contredit du reste à six pages d'intervalle, car il avait écrit (p. 13) que « Durnak » était un nom de roi.

(3) L'attribution erronée à Tournai est déjà dans Eckhel, *Doctrina Numorum vet.*, t. I, 1792, p. 74. Cf. *R. N.*, 1847, pp. 220 et 376, et A. Hermand, *Num. Gallo-Belge*, 1864 p. 151.

(4) F. de Saulcy avait attribué ces pièces aux Leuci, mais il a reconnu lui-même son erreur ; *R. N.*, 1837, p. 6.

exemple) (1); et de plus, il n'est pas certain qu'elles ont été frappées par les Leuci.

L'attribution des pièces d'argent *Solima* à Solimariaca avait été soutenue aussi par L. de la Saussaye (2) et par F. de Saulcy (3).

Aussi bien, les premiers écrivains de la *Revue numismatique* étaient fortement imbus d'une idée préconçue : retrouver des noms de villes et de peuples dans les légendes de monnaies gauloises. Cette tendance leur venait sans doute d'une mauvaise compréhension des exemples que leur fournissait la Numismatique grecque. C'est qu'en effet à l'époque où le monnayage gaulois atteignit son plus grand développement, les villes grecques avaient pour la plupart perdu leur autonomie. La localisation dans le temps des exemples empruntés à la civilisation grecque eût dû être par conséquent l'objet des premiers soins de ceux qui étudiaient les monnaies de la Gaule.

Le désir de retrouver des monnaies de la plupart des villes celtiques était servi, on peut le dire, par l'état arriéré de la philologie. On pouvait alors se permettre toutes les hardiesses dans des rapprochements qui nous font sourire aujourd'hui (4). Ainsi L. de la Saussaye, attribuant les monnaies *Ateula-Ulatos* et *Caledu-Senodon* aux Senones, admettait un atelier appelé *Caledunum* et identifié avec Chaumont (5). Le même auteur lisant, d'ailleurs à tort, sur une monnaie d'argent, la légende CONΓ, y reconnaissait le nom des *Consuanetes!* (6). Et il retrouvait Montluçon dans *Luccio* (7). Chaudruc de Crazannes attribuait à *Solonium*, *Solonum* ou *Solo*, les monnaies qui portent SOLLOS (8).

(1) E. Lambert (*Essai*, p. 111), avait déjà prososé *Solimarius*. Cf. *Comptes rendus Soc. Num. et d'Archéol.*, t. V, 1874, p. 124.

(2) *R. N.*, 1838, p. 405, pl. XVI.

(3) *Monnaies des Leuks ou Leuquois; m. de Solimariaca aujourd'hui Soulosse*, dans *R. N.*, 1836, pp. 162-174, pl. III. On n'admet même plus que Solimariaca ait existé sur l'emplacement de Soulosse.

(4) C'est peut-être Cl. Bouterouë qui trace ce mauvais chemin en proposant de voir l'ancien nom de Paris sur une pièce de *Lucotio* (*Rech.*, pp. 49-50).

(5) *R. N.*, 1840, p. 181. Il proposait aussi pour les pièces de la Série *Kal*, un *Caldeniacum* (Chaudeney). Cf. l'opinion de J. Lelewel, *Type gaulois*, p. 240, n. 531.

(6) *R. N.*, 1844, p. 403. — Il s'agit d'une pièce de la Série *Kal*.

(7) *R. N.*, 1840, pl. IX, 38.

(8) *R. N.*, 1844, p. 85, fig.

Le marquis de Lagoy reprenait l'attribution aux Aulerci Diablintes, proposée par Pellerin, des pièces d'argent sur lesquelles on lisait à tort *Diaoulos* (1). F. de Saulcy donna la bonne lecture DIASVLOS, mais, avec la hardiesse qui le caractérisait, il proposa d'y reconnaître le nom de Divitiac. M. de Lagoy, reprenant une hypothèse de Conbrouse, attribuait aux Veromandui, des bronzes avec *Ver* ou *Vero* (qui, en réalité, portent VIROS), et fut suivi par Duchalais (2).

Eugène Hucher était tenté d'attribuer les bronzes portant la légende *Vandelos* à Vendeuil (Oise), et ceux avec *Caliagiis* pouvaient, dans une hypothèse analogue, être donnés à Caply ou à Chailly (3).

Adrien de Longpérier eut sa part dans cette longue série d'attributions téméraires. Celle à Agedincum Senonum de la pièce portant ΑΓΗΔ (4), a été admise pendant longtemps. Ces lettres sont simplement les premières d'un nom d'homme, comme *Agedillus* (5).

Le même savant émit l'avis que le nom *Roveca* pouvait bien être le nom de *Roviacum* (Crouy-sur-Ourcq) (6), et proposa d'attribuer aux Catalauni un bronze (probablement Carnute) dont le monogramme pouvait, à la rigueur se décomposer en KTAL (7).

M. A. de Barthélemy, qui dans un de ses premiers articles,

(1) Pellerin, *Recueil*, t, III, p. 182; marquis de Lagoy, *Notice sur l'attrib. de qq. méd. des Gaules*, p. 40, pl. n° 25. Il faut rendre justice à E. Lambert; bien que paraissant approuver l'attribution (*Essai*, I, p. 116), il dit cependant que cette lecture est douteuse (*Ibid.*, p. 42). M. A. de Barthélemy dans une notice sur les monnaies des Aulerci, repoussa le premier l'attribution et proposa de voir un nom de chef sur cette pièce dont la fabrique lui paraissait avec raison appartenir à l'Est de la Gaule (*R. N.*, 1847; p. 6 du t. à p.).

(2) Conbrouse, *Cat. raisonné des m. nat. de France*, 1829, p. 43; marquis de Lagoy, *Notice...*, 1837, p. 43; Duchalais, *Descr.*, p. 269, n° 643. Cf. *Cat. B. N.*, p. 203.

(3) *R. N.*, 1855, pp. 369 et s., pl. X. Cf. le *Cat.* du Cabinet de France, qui a maintenu le classement aux Bellovaques (pp. 184-186), que je repousse complètement.

(4) *R. N.*, 1844, p. 165 = *Œuvres*, t. II, p. 73.

(5) A. Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, I, col. 55.

(6) *R. N.*, 1859, p. 100 = *Œuvres*, t. II, p. 416.

(7) *R. N.*, 1863, p. 74. — Il s'agit de la pièce que Saulcy attribue plus tard, tout aussi témérairement, au chef Cotuat.

avait attribué à tort des pièces de *Q. Doci Sami f.* aux Santones, tint à se corriger lui-même en restituant ces pièces à un chef de l'Est de la Gaule, vraisemblablement des Sequani (1). Il faut abandonner aussi l'hypothèse du *pagus Corilissus* (territoire des Abrincatui), basé seulement sur une lecture incomplète (2). L'attribution au *pagus Vennecticus* des bronzes *Venextos* n'est pas mieux fondée (3).

C'est encore le marquis de Lagoy qui accumula les fausses attributions que voici. Une monnaie sur laquelle il lisait à tort *Biso* devait appartenir à Vesontio (4). Une pièce d'argent au cavalier, à la légende **COSII-CALITIX**, fut donnée à *Cossio* ou Cossium-Vasatum, Bazas! (5). Une pièce retouchée fut attribuée à *Magusa* ou *Magusum*, ville des Bataves (6), et une monnaie de bronze de *Viredios* à Vissec, dans le Gard! (7). M. de Lagoy classa encore deux pièces aux *Belindi* (8), une obole, du type massaliète, aux *Anatili*, peuple localisé à l'embouchure du Rhône (9), et diverses pièces aux *Jemerii* (donné comme Saint-Jemmes, près de Sisteron) et à *Sostomagus* (Castelnaudary)! (10). Cet auteur avait donné à *Cantilia* (Chantelle, diocèse de Bourges), une monnaie analogue à celles de *Pixtilos*, et L. de la Saussaye s'appuya sur cette opinion pour faire de *Pixtilos* un chef arverne (11). Le bronze *Caballos*,

(1) *R. N.*, 1846, pp. 257-265, pl. XIV, corrigeant *R. N.*, 1838, pp. 1-7, pl. I.

(2) *R. N.*, 1842, p. 403. — Lelewel, a peu près à la même date, classait avec raison, ce bronze au type du lion, à la cité des Remi (*Type gaulois*, p. 334).

(3) F. de Saulcy, *R. N.*, 1858, p. 437. M. Deloche a fait aussi le rapprochement (*Études sur la géographie historique de la Gaule*, 1860, p. 374).

(4) *R. N.*, 1837, p. 401.

(5) *R. N.*, 1839, p. 402. Le marquis de Lagoy attribua encore des pièces de la même série à *Brigantium* (BRI) et aux *Vediantii* (VIID); *Supplément à l'essai de monogr. d'une série de méd. gaul., imitées des deniers consulaires aux types des Dioscures*, Aix, 1856. G. Vallier et C.-A. Serrure ont proposé de nouveau la dernière attribution (*Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 248).

(6) *R. N.*, 1840, p. 16; cf. *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 109.

(7) *R. N.*, 1841, p. 12. Cf. E. Hucher, *R. N.*, 1859, p. 82.

(8) *R. N.*, 1842, p. 12, pl. I.

(9) *R. N.*, 1847, p. 397.

(10) *R. N.*, 1857, pp. 381-402.

(11) *R. N.*, 1838, 128. — Cependant Lelewel avait considéré comme carnutes les bronzes portant ce nom (*Type gaulois*, p. 369). Et cette opinion est bien préférable.

souvent mal lu, fut attribué à diverses villes, à Chalon-sur-Saône (par Bouterouë, Mionnet et Lagoy), à Avallon (par Pellerin et Mionnet), et à une ville hypothétique de *Caballodunum* (1). Millin, numismatiste par occasion, entrait dans la mêlée, et basait, sur la fausse lecture *Conovio*, l'attribution à *Conovium* de Bretagne, d'un bronze portant le nom *Contoutos* (2). Et de son côté, J. de Pétigny attribuait à Toul un denier mal lu de la série *Kaletedou* (3). La tendance persista, et, en 1864, Lambert publiait, comme pièce inédite de sa collection, un bronze, au type du sanglier, avec la prétendue légende ACVJNO où il reconnaissait le nom d'un *Acunum* (Ancône, Drôme)! (4).

On aurait pu croire que F. de Saulcy songeait à réagir contre la doctrine erronée dont je viens de tracer l'historique, car, dans la *Revue numismatique*, en 1860, il disait à propos d'une pièce d'argent, de la série au cavalier (5), que *Brico* ne pouvait représenter *Brigantium*, et il ajoutait : « D'ailleurs, a priori, je suis dis-« posé à chercher autre chose que des noms de villes dans les « légendes gauloises » (6). Pourquoi oubliait-il ces lignes en donnant des monnaies à Apta Julia (7), à Mastramela (Miramas) (8), à Cimiez (9) et à *Noviodunum Suessionum* (10)? Les mots de

(1) Bouterouë, p. 53; Pellerin, *Recueil*, t. I, p. 16; Mionnet, t. I, pp. 79 et 81, nos 203 et 210; Lagoy, *R. N.*, 1855, pp, 327-335, pl. VIII. — Ajoutez l'attribution aux Gaballi par Peghoux.

(2) *R. N.*, 1838, p. 158.

(3) *R. N.*, 1836, p. 282.

(4) *Essai*, II, p. 116, pl. XVII, 14.

(5) Cette série des pièces au cavalier a souvent induit les numismatistes en erreur. Ainsi, les pièces avec *Eburo* ont été données à Embrun. Elles avaient déjà été attribuées, tout aussi à tort, aux Aulerci-Eburovices (*R. N.*, 1847, p. 91-94; 1848, p. 348), et Duchalais les classait aux Eburons (*Description*, 1846, p. 206). D'autre part, on a attribué les pièces de *Durnacus* à Tournai; Voy. plus haut. Les pièces *Virodu-Turoca* ont été, également à tort, données à Verdun (Voy. sur la question L. Maxe-Werly, dans *Rev. belge de Num.*, 1891, p. 500).

(6) F. de Saulcy, *Lettres à M. de Longpérier sur la Numismatique gauloise*, 1870, p. 87.

(7) *R. N.*, 1866, p. 402.

(8) *R. N.*, 1867, p. 333.

(9) *Ibid.* et *Lettres*, p. 315.

(10) *Annuaire soc. fr. de Num.*, 1867, p. 18.

Saulcy que je viens de citer nous amènent à étudier une autre phase de l'histoire de la Numismatique gauloise, qui se résume pour ainsi dire dans les travaux de cet érudit. Il voulut retrouver des monnaies de la plupart des chefs gaulois mentionnés par César. Si quelques-unes de ses attributions peuvent être défendues, beaucoup d'autres ne résistent pas à une critique sérieuse. Telles sont ses conclusions relatives à Cotuat ou Gutruat, chef carnute (1) à Votomapatis, roi des Nitiobriges (2), à Dumnacus, chef des Andes (3), et à plusieurs autres, qui firent l'objet d'un travail spécial (4). Je reviendrai sur certaines attributions lorsque je m'occuperai des noms inscrits sur les monnaies de la Gaule.

Une tendance dangereuse, résultant d'un mauvais emploi du vocabulaire néo-celtique, se dessine dans les attributions suivantes : aux « Blesenses » des bronzes avec une tête de loup (*bleiz*) ; aux Ædui, des statères avec un épi (*edh* signifiant *blé*) ; à Luern, père de Bituit, des bronzes avec un quadrupède que Saulcy appelle un renard (*louern*) pour les besoins de sa cause (5). D'ailleurs, depuis Lelewel, qui trouvait des affinités entre certaines légendes de monnaies gauloises et des noms slaves (6), les études reposant sur la linguistique, appliquée à la numismatique gauloise, ont été souvent peu heureuses. Les plus étendues et en même temps les moins scientifiques sont assurément celles d'Adolphe Breulier (7), de Monin (8) et de Beale Poste (9). Aujourd'hui, grâce à l'estimable

(1) *R. N.*, 1867, p. 167. Il s'agit de pièces classées aux Catalauni; voy. plus haut, p. 10.

(2) *R. N.*, 1862, p. 324.

(3) *R. N.*, 1860, p. 265.

(4) F. de Saulcy, *Numismatique de chefs gaulois mentionnés dans les commentaires de César*, dans l'*Annuaire Soc. Num.*, t. II, 1867, p. 1-32, pl. I-IV.

(5) Ajoutez la branche de viorne (*vern*) donnée comme armoirie parlante des Arverni.

(6) *Type gaulois*, p. 13.

(7) *Considérations nouvelles sur la numismatique gauloise*, dans *Rev. archéol.*, 1851, p. 474-491 et 753-859 ; 1852, 617-644. Il suffira de lire le compte-rendu dans *R. N.*, 1852, p. 306-313 (par A. de Barthélemy).

(8) H. Monin, *Monuments des anciens idiomes gaulois*, Besançon et Paris, 1861, in-8°. Compte rendu dans *R. N.* 1863, p. 41 à 73 (par E. Hucher).

(9) *Celtic inscriptions on Gaulish and british coins*, etc. Londres, 1861, in-8°, 180 p. et 11 pl.

dictionnaire de M. Alfred Holder (1), on peut entreprendre, avec une méthode plus sûre, l'étude des noms gaulois inscrits sur les monnaies.

La Saussaye avait eu, je crois, une autre préoccupation : il recherchait, sur les monnaies, des représentations de divinités celtiques, et reconnut ainsi la déesse *Cambona* sur des pièces attribuées alors aux Cambiovenses (2), puis la déesse *Solimara* (3), et la tête casquée de Nemausus, fils d'Hercule et fondateur mythique de Nemausus (4). A la même époque, Chaudruc de Crazannes voyait la tête de la déesse *Divona* sur une pièce d'ailleurs mal lue (5).

Aucune de ces interprétations n'est restée dans le souvenir de ceux qui s'occupent d'archéologie celtique.

Ceci nous amène à dire quelques mots de l'école symboliste qui joua, pendant longtemps, un rôle important dans la numismatique gauloise et contribua à jeter le discrédit sur cette source si importante de renseignements pour nos antiquités nationales,

Le baron de Donop développa le premier peut-être, des théories extravagantes et sans portée (6).

Lelewel était acquis à la théorie symboliste (7). On a pensé que L. de la Saussaye avait eu une part dans l'avènement du symbolisme et on a cité de lui la phrase suivante, écrite à propos des oboles massaliètes : « La roue pourrait être une sorte de signe « abrégé du char d'Apollon » (8). Mais cette idée, qui n'est pas très

(1) *Alt-Celtischer Sprachschatz*, en cours de publication (jusqu'à la lettre T).

(2) *R. N.*, 1838, p. 142. Cf. J. Lelewel, *Type gaulois*, 1841, p. 261.

(3) *R. N.*, 1838, p. 415.

(4) *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, 1842, p. 155.

(5) *R. N.*, 1841, p. 165. Cf. *Dissertation sur Divona des Cadurci*, Cahors, 1842, in-8°, 10 p. (Extr. de l'*Annuaire du Lot*, 1842, p. 80-86). — J. Lelewel était, de son côté, assez porté à voir des têtes de divinité (Belisana et Camul) sur les monnaies celtiques (*Type gaulois*, p. 262). M. de Lagoy reconnaissait aussi Apollon Belenus et Epona sur une même pièce (*R. N.*, 1842, p. 13); et E. Cartier a admis la déesse topique *Turona* (*R. N.* 1846, p. 132).

(6) *Les médailles gallo-gaëliques. Description de la trouvaille de l'île de Jersey*. Hanovre, 1838, in-4°, 40 p. et 32 pl. On peut consulter cet ouvrage pour les planches qui reproduisent de nombreuses variétés.

(7) *Type Gaulois*, 1841, p. 55, 96, 267, et *passim*.

(8) *Num. Gaule narbonnaise*, 1842, p. 56.

très téméraire (1) lorsqu'il s'agit de pièces de Massalia, ville plus grecque que gauloise, ne peut être appliquée à l'exégèse de monnaies véritablement gauloises. C'est surtout dans la phrase suivante que se dessinent les tendances de la Saussaye : « Rien n'est donc « plus naturel que de chercher sur les monnaies de la Gaule le « symbole ordinaire du peuple qui l'habitait et d'interroger la « mythologie celtique sur les motifs qui l'avaient fait choisir (2) ». Ed. Lambert fut un des pères du symbolisme, adapté à la numismatique celtique; il l'introduisit dans la première partie de son *Essai*, en 1844 (3), et en accentua les déductions dans la deuxième partie, en 1864. Mais, on eût pu lui être reconnaissant d'avoir développé des hypothèses dont quelques-unes renferment peut-être le germe de la vérité, s'il n'eût été le chef d'une école téméraire. A sa suite, l'abbé Desroches (4) paraphrasa ses développements; Maudet de Penhouet découvrit sur les monnaies armoricaines des symboles du culte de Bel (5); A. Jeuffrain suivit la même voie (6), et A. Fillioux, s'appuyant sur les *Astronomica* de Manilius et sur un passage de César (*B. G.*, VI, 14), prétendit reconstituer toute la doctrine astronomique des Druides (7).

(1) La Saussaye avait raison sans s'en douter peut-être. C'est ce qu'on verra d'après l'explication que je donne de l'origine du type massaliète de la roue.

(2) *R. N.*, 1840, p. 245.

(3) Voy. surtout les pp. 56 à 108.

(4) *Recherches sur les monnaies gauloises*, dans *Bull. soc. d'Arch. l. sc. et arts d'Avranches*, t. II, 1845, pp. 26-36.

(5) [Comte Maudet de Penhouet], *Archéologie armoricaine ; médailles attribuées aux Armoricains avant la conquête du pays par les Romains.* Rennes, [1824], in-8°, 24 p. (p. 6 et seq.). C'est évidemment, après avoir accepté cette théorie qu'Ed. Rapp reproduisit des monnaies gauloises à l'appui de sa thèse sur les rapports entre le labarum et le culte du soleil (*Jahrb. des Vereins von Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. XXXIX-XL, 1866. pp. 115-145, pl. II). L'identification de la tête avec celle de Belen, acceptée par Duchalais, est encore indiquée par M. R. Forrer, dans *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, § XIII.

(6) *Essai d'interprétation des types de quelques médailles muettes, émises par les Celtes-Gaulois.* Tours, 1846, in-8°.

(7) *Nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule*, 1867. — Peu après, Fortuné Parenteau reconnaissait une bécasse sur certaines monnaies gauloises de l'Ouest et attribuait à cet oiseau une signification astronomique (*Odyssée de la bécasse en Gaule*, dans *Bull. soc. archéol. de Nantes*,

Déjà en 1836, Cartier avait parlé des pièces muettes que devaient avoir les druides (1) et, en 1841, Lelewel avait reconnu, dans une figure assise d'une monnaie d'argent de la rive droite du Rhin, le « mannequin acariâtre d'un Druide assis » (2). Lambert n'oublia pas le célèbre collège religieux des Gaulois et revint à plusieurs reprises sur son influence présumée : « Ces êtres [Le Soleil, la Lune, la Terre, les astres], motifs d'un culte direct, étaient aussi l'objet « d'un culte secret, figurés dans le culte public et à l'usage de tous, « par des personnages fictifs, dont l'explication réelle ne pouvait « appartenir qu'aux druides et à leurs initiés » (3).

Cette phraséologie obscure fit fortune. Alexandre Hermand n'hésita pas à reconnaitre, dans le type dit « à l'œil », l'expression graphique des idées religieuses des Celtes du nord de la Gaule et l'influence druidique (4). A. Duchalais, que sa *Description des monnaies gauloises* du Cabinet de France avait fait un des maîtres de la numismatique gauloise, versa, à la fin de sa vie, dans le symbolisme excessif, et écrivit à Fillioux une lettre, qui est comme le manifeste de sa nouvelle manière. « L'imitation des monnaies « grecques et romaines par les Gaulois » disait-il, « a été d'abord « entreprise dans un but purement commercial ; plus tard elle est « devenue intelligente et nos ancêtres ont alors emprunté à des « peuples plus civilisés la manière d'exprimer leurs idées religieuses

t. XII, 1873 ; t. à p., Nantes, 1872, in-8°). Cf. dans le même ordre d'idées, les divagations publiées par A. de Vertus sous le titre : *les Zodiaques gaulois, temps sacrés des Celtes, d'après les médailles religieuses des bords de la Marne et de Caranda,* dans *Annales Soc. hist. et archéol. de Château-Thierry*, t. X, 1874, pp. 145 et s., pl. I à VIII.

(1) *R. N.* 1836, p. 150.

(2) *Type gaulois*, p. 359. Pour Lelewel, un bon nombre de types obscurs des monnaies celtiques sont « le produit du symbolisme druidique » (p. 55. Cf. p. 267). On a vu plus haut que Peiresc, d'après Bouteroue, associait déjà les druides au monnayage gaulois. Cf. au sujet d'une hypothèse de Streber, *Rev. belge de Num.*, 1863, p. 448.

(3) *Essai*, 1re partie, pp. 107-108 ; cf. p. 60. Comme autre exemple de rêverie exégétique, voy. Dr Faux, *Quelques réflexions sur d'anciennes monnaies bretonnes, d'après la mythologie des druides bretons de Davies*, Amiens, 1863, in-8°, 52 pp., 1 pl. (Extr. de *La Picardie*).

(4) *Rev. num. belge*, 4e série, t. II = *Numismatique gallo-belge*, 1864, pp. 5, 61, 66, 84, etc. Il semble cependant qu'Hermand ait plus de réserve que quelques-uns de ces devanciers (*Ibid.*, pp. 3 et 4).

« tout en conservant leur propre individualité. Je n'entrerai pas « dans plus de détails ; ce serait trop long ; un exemple cependant, « à propos de Vercingétorix : l'Apollon du droit, c'est Belenus, le « cheval du revers, l'emblème de la course du Soleil, *Sol in-* « *victus* ; l'ᔕ, comme l'a dit M. Lambert, le signe du cours des « astres ; le vase enfin, un *athlon* ou prix de la course, dont « parle le vieux et obscur Pindare. Tout le reste est dans le même « goût » (1).

Eug. Hucher fut un des adeptes fervents de l'école symboliste et écrivit entre autres phrases, celle-ci : « Du reste, nous reconnais- « sons qu'il existe dans la pose des doigts, et notamment du pouce, « dans toutes les monnaies que nous allons décrire, une intention « symbolique qui peut avoir sa source dans l'expression de l'idée « génératrice » (2).

Bien qu'Eugène Hucher fût devenu par la suite plus circonspect, en particulier au sujet de la théorie des types astronomiques (3), il introduisit encore beaucoup de symbolisme dans son livre sur *l'Art gaulois*. A. de Longpérier, Charles Robert (4), F. de Saulcy se gardèrent de verser dans les idées de l'école de Lambert, et, de la part de Saulcy, dont l'esprit manquait quelquefois de pondération, ce fut une réelle preuve de critique éclairée.

Mais un des représentants les plus autorisés de l'archéologie celtique communiqua un peu du prestige de son nom aux doctrines de Lambert et se fit un ardent défenseur de l'influence des

(1) Dans A. Fillioux, *Nouvel essai d'interp. et de classif. des m. de la Gaule*, 1867, p. 13.

(2) *Etudes sur le symbolisme des plus anciennes médailles gauloises, compr. la monogr. des m. des Aulerces-Cénomans*, dans *R. N.*, 1850, p. 93. Il est presque superflu de dire qu'on ne peut distinguer avec certitude le pouce dont parlait Hucher. — Hucher se laissait encore entraîner par son imagination, en écrivant, à propos d'une pièce de la trouvaille de Charnizay : « Le loup prend part à la joie du triomphe en poussant des cris » (*L'art gaulois*, 2e partie, pp. 14 et 29).

(3) Il la combattit dans la *R. N.*, 1867, pp. 291, et s., dans un compte rendu du travail de Fillioux.

(4) Celui-ci démontra l'inanité des explications de Fr. Streber, tirées de la mythologie germanique ; Voy. *R. N.*, 1864, p. 146. Ch. Robert ne cessa du reste de critiquer les tendances symbolistes ; Cf. *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 327.

Druides sur le monnayage de la Gaule, et en particulier de l'Armorique (1). Alexandre Bertrand développa, à plusieurs reprises, ses idées, basées malheureusement sur une étude superficielle de la numismatique gauloise. La critique que je formule ici n'est pas sans motifs, et, pour le prouver, je citerai une des phrases d'Alexandre Bertrand, écrites à propos des monnaies armoricaines, Il disait, que ces pièces, avaient été frappées, sur une très grande étendue de pays (France et Angleterre), sous la même inspiration religieuse, et il concluait à « l'existence d'un pouvoir central obéi, « ayant à son service des artistes d'une réelle habileté, entre 300 et « 400 ans avant notre ère » (2).

Or, quand on parle de monnaies armoricaines (3), il s'agit, non de quelques pièces d'assez bon style et d'un classement incertain, mais de la masse de monnaies de mauvais or et de mauvais billon, d'un art fort médiocre, qui sont bien spéciales aux départements de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan. Et, s'il est une question qui ne fait pas de doute, c'est que ces monnaies appartiennent aux derniers temps de l'indépendance gauloise.

Alexandre Bertrand, qui approuvait Maudet de Penhouet, critiquait (4) les prudentes réserves de M. A. de Barthélemy, exprimées dans la phrase suivante : « Évitons de chercher sur les mon- « naies gauloises des faits dans lesquels l'imagination seule prête « à ceux qui les ont fabriquées des idées qu'ils n'avaient pas (5). » Et cependant, si Alexandre Bertrand eût été plus familier avec la bibliographie de la question, il eût reconnu que M. A. de Barthélemy n'était pas hostile aux recherches qui peuvent nous éclairer sur la part de l'influence religieuse dans la création des types monétaires gaulois. Les mots suivants le prouvent surabondamment : « L'aurige des statères macédoniens se transforme peu à « peu en oiseau; mais, lorsqu'il eût revêtu cette forme, il fut

(1) Alexandre Bertrand, *Rev. Archéol.*, 1896, II, pp. 277-278; et *La religion des Gaulois; les Druides et le Druidisme*, 1897, pp. 228-244.

(2) *La religion des Gaulois*, 1897, p. 244.

(3) Surtout avec les indications déterminantes qu'Alexandre Bertrand introduisait dans sa phrase.

(4) *Op. cit.*, p. 229.

(5) *R. N.*, 1884, p. 201, note.

« adapté à certaines idées locales qui sont à chercher, sinon à retrouver (1). »

III. C'est, qu'en effet, avant de tirer des conclusions aussi formelles que celles de Lambert et de Bertrand, il faut accumuler des observations nombreuses et exactes. Il n'est pas douteux que la civilisation celtique a imprimé son caractère particulier aux monnaies que les peuples gaulois ont fabriquées : soutenir le contraire ne serait pas raisonnable. Mais on a trop souvent perdu de vue que le monnayage gaulois est, dans une proportion considérable (2), composé d'imitations, sorties de modèles grecs et romains ou dérivant même d'imitations, plus ou moins déformées elles-mêmes. Les types sont souvent méconnaissables et on pourrait croire qu'ils sont des créations locales, alors qu'une étude approfondie permet, dans des cas fréquents, de retrouver le prototype grec, romain, ou même gaulois.

Une autre raison de l'obscurité qui règne encore sur de nombreuses séries monétaires de la Gaule est la négligence apportée pendant longtemps au classement chronologique. On s'est occupé de localiser dans l'espace les monnaies gauloises (3); on était plus enclin à les attribuer aux peuples et chefs, cités par César, qu'à déterminer la date de fabrication de ces pièces. Il en résulte que des émissions successives, dont les unes sont sûrement bien antérieures aux autres, restent confondues et souvent aussi disséminées

(1) A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1885, p. 156. Le même auteur avait déjà dit, en 1881, à propos de certains bronzes de la région des Ambiani : « qui ont une signification mythologiqne que nous ne pouvons encore deviner » (*Note sur les monnaies gauloises tr. au Mont-César*, p. 6; extr. de la *Rev. Archéol.*). — P. Lemière avait fait aussi un juste départ entre les types originels et les symboles qui peuvent être locaux (*Bull. archéol. de l'Association bretonne*, t. III, 1852, p. 233).

(2) Évidemment, il ne faut pas dire, comme Carl von Böse, que les gauloises sont de simples imitations de monnaies grecques et romaines (*Hannoversche numismatische Zeitschrift* de Grote, 1837, n° 11).

(3) Je ne veux pas dire que cette localisation est inutile; loin de là. On est parvenu à classer géographiquement la plus grande partie des monnaies celtiques. Dès 1881, Alfred Danicourt disposait un choix de monnaies gauloises sur une carte de la France (cf. *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 71, fig.). M. H. de la Tour a dressé une carte analogue sur laquelle sont exposées un certain nombre de pièces de la collection du Cabinet de France (Cf. *Journal des Arts*, 6 juillet 1895).

au détriment de la science. Il est évident que la détermination de l'âge de ces diverses émissions est une œuvre singulièrement ardue et sujette à l'erreur. Mais par des comparaisons nombreuses et par l'étude minutieuse des trésors monétaires, on peut, on doit entrevoir l'amélioration du classement chronologique. Dans un ouvrage comme celui-ci, il serait impossible, imprudent même d'apporter des changements trop nombreux dans les classements adoptés. Aussi bien chaque série de monnaies gauloises devrait être étudiée dans une monographie spéciale. Les suites gauloises sont encore mal connues et chaque trouvaille apporte des pièces nouvelles qui éclairent un côté de la question.

Souvent d'ailleurs, pour étudier utilement une monnaie gauloise, on doit en voir dix exemplaires et même davantage, car ces pièces sont souvent mal frappées et les beaux exemplaires sont rares.

C'est pourquoi on ne saurait prétendre encore établir le classement méthodique, qui ne pourra se faire que lentement.

CHAPITRE II

LA MONNAIE PRIMITIVE EN GAULE

I. Le *Celt* et les fragments de métal pesés. — II. Lingots avec marques. — III. Anneaux et rouelles.

I. Les monnaies véritables étant, en Gaule, beaucoup plus récentes que dans les pays grecs, on peut se demander si les peuples celtes n'avaient pas déjà, avant l'introduction de la monnaie d'argent de Massalia et du statère d'or macédonien, un moyen d'échange autre que le troc des produits naturels.

Peut-être pourrait-on songer à la hache ou coin de bronze, qui a reçu le nom de *celt* et dont on a découvert plus de 300 cachettes, sur le sol de la Gaule (1).

M. Michele-Stephano de Rossi, étudiant le contenu d'une cachette, découverte à Narni (Ombrie), où les fragments de bronze et les *celts* étaient associés à des monnaies véritables, aurait trouvé de nombreux fragments, rompus intentionnellement, qui appartiendraient, par leur poids, à un système ayant le nombre 6 pour type. M. de Rossi, constatant, d'autre part, que les *celts* n'avaient généralement pas servi, concluait que ces coins pouvaient être, en quelque sorte, l'unité pondérale dont on aurait fait des divisions par rupture.

L'hypothèse fut combattue par le comte Gozzadini, au congrès

(1) On a donné des listes de trouvailles. Voy. G. de Mortillet, *Cachettes de l'âge du bronze*, dans *Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1894, pp. 298-340; cf. G. Chauvet, *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat*, Angoulème, 1895, in-8°, et *Bull. Soc. Arch. Charente*, 1894, pp. 274 et s.

d'archéologie préhistorique de Bologne, et M. H. Schuermans, adoptant cette seconde opinion, reconnut dans les cachettes de bronze de simples dépôts destinés à la fonte (1).

L. Frati, en signalant le trésor de 1438 kilogrammes de bronze, découvert à Bologne, appuya l'opinion de M. St. de Rossi (2). On a comparé les haches de bronze avec des plaques d'argent, trouvées à Troie, et dont Schliemann faisait des « talents » de l'époque homérique (3).

En faveur de la théorie du *celt-monnaie*, on pourrait présenter des arguments tirés des faits suivants.

Dans une cachette d'objets de bronze découverte à Plurien (Côtes-du-Nord), il y avait 240 haches à douille rectangulaire dont la cavité se prolongeait jusqu'au tranchant. On est donc autorisé à croire, que ces haches, d'ailleurs beaucoup plus minces que d'autres de la même cachette, n'étaient pas des outils. Dans le même dépôt, il y avait aussi une vingtaine de haches ornementées de cercles simples ou doubles et de nervures saillantes rectilignes, décoration placée près du tranchant et qui, par conséquent, eût disparu dès qu'on aurait frappé avec le *celt* (4). Une hache, ornée de deux cercles près du tranchant, a été recueillie aussi dans le Finistère (5).

Remarquons qu'à Maure-de-Bretagne (arr. de Redon, Ille-et-Villaine), près du village de la Couture, on trouva, vers 1865, envi-

(1) Voy. le résumé de la question dans H. Schuermans, *Celt, Cateia, monnaie;* lettre à M. Châlon, dans *Rev. belge de Num.*, 1874, pp. 288 et s.; cf. *Comptes rendus Soc. franç. de Num.*, t. V, 1874, p. 444.

(2) L. Frati, *Tesoro monetale di bronzi primitivi scoperto in Bologna*, Bologne, 1877, in-12°, 8 pp. (Extr. de la *Gazzetta dell' Emilia*, 16 février 1877, n° 47).

(3) Dr A. Gœtze, *Die Trojanischen Silberbarren der Schliemann-Sammlung. Ein Useitrag zur Urgeschichte des Geldes;* Extr. du *Globus*, t. LXXI, 1897, n° 14. Cf. compte rendu de Th. Volkov, dans *L'Anthropologie*, t. IX, 1898, p. 455.

(4) Jules Lemoine, *Trouvaille d'objets en bronze de l'époque larnaudienne, à Plurien (Côtes-du-Nord)*, 7 p. et 1 pl. (Extr. des *Bullet. et mém. Soc. d'émul. des Côtes-du-Nord*, 1888). Cf. compte rendu d'E. Cartailhac, dans *L'Anthropologie*, t. Ier, 1890, p. 434. La cachette contenait plusieurs centaines de *celts* de formes et de poids divers et des fragments.

(5) P. du Châtellier, *Cachette de fondeur de Saint-Honoré, commune de Plogastel-Saint-Germain (Finistère)* dans *L'Anthropologie*, t. II, 1891, p. 24, fig. 13.

ron 4000 *celts*, très petits coins de bronze, réunis par des fils métalliques passés dans l'anneau latéral (1).

On pourrait supposer que les *celts* ornés n'étaient pas destinés à servir comme outils, et que les coins de la dernière cachette précitée, étaient, à la fois, trop petits et trop nombreux pour être des outils.

L'étude des cachettes « de l'âge du bronze » démontre à mon avis qu'il ne faut y voir qu'exceptionnellement des dépôts de fondeurs. Le fait que beaucoup de ces masses d'objets de bronze étaient renfermées dans des vases de terre permet de croire qu'il s'agit de trésors cachés à des époques de trouble (2). Quelle apparence que les fondeurs se soient aussi souvent préoccupés de garantir contre l'humidité de la terre des masses de métal destinées à passer par le creuset presque immédiatement?

Comment expliquer aussi que la plupart des cachettes renferment des objets entiers et des débris, des *celts* neufs et usés? La condition primordiale du commerce était de séparer les objets de valeur de ceux qui étaient destinés à la fonte.

Les pesées de *celts* que j'ai relevées et que j'ai faites ne m'ont fourni aucun argument en faveur de la théorie du *celt-monnaie;* mais il faut dire qu'elles étaient trop peu nombreuses pour qu'on soit autorisé à conclure que ce mode d'investigation est inutile,

Aussi bien, je ne dois pas oublier de signaler la phrase suivante dont l'importance n'échappera à personne : « A Brécy (canton de « Fère-en-Tardenois), plusieurs kilogrammes de débris de haches « à douille, de faucilles, de lances, etc. Chacun des morceaux, dont « la brisure avait été faite intentionnellement, avait un poids sen- « siblement uniforme, ce qui semblerait faire croire que l'on pou- « vait s'en servir comme monnaies courantes » (3).

(1) Les Musées de Saint-Germain-en-Laye et de Rennes conservent des spécimens de cette trouvaille (*Matériaux p. servir à l'hist. nat. de l'homme*, 1868, p. 24).

(2) On verra que la plupart des trésors de monnaies gauloises que j'ai réunis étaient renfermés dans des vases.

(3) J. Pilloy, dans *Congrès Archéol. de France*, à Soissons et Laon, 1887, p. 125. — M. P. Hauberg pense aussi que les menus fragments de bronze des cachettes du Nord servaient à faciliter les pesées au cours des échanges (*Myntforhold og Udmyntninger i Danmark indtil 1146*. Copenhague, 1900, p. 261).

Cette hypothèse séduisante n'a rien contre elle. Elle est même fortifiée par ce fait qu'on a trouvé des morceaux d'*æs rude*, en abondance, à Marzabotto (1), nécropole où les Gaulois d'Italie ont laissé des mobiliers funéraires du plus grand intérêt. On sait d'autre part que, dans des sépultures, découvertes par Zannoni, les squelettes tenaient dans la main droite des morceaux d'*æs rude* (2), qui étaient évidemment des oboles à Caron.

Retenons de plus que l'*æs rude*, le bronze non frappé, était répandu dans l'Italie centrale à une époque où les villes grecques de la Grande-Grèce se servaient de monnaies, frappées selon des étalons pondéraux nettement déterminés.

Le fait qu'on trouve souvent, en Gaule, dans les cachettes de bronze, des bracelets, des fibules et des colliers, en fragments, est à rapprocher du passage d'Arrien, relatif aux peuples de l'Ethiopie : «... l'orichalque dont ils se servent comme parure et « qu'ils coupent en morceaux pour leur tenir lieu de monnaie » (3).

J'ai déjà traité autrefois la question du bracelet-monnaie dont nous connaissons des exemples indubitables pour l'antiquité et l'époque moderne (4). Je rappellerai encore que les trouvailles monétaires de l'Allemagne et des pays scandinaves renferment souvent des bijoux d'argent, brisés, mêlés à des monnaies (5). On a dit aussi que les lingots d'argent et les bijoux brisés avaient servi de monnaies dans des pays arabes (6).

(1) Comte J. Gozzadini et Dr J. Nicolucci, *Di ulteriori scoperte nell' antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*, Bologne, 1870, in-fo. Cf. *Matériaux*, t. VI, p. 275.

(2) Museo Civico de Bologne. Voy. L. Frati, *loc. cit.*, p. 5.

(3) *Périple* de la mer Erythrée, éd. Blancard, p. 45 : Προχωρεῖ δὲ καὶ ὀρείχαλκος, ᾧ χρῶνται πρὸς κόσμον, καὶ εἰς συγκοπὴν ἀντὶ νομίσματος. L'orichalque peut être assimilé au laiton ou cuivre jaune ; J. Rossignol, *Les métaux dans l'antiq.*, 1863, p. 261.

(4) *Le bracelet considéré comme moyen d'échange antérieur à la monnaie frappée*, dans *Rev. belge de Num.* 1891, pp. 129-135, et *Etudes de numism.*, t. Ier, 1892, pp. 85-91.

(5) *Les monnaies coupées*, dans mes *Études de Numism.*, t. II, 1901, pp. 122-123.

(6) Dans le Soûs, en 460 de l'Hégire. Voy. Henri Sauvaire, *Matériaux pour servir à l'histoire de la Numismatique et de la métrologie musulmanes*, Paris, 1882, pp. 96, 125 et 276.

On voit que rien ne s'oppose à ce que les fragments de bijoux des trésors de bronze aient eu une valeur monétaire.

II. Si nous admettons que le développement de la monnaie a suivi, en Gaule, les mêmes phases que dans l'Italie centrale, où l'on s'est servi de l'*æs rude*, nous ne nous étonnerons pas de rencontrer des monuments analogues aux premiers lingots monétaires italiotes, marqués de points ou d'une tige à plusieurs rameaux (1).

Commençons par citer la trouvaille d'objets d'or, faite dans l'étang de Nesmy et connue par des pièces de procédure de 1760 (2). Ce trésor renfermait des lingots d'or, marqués de traits, dont l'un portant 12 coches parallèles, pesait 2 onces, 7 gros, 12 grains, c'est-à-dire, comme l'a constaté B. Fillon, 1 gros et 67 grains pour chaque douzième. Or ce poids correspond à celui des statères d'or de l'ouest de la Gaule, et on pourrait en conclure que les lingots étaient employés comme monnaies de compte, pour la valeur d'autant de statères qu'on y avait fait de coches (3).

III. Nous avons maintenant à examiner la question des anneaux et rouelles.

De nombreux auteurs, s'appuyant sur le texte de César (4), ont conclu que les Gaulois ont dû employer les anneaux comme monnaies. Mais on peut dire que la question n'a pas été traitée avec la rigueur scientifique qu'elle comporte. Nous retiendrons seulement comme utiles les faits suivants. En 1848, on trouva, dans un tombeau gaulois, à Berchères-les-Pierres (Eure-et-Loir), deux anneaux de bronze conservés actuellement au Musée de Chartres. M. de

(1) Voy. le P. R. Garruci, *Le Monete dell' Italia antica*, 1885, pl. I et s. ; Cf. E. Babelon, *Les origines de la monnaie*, 1897, p. 179.

(2) Benjamin Fillon, *Lettre sur une découverte d'objets en or, faite en 1759, dans l'étang de Nesmy* (*Vendée*), 1879, in-8°, pp. 23-24. — Le nom de B. Fillon est de ceux qui éveillent une légitime défiance. Mais, en ce qui concerne la découverte de Nesmy, il ne paraît pas que l'auteur eût inventé des documents. Fillon a communiqué les documents à J. Quicherat, et ce savant éminent a répondu aux questions de l'auteur, dans des termes qui ne laissent voir aucune suspicion.

(3) Au sujet de marques analogues sur des monnaies primitives, voy. E. Babelon, *Les origines de la Monnaie*, 1897, pp. 77, 78 et 89.

(4) *De B. G.*, V, 12 (à propos des habitants de l'île de Bretagne) : « Utuntur « [aut aere] aut nummo aureo, aut taleis ferreis ad certum pondus examinatis, « pro nummo ».

Widranges a écrit qu'ils portent sur chacune de leurs faces l'un quatre points (::) et l'autre deux points (:) (1). Selon le même auteur, ces signes indiquent que le premier anneau avait une valeur double de celle du second ; du reste, le plus grand de ces anneaux pèse 11 grammes, tandis que le plus petit ne pèse que 5 gr. 50, c'est-à-dire la moitié du premier (2).

Les autres anneaux, décrits et figurés par M. de Widranges, ont des poids très variables, qui ne peuvent jeter aucun jour sur la question. Le fait qu'on a trouvé des anneaux dans des vases, en 1819 et 1844, à Charmont et à Scrupt (Marne) (3), ne prouve rien en faveur de la théorie monétaire. Ces anneaux peuvent provenir de vêtements ou d'ustensiles divers ; ils n'ont sans doute aucun rapport avec « l'obole à Caron ».

D'autre part, M. Desor a considéré comme des monnaies, les centaines d'anneaux de bronze trouvés dans les lacs de la Suisse. A Estavayer, quatre anneaux de bronze étaient enfilés dans un anneau d'étain (4), comme si l'on avait voulu les préserver d'une perte, facile s'ils eussent été isolés.

Citons encore les deux anneaux d'or, trouvés, en 1864, à Besné (canton de Pont-Château, arrondissement de Savenay, Loire-Inférieure). L'un de ces anneaux, acheté par le Musée des Antiquités nationales (à Saint-Germain-en-Laye), est composé d'une baguette, courbée en croissant peu ouvert, pesant 314 grammes (5). Un

(1) Comte H. de Widranges, *Des anneaux et des rouelles, antique monnaie des Gaulois.* Bar-le-Duc, 1861, 16 p., 6 pl.; Voy. pp. 5 et 9-10. Cf. *Journal de Chartres*, 24 mars 1850.

(2) Le plus grand de ces anneaux est dessiné dans l'ouvrage de M. de Widranges, pl. II, n° 6; l'autre, pl. III, n° 1.

(3) Comte de Widranges, *op. cit.*, p. 5.

(4) *Matériaux p. l'hist. de l'homme,* t. VI, 1870-71, pp. 246-248, fig. et p. 377. Cf. A. Morel-Fatio, *Les annelets lacustres de bronze ont-il fonctionné comme monnaie?* dans le *Bull. soc. suisse de num.*, t. V, 1886, pp. 54-55. La Suède et la Norwège ont employé certainement des anneaux comme monnaies; voy. même vol., p. 230, fig. 78; cf. p. 433. Le Musée national de Copenhague conserve de nombreux anneaux d'or en spirale, de poids assez constant; voy. P. Hauberg, *Myntforhold og Udmyntninger i Danmark indtil 1446.* Copenhague, 1900, p. 260.

(5) Il est trop facile de trouver dans ce poids un multiple de statères gaulois pour que l'argument me paraisse utile.

anneau semblable, trouvé à Caudos (Landes), est conservé au même Musée. On a considéré ces objets d'or, non comme de véritables bracelets, mais comme représentant « la forme sous laquelle « le commerce de l'or se faisait » (1).

Signalons encore la trouvaille, faite à Fontenay-le-Comte (2), d'une trentaine d'anneaux d'or associés à des statères pictons. Ces anneaux ont-il circulé comme moyens d'échange ou faisaient-ils simplement partie d'une parure?

En Angleterre, on a trouvé, à plusieurs reprises, des anneaux d'or qu'on a considérés comme des monnaies (3). C'est une hypothèse plausible, mais qui aurait besoin d'être appuyée sur des pesées et des observations précises.

Quant aux *rouelles*, la question est aussi difficile à résoudre. En faveur de la théorie d'après laquelle les rouelles seraient des monnaies on a fait valoir qu'on les trouve souvent réunies en nombre (4). Par exemple, en 1860, trois cultivateurs de la commune de Boviolles découvrirent trois dépôts de rouelles (25 rouelles à huit rayons; une moitié de grande rouelle à 10 rayons; une grande quantité de petites rouelles à quatre rayons, dont une en plomb) (5). Mais que prouve cette série de trouvailles au point de vue de la circulation monétaire? Ce qu'il faudrait établir, c'est que les rouelles, de formes et de poids si différents, sont recueillies dans des conditions telles qu'elles ont dû servir pour les échanges.

En faveur de ce point de vue, je dois citer la petite trouvaille du Châté de Boviolles, qui, selon M. Liénard, aurait contenu des pièces d'electrum, de bronze coulé et 38 rouelles de divers

(1) *Dict. archéol. de la Gaule*, t. Ier, p. 150. Le Musée des antiquités nationales conserve aussi de gros fils d'or, pliés en deux et roulés en spirale, dont le poids paraît en rapport constant (provenant d'Alsace; d'Heidolsheim, selon le *Catalogue* de ce musée, 3e édition, p. 177).

(2) Voy. inventaire des trésors, n° 256.

(3) John Yonge Akerman, dans *The Numismatic Journal*, t. I, 1836-37, pp. 209 et s., citant : Sir William Beetham, *On the Ring-money of the Celtæ* (Dublin, 1836); W. B. Dickinson, dans le *Num. Chronicle*, t. XIV, 1851-1852, pp. 57-65, fig.; Edw. Hoare, dans le même recueil, t. XVII, 1854-1855, pp. 62-83. Cf. t. VII, 1844-45, p. 1.

(4) *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 62.

(5) Comte H. de Widranges, *op. cit.*, p. 7. L'auteur n'a pu étudier complètement les trouvailles.

modules (1). Mais je ne sais pas si les circonstances de cette découverte ont une précision suffisante, et s'il s'agit réellement de pièces trouvées ensemble. On a découvert aussi, à Reims, deux bandes de plomb, l'une de six rouelles, l'autre de quatre, en même temps qu'une monnaie de bronze à la tête de Janus (2). Mais des faits de ce genre ne prouvent rien ; on pourrait seulement déduire de ceux-ci que ces rouelles sont contemporaines de monnaies réelles appartenant à une basse époque. Disons encore, qu'on aurait trouvé à Orrouy (arrondissement de Senlis) trois rouelles avec 54 monnaies gauloises (3). Mais les monnaies ne sont même pas déterminées, et il faudrait savoir dans quelles conditions les rouelles ont été recueillies. On a voulu tirer une preuve de ce fait qu'une rouelle un peu usée pesait 33 grains, alors qu'une pièce des Leuci en pesait 34 (4). C'est un argument bien fragile.

En ce qui concerne les rouelles de plomb, il faut citer un fait affirmé dès 1863 : « Les rouelles de plomb sont des pesons de « fuseaux. De nos jours, on en en fabrique d'identiques à Ploër- « mel et à Josselin (Morbihan); elles se vendent, à raison de deux « pour un sou, aux femmes de la campagne, qui s'en servent pour « donner du poids à leurs fuseaux » (5).

En résumé, je ne saurais actuellement considérer les rouelles comme des monnaies (6).

(1) Voy. inventaire des trésors, n° 178.

(2) F. Duquénelle, dans *R. N.*, 1850, pp. 299-301.

(3) *Dict. d'archéol. Gaule*, t. II (feuille non parue).

(4) *R. N.*, 1836, pp. 162-174. Opinions de F. de Saulcy et L. de la Saussaye.

(5) Fortuné Parenteau, *Essai sur les monnaies des Namnètes*, Nantes, 1863, p. 4 (Extr. du *Bull. archéol. de Nantes*, t. II, 1862). — Cette explication a été donnée de nouveau par M. Aveneau de la Grancière, *Les rouelles gauloises et les fusaïoles en plomb du Morbihan*, dans *Bull. archéol. de l'Association bretonne*, t. XVI, 38e congrès à Rennes, 1897 (Saint-Brieuc, 1898), pp. 98-111, 2 pl.; voy. p. 101.

(6) Sur les rouelles, on pourra consulter encore les ouvrages suivants : Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des Anciens*, 1819, pl. CXIV (Cet auteur les considère comme des roues votives); Dufresne, *Essai de classification et observation sur les rouelles métalliques trouvées au Châtelet*, dans *Revue d'Austrasie*, 1839, p. 265 (favorable à la théorie monétaire); J. Lelewel, *Type gaulois*, 1841, pp. 161-163 (favor. à la théorie mon.); Éd. Lambert, *Num. gaul. nord-ouest de la France*. 1re partie, 1844, p. 16, et 2e partie, 1864, pp. 4 et 5 (favorable); Achille Deville, dans *R. N.*, 1846, p. 166 (contraire); F. de Saulcy, *R. N.*, 1836,

p. 169, et *Comptes rendus Soc. Num.*, t. I, 1867, p. 96 (favorable puis contraire); E. Hucher, dans *R. N.*, 1862, p. 157 (p. 161, il propose timidement de considérer les rouelles comme des amulettes, théorie déjà mise en avant par Victor Simon, dans la *Rev. d'Austrasie*, en 1839); A. Hermand, *Numism. gallo-belge*, 1864, p. 79 (contraire à la théorie monétaire, au moins pour le Nord de la Gaule); Ch. Cournault, *De l'usage des rouelles chez les Gaulois*, dans *Journal Soc. d'Archéologie lorraine*, t. XIV, 1865, pp. 139 et s. (penche à voir dans les rouelles de simples boutons); Henri de Longpérier, *Des rouelles et des anneaux antiques considérés comme agents de suspension*, 1867, p. 15 (Extrait de la *Rev. Archéol.*, 1867, t. II, pp. 334, 397 et s., 3 pl.); L. Maxe-Werly, dans *Mém. Soc. d'Agricult., commerce, sc. et arts de la Marne*, année 1874-1875, pp. 163 et s. (plutôt indécis); Alex. Bertrand, *La religion des Gaulois*, 1897, p. 186, pl. XXII (les rouelles sont des amulettes relatives au culte du soleil).

CHAPITRE III

LES MÉTAUX

I. Les Mines en Gaule. — II. Les métaux des monnaies gauloises; Alliages. — III. Analyses de monnaies gauloises. — IV. Déductions qu'on peut tirer de ces analyses.

I. L'or était abondant en Gaule (1), mais bien que Strabon parle des mines d'or des Tarbelli (2) et de l'or des Tolosates, il semble que l'or était recueilli par les Gaulois, surtout en paillettes charriées par les fleuves et rivières (3). L'or recueilli dans le Rhin était presque pur, car les analyses faites à notre époque donnent une teneur de 0,934 d'or et seulement de 0,066 d'argent (4). L'or des Salasses (5) provenait sans doute des nombreux torrents qui

(1) Diodore Sic., V, xxvii (Cougny, t. II, p. 378).

(2) Strabon, IV, ii, 1 (Cougny, t. Ier, p. 113). Cf. la mine d'or *albicratense*, près de Tarbes, citée par Pline, *H. N.*, XXXIII, 3.

(3) On a cité le Rhin, le Rhône, le Gardon, l'Aguesnière, le Cèze, le Tarn et l'Ariège; voy. G. Debombourg, *Gallia aurifera; étude sur les alluvions aurifères de la France*, dans *Mém. Soc. littér. de Lyon*, 1868, VI, pp. 17 et s.; A. Daubrée, *Aperçu histor. sur l'exploitation des mines métalliques dans la Gaule*, 1881, p. 5 (Extr. de la *Rev. archéol.*). Cf. E. Cartailhac, *L'or gaulois* dans *Rev. d'Anthropologie*, t. IV, 1889, p. 273.

(4) *Das Grossherzogthum Baden*, Karlsruhe, 1885, p. 477; cité par Schaaffhausen, dans *Bonner Jahrbücher*, LXXXVI, 1888, p. 70. On a des documents, dès 667, sur le lavage de l'or du Rhin, droit concédé par le duc d'Alsace.

(5) Strabon (IV, vi, 6; Cougny, t. Ier, p. 163) dit que les Salasses avaient des mines d'or, qu'ils se servaient du fleuve Durias pour le lavage du métal, et qu'ils détournèrent les eaux lorsque les Romains s'établirent dans leur pays pour y recueillir l'or. — On a reconnu des gisements d'or à Macugnaga (Saus-

descendaient des Alpes. Il pouvait aussi exister sous forme de filon, car les minéralogistes connaissent le filon d'or de la Gardette, près du Bourg d'Oisans (Isère), découvert en 1700.

On a signalé la présence de l'or à Saint-Martin-la-Plaine, dans le Lyonnais, sous Henri IV (1). D'autre part, un plan inédit de Bagnères-de-Bigorre en 1668, porte l'indication de trois mines d'or et d'une d'argent, dont une passait pour avoir un filon de quatre pieds de diamètre (2). L'or serait associé au minerai d'étain dans le Limousin, le Morbihan et la Loire-Inférieure (3).

Pour l'argent, les Gaulois n'avaient guère à envier les riches gisements de l'Ibérie (4), car sur de nombreux points de notre sol, le sulfure de plomb ou galène, traité par le procédé très ancien de la coupellation, fournissait le métal précieux. Tacite citait les mines des Ruteni comme très productives, et de fait on a constaté des traces d'exploitation antique sur une dizaine de points de l'Aveyron (5). Dans les excavations anciennes, au filon de la Maladrerie, à un kilomètre sud de Villefranche, on a trouvé un vase dont la forme romaine est certaine. Un autre vase analogue a été recueilli, dans des déblais anciens au filon de la Baume, toujours près de Villefranche (6). Or on a fait des trouvailles importantes de

sure, *Voyage dans les Alpes*, t. VIII, § 2132), d'autres à Gondo (Valais), à Crodo (vallée de Formazza). Sur les anciennes mines de la Savoie et du Piémont, voy. Robilant, dans *Mém. Acad. roy. des sc. de Turin*, 1784-85, t. I, pp. 191, 217 et 262.

(1) *R. N.*, 1850, p. 287. On aurait aussi trouvé une mine d'or en Bresse (*Journal d'Agriculture de l'Ain*, 1819, p. 134).

(2) Bibl. Nationale, Département des Estampes, Va 162. — Cf. Ch. L. Frossard, *L'Or des Pyrénées*, Bagnères-de-Bigorre, 1894, in-8°, 11 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. Ramond*). — Les journaux de novembre 1901 ont annoncé la découverte de gisements aurifères à Clairac (Lot-et-Garonne).

(3) A. Daubrée, *loc. cit.*, p. 6. — A Vaulry et Cieux (Haute-Vienne), *ibid.*, p. 39.

(4) Il est fort probable que les Massaliètes ont tiré de l'argent de l'Ibérie, où leur commerce avait dû prendre une grande extension, et où ils avaient fondé des colonies.

(5) Strabon, IV, II, 2, parle des mines d'argent des Rutènes et des Gabales.

(6) A. Daubrée, *loc. cit.*. pp. 7 et 8, fig. 1 et 4 (vases). — Cf. Chanoine Vialettes, dans *Congrès archéol. de France*, LXIIIe s., à Clermont-Ferrand, en 1895, pp. 350-354; *Bull. Soc. Antiq. France*, 1891, p. 62 et 1896, p. 308. — En 1901, les mines argentifères de Vézis (Aveyron), occupaient plusieurs centaines d'ouvriers.

monnaies gauloises d'argent, aux types du sanglier et de la croix, dans les environs de Limogne (non loin de Villefranche-de-Rouergue), à la Gasse (commune de Villefranche), dans une autre localité des environs de Villefranche et à Goutrens (Aveyron) (1). Dans cette dernière localité, avec plusieurs milliers de monnaies on recueillit environ quatre kilogrammes d'argent en lingots dont le titre est de 951,5 à 978 plus un millième et demi d'or (2). On a dit que les monnaies étaient à fleur de coin; ce fait et celui de la présence des lingots, ainsi que les autres trouvailles faites près de Villefranche, portent à croire que l'argent exploité dans les environs de cette localité était converti sur place en monnaies (3). Dans le Tarn, on a étudié des exploitations de galène remontant à l'antiquité (près de Courris et de Réalmont) (4) et en particulier à Peyrebrune, près de Lafenasse, où l'on a recueilli des vases, des lampes de terre et des monnaies depuis Auguste jusqu'à Constantin (5). A Rosiers (Puy-de-Dôme), on a trouvé une lampe romaine, dans une exploitation de galène (6), et les gisements de Pontgibaud furent creusés par les Romains et au moyen âge (7).

Les gisements du Pouëch de Guaff et de Seix (Ariège) (8) et la mine Saint-Félix de Pallières (Gard) étaient exploités dans l'antiquité, ainsi que ceux de Saint-Paul-la-Coste et de Saint-Sauveur-des-Pourcils, et des restes d'anciens travaux existent sur divers

(1) Voy. mon inventaire des trésors.

(2) A. Daubrée, *loc. cit.*, p. 11. Cf. *Congrès scient. de France*, 40e sess. à Rodez, 1874, t. II, p. 58.

(3) Sous la domination romaine, les mines d'argent des Ruteni étaient la propriété de l'empereur; *C. I. L.*, t. XIII, 1550.

(4) A. Daubrée, *loc. cit.*, p. 11, d'après un travail manuscrit de Caraven-Cachin, qui a été publié sous le titre : *Mines et mineurs gaulois dans le Tarn*, dans *Bull. Commission des Antiq. de Castres*, t. III, 1880, p. 89. — Cf. Pierre Borel, *Les Antiquités, raretés... de Castres*, 1649, l. II, p. 72 : « A Gouriade « et à La Bruguière, des mines de plomb meslées à d'argent et de l'argent de « paillette dans l'Agoust. »

(5) Alfred Caraven-Cachin, dans *Bull. Commission des Antiq. de Castres*, t. V, 1882, p. 63 à 73.

(6) *Annales des mines*, 4e série, t. XVIII, p. 198.

(7) Marcellin Boudet, dans *Mém. Acad. de Clermont-Ferrand*, t. XXIII, 1881, pp. 580 et s.

(8) A. Daubrée, *loc. cit.*, p. 30.

points de l'arrondissement du Vigan, notamment à la montagne de Blatcouzel où l'on a exploré des puits très curieux (1). Dans la Lozère, des mines du pays des Gabales était exploitées anciennement et dans l'Ardèche, celles de la ville de Largentière, en pleine activité dès le XIe siècle, étaient connues probablement des Gaulois (2). Les mines célèbres de (Melle Deux-Sèvres), qui ont fourni tant de métal aux rois Carolingiens, étaient sûrement connues des Romains et il est probable que les Gaulois les exploitaient déjà (3). A Alloue (Charente) on a reconnu l'existence d'anciens puits (4).

Aux environs d'Olonne, les mines d'argent de l'Essart furent fouillées par les Romains (5). Signalons encore des mines de plomb exploitées au moyen âge et peut-être antérieurement, à Saint-Jean de la Blaquière et à La Baume-Auriol (Hérault) (6), à Villemagne (Hérault) (7), dans le Nivernais (8), dans le Forez (9), à l'Argentière, à Rame et à Brandes (Hautes-Alpes) (10), à Macot et Bramans (Savoie) (11), près d'Avallon (12) et aux environs de Saint-

(1) A. Daubrée, *loc. cit.*, pp. 12 à 22, fig.

(2) *Ibid.*, pp. 22-24. Cf. Vaschalde, *Les mines d'argent de Largentière*, Privas, 1868, in-8°.

(3) Cf. R. F. Rondier, *Historique des mines de Melle*, 1870, pp. 37 et 44.

(4) A. Daubrée, *loc. cit.*, pp. 28-30. Cf. *Annales des mines*, 1re série, t. VII, 1822, p. 151.

(5) B. Fillon, *Mém. sur l'anc. configuration du littoral Bas-poitevin... par Charles Louis Joussemet*, 1876, p. 8, n. 4.

(6) Émile Bonnet, *Les m. des évêques de Lodève*, 1900, p. 4, n. 4.

(7) Privat, *Aperçu histor. sur les anciennes mines de plomb argentifère de Villemagne*, dans *Bull. Soc. archéol. sc. et litt. de Béziers*, 2e série, t. XVI, 1893, p. 608-614.

(8) *Bull. Soc. nivernaise l. sc. et arts*, t. VII, 1872, p. 267.

(9) L. Gruner, *Descr. des anciennes mines de plomb du Forez*, dans *Annales sc., phys. et nat. de Lyon*, t. XXI, 1857, p. 1. Cf. F. Noelas, dans *Congrès scient. de France*, 37e s., à Moulins, en 1870, t. I, p. 384.

(10) P. Guillaume, *L'industrie métallurgique dans les Hautes-Alpes avant 1790*, dans *Bull. soc. d'études des Hautes-Alpes*, t. V, 1886, pp. 486, 487 et 505. Cf. J. Roman, même *Bull.*, 1895, p. 59.

(11) A. Daubrée, *loc. cit.*, p. 31; cf. *La Grande Encycl.*, t. III, p. 841.

(12) Dumay, dans *Mém. Acad. sc. arts et Belles-Lettres de Dijon*, 4e s., t. VIII, 1901-1902 (1903), p. LXXXIII. — On a signalé encore des mines de plomb argentifère à Pierre-Perthuis, à Cure, à Saint-Brisson et à la montagne de Gamez, près de Glux (J. F. Baudiau, *Le Morvand*, t. I, 1865, p. 25).

Avold (Lorraine) (1). Je laisse de côté les mines connues anciennement au-delà du Rhin (2).

Quant au cuivre on a dit avec quelque raison que les Gaulois avaient exploité des mines de la chaîne des Pyrénées (3). Il est certain que les gisements de Baigorry (Basses-Pyrénées) renferment une cinquantaine de galeries et de puits dans lesquels on a recueilli des monnaies de la République romaine (4). On a signalé des mines de cuivre sur divers points des départements de l'Aude (Couise, Davejan, Auriac, Montgaillard, Padern), de l'Ariège (La Bastide-de-Serou, aux Gardes, à Méras, aux Atiels, près d'Eychel), dans les Pyrénées-Orientales (à La Preste), dans l'Isère (près d'Huez, à Maronne), dans la Savoie et la Haute-Savoie (vallée de Beaufort, val Montjoie) (5). La mine des Ceutrons (Savoie) est citée par Pline l'Ancien (6). On a retrouvé à La Glacière, non loin de Vichy, un lingot de cuivre en forme de tuile creuse, pesant 4 kilogrammes; il sortait probablement d'une fonderie locale très ancienne (7).

Pour faire le bronze il fallait allier de l'étain au cuivre. Il n'est pas douteux que les mines d'étain de l'île de Bretagne furent exploitées de très bonne heure (8). Mais la Gaule elle-même pro-

(1) *Mém. Acad. Metz*, t. XLI, 1857-58, p. 531.

(2) Par exemple celles de la vallée de la Lahn inférieure, exploitées sous Claude Ier (Tacite, *Ann.*, XI, 20).

(3) *Anciens minéralogistes de France,* publiés par Gobet, Paris, 1779, t. II, pp. 477-481.

(4) A. Daubrée, dans *Rev. Archéol.*, 1868, I, p. 304.

(5) A. Daubrée, *Aperçu...*, 1881, pp. 32 à 35.

(6) *H. N.*, XXXIV, 2. — Cf. E. L. Borrel, *Notice historique sur les Mines de la Savoie,* dans *Mém. Acad. de la Val d'Isère*, t. IV, 1891, p. 298.

(7) Beaulieu, *Antiq. des eaux min. de Vichy*, 1851, pp. 56 et s. — On connaît aussi des mines de cuivre sur d'autres points de notre sol : à Huelgoat (Finistère), à La Prugne (Allier), et à Chessy (Rhône), dont l'exploitation remonte à l'époque romaine. Il y aurait 88 gisements en France (*La Grande Encycl.*, t. XIII, p. 587).

(8) Polybe, III, LVII (Cougny, t. II, p. 180); Diodore Sic., V, 22 et 38 (Cougny, t. II, 364-368; 404-406). — Cf. Simonin, *Sur l'anc. exploit. des mines d'étain de la Bretagne,* dans *Comptes rendus Acad. des Sciences*, 12 février 1866, t. LXII, p. 346; *Matér. p. l'Hist. de l'Homme*, t. II, 1865-66, p. 327. — Je ne veux pas donner ici la bibliographie de la question si importante et si complexe de l'étain. Je citerai seulement les articles suivants, utiles à consulter : S. Reinach, dans *l'Anthropologie*, t. III, p. 275-281; t. IV, 1893, p. 563-

duisait de l'étain. Aristote en parle peut-être (1), et, d'autre part, on sait que les gisements stannifères du Limousin et de la Marche ont été travaillés dans l'Antiquité (près de Montebras, à Monsac, Bénévent, Mourioux et Marsac, dans la Creuse; à Vaubry, à Lecuras, près de Saint-Yrieix, dans la Haute-Vienne; dans la Corrèze) (2). L'étain, associé au kaolin de La Lizolle et d'Échassières (Allier), était exploité au moins à l'époque romaine (3). On a reconnu aussi des traces antiques, certaines, aux gisements d'étain de La Villeder et du Haut-Quily (Morbihan), de Penestin et de Piriac (Loire-Inférieure (4).

On voit donc que les Gaulois ont pu trouver de l'étain dans leur propre sol. Du reste, sans parler des gisements de la péninsule ibérique (5), les Gaulois pouvaient tirer de Bretagne l'étain nécessaire à leur bronze, puisqu'on le transportait jusqu'aux ports de Massalia et de Narbo Martius (6).

II. Tels sont les métaux généralement employés pour la monnaie. Les Gaulois en ont fait des alliages assez divers. Aussi, bien que l'électrum natif existe (mais pas en France, je crois) (7), les mon-

572; dans *Rev. celtique*, t. XV, 1894, p. 107; dans *l'Anthropologie*, t. X, 1899, p. 397-409 (La conclusion de ce dernier travail est que longtemps avant l'an mille, il y avait un commerce presque exclusivement terrestre entre les îles britanniques d'une part, la Thrace et la Macédoine, de l'autre).

(1) Aristote, *Sing. merv.*, 50 (Cougny, t. VI, p. 10).

(2) Mallard, dans *Annales des Mines*, 6e série, t. X, 1866, cité par A. Daubrée, *Aperçu...*, 1881, pp. 36-43. — Pour les gisements d'étain entre La Garde et La Tournerie (Haute-Vienne), voy. aussi *Bull. Soc. arch. Charente*, 1894, p. 283. — Cf. pour les mines du Limousin, *Annuaire dép. de la Haute-Vienne*, 1814, p. 135, et A. Daubrée, dans le *Gay-Lussac*, 1891, p. 101.

(3) *Comptes rendus Acad. des Sc.*, t. LXVIII, 1869, p. 1135.

(4) A. Daubrée, *Aperçu...*, 1881, p. 48-51. — A l'île d'Er (canton de Saint-Nazaire), à Saint-Nom, près de Guérande, et à Branru (Morbihan), on a trouvé un grand nombre de « coins en plomb » (G. de Mortillet, dans *Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1894, p. 317 et 321). Ces coins n'étaient-ils pas plutôt d'étain ? — Les bronzes préhistoriques contiennent jusqu'à 10 et 15 pour cent d'étain; le plomb s'y trouve aussi mêlé à l'étain, et le zinc y paraît quelquefois (*Rev. Archéol.*, 1903, II, p. 375).

(5) Ceux des Asturies étaient exploités dans l'antiquité (A. Daubrée, *Aperçu...*, 1881, p. 52).

(6) Sur l'importance du marché de Narbonne, voy. Strabon, IV, 1, 6.

(7) On en trouve en Transylvanie (Museum d'Histoire naturelle).

naies gauloises en or blanc ou rouge sont certainement formées d'alliages d'or et d'argent ou d'or et de cuivre (1). La présence de plus en plus forte de ce dernier métal dans les statères santons, pictons et armoricains (Première moitié du 1er siècle av. J.-C.) est un indice de décadence. M. Changarnier est convaincu que les diverses peuplades de la Gaule ont employé l'électrum au moment où les guerres les avaient appauvries (2). Mais il convient de remarquer que les luttes entre les divers peuples celtes ne suffisent pas à expliquer l'exode du métal précieux : on devrait alors reconnaître des monnaies de bon or chez les peuples vainqueurs ; mais nous ne retrouvons pas de pièces de ce genre. Je crois plutôt que la Gaule, après avoir exporté plus qu'elle n'importait, subit bientôt la conséquence du phénomène inverse. Le développement du commerce romain en Gaule fit plus pour raréfier l'or que les victoires des généraux de Rome sur Bituit, sur les Allobroges et sur quelques autres peuples, avant l'arrivée de César.

III. L'analyse des monnaies antiques apporterait souvent des données très utiles au point de vue du classement des pièces. Mais les monnaies que nous étudions sont généralement conservées dans les musées ou les collections particulières. On comprend que l'analyse est impossible à faire, car cette opération exige le cisaillement de la pièce et la fonte d'une partie de celle-ci. Les trésors qu'on découvre de temps à autre offrent l'occasion de sacrifier, au profit de la science, quelques exemplaires usés. Enfin, on peut agir de même quand il s'agit de pièces communes. Voici quelques renseignements sur le titre de diverses monnaies.

Des pièces du trésor de Ledringhem (Nord), unifaces, au type du cheval désarticulé, ont été analysées à l'Hôtel des Monnaies, en 1852. Elles contenaient : *or*, 456 ; *argent*, 352 ; *cuivre*, 192 ; *total*, 1,000 (3). On en a signalé d'un métal rouge qui étaient sans doute d'un titre plus bas (4). La trouvaille de Pierregot (Somme) a

(1) Sur l'électrum gaulois, cf. J. Rossignol, *Les métaux dans l'Antiquité*, p. 370. — Cf., pour les alliages de ce genre, la notice *Asèm* par M. Berthelot, dans *La Grande Encycl.*, t. IV, p. 83.

(2) *Annuaire Soc. de Numism.*, 1889, p. 271.

(3) Jér. Landron, dans *Mém. Soc. dunkerquoise*, t. XX, 1875-76, p. 254. — Cf. mon inventaire de trésors.

(4) Cf. A. Hermand, *Numism. gallo-belge*, 1864, p. 102.

fourni des pièces d'or analogues dont le titre était de 500 à 504 millièmes.

Une pièce « à l'œil », analogue à celles qu'on attribue aux Treveri, pesant 6 gr. 08, a donné à l'analyse : *or*, 503 ; *argent*, 245 ; *cuivre*, 252. Ces proportions formaient un alliage très dur, difficilement attaquable par l'acier et les acides (1). Ed. Lambert évaluait à un tiers la proportion de chacun des métaux, or, argent et cuivre, qui composaient l'alliage des statères de Creniat-sur-Yen (Finistère).

L'analyse d'une trouvaille de monnaies d'or bretonnes, faite dans le comté de Sussex, a donné les résultats suivants (2) :

	Monnaies sans légende.			*Monnaies avec légende.*			
				(Tincommius)			(Verica)
Or	57,3	à	51,75	47,37	à	48,55	75,2
Argent...	16,4	à	34,60	12,91	à	13,56	7,6
Étain....	2,4			Traces	à	1,15	0
Cuivre...	23,9	à	13,65	39,72	à	36,74	17,2
	100,0		100,00	100,00		100,00	100,0

Je signale aussi le titre 720 millièmes de l'or des lingots qui faisaient partie du trésor monétaire de Tayac (3).

Je parlerai plus loin d'une autre analyse de pièces d'électrum ou mauvais or. Passons maintenant à l'argent.

Le titre des pièces à la croix de Goutrens était très élevé, 987, 989, 994 et 997, avec quelques traces d'or (4), métal plus pur par conséquent que celui des lingots qui les accompagnaient dans le même dépôt. Il s'ensuit que ces lingots, s'ils étaient destinés au monnayage, auraient dû subir diverses opérations d'affinage.

Des monnaies de la trouvaille de Bédée (Ille-et-Vilaine), dont le le type armoricain était différencié par le nez (en upsilon couché)

(1) E. Maumené, dans *Travaux de l'Acad. de Reims*, t. XIII, 1851, pp. 289-290. L'auteur renvoie pour l'identification de la pièce analysée à Lambert [1re partie], pl. VIII, 18.

(2) John Evans, *The Coins of the Ancient Britons*, *Suppl.*, 1890, p. 497.

(3) *Congrès intern. de Numism.*, Paris, 1900, p. 86.

(4) *Annuaire Soc. Numism.* t. III, 1868, p. 373 ; *Rev. Archéol.*, 1881, I, p. 209.

de la tête du droit et par un sanglier sous l'androcéphale (cf. *Atlas*, pl. XXVI, J. 28 et 63), ont été analysées et ont donné le résultat suivant : *Argent :* 330 ; *cuivre :* 504 ; *étain :* 166 (1).

Des pièces trouvées à Combrée, avec la tête entourée de lacets perlés, et l'androcéphale au revers (je les suppose analogues au 6723 du cabinet de France) ont donné, à l'analyse : *or*, 70 ; *argent*, 80 ; *cuivre*, 850 (2).

Le titre des monnaies des Elusates, provenant du trésor de Laujuzan (Gers), est de 65 à 78 pour cent d'argent et le reste de cuivre (3).

Les petites pièces de la trouvaille du pont de La Chaloire, à Angers, ont donné des essais différents : (4)

Premier essai		Deuxième essai	
Or.....	135	*Or*.....	300
Argent.....	305	*Argent*.....	472
Cuivre.....	560	*Cuivre*.....	220
		Etain.....	8
	1,000		1,000

Signalons maintenant le trésor découvert à Poitiers, le 17 janvier 1852. Il contenait 236 monnaies d'argent, du type picton avec le génie ailé à cheval au revers. D'après une analyse faite par M. Meillet, ces pièces, d'un poids moyen de 3 grammes, contenaient 1 gr. 29 d'argent, et, pour le reste, une proportion à peu près égale de cuivre et d'étain (5). Dans le même vase que ces monnaies, il y en avait d'autres de bas or, avec le différent de la main

(1). E. Lambert, *Essai...*, I, 1844, p. 160, n. L'essai a été fait par M. Sarzeau, essayeur de la garantie de Rennes. Une analyse ayant fourni les mêmes résultats et faite aussi par Sarzeau, pour des monnaies de la trouvaille d'Amanlis, a été notée par Moët de la Forte-Maison, dans sa lettre du 15 novembre 1841, au rédacteur de l'*Album breton*, p. 7. Il s'agit probablement d'une seule et unique analyse.

(2) *Commission archéol. de Maine-et-Loire*, *Répert. archéol.*, t. II, 1860, p. 114.

(3) E. Taillebois, dans *Bull. soc. Borda*, 1882, pp. 224-228.

(4) A. Jeuffrain, *Essai d'interprétation des types de qq. méd. muettes, émises par les Celtes-Gaulois*, Tours, 1846, p. 8.

(5) B. Fillon, dans *Rev. des Provinces de l'Ouest*, t. II, 1854-1855, p. 332.

sous le cheval à tête humaine, dont l'analyse donna les résultats suivants : 1 gr. 83 d'or, 6 décigrammes d'argent, et le reste du cuivre, pour un poids moyen de 6 gr. 032 (1).

Le métal des tétradrachmes imités par les Celtes du Danube était aussi fort mauvais, du moins pour les pièces particulières à la Transylvanie. Ainsi les analyses des tétradrachmes de la trouvaille de Birk (Petele) ont donné les résultats que voici : (2).

	Pièces à la tête déformée. (cf. *Atlas*, pl. XLIX, 9607) (3)	*Pièces à la tête de Diane.* (cf. *Atlas*, pl. L, 9857)
Or	0,35	0,31
Argent	33,89	31,18
Cuivre	55,63	58,98
Etain	8,26	8,22
Plomb, fer, Zinc, antimoine	traces	traces
Résidus	1,87	1,31
	100,00	100,00

Pour avoir des éléments d'étude plus nombreux, j'ai fait analyser à la Monnaie de Paris, un certain nombre de pièces frustes dont voici la teneur en argent (4) :

1. Pièce provenant du trésor d'Auriol (tête casquée) ..... 956 millièmes.
2. Massalia, obole ..... 952 —
3. Imitation de la drachme de Massalia par les peuples des Alpes ..... 658 —
4. Tectosages (croix cantonnée de la hache ; type du n° 3132 ; [fourrée]) ..... 108 — (5)

(1) Je ne sépare pas l'analyse des deux sortes de monnaies, de métaux différents, à cause de l'origine qui leur est commune.

(2) E. Albert Bielz, *Die dakischen Tetradrachmen Siebenbürgens*, Hermannstadt, 1874, pp. 12 et 13.

(3) Voy. la figure, ch. XIX, § VI.

(4) Les opérations d'une analyse complète sont nombreuses et délicates. On ne trouvera dans ce tableau que l'analyse quantitative de l'argent. On se reportera au tableau qui vient ensuite, pour des indications complémentaires.

(5) On se demandera pourquoi j'ai fait analyser des pièces fourrées (nos 4, 7 et 8). Je n'ai reconnu la nature de ces pièces que lorsqu'elles ont été coupées

5. *Arivos-Santonos;* (tête entaillée).....	932	millièmes.
6. *Ateula-Ulatos*.....	922	—
7. *Togirix* [fourrée].....	256	—
8. *Q. Doci Sam. f.* [fourrée].....	262	—
9. Carnutes (5975 ; tête entaillée).....	876	—
10. Incertaine de l'Est (*Kalet.*).....	976	—
11. Trouvaille de Pomarez (Landes).....	896	—
12. Armoricaine semblable à celle de la trouvaille de Jersey (*Atlas*, pl. XXVI, J. 33).....	506	— (1)
13. Division de la pièce précédente.....	225	—
14. Armoricaine, type Osismii (6541 ; sanglier sous l'androcéphale).....	302	—
15. Armoricaine, type Curiosolites (6598 ; sanglier sous l'androcéphale).....	153	—
16. Autre (6703 ; lyre couchée sous l'androcéphale).....	223	—
17. Armoricaine, analogue comme types à la pièce de la trouvaille de Jersey, pl. XXVI, 28, mais de bas métal).....	100	—

Par l'intermédiaire de M. V. Luneau, qui a fort bien compris l'intérêt des recherches concernant le titre des monnaies, j'ai pu obtenir les analyses qualitatives suivantes (2) :

1. Pièce de la trouvaille de Vichy : *cuivre.*

2. Pièce de la trouvaille des Ouldes (Indre-et-Loire) : *cuivre ; étain.*

3. Pièce de la trouvaille de l'Hôtellerie de Flée (Mayenne) : *or ; argent, cuivre.*

4. Pièce d'argent, série *Kaletedou* : *argent*, abondant ; *cuivre*, très petite quantité ; *or*, très petite quantité.

pour l'analyse. Ce fait démontre que nous avons souvent, entre les mains, des monnaies gauloises fourrées, sans que nous puissions soupçonner la supercherie.

(1) On a cité l'analyse de deux pièces qu'on trouve ordinairement dans les îles de la Manche : argent, 0,41 et 177 ; cuivre 841 et 795 ; étain, 116 et 026 ; fer et or, traces (baron de Donop, *Méd. gallo-gaëliques*, p. 24 ; J. Evans, *The Coins of the ancient Britons*, 1864, p. 128).

(2) Exécutées par M. E. Jory, directeur du cabinet d'analyses et d'essais à la droguerie centrale du sud-ouest, à Agen.

5. Pièce d'argent, de la trouvaille de Pomarez (Landes) : *argent*, abondant ; *cuivre* et *or*, très petites quantités.

6. Pièce attribuée aux Curiosolites (n° 6598 ; sanglier sous l'androcéphale) : *cuivre*, abondant ; *argent*, assez abondant ; *or*, petite quantité (1).

7. Autre pièce attribuée aux Curiosolites (n° 6703 ; lyre sous l'androcéphale) : *cuivre*, abondant ; *argent*, assez abondant ; *or*, petite quantité.

8. Exemplaire analogue comme types à celui de la trouvaille de Jersey (Cf. *Atlas*, pl. XXVI, J. 33) ; couleur gris-argent : *argent*, abondant ; *cuivre*, abondant ; *or*, petite quantité.

9. Exemplaire analogue à celui de la trouvaille de Jersey (cf. *Atlas*, pl. XXVI, 28 ; sanglier sous l'androcéphale) ; aspect du cuivre : *argent*, quantité appréciable ; *cuivre* abondant ; *or*, quantité appréciable.

10. Pièce attribuée aux Osismii (n° 6541 ; sanglier sous l'androcéphale à gauche) ; aspect gris noirâtre : *argent*, assez abondant ; *cuivre*, assez abondant ; *or* abondant.

11. Imitation de la drachme de Massalia ; provenant d'une trouvaille faite probablement dans les environs de Côme : *argent* abondant ; *cuivre*, très petite quantité ; *or*, petite quantité.

12. Pièce d'argent *Arivos-Santonos* : *argent*, abondant ; *cuivre*, très petite quantité ; *or*, petite quantité.

Signalons maintenant quelques analyses de pièces de bronze.

La trouvaille de Saint-Marcel (commune de Marseille) a donné des bronzes de Massalia, pesant en moyenne 11 gr. 50, aux types de la tête d'Apollon et du taureau cornupète et dont la composition est celle-ci (2) :

Cuivre	789
Zinc	165
Étain	028
Plomb	012
Argent	006

(1) Cette analyse qualitative des pièces 6, 7, 8, 9 et 10, a été faite avec du métal prélevé sur les témoins des n°s 15, 16, 12, 17, 14 du tableau précédent (analyse quantitative de l'argent).

(2) *Rev. Numism. belge*, 1857, p. 319.

Le zinc, qui entre, en quantité importante, dans cet alliage, provient de la fusion de la calamine avec du minerai de cuivre ou du cuivre métallique (1).

Une analyse d'un bronze de Nemausus a donné : 78 gr. 45 de cuivre, 12 gr. 96 d'étain, 8 gr. 62 de plomb, et des traces de fer et soufre (2). D'autres essais ont donné pour des pièces de Nîmes : 78 gr. 58 et 78 gr. 33 de cuivre; 12 gr. 91 et 13 gr. 01 d'étain; 8 gr. 53 et 8 gr. 71 de plomb (3).

En ce qui concerne les pièces dites en *potin*, on s'est préoccupé de déterminer la nature exacte du métal ainsi dénommé. Déjà le comte de Caylus avait fait analyser des pièces de ce genre, en 1762, par Quevanne, essayeur général des monnaies de France, qui lui communiqua la remarque suivante : « Les pièces qui m'ont été « remises..., ont été fabriquées avec un potin composé de six « parties de cuivre, deux parties de plomb et une partie d'étain; ces « métaux joint au cuivre, en détruisent la ductilité, ce qui fait « qu'elles n'ont pu être fabriquées que par le moule (4) ».

La composition du potin est assez variable, soit qu'elle soit formée de cuivre jaune et de rouge ou d'une sorte de cuivre issu de lavures produites par la fabrication du laiton et auxquelles on mêle du plomb ou de l'étain (5).

Récemment M. Joseph Déchelette a fait analyser (6) le métal de pièces, dites de potin, recueillies au Mont-Beuvray et dont la pro-

(1) Les Anciens ne paraissent pas avoir connu le zinc métallique. Voy. à ce sujet A. Daubrée, *Aperçu*, 1881, p. 31.

(2) Mommsen-Blacas de Witte, *Hist. Monnaie rom.*, t. III, p. 256, n. 1.

(3) H. Willers, dans *Numism. Zeitschrift* de Vienne, t. XXXIV, 1902, p. 125.

(4) Comte de Caylus, *Recueil d'Antiq.*, t. VI, 1764, p. 331. Caylus dit que les pièces dont l'essai a été fait étaient semblables à celles figurées sur la planche CIV de son ouvrage (Pièces au personnage accroupi; au bucrâne; au guerrier tenant un torques et une lance; pièce des Leuci au sanglier; pièces des Senones et des Carnutes).

(5) Littré en fait un mélange de cuivre jaune et de quelques parties de cuivre rouge ou de plomb et d'étain (L'exemple tiré de Mongez contient une erreur). *L'Encyclopédie du* XIXe *siècle* (1872, t. XIX, p. 231) distingue le potin jaune et le potin gris et fait entrer dans ces alliages du cuivre, du zinc, du plomb, de l'étain et du fer.

(6) Analyses faites en partie par M. Boymond, pharmacien à Paris et en partie par le laboratoire de l'École des mines de Saint-Étienne.

venance ordinaire permet de supposer qu'elles représentent une partie du numéraire émis par les Eduens. Les analyses ont donné les résultats suivants (1) :

	(*Atlas*, pl. XVI, 5368 et 5401.)	(*Atlas*, pl. XVI, 5253.)	(*Atlas*, pl. VII, 2935 (2).)	(*Atlas*, pl. VII, 4628; *Segisu*)
Cuivre..	73,420	82,720	81,911	68,065
Étain...	26,580	17,190	17,930	31,935
Argent..	Traces	0,090	0,159 (3)	Traces

Les pièces dont l'analyse précède sont coulées. M. Déchelette a eu l'heureuse idée de faire analyser deux monnaies frappées, qui ont la même provenance et qui appartiennent certainement à la même région.

	(*Atlas*, pl. XVI, 5086)	(*Atlas*, pl. XVI, 5093)
Cuivre.....	81,830	74,500
Étain.....	18,170	25,500
Plomb.....	Traces	Néant.

Il résulte de ce qui précède que l'étain et le cuivre entrent en proportions assez variables dans la composition du métal des pièces coulées aussi bien que des pièces frappées. « Il semblerait que, « pour les unes et les autres, le rapport simple d'une partie d'étain « pour 4 parties de cuivre ait été l'objectif des fondeurs (4) ».

On remarquera que deux des pièces analysées contiennent des traces sensibles d'argent. Les analyses de quelques monnaies, dites de *potin*, que j'ai fait faire, démontre que la présence de l'argent est constante dans les pièces de ce métal. Ainsi pour des bronzes des Leuci (9078), elle varie de 2 millièmes à 5 (métal plus noir); 3 millièmes (Meldi, 7606); 4 millièmes (Pièce avec personnage

(1) *R. N.*, 1899, pp. 169-172.

(2) L'attribution de cette pièce aux Allobroges, donnée par le *Catalogue* du Cabinet de France et par l'*Atlas* n'est plus acceptable. Cf. *R. N.*, 1899, p. 142.

(3) Je ne tiens pas compte d'une analyse enregistrée par M. Déchelette (*loc. cit.*, p. 169), parce qu'elle a été faite d'après un lingot composé d'un exemplaire de chacune des pièces précédentes. Ces monnaies appartiennent certainement à des émissions différentes; on ne saurait donc les confondre.

(4) J. Déchelette, dans *R. N.*, 1899, p. 170.

tenant un torques). Mais des monnaies frappées contiennent aussi de l'argent. Ainsi un bronze de Nemausus en a 2 millièmes et un *Germanus* en contient 1 millième (1).

Il est probable que cet argent provient de minerais dont l'imperfection des procédés métallurgiques ne permettait pas un traitement complet. On peut en dire autant pour les traces de plomb.

Disons, en passant qu'on connaît quelques exemplaires en plomb de monnaies gauloises (2). Ce sont des singularités auxquelles il n'y a pas lieu, je crois, d'attacher une grande importance. Il est possible que les exemplaires de ce genre soient des monnaies fausses du temps. Dans la même catégorie il faut sans doute ranger une pièce de terre cuite conservée dans la collection Saulcy (3).

La fausseté est évidente pour diverses pièces de la collection Saulcy, qui sont en argent ou en billon doré, et dont la dorure paraît ancienne (4).

Quant à l'existence d'une monnaie de verre chez les Gaulois, elle reposerait sur une découverte trop imparfaitement connue pour que je puisse faire fonds de ce qui a été publié à ce sujet (5).

L'étain a servi exceptionnellement pour des monnaies bre-

(1) Les fragments de ces monnaies, témoins des analyses, sont conservés dans ma collection.

(2) E. Lambert, *Essai*, II, p. 67, pl. I, 24 (Musée de Rouen); Achille Deville, *Mém. sur des médailles gauloises de plomb*, dans *R. N.*, 1846, pp. 165-167, 2 fig. (Pièces au type des Senones et avec quadrupède déformé). Cf. un plomb au type à la croix (A. Duchalais, *Descr.*, 1846, p. 103, pl. I, 12; cf. *R. N.*, 1866, p. 394, pl. XV, 26, et *Cat. B. N.*, 3181 et 3415). On connaît aussi deux petites pièces de plomb portant la roue de Massalia (*Cat. B. N.*, 674 et 675). Peghoux possédait un *Cicedubri-Epad* frappé sur un flan de plomb avec le revers seul (*Essai sur les mon. des Arverni*, p. 59).

(3) Tête de loup; ℞ Pégase, 3 gr. 85. *Cat. B. N.*, 4264.

(4) Pièces attribuées au Remi, *Cat.*, 8031 et 8036; quarts de statères des Namnètes ou des Andecavi, *Cat.*, 6734 et 6754.

(5) L. Dancoisne, *A-t-il existé des monnaies de verre chez les Gaulois, spécialement chez les Gallo-Belges*, dans *Congrès scient. de France*, 20e série, à Arras, en 1853, t. II, pp. 374-377. On aurait trouvé, en 1851, à Fresnicourt, entre Arras et Béthune, deux monnaies gauloises de bronze (cheval et branche; M. des Atrébates?) associées à une pièce de verre représentent un cheval, galopant à gauche, au-dessus duquel étaient un croissant et un segment de rouelle. Al. Hermand a reproduit le dessin de cette monnaie (?) de verre; *Numism. gallo-belge*, 1864, pp. 107 et 166, pl. VIII, 95.

tonnes (1), qui étaient peut-être fabriquées par des particuliers.

IV. Revenons maintenant aux analyses que nous avons énumérées, et examinons s'il est possible d'en tirer des conclusions. On remarquera que les pièces de Ledringhem et de Pierregot, bien qu'appartenant à la même époque, sont de titres assez différents. Les monnaies d'or de l'île de Bretagne comme celles de Ledringhem et celles des Pictons (trésor de Poitiers) contiennent de l'argent et du cuivre, en notables proportions (2).

L'argent des pièces de Goutrens (type au sanglier; type à la croix cantonnée de cercles de feuilles avec point au centre) est presque pur. On s'explique la faveur de la pièce *Kalet* (attribuée aux Éduens par Saulcy), répandue dans tout l'Est de la Gaule, quand on en considère le titre élevé. Les *Togirix* qui circulaient en même temps que les *Q. Doci Sam. f.*, sont souvent fourrés, sans que l'aspect extérieur permette de reconnaître cette anomalie. Sont à peu près du même titre les *Arivos* et les *Ateula*, qui paraissent en effet contemporains.

Les monnaies informes de Pomarez devraient, d'après leur titre élevé, remonter à une époque plus ancienne que celle des Élusates (même région).

La proportion élevée de l'or dans les pièces du pont de La Chaloire me porte à croire, que ces monnaies étaient peut-être des divisions de statère. Les petites pièces des Carnutes à la tête casquée sont, d'après leur titre, fort anciennes.

Quant aux armoricaines, on peut voir aussi, d'après les analyses de la trouvaille de Bédée et celles que j'ai fournies, que le titre d'argent paraît s'abaisser en même temps que le type se déforme.

Il convient de remarquer que l'or existe dans diverses monnaies frappées sur des points différents de la Gaule. C'est sans doute par

(1) J. Evans, *The coins of the ancient Britons*, 1864, pl. H, 9. — On en a trouvé au camp du Mount Caburn; *Archæologia*, t. XLVI, 1881, p. 495, XXV, 61-63.

(2) Il y a cependant des pièces des Pictons d'un titre encore plus bas. *Rev. des provinces de l'Ouest*, t. II, 1854-1855, p. 332. — Il est remarquable que les trois métaux sont aussi associés, dans les tombes de Hallstatt. L'or, analysé par M. de Fellenberg, était composé ainsi : *or*, 73,78; *argent* 11,06; *cuivre*, 15,16 (Voy. *Matériaux hist. de l'homme*, t. I, 1864-65, p. 212).

suite de procédés d'affinage assez rudimentaires (1) que l'or figure dans des pièces qui n'ont sûrement eu cours que comme monnaie d'argent (nos 4, 5, 11, 12, du tableau de l'analyse qualitative). Mais, dans les monnaies armoricaines, l'or, quelquefois assez abondant, a été incorporé dans l'alliage, certainement à dessein. Il est évident que beaucoup de ces pièces, à l'état neuf, devaient avoir l'apparence de véritables statères d'or (et de divisions du statère).

Les analyses deviendront, à l'avenir, une base nécessaire au classement chronologique des monnaies gauloises; mais je restreins cette manière de voir aux monnaies d'or et d'argent, les seules dont la valeur intrinsèque soit modifiée d'une manière sensible par les événements économiques (2).

On a remarqué depuis longtemps que les monnaies d'or étaient réparties inégalement sur la surface du sol gaulois. Ainsi le midi de la Gaule, malgré les mines si riches des Tarbelli et les réserves d'or des Tolosates (3), n'a pas de monnaies d'or, tandis que le Centre et le Nord ont débuté certainement par frapper ce métal. Charles Robert a vu très nettement la raison de cette anomalie dans des causes économiques dépendant du commerce (4).

L'Aquitaine ne se servait que de monnaies d'argent, sans doute parce que son commerce se faisait presque entièrement avec la presqu'île ibérique. Or, Strabon a pris soin de nous avertir que les Aquitains ressemblaient davantage aux Ibères (5) et ce renseignement fournit l'explication d'un fait qui, au premier abord, pourrait paraître singulier. Les Ibères n'ont, en effet, jamais frappé de monnaies d'or.

(1) Cf. plus haut pour l'argent.

(2) On a pensé que la quantité plus ou moins grande d'étain, contenue dans les monnaies éduennes, était peut-être en rapport avec des périodes de trouble. On supposait pour cela que la Gaule était tributaire de la Bretagne et de l'Espagne, pour l'étain (*R. N.*, 1899, p. 171-172). Mais l'étain des monnaies éduennes pouvait venir simplement du pays des Lemovices ou des gisements de l'Allier.

(3) Strabon, IV, II, 1, et IV, 1, 13.

(4) *Annuaire Soc. Num.*, t. V, 1877-1881, p. 265. — Cf. E. Babelon, *Origines de la Monnaie*, 1897, p. 275, et *Traité des m. gr. et rom.*, 1901, t. I, c. 786.

(5) Strabon, IV, 1, 1, et IV, 1, 13.

CHAPITRE IV

FABRICATION DES MONNAIES

I. Procédés monétaires; flans. — II. Monnaies fourrées et dentelées. — III. Coins. — IV. Moules. — V. Poids des monnaies. — VI. Remarques sur ces poids; utilité des pesées pour le classement des monnaies.

I. Les Gaulois gardaient les métaux précieux en lingots; on en a trouvé à Courcoury (Charente-Infér.), au Plessis-Grimoult (Calvados), à Tayac (Gironde), à Goutrens (Aveyron) (1), à Retère (Creuse) (2), à Saint-Babel (Puy-de-Dôme) (3). On a découvert aussi des bijoux d'or avec des monnaies (4), mais on ne peut assurer qu'ils étaient destinés à être convertis en monnaies (5). Il est bien plus vraisemblable que ces bijoux ont été cachés, avec le numéraire, dans une période de troubles. Ces cachettes ont le même caractère que celles de la Gaule, sous la domination romaine, dont beaucoup comprenaient également des bijoux (6).

(1) Voy. ces noms dans mon inventaire de trésors.

(2) J.-F. Bonnafoux, *Archéologie*, dans *Mém. Soc. sc. nat. et antiq. Creuse*, t. I (Bulletin de 1842), p. 12 (Lingot d'or pur, triangulaire, de 863 gr.; fac-similé au musée de Guéret).

(3) Barres d'or associées à des bracelets; *L'Anthropologie*, t. IX, 1898, p. 358.

(4) A Frasnes-lez-Buissemal (Belgique); à Tayac.

(5) Je ne puis donc accepter comme prouvée l'assertion suivante : « Des « monnayeurs suivaient leurs armées, toujours prêts à transformer en flans les « colliers d'or et à ouvrer les flans en pièces figurées ». (C. Jullian, *Vercingétorix*, 1901, p. 51).

(6) Voy. mon livre sur *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, 1900, nos 233, 297, 300, 315, 318, 319, 433, 434, 501, 579, etc.

Il est probable que les Gaulois prirent aux Grecs les procédés de la fabrication de la monnaie. F. de Saulcy a supposé que des esclaves grecs avaient aidé les Gaulois dans la frappe de leurs monnaies et que le déclin de l'art monétaire avait commencé après la disparition de ces initiateurs (1). Il est possible que cette hypothèse renferme quelque part de vérité; mais il ne faudrait pas croire que les Celtes étaient complètement privés d'intelligence artistique et inhabiles au travail des métaux. Ce que nous savons de la civilisation des Celtes des vallées du Pô et du Danube et des restes qu'ils nous ont laissés (2), autorise bien à penser que ceux de la Gaule proprement dite étaient aptes à profiter du contact de Massalia, la principale ville commerçante du pays, intermédiaire de la culture grecque de l'Italie méridionale, plus encore qu'initiatrice elle-même.

Il n'est pas douteux que les Massaliètes coulaient d'abord les flans de leurs monnaies. On croirait même qu'ils se sont servi de pièces sans type, car on a trouvé des rondelles de cuivre, fort minces, non frappées, de deux et trois centimètres de diamètre, au Castelar, près de Cadenet (3). Les Gaulois ont fait de même, et l'on a recueilli des flans d'or, du poids exact des statères contemporains, à Tayac (4) et dans l'enceinte de Pommiers (Aisne) (5), deux flans de bronze, au Mont-César (Oise) (6); et enfin à Stradonic (Bohème), on a trouvé un certain nombre de flans d'argent de petit module, sans empreinte (7). Il est intéressant de remarquer que le mélange des pièces frappées et non frappées a été constaté aussi en Etrurie (8).

(1) *Comptes Rendus Soc. fr. de Num.*, 1869, pp. 89-90. C'est une explication analogue à celle qu'on a donné pour le monnayage de Carthage.

(2) Alex. Bertrand et Salomon Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1894, in-8°.

(3) A. Sagnier, *Le Castelar près Cadenet*, Avignon, 1884, p. 7, note (= *Mém. Acad. de Vaucluse*, t. III, 1884, p. 19).

(4) Voy. le n° 95 de mon inventaire des trésors; 73 flans de 7 gr. 60.

(5) Un flan de 7 gr. 61, en or bas. *R. N.*, 1899, p. 262, n° 45, pl. VI, 10.

(6) A. de Barthélemy, dans *Rev. Archéol.*, 1881, I, pl. VII, 54.

(7) J. Déchelette, *Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte*, Mâcon, 1901, gr. in-8°, p. 10.

(8) Dans le trésor de Volterra, il y avait trois rondelles d'argent sans empreinte (Gamurrini, dans *Periodico di Numism.*, t. IV, p. 208, et VI, p. 52).

Pour l'or, les lingots de Tayac ont été étudiés d'une manière particulière par M. Emile Lalanne. L'un de ces lingots, composé de fils d'or chauffés et martelés, aurait fourni la matière première pour la fabrication des flans. Ceux-ci, épais, auraient été fondus à l'aide du chalumeau et du charbon de chêne, procédé primitif que semble indiquer un gros globule, qui occupe à peu près la moitié de la surface (1).

Pour la série des monnaies gauloises dites « à la croix » (*Pl. III*, 7), il semble qu'on ait usé d'un autre procédé. On aurait aplati des lingots d'argent sur une enclume, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits à l'épaisseur voulue, puis à l'aide de cisailles, les flans auraient été coupés dans le lingot (2). Il est certain, en effet, que de nombreuses pièces de cette série présentent un flan irrégulier, à bords taillés en biseau, dont les arêtes ne peuvent être expliquées que par l'opération précitée. Mais ce procédé est resté local, pour ainsi dire. La plupart des flans de monnaies gauloises sont coulés (3).

On a dit que les flans des monnaies arvernes surtout étaient en forme de pastilles, convexes pour le côté de la tête et plates pour le revers ; et que cette disposition était cause du glissement du coin, qui produisait des types incomplets (4).

II. Les Gaulois avaient une habileté assez grande en métallurgie pour commettre la supercherie des monnaies *fourrées*, si connue pour les monnaies grecques et romaines (5). On connaît des

A Chiusi, on a recueilli un flan d'or dont le poids correspond à une subdivision du statère d'or de Phocée (*Periodico*, t. VI, p. 64, pl. III, 10). Cf. A. Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, t. Ier, 1904, p. 37.

(1) *Remarques sur des monnaies gauloises trouvées dans le sud-ouest de la France*, dans *Congrès intern. de Numism.*, Paris, 1900, p. 87, fig.

(2) Vicomte Fr. de Saint-Remy, dans le *Congrès scient. de France*, 40e s. à Rodez, en 1874, t. II, pp. 60 et s. Opinion adoptée par Léon Lacroix, dans *Rev. belge de Num.*, 1880, pp. 92 et s.

(3) On a trouvé à Corent un creuset dont je parle plus loin. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye en possède un autre contenant du cuivre (?) fondu, qui a peut-être été trouvé dans le département de l'Eure-et-Loir, avec des monnaies gauloises (*Rev. Archéol.*, 1867, t. XV, p. 347).

(4) A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1884, p. 359.

(5) On a donné plusieurs explications de la technique des monnaies fourrées. La meilleure paraît être celle qu'a proposée récemment M. Matteo Piccione (*Le Monete suberate*, Rome, 1903. in-8°; cf. *Bollettino di Numism.*, t. I, 1903,

pièces gauloises appartenant à diverses séries, dont la surface seule est formée d'une mince feuille de métal précieux, et dont le centre est généralement en cuivre. Citons, comme exemples, un statère des Aulerci Cenomani (*Cat. B. N.*, 6870); de nombreux exemplaires de la série *Kaletedou* (8204, 8236, 8301), de la série au cavalier (5718, 5760, 5797, 5861, 5930), des Volcæ Arecomici (2629, 2631), de la série « à la croix » (2983, 2987, 3042, 3142, 3176, 3468), de *Vepotal* (1), des Bituriges (*Cat. B. N.*, 4119-20), des Namnètes (2), des Arverni (*Cat. B. N.*, 3748, 3783, 3792, 3831, 4011, 4032), des Segusiavi (4626), des Ædui (4847, quart de statère; 5033, 5043, 5125, 5139, 5167, 5170, 5240, argent), des Sequani (5356 et 5333, 5460, 5473, 5484), de Togirix (5551), des Carnutes (5956, quart de statère), des Helvetii (9354), de la série armoricaine (3), et de Bretagne (4). Toutes ces pièces sont naturellement plus légères que les monnaies normales. M. A. Changarnier possède un *Criciru* au Pégase qui est d'or fourré de cuivre. Les statères avec l'oiseau au-dessus du cheval (Pictones?) ont souvent une âme de cuivre (Col. Changarnier, Blanchet, etc.). Quelquefois l'âme de la pièce est de plomb (Statère au type déformé de Philippe; Musée des Antiq. nationales, à Saint-Germain-en-Laye), ou en fer, comme on le voit dans un *Ateula-Ulatos* (5), et dans un bronze de Nemausus (*Cat. B. N.*, 2854) (6).

Nous savons du reste que les Gaulois étaient renommés pour les travaux de placage (7).

p. 41). Un flan de cuivre, placé entre deux feuilles d'argent et chauffé à blanc, aurait été recouvert par l'argent entré en fusion. Cf. M. Bahrfeldt, dans *Berliner Münzblätter*, 1904, p. 443 (= *Antike Münztechnik*, Berlin, 1903, p. 13).

(1) Coll. de la Soc. des antiq. de Normandie; E. Lambert, *Essai*, I, p. 143, pl. X, 6; cf. p. 28.

(2). Cf. A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 237.

(3) E. Lambert, *loc. cit.*, pp. 29 et 131, pl. VI, 9; Cf. p. 125, pl. IV, 3. Cf. *Cat. B. N.*, 6526.

(4) J. Evans, *The coins of the ancient Britons*, 1864, pp. 44, 85-86, 102 et 114. Les pièces fourrées sont nombreuses pour les monnaies d'or d'Addedomaros, Dubnovellaunus et Cunobelinus, et pour celles d'argent de Tasciovanus.

(5) R. Forrer, *Eine antike gefälschte gallische Münze*, dans *Antiqua*, 1888, p. 13, pl. II, 8.

(6) Les bronzes fourrés de fer de l'époque romaine sont fréquents. On en a trouvé plusieurs dans la Mayenne.

(7) Voy. A. Héron de Villefosse, *Les Antiquités d'Entrain*, 1879, p. 11, note

Jusqu'à ce jour on n'a pas signalé de monnaies gauloises, dentelées comme les deniers *serrati* de la République romaine (1). Cette lacune est comblée maintenant, car j'ai entre les mains une pièce d'argent dont le pourtour présente des dents intentionnelles, peu marquées, mais certaines et qui ne résultent pas de l'éclatement de la bordure du flan, au moment de la frappe. Sur cette pièce, qui est à la légende ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, les dents paraissent avoir été faites avant la frappe du flan. Nous ne devons pas nous étonner que les monnayeurs gaulois aient atteint à un degré d'habileté comparable à celui des ouvriers romains. Copiant les types, ils ont aussi copié les procédés, autant qu'ils l'ont pu. Les graveurs de monnaies gauloises ont donné de nombreuses preuves d'habileté; et si leur éducation artistique n'est pas toujours égale à celles des artistes romains, il faut cependant reconnaître que beaucoup de monnaies celtiques ont une belle allure.

Comme exemple d'habileté, on peut citer une pièce d'argent de *Roveca* dont l'inscription est composée de lettres extrêmement fines, disposées dans un cartouche rectangulaire (2).

III. Les coins gaulois sont rares, mais nous en connaissons cependant plusieurs.

C'est d'abord celui trouvé près de l'amphithéâtre d'Avenches (Suisse), qui est formé d'un morceau rond de fer, dans lequel est incrusté un disque de bronze portant gravée en creux une tête imitée de celle du statère de Philippe et qui correspond à un type fréquent en Suisse (cf. *Atlas*, pl. XXXVI, 8932) (3).

(Extr. de l'*Histoire d'Entrain*, par l'abbé Baudiau). Cf. Dr Galy, *L'Art du placage et de l'étamage chez les Gaulois*, dans *Bull. Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. I, 1874, p. 236.

(1) Sur la technique encore mal connue des deniers *serrati*, voy. M. Bahrfeldt, dans *Antike Münztechnik*, Berlin, 1903, pp. 8-13. Cf. E. Babelon, *Traité des m. grecques et rom.*, 1901, t. Ier, c. 619 à 623 et *passim*.

(2) A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 253, pl. II, 17.

(3) H. Meyer dans *Anzeiger für schweiz. Geschichte und Alterthumskunde*, 1862, n° 4, p. 72; du même, *Beschreibung der in der Schweiz Aufgefundenen gallischen Münzen*, Zurich, 1863, pp. III et IV, fig.; *Archæological Journal*, t. XIX, p. 253; J. Evans, *The Coins of the anc. Britons*, 1864, p. 43; A. de Barthélemy, dans *Rev. Archéol.*, 1867, t. XV, p. 348, fig.; A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1884, p. 361, fig.; R. Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande* (1901), p. 31, fig. 56; E. Babelon, *Traité des m. gr. et*

Un coin conique portant un cheval à droite et au dessous trois lignes de points a été trouvé sur le plateau de Corent (commune de Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme) (1), où exista un important oppidum, si riche en monnaies gauloises.

Un deuxième coin, en forme de bouton, muni d'une tige, a été recueilli à Corent, en 1845, dans des ruines, avec un creuset en grès arénacé qui contenait encore du métal pour les flans (2). Le coin présente très nettement l'empreinte d'un cheval (ithyphallique), avec au dessous, une rouelle, et, au dessus un large poignard (3). Ce type correspond exactement à celui de pièces d'argent classées ordinairement aux Bituriges Cubi.

Fig. 1.

A peu de distance du camp de Sainte-Germaine, près de Bar-sur-Aube, on a trouvé un coin conique, en bronze, représentant un cheval accompagné des lettres TOCIR (4). C'est le revers des pièces si communes de Togirix, qui appartiennent probablement aux Sequani. Enfin le Musée de Grenoble possède un coin de bronze au type de pièces d'argent attribuées aux Volcæ Arecomici (*Fig. 1*) (5).

rom., t. I, 1901, c. 907. — Le coin est conservé à la Bibliothèque de la ville d'Avenches.

(1) A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 348, fig. Ce coin, recueilli à Corent, en 1856, est égaré aujourd'hui.

(2) C'est du moins ce qu'on a dit (P. Mathieu, *R. N.*, 1845, p. 250). Mais il aurait fallu signaler la nature de ce métal, qui devait être de l'argent, car les pièces semblables à l'empreinte du coin n'existent qu'en ce métal.

(3) *R.N.*, 1845, p. 250; A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 349, fig.; A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 236 (pense que ce coin était destiné à la fonte); E. Babelon, *loc. cit.*, c. 907. — Le coin a été donné par F. de Saulcy au Musée des Antiq. Nationales (n° 12273).

(4) Anc. coll. Marcilly, aujourd'hui au Cabinet de France. *Bull. Soc. Antiq. France*, 1860, p. 44; A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 350, fig. grossie; *Dict. Archéol. Gaule*, t. I, p. 122; E. Babelon et A. Blanchet, *Cat. des bronzes de la Bibl. nat.*, n° 2395, fig.; E. Babelon, *Traité*, I, c. 908, fig.

(5) G. Vallier, dans *Découverte de m. gaul. à Moirans*, Grenoble, 1879, pl.

Il est donc bien certain que les Gaulois ont employé des coins pour fabriquer beaucoup de leurs monnaies. Mais il est probable que ces instruments différaient dans leur forme. Ainsi, on a dit, avec toute apparence de raison, que les brisures si fréquentes sur le pourtour des bronzes arvernes résultent probablement du mauvais alliage du métal et du défaut de concavité du coin du droit, par rapport au flan coulé (1).

D'après l'aspect des pièces d'argent des Élusates, provenant du trésor de Laujuzan, on peut croire que le coin du droit était concave et celui du revers convexe, car beaucoup de ces monnaies sont *scyphates*, c'est-à-dire en forme de cupules. On peut faire la même remarque pour des monnaies d'or des Bituriges (série *Abudos*), des Parisii, des Morini, et des Helvetii. Cette disposition avait évidemment été adoptée pour empêcher le glissement des coins, qui devait se produire fréquemment puisqu'il fallait plusieurs coups pour frapper les monnaies (2).

On a remarqué que la plupart des pièces d'argent à la croix, provenant de la trouvaille de Cuzance (Lot) et attribuées aux Cadurci, portaient d'un côté un type confus. On a pensé d'abord qu'il s'agissait de monnaies surfrappées seulement d'un seul côté et dont le revers porterait des restes des types primitifs (3). La véritable explication est celle de Léon Lacroix (4). La plupart des

fig. 24; A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1884, p. 362, fig.; E. Babelon, *Traité*, t. I, c. 908.

(1) A. Changarnier, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1884, p. 359.

(2) Dans une même région on peut rencontrer des spécimens de fabrique différente. Ainsi un exemplaire de *Criciro* en bronze (type du Pégase avec l'aile arrondie) est frappé sur flan plat, alors que ces pièces sont généralement sur flan concave (O. Vauvillé, dans *R. N.*, 1886, p. 202). De même la majorité des pièces d'argent *Sequanoiotuos* sont frappées sur des flans épais irréguliers et de petite dimension; mais on en voit d'autres avec des flans très larges et plats (Remarque de F. de Saulcy, d'après la trouvaille de la Villeneuve-au-Roi).

(3) A. de Barthélemy, dans *Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. de la Corrèze*, t. I, 1879, p. 489; L. Maxe-Werly, *Note sur une nouvelle série de m. « à la croix »*, 1879, p. 7 (Extr. de la *Rev. belge de Num.*). Ces deux auteurs ont ensuite admis l'explication de Léon Lacroix.

(4) *Bull. Soc. sc. histor. et archéol. de la Corrèze*, t. II, 1880, pp. 713-715. Cf. du même, *Nouvelles observ. sur les m. à la croix de Cuzance*, p. 4 (Extr. de la *Rev. belge de Num.*, 1880).

monnaies de Cuzance ont été frappées d'un seul côté, sur une enclume de fer ou de bronze. Le monnayeur, travaillant en hâte, ne s'attardait pas à couvrir exactement, avec le coin, les flans qui ont à peine un centimètre de diamètre. Il en résultait que le coin débordait et que les monnaies ne recevaient que les trois quarts, les deux tiers, ou même seulement la moitié de l'empreinte. Le flan étant très mince, la partie du coin qui débordait, atteignait l'enclume elle-même et y imprimait une partie du type. La surface de l'enclume fut bientôt couverte d'empreintes partielles en relief, entremêlées et se troublant les unes les autres. Il en résulta que les flans d'argent, placés ensuite sur la surface de l'enclume y prenaient, en creux, au moment de la frappe, les empreintes enchevêtrées. La preuve que cette explication est la véritable peut être obtenue facilement. En examinant un certain nombre de monnaies de la trouvaille de Cuzance, on est arrivé à distinguer, dans ce revers si brouillé, tous les éléments du type du droit, croissants, haches, « upsilons », etc. De plus, les flans des pièces étaient certainement neufs, car l'empreinte de la croix est très nette; il ne doit pas y avoir eu de type antérieur. Enfin, un certain nombre de pièces de la trouvaille sont frappées avec deux coins et celui du revers représente divers symboles, triangle, croissants, etc. (1).

Des procédés de fabrication que je viens d'exposer, il faut rapprocher ceux des monnaies celtiques de la trouvaille de Nadasd (Hongrie). Les pièces d'or de cette provenance, d'un poids assez régulier, présentent des protubérances qui ne ressemblent guère à un type voulu. Voici l'explication que M. Edmond Gohl en a donnée (2). L'ouvrier plaçait les flans sur une surface relativement peu résistante (enclume de bronze ou de plomb allié à quelque autre métal). Puis, avec le coin supérieur, il frappait sur les flans globuleux, qui s'aplatissaient et formaient une dépression sur l'enclume. Ensuite, les flans, placés sans doute encore chauds dans la dite dépression, en recevaient une empreinte irrégulière en forme de bosse. En effet, sur plusieurs exemplaires provenant du même trésor, on distingue nettement des superpositions de bosses,

(1) Ces types épars sont évidemment des restes déformés d'une tête.

(2) *Bulletin intern. de Numismatique*, t. Ier, 1902, pp. 3-4. Cf. *Archaeologiai Ertesitö*, 1901, pp. 351-359 et 403-421 (en magyar).

qui n'ont pas de relation logique entre elles. La frappe des pièces n'est pas douteuse, car elles présentent des traces du rayonnement caractéristique, et du reste, les droits et les revers sont placés de diverses manières, relativement les uns aux autres, ce qui exclut l'hypothèse d'une fabrication par moules.

Duchalais avait remarqué, dans la trouvaille de Bazoches, une quinzaine de pièces portant d'un côté une empreinte parfaitement nette (sans trace de surfrappe) et, de l'autre côté deux moitiés d'empreintes, laissant vide le centre de la pièce. Il émit l'hypothèse que certains coins avaient reçu plusieurs types, gravés côte à côte (1).

C'est un système qui donnerait en effet une assez bonne explication des pièces précitées, et l'on a pu y avoir recours pour des émissions urgentes. Mais jusqu'ici, rien n'est venu apporter de preuve à l'appui de cette hypothèse.

En général, les flans sont trop petits par rapport aux coins et les types sont incomplets très fréquemment. Il y a cependant des exceptions. Ainsi le ℞ du bronze *Snia* (exemplaire 6377 du Cabinet de France) est frappé avec un coin très petit dont la circonférence est nettement marquée sur le flan par une dépression (2).

Les monnaies gauloises ont presque toujours un type au droit et un au ℞. Même pour les statères des Morini, il y a peut-être eu un coin pour le droit qui paraît lisse (3).

Les surfrappes survenues pendant la frappe sont fréquentes sur les monnaies gauloises, comme sur les romaines. Par exemple, une pièce d'argent d'Orcetirix (4813 du Cabinet de France) porte sur chaque face une partie du type qui devrait former le côté opposé.

Les pièces incuses (4) portant en creux, d'un côté, le type qui est en relief sur l'autre face, sont aussi communes que dans le monnayage de la République romaine.

(1) *R. N.*, 1840, pp. 176 et 177; pl. XII, 2 (exemple de pièce ainsi frappée). C'est évidemment à cet article que Lelewel a emprunté, sans le dire, ce qu'il a écrit sur la multiplicité des types gravés sur chaque coin (*Type Gaulois*, p. 364). J'ai constaté le même fait sur des pièces d'*Andecom* et des Bituriges.

(2) Le même fait peut être constaté sur un exemplaire du même bronze (mais de coin différent), conservé dans la collection de M. Changarnier.

(3) Voy. plus haut pour les monnaies d'argent attribuées aux Cadurci. — Certaines pièces du Cabinet de France, décrites comme ayant un côté lisse (nos 2348, 4392, 10289) ont en réalité un type informe.

(4) Produites par la superposition d'un flan sur une pièce déjà frappée.

IV. Nous avons vu plus haut que les flans des monnaies gauloises étaient généralement obtenus au moyen de la fonte. On remarque même souvent sur la tranche des monnaies, des protubérances ou languettes, généralement au nombre de deux, qui nous renseignent déjà sur la méthode employée. Les flans étaient coulés par bande ou chapelet, dans des moules de terre ou de schiste ardoisier probablement (1), puis séparés les uns des autres au moyen de cisailles (2). C'est le procédé employé, encore au XIXe siècle, pour les monnaies marocaines (au type du pentagramme et avec la date en travers du champ). Non seulement ces témoins de la fonte sont visibles sur la tranche des bronzes massaliètes, mais je puis même affirmer que le procédé avait été emprunté à la Sicile (3). Ainsi un bronze de Syracuse, conservé au Cabinet de France (n° 1535 des cartons de Sicile. Tête à gauche : ℞ ΣΥΡΑ, dauphin et pétoncle), présente les deux témoins de la fonte par bande de flans, et l'une des languettes dépasse même la tranche de trois millimètres. Ce mode de fabrication des flans amena tout naturellement une transformation dans le monnayage. A une époque de décadence, et dans des moments où ils disposaient de peu de temps, les Gaulois furent amenés tout naturellement à couler immédiatement les monnaies et à supprimer ainsi les coins dont la gravure exigeait de l'habileté et du temps. Il est possible que le métal, — je parle du bronze, — composé d'une manière peu homogène et souvent cassant, soit devenu aussi une cause déterminante du changement de procédé (4).

En tout cas, la nouvelle fabrication, spéciale aux monnaies de bronze (métal appelé communément *potin* ; voy. le chapitre précédent), a été employée dans de nombreuses régions de la Gaule,

(1) On connaît des moules en terre cuite pour des monnaies de l'Empire romain et des moules en schiste ardoisier pour les tessères de plomb de la même époque.

(2) A. Hermand (*Num. gallo-belge*, 1864, p. 107) a déjà fait remarquer que ces flans étaient coulés dans des moules dont ils sortaient attachés les uns aux autres en forme de chapelet. Cf. H. de La Tour, dans *R. N.*, 1894, pp. 29-30 (t. à p., pp. 18 et 19).

(3) Cf. à ce sujet M. Bahrfeldt, *Antike Münztechnik*, Berlin, 1903, p. 4.

(4) Cf. Renet et Berton, *Le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain (Oise)*, 1879, p. 51.

aussi bien chez les peuples de l'Est qu'au centre et même dans le Midi (Petits bronzes dits au T) (1). L'aspect des monnaies, l'absence du rayonnement caractéristique et de l'éclatement des flans, démontrent qu'il s'agit bien de monnaies coulées. On a du reste signalé la trouvaille de plusieurs monnaies de ce genre, qui tenaient encore les unes aux autres (2). Des moules de terre cuite, recueillis au Châté de Boviolles, portaient les types des pièces des Leuci au sanglier, bronzes si communs dans cette localité (3).

Signalons une anomalie très curieuse. Des bronzes coulés des Ædui portent en creux les légendes **SEGISV** et **ALAVCOS**. Il fallait pour obtenir ces lettres en creux les inscrire en relief dans le moule. Cette difficulté a peut-être été résolue au moyen de lettres mobiles (4). En tout cas, on doit croire que le monnayeur, auteur de cette innovation, avait remarqué que les légendes en relief s'usaient rapidement. C'est une preuve d'ingéniosité digne d'être signalée.

Des monnaies de l'île de Bretagne ont été sans doute coulées dans des moules de bois dont le grain est apparent. Sir John Evans a même obtenu des pièces, qui ont le même aspect que ces monnaies antiques, en se servant de morceaux de chêne et en chauffant au rouge le modèle qui brûle le bois en creux et produit ainsi le moule (5).

(1) Le procédé est resté en usage pendant longtemps pour les monnaies de bronze. Cf. A. Colson, *Monnaies romaines de bronze coulées dans les Gaules*, dans *R. N.*, 1854, p. 107.

(2) Trouvaille de Buxières (Aube); Le Clert, *Musée de Troyes, Monnaies gauloises*, 1897, pp. 23 et 92.

(3) Lettre du comte de Widranges, 11 janvier 1868. M. de Widranges avait donné un de ces moules à M. Denis, de Commercy. Voy. L. Maxe-Werly, *Études sur les m. antiques rec. au Châtel de Boviolles de 1802 à 1874*, p. 51. — Il faut se garder d'accepter comme gaulois les moules publiés par M. Fr. Pérot (*Notice sur deux moules à fondre les m.* [gauloises], dans *Bull. Soc. émulation de l'Allier*, t. XVII, 1886, pp. 575-586). Il s'agit de moules d'ornements du moyen âge.

(4) Bien que l'emploi des caractères mobiles par les Romains ait été nié (*C. I. L.*, t. XV, p. 3), plusieurs bagues portent des inscriptions en creux, qui paraissent avoir été obtenues par ce moyen (H. Thédenat, dans *Comptes rendus Acad. Inscriptions et B.-L.*, 1901, p. 150; Cf. *Rev. épigraphique*, 1902, n° 1468).

(5) Sir John Evans, *On a method of casting coins in use among the ancient*

Il ne paraît pas que les Gaulois aient laissé des essais monétaires. Mais je suis tenté de ranger dans cette catégorie un bronze de Massalia, au type du taureau, qui est frappé sur un flan plus large de huit millimètres que les coins (*Atlas*, pl. IV, 1936).

V. On ne saurait douter que les Gaulois ont eu des mesures de longueur particulières, la lieue par exemple (1). Mais, en ce qui concerne les étalons monétaires, ils sont restés tributaires des Grecs et des Romains, comme pour les types et les procédés. Du moins les poids des monnaies d'or les plus anciennes se rapportent évidemment au poids du statère d'or grec, même quand ce poids est affaibli.

C'est du reste un principe, admis aussi bien pour les monnaies gauloises que pour celles de tous les temps, que le poids va généralement en diminuant quand le système monétaire reste le même (2).

Les Bituriges seuls paraissent avoir eu, à une époque tardive, des divisions répondant à un statère divisé en six parties. En effet, on connaît des pièces, de types semblables, correspondant à l'unité, au tiers et au sixième.

Voici des tableaux permettant d'embrasser les variations de poids de diverses monnaies d'or et d'argent.

Poids de monnaies d'or gauloises (3).

Statères.

Arverni? *or pur* et bon style : 7 gr. 34 à 8 gr. 50 (*Cat. B. N.*, 3614-28; 3652; *R. N.*, 1858, p. 289).

Britons, dans *Num. Chron.*, t. XVII, 1854-55, p. 18 et 19. Cf. du même, *The Coins of the ancient Britons, Supplement*, 1890, p. 484. — Les monnaies en question sont précisément des pièces avec tête et quadrupède déformé, analogues à celles de Gaule, aux mêmes types.

(1) M. Aurès a conclu aussi à l'existence d'une coudée de 0 m. 54 de longueur, divisée en 20 pouces, et d'un pied de 0 m. 324, divisé en 12 pouces (*Rev. Archéol.*, 1870-71, p. 82 ; à propos des dimensions des murs de Bibracte).

(2) J. Lelewel, *Type gaulois*, p. 288.

(3) Pour plus de détails sur les trouvailles indiquées, voyez mon *Inventaire* spécial. — M. Changarnier a publié un tableau analogue dans l'*Annuaire. Soc. Num.*, en 1884. J'ai pris dans ce tableau quelques poids des pièces de la collection de M. Changarnier.

Arverni? *bon or* et bon style : 8 gr. 42 (*Cat. B. N.*, 3429, classé aux Tectosages).

Arverni? *or pur :* 8 gr. 41 (Ch. Robert, *Descr.*, p. 40).

Arverni? *bon or* (triskèle et foudre) : 7 gr. 82 (*Ibid.*, p. 40).

Vercingétorix, *or pâle :* 7 gr. 40 à 7 gr. 48 (*Cat. B. N.*, 3772-80).

Trouvaille de Pionsat (Puy-de-Dôme) : 7 gr. 32 à 7 gr. 61.

Arverni : **ATAV** (Trouvaille de Pionsat) : 7 gr. 35 (*Cat. B. N.*, 3723).

Trouvaille de Chevenet (Loire) : 7 gr. 33 à 7 gr. 65.

Trouvaille d'Orcines (Puy-de-Dôme), statères de la dernière époque : 7 gr. 20.

Arverni ; **CAMVLO** : 7 g. 35 (*Cat. B. N.*, 3727).

Arverni ; **SIINO** (Pionsat) : 7 gr. 42 (*Cat. B. N.*, 3751).

Arverni ; **CAS** : 7 gr. 32 à 7 gr. 47 (*Cat. B. N.*, 3761 à 3768 ; M. Changarnier en possède un de 7 gr. 43).

Arverni ; **OMONDON** : 7 gr. 40 (*Cat. B. N.*, 3760)

Lemovices (Philippes déformés), *bon or :* 7 gr. 56 à 8 gr. 32 (*Cat. B. N.*, 4538-4543).

Salassi (légendes diverses) ; *bon or :* 7 gr. 12 à 7 gr. 30.

Mandubii (attr. aux —) : 7 gr. 41 à 7 gr. 56 (*Cat. B. N.*, 5278 à 5282).

Ædui (?) *or pur :* 8 gr. 25 et 8 gr. 35 (*Cat. B. Nat.*, 4832 et 4837).

Ædui, *or pâle :* 7 gr. 20 (*Cat. B. N.*, 4843).

Ambarri (attr. très douteuse) : 7 gr. 95 à 8 gr. 05 (*Rev. Archéol.*, 1868, I, p. 222, et *Cat. B. N.*, 5315).

Andes (?) : 7 gr. 42 (Coll. Changarnier).

Lingones (?) *or pur :* 8 gr. 50 (Coll. Changarnier).

Séquani, *or jaune :* 7 gr. 42 et 7 gr. 75 (*Art gaul.*, 2e partie, p. 22, et *Cat. B. N.*, 5318).

Bituriges, *or rouge :* 7 gr. 20 (Coll. Changarnier).

Bituriges ; **ABVDOS**, *or pâle :* 6 gr. 78 à 6 gr. 92 (*Cat. B. N.*, 4146-53).

Bituriges ; **ABVCATOS**, *or pâle :* 6 gr. 72 à 6 gr. 92 (*Ibid.*, 4172-74).

Bituriges ; **SOLIMA**, *or pâle :* 6 gr. 77 et 7 gr. 05 (*Ibid.*, 4196-97).

Trouvaille du Chastellier (Loir-et-Cher) ; Bituriges : 7 gr. 74 à 7 gr. 79.

Parisii, *or pâle :* 6 gr. 67 à 7 gr. 60 (*Cat. B. N.*, 7777-90).

Meldi (ROVECA) ; *or pâle :* 5 gr. 72, 5 gr. 75 (*Cat. B. N.*, 7631-32).

Suessiones (CRICIRV) ; *or pâle :* 5 gr. 85 à 5 gr. 92 (*Ibid.*, 7941-45).

Leuci (?) or bas : 7 gr. 70 à 7 gr. 75 (*Ibid.*: 9014-9016).

Bellovaci, *or pâle :* 7 gr. 20, 7 gr. 63 (*Cat. B. N.*, 7877-78 ; *Art gaul.*, pl. 34).

Trouvaille de Sainte-Preuve (Aisne): 7 gr. à 7 gr. 50.

Trouvaille de Maincy (Seine-et-Marne): 7 gr. 10.

Nervii (type à l'œil), *or pâle :* 6 gr. à 6 gr. 21.

Nervii, pièces où l'œil est remplacé par des cercles concentriques : 6 gr. à 6 gr. 05.

Nervii (? VIROS) ; 5 gr. 62 à 5 gr. 70.

Atrebates (?) type ancien, *bon or:* 7 gr. 58 à 8 gr. 10 (*Cat. B. N.*, 8586-89).

Atrebates (uniface) *bon or :* 6 gr. 25 à 6 gr. 66.

Atrebates, *or pâle* : 5 gr. 73 à 6 gr.

Atrebates, *or bas* : 5 gr. 47 à 5 gr. 79.

Trouvaille de Guignicourt-Variscourt (Aisne) : 6 gr. 20, poids moyen.

Trouvaille de Pierregot (Somme): 6 gr. 50, poids moyen.

Trouvaille de Ledringhem (Nord), *mauvais or rougeâtre:* 6 gr., poids moyen.

Trouvaille d'Aubigny (Pas-de-Calais), pièces à l'epsilon : 5 gr. 80 à 6 gr. 25.

Morini (uniface): 5 gr. 55 à 6 gr. 33 (*Cat. B. N.*, 8703 à 8721).

Treveri ou Belgique (ΠΟΤΤΙΝΑ), *or pâle:* 5 gr. 36 à 5 gr. 58.

Treveri ou Belgique (LVCOTIO) : 5 gr. 40.

Carnutes, *bon or:* 7 gr. 32 à 7 gr. 50 (*Cat. B. N.*, 5945 à 5948).

Carnutes, *or bas et rouge :* 6 gr. 85 à 7 gr. 31 (*Ibid.*, 5951-53; 6068).

Carnutes, ΙΚΑΒΑΛΛ ; *or bas et rouge :* 7 gr. 11 (*Cat. B. N.*, 5957).

Trouvaille de Craon (Mayenne), *or pâle :* 7 gr. 97 et 8 gr. 20.

Aulerci-Cenomani, *bon or :* 7 gr. 85.

Aulerci-Diablintes, *or bas:* 6 gr. 85 (*Cat. B. N.*, 6487).

Redones, *or pâle:* 7 gr. 97 et 8 gr. 11 (*Cat. B. N.*, 6756-57).

Namnetes ? Trouvaille de Candé ou la Potherie (Maine-et-Loire), *or pâle :* 7 gr. 40 à 7 gr. 50.

Namnetes ou Venetes (1), *bon or :* 7 gr. 78 (Ch. Robert, *Descr.*).

Armoricains, *bon or :* 8 gr. 06. (*Art. gaulois*, 2e partie, n° 39).

Bajocasses, *or pâle :* 7 gr. 96 (*Ibid.*, 1re partie, pl. 49).

Corisopites (?) 7 gr. 75 (*Art gaul.*, pl. 39).

Trouvaille de Creniat-sur-Yen (Finistère), *or rouge :* 6 gr. 78.

Osismii, *or blanc :* 6 gr. 71 à 6 gr. 90 et 5 gr. 80 (*Ibid.*, pl. 51 ; *Cat. B. N.*, 6504).

Pictones, *or vert :* 5 gr. 90 (*Art gaul.*, pl. 41).

Pictones (main sous l'androcéphale), *or bas :* 5 gr. 96 à 7 gr. 06 ; la plupart pèsent plus de 6 gr. (*Cat. B. N.*, 4393-4412).

Santones (S A), *or bas et rouge :* 5 gr. 90 (*Art gaul.*, pl. 41).

Ile de Bretagne : 5 gr. 51 à 5 gr. 83 (*Cat. B. N.*, 9497 et s.).

« Regenbogenschüsselchen » :

— Trouvaille de Podmokl (Bohême), *bon or :* 7 gr. 80.

— Trouvailles de Gagers et d'Irsching (Bavière), *bon or* : 6 gr. 90 à 7 gr. 70.

— Trouvaille de Stradonic (Bohême), *bon or :* 7 gr. 20.

— Trouvaille de Doberna Rettye, *bon or :* 6 gr. à 6 gr. 70.

— Trouvaille de Deutsch-Jahrendorf, *bon or :* 6 gr. 50.

— Statères avec *Biatec :* 6 gr. 44 à 6 gr. 51.

— Trouvaille de Fribourg-en-Brisgau, *bon or :* 7 gr. 10 à 7 gr. 80.

— Trouvaille de Marburg (Nassau), *bon or :* 7 gr. 25 à 7 gr. 50.

— Trouvaille de Courcoury (France), *bon or :* 7 gr. 25 à 7 gr. 30.

— Trouvaille de Nádasd (Hongrie), *bon or :* 7 gr. 34 à 7 gr. 55.

— Trouvaille de Nagy-Biszterecz (Hongrie), *or jaune verdâtre* ou *rougeâtre :* 5 gr. 20 à 5 gr. 43.

Nord de l'Italie ; ATVLLOS, *bon or :* 7 gr. 30 (*R. N.*, 1869, pl. I, 1).

Statères de Moravie, *bon or :* 8 gr. 30.

(1) C'est le type où la tête de bon style est entourée de quatre petites têtes et d'un support très ouvragé ; classé aux Aulerci Cenomani dans le *Cat. B. N.*, 6679.

Statères d'argent allié d'or ou d'étain et de cuivre.

Armoricains : 6 gr. 80 (*Art gaul.*, pl. 31).
— 6 gr. 40 (*Ibid.*, pl. 41 ; Le Méné).
— (Abrincatui ?) 6 gr. 37 à 7 gr. 33 (*Cat. B. N.*, 6813-6817).

Armoricains (Osismii ?) 6 gr. 25 et 6 gr. 55 (*Art gaul.*, pl. 42 ; *Cat. B. N.*, 6539 ; Morlaix).

Armoricains (Unelli ?) : 5 gr. 70 (*Ibid.*, pl. 63, Avranches).

Armoricains (Coriosolites ?) : 6 gr. 20 à 6 gr. 55 (*Cat. B. N.*, 6593-6625, Avranches).

Armoricains : 6 gr. 50, 4 gr. 80 (*Ibid.*, pl. 25, Jersey).

Trouvaille de Merdrignac (Côtes-du-Nord) : 6 à 7 gr.

Trouvaille de l'Hôtellerie de Flée (Maine-et-Loire) : 6 gr. 60 à 6 gr. 70.

Demi-statères d'or.

Bajocasses, *bon or :* 4 gr. à 4 gr. 20 (*Cat. B. N.*, 6948 ; *Art gaul.*, pl. 4).

Bajocasses, *or pâle :* 4 gr. 12 et 4 gr. 13 (*Cat. B. N.*, 6953 ; *Art g.*, pl. 100 et 11).

Unelli : 3 gr. 31, 3 gr. 61, 3 gr. 95 et 4 gr. 21 (*Cat. B. N.*, 6934-35 ; 6937-38).

Ambiani : 4 gr., 4 gr. 08 à 4 gr. 13 (*Cat. B. N.*, 8389, 8380-83).

Bellovaci, *or pâle :* 3 gr. 75 à 4 gr. 4 (*Cat. B. N.*, 7895-98).

Carnutes (℞ Aigle), *or pâle :* 3 gr. 60 à 3 gr. 73 (*Ibid.*, 6069 ; 6074-76).

Bituriges (Trouvaille du Chastellier, Loir-et-Cher) : 4 gr. 13.

Aulerci Eburovices, *or pâle :* 3 gr. 20, 3 gr. 35 à 4 gr. 02 (*Cat. B. N.*, 7015-19).

Tiers de statère.

Bituriges (type *Abudos* et *Abucatos :* trouvaille de Moulins, Indre) ; *or pâle* : 2 gr. 30, 2 gr. 50 ; — 2 gr. 22 (*Cat. B. N.*, 4175).

Quarts de statère.

Helvetii, *or*: 1 gr. 65 à 2 gr. 2 (*Cat. B. N.*, 9308-21) (1).

Helvetii, *electrum:* 2 gr., 2 gr. 20 (Coll. Changarnier).

Ædui (?) *bon or:* 1 gr. 96 à 2 gr. 10 (*Cat. B. N.*, 4834-36).

Sequani, *or pâle* (tête cornue) : 1 gr. 75 à 2 gr. (*Ibid.*, 5319-28).

Arverni (?) *bon or:* 1 gr. 85 à 2 gr. 12 (*Ibid.*, 3630-3651).

Arverni (?) *or pâle:* 1 gr. 82, 1 gr. 90 (*Ibid.*, 3670-71).

Lemovices, *bon or:* 1 gr. 90 et 1 gr. 92 (*Cat. B. N.*, 4544-45).

Mediomatrici, *or pâle:* 1 gr. 41 à 1 gr. 80 (*Ibid.*, 8937-41).

Mediomatrici (type tête de Janus) : 1 gr. 90 (*Art gaul.*, 2e partie, p. 99).

Namnètes, *bon or:* 2 gr. 12, 2 gr. 15 (*Art gaul.*, pl. 45; *Cat. B. N.*, 6721).

Andecavi, *or pâle:* 1 gr. 86 (*Ibid.*, 6724-25).

Andecavi, *mauvais alliage*: 1 gr. 25 à 1 gr. 70 (*Cat. B. N.*, 6733, 6745-54).

Trouvaille de La Faucille (Maine-et-Loire) : 1 gr. 50.

Aulerci Diablintes (?) : 1 gr. 85 (*Art gaul.*, 2e partie, p. 11 et 40).

Aulerci Cenomani, *or pâle:* 1 gr. 73 à 1 gr. 90 (*Cat. B. N.*, 6838-42, 6851, 6874).

Corisopites (?) *or bas et rouge:* 1 gr. 55 à 1 gr. 59 (*Cat. B. N.*, 6580-84).

Bajocasses ou Viducasses : 1 gr. 67, 2 gr. 06 et 2 gr. 10 (*Cat. B. N.*, 6949 ; *Art g.*, pl. 49 et 100).

Ambarri (attr. très douteuse): 2 gr. 03 (*Cat. B. N.*, 5317).

Carnutes, *bon or:* 1 gr. 79, 1 gr. 82 (*Ibid.*, 5950, 6060).

Carnutes, *or bas:* 1 gr. 60 et 1 gr. 66 (*Ibid.*, 5954-55).

Trouvaille du Chastellier (Loir-et-Cher); Bituriges : 1 gr. 91.

Unelli : 1 gr. 83 à 2 gr. 11 (*Cat. B. N.*, 6932, 6940).

Redones: 1 gr. 85 à 1 gr. 99 (*Cat. B. N.*, 6763, 6758-60).

Osismii, *or*: 1 gr. 61 à 1 gr. 95 (*Cat. B. N.*, 6505, 6520).

Osismii, *mauvais alliage:* 1 gr. 46 à 1 gr. 66 (*Ibid.*, 6513, 6543).

Série au griffon, *bon or:* 1 gr. 72 à 2 gr. 14 (*Cat. B. N.*, 4600-4617).

(1) Un exemplaire du Cab. de France (9311) ne pèse que 1 gr. 26.

Ambiani : 1 gr. 85 à 2 gr. 06 (*Cat. B. N.*, 8384-8391).
Bellovaci : 1 gr. 80 à 1 gr. 97 (*Cat. B. N.*, 7879-93).
Leuci (?) : 1 gr. 88 (*Ibid.*, 9017).
Ile de Bretagne : 1 gr. 35 (*Ibid.*, 9505).

Sixièmes de statère.

Bituriges (type *Abudos* et *Abucatos:* trouvaille de Moulins, Indre), *or pâle* : 1 gr.

Huitièmes de statère.

Carnutes (℞ Aigle), *or pâle :* 0 gr. 75 à 0 gr. 92 (*Cat. B. N.*, 6070 à 6073).
Redones (?) *mauvais alliage :* 0 gr. 57 à 0 gr. 82 (*Ibid.*, 6796-6803).

POIDS DE MONNAIES D'ARGENT (1).

Massalia ; drachme ancienne : 3 gr. 73 à 3 gr. 85.
Massalia ; drachme récente : 2 gr. 73 à 2 gr. 80.
Massalia ; obole : 0 gr. 53 à 0 gr. 71.
Massalia ; hémiobole : 0 gr. 29 à 0 gr. 36.
Massalia ; tartemorion : 0 gr. 14 à 0 gr. 17.
Trouvaille de Breith ou Bridiers (Creuse) : 3 gr. 82 à 4 gr. 52.
Volcæ Arecomici ? (VOL) : 2 gr. 13 à 2 gr. 40.
Volcæ ; obole au type massaliète : 0 gr. 47 à 0 gr. 55.
Volcæ Tectosages ; drachmes anciennes : 3 gr. 62.
Volcæ Tectosages ; drachmes récentes : 1 gr. 75.
Volcæ Tectosages ; obole : 0 gr. 47 à 0 gr. 52.
Volcæ Tectosages ; hémiobole ? : 0 gr. 20 à 0 gr. 26.
Trouvaille d'Uzech-les-Oules (Lot) : 4 gr. 55 à 4 gr. 73.
Trouvaille de Saint-Caprais (Dordogne) : 3 gr. 75.
Trouvaille de Béziers : 3 gr. 50 à 4 gr. 70 ?
Trouvaille de l'Isle de Noé (Gers) : 3 gr. 20 à 3 gr. 50.
Trouvaille dite de Capdenac (Lot) : 3 gr. 15 à 3 gr. 30.

(1) Je ne donne pas les références au *Cat. de la B. Nat.*, pour ne pas surcharger ce tableau.

Trouvaille de Saint-Etienne-des-Landes (Dordogne) : 3 gr. 31.
Trouvaille de Pinsaguel (Haute-Garonne) : 3 gr.
Trouvaille de Saint-Sauveur (Gironde) : 2 gr. 67.
Trouvaille de Castelnau (Gers) : 2 gr. 70?
Trouvaille de Blaye (Gironde) : 2 gr. 61, 2 gr. 65.
Trouvaille de Sérignan (Hérault) : 2 gr. 50.
Trouvaille de Vinaigre (Hérault) : 2 gr. à 2 gr. 28.
Trouvaille de Goutrens (Aveyron) : 2 gr. 22.
Trouvaille de Cuzance (Lot) : 1 gr. 30.
Trouvaille d'Eyres (Landes) : 2 gr. 62 à 3 gr. 32.
Trouvaille de Pomarez (Landes) : 2 gr. 80 à 3 gr. 53.
Trouvaille de Laujuzan (Gers), monnaies des Elusates : 2 gr. 30 à 3 gr. 45.
Elusates ; obole : 0 gr. 40.
Cadurci ; obole au cheval : 0 gr. 38 à 0 gr. 39.
Arverni ; *Epasnactus :* 2 gr. 10 à 2 gr. 40.
— *Pictilos :* 2 gr. 25 à 2 gr. 35.
Bituriges Cubi : 1 gr. 70 à 2 gr.
— *Cambotre :* 1 gr. 85 à 2 gr. 01.
— *Cam :* 1 gr. 82 à 1 gr. 90.
Trouvaille de Buxeuil (Indre) : 3 gr. 30.
Trouvaille de Charnizay (Indre-et-Loire) : 3 gr. à 3 gr. 85.
Pictones ; *Durat Iulios ;* 1 gr. 37 à 2 gr.
— *Vepotal :* 1 gr. 42 à 1 gr. 92.
Santonos : 1 gr. 62 à 1 gr. 95.
Nercod : 1 gr. 87 à 1 gr. 92.
Diarilos : 1 gr. 57.
Segusiaus-Arus : 1 gr. 74 à 1 gr. 95.
Orcetirix Atpili f : 1 gr. 70 à 2 gr. 05.
Orcitirix-Coios : 1 gr. 67 à 1 gr. 88.
Orcetir-Eduis : 1 gr. 79 à 2 gr. 05.
Diasulos : 1 gr. 44 à 2 gr.
Litavicos : 1 gr. 72 à 2 gr. 02.
Sequani : 1 gr. 85 à 2 gr. 02.
Q. Doci Sam. f : 1 gr. 72 à 2 gr. 15.
Carnutes (tête casquée) : 1 gr. 05 à 1 gr. 21.
Carnutes (division) : 0 gr. 58.
Trouvaille de la Chaloire (Angers) : 0 gr. 30 à 0 gr. 55.

Série au Cavalier : *Brico-Coma :* 2 gr. à 2 gr. 22.

— *Ambillos-Eburo :* 1 gr. 95 à 2 gr. 19.

— *Durnacus-Auscrocus* et *Durnacus-Donnus :* 1 gr. 61 à 2 gr. 05.

Allobroges ? (Hippocampe à gauche). Poids moyen (pesée de G. Vallier) : 2 gr. 27.

Allobroges ? (Hippocampe à droite). Poids moyen (G. Vallier) : 2 gr. 30.

Caledu-Senodon : 1 gr. 66 à 2 gr. 05.

Ateula-Ulatos : 1 gr. 56 à 1 gr. 90.

Esvios (tr. de Jersey) : 0 gr. 47.

Viducasses (?) : 2 gr. 96.

Meldi, *Roveca :* 2 gr. 26 à 2 gr. 32.

— *Pennoovindos :* 2 gr. 45 à 2 gr. 85.

Suessiones, *Criciru :* 2 gr. à 2 gr. 32.

Nide-Alabrodeos : 2 gr. 30 à 2 gr. 57.

Incertaines de l'Est (groupe *Kaletedou*) : 1 gr. 30 à 2 gr. 10.

Carmanos-Comios : 1 gr. 50 à 1 gr. 83.

Anna-Roveci : 1 gr. 13 à 1 gr. 66.

Leuci ? *Solima :* 1 gr. 55 à 1 gr. 98.

Helvetii (pièces au rameau) : 1 gr. 40 à 1 gr. 82.

— *Ninno-Mauc :* 1 gr. 47 à 1 gr. 75.

Vindélicie ; 1 gr. 40 à 1 gr. 74.

Treveri : 1 gr. 45 à 2 gr. 75.

Ile de Bretagne : 0 gr. 89 à 1 gr. 45.

Gaulois du Danube : Trouvaille de Lemberg (Doberna-Rettye), tétradachmes : 10 gr. 50.

— Trouvaille d'Eiss-sur-la-Drave (Carinthie) ; tétradrachmes : 10 gr. 17 à 10 gr. 26.

— Même trouvaille ; douzièmes : 0 gr. 69 à 0 gr. 79.

— Trouvailles de Pressburg, Deutsch-Jahrendorf, Parndorf et Simmering (Autriche), tétradrachmes : 17 gr. 30.

— Mêmes trouvailles; divisions : 6 gr. à 6 gr. 50.

— Mêmes trouvailles; divisions : 2 gr. 27 à 2 gr. 50.

Trouvaille de Galishegy (Hongrie), tétradrachmes ; divisions de 3 gr. 30.

Trouvaille d'Aranyos-Medgyes (Hongrie) : 9 gr. 56, 10 gr. 30.

Trouvailles de Transylvanie : 10 gr. à 13 gr. 50.

Trouvaille de Chantenay (*Nièvre*) (1). Poids moyen des monnaies, d'après F. de Saulcy :

Durnacos-Auscro : 1 gr. 91.
Durnacus Donnus : 1 gr. 93.
Donnus-Esianni : 1 gr. 92.
Toutes les variétés d'*Orgetirix :* 1 gr. 80 à 1 gr. 82.
Eduennes anépigraphes *:* 1 gr. 81.
Série à la légende KAA : 1 gr. 86.
Anorbo-Dubnorix : 1 gr. 86.
Dubnorix-Dubnocov (à l'étendard) : 1 gr. 82.
Dubnorix-Dubnocov (à la tête coupée) : 1 gr. 87.
Q. Doci Sam f : 1 gr. 80.
Togirix : 1 gr. 80.
Imioci : 1 gr. 80.
Epomed (deux têtes accolées) : 2 gr. 35.
Sequanoiotuos (très usées) : 1 gr. 86.
Segusiaus-Arus (bien conservées) : 1 gr. 82.
Lucios : 1 gr. 84.
Vepotal : 1 gr. 88.
Agedomapatis : 1 gr. 85.
Diasulos : 1 gr. 80 à 1 gr. 86.
Durat-Iulios : 1 gr. 80 et 1 gr. 95.
Santonos et *Arivos-Santonos :* 1 gr. 84, 1 gr. 88.
Ateula-Ulatos : 1 gr. 80.
Bituriges (branche au-dessus du cheval) : 1 gr. 80.
Bituriges; *Cam* (très usé) : 1 gr. 55 ;
Bituriges (épée au-dessus du cheval : 1 gr. 80.
Bituriges (sanglier) : 1 gr. 80.
Solima : 1 gr. 90.
Litavicos : 1 gr. 90.

Trouvaille de La Villeneuve-au-Roi (*Haute-Marne*). Poids moyen des monnaies d'après F. de Saulcy :

Eduennes anépigraphes (annelet centré sous le cheval) : 1 gr. 90.
Eduennes (Lyre sous le cheval) : 2 gr.

(1) Dépôt enfoui vers 36 av. J.-C.

Anorbos-Dubnorix : 1 gr. 93.
Kaletedou (très usées) : 1 gr. 84 à 1 gr. 88.
Kal (roue sous le cheval) : 1 gr. 90.
Kaledou : 1 gr. 80.
Sequanoiotuos : 1 gr. 92.
Q. Doci Sam. f : 1 gr. 93.
Togirix : 1 gr. 95.
Solima (bien conservées) : 1 gr. 91.
Diasulos : 1 gr. 85 à 1 gr. 94.

VI. Il est visible que les plus anciennes monnaies d'or gauloises, les meilleures au double point de vue de l'aloi et du style, sont des copies du statère de Philippe II de Macédoine, aussi bien pour le poids que pour les types. En effet, le poids normal du statère macédonien est de 8 gr. 60 ; or les plus anciens statères gaulois, attribués aux Arverni, atteignent 8 gr. 50, de même que le statère attribué par M. Changarnier aux Lingones. D'autres pièces classées aux Ædui et aux Lemovices atteignent 8 gr. 35 et 8 gr. 32. En général les monnaies de bon or sont aussi les plus lourdes, à l'exception des statères des Redones, que je considère comme les plus anciens de ce peuple et qui, en or pâle, pèsent cependant jusqu'à 8 gr. 11. De même, les grandes pièces des Parisii et des Bellovaci, en or pâle, atteignent jusqu'à 7 gr. 60 et 7 gr. 63.

Mais, en général, je le répète, le poids et le titre sont en relation directe et constante. On en a une preuve certaine dans la succession des nombreux statères qu'on peut attribuer aux Atrebates, et qui, en tout cas, doivent être localisés avec certitude entre la Somme et l'Escaut. Celles de ces pièces où l'or paraît le meilleur atteignent 6 gr. 25 à 6 gr. 66 ; celles où l'or prédomine encore à l'argent pèsent de 6 gr. 05 à 6 gr. 25 ; celles où l'argent prédomine au contraire ne pèsent que 5 gr. 73 à 6 gr ; enfin les statères d'un mauvais alliage, qui contient sûrement une forte proportion de cuivre, ont un poids variant de 5 gr. 47 à 5 gr. 79 au maximum (1).

On peut faire la même observation pour les monnaies armori-

(1) Voy. Al. Hermand, *Numismatique gallo-belge*, Bruxelles, 1864, pp. 137 et 138.

caines (1). Après les pièces d'or, d'assez bon aloi, attribuées aux Bajocasses, aux Namnetes ou Venetes et aux Corisopites, et dont le poids s'élève jusqu'à 7 gr. 75, 7 gr. 96 et même 8 gr. 06, on a cette nombreuse série d'un mauvais métal (or ou étain, argent et cuivre) dont le poids varie généralement de 6 à 7 gr. et dépasse exceptionnellement 7 gr. (2).

Les Gaulois ont émis des demi-statères en petit nombre et des quarts de statères en grande quantité, dont les poids sont en rapport exact avec celui des statères correspondants. Il faut naturellement tenir compte de l'usure qui n'est pas toujours facilement appréciable ; et, d'autre part, l'exactitude rigoureuse n'ayant presque jamais existé dans la pesée des flans, chez les Anciens, il s'ensuit qu'il ne faut pas chercher des divisions monétaires correspondant absolument à l'unité. Ajoutez à ces remarques que nous ne pouvons jamais assurer formellement qu'un demi ou quart de statère est de la même émission que le statère connu de nous. Pendant trois siècles, durée approximative du monnayage gaulois, les émissions ont été nécessairement nombreuses, et l'on comprendra aisément que les musées et les collections n'aient pas encore réuni des spécimens de toutes les monnaies de la Gaule (3).

Mais il est facile de voir que la loi, établie plus haut pour les statères, vaut également pour les divisions. Ainsi, les demi-statères de bon or, attribués aux Bajocasses, sont les plus lourds, tandis que ceux des Carnutes et des Aulerci Eburovices, en or pâle, probablement très allié d'argent, sont respectivement de 3 gr. 60 à 3 gr. 73, et de 3 gr. 20 à 4 gr. 02 (ce dernier poids fourni par un seul exemplaire).

Il en est de même pour les quarts de statère. Ainsi ceux des Namnetes, de bon or, ont un poids qui correspond au quart du statère grec de 8 gr. 60, tandis que les quarts de statère qu'on peut attribuer aux Andecavi sont en or pâle, pesant 1 gr. 86, puis

(1) P. Lemière a déjà fait remarquer l'avilissement progressif du métal dans cette série (*Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 232).

(2) *Cat. B. N.*, 6815, 7 gr. 33 ; cf. 6657, 6810, 6959, etc.

(3) On est déjà étonné de la quantité de variétés de monnaies gauloises que renferment les musées et les collections particulières. Cf. Ch. Robert dans *Rev. Archéol.*, 1885, t. II, p. 325.

ensuite en mauvais alliage et d'un poids variant de 1 gr. 25 à 1 gr. 70.

On n'a pas encore signalé de huitièmes de statère dans la série gauloise. Je dois donc expliquer les raisons qui m'amènent à introduire dans le tableau, donné plus haut, cette nouvelle division monétaire.

Des pièces d'or pâle, portant au revers un aigle et qui peuvent être classées aux Carnutes, autant pour la provenance ordinaire que pour la ressemblance avec des bronzes trouvés fréquemment sur le territoire du même peuple, ont été considérées comme des demi-statères à cause du poids, 3 gr. 60 à 3 gr. 73, beaucoup trop élevé pour des quarts de statère. Or à côté de ces pièces on peut en placer de beaucoup plus petites dont les exemplaires, conservés au Cabinet de France, pèsent 0 gr. 75, 0 gr. 83, 0 gr. 85 et 0 gr. 92. Ces trois derniers poids surtout donnent un rapport suffisamment exact avec les poids des pièces plus lourdes, puisque le quart de 3 gr. 60 et de 3 gr. 73 serait 0 gr. 90 et 0 gr. 93. On peut donc considérer comme des divisions de statère toutes les pièces d'or portant un aigle, qui seraient ainsi des demis et des huitièmes.

Si l'on repoussait cette explication, il faudrait admettre que les pièces de 3 gr. 73 sont des statères très affaiblis, et les pièces plus petites, des quarts. Mais cela est peu vraisemblable, car les Carnutes auraient sans doute préféré abaisser l'aloi beaucoup plus que le poids, se conformant en cela aux habitudes des peuples qui les environnaient (1).

D'autre part, sous la rubrique *Redones*, on trouve au Cabinet de France de petites pièces, de mauvais alliage (6796 à 6803), portant une roue sous l'androcéphale au revers et qui pèsent 0 gr. 70, 0 gr. 82, 0 gr. 67, 0 gr. 75, 0 gr. 77, 0 gr. 70, 0 gr. 57 et 0 gr. 41. Si nous négligeons les deux dernières pesées pour cause de conservation défectueuse, nous pourrons, en multipliant les autres chiffres par 8, obtenir un statère dont le poids variera de 5 gr. 36 à 6 gr. 56. Or le poids des statères, de métal analogue, avec le

(1) Remarquons que toutes les divisions précitées existent dans le monnayage d'or d'Alexandre le Grand.

même différent, varie de 6 gr. 12 à 6 gr. 95 et descend même à 5 gr. 62 (*Cat. B. N.*, 6770 à 6795).

L'étude des poids des monnaies d'argent conduit à un résultat semblable à celui des pièces d'or en ce qui regarde la relation de l'abaissement du poids avec la décadence monétaire. Toutefois la question est compliquée par la diversité des types, par le nombre des étalons imités et surtout par les différences de poids qui existent entre des exemplaires de types presque semblables (1). Je dis « presque semblables », car, pour les monnaies gauloises, plus encore que pour les autres monnaies antiques, on trouve fort rarement deux pièces identiquement pareilles.

Il est certain que les lourdes drachmes d'Emporiæ et de Rhoda ont été introduites par le commerce d'Ibérie en Gaule et imitées dans les contrées correspondant au Languedoc et au Limousin : les trouvailles de Bridiers et d'Uzech-les-Oules tendent à le prouver. Les drachmes anciennes des Volcæ Tectosages, se rattachent sans doute à ce système, bien qu'elles aient déjà un poids affaibli qui autoriserait à les rapprocher aussi du poids de la drachme ancienne de Massalia (Voy. le tableau). D'ailleurs, à l'époque où les Volcæ Tectosages commencèrent à monnayer, le numéraire massaliète devait nécessairement étendre son influence sur le sud-ouest de la Gaule. En effet, il convient de remarquer que les Volcæ Tectosages ont adopté l'obole du monnayage massaliète, qui n'existe pas dans la série des monnaies d'Emporiæ et de Rhoda. L'examen des poids des petites pièces cataloguées jusqu'à ce jour comme oboles, pour Massalia, permet de reconnaître des divisions plus petites, pesant seulement 0 gr. 29 à 0 gr. 36 (*Cat. B. N.*, 763, 766, 770, 776-777), et dans lesquelles je crois pouvoir reconnaître des hémi-oboles. En effet, bien que le poids des oboles de Massalia soit peu constant, il semble difficile d'admettre que l'obole ait pu être abaissée aussi fortement. Or nous constatons dans la série des monnaies classées aux Volcæ Tectosages la présence de petites divisions ne pesant que 0 gr. 20 à 0 gr. 26 (*Cat. B. N.*, 3379, 3386, 3389, 3391, 3396, 3403), qui paraissent correspondre à des hémioboles. Du reste en admettant même que ces petites pièces

(1) Je ne parle pas ici des pièces dégénérées, dont une des caractéristiques est précisément l'abaissement des poids.

sont précisément l'obole de la drachme affaiblie des Tectosages, il restera toujours l'obole pour former le trait d'union entre le monnayage de ce peuple et celui de Massalia.

On peut avoir une idée des difficultés auxquelles nous nous heurtons, dans l'étude des poids des monnaies d'argent, quand on saura que des monnaies du trésor de Laujuzan (imitations probables de la drachme d'Emporiæ), ont des poids variant entre 2 gr. 70 et 3 gr. 45, pour des exemplaires de conservation parfaite. Les monnaies de la trouvaille de Charnizay varient de 3 gr. à 3 gr. 85, et même pour les petites pièces du pont de La Chaloire (1), la différence est considérable, puisqu'on a, comme poids extrêmes, 0 gr. 30 et 0 gr. 55.

L'étude des trouvailles nous apporte des renseignements utiles au point de vue de la circulation monétaire en nous montrant la réunion de pièces de types différents, mais de poids sensiblement égal. Il suffit, par exemple de comparer l'énumération des monnaies des trouvailles de Chantenay et de La Villeneuve-au-Roi, pour voir quelles sont les espèces contemporaines. On remarque immédiatement que les pièces à la légende *Epomeduos* appartiennent à un autre système, plus lourd, apparenté peut-être à celui des pièces d'argent arvernes de *Pictilos* et d'*Epasnactus*. F. de Saulcy a tiré de la comparaison des deux trouvailles des conclusions qui ne sont pas toutes également solides et que je signale ici simplement comme des bases de recherches ultérieures. Les monnaies de *Q. Doci Sam. f.* seraient contemporaines de celles de Dubnorix; les pièces du chef séquane *Togirix* seraient les plus récentes de la trouvaille de La Villeneuve-au-Roi; les monnaies de *Diasulos* seraient contemporaines de celles de *Togirix* (2); les pièces de *Dubnorix-Anorbos* seraient plus anciennes que celles de *Dubnorix-Dubnocov* (3). Tout en admettant que les *Togirix* sont postérieurs aux *Q. Doci*, F. de Saulcy croit que ces deux noms appartiennent au même personnage (4). Enfin les *Q. Doci* seraient

(1) En admettant que ces petites pièces, qui contiennent de l'or, puissent être classées parmi les espèces d'argent.

(2) F. de Saulcy, *Lettres*, p. 237.

(3) *Ibid.*, p. 241; conclusion contraire à celle donnée antérieurement à propos de la trouvaille de Chantenay.

(4) *Ibid.*, p. 250 et 252.

postérieurs aux pièces *Sequanoiotuos*, qui elles-mêmes seraient un peu plus anciennes que les *Anorbos-Dubnorix* (1).

Il suffira de comparer les poids des deux trouvailles pour reconnaître que les conclusions de F. de Saulcy portent l'empreinte de son esprit trop aventureux. Mais il faut lui rendre justice, parce qu'en cette occasion, il a reconnu lui-même que le classement chronologique par poids n'est que relatif, car « malheureusement « rien ne prouve qu'il n'y ait pas eu, à un moment donné, quelque « abaissement du poids réglementaire des deniers gaulois (2). »

Sans insister sur l'expression *réglementaire*, qui n'a qu'une valeur relative, je pense qu'il y a bien d'autres causes d'erreur dans les données fournies par le poids. En voici quelques unes.

D'abord le manque de précision dans la fabrication des flans; ensuite la faveur plus ou moins grande accordée à des espèces contemporaines, faveur qui déterminait nécessairement une usure plus rapide; puis encore l'usure plus grande des pièces émises dans un centre commercial plus actif; enfin les erreurs que nous commettons inévitablement en pesant des produits de faux-monnayeurs et des pièces fourrées dont rien ne décèle extérieurement la nature spéciale.

Mais, pourvu que nous nous tenions en garde contre les multiples chances d'erreur, les renseignements fournis par les poids sont encore parmi les meilleurs que nous puissions utiliser pour tenter le classement chronologique des monnaies de la Gaule.

Avant de terminer ce chapitre, disons quelques mots d'une question importante. Les pièces d'argent gauloises, pesant 1 gr. 80 à 2 gr. environ, sont-elles des deniers ou des quinaires?

En ce qui concerne les pièces de la série au cavalier (Vallée du Rhône), nous avons — je crois pouvoir l'établir (3), — le résultat d'un affaiblissement graduel, dans une région déterminée, du poids de la drachme légère de Massalia. C'est une solution analogue qu'il faut donner pour les monnaies à la croix, issues évidemment de la drachme lourde de Rhoda.

Que certaines monnaies gauloises aient été taillées sur le pied du

(1) *Ibid.*, p. 250.
(2) *Ibid.*, p. 234.
(3) Voy. Ch. VI.

quinaire (1) romain, c'est ce qu'on peut admettre volontiers pour les monnaies gauloises de la dernière époque. Mais on se tromperait sans doute en appelant quinaires toutes les pièces d'argent d'un module à peu près semblable.

Il est probable que beaucoup de monnaies d'argent, frappées par les Gaulois, étaient destinées à circuler comme des deniers, malgré un affaiblissement de poids, qui d'ailleurs n'est pas plus surprenant que celui dont les statères nous offrent des exemples indubitables.

(1) A. Duchalais paraît avoir considéré comme quinaires la plupart des pièces d'argent de la Gaule (*R. N.*, 1840, p. 176). Les auteurs postérieurs ont eu des opinions diverses.

CHAPITRE V

LÉGENDES MONÉTAIRES

I. Légendes des monnaies gauloises. — II. Les noms géographiques. — III. Absence de noms de divinités. — IV. Noms d'hommes; chefs et magistrats divers. — V. Formes des noms. — VI. Remarques sur la prononciation. — VII. Particularités graphiques. — VIII. Légendes grecques, latines et diverses. — IX. Liste des légendes.

I. Pendant longtemps, le nom plus ou moins déformé (1) de Philippe de Macédoine fut la seule légende des monnaies gauloises, abstraction faite de celles de Massalia. Je ne puis dire si les noms géographiques ont précédé les noms d'hommes sur les monnaies de la Gaule. Du reste, sans qu'on puisse proposer de dates certaines, il est très probable que les légendes des monnaies celtiques apparaissent à une époque tardive, vers le milieu du deuxième siècle avant notre ère. C'est du moins la conviction que je me suis faite, après examen du style des monnaies celtiques portant des inscriptions, autres que le nom déformé de Philippe. Il faut cependant faire exception pour quelques monnaies du Midi qui portent la trace de l'influence indéniable du monnayage grec.

II. Parmi les noms géographiques, je distingue trois séries : 1° Les noms grecs; 2° Les noms qui, écrits soit en lettres latines, soit en lettres grecques, peuvent être considérés comme gaulois; 3° Les noms latins.

(1) Voy. dans la liste de légendes que je donne plus loin, les formes dégénérées du nom grec. On a quelquefois pris pour des noms gaulois des parties de cette légende. Ainsi M. Alfred Holder a inséré, à son rang alphabétique, le groupe final ΠΟΥ de ΦΙΛΙΠΠΟΥ, qui existe sur des monnaies attribuées aux Lemovices (*Altceltischer Sprachschatz*, t. II, c. 1040).

Parmi les noms grecs, on trouve **ΑΝΤΙΠ** pour **ΑΝΤΙΠΟΛΕΙΤΩΝ**, car selon l'usage grec, les monnaies portaient le nom des habitants (1) et non celui de la ville (2). Pour **ΓΛΑΝΙΚΩΝ**, on a dit que le nom *Glano-n* pourrait être ligure (3). **ΚΑΙΝΙΚΗΤΩΝ** est une autre légende de colonie de Massalia, calquée sur l'inscription des monnaies de cette ville, **ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ**, souvent abrégé en **ΜΑΣΣΑ**. Quant au nom **ΛΑΚΥΔΩΝ**, malgré son apparence de génitif pluriel, on sait qu'il s'agit du nom du port de Massalia (4). Il est donné sous la forme nominative, comme certains noms de dieux-fleuves sur des monnaies antiques de la Sicile (5).

En citant le nom **ΚΙΜΕΝΟΥΛΟ** lu par F. de Saulcy, je dirai plus loin que je n'admets pas cette lecture et que je repousse, par suite, l'attribution à Cimiez du bronze au type massaliète, publié par Saulcy. On remarquera que la lecture de cet auteur produit une inscription dont la forme est insolite : on s'attendrait à trouver **ΚΙΜΕΝΟΥΛΩΝ**, en admettant que le nom ait existé.

On connaît bien des monnaies analogues, qui portent la légende **ΚΡΙΣΣΟ**, terminée par un **Ο**, et ces pièces ont été attribuées à une ville ; mais cette interprétation est elle-même sujette à caution.

Je vais énumérer maintenant quelques noms géographiques (6), probablement gaulois, en y joignant les noms qui ont aussi passé pour des noms de peuples ou de villes.

ΑΓΗΔ. J'ai déjà dit (p. 10), que, malgré l'autorité d'A. de Longpérier, il ne fallait pas y chercher le nom de Sens (*Agedincum*), C'est plutôt un nom d'homme, comme *Agedillus*, *Agedomopatis*, *Agedovirus* ou *Agedinus*.

(1) Cf. les inscriptions des monnaies des villes de la Sicile et de la Grande-Grèce.

(2) Le Cabinet de France possède un petit bronze de Massalia sur lequel on lit **ΜΑΣΣΑ-ΛΙΑ** (n° 1742; autre exemplaire très net dans ma collection). Mais cependant cette légende n'offre peut-être pas le nom de la ville. En effet les trois dernières lettres se lisent à l'exergue du revers, à la place même où l'on trouve fréquemment d'autres groupes de lettres variables, qui sont certainement des différents monétaires (**ΛΑ**, **ΖΔΕ**, etc).

(3) A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, I, 2025.

(4) Eustathe, *Comment. ad Dionys.*, V, 75; Pomponius Mela, l. II, c. 5.

(5) Akragas (à Agrigente), Crysas (à Assorus), Hipparis (à Camarina), Amenanos (à Catane), Gelas (à Gela), Assinos (à Naxos).

(6) Ou considérés comme tels, quelquefois à tort.

CHAPITRE V

LÉGENDES MONÉTAIRES

I. Légendes des monnaies gauloises. — II. Les noms géographiques. — III. Absence de noms de divinités. — IV. Noms d'hommes; chefs et magistrats divers. — V. Formes des noms. — VI. Remarques sur la prononciation. — VII. Particularités graphiques. — VIII. Légendes grecques, latines et diverses. — IX. Liste des légendes.

I. Pendant longtemps, le nom plus ou moins déformé (1) de Philippe de Macédoine fut la seule légende des monnaies gauloises, abstraction faite de celles de Massalia. Je ne puis dire si les noms géographiques ont précédé les noms d'hommes sur les monnaies de la Gaule. Du reste, sans qu'on puisse proposer de dates certaines, il est très probable que les légendes des monnaies celtiques apparaissent à une époque tardive, vers le milieu du deuxième siècle avant notre ère. C'est du moins la conviction que je me suis faite, après examen du style des monnaies celtiques portant des inscriptions, autres que le nom déformé de Philippe. Il faut cependant faire exception pour quelques monnaies du Midi qui portent la trace de l'influence indéniable du monnayage grec.

II. Parmi les noms géographiques, je distingue trois séries : 1° Les noms grecs; 2° Les noms qui, écrits soit en lettres latines, soit en lettres grecques, peuvent être considérés comme gaulois; 3° Les noms latins.

(1) Voy. dans la liste de légendes que je donne plus loin, les formes dégénérées du nom grec. On a quelquefois pris pour des noms gaulois des parties de cette légende. Ainsi M. Alfred Holder a inséré, à son rang alphabétique, le groupe final ΠΟΥ de ΦΙΛΙΠΠΟΥ, qui existe sur des monnaies attribuées aux Lemovices (*Altceltischer Sprachschatz*, t. II, c. 1040).

chercher dans ce groupe l'ethnique des Andecavi. Il s'agit d'un nom d'homme, probablement *Andecombogius* (1). Saulcy avait proposé *Andecomborius* (2).

BRICA (Bronze. Je n'ai pu vérifier cette lecture). Cette forme, qui rappelle le *briga* (= *collis* ou *mons*) pourrait être un nom de lieu, puisque nous connaissons des monnaies mérovingiennes (*Bricca vico* et *Brica vico f.*) qui appartiennent peut-être à Brèches (arr. de Tours). Mais *Brica* est aussi un nom de femme correspondant au nom d'homme *Bricos* (3). Toutefois, comme je n'ai reconnu aucun nom de femme sur les monnaies gauloises et que, d'autre part, je n'accepte pas l'hypothèse de *Brica*, nom de lieu inscrit sur une monnaie gauloise, je propose de voir dans cette légende un nom d'homme analogue à *Roveca* et à *Turoca*.

CALEDV (4). Qu'il s'agisse des pièces d'argent avec **CALEDV** ou de celle de bronze où la lettre **E** a la forme **II**, on pourrait y voir l'ethnique des Calètes, mais sans attribuer, pour cela, les pièces à la région habitée par ce peuple. Cependant l'hypothèse d'un nom d'homme n'est pas à repousser.

EDVIS. Que ce nom désigne les Eduens, c'est ce dont personne ne doute (5). C'est une forme analogue à *Lixoviatis* et à *Namausatis*.

LIXOVIO. Ce mot est associé sur la monnaie à d'autres qui ne peuvent laisser aucun doute sur sa signification : *Publicos semissos Lixovio*. Il s'agit bien de l'ethnique des Lexovii.

ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ (Longostalètes).

MEDIO, MEDIOMA (Mediomatrici).

ΝΑΜΑΣΑΤ, NEMAY. Ces deux formes sont apparentées à celle de *Namausatis*, qui aurait la valeur « habitant de Nîmes », selon M. d'Arbois de Jubainville (6).

(1) A. Holder, *op. cit.*, I, 143.

(2) *Annuaire Soc. fr. de Num.*, t. II, 1867, p. 12. Cf. *Cat. B. Nat.*, Préface, pp. XI à XIII.

(3) A. Holder, *op. cit.*, I, 531. C'est sans doute ce nom qui est écrit sur des monnaies de la série au cavalier.

(4) On connaît **ΚΑΛΕΔΟΥ**. Mais je pense qu'il s'agit d'une forme syncopée de **ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ**, qui n'a qu'un rapport apparent avec *Caledu*.

(5) A Holder, *op. cit.*, I, 65-70.

(6) *Eléments de grammaire celtique, déclinaison, conjugaison*, 1903, p. 24.

NEDENCN (en caractères celtibériens). Ce mot désigne probablement Narbonne, mais il est difficile d'en proposer une transcription plus précise.

ΣΑΜΝΑΓΗΤ. C'est très probablement le peuple cité par Plin- (III, v, 6) dont les anciennes éditions donnent à tort la forme *Sannagenses*.

RATVMACOS est évidemment à rapprocher du Ῥατόμαγος de Ptolémée (l. II, c. 8, § 7) (1); mais je suis porté à y voir un adjectif.

REMO, REMOS. Il faut probablement voir un adjectif ethnique dans la seconde de ces formes et peut-être l'abrévation de *Remorum* dans la première. En tout cas, il ne peut s'agir du nom même de la ville de Reims, au premier siècle avant J.-C. (*Durocortorum*).

SANTONOS, adjectif ethnique.

SEGVSIAVS, semble renfermer le verbe *segu*, « j'atteins, je conquiers (2) ». C'est peut-être un adjectif ethnique déterminant la nationalité du personnage *Arus* dont le nom se lit sur la même monnaie.

SEQVANOIOTVOS. Il n'est pas douteux que ce vocable se rapporte aux Sequani. Faut-il lire en coupant : *Sequano(s) Iotuos*, « le Séquane Iotuos (3) » ?

SOTIOTA, ethnique qu'on pourrait rattacher au thème celtique en *a* (nominatif).

TPI. On a lu ainsi un groupe de trois lettres inscrit au revers d'une monnaie de bronze, imitée de celle de Marseille, et l'on a admis jusqu'à ce jour que la légende désignait les Tricorii. Mais je lis **ΓΡΓ**, et je pense que l'interprétation ne saurait subsister. Quant à la légende **OKIPT**, on remarquera que les lettres sont disposées normalement et ne peuvent par suite être lues de droite à gauche comme on l'a fait (4).

(1) Pour les formes de ce nom, voy. *Bull. Soc. Antiq. France*, 1878, p. 162; 1879, p. 91 ; et *Rev. Archéol.*, 1896, II, p. 97.

(2) H. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, p. 79.

(3) Conjecture de M. Changarnier (*Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 46). Cf. A. Holder, *op. cit.*, II, 1520.

(4) Voy. **OKIPT** et **TPIKO** dans la liste de légendes.

VELIOCAΘI. Il faut prononcer *Veliocassi* (1), comme l'indique, du reste une inscription : *ex civitate Veliocassium* (2).

TVRONOS, adjectif ethnique.

VOL ; VOLC AR ; VOLCAE AREC. Le nom des Arecomici vient de *Are-* et d'un nom comparable à *Comum*, *Comanus* (3).

On vient de voir, dans la liste précédente, que certaines légendes monétaires sont des adjectifs tirés d'un nom de peuple.

A propos de *Cantorix-Turonos*, de *Triccos-Turonos*, d'*Arivos-Santonos* et de *Suticos-Veliocaθi*, M. A. de Barthélemy a rappelé que, dans les inscriptions latines, on trouvait souvent des noms d'hommes avec l'indication de leur nationalité, lorsqu'ils étaient établis hors de leur cité. Il s'est demandé si des chefs gaulois, mis, dans les premiers temps de la domination romaine, à la tête de peuples auxquels ils étaient étrangers d'origine, n'auraient pas inscrit leur nationalité sur des monnaies (4).

Cette hypothèse explique fort bien la mention *Turonos* sur les monnaies de Cantorix, qui sont en effet étrangères au pays des Turones. Mais les pièces de Triccos appartiennent plutôt à ce pays ; Suticos ne paraît avoir été recueilli que rarement hors du pays des Veliocasses, et *Atisios-Remos* est certainement spécial au pays des Remi. La question n'est donc pas tranchée définitivement.

Les noms latins appartiennent à des villes romaines.

CABE (On connaît aussi la forme grecque **KABE**). Selon M. Holder *Cabelli-o* vient du gentilice Cabellius (5).

C. I. V (*Colonia Iulia Viennensis,* Vienne).

COL NEM (*Colonia Nemausus*, Nîmes).

COPIA FELIX MVNATIA. Sur la première monnaie frappée à Lyon, en 43 avant J.-C.

LVGVDVNI (Lyon). L'inscription **ROMETAVG** qu'on lit sur de nombreux bronzes de Lyon, sans autre indication, désigne suffisamment cette ville où se trouvait l'autel de Rome et d'Auguste.

(1) Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Les noms gaulois chez César*, 1891, pp. 191 et 219. Ce mot signifie : « les supérieurs ». Cf. du même auteur, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, 1re partie, 1881, p. 33 et 75.

(2) A. Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*; *inscr. ant.*, t. II, p. 487, n° 181.

(3) A. Holder, *op. cit.*, I, 189.

(4) *R. N.*, 1885, p. 154.

(5) *Op. cit.*, I, 660.

III. Il n'y a pas de noms de divinités sur les monnaies gauloises. On trouve, il est vrai, **AESV** sur des monnaies de l'île de Bretagne, et aussi **ESVIOS** sur de petites pièces de la trouvaille de Jersey. Mais on sait que ce vocable divin a formé le gentilice de l'empereur Tetricus (1). De même **CAMVLO**, sur une monnaie arverne, ne désigne pas davantage une divinité et doit être complété en *Camulorix* ou *Camulogenos* (2). Enfin *Belinos* est certainement un nom d'homme et ne désigne pas Belenus.

IV. Les noms d'hommes sont évidemment les plus nombreux parmi les inscriptions des monnaies de la Gaule. La question importante qui se pose est celle-ci : Ces noms appartiennent-ils à des chefs, à divers magistrats ou à des monétaires ? Bien que nous ne possédions pas les éléments nécessaires pour trancher une question aussi ardue, il est probable que la vérité procède de ces diverses hypothèses. Les noms sont rarement accompagnés de qualificatifs ; c'est pourquoi la difficulté est grande. *Adietuanus*, qui prend le titre de roi des *So(n)tiates*, les rois des Longostalètes et des Bretons, sont des exceptions.

Il est bien évident que les chefs, connus historiquement, fournissent de nombreux noms qu'on peut prendre avec prudence comme bases de recherches.

S'inspirant de cette idée, F. de Saulcy, dans un travail qui résumait de nombreuses recherches antérieures, a donné la liste des chefs gaulois, mentionnés dans les Commentaires de César et auxquels des monnaies pouvaient être attribuées (3). Ce sont :

Orgetorix (Helvète; *B. G.*, I, 2 et 5).

Dumnorix (Eduen ; I, 3 à 20; V, 6 et 7).

(1) Cf. *R. N.*, 1890, p. 65 et 1892, p. 16, n° 20, et p. 22. Pour les noms d'hommes dont le premier terme est *Esu*, voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 66.

(2) Voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Esuvius* et *Camulorix*, dans *Les noms gaulois chez César et Hirtius*, 1891, pp. 56 et 16. M. A. Holder préfère compléter en *Camulo* (*genos* ?); *op. cit.*, I, 727.

(3) *Numismatique des chefs gaulois mentionnés dans les Commentaires de César*, dans *Annuaire Soc. Numism. et d'Archéol.*, t. II, 1867, p. 1-32, pl. I-IV. Je marque d'un astérisque ceux dont on peut reconnaître les monnaies avec une certitude presque entière. On pourrait peut-être ajouter à cette liste Commius et Sedullus.

Antebrogius (Rème ; II, 3).
Divitiacus (Suessions ; II, 4).
Galba (Suessions ; II, 4, 13).
Viridovix (Unelle ; III, 17 et 18).
* Adiatunnus (Sotiate ; III, 22).
Commius (Atrébate ; IV à VIII, *passim*).
* Tasgetius (Carnute ; V, 25, 29).
Vertico (Nervien ; V, 45, 49).
Cavarinus (Sénon ; V, 54, VI, 5).
Moristasgus (Sénon ; V, 54).
Acco (Sénon ; VI, 4, 44, VII, 1).
Cotuatus (Carnute ; VII, 3).
Conetodumnus (Carnute ; VII, 3).
* Vercingetorix (Arverne ; VII, *passim*).
* Lucterius (Cadurque ; VII, 5 à 8, VIII, 30 à 44).
Votomapatis *ou* Teutomatus (Nitiobrige ; VII, 31, 46).
Cotus (Eduen ; VII, 32, 33, 39, 67).
Valetiacus (Eduen ; VII, 32).
* Litavicus (Eduen ; VII, 37 à 40, 42, 43, 54, 55, 67).
Camulogenus (Aulerque-Eburovique ; VII, 57, 59, 62).
* Vercasivellaunus *ou* Vergasillaunus (Arverne ; VII, 76, 83, 85, 88).
Sedullus *ou* Sedulius (Lemovique ; VII, 88).
Correus (Bellovaque ; VIII, 6, 7, 17 à 21).
* Duratius (Picton ; VIII, 26, 27).
Gutruatus (Carnute ; VIII, 38,
* Epasnactus (Arverne ; VIII, 44).

Saulcy admettait aussi qu'on pourrait retrouver des monnaies des Séquanes Casticus et Catamantaled, des Eduens Divitiacus, Liscus, Eporedirix, Viridomarus, Cavarillus, Surus et Convictolitavis, du Rème Iccius, du Nervien Boduognatus, de l'Aquitain Piso, de l'Arverne Celtillus, du Nitiobrige Ollovico, de l'Andégave Dumnacus et du Sénon Drappes.

Même dans la série des chefs auxquels Saulcy attribuait des monnaies, nous ne pouvons, en bonne critique, accepter tout ce qui a été dit. Ainsi l'attribution au vergobret Valetiacus (1) repose uniquement sur une pièce d'argent, de provenance inconnue, dont les types (tête casquée et cheval) peuvent être éduens, mais dont la

(1) F. de Saulcy, *loc. cit.*, p. 11, pl. I, 12. (C'est aujourd'hui le n° 5049 du Cab. de France).

légende ЄHIA, me paraît fort douteuse. Pourquoi Saulcy a-t-il reconnu le nom du vergobret Cottus sur les monnaies des Lexovii portant la légende CATTOS VERGOBRETO et CISIAMBOS ? Parce que Cisiambos aurait reconnu, pendant un temps fort court, la suprématie de la cité éduenne (1). Je ne saurais admettre cette attribution, pas plus que celle des pièces à la légende ANDECOM (BO) que Saulcy donne au Rème Andecomborius (ou Antebrogius) (2). Une pièce (avec inscription lue CONE..D (3) est attribuée à Conetodumnus, de même qu'un bronze où Saulcy lit.... OBNOS (complété en *Conetodobnos*) autour d'une tête casquée (4), de même qu'une pièce d'argent portant des lettres informes derrière une tête à gauche et au ℞ la légende ONOK sous un taureau portant un oiseau (5). Enfin des bronzes portant un quadrupède surmonté d'un oiseau avec la légende... ONAT et un revers indistinct sont encore attribués au même Conetodumnus (6). On peut lire sur certains exemplaires les lettres KONNO retrogrades. C'est une attribution bien précaire.

Quant à l'attribution à Catuat et à Gutruat (7), chefs carnutes, de monnaies de bronze qui portent un simple monogramme ou la

(1) *Loc. cit.*, p. 11.

(2) *Loc. cit.*, p. 12, pl. I, 15.

(3) Cette pièce de la collection Saulcy provient des dragages de la Seine (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 14). C'est le nº 6309 du Cabinet de France (le *Catalogue* ne donne pas de provenance). Voy. CONTIICIOD dans ma liste de légendes.

(4) *Annuaire*, 1867, p. 14, pl. II, 19; Cab. de France, 6310; un autre exemplaire, 6311, provient du camp d'Amboise. Mais cette provenance n'est pas suffisante pour appuyer l'attribution à un chef carnute. Quant à la ressemblance avec une pièce de *Pixtilos*, invoquée par Saulcy, elle ne s'impose pas suffisamment.

(5) Saulcy voit dans les lettres du droit une mauvaise copie de la légende d'une monnaie celtibérienne. (*Annuaire*, 1867, p. 14, pl. II, 20). Cette hypothèse ne me paraît pas fondée. La pièce est au Cabinet de France (nº 6308).

(6) *R. N.*, 1859, p. 404; *Annuaire*, 1867, p. 15, pl. II, 21. Des exemplaires proviennent des dragages de la Seine et aussi du pays chartrain. Cf. *Cat. B. N.*, 6312-6321.

(7) Sur le mot *gutuater* et le nom d'homme *gutuatrus*, voy. *Rev. celtique*, t. XIV, p. 355. Cf. J.-G. Bulliot, *Notice sur deux inscriptions trouvées à Autun*; Extr. des *Mém. Soc. Eduenne*, t. XXVIII, 1901. Le *gutuatros* (lat. *gutuater*) est un prêtre (H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 32).

légende CVTVL (1), je ne veux pas m'y attarder. Vouloir retrouver le nom de « Noviodunum Suessionum, capitale de Divitiac », sur une pièce d'argent, recueillie près de Laon (2), et classer à Divitiac une pièce de *Roveca*, en se basant sur une vague ressemblance (3), sont des hardiesses regrettables.

Je n'admettrai pas davantage l'attribution à Galba, roi des Suessiones, des petits bronzes portant la légende CAΛOV (4). Pourquoi donner le petit bronze à la tête casquée et au lion, portant la légende VRDO RI :, au chef unelle Viridovix (5), alors que cette monnaie n'a aucun rapport de style avec les monnaies armoricaines, mais ressemble par contre à des bronzes recueillis constamment en Poitou et en Saintonge et se trouve du reste souvent aux environs de Périgueux ? (6).

L'attribution à Cavarinus d'une pièce d'argent portant, sous un cheval, des traits confus dans lesquels Saulcy retrouvent les lettres CAVLN (7) ; celle à Moritasgus d'une pièce du même groupe, où Saulcy lit MV (8), et à un autre chef Sénon Acco, d'une autre monnaie, toujours du même groupe, portant simplement V sous le cheval (9) ; tout cela ne repose sur aucune base sérieuse. Saulcy attribue encore à Acco les pièces à la légende ECCAIOS (10).

Sans tomber dans des hypothèses aussi peu dignes d'attention, il faut prendre garde à une autre cause d'erreurs. De ce que nous

(1) F. de Saulcy, *Lettres*, p. 307, et *Annuaire*, 1867, p. 16, pl. II, 22 et 23. Nous reviendrons sur les provenances fournies par Saulcy, qui n'ont pas été signalées dans le *Catalogue* du Cabinet de France.

(2) *Annuaire*, 1867, p. 18, pl. II, 28. D'abord la lecture NOVIIOD me paraît douteuse ; ensuite l'enceinte de Pommiers, qui est probablement le Noviodunum des Suessiones (*Congrès Archéol. de France*, à Soissons et Laon, 1887, p. 183), n'a livré aucun exemplaire de cette monnaie.

(3) *Annuaire*, 1867, p. 18, pl. II, 29.

(4) *Ibid.*, p. 18, pl. II, 30 et 31.

(5) *Ibid.*, p. 19, pl. II, 32.

(6) Cf. *Cat. B. N.*, préface, p. XVI. Saulcy a ensuite attribué cette pièce à l'Eduen Virdomarus (*Rev. Archéol.*, t. XVII, 1868, p. 132).

(7) *Annuaire*, 1867, p. 22, pl. III, 36. Cab. de France, 9338.

(8) *Ibid.*, p. 22, pl. III, 37 et 38. Saulcy enregistre la provenance suivante : « Trouvée en nombre près d'Aarau en Suisse ». Cab. de France, 9339.

(9) *Ibid.*, p. 23, pl. III, 40.

(10) *Ibid.*, p. 23, pl. III, 41 et 42. Attribution déjà repoussée ; *Cat. B. N.*, p. 172.

connaissons un personnage historique, il ne s'ensuit pas que toutes les monnaies, portant le nom de ce personnage, doivent lui être attribuées. C'est probablement le cas pour les pièces avec le nom d'*Orgetirix* (1), avec celui de *Giamilos*, avec *Ambactus*.

Aussi, quoique beaucoup de chefs aient sans doute frappé monnaie en vertu du commandement dont ils étaient investis (c'est évidemment le cas de Vercingétorix, de Litavicus, etc.), l'absence presque générale de titre rend les attributions difficiles.

C'est par exception que nous connaissons le mot *arcantodan*, déchiffré sur des monnaies des Meldi, au nom de *Roveca*, et sur des bronzes des Lexovii, signés de *Maufennos*; et il est probable que les lettres *Arc* sur les bronzes d'*Ambactus* (Mediomatrici) ont la même valeur. Charles Robert attribuait au mot *Arcantodan* le sens de *Judex argenti*, en s'appuyant sur une glose du glossaire d'Endlicher (VIIIe siècle), d'après laquelle *dan* signifie *judex* en celtique (2). La présence du même mot, associé à des noms d'hommes différents, sur des monnaies de régions diverses, permet de conclure que nous avons là un titre véritable. Remarquons qu'une autre monnaie des Lexovii, contemporaine de celle de *Maufennos*, mais signée de *Cisiambos* (3), porte le titre de *Vercobreto* que César nous fait connaître, à propos des Ædui (4). Mais aucune monnaie de ce dernier peuple ne porte un nom accompagné de ce titre.

Partant de cette idée que la Numismatique gauloise a cherché ses modèles d'abord chez les Grecs, puis chez les Romains, lorsque l'influence de ceux-ci fut devenue prépondérante, il faut voir, sur un bon nombre de monnaies de la Gaule, des noms de magistrats monétaires (5), analogues aux magistrats de villes grecques et aux

(1) Nom fréquent. On connaît peut-être un *C. Iulius Orgetorix Orgetirigis fil.*, par une inscription de Meaux; *C. I. L.*, t. XIII, n° 3024.

(2) P. Ch. Robert, *Arcantodan, en gaulois, est un nom commun et, suivant toute apparence, un titre de magistrat monétaire.* Rome, 1886, in-8°, 15 p. et 1 pl. (Extr. des *Mél. Ecole de Rome*, t. VI, p. 14-24); *Rev. Archéol.*, 1886, t. VIII, p. 354. Cf. *R. N.*, 1886, p. 504. et A. Holder, *op. cit.*, I, 1030, qui enregistre *Arcanto-dănos*, de *Arcanto* pour *Arganto*, d'après M. Ernault.

(3) Les noms de ces deux personnages sont associés sur une pièce.

(4) « Quem vergobretum appellant Ædui » (*De b. g.*, I, 16, 5).

(5) C'était l'opinion, exprimée sans développements, par P. Ch. Robert : « Ce sont des noms de magistrat qui figurent la plupart du temps sur les mon-

triumviri monetales de Rome. Remarquez que cette hypothèse s'accorde avec le sens donné au mot *Arcantodan*. D'autre part, on connaît des monnaies gauloises avec deux noms d'hommes, entre lesquels on ne saurait faire de différence : *Andobru* et *Carma ; Carsicios* et *Commios ; Connos Epillos* (1) et *Sedullus ; Dubnoreix* et *Dubnocov ; Dubnoreix* et *Anorbos ; Toutobocio* et *Atepilos ; Durnacus* et *Donnus ; Durnacus* et *Auscrocus ; Perrucori* et *Acincovepus*, etc.

N'avons-nous pas aussi à Rome des deniers portant, associés, les noms des questeurs Q. Servilius Cæpio et L. Calpurnius Piso Cœsoninus, des questeurs Ap. Claudius Pulcher et T. Mallius, des édiles M. Fannius et L. Critonius? Je cite les noms de ces magistrats, associés sur les mêmes deniers, — comme ceux des trois *triumviri monetales* sur beaucoup d'autres, — afin de démontrer qu'il est logique de chercher sur les monnaies gauloises des noms de magistrats, autorisés à faire des émissions, à l'instar des magistrats de Rome et aussi de ceux de Massalia, dont on trouve les initiales et les marques sur des drachmes (2).

Est-ce pour indiquer l'autorité dont il est revêtue qu'un Gaulois, *Lemiso*, fait suivre son nom de la mention EX SC, si commune sur des deniers de la République romaine? Ou bien la monnaie d'argent du trésor de Vernon, qui porte cette mention, est-elle simplement une imitation d'une monnaie romaine, sans signification spéciale? Dans un cas comme dans l'autre, l'imitation est flagrante.

V. En ce qui concerne le vocabulaire celtique, nous devons signaler d'une manière particulière le dictionnaire de M. Alfred Holder, bien qu'il renferme des erreurs (3). Les lapsus de M. Hol-

« naies de la Celtique » (*Rev. archéol.*, 1885, t. II, p. 327). M. A. de Barthélemy est d'avis que les noms inscrits sur les monnaies gauloises sont ceux de magistrats politiques (*Instructions ; Numismatique de la France*, I, p. 12).

(1) Il y a peut-être deux noms au droit de cette monnaie et un au revers. Ce serait un exemple de trois noms sur une monnaie celtique.

(2) Voy. aussi le paragraphe concernant les Remi, à propos des pièces avec le nom d'Hirtius associé à des noms gaulois.

(3) Notons quelques-uns de ces lapsus :

Sous le nom *An-are-kartoi*, la monnaie signalée comme étant de Massalia, est simplement imitée des pièces de cette ville. Il est inutile d'enregistrer la légende AOPA pour *Arausio*. La légende APOYEPNOI n'existe pas sur les monnaies. La légende ΠAP des oboles de Massalia ne saurait être considérée

der sont bien pardonnables, venant de la part d'un savant qui n'est certainement pas numismatiste.

La langue des Gaulois est encore fort mal connue; et d'autre part, je ne suis guère versé dans les études de littérature celtique (1). Je m'abstiendrai donc de donner un développement important aux questions qui concernent la langue celtique dont, en dehors des noms propres, les monnaies fournissent du reste peu d'éléments (*Vercobreto*, *arcantodan*) (2).

Il faut retenir surtout que la plupart des noms inscrits sur les monnaies gauloises suivent le thème en *-o* (Ex. : nominatif, *viros* (3); génitif, *viri;* datif, *viru;* accusatif, *viron;* vocatif, *vire*) (4). A côté, il faut signaler les thèmes en *-io* et en *-ia*. (5). Je rattacherai à ces groupes les noms *Anniccoios*, *Aremacios*, *Bugios*, *Cupinacios*, *Eccaios; Avaucia*. Au thème celtique en *-a* (6), il faut sans doute rattacher, outre *Ateula*, les noms *Coura*, *Drucca*,

comme ligure (M. Holder a été évidemment entraîné vers cette assertion, *Sprachschatz*, II, 928, à cause d'une remarque de M. d'Arbois de Jubainville, qui considère comme ligures, *Par-ma* et *Par-ra*); c'est le commencement d'un nom (de graveur probablement) qui est certainement grec. Les groupes ΠΝ et ΠΟ, sur d'autres pièces de Massalia, ne peuvent être considérés que comme des abréviations de noms grecs. La lecture *Nidi* n'est plus acceptée depuis longtemps déjà (La référence donnée par M. Holder est empruntée à la *R. N.*, 1838, p. 305. On comprendra que des lectures, remontant à une époque ancienne, doivent être soumises à une critique sévère); de même la leçon *Senua* (A. Holder, II, 1503, d'après la *R. N.*, 1868, p. 417) est moins bonne que celle admise aujourd'hui.

(1) D'ailleurs, un maître en ces matières n'a pas craint d'écrire « que si l'évo- « lution historique de l'irlandais est bien connue, et que si pour cette langue « la reconstitution d'un état antérieur aux premiers documents est possible « le gaulois et le celtique continental resteront à peu près inconnus tant qu'on « n'aura pas découvert en grand nombre des textes inédits ou des inscriptions « nouvelles » (G. Dottin, dans *Rev. critique*, 21 sept. 1903, p. 229).

(2) Je ne classe pas comme celtiques les mots *simissos* et *publicos* (ou *puplicos*); ce sont des mots latins dont la désinence seule peut être considérée comme celtique.

(3) Ce nom existe sur une monnaie d'or.

(4) H. d'Arbois de Jubainville, *Éléments de grammaire celtique, déclinaison, conjugaison*, 1903, p. 2 (J'ai omis, pour simplifier, les notations de l'orthographe philologique).

(5) *Ibid.*, p. 19.

(6) *Ibid.*, p. 12; M. d'Arbois de Jubainville donne *Ateula* comme exemple.

Kariθa, *Pottina*, *Roveca*, *Sotiota*, *Suicca*, *Turoca*, *Verga*. Au thème en *-i*, pour lequel on donne *Namausatis* et *Lixoviatis* comme exemples (1), se rattachent probablement BHTAPPATIC. Il me paraît évident que beaucoup de noms sont abrégés sur les monnaies; nous en avons la certitude par les formes *Amb* = *Ambilli*, *Ausc* = *Auscrocos*, *Durn* = *Durnacos*. Nous savons d'autre part que *Verga* désigne *Vergasillaunus*, *Epad* = *Epasnactus* et *Durat* = *Duratius*. On comprend que ces formes abrégées ne laissent pas toujours deviner le nom entier : c'est encore une des difficultés de la numismatique gauloise.

On a émis l'opinion qu'il y avait un *duel* gaulois en *o* (2). Mais cela ne paraît guère fondé; et en tout cas, on ne saurait expliquer ainsi toutes les formes de ce genre, assez fréquentes dans la numismatique gauloise (*Eburovico*, *Toutobocio*, *Vaceco*). Je serais très porté à croire que ces noms ont perdu la lettre finale *s*, peut-être par abréviation (3). C'est ce que paraissent prouver les monnaies, portant les unes *Eccaio*, les autres *Eccaios* (4), et celles portant *Nonno* et *Nonnos*. D'autres formes, qui se présentent avec la lettre finale *o*, sont certainement des abréviations (*Doubno*, *Camulo*, *Cuno*, etc.).

VI. Pour la prononciation, nous avons quelques renseignements utiles à consigner.

Ainsi des monnaies, attribuées avec certitude à *Epasnactus*, portent le nom abrégé EPAD ou IIPAD. Nous avons donc quelque raison de croire que le D remplace le D barré (Ð) (5), qui, sur les inscriptions de la Gaule romaine, était destiné à rendre un son sifflant qu'on pouvait exprimer par deux S ou par un TH (prononciation anglaise). Ainsi le nom d'homme *Carassounus* existe sous les formes CARATHOVNVS et CARAÐÐOVNVS (6). On connaît aussi

(1) *Ibid.*, p. 24.

(2) R. Mowat, *Le duel dans la déclinaison gauloise à propos du nouvel exemple du mot « Vergobretus »*, dans *Rev. celtique*, t. V, 1881-1883, pp. 121-124.

(3) Je ne crois pas qu'on puisse admettre un o long final. Car, en celtique, cette désinence devient plutôt *u*. Ainsi *Criciru* venant de *Criciro*.

(4) Elles ne sont pas de la même région; mais il s'agit évidemment du même nom. — M. Holder a, du reste, donné la forme *Cubio* sous la rubrique *Cu-bios*.

(5) Cf. *C. I. L.*, t. XIII, p. 193, n. 4.

(6) Ch. Robert, *Epigraphie de la Moselle*, I, p. 95 ; II, p. 28. R. Cagnat, *Traité d'épigraphie latine*, 3e éd., p. 13-14. Cf. R. Mowat, dans *Rev. celtique*, t. IX,

COMELIDDVS qu'il faut lire *Comelissus* (1); et MADDACATVS, *Massacatus* (2).

Le groupe XT est équivalent à CT, ainsi que les formes du nom *Pixtilos*, *Pictilos*, le prouvent en toute évidence (3).

Il semble que les Gaulois ont exprimé pendant une certaine période, les deux valeurs C et G à l'aide du même signe (4). On a indifféremment *Orgetirix* et *Orcetirix*.

D'autre part, on peut croire que certaines anomalies dans les inscriptions monétaires proviennent de la difficulté qu'avaient les graveurs à transcrire, à l'aide d'un alphabet, d'ailleurs étranger, des noms qu'ils entendaient journellement, mais qu'ils n'avaient jamais vus écrits. Par exemple la forme ATPILLI I[I], que nous transcrivons *Atepilli f.* (5), se prononçait peut-être avec un *e* très bref que le graveur n'a pas noté. Aussi bien on a des monnaies où un même nom est écrit en lettres grecques et en lettres latines (ROVECA et POOVIKA), et d'une manière différente, ce qui indique évidemment l'incertitude de la notation des sons (6).

VII. La lettre E est fréquemment figurée par II; et les deux formes paraissent avoir existé simultanément (EPAD et IIPAD; TASGETI et TASGIITIOS) (7).

La lettre F semble avoir affecté quelquefois la forme d'un K (8), à moins qu'il ne s'agisse d'une prononciation différente que nous ne connaissons pas, ou encore mieux de formes irrégulières dues à

p. 295. — Sur le D des Gaulois comparé au caractère analogue, employé par les Étrusques, voy. Carl Pauli, *Altitalische Studien*, fasc. V, 1887, p. 81 et 90.

(1) Inscription de Périgueux; *C. I. L.*, t. XIII, 959.

(2) Inscription de Langres; *Bull. Soc. Antiq. France*, 1902, p. 215; *Rev. épigr.*, 1902, n° 1489. Cf. aussi A. Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, s. v. *Teddius, Tessius*; t. II, c. 1787.

(3) Cf. R. Mowat, *Notice épigraphique sur diverses antiquités gallo-romaines*, 1887, p. 59, note.

(4) Cf. A. de Longpérier, *Œuvres*, t. III, p. 468.

(5) Le nom *Atepilos* se lit sur une autre monnaie celtique.

(6) A notre époque, on éprouve la même difficulté pour transcrire les noms de personnes, les noms géographiques et les mots des langues mal connues.

(7) Cf. A. de Longpérier, dans *R. N.*, 1856, pp. 73 et s.; *Œuvres*, t. II, p. 470, et t. III, p. 345.

(8) A. de Longpérier, dans *R. N.*, 1860, p. 175; *Œuvres*, t. II, p. 480.

à des graveurs peu habiles. Quant au C lunaire, il est évidemment antérieur à l'Empire romain (1).

Il y a, je crois, peu de renseignements précis à tirer de la forme des caractères sur les monnaies gauloises, et cela par suite de la négligence dans la fabrication. On trouve souvent des lettres dont les extrémités se terminent par des globules ; mais on peut observer ces formes sur les monnaies grecques des Séleucides, des Ptolémées, et sur bon nombre de deniers de la République romaine. Cela vient sans doute de procédés de technique analogues à ceux des graveurs sur pierres fines (2). Les monnaies des Arverni offrent peut-être le plus de particularités au point de vue de la forme des lettres. Ainsi, on y trouve souvent la forme II de E. La boucle du P n'est pas fermée (même fait sur des monnaies romaines contemporaines). Le A est quelquefois sans barre ou avec la barre parallèle à la branche de gauche (Λ dans *Caledu*). Cette dernière forme se trouve aussi sur les monnaies du groupe *Vandenos* et *Caliageis*, sur des bronzes classés aux Carnutes, etc. On a aussi des A avec la barre médiane perpendiculaire, par exemple Λ (*Diasulos*).

Le R affecte sur certaines monnaies du nord de la Gaule la forme ꝓ, et cette forme a fait douter de la lecture *Ioverc* (3). Mais j'ai trouvé cette même forme sur un bronze *Arda* (8846 du Cab. de France), qui est de la même région et dont la lecture ne peut être mise en doute.

Les lettres liées sont assez fréquentes. Ainsi l'on a V et E liés dans *Verga* et dans *Veli* (au ℞ de *Suticcos*) ; N et T sont liés dans *Contoutos*.

J'ai déjà parlé de négligences de gravure. C'est, je crois, l'explication qui convient le mieux pour les formes singulières de noms connus avec leur forme intégrale sur des pièces nombreuses (4).

(1) *Bull. épigr. de la Gaule*, 1886, p. 70, réfutant *Rev. histor.*, 1885, p. 1.

(2) Sur les globules produits par la bouterolle, voy. E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 25.

(3) *Cat. B. N.*, p. 203.

(4) M. Changarnier a dit que les suppressions de lettres et les ligatures dans les légendes monétaires de la Gaule étaient souvent rendues nécessaires par le manque de place (*Examen de quelques monnaies des Arvernes*, Beaune, 1884, p. 27). Mais beaucoup d'omissions résultent sûrement de la négligence des graveurs.

M. Changarnier pense qu'*Atesos* est une forme d'*Atesios* dont la lettre *i* serait tombée, comme dans la forme *Togrix* et la lettre *r* dans *Togiix*, sur des pièces de sa collection (1).

Mais d'autre part, on a **PIXIILOS** (pour *Pixtilos*) et **CIRMANVS** (pour *Germanus*) (2), et un **ATEVRA** (3). On connaît aussi un **DVBOREIX**, des **CRICRV**, des **ABVDS** et **AVDOS**, des **VIREDIOS**, etc. M. Changarnier possède un **ANNICLOIS** (pour *Anniccoios)*, et un **ANCOMBO** (pour *Andecombo*).

Enfin le Vercingétorix du musée de Péronne porte le **T** ajouté après coup entre les lettres **E** et **O**, et au-dessus (*Atlas*, pl. LV, D 6) (4).

On a remarqué sur un exemplaire du bronze de *Lucterios*, conservé au Musée de Rouen, la forme **LVXTIIKIOS** (5) qui résulte nécessairement d'une erreur du graveur.

Une autre observation démontre que les graveurs de monnaies gauloises étaient souvent inhabiles. On trouve les mêmes légendes dans le sens normal et aussi rétrogrades. Par exemple, un bronze avec la légende rétrograde *Cambil* de la collection Changarnier (autre, *Cat. B. N.*, 6374) (6). Evidemment le graveur inexpérimenté copiait son modèle sans réfléchir que le type et la légende seraient renversés par la frappe. Ainsi s'explique la différence de direction des types dans les modèles et les copies. La légende romaine *Sula*, copiée et retournée sur une ancienne pièce à la légende *Kaletedou* (7), en est encore une preuve.

Quelques monnaies de Massalia portent seules des noms qui sont probablement des signatures de graveurs (8).

On a déjà vu que les caractères employés dans les légendes des monnaies gauloises sont le plus souvent grecs ou latins.

(1) Lettres des 10 et 16 novembre 1903.

(2) Exemplaires de la collection Changarnier.

(3) R. Mowat, dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1873, p. 89.

(4) On connaît une correction analogue sur un denier du monétaire romain *Cn. Numitori* dont les **T** et **O** ont été ajoutés au-dessus (M. Bahrfeldt, dans *Berliner Münzblätter*, 1904, p. 445).

(5) *R. N.*, 1885, p. 245, n. 1.

(6) La légende de gauche à droite est très nette sur les 6367 et s.

(7) Voy. mon article dans la *R. N.*, 1904, p. 31.

(8) Voy. au chapitre IX.

On sait que les druides se servaient des caractères grecs (1), que la liste des Helvètes était inscrite en lettres grecques sur des tables, trouvées dans leur camp, qui furent portées à César (2). On sait, d'autre part, qu'à une époque un peu plus ancienne les Gaulois écrivaient des contrats en grec (3).

Mais il semble que l'usage de la langue grecque fût déjà tombée en désuétude à l'arrivée de César, puisque le druide Divitiac ne put s'entretenir avec César sans l'aide d'un interprète (4).

En tout cas, les caractères grecs furent employés sur des monnaies gauloises, jusqu'à la fin de l'indépendance (ΔΟΥΒΝΟ, ΕΛΚΕΣΟΟΥΙΣ, ΗΣΟΥΑΓΕΓΙΟ, ΑΡΔΑ, ΕΣΘΑ, ΑΓΗΔ, etc). On trouve quelquefois un mélange de lettres grecques et latines (KARIΘA, VELIOCAΘI, COLIMA) et aussi des légendes bilingues

(1) César, *De b. g.*, VI, 14 : « Græcis litteris utantur ».

(2) César, *De b. g.*, I, 29 : « In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt « litteris græcis confectæ ».

(3) Strabon, IV, 1, 5 : τὰ συμβόλαια ἑλληνιστὶ γράφειν. Cf. le *symbolon* des Velauni, main de bronze avec inscription grecque, trouvée dans le Midi de la France. (E. Babelon et A. Blanchet, *Cat. des bronzes antiques de la Bibliothèque Nat.*, p. 461, n° 1065).

(4) César, *De b. g.*, I, 19. — Un autre passage de César (V, 48) soulève un problème dont la solution est encore incertaine. Etant arrivé chez les Nerviens, César envoya à son lieutenant Q. Cicero (le frère de l'orateur), une lettre *græcis litteris*, « ne, intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur ». Les caractères grecs étant connus en Gaule, certains commentateurs ont traduit par *langue grecque*, car ils supposaient que l'emploi de l'écriture grecque était une précaution insuffisante. Mais, il convient de remarquer que l'expression *græcis litteris* a été employée par César dans les deux passages que j'ai cités plus haut, où le sens de *caractères grecs* paraît bien établi. Il est donc peu probable que César ait donné des valeurs différentes à la même expression.

Je propose de préférence l'explication que voici. Nous savons, par un passage de Cicéron, que le pays des Nervii était une terre sauvage par excellence (*Epist.* CLXI, à son frère Quintus), que les Nervii défendaient l'accès de leur pays aux marchands étrangers (César, *De b. g.*, II, 15) et qu'à l'époque de Tacite (*Germ.* 28), ce peuple se proclamait plutôt de race germaine. Il est donc probable que César jugea la cryptographie en lettres grecques suffisante pour dissimuler ses projets à cette peuplade moins civilisée que les autres nations gauloises. Cf. sur cette question, T. Rice Holmes, *Caesar's Conquest of Gaul*, 1899, p. 715, et à la bibliographie donnée, ajoutez : J. Lelewel, *Type gaulois*, 1841, p. 216.

(POOYIKA ℞ ROVECA ; EPENOS ℞ ETTHNOC ; la pièce au Pégase de *Tasgetios*). Il ne faut du reste pas attacher une grande importance à certaines lettres, qui prennent une apparence grecque ou latine, selon qu'elles sont gravées plus ou moins régulièrement, Ainsi le Δ peut devenir facilement un D, ou *vice-versa* (1).

VIII. Il est remarquable que les inscriptions sur marbre ne sont pas distribuées, sur la surface du sol gaulois, par rapport aux caractères employés, de la même manière que les monnaies. Ainsi nous connaissons des monnaies avec lettres grecques, qui appartiennent aux Carnutes, aux Suessiones, aux Meldi et à d'autres peuples, sans parler des pièces de villes subissant l'influence de Massalia. Au contraire les inscriptions sur pierre, en caractères grecs, sont spéciales à la Narbonnaise (2). Cette remarque permet de supposer que les inscriptions lapidaires dites gauloises, en lettres grecques, sont d'une époque assez basse et qu'elles sont peu antérieures aux inscriptions latines, qui, peu à peu, ont couvert toute la Gaule (3).

En effet, si les inscriptions en caractères grecs étaient contemporaines des monnaies analogues, on devrait en trouver dans des régions de la Gaule autres que la Narbonnaise.

Que les Gaulois aient eu de grandes affinités avec les Grecs, cela s'explique assez par les relations commerciales que les auteurs nous font connaître, par l'influence de Massalia, et aussi par les expéditions militaires qui mirent les Celtes en contact avec les Grecs (4).

On ne peut donc dire, avec A. de Longpérier, que les Gaulois

(1) Le graphisme de l'alphabet de tous les pays permet de voir une loi dans ces transformations fréquemment observées.

(2) Cf. A. Héron de Villefosse, dans *Bull. monumental*, 1879, p. 41.

(3) Les inscriptions dites gauloises sont très difficiles à expliquer par les dialectes celtiques connus. Voy. à ce sujet, H. d'Arbois de Jubainville, qui a conclu à l'existence d'un « dialecte italique, usité dans la Narbonnaise sous la « domination gauloise, concurremment avec le latin et avec le gaulois, sans « parler du grec chez les Marseillais ». (*Sur quelques inscr. en car. grecs de la Gaule Narbonnaise*, dans *Rev. celtique*, t. XVIII, 1897, p. 323).

(4) Il n'est pas inutile de rappeler que pendant la panique, à Delphes, les Gaulois, à chaque mot qui frappait leurs oreilles, s'imaginaient entendre parler grec, comme s'ils eussent oublié leur propre langue (Pausanias, X, XXIII, 8). Ce phénomène peut facilement s'expliquer, je crois. Ce que nous savons du vocabulaire celtique permet de voir qu'il possède beaucoup de désinences en *os*, tout comme le grec.

ont appris à écrire, pendant leurs campagnes d'Italie, aux IVe et IIIe siècles avant notre ère (1), et que la Gaule avait une grande propension à se romaniser, à cause de l'emprunt de l'alphabet italiote et de diverses variations de l'orthographe latine (2).

L'influence romaine ne se fit sans doute guère sentir en Gaule qu'après la fondation de Narbo Martius en 118 avant J.-C. C'est surtout à partir de cette époque, la même où la puissance des Arverni fut détruite dans la défaite de Bituit (en 121), que les Romains acquirent leur prépondérance. Elle fut d'abord plus étendue au point de vue commercial qu'au point de vue politique. Ainsi dès 69 avant J.-C., le commerce de la Gaule était tout entier entre les mains des marchands romains et, selon Cicéron, aucune monnaie ne circulait en Gaule sans passer par les mains des citoyens romains (3). Nous savons, d'autre part, que des négociants romains furent massacrés à *Genabum* et à *Noviodunum* (4), et que des citoyens romains, résidant à Bibracte, avaient été tués ou vendus comme esclaves et leurs biens pillés (5).

On comprend que les Gaulois aient introduit, sur leurs monnaies, l'alphabet d'un peuple avec lequel ils avaient des relations aussi fréquentes. C'est pourquoi la logique exige que l'alphabet latin ait paru sur les monnaies de la Gaule après les lettres grecques.

A côté de ces deux éléments, nous devons faire une place moindre à l'alphabet ibérique, qui a été employé sur diverses monnaies des Longostalètes et du voisinage ; puis à un alphabet qui se rattache à ceux du nord de l'Italie et dont les caractères figurent sur des pièces fréquemment rencontrées dans les vallées de l'Isère et du Rhône. C'est un alphabet apparenté au dernier qui a servi pour les légendes des pièces d'or qu'on peut attribuer aux Salasses.

(1) *Œuvres*, t. III, p. 31.

(2) A. de Longpérier, *R. N.*, 1863, p. 160-168 ; cf. *Œuvres*, t. III, p. 29, 36, et 394. Cet auteur remarque que la désinence en *os* se trouve aussi en Italie.

(3) Cicéron, *Pro M'Fonteio*, § II, IV : « Referta Gallia negotiatorum est, « plena civium romanorum : nemo Gallorum sine cive romano quidquam « negotii gerit ; nummus in Gallia nullus sine civium romanorum tabulis « commovetur ».

(4) César, *De b. g.*, VII, 3 et 55. Il n'est pas sûr que *Noviodunum* soit Nevers (Voy. A. Longnon, *Atlas histor. de la France*, 1re livr., 1884. p. 2. Cf. T. Rice Holmes, *Caesar's Conquest of Gaul*, p. 467).

(5) César, *De b. g.*, VII, 42.

IX. *Liste des légendes des monnaies* (1).

A (Morini; *or*). *Cat. B. N.*, 8707, 8742.

A (*Bituriges; or*, quart de stat.). C'est l'abréviation d'*Abudos* ou d'*Abucatos*. J. Creusot, *Bull. Musée mun. Châteauroux*, n° 16, 1894, p. 449, pl..

ABVCATOS (Bituriges, *or*) (2). *R. N.*, 1836, pl. II, 11; Lelewel, *Type gaulois*, p. 265 et 293; E. Hucher, *L'Art gaulois*, pl. 79, 1, et 2e partie, p. 137, a proposé **ABVGATO**; *Cat. B. N.*, nos 4172 à 4176. Le **S** final est visible sur beaucoup d'exemplaires, même sur le 4173 (*Atlas*, pl. XIV). J. Creusot, *Bull. Musée mun. Châteauroux*, n° 16, 1894, p. 448 (signale le **S** final, p. 449).

ABVDOS (Bituriges, *or* et *br.*). *R. N.*, 1838, pl. XVI, 6; et **ABVDOD**, *ibid.*, pl. XVI, 7; **ABVDS**, E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 80, 2; Lelewel, *Type g.*, pl. VII, 44; Duchalais, *Descr.*, nos 559, et 560; *Dict. d'Arch. celt.*, pl. 144, 145; *Cat. B. N.*, nos 4146 à 4171 (n° 4155, **ABVDS**); J. Creusot, *Bull. Musée mun. Châteauroux*, n° 16, 1894, p. 448, pl.

ACIYOTH (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10310.

ACINCOVEPVS (3); au droit **PERRVCORI** (Série au cavalier; *Arg.*). *R. N.*, 1851, pl. XV; F. de Saulcy, *Lettres*, p. 265; E. Hucher, *L'art gaul.*, 1re partie, pl. 98, 2; *R. N.*, 1883, p. 7;

(1) Des listes de légendes de monnaies gauloises ont été dressées par M. A. de Barthélemy, dans la *Rev. celtique*, t. I, 1870-72, p. 290-298; t. II, 1873-75, p. 101; t. III, 1876-78, p. 249. (Cf. *Manuel de Num. ancienne*, 2e édition) E. Hucher en a donné une dans l'*Art gaulois*, t. II, 1874, p. 137 à 157.

La présente liste, conçue sur le même plan, contient nécessairement des éléments communs aux précédentes, mais aussi des légendes nouvelles, des indications bibliographiques plus nombreuses, et des formes rectifiées d'après mes lectures.

J'ai indiqué en note un certain nombre de rapprochements entre les noms révélés par les monnaies gauloises et les inscriptions et marques de potiers de l'époque romaine. Mais il est certain que beaucoup d'autres comparaisons seront fournies par le *Corpus Inscr. latin.*, et le *Sprachschatz* de M. Holder.

(2) On peut comparer les formes *Ambi-catus*, *Ambi-gatos*, dans le dictionnaire de M. Holder.

(3) C. A. Serrure croit, avec M. G. Cumont, que ce nom pourrait être décomposé en *Asinius Covepus*, de même qu'*Auscrocus* serait pour *Ausonius Crocus* (*loc. cit.*, p. 237).

C. A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 370 (*Petrucori*), L'exemplaire du Musée de Lyon porte *Perrucori*.

ACO (*Or*). M. A. Holder a enregistré sous cette forme (en la rapprochant d'*Acco* et d'*Aconius*) les lettres **ACO** de la pièce d'or, attribuée aux Mediomatrici dans le *Cat. B. N.*, 8943. La lecture de ces trois lettres me paraît bonne; mais la base des lettres est restée en dehors du flan. Il s'ensuit aussi que nous ne pouvons être certains que le nom est complet à droite et à gauche. Je ne connais pas d'exemplaire plus complet.

ACVSSROS (*Br.*). *R. N.*, 1838, pl. XXI. *Cat. B. N.*, 6391.

ACVTIOS (*Br.*) (1). *L'art gaul.*, pl. 52, 2; *Cat. B. N.*, 6388.

ADCANAVNOS (Arverni; *Br.*) paraît une lecture meilleure que **DCANAVNOS** (Voy. cette légende). A. Changarnier, *Annuaire Soc. Num.*, 1884, 357-359, pl. VII, 12 et 12 bis.

ADII. Voy. **MIACO**.

ADDEDOMAROS; **ADDIDOM** (Bretagne; *or*), *Num. Chron.*, 1856, p. 159; J. Evans, pl. XIV, 1 à 9; *Cat. B. N.*, 9546.

ADIETVANVS (Sotiates; *arg.*). La lég. complète est : **REX ADIETVANVS FF ℞ SOTIOTA**. Pellerin, *Recueil de Méd.*, p. 32, pl. V, n° 4 (lisant *Daletuonus-Sotioga*) et 4e suppl. ; Marquis de Lagoy, *Notice sur l'attrib. de quelques méd. des Gaules*, 1837, p. 16 (sans **FF**); *R. N.*, 1851, pl. I, 3 (sans **FF**); Duchalais, *Descr.*, p. 16 (sans **FF**); A. de Longpérier, *R. N.*, 1864, p. 333, et *Œuvres*, t. III, p. 65; E. Hucher, *L'Art gaulois*, pl. 90, 2, et 2e partie, p. 138; *Rev. Arch.*, 1866, pl. X, 1; Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 20, pl. II, 33; *Cat. B. N.*, n° 3604 (avec **FE** au lieu de **FF**).

ADNAMAT (2). (Noricum; *Arg.*). Lelewel, *Type g.*, pl. III, 12; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, III, p. 6, 10 et 11; *Cat. B. N.*, 10024 à 10028 (on trouve **MA** et **AT** liés). Voy. mon chapitre XIX.

AGEDOMAPATIS (3) ℞ **GAIV·IVLI** (*Arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 28 et 325 (lisant *Votomapatis*), pl. I, 6; *Rev. Arch.*, 1866,

(1) Une marque de potier, recueillie à Trèves, porte le même nom. Mais on le trouve également, avec la même forme, dans une inscription de Palestrina. Voy. les textes réunis dans le dictionnaire de M. Holder, *s. v.*

(2) Cf. *Adnamatius*, *Adnamatus*, dans diverses inscriptions, dont une trouvée près d'Utrecht (*C. I. Rhen.*, n° 52). Cf. le dictionnaire de M. Holder.

(3) Cf. ce génitif à celui de l'inscription d'Auch: *Torsteginno Urupatis fil.*, *C. I. L.*, t. XIII, n° 487. Cf. *Esumopas; Rev. celtique*, t. XV, 1894, p. 413.

pl. XI, 34; Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 24; A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 10, pl. I, 5; C. Robert, *R. N.*, 1885, p. 478; *Cat. B. N.*, préface, p. XVI, et nos 4599 et 10412.

AΓHΔ (*Bronze* coulé). A. de Longpérier, *R. N.*, 1844, p. 165, *Œuvres*, t. II, p. 73, et t. V, p. 332; Duchalais, *Descr.*, pl. II, 5; E. Hucher, l'*Art gaulois*, 2e partie, p. 121 et 138; *Dict. archéol. Gaule*, I, p. 18; *Cat. B. N.*, 7467; [Le Clert], *Musée de Troyes, m. gauloises*, 1897, p. 76; Holder, *Altc. S.*, col. 55 (= *Agedillus?*).

AESV (1) Bretagne; *Arg.*). J. Evans, *The coins of the anc. Britons*, p. 386, pl. XV, 8; Holder, *Altc. S.*, c. 1479.

AI (*Br.*). *Cat. B. N.*, 8483.

AIIA (Arg.; Boïens). *Voy.* **ATTA**.

AIΔ-OYIN (*Br.*). Saulcy, *Lettres*, p. 100; *Cat. B. N.*, 8318. La légende se présente ainsi en deux lignes: **ΔIΛ OYIN**. Voy. aussi l'autre lecture: **VINDIA**.

AINORIX (Arg. Europe centrale).

AKA (*Br.*). *Cat. B. N.*, 7111 à 7115.

ALABPOΔIIOC ℞ **NIDE** (Suessiones; *arg.*). Lelewel, *Type g.*, p. 211, pl. VI, 12; Duchalais, *Descr.*, p. 18; La Saussaye, *Num. G. narbonnaise*, p. 126, pl. XV (attr. aux Allobroges); E. Hucher, *L'Art gaulois*, 1re partie, pl. 76, 1; A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, 1871-1872, p. 293; *Cat. B. N.*, 8101; L. Maxe-Werly, *Etat actuel Num. rémoise*, 1889, p. 21, pl. I, 10.

ALAV; **ALAVCOS** (*Br.*) (2). A. de Barthélemy, *Et. sur les m. du Mont-Beuvray*, pl. I, no 11; Pistollet de Saint-Ferjeux, *Ann. Soc. Num.*, t. II, pl. VII, 49; *Art g.*, p. 107 et 135, pl. 19, 2, et 2e partie, p. 174 et 220; *Cat. B. N.*, 5080, 5083; J. Déchelette, *R. N.*, 1899, 144.

AΛEΞ.. (Imitation des statères d'Alexandre par les Rhæti? *or*). *Cat. B. N.*, 9478; **ΛVEΞA..** (Imit. tétradr., Pannonie; *arg.*), 9647; **ΛEΛV**, 9659; **ΛΛEΞVHΔ**, 10062.

(1) On trouve une marque céramique, *Aesu m.* Cf. le cognomen *Aeso* (*C. I. L.*, t. XI, 1619).

(2) On trouve le cognomen *Alaucus* sur des inscriptions de Spoleto (*C. I. L.*, t. I, 1406) et de Narbonne (t. XII, 4801). On connaît aussi la marque de potier *Alauci m(anu)*, recueillie à Tours et au Bernard. Cf. *Alocos* sur une poterie, au Mont-Beuvray (*R. N.*, 1899, p. 145).

AMBACTVS (*Br.*) (1), Pellerin, *Rec.*, t. I, pl. III, n° 2 ; Lelewel, *Type g.*, pl. IX, 9 ; Duchalais, *Descr.*, p. 159. (Ces trois auteurs traduisent *clients* ou *vassaux*) ; E. Hucher, *L'art g.*, pl. 78, 1, et 2e partie, p. 138 ; A. Bretagne, *Mém. Soc. d'arch. lorraine*, 1882, p. 311 ; *Cat. B. N.*, 8362. *Voy. aussi* **ARC**.

AM (*Or*). Saulcy, *Dict. Arch. G.*, p. 48 (attr. aux Ambarres) ; *Cat. B. N.*, 5317.

AM ou **AM** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 8975, 8976. (Je lis **AMA** sur 8975 ; et **AM** sur 8976).

AMB (Bituriges ; *Br.*). Les lettres **A** et **M** sont liées ; il semble qu'elles étaient précédées d'une autre lettre (**C**?) ; le **B** est sous le **M**. Cette pièce inédite de ma collection ressemble aux pièces attribuées aux Bituriges.

AMACOS (Allobroges ; *Arg.*). Les lettres **M** et **A** liées. Voy. **MIACO**.

AMBIE (Bituriges, *Br.*). M. au type *Abudos* de la Coll. Saulcy. A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, 1871-1872, p. 293. Il s'agit probablement du n° 4190. Voy. **EMBAV**.

AMBILLI ℞ **EBVRO** (*Arg.*). On trouve **AMB**, **AMBIL**, **AMBILO**, **AMBILL** et **AMBILLI** (2). L'**A** et le **M**, le **V** et le **R** sont souvent liés. Lelewel, pl. VI, 17 ; Mis de Lagoy, ouvr. sur les trouvailles de Lyon ; Duchalais, *Descr.*, pl. III, 1 ; A. de Longpérier, *R. N.*, 1860, p. 425 ; F. de Saulcy, *R. N.*, 1869, p. 1 ; E. Hucher, *L'art g.*, p. 24, et 2e partie, p. 78, 130 et 138 ; *Cat. B. N.*, 5715 à 5732 ; 5746 (**AMB**) ; C. A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, 366.

AMIORIX (Pannonie ; *Arg.*) ; *Cat. B. N.*, 10155 (Je lis : **AIIIIO** et **XIR**).

AMI? (Ambiani? *Br.*). E. Hucher, *L'Art g.*, 2e partie, p. 37, n° 53.

(1) Nous savons par Festus, que, d'après Ennius, *Ambactus* signifiait « esclave » en gaulois. On le trouve, comme *cognomen*, dans plusieurs inscriptions d'Italie (*C. I. L.*, t. VI, 13402 ; t. X, 6494, 6). Pour le sens du mot, voy. aussi : P. C. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 326, et *Mél. Ecole de Rome*, 1886, p. 15 ; Ernault, *Mél. Ecole de Rome*, 1886, p. 23 ; Thurneysen, *Keltoromanisches*, Halle, 1884, p. 29. L'Ile de Zélande (Pays-Bas) est encore divisée aujourd'hui en quatre *Ambachten*.

(2) On connaît le génitif *Ambilli* par une inscription de Sainte-Gemme (Gers).

AMMI (1) ℞ **ECS** (*Arg.*). *R. N.*, 1884, pl. V. 4, p. 185; *Atlas.* p. LV, 36 (Coll. Danicourt); Evans, p. 209, fig.; *Cat. B. N.*, 9580.

AM; **AMMI**; **AMMINVS** ℞ **DVN** (Bretagne, *Arg.*, *Br.*) (2). J. Evans, p. 209, p. V, 1 et 2.

AMYTO BA(σιλεύς) (3) (*Br.*). *Cat. B. N.*, 2431; G. Amardel, *Les m. de chefs gaulois attr. à Narbonne*, 1893, p. 24.

ANDECOMBO ℞ **ANDECOM** (*Arg.*). Lelewel, pl. III, 44 et 45, IV, 47; Duchalais, *R. N.*, 1840, p. 168, pl. XVII, 2; Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 137, et *Annuaire*, 1867, p. 13; *Cat. Rousseau*, p. 3, n° 4; *Art gaul.*, pl. 62, 1, p. 63, et 2e partie, p. 139; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 2; *Cat. B. N.*, préface, p. XI à XIII et nos 6342 à 6357; C. Robert, *R. N.*, 1885, p. 480.

AND. ANDO; **ANDOCO**, **ANDOCOMIVS** (Bretagne; *or*, *arg. br.*). J. Evans, p. 216-220, pl. V, 4 à 6.

AN ℞ **CAI**... (Voy. ce nom). *Cat. B. N.*, 2616, 2619.

ANDOBRV ℞ **CARMA** (*Br.*). Lelewel, pl. III, 50; Duchalais, n° 295; *L'art gaul.*, 2e partie, p. 101, n° 162; Hermant, *Rev. Num. belge*, 1865, pl. IV, = *Num. gallo-belge*, p. 157, pl. XV; *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 74, pl. III, 5; *Cat. B. N.*, 8671; Holder, *Altc. S.*, c. 790 (réunit les pièces *Andobru-Carma* et *Carmanos-Comios*).

ANDV (*Arg.*). A. de Barthélemy, *M. Poitou et Saintonge*, p. 36, n° 92 ter, fig. (Vernon); *Cat. B. N.*, 10376.

ANDVGOVONI ℞ **CIILIICORIX** (*Br.*). E. Hucher, *R. N.*, 1863, p. 309, pl. XVI, 6; Saulcy, *R. N.*, 1864, p. 253, et 1865, p. 134; 1869, p. 11; *Dict. arch. G.*, p. 59-60, n° 68; *l'Art gaul.*, p. 29, fig. et 2e partie, p. 140; *Cat. B. N.*, 10377 et 10378; Holder, *Altc. S.*, c. 884.

ANNAROVECI ℞ même légende (Belgique; *Arg.*). *Rev. num. belge*, 1862, p. 106, pl. IV, 1; Saulcy, *R. N.*, 1868, p. 409 et *Lettres*, p. 329; *Cat. B. N.*, 8893.

ANNICCOIOS (Poitou; *Br.*). Lelewel, pl. IX, 23; Chaudruc de Crazannes, *R. N.*, 1838, p. 77; La Saussaye, *R. N.*, 1851, pl. XVI,

(1) Je crois que cette pièce appartient à l'île de Bretagne; cf. la légende suivante.

(2) Cf. *Amminius* dans *C. I. L.*, t. II, 454.

(3) C'est aussi un nom de roi de Galatie; *C. I. Gr.* n° 4039 (13).

5 ; Saulcy, *Lettres*, p. 262 ; *l'Art. gaul.*, 2e partie, p. 97 et 139 ; *Cat. B. N.*, n° 4325.

ANORBO. Voy. *Dubnoreix*.

ΑΙΠΠΙΟΙΛ (*Or* ; Musée de Semur). Déform. du nom de Philippe. F. de Saulcy, *Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur*, IX, 1872, p. 145.

ANSALI (Europe centrale ; *arg.*). Lambert, 1re partie, pl. VIII, 17 ; *Art gaul.*, 2e partie, n° 72, p. 53 et 140.

ΑΝΤΕΘ ; ANTED (les 4 premières lettres en monogramme) ; **ANTEDRIGV** (Bretagne ; *or*, *arg.*). J. Evans, p. 144, 386, 489, pl. I, 7 et 8, XV, 9 à 11 XVIII, 1 et 2 ; *Cat. B. N.*, 9529 à 9533, 9587.

ANTIIIOS. *Voyez* **COVRA**.

ΑΝΤΙΠ-ΛΕΠ-ΙΣ ΔΗΜ (lu Εἰς Δῆμον Ἀντίπολιτῶν Λεπίδος ; *Br.*) Pellerin, pl. III, 5 à 8 ; Lelewel, p. 214 ; *Num. Gaule narbon.*, p. 110, pl. XIV, 11 à 17 ; Duchalais, *Descr.*, p. 25 ; *Cat. B. N.*, nos 2179 à 2208.

ANTONI IMP A XLI ℞ III VIR R P C (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 4651.

ΑΟΡΑ (*Br.* type massaliète). *R. N.*, 1863, p. 159 ; *Cat. B. N.*, 2226.

ΑΟΥΕ, ΑΥΕ (*Arg.* ; *Br.*). Pellerin, pl. III, 10 ; Lelewel, pl. VIII, 32 ; Lagoy, *Notice*, 1838, p. 19, n° 8 ; La Saussaye, *Gaule Narbon.*, pl. XVI, 3, 4, 5 ; Duchalais, *Descr.*, p. 20 ; Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 331 et *Lettres*, p. 313 ; *Dict. arch. G.*, n° 3 ; *l'Art gaul.*, 2e partie, n° 201, p. 126 ; *Cat. B. N.*, nos 2509, 2515.

ΑΟΥΕΝΙΟΑ (*Br.*, type massaliète). *Cat. B. N.*, 2520 (*Atlas*, pl. V). Légende douteuse.

ΑΠΑΜΟC ℞ L · MVNAT (*Br.*). C. Robert, *R. N.*, 1859, p. 229 ; Hucher, *Mél. de Num.*, t. I, p. 326 ; *Cat. B. N.*, 4794, 4795.

ΑΠΟΛ (Helvetii ; *Or*). *Cat. B. N.*, 9302. Il n'y a en réalité sur la pièce que des points disposés à peu près comme les deux premières et la dernière lettre ; le **O** seul est formé.

AP en monogramme (*Or*). Voy. ch. VIII.

1° **ARC AMBACTV** ; 2° **ARC AMBA** (*Br.*). Combe, *Musée Hunter*, pl. IV, 3 ; Plantet et Jeannez, *M. comté Bourg.*, pl. I, nos 9 et 10 ; Ch. Robert, *Mél. École de Rome*, 1886, p. 17, pl. I, 8 ; *Cat. B. N.*, 1° 8985 ; 2° 8987.

ARCANTODAN ROVECA (Meldi ; *Br.*). Duchalais, *Descr.* p. 182

à 186; *R. N.*, 1860, p. 352; Lambert, 2e partie, pl. XVI, 16; *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, pl. n° 6; *L'Art gaul.*, pl. 48, 1; P. Ch. Robert, *Mél. arch. Ecole Rome*, 1886, p. 14; C. A. Serrure, *Le Museon*, t. V, 1886, p. 580; *Cat. B. N.*, 7684, 7690; *Atlas*, pl. LV, 17 (Coll. Danicourt). *Voy. aussi* **ROVECA**.

ARCANTODA. **MAVFENNOS** (*Br.*). *R. N.*, 1857, p. 403, 1862, pl. VI, 1 bis et 4; *Cat. B. N.*, 7166 à 7168.

1° **APΔA**; 2° **ARDA** ℞ **APDA** (1) (*Or*, *br.*). Lelewel, pl. IX, 31 à 34; *R. N.*, 1857, p. 393, pl. XII, 5; Saulcy, *R. N.*, 1859, p. 313, et 1868, p. 412, et *Rev. arch.*, 1872, t. XXIII, p. 259; *Dict. arch. G.*, n° 96; A. de Barthélemy, *R. N.*, 1885, p. 150, pl. VI, 14; *Bull. de Num. et d'arch.*, t. IV, 1884-85, p. 122, t. V, 1885-86, p. 89; *Cat. B. N.*, n° 8839; 2° 8841 à 8858; Holder, *Altc. S.*, c. 185.

AREC. Voy. *Volcae*.

AREMACIOS *ou* **AREMAGIOS** (*Br.*). *Cat. Conbrouse*, n° 361; Duchalais, *Descr.*, p. 255, n° 610; *L'Art. gaul.*, pl. 82, 1 (lit un **G**; ex. Cab. Fr.) et 2e partie, p. 141; *Cat. B. N.*, 6358 (**AREMACIOS**).

APHTOIΛMOS ℞ **NAMAY** (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, p. 81 à 83; *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 141; *Cat. B. N.*, 2707. Je préfère lire **APHTOIAMOS** ℞ **NAVMV** (Les lettres 2, 3 et 4, au droit; 3 et 4, au ℞, sont liées).

APKANTI (Br.). Cette pièce de la collection A. Changarnier a été trouvée dans la Seine. Elle porte au droit des traces de lettres que M. Changarnier suppose être **ΔIVIE**. A. Changarnier, *Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 56.

ARIM (*Br.*). *Cat. B. N.*, 6376 (au ℞, il y a **RI**..).

ARIVOS (2). Voy. *Santonos*.

ARS (Ambiani; *Br.*). F. Collombier, *Bull. Soc. Antiq. Picardie*, 1900, p. 610. — J'ai pu vérifier cette lecture; les deux premières lettres sont certaines; le **S** couché placé au dessus d'un sanglier pourrait être un symbole.

ARTOS (3) (Carnutes; *Br.*). Cartier, *R. N.*, 1842, p. 431, pl. XXI, 17; *Cat. B. N.*, 6382.

(1) Le nom *Arda* se lit sur une inscription de Feurs (*C. I. L.*, t. XIII, 1632).

(2) On connaît *Arivus L. f.* sur une marque de céramiste à Poitiers.

(3) *Artos* signifie *ours*; Voy. le dictionnaire de M. Holder, *s. v.*

ARVS. Voy. *Segusiaus*.

ATAV (Arverni; *or.*). *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, p. 107; *l'Art gaul.*, pl. 19, 1, et 2e partie, p. 141; *Cat. B. N.*, n° 3722, M. A. Changarnier possède un exemplaire sur lequel il lit **ATAVI**...

ATECTORI (Petrucorii; *Br.*). Lelewel, pl. IX, 24; F. de Saulcy, *Lettres*, p. 264; A. de Barthélemy, *Etude m. tr. Poitou et Saintonge*, 1874, p. 6; *Cat. B. N.*, nos 4344.

ATEPILOS. Voy. *Toutobocio*.

ATESOS (*Br.*). L. Maxe-Werly, *Mél. de Num.*, 1875, t. I, p. 165; *Cat. B. N.*, 8084; *Rev. num. belge*, 1888, p. 428.

ATIIVLOIB. Voy. **ΠΑΥΛΟΙΒ**.

ATEVLA (1) ℞ **VLATOS** (*Arg.*). Lelewel, p. 23 et 329, pl. III, 43 et V, 10; *R. N.*, 1840, p. 178; *Cat. Rousseau*, n° 34; Duchalais, *R. N.*, 1840, p. 165, pl. XII, 6 à 8; Saulcy, *R. N.*, 1869. p. 7; *l'Art gaul.*, pl. 44, 1, et 2e partie, n° 210, p. 130; *Cat. B. N.*, 7185 à 7202; Holder, *Altc. S.*, c. 261.

ΑΘΕΝ ou **ΑΘΕΥ** rétrograde (*Br.*; type massaliète). *Cat. B. N.*, n° 2229.

ΑΘΙΙDIAC ℞ **A · HIR · IMP**. (*Br.*). Mionnet, n° 91, et *Suppl.*, n° 1; Duchalais, *Descr.*, 164 (mauv. lect.); Saulcy, *R N.*, 1858, p. 444 (Atisios, chef des Rèmes); *Annuaire Soc. Num.*, 1867, pl. XI, 27; *R. N.* 1868, p. 410; *R. N.*, 1886, p. 199, n° 44; *Rev. n. belge*, 1888, p. 436; Holder, *Altc. S.*, c. 267; *Dict. Arch. G.*, n° 120; *Cat. B. N.*, 8086 à 8091.

ATISIOS. *Voy*. **REMO**.

ATPILLIF (2). Voy. *Orcetirix*.

ATPI au droit d'une obole de Massalia. *Num. Gaul. Narbon.*, pl. I, 33; *Cat. B. N.*, n° 689.

ATTA (3) (Noricum; *arg.*). Lelewel, pl. I, 12 et III, 11; Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, III, 1868, p. 5; *Cat. B. N.*, 10014 à 10018. Voy. mon chapitre XIX.

(1) Cf. R. Mowat, dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1873, p. 89. Ce nom paraît sur deux inscriptions de Bordeaux; *C. I. L.*, t. XIII, nos 800 et 1036.

(2) Cf. *Atepilla*, dans une inscription de Nîmes; *C. I. L.*, t. XII, n° 3429.

(3) Nom italique dont M. A. Holder a réuni plusieurs exemples (*Altc. Sprachschatz*, I, 272).

ATTALV (1) (*Br.*). *Cat. B. N.*, 4792-4797. Il faut peut-être lire **VLATTV**; Voy. A. de Barthélemy, *Libertés gauloises*, p. 10. Cependant le n° 4792 paraît donner **ATTALVƧ**.

ATVLLΦS (Europe centrale ; *or*). *R. N.*, 1869, p. 16, pl. I, 1.

AVAVCIA (*Br.*). Lelewel, pl. IX, 26; Saulcy, *R. N.*, 1858, p. 440; 1868, p. 408; 1863, p. 7; *Dict. arch. G.*, n° 115; *L'Art. gaul.*, 2e partie, n° 169; *Rev. belge num.*, 1884, p. 79; *Cat. B. N.*, 8881 à 8884.

AVDOS (Bituriges, *Br.*) Pellerin, *Recueil*, pl. VI, 24; Duchalais, *Descr.*, n° 561; *R. N.*, 1838, p. 412; 1847, pl. XI; *Cat. B. N.*, n° 4183; Holder, *Altc. S.*, c. 285 (renvoyant avec raison à **ABVDOS**).

AVΔΩΛEONTOΣ (Imit. d'Audoléon, roi de Péonie; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 9853.

AVGII. On a donné cette forme; mais je pense qu'elle résulte simplement d'une faute d'impression.

AVIII (*Arg.* Série au cavalier). *Rev. num. belge*, 1865, p. 298, pl. XIII, 5. C'est, je crois, une forme incomplète et déformée de **AVSCROCOS**.

2° **AVLIRCVS**; 2° **AVLIRCO** ℞ **EBVROVICOM** (*Br.*). Lelewel, pl. IX, nos 46 et 47; *R. N.*, 1847, p. 85; *Art. gaul.*, 2e partie, pp. 54, 55 et 142 : *Cat. B. N.*, 1°, 7046, 2°, 7047 à 7049; Holder, *Altc. S.*, c. 292 et 1403.

AVN-T (Bretagne; *Arg.*, *Br.*). J. Evans, p. 413, pl. XVII, 8.

AVOT (*Voy.* **TOVA**). Holder, *Altc. S.*, c. 317.

AVRC (*Arg.*); rétrograde et les trois premières lettres liées. Lelewel, pl. I, 10; *L'art gaul.*, 2e partie, p. 75; D. Mater, *Bull. numism.* (n° 17, Soc. Antiq. du Centre), 1892, p. 8 et 9, pl. II. Voy. aussi *Ca-iur* et *Iur-ca*.

AVSC, **AVSCRO**, **AVSCROCOS**, **AVSCROCVS**. Voy. *Durnacos*.

AVS; **AVSC** (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 5747 et 5748.

AVTINOS. *Voyez* **COVRA**.

AYOΛAC (*Br.* Déformation du type **NIDE**). L. Maxe-Werly, *Etat actuel Num. rémoise*, 1889, p. 21.

BAΛΛAIOY rétrograde (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10132-35. Bien que ces pièces soient barbares, je ne crois pas qu'on doive les séparer des

(1) On connaît la marque de potier *Attali m.* (Bordeaux, etc.).

autres bronzes de Ballæus, roi d'Illyrie (Cf. B. V. Head, *Hist. Numorum*, p. 267).

BAOATIΓOON (Imit. de Thasos ; Hercule agenouillé; *arg.*). *Cat. B. N.*, 9689.

BAO (Belgique ? *Br.*). *R. N.*, 1859, p. 81, pl. II, 11.

BELINOC (1) (*Arg.*). Lelewel, pl. VII, 4; Duchalais, *Descr.*, p. 59; Lambert, 1re partie, pl. XI, 16; Lagoy, *Not. sur l'attr. de quelques m.*, 1837, pl. n° 30 ; La Saussaye, *R. N.*, 1851, p. 381, pl. XV, 1 ; *L'art gaul.*, 2e partie, pp. 86, 87 et 143 (Hucher donne *Belinos* comme lecture certaine); *Cat. B. N.*, 6378; Holder, *Altc. S.*, c. 373 (groupe avec la forme suivante). M. A. Changarnier, qui a deux exemplaires variés dont un avec **BEΓINOC** rétrograde, considère cette monnaie comme frappée chez les Helvetii.

BIIINOC (*Arg.*). Lagoy, *R. N.*, 1842, p. 12; Duchalais, *Descr.*, p. 5; n° 8; *L'art gaul.*, 2e partie, p. 143 (Hucher dit que c'est peut-être **BPENOƧ** ou **BEINOC** ou **BIENOC**, mais non *Belinos*); *Cat. B. N.*, 7050 à 7055.

BHTAPPATIC (*Br.*). La Saussaye. *Num. Gaule Narb.*, pl. XXII, 1 à 3; P. Ch. Robert, *Num. prov. Languedoc*, p. 60-61, pl. IV, 20; *Cat. B. N.*, n° 2432 à 2443 ; Holder, *Altc. S.*, c. 328.

BI (*Arg.*). Voy. **MAV**.

BIATEC (Europe centrale; *or ; arg.*). Lelewel. pl. I, 4, et III, 15; *R. N.*, 1869, p. 285 ; P.-C. Robert, *Examen d'un trésor de m. g.*, 1884, p. 13; *Cat. B. N.*, 10165 (*or*), 10166 à 10179 (10177, au droit **BIA** et au ℞ **BIATEC**); *Num. Zeitschrift*, t. XXVII, 1895, p. 75 ; *Monatsblatt* de Vienne, 1896, p. 353.

BIRACOS (2) ou **BIRAGOS** (*Arg.*). Mionnet, « chefs gaulois » n° 11; Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 173, pl. VIII, 11 et *Lettres*, p. 40; J. Evans, *R. N.*, 1861, p. 62, cf. 1868, p. 414; *Cat. B. N.*, 9579; Holder, *Altc. S.*, c. 423.

(1) Signifie « brillant » et peut se rapporter à Apollon (Holder, *Altc. S.*). Voy. une estampille de potier avec ce nom (Adrien Blanchet, *Mélanges d'archéologie gallo-romaine*, 1902, p. 105).

(2) *Biracos* serait un mot insubre, auquel on devrait rattacher les noms de lieux *Biraghi, Birago, Biraga* (région de Milan), *Birac* (Charente, Gironde et Lot-et-Garonne), *Biré* (Sarthe). (Holder; cf. *Rev. celtique*, t. II, p. 156). C'est peut-être le même nom que *Pir-ăkos* des monnaies imitées des drachmes massaliètes (Voy. plus loin). Cf. *Biraci* dans l'inscr. de Ventabrun ; *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 269.

BITOYKOC BACIΛЄYC (*Br.*) (1). *Cat. B. N.*, nos 2406 à 2408.

BITOYIOC BACIΛЄY (*Br.*). Lelewel, p. 109 ; Mionnet, t. IV, 404 et *Suppl.*, t. VII, 654; Lagoy, *R. N.*, 1839, p. 17; P. Ch. Robert, *Num. prov. Languedoc*, p. 57, pl. IV, 16 ; *Cat. B. N.*, no 2409 et suiv. (Les nos 2411 et 2413 semblent porter **BITOYIOY**); G. Amardel, *Les m. de chefs gaulois attrib. à Narbonne*, 1893, pp. 13 et 14.

BITOYCOC BACI (*Br.*). P. Ch. Robert, *Num. prov. Lang.*, p. 58.

BITOYIOΓOΓO BACIΛЄYC (*Br.*). *Cat. B. N.*, 2415 ; C. Robert, *Num. Languedoc*, p. 58 (dit que la lég. est refaite) ; G. Amardel, *Les m. de chefs gaulois attrib. à Narbonne*, 1893, p. 25 (la lég. est bonne).

BODVO; **BODVOC** (2) (Bretagne; *or*, *arg.*). Lelewel, pl. VIII, 18 et 19; *R. N.*., 1839, pl. XIII, 8; J. Evans, p. 135, pl. I, 2 et 3, Holder, *Altc.* S., c. 460.

BOIO (Pannonie; *Arg.*, Cab. de Vienne). Holder *Altc. S.*, c. 473 (3).

BΩKIOC. Voy. **ΛOΓΓOCTAΛHTΩN**. P.-Ch. Robert, *Num. Languedoc*, I, 1876, p. 56, pl. IV, 15 ; *Cat. B. N.*, nos 2359 et 2393.

BOVIBITOY (4) (*Arg.*). Lambert, 1re partie, pl. IX; 16 (cf. pl. IX, 4 : **BOYIBIION**) ; *L'Art gaul.*, 2e partie, no 73, p. 54; *Cat. B. N.*, 10336. Je vois : **BΘYIII**.

BRICA (*Br.*). A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, 1873, p. 293.

1° **BRI** ℞ **BRI** ; 2° **BRIC** ℞ **COMAN**, les lettres **M** et **A** liées; **BRI** ℞ **COMA** ou **COMΔ**; **BRICO** ℞ **COMA** (*Arg.*). Lelewel, pl. III, 49; Duchalais, *Descr.*, p. 271 (mauv. lect.) ; Lagoy, *Not. sur l'attrib. de qq. m. de la G.*, 1837; *L'art gaul.*, 2e partie, p. 80, no 125 ; Cf. F. de Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 419 ; G. Vallier, *Déc. m. g. à Moirans*, 1879, p. 10, pl. fig. 6 ; comte de la Sizeranne, *Le trésor de Lavey-*

(1) On connaît *Bitucus* en Angleterre (*C. I. L.*, t. VII, 66) et *Bituka* à Nîmes (*C. I. L.*, t. XII, 3114).

(2) Cf. le nom *Boduacus* dans une inscription de Nîmes ; *C. I. L.*, t. XII, no 3205.

(3) Cf. le nom *Boiiorix* ; *C. I. L.*, t. XIII, no 2656. On connaît aussi *Boio* comme *cognomen*.

(4) M. Holder donne les formes *Bovibitovios* et *Bovibitovix* (*Altc. S.* I, 500; cf. 629). Il convient d'observer que la lecture de Lambert ne peut être contrôlée.

ron, 1880, p. 17 et pl. I; du même, *Ex. du tr. d'Hostun*, 1882, p. 9; *Cat. B. N.*, 1°, 5803 à 5806, 5927; 2°, 5807 à 5857.

BRIGIOS (Arverni; *Br.*). Cat. d'Ennery, p. 120; Lagoy, *Not.*, 1837, p. 11, pl. n° 1; *R. N.*, 1838, p. 142; La Saussaye, *R. N.*, 1851, p. 394, pl. XVI, 1; *L'art gaul.*, pl. 98, 1; Peghoux, *M. des Arverni*, pl. III, 39; P.-Ch. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 296; *Cat. B. N.*, 3948.

BVGIOS (1) ou **BVCIOS** (Arverni? *Br.*; Mus. Saint-Germain). *Dict. arch. G.*, n° 153; Hucher, *L'art gaul.*, 2e partie, p. 51, n° 70.

BVƧV, **BVSƧV**; 2° **BVSSVMARVS** (Europe centrale; *Arg.*; Cab. de Vienne). Lelewel, pl. III, 14; *R. N.*, 1869, p. 287; *Cat. B. N.*, 1°, 1041: 2°, 10144; Holder, *Altc. S.*, c. 645.

CABALLOS (2) (*Br.*). Mis de Lagoy, *R. N.*, 1855, p. 322, pl. VIII, 4; *L'art gaul.*, pl. 38, 2, et 101, 4; *Cat. B. N.*, 5958; Holder, *Altc. S.*, c. 658.

1° **CABE ℞ LEPI** (*Arg.*); 2° **COL CABE ℞ IMP CAESAR AVG COS XI** (*Br.*); 3° **CABE ℞ COL** (*Br.*). Lelewel, pl. VIII, 14; *Cat. Rousseau*, n° 9; Marquis de Lagoy, *Not.*, 1837, n° 9; *Num. Gaule Narb.*, p. 145, pl. XVII; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 127 et 144, nos 204 à 207; *Cat. B. N.*, (1°) n° 2544; (2°) 2550; (3°) n° 2563.

CAESAR; **CAESAR AVGVSTVS DIVI F PATER PATRIAE ℞ ROM ETAVG**; **CAESAR PONT MAX ℞ ROM ET AVG** (Lyon; *Br.*). *Cat. B. N.*, 4685 à 4729.

CAITIO ℞ AN (*Br.*). La Saussaye, *Num. Gaule Narb.*, p. 143, pl. XVII, 5 (à Cabellio); F. de Saulcy, *R. N.*, 1866 = *Lettres* p. 269, fig. 1 (*Colonia Apta Julia*); *Dict. arch. Gaule*, p. 66 (à Apta Julia); *Cat. B. N.*, n° 2617.

CA-IVR (Bituriges; *Arg.*). *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 75, nos 111 et 112; *Dict. arch. Gaule*, n° 142 (**IVRC**); D. Mater, *Bull. numism.* (n° 17, Soc. Antiq. Centre), 1892, p. 9, pl. II, 12 et 13. Comme me l'a écrit M. J. Creusot, divers exemplaires de la trouvaille de Moulins (Musée de Châteauroux) permettent de lire plutôt **IVRC-A**, rétrograde pour les quatre premières lettres dont les deuxième et troisième sont liées; la lettre **A** est au-dessus du cheval.

(1) M. Holder cite le nom féminin *Bugia* (*Altc. S.*, I, 629).
(2) On connaît le nom *Caballo* (*C. I. L.*, t. III, 4890).

CAIC ℞ OYOAV (Bellovaci? *Br.*). *Cat. B. N.*, 7979. La première lettre au droit est peut-être un **I**.

CAL ℞ MOR (on lit aussi **ROVV** pour le second mot. *Arg.*). Lagoy, *Not.* 1847 ; F. de Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 417 ; *Cat. B. N.*, 5916 à 5926.

CALEDV (*Arg.*). Lelewel, pl. IV, 51 ; Mis de Lagoy, *Not.*, p. 41 ; Duchalais, *R. N.*, 1840, p. 165 à 177 ; La Saussaye, *R. N.*, 1838, p. 304, et 1840, p. 178 à 187 ; *Cat. Rousseau*, n° 34 ; *L'Art gaul.*, 2e partie, nos 67, 68 et 212, et p. 144; *Cat. B. N.*, 7174 à 7180; Holder, *Altc. S.*, c. 691.

CALEDV ℞ SENODON (*Arg.*). Léon Fallue, *R. N.*, 1855, p. 271 ; A. de Longpérier, *R. N.*, 1860, p. 188 ; Saulcy. *R. N.*, 1869, p. 7 ; *L'Art gaul.*, pl. 67, 1, et 2e partie, p. 48 ; C. A. Serrure, dans le *Museon*, t. V, 1886, p. 567 ; *Cat. B. N.*, 7181 à 7184.

CALIIDV (Arverni) ; *Br.*). Lelewel, pl. VII, 11 ; *Dict. arch. G.*, n° 130; Peghoux, *M. des Arverni*, pl. I, n° 10 ; *L'Art gaul.*, p. 51, n° 69; *Cat. B. N.*, 3931.

CALIAGIIIS ; **CALIAGIIIƆ** ; **CALIAGHIƆ** ; **CALLIAGIIID** (1) (Bituriges? *Br.*). Duchalais, *Descr.* (mauv. lect.) ; E. Hucher, *R. N.*, 1855, p. 365; *Dict. Arch. G.*, n° 158 ; *L'Art gaul.*, 1re partie, n° 2, pl. 10 et pl. 33, n° 1 ; *Cat. B. N.*, 8000 à 8014.

CALITIX. Voy. *Cosii* (Série au cavalier).

CALLE. Voy. *Eppil.*

CALMINOXOV (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10343. J'enregistre cette légende, uniquement pour exprimer que je désire exclure de la numismatique gauloise la pièce qui la porte.

1° **CAΛOY** (?) ; 2° **..AΛOYA** (*Br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1859, p. 316 et *Annuaire. Soc. Num.*, 1867, p. 19, pl. II, 30 et 31 ; *Cat. B. N.*, 7738 à 7761. Le n° 7741 pourrait être lu: **KYOM**, et le 7742 : **IMYC**...

CAM (Bituriges ; *Arg.*, *Br.*). Lelewel, pl. VIII, 2 ; La Saussaye, *R. N.*, 1836, p. 310, pl. VIII, 11 ; *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 74, n° 108 ; *R. N.*, 1884, 182; *Cat. B. N.*, nos 4139 à 4144 ; J. Creusot, *Bull. Musée. mun. Châteauroux*, 1894, p. 450, pl.

CAMBIL (Bituriges? *Br.*). *Dict. arch. G.*, n° 135 ; *Rev. arch.*,

(1) Cf. le nom *Caliaci* de l'inscription ogamique d'Emlagh East.

1866, pl. X, 4; *R. N.*, 1868, p. 6; *Cat. B. N.*, 6367 (6374 avec... AƆ); Holder, *Altc. S.*, c. 713.

CAMBOTRE (Bituriges; *Arg.*). Lelewel, pl. V, 11; Lagoy, *Not.*, 1837, p. 12; La Saussaye, *R. N.*, 1838, p. 142; Duchalais, *Descr.*, p. 8; *L'Art gaul.*, pl. 64, 2; *Cat. B. N.*, n° 4131 (n° 4134, avec le T barré au milieu); J. Creusot, *Bull. Musée mun. Châteauroux*, 1894, p. 450.

CAMVL ℞ CVNOBELINI; CAMV ℞ CVNO; CAM ℞ CVN; CAMVLODVNO ℞ CVNO (Bretagne; *or; arg.; br.*). Lelewel, pl. VIII, 51 à 56; J. Evans, pl. IX, 1 à 3 et 14; pl. XI, 1 à 4, pl. XII, 9 à 14, et XIII, 1 à 4. *Cat. B. N.*, 9557 à 9566 et 9576. Holder, *Altc. S.*, c. 726. Voy. *Cunobelini.*

CAMVLO (Arverni; *or*) (1). E. Hucher, *R. N.*, 1863, p. 301 et pl. XVI, 1; *l'Art gaul.*, pl. 101, 6; *Cat. B. N.*, 3727; Holder, *Altc. S.*, c. 727.

CAND (*Arg.*). Lagoy, *Not.*, 1847, fig. 23; *l'Art gaul.*, 2e partie, n° 132, p. 82; *R. N.*, 1857, p. 459; G. Vallier, *Déc. de méd. g. à Moirans*, 1879, p. 12, pl. nos 13 et 14; [comte F. de La Sizeranne], *Le trésor de Laveyron*, 1880, p. 18 et 22, pl. III, n° 45; [comte F. de La Sizeranne], *Exam. broch. G. Vallier sur la trouv. d'Hostun*, 1882, p. 15 et 16; A. de Barthélemy, *R. N.*, 1885, p. 141, pl. VI, 8. M. A. de Barthélemy a écrit: « Il se pourrait que cette « légende lue à rebours **DNAC**, fût une abréviation de *Durnac;* le « type [du cavalier] autorise cette hypothèse ». (*Rev. celt.*, 1888, p. 30). *Cat. B. N.*, 5893 (au droit, **VIID**); 5894 (**DNAC**); C.-A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 374.

CANTORIX. Voy. *Turonos.*

C ANNI TFTN PROCOS (Imit. denier de C. Annius; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 10092.

CARMANOS ℞ COMIOS *ou* **COMMIOS** (*Arg.*). Duchalais, *Descr.*, pl. I, 10; E. Hucher, *R. N.*, 1863, pl. XVI, 9; Hermand, *Num. gallo-belge*, 1864, p. 142-156, pl. XV, nos 163-165; *Dict. arch. G.*, n° 89; *L'Art gaul.*, pl. 62, 2, et 2e partie, p. 100; *Rev. arch.*, 1886, pl. X, 7; *Cat. B. N.*, 8680 à 8686 (8685 avec **COMMIIOS**); *Atlas*, pl. LV, 27 (Coll. Danicourt); Holder, *Altc. S.*, 1077.

(1) Cf. *Camula*, dans *C. I. L.*, t. XII, 744.

CARSICIOS (1) ℞ [CO]**MMIOS** (*Arg.*). Mionnet, t. I, p. 87; Lelewel, p. 244; *R. N.*, 1847, p. 220 et 266; Duchalais, *Descr.*, n° 45, p. 24 et 209; *Cat. B. N.*, 8687.

CAS (*Br.*). *Cat. B. N.*, 8493 et 8494. Cette légende est très incertaine, car, à mon avis, on a pris les pieds du cheval pour des lettres.

CAS ou **GAS** (*Or*). *R. N.*, 1848, p. 150; *R. N.*, 1863, pl. XVI, 2; Peghoux, *M. des Arverni*, p. 46, pl. II, 19; *Cat. B. N.*, 3761, 3764, 3767 (**CAS**).

CASSISVRATOS ℞... **LANTOS** (*Arg.*). E. Lambert (pl. XVI, 15) semble avoir lu **ILANTOS**; mais c'est trop douteux. A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 11, pl. I, 7; *Cat. B. N.* 10384 (avec... **GIANTOS**); Holder, *Altc. S.*, c. 828.

CATAL *ou* **CATAL** (*Br.*). *R. N.*, 1837, p. 81; Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 169; *Lettres*, p. 307, et *Annuaire*, 1867, p. 16 (**CVTVL**); *L'Art gaul.*, p. 63, pl. V, 1 et 2; *Cat. B. N.*, 6331; 6326; Holder, *Altc. S.*, c. 838.

CATTI (Bretagne; *or*). Lelewel, pl. VIII, 17; J. Evans, pl. I, 4; *Cat. B. N.*, 9545; Holder, *Altc. S.*, c. 847.

CATTOS. Voy. *Cisiambos*.

...**CAVCE** (*Arg.*) (2). *R. N.*, 1884, p. 185, pl. V, 3; *Cat. B. N.*, 10405 (**CN. CE** ℞... **RA**); *Atlas*, pl. XXV.

CAVLN (*Arg.*). Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 259 et *Ann. Soc. Num.*, 1867, p. 22 (lecture douteuse); *Cat. B. N.*, 9338. — Je repousse absolument cette lecture d'un groupe de cinq caractères angulaires disposés entre les jambes du cheval. M. Changarnier propose de lire **AVNVL** (*Aunulcos*).

CA-VR (Bituriges; *Arg.*). *Cat. B. N.*, n° 4145; J. Creusot, *Bull. Musée mun. Châteauroux*, n° 16, 1894, p. 750. Voy. **IVRCA**.

CCV (*Br.*). *Cat. B. N.*, 4062. Je crois qu'il y a aussi une lettre devant le cheval.

CEL (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10315.

CELIIGORIX. Voy. *Andugovoni*.

CESICOV. Voy. à la lettre *S*.

(1) Outre la forme *Carsici*, citée par M. Holder, on connaît le gentilice *Carsicius*, dans une inscription de Cumes (*C. I. L.*, t. X, 3699, 2, 34).

(2) Je crois que cette pièce a été frappée dans l'île de Bretagne.

CELNM-ZE (Moravie; *Or*). *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 24, n° 30 et 31. Cette lecture est douteuse. Voy. ch. XIX.

...**CIICA** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 8458.

CESTIANVS ℞ NΓLNTORIVS Λ (Imit. denier de M. Plætorius Cestianus; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 10117.

CICIIDVBRI-IIPAD (Arverni; *Br.*). Duchalais, *Descr.* p. 4, n° 5; *R. N.*, 1856, p. 84; *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, t. XIII, p. 116; *l'Art gaul.*, pl. 20, n° 2, et 2e partie, p. 145; Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 26, pl. III, 51; *Cat. B. N.*, 3888 à 3899; Holder, *Altc. S.*, c. 1011 (lit la légende ainsi : *Cicedu Bri*).

CICVTANOS (lég. rétrograde; *Br.*). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 9, pl. I, 4; Holder, *Altc. S.*, II, c. 213 (lit : *Licutanos?*).

CIECIMVI (Moravie; *or*). *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 25, n° 32. Lecture douteuse. Voy. mon chapitre XIX.

1° **CISIAMBOS**; 2° **CISIAMBOS ℞ PVBLICOS**, etc.; 3° **CISIAMBOS ℞ ARCANT...M**; 4° **CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO ℞ SIMISSOS**, etc. (Lexovii; *Br.*). Lelewel, pl. VII, 41 et 42; Saulcy, *R. N.*, 1837, p. 12, 1857, p, 403, 1861, p. 165 et 1862, p. 177 et pl. VI; *Rev. archéol.*, 1866, pl. X, n° 5; F. Lenormant, *La M. dans l'Ant.*, t. II, p. 122; *l'Art gaul.*, pl. 56, 1; *Dict. arch. G.*, nos 77 et 78; C. Robert, *Rev. arch.*, 1885, II, 336; *Rev. belge de Num.*, 1886, 104; C. A. Serrure, dans *Le Museon*, t. V, 1886, p. 577 à 581; *Cat. B. N.*, 1° 7151 à 7155; 2° 7157; 3° 7158; 4° 7159 à 7165; Holder, *Altc. S.*, c. 1030.

CIV (Ambiani; *Br.*). F. Collombier, *Bull. Soc. Antiq. Picardie*, 1900, p. 610. — J'ai pu vérifier cette lecture qui est exacte.

C·I·V; au droit : 1° **IMP CAESAR DIVI F·DIVI IVLI**; 2° **CAESAR** (*Br.*). *Colonia Julia Viennensis*. La Saussaye, *Num Gaul. Narb.*, pl. XV, 2; *Cat. B. N.*, 1° 2938; 2° 2948.

CNCE ℞ RA (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 10405. Voy. *Cauce*.

CN VOL. Voy. *Volunt*.

COBROVOMARVS (Europe centrale; *Arg.*) (1). *R. N.*, 1840, pl. XIX, 9; Duchalais, *Descr.*, p. 406; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1868, p. 19; *Cat. B. N.*, 10180. Cf. mon chapitre XIX.

COGESTLVS (Europe centrale; *Arg.*). Lelewel, pl. VII, 38;

(1) Cf. *Cobrovillus*, dans *C. I. L.*, t. XII, 2356.

F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1868, p. 3 et 11; *Cat. B N.*, 10003 (il faut lire **COGESTLVS**).

COIOS. Voy. *Orgetirix*.

COISA (Europe centrale; *Arg.*). F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1868, p. 19; *R. N.*, 1869, p. 287; *Cat. B. N.*, 10163 (je lis : **CƆISA**).

COAI... Voy. *Soli*.

COL NEM ; au droit : **IMP DIVIF** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 2740 à 2877.

COM, COMA, COMAN (1) (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 5867 à 5878 et 5929. Voy. aussi : *Cose, Bri, Coom, Tino, Ved.*

COMMIOS (2). Voy. *Carmanos, Carsicios*.

COMMIOS (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. I, 10; pl. II, 2 et s.; pl. III.

COMVX (Bretagne; *or*). J. Evans, p. 141, pl. I, 5; Holder, *Altc. S.*, I, 1086.

CONAT (*Br.*). *R. N.*, 1859, pl. XIII, 18; *Annuaire Soc. Num.* 1867, p. 15.

CONE...D (Carnutes; *Br.*). Lambert, Ire partie, pl. X, 4; F. de Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 148 et *Lettres*, pp. 217 et 333, et *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 14, pl. II, 18; *Dict. arch. G.*, n° 112; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 8; *Cat. B. N.*, 6309.

CONGE (3); **CONGESA** (Europe centrale; *Arg.*). Lelewel, p. 282; *Cat. B. N.*, 10,001, 10,002; Holder, *Altc. S.*, c. 1096 (Cf. *Concesus*).

CONNOS (4) **EPILLOS** ℞ **SEDVLLVS** (*Br.*). Lagoy, *Not.*, 1837, p. 44, n° 29; F. de Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 137; *Rev. arch.*, 1866, pl. XI, 26; *Cat. B. N.*, 4578 à 4580 (le 4580 ne porte pas la lég.

(1) *Coma* et *Coman* sont probablement des formes abrégées de *Comanos, Comanus*, qu'on trouve à Marseille et à Narbonne (C. I. L., t. XII, 5963).

(2) Cf. *Commius*, et marque de potier à Reims (*Bull. Soc. Antiq. Fr.*, 1881, p. 245).

(3) On connaît le nom *Congeistlus*, par une inscription de Carinthie (*C. I. L.*, t. III, 4887) que M. Holder décompose en *Con-geitslus* pour *Con-geid-tlos* (I, 1899). Cf. le nom *Congennicus*, dans une inscr. de South Shields (*Academy*, 20 avril 1895).

(4) Cf. le gentilice romain *Connius*, assez commun dans la Narbonnaise; *C. I. L.*, t. XII, p. 870. Voy. aussi l'inscription *Conni Tytici*, à Briord, dans l'Ain; *Rev. épigr.*, 1902, p. 263, n° 1506. — M Holder donne à *Conno-s*, le sens de *callidus* (I, 1104).

du ℞); Holder, *Altc. S.*, I. 1445. Je lis le S final de *Connos* sur le 4578.

CONE ou CONTE (*Arg.*). *R. N.*, 1844, p. 104; 1847, p. 266; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, t. II, 1867, p. 12; *Cat. B. N.*, 5051. La bonne lecture est CONTE avec N et T liés (Exemplaire communiqué par M. A. Changarnier).

CONTII-V-O (*Br.*). Lambert, 1re partie, pl. X, 4, pp. 40 et 143; F. de Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 150 et *Lettres*, p. 219. Cette pièce du Musée de Falaise était déjà perdue en 1865; on ne peut donc en contrôler la lecture. Mais je pense qu'il faut la rapprocher du 6309 du Cab. de France (= *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 14). D'autre part, j'ai entre les mains les moulages de deux autres exemplaires (Collection E. Poncet, communiqué par M. Changarnier; pièce de la trouvaille de Verneuil, com. par M. L. Coutil), et, en combinant tous ces éléments, je crois pouvoir proposer la lecture CONTIIS IOD ou mieux peut-être CONTIICIOD.

CONTOVTOS (1) (*Br.*). Pellerin, *Recueil*, t. I, pl. VI, 26; Lelewel. p. 226 (mauv. lect.); Chaudruc de Crazannes, *R. N.*, 1838, p. 157; Jeuffrain, *R. N.*, 1839, p. 405, et 1840, 292; Saulcy, *Lettres*, p. 261; l'*Art gaul.*, pl. 20, 1; *Cat. B. N.*, nos 4316 à 4324 (nos 4321 à 4324, avec N et T liés); Holder, *Alt-c. S.*, I, 1109.

COOV *ou* COOM ℞ COM *ou* COMA *ou* COMAN (*Arg.*). *R. N.*, 1860, p. 417; G. Vallier, *Déc. de m. g. à Moirans*, 1879, p. 8, et *Rev. belge de Num.*, 1882, p. 11 et 20 à 24; comte F. de la Sizeranne, *Le trésor de Laveyron*, 1880, p. 14, pl. I et II; du même, *Ex. trouv. d'Hostun*, 1882, p. 13 à 18; *Cat. B. N.*, 5886 à 5890.

COPIA (au droit : IMP CAESAR DIVI F DIVI IVLI) (Lyon; *Br.*). *Cat. B. N.*, nos 4665 à 4684.

COPIA FELIX ℞ MVNATIA (*Br.*). H. de la Tour, dans les *Comptes rendus de l'acad. des Inscr. et b. l.*, 1901, p. 82; *R. N.*, 1901, p. 532; H. Willers, dans *Num. Zeitschrift* de Vienne, t. 34, 1902, p. 65; Dr Dourif, dans *Bull. histor. et scient. de l'Auvergne*, 1901, p. 375.

COPO (Europe centrale; *Arg.*). F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 7; *Cat. B. N.*, 9996 (COP; je lis COPO).

CORIARCOS IUVICON... ℞ A HIR IMP (*Br.*). Duchalais, *Descr.*

(1) *Contoutos, conterraneus* (Holder, I, 1109).

p. 157; *R. N.*, 1842, p. 403 (mauv. lect.); *R. N.*. 1858, p. 144; Saulcy, *R. N.*, 1868, p. 410 et *Lettres*, p. 329; *Cat. B. N.*, 8093; L. Maxe-Werly, *Etat actuel Num. rémoise*, 1889, p. 16, pl. I, 8 (avec toutes les lectures). Sur un exemplaire de la collection de M. A. de Barthélemy, je lis : **CORIΛRILICIVCI**.

COSII-CALITIX (*Arg.*). La Saussaye, *R. N.*, 1851, pl. 1, 6; *R. N.*, 1860, p. 417; *Cat. B. N.*, 5858; Holder, *Altc. S.*, I, 700 et 1138; C.-A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 372.

COSII-COMAN, les lettres **M** et **A** liées (*Arg.*). Lagoy, *Supplém. à l'Essai*, 1856, p. 10, pl. nos 12 et 13; *l'Art. gaul.*, 2e partie, no 128, p. 81; *Cat. B. N.*, 5860; C.-A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 372.

COV; **COVV** (*Arg.*). G. Vallier, *Déc. Moirans*, p. 10, pl. no 12; comte de la Sizeranne, *Le trésor de Laveyron*, p. 13, pl, I, 8; du même, *Ex. br. Vallier tr. d'Hostun*, p. 14.

COVED, **COVEDOM** (*Arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 9 et *Lettres*, p. 283; P. Ch. Robert, *Num. Languedoc*, p. 34, pl. III, 14 à 17; *Cat. B. N.*, nos 3559 et 3560; Holder, *Altc. S.*, I, 1151 (lisant : *Co-vedento-s*). Voy. le nom suivant.

COVERTOMOTVL (Pièces à la croix; *arg.*). Trouvaille du Cauze (Tarn-et-Garonne). Lecture de M. E. Roschach; les moulages qu'il a bien voulu m'envoyer me permettent de confirmer sa lecture. D'ailleurs M. F. Collombier, d'Amiens, possède une pièce de cette trouvaille avec la légende entière. Il y a donc lieu de rectifier la légende précédente.

COVI (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 5891. Je préfère lire **COVV**. Voy. **COV**.

COVIOYVΛYIII (Europe centrale; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10183. Cf. mon chapitre XIX.

COVNOS (Europe centrale; *arg.*). F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 14; *Cat. B. N.*, 10182.

COVRA ou **COLRA** (Pièces à la croix; *arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 12 = *Lettres*, p. 286; P. Ch. Robert, *Num. Languedoc*, p. 37, pl. III, 21; *Cat. B. N.*, no 3569; Holder, *Altc. S.*, c. 1067. La trouvaille du Cauze, étudiée par M. E. Roschach, montre la légende **COVRA** associée à **AVTINOS** (les deux premières lettres, liées, peuvent être aussi *An*).

COVS (*Arg.*). *Cat. B. N.*, no 3565.

CRAB (Bretagne; *Arg.*). J. Evans, p. 214, pl. V, 3; Holder, *Altc. S.*, I, 1153.

CRICR, CRICRV, CIRCIRO, CRICIRONI, CRICIRV (1) (Suessiones; *Or; Arg.; Br.*) *R. N.*, 1836, pl. X, 6, p. 387; Lelewel, pl. VI, 40; Duchalais, *Descr.*, p. 166; *Cat. Rousseau*, p. 8, n° 21; E. Hucher, *R. N.*, 1853, p. 13; Longpérier, *R. N.*, 1859, p. 103; Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 353 et *Lettres*, p. 71 et 337; *l'Art gaul.*, p. 42; *Dict. arch. G.*, n° 113; *Rev. arch.*, 1867, pl. III, 4; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 31, pl. IV, 66 à 75; A. de Barthélemy, *R. N.*, 1885, p. 143 à 150, pl. VI, nos 10 à 13; *R. N.*, 1886, p. 199; *R. N.*, 1893, 318, pl. VIII; *Cat. B. N.*, 7941 à 7975; Holder, *Altc. S.*, I, 1166.

CVBIIO (*Br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1868, pl. I, 13; *Cat. B. N.*, n° 4126.

CVBIO (*Arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 225, n° 553; F. de Saulcy, *R. N.*, 1866, p. 242, et 1868, p. 71, pl. I, 9 et 10, et *Lettres*, p. 236 (mauv. lect.); *Cat. B. N.*, n° 4123; Holder, *Altc. S.*, I, 1181, s. v. *Cub-ios*.

CVNOBELI-CVN; CVNO-SOLIDV; CVNOBELINVS-REX-TASC; CVNOBELINI-TASCIO; CVNO-TASCF; CVNO-TASCIO; CVNOBIL-TASC-FIL; CVNOBELINI-TASCIOVANI F.; CVNOB-TASCIIOVANTIS (Bretagne; *or; arg.; br.*). J. Evans, pl. XX, 1 à 14; pl. XI, 6 à 14; pl. XII, 1 à 7; *Cat. B. N.*, 9567 à 9575; Holder, *Altc. S.*, I, 1194.

CVNVANOS (Arverni; *Br.*). *Cat. B. N.*, nos 3865; 3871 et 3872. (Voy. **DCANAVNOS**).

CVCINACIOS ℞ VLATOS (*Arg.*). *Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest*, t. XXXVII, pp. 510-511, nos 41 et 42 (avec *Cupinacios*); *Mélanges de Num.*, t. I, 1874-75, p. 81; *Cat. B. N.*, 7203 (cette pièce paraît porter un **C** comme troisième lettre. Toutefois un bel exemplaire de la collection du Dr Poncet, dont le moulage m'a été communiqué par M. Changarnier, porte sûrement *Cupinacios*).

DARA. Voy. *Diarilos*.

DCANAVNOS, DCANAOS (Arverni; *Br.*). Peghoux, *M. des*

(1) Un bas-relief avec figure d'homme conservé à la Bibliothèque de Beaune, porte le nom *Criciru* (*C. I. L.*, t. XIII, 2642). La forme *Cricironis* serait le génitif (C. Robert, dans *R. N.*, 1885, p. 479).

Arverni, 1857, pl. II, n° 17; *l'Art gaul.*, 2e partie, nos 140 et 141, p. 89; Changarnier-Moissenet, *Ex. monn. des Arvernes*, 1884, p. 32, et *Annuaire*, 1884, 357, pl. VII, 12; *Cat. B. N.*, n° 13868 (Voy. **CVNVANOS** et **ADCANAVNOS**).

ᗡDEᗡD (Bituriges; *arg.*). *R. N.*, 1868, pl. I, 11, et Saulcy, *Lettres*, p. 323; *Cat. B. N.*, 4127 (lu **ƎOƎ**). M. A. Changarnier croit pouvoir lire **MEDD** (en rapprochant du graffite de Saintes, *Meddillus*). Mais le groupe initial me paraît identique au groupe final de l'inscription. Le n° 4129 du Cabinet de France, apparenté au n° précédent, porte une sorte de monogramme comprenant deux **E** liés à un **O** central qui est barré.

ΔEIOYIGIIA ℞ **ΔEIVICAC** (*Br.*). Saulcy, *R. N.*, 1859, p. 314, pl. II, et 1863, pl. XVI, 8; *l'Art gaul.*, pl. XII, 2 et pl. 66, 1; *Dict. arch. G.*, n° 109; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 12; *Cat. B. N.*, 7729 à 7737.

ΔЄIOYIGIIAGOC (*Br.*). E. Hucher, *R. N.*, 1854, p. 85; *R. N.*, 1859, p. 313, pl. II, 10 et XIII, 2; *Bull. Soc. archéol. de Soissons*, t. XV, 1860, 16; *Cat. Rousseau*, n° 3 (**ΔЄIOY**); cf. *R. N.*, 1841, 165; *R. N.*, 1867, p. 86; 1886, 197; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 68 et 147; C. A. Serrure, dans le *Museon*, t. V, 1886, p. 585; *Cat. B. N.*, 7717.

DEVILA (Europe centrale; *arg.*). *R. N.*, 1869, p. 287; *Cat. B. N.*, 10164. Cf. mon chapitre XIX.

DIARILOƧ ℞ **(DA)RA** (*Arg.*). Lagoy, *Notice*, p. 45, n° 32; *Dict. arch. G.*, n° 184; *l'Art gaul.*, pl. 86, 1; *Cat. B. N.*, 4537.

DIASVLOS (*Arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 117; F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 28; *Ann. Soc. Num.*, 1867, 269; *Rev. archéol.*, 1868, t. XVII, p. 130; *l'Art. gaul.*, pl. 94, 2; *Cat. B. N.*, 4870.

DIIM (Boïens? *Arg.*). *Cat. B. N.*, 9999.

DIKOA (Cisalpine; *arg.*; type de Massalia). F. de Saulcy, *R. N.*, 1863, p. 155; La Saussaye, *Num. Gaule Narb.*, pl. XIV; *Dict. archéol. Gaule*, n° 48; G. Oberziner, *I Reti*, pl. XXVII, 4 et 5; F. von Duhn et Erm. Ferrero, dans *Memorie della R. Accad. della Sc. di Torino*, s. II, t. XLI, 1891, p. 382, n. 3; *Cat. B. N.*, n° 2164. Il faut probablement lire *Rikoa*.

DNAC. Voy. *Cand* et *Durnac*.

1° **Q DOCI** (*Br.*); 2° **Q DOCI SAM F**, les lettres **A** et **M** liées (*Arg.*). Lelewel, pl. IV, 35 et 36, pl. VII, 45 et 46; Duchalais,

Descr., n° 565; *R. N.*, 1838, p. 1 à 7; *Cat. Rousseau*, n° 40; A. de Longpérier, *R. N.*, 1840, p. 187 et 1860, p. 175; F. de Saulcy, *R. N.*, 1861, p. 88, 1868, p. 1 à 8; *Dict. archéol. G.*, n° 177; *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 107; *Cat. B. N.*, 1° 5508 à 5541 (5542, DOCI sur la tête); 2°, 5402 à 5507; Holder, *Altc. S.*, c. 1299.

DOMISA (Imit. denier de Marcius Philippus; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 10063. Voy. mon chapitre XIX.

DON... (*Arg.*; Incertaine). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 12, pl. I, 9.

DONNADV (1) (*Br.*). Péghoux, *M. des Arverni*, n° 38; *Cat. B. N.*, n°s 3921 à 3930. Un bel exemplaire de la collection Changarnier permet de lire **DONNIIDV** de même que le n° 3923 du Cabinet de France. Mais d'autres exemplaires paraissent porter *Donnadu* (3921).

DONNVS. Voy. *Durnacus*.

DONNVS-ESIANNII (*Arg.*). *R. N.*, 1862, pl. I, 1 et 2; *l'Art gaul.*, 2e partie, n° 135, p. 83 et 148; *Cat. B. N.*, 5801; Holder, *Altc. S.*, c. 1307; C. A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 369.

ΔOYBNO; **ΔOB**; **ΔOBNO**; **ΔONO**; **ΔOVNO**; **ΔBNO** (*Arg.*). *R. N.*, 1866, p. 237; Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 8; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 132 et 148; *Cat. B. N.*, 4885, 4941, 4910, 4926 et 4940, 4944; Holder, *Altc. S.*, c. 1360 (formant de cette série de légendes une classe distincte de celles classées à *Dubnoreix*).

DRVCCA (*Br.*). *R. N.*, 1846, pl. VII, 3 et 4; *l'Art gaul.*, pl. 52, 1; *Cat. B. N.*, 6395 à 6397.

ΔSS (*Br.*; type **AIΔOYIN**). *Cat. B. N.*, 8326. En admettant que les deux derniers caractères soient bien des lettres, il est utile de savoir que le second **S** est renversé sous le premier.

1° **ΔTO**; 2° **ΔO** (Bellovaci; *or*). *Cat. B. N.*, 1°, 7885; 2°, 7888. Je ne puis accepter ces légendes. Il n'y a que des symboles.

DVBNOCOV. Voy. *Dubnoreix*.

1° **DVBNOREX** *ou* **DVBNOREIX** *ou* **DVBNOX** ℞ **DVBNOCOV**; 2° **DVBNOREIX** *ou* **DVBNOR** *ou* **DVBNORI** *ou* **DVBNORX** *ou* **DVBN-**

(1) M. Holder a rapproché cette forme de *Donnedo(n)* fourni par le *C. I. L.*, t. V, 5596.

REIX (1) ℞ **ANORBOS** (*Arg.*). *R N.*, 1853, p. 5 ; La Saussaye, *Ann. Inst. arch.*, 1846, p. 98, pl. II, 3 à 6, et *R. N.*, 1860, pl. V, 3 à 6 ; F. de Saulcy, *R. N.*, 1866, p. 244; *l'Art gaul.*, pl. 84, et 2e partie, p. 140; *Dict. arch. G.*, nos 65, 66 et 163; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 13 et 14 ; C. A. Serrure, dans *Le Museon*, t. V, 1886, p. 591 ; *Cat. B. N.*, 1°, 5026 à 5048 ; 2°, 4945 à 5025 ; Holder, *Altc. S.*, c. 1357 et 1360.

DVBNOVIILLAVNOS (2) (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. IV, 6 à 12 ; *Cat. B. N.*, 9554 et 9555 (**DVBNOVELLAN** ;.... **OYIILLA**) ; Holder, *Altc. S.*, c. 1361.

DVMN-TIGIPSENO (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. XVII, 3.

DVMNOCOVEROS. Voy. *Volisios*.

(**DVMN**)**OCOVIRV** (*Billon*). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1884, pl. V, 2 ; C. Robert, *R. N.*, 1885, p. 480.

DVMNOVEROS (3) (Bretagne ; *or*). J. Evans, p. 409, pl. XVII, 2 ; Holder, *Altc. S.*, c. 1372.

DVN. Voy. *Amminus*.

DVRAT ℞ **IVLIOS** (Pictones ; *arg.*). Bouteroue, p. 47; Pellerin, t. III, p. 179 ; Lelewel, pl. VII, 12 ; J. Mangon de la Lande, dans *Mém. Soc. Antiq. Ouest*, t. II, 1836, p. 337 ; *R. N.*, 1836, p. 443 ; marquis de Lagoy, *Not.*, 1837, p. 14, pl. n° 3 ; Duchalais, *Descr.* p. 14, n° 26 ; Lecointre-Dupont, *M. du Poitou*, 1840, p. 7 ; La Saussaye, *R. N.*, 1851, p. 394 ; *Dict. arch. G.*, n° 20 ; *l'Art gaul.*, pl. 90, 1, et 2e partie, p. 148 ; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 15 ; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 25, pl. III, 46 ; *Cat. B. N.*, n° 4478 ; Holder, *Altc. S.*, c. 1379, s. v. *Dur-at-io-s*.

DVRNACOS (4) ℞ **AVSCRO** *ou* **AVSCROCOS** ; 2° **DVRNACVS**

(1) M. Holder a admis (I, 1358), d'après M. d'Arbois de Jubainville, le sens de « roi élevé », « roi puissant ». Quant à *Dubnocov*, M. Changarnier a sans doute raison de penser à le compléter en *Dubnocoverqs* (*Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 28).

(2) La forme donnée par l'inscription d'Ancyre est *Dumnobellaunus* ; mais on sait que *Dumno* = *Dubno*, « profond » (Holder, I, 1357).

(3) Avec ces noms, cf. dans une inscription de Saintes, *Dumnomotus* ; *C. I. L.* t. XIII, n° 1069.

(4) Sur ce nom, voy. E. Hucher, dans *Rev. celtique*, t. II, p. 104; H. d'Arbois de Jubainville, *ibid.*, p. 107. — Voy. d'autres exemples du nom dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1879, p. 136 et *C. I. L.*, t. XIII, n° 726. Cf. *Dubnacus*, dans *C. I. L.*, t. XII, n° 2356, et t. XIII, n° 1579.

℞ **AVSCROCVS**; 3° **DVRNAC** ℞ **AVSC** (*Arg.*). J. Rouyer, *Archives histor. Sarthe*, 1848, p. 130; *R. N.*, 1853, p. 5; F. de Saulcy. *R. N.*, 1862, p. 9, 1864, 169 et 1869, 2; cf. Lagoy, *Suppl.*, 1856, p. 7; *Dict. arch. G.*, nos 83 et 167; *l'Art gaul.*, pl. 44, 48 et 64, et 2e partie, nos 119 et 134; C. Piot, dans *Messager des Sc. histor. de Belgique*, 1874, p. 131; *Rev. celtique*, t. II, 1873-75, p. 104; *Mélanges de Num.*, t. I, 1874-1875, p. 10; *Cat. B. N.*, 1° 5749 à 5773; 2° 5779, 3° 5780 (**AVSC** dans les cantons d'une croix; pour ce type, voy. Lagoy, *Méd. inéd.*, p. 32; La Saussaye, *R. N.*, 1851, p. 10; Saulcy, *R. N.*, 1864, p. 172 et *Lettres*, p. 195; *Rev. belge de Num.*, 1865, pl. XIII, 8).

DVRNAC-AVIII (*Arg.*). *Rev. belge de Num.*, 1865, p. 298 et pl. XIII, 5.

DVRNACVS ℞ **DONNVS** (Arg.). *Cat. B. N.*, 5786 à 5800; C. A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 369.

DVRNAC ℞ **EBVRO** *ou* **EBVROV** (*Arg.*). *R. N.*, 1847, p. 92; 1855, 85; *Rev. belge Num.*, 1866, 334; *R. N.*, 1884, 8; *Cat. B. N.*, 5743, 5745; C. A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, 368.

EABIARIX (Europe centrale; *arg.*). F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 15; *Cat. B. N.*, 10157. — Il y a des lettres liées et mal formées. Aussi cette lecture est fort douteuse.

IIAROS (Bituriges; *Br.*). *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 76 (Lecture douteuse); *Cat. B. N.*, n° 4179.

EBVRO, **EBVROV**. Voy. *Ambili*, *Durnac* et *Ricant*.

EBVROVICOM. Voy. *Aulircus*.

IIBVROVIX. Voy. **IBRVIX**.

1° **ECCAIOS** ℞ **ECCAIOS**; 2° **ECCAIOS** (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, n° 616; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 16; F. de Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 173 et *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 23, pl. III, 41 et 42; *Dict. arch. G.*, n° 86; *Cat. B. N.*, 1° 7471; 2° 7483; Holder, *Altc. S.*, c. 1404.

1° **ECCAIO**; 2° **IICCAIO** (Noricum; *arg.*). *R. N.*, 1867, 173. F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 4; *Cat. B. N.*, 1° 10005, 10006; 2° 10008 (au droit, **ƆƎ**). Sur une autre pièce, 10008 A, on lit : **EICCAIO**. Voy. mon chapitre XIX.

ECEN; **ECE** (Bretagne; *Arg.*). J. Evans. pl. XV, 1 à 5; *Cat. B. N.*, 9581 à 9585; Holder, *Altc. S.*, 1405.

ECΘA ℞... **VM** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 8469 (Saulcy lisait **ΛΘCE** et **AHIRIMP** au ℞). Je crois voir, au ℞ : **ИVMA**.

EDVIS ℞ **ORGETIRI** (*Arg.*). Lelewel, pl. VII, 9; La Saussaye, *Num. des Eduens, Ann. Inst. arch. de Rome,* 1846, t. XV, p. 101, pl. I, 1 ; *R. N.* 1860, p. 97, pl. IV, 1, et 1862, pl. I, 9 et 10; *l'Art gaul.*, pl. 72, 1, p. 27; *Dict. arch. G.*, nos 63 et 64; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, t. I, 1867, p. 6, pl. II, 1; C. A. Serrure, dans *Le Museon,* t. V, 1886, p. 570.

..**EDVNI NNI**.. (*Br.*) (1). Il y a au droit **OR**.....**S**. C'est pourquoi F. de Saulcy l'a classée à la suite des pièces d'Orgetirix; *Ann. Soc. Num.*, t. I, 1867, p. 8, pl. I, 7.

EICCAIO (Noricum ; *Arg.*). Cab. de France, no 10008 A.

EIVICIAC; **EIVICIACOS** (*Br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1868, p. 407; L. Maxe-Werly, dans *Mélanges de Num.*, t. Ier, 1874, p. 179; C. A. Serrure, dans *Le Museon*, t. V, 1886, p. 587; *Cat. B. N.*, 7207 à 7219.

EKPIT rétrograde (*Br.*) (2) F. de Saulcy, *R. N.*, 1868, p. 409; *Dict. arch. G.*, no 194; *Cat. B. N.*, 8369 (Le 8372 donne **OTIϟЭ**).

EIQITIAICO (*Or*). F. Lenormant, *R. N.*, 1852, p. 201. Cf. A. de Barthélemy, *R. N.*, 1885, p. 137, pl. VI, 1 ; *Cat. B. N.*, 10289. Je lis **-EIƆIIIVKO**.

ELVIOMAR (**M** et **A** liés; Europe centrale; *Arg.*). Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 3 ; *Cat. B. N.*, 10029.

HAIKIOT-MAΣΣA (*Br.*; type massialète). *Cat. B. N.*, no 2230 ; Holder, *Altc. S.*, c. 1414.

ЄΛKЄSOOYIΣ ℞ **TASGIITIOC** (Carnutes ; *Br.*). La Saussaye et Lagoy, *R. N.*, 1837, p. 1 et 137; *R. N.*, 1864, p. 251 ; *Dict. arch. G.*, no 73, cf. 74; *l'Art gaul.*, p. 36, pl. 2, 1 (où la légende est dessinée inexactement); *Rev. arch.*, 1866, pl. XI, 28; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 13, pl. I, 16; *Cat. B. N.*, préf., p. xxiv, et nos 6295 à 6305; Holder, *Altc. S.*, I c. 1413 et II, 1749.

EΛVCII (Imit. denier de M. Lucilius Rufus; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 10086. **ΛVCII**; au droit, **CTOC**), 10087 (au droit, **OVEV**), 10088, 10090 (**VCII**; au droit, **TT**).

(1) On connaît le génitif *Edunnis* (voy. Holder).

(2) On connaît *Ecrito* par les nos 5008 et 5037 du *C. I. L.*, t. XII.

ЄMBΛV, avec **Λ** et **V** liés par le haut (Bituriges; *Br.*). *Cat. B. N.*, n° 4190. L'*Atlas* (pl. XIV) donne **MBAV** qui est inexact.

ЕППО (Imit. d'Emporiæ; *Arg.*, *Br.*). *Cat. B. N.*, n° 2277, 2278.

EPAD (1) (*Arg.*; *Br.*). Mionnet, n° 53; Conbrouse, n° 471; Lelewel, pl. VI, 21; Duchalais, *Descr.*, n°s 1 et 2; *l'Art gaul.*, pl. 3, 2 et 2e partie, p. 95; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 17 et XI, 18; Peghoux, *M. des Arverni*, pl. III; Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 26, pl. III et IV; *Cat. B. N.*, n° 3884; 3901 à 3920; Holder, *Altc. S.*, c. 1442.

IIPAD. Voy. **CICIIDV BRI**.

EPADVNAC (Belgique?; *Br.*). A. de Barthélemy, *Congr. de Num.* 1900, p. 79.

EPATI; TACI F-EPATICCV (Bretagne; *or*, *arg.*). J. Evans, pl. VIII, 12 à 14; Holder, *Altc. S.*, c. 1444.

1° **EPENOS**; 2° **EPENOS** ou aussi **EPENOS** ℞ **ЕПНNOC** (*Br.*). Cat. d'Ennery, p. 120; E. Hucher, *R. N.*, 1859, p. 81; A. de Longpérier, *R. N.*, 1859, p. 100; Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 357; *Dict. arch. G.*, n° 43; *l'Art gaul.*, pl. XVI, 2; *Rev. arch.*, 1867, pl. III, 8; *Cat. B. N.*, 1° 7620; 2° 7616, 7623, 7626; Holder, *Altc. S.*, c. 1444. — On a lu jusqu'à ce jour *Epenos* (je possède un bel exemplaire avec cette légende très nette); mais, comme me l'a fait remarquer M. A. Changarnier, il y a des exemplaires très nets, avec le **P** muni à sa base d'un crochet horizontal. On pourrait donc lire aussi *Eplenos* ou *Elpenos*.

EPI (*Br.*; Musée de Saint-Germain-en-Laye). L. Maxe-Werly, *Mélanges de Num.*, 1878, p. 371; *Rev. belge Num.*, 1888, p. 430, et *Etat actuel Num. rémoise*, 1889, p. 7, pl. I, 3.

EPILLOS (2). Voy. *Conno*.

IIPOS (Arverni; *Br.*). Lagoy, *R. N.*, 1857, p. 391, pl. XI, 4 (lisant **SOSTI**); *Cat. B. N.*, n°s 3950 à 3962; A. Changarnier, *Annuaire Soc. Num.*, 1884, p. 353, pl. VII, 6.

ЕПΘC (*Br.*). Lecture de M. A. Changarnier qui possède cette pièce.

ЕППA (*Br.*). Marquis de Lagoy, *Not.*, 1845, p. 7, pl. n° 2.

EPPIL COM F; EPPILLVS (2) **COM F; EPPI COM F; EPP-REX**

(1) *Ep-aD* vient d'*Epos*, « cheval ».

(2) On trouve le nom *Eppillus* dans diverses inscriptions (cf. Holder).

(Bretagne; *or; arg.; br.*). J. Evans, pl. III, 8 à 13; IV, 1 à 5; Holder, *Altc. S.*, I, 1455.

IIPOMIIDVOS, [II]**POMIIDOVS** (*Arg.*). Lelewel, p. 250 (d'après Conbrouse, 487; mauv. lecture); Duchalais, *Descr.*, p. 91, n° 305 (lisant **EROMELOS**); La Saussaye, *R. N.*, 1843, p. 411 (lisant **RICOM**); F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 22, 1868, p. 6, et *Lettres*, p. 164; Longpérier, *R. N.*, 1864, p. 349 (transcrivant *Epomenduos*, avec anousvara); *Dict. arch. G.*, n° 164; *Cat. B. N.*, n°s 4028 à 4033 (à la suite des Arvernes); Holder, *Altc.*, *S.* I, 1447 (*Epomeduos*, « ivre de cheval », d'après M. d'Arbois de Jubainville).

ESIANNII. Voy. *Donnus*.

IISVPAS (Bretagne). *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 149; J. Evans, p. 411, pl. XVII, 4.

ESVIOS (*Arg.*). *Mélanges de Num.*, t. I, 1874, p. 321; C. Robert, *Descr.*, 1880, p. 58; et *R. N.*, 1885, 477; A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 9, pl. I, 3; *Cat. B. N.*, 10380 et 10381; Holder, *Altc. S.*, I, 1476.

EVOIVRIX (Europe centrale; *arg.*). F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 21; *Cat. B. N.*, 10160, 10162. La lecture **EVGIVRIX** a été proposée par M. Arthur Engel (*Etude sur les grandes coll. de Num. de l'Allemagne*, Mulhouse, 1879). Cf. mon chapitre XIX.

EVORNOS (*Br.*). *R. N.*, 1886, p. 195, pl, XI, 2; Holder, *Altc. S.*, I, 1486.

EX< (*Or*). *Cat. B. N.*, préf., p. xxiv, et *Atlas*, pl. XXVII, 6421 A.

...**EXTOC** (*Or*). *Cat. B. N.*, 7845. Je ne puis admettre cette lecture, car l'examen de la monnaie m'a fait comprendre que, pour l'obtenir, on avait considéré comme des lettres divers éléments du type gravé.

FAPIARIVS (Europe centrale; *arg.*). Voy. mon chapitre XIX.

GARMANOS (1). *Voy.* **CARMANOS**. En faveur de la lecture *Garmanos*, variante gauloise de *Germanus*, voy. Holder, *Altc. S.*, I, 1983 et 2012.

GERMANVS INDVTILLI·L· (Treveri? *Br.*). W. H. Scott, *Num. Chronicle*, t. XVI, 1853-54, p. 21, et t. XVII, 1854-55, 215; A. de

(1) On a la forme *Garmanus f.* à Bregenz (*C. I. L.*, t. III, 6010, 93).

Longpérier, *R. N.*, 1860, p. 180, et *Œuvres*, t. II, p. 474; E. Hucher, *R. N.*, 1867, p. 81; *Dict. arch. G.*, n° 118; *l'Art gaul.*, pl. 50, 2, p. 41 (soutenant qu'il y a un F final; mais son exemplaire est certainement déjà déformé); *Cat. B. N.*, 9245 (9246, INDIVITLLII). Je possède un exemplaire et M. Changarnier-Moissenet en possède trois sur lesquels on lit sans hésitation possible : INDVTILLI·L· (Cette lecture est du reste déjà donnée par J. Lelewel, p. 247). Sur les pièces dégénérées on trouve aussi la forme CIRMANVS.

GIAMILOS (1), GIAMILO-SIINV (*Arg.; Br.*). Duchalais, *Descr.*, n°s 617 et 618; Lelewel, pl. VII, 3; *L'Art gaul.*, pl. 82, 2; Th. Ducrocq, dans *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 1877 (tir. à p. de 15 p.) et *Rev. Soc. sav.*, 1877, 407; Holder, *Altc. S.* I, 2019.

ΓΛΑΝΙΚΩΝ (*Arg.*). Th. Dumersan, dans *Méd. inéd. ou nouvellement expliquées*, 1833, p. 19-24; Lelewel, pl. III, 8; Lagoy, *Not.*, 1834, p. 17; La Saussaye, *Num. G. narbonnaise*, pl. XIII; *Dict. arch. G.*, n° 7; *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 197, n° 123; *Cat. B. N.*, préf., p. XXII et n° 2247.

ΗCOYΛΓCΓΙ (*Br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 151, et *Lettres*, p. 221; *Cat. B. N.*, 7139. La forme exacte serait ϢΗCOYΛΓEF- selon une communication de M. A. Changarnier. Toutefois le trait ondulé avant H me paraît trop petit pour être une lettre. En revanche le I est suivi d'une lettre dont la partie supérieure arrondie fait supposer un O.

HIRTIVS. Voy. *Athediaci*, *Coriarco*, *Inecriturix*.

1° AHIRTIV *ou* 2° rétrograde : VITRIHA (Treveri; *Br.*). Lelewel pl. IX, 14; *R. N.*, 1858, p. 443; *Dict. arch. G.*, n° 117; *Cat. B. N.*, 1°, 9233; 2°, 9243.

ΗΡΑΚΛ (au droit d'une obole de Marseille). *Cat. B. N.*, 538 (Lecture douteuse).

ΗΛΕΟΥΖ ΖΩΥΗΟΕΛΞΟΝ; ΗΗΟΥΗΣ ΕΠΛΗΣ COΗΗOC; ΗΥΚΟΕ OΗΗΙΙΙΛΟΗΛ; ΗΙV· V : : OΛΣ ΥΙΠΟΣ OΛΞΛ; ΗΙΙΙΙΙΙΙΟ ΗΥΗΙΙΙΟ ΙΙΥΩΙΙΙΙΛ; ΗΛΙΟ ΑΝΤΙΟ ΥΛΤΗ; ΗΙΛΚΥΕΟΥΣΞΩΤΗΡΟΣ (Imit. des tétradrachmes de Thasos; *arg.*). *Cat. B. N.*, 9669, 9675 à 9678, 9681, 9682.

(1) *Giamillus* est fréquent dans les inscriptions et les marques de potiers (cf. Holder, I, 2018).

IANTVMARVS (1) (Europe centrale; *arg.*). Cf. Kupido, dans *Wiener numismatische Monatshefte*, t. II, 1866, p. 98-106. — Lecture admise aujourd'hui en Autriche. Cf. *Lavomarus*. Voy. mon chapitre XIX.

IBRVIX *ou* **IIBVROVIX** (*Br.*). Pellerin, *Recueil*, t. I, pl, IV, 20; E. Hucher, *R. N.*, 1863, p. 306; *l'Art gaul.*, p. 38; *Cat. B. N.*, 7044 et 7045 (**IIBVROVIX**). Lecture très incertaine; il y a peut-être **IPVCYIX**.

IΓK; **IΓKI**; **IΓKK**; déformations de **KARIΘA** (*Voy. ce nom*).

IΓKX et **IΓR** (Carnutes; *Br.*). E. Hucher, *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, pl., nos 8 et 9; *Cat. B. N.*, 6400 à 6404 (je lis **IΓI** sur le 6400).

IDOIXO ℞ ...**ABPOΔ**.. (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 8015 (type **NIDE**).

IΛNSIVW (Imit. du denier de C. Postumius; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 10111.

IMΘNIΘ (*Br.*). *Cat. B. N.*, 8507 (imitation de la légende celtibérienne des m. de Balsio). Cf. Lambert, II, p. 119, pl. XVIII, 18 (lisant **INONI**).

IMIOCI (*Arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 22 (Légende douteuse dans laquelle Ch. Robert voyait plutôt **KΩKOCIOC**); *Cat. B. N.*, 5637 à 5643 (au ℞ on lit **SΔΛ**). M. Changarnier possède des exemplaires sur lesquels il lit **I.ϽIOCI** et **ϽNOC** (rétrograde).

IMP DIVI F (Lyon; *Br.*). Cohen, 2e éd., t. I, p. 182 (Caïus César et Auguste, n° 1); *Cat. B. N.*, 4660.

INAM *ou* **INMA** *ou* **INARA**. (Bretagne; *or*). J. Evans, p. 149.

INDVTILLIF (2). Voy. *Germanus*.

INΩNIO.. (Imit. de Thasos; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 9667.

INIICRITVRIX ℞ **A HIR IMP** (*Br.*). *R. N.*, 1836, p. 387, pl. X, 7; Saulcy, *R. N.*, 1858, p. 444; Ch. Robert, *Descr. rais.* de sa collection, p. 75, pl. V, 8; L. Maxe-Werly, *Etat actuel. Num. rémoise*, 1889, p. 15, pl. I, 7; *Cat. B. N.*, 8092 (On ne peut vérifier la légende sur cet exemplaire).

INVC ou **ϽMI** (*Br.*; Senones). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 17, pl. I, 14.

(1) En Styrie, les noms composés avec l'adjectif *maros* (grand), pour second terme, sont communs (Voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 131).

(2) M. Holder décompose en *Indut-illus*, de *Indutus* (*Altc. S.*, II, 41).

IOΛϽX (Imitation de Philippe; *or*). *Cat. B. N.*, 5327.

IOTVRIX? (Europe centrale; *arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 408.

IOVERC ℞ **IOVERC** (*Br.*). Lagoy, *Not.*, 1837, p. 43 (lisant **VERO**); Duchalais, *Descr.*, n° 643, p. 269; A. Hermand, *R. belge de Num.*, 1864, p. 437; *Cat. B. N.*, 8779 à 8791.

IRAVSCI (**A** et **V** liés; imit. denier de L. Papius; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 10078, 10081. Voy. *Ravis*.

IRNERIX? (*Arg.*) Lelewel, pl. VI, 11.

ISVNIS (Bituriges; *Br.*). Duchalais, n° 562; *Dict. arch. G.*, n° 147; *Cat. B. N.*, n° 4184 (le n° 4185 donne plutôt **IVNIS**). M. Changarnier possède une pièce avec **ISVN[IS]** au droit et **ISVNIS** au revers.

IVKOX (*Br.*). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 18, pl. I, 16.

IVLIOS. Voy. *Durat*.

IVLIV, IVLIVS. Voy. *Agedomapatis* et *Togirix*.

IVRCA (1). Probablement la bonne leçon, au lieu de **CA-IVR** et **CA-VR**. Voy. ces formes.

KABAΛΛ (*Or*; type du bige). *Cat. B. N.*, 5957; Holder, *Altc. S.*, c. 658.

KABE (Cavaillon; *arg.*). *L'Art gaul.*, p. 128, n° 207; *Atlas*, pl. VI.

KAIANTOΛOY; KAIANTOΛOY BAΣIΛ; KAIANTOΛ BAΣIΛEΩΣ; KAIAN ℞ **BAΣIΛEΩC** (*Br.*). Attribuée autrefois aux rois de Galatie. Pellerin, p. 190; Eckhel, t. III, p. 183; Mionnet, t. IV, p. 404, et *Suppl.*, t. VII, 654; marquis de Lagoy, *R. N.*, 1839, p. 17; F. de Saulcy, *R. N.*, 1856, p. 3 (lisant **KAIANTOΛEYΣ**); *Dict. arch. G.*, n° 31; *Cat. B. N.*, 2415-2423; P. Ch. Robert, *Num. du Languedoc*, I, 1876, p. 58, pl. IV, 17; G. Amardel, *Les m. des chefs gaulois attr. à Narbonne*, 1893, p. 15 à 17; Holder, *Altc. S.*, c. 682.

KAIIITOC (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, n° 370; *Cat. B. N.*, 10349 (Je lis : **⅃AI⅃ITOC**).

KAINIKHTΩN (*Arg.*). Lelewel, pl. III, 9; marquis de Lagoy, *Descr.*, 1834, p. 25; La Saussaye, *Num. G. narbonnaise*, pl. XIII; F. de Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 333, et *Lettres*, p. 315; *Dict. arch. G.*, n° 1; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 123, n° 198; *Cat. B. N.*,

(1) Le nom *Iurca* se rencontre dans *C. I. L.*, t. XII, p. 152.

2245 ; Louis Blancard, *Mon. attribuées aux Fosses mariennes*, p. 1 et 15.

1° **KAΛ** ; 2° **KAΛЄΔOY** ; 3° **KAΛЄTЄΔOY** (*Arg.*). Lagoy, *Not.*, 1837, n° 24 ; Lelewel, pl. IV, 40 et 41 ; *R. N.*, 1838, p. 302 : *R. N.*, 1858, p. 281 ; *Ann. Soc. Num.*, t. II, pl. VII, 50 ; *Dict. arch. G.*, n° 62 ; *Cat. B. N.*, 1°, 8158 ; 2°, 8184 à 8278 ; 3°, 8279 à 8295 (8296 avec **KAΛЄTЄΔOYSVA** rétrograde) ; Holder, *Altc. S.*, c. 696 et 692.

KARIΘA (Carnutes ; *br.*). Cartier, *R. N.*, 1842, pl. XXI, n° 14 ; E. Hucher, *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, pl. n° 7 ; *l'Art gaul.*, pl. 18, 2 ; *Cat. B. N.*, 6405 ; *Altc. S.*, c. 789 et 790 (= *Carissa*).

KAO (Leuci ; *bronze* coulé). J. Klein, *Der Marberg bei Pommern*, 1897 (*Bonner Jahrbücher*, n° 101, p. 100, n° 12).

KI (*Br.*). F. von Duhn et Erm. Ferrero, dans *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino*, s. II, t. XLI, 1891, p. 374, pl. I, 14.

KACTIKO. Voy. *Samnaget*.

KATAL en monogramme (*Br.*). *R. N.*, 1863, p. 74 ; Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 175 ; *Cat. B. N.*, 6322.

KENVEIA (*Br.*). Lelewel, pl. IV, 55. Lecture douteuse.

KEKИI (*Br.*). *Cat. B. N.*, 9269 (imitation du P. B. au taureau, Cohen, *Méd. imp.*, 2e éd., Auguste, n° 36).

KΛ (Redones ; *or*). *Cat. B. N.*, 6762. On a pris pour des lettres le pied d'un cheval et un ornement. Il faut donc supprimer cette légende, qui serait du reste insolite sur une pièce de cette région.

KIMENOYΛO (*Br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 333 et *Lettres*, p. 315 ; *Cat. B. N.*, n° 2225. La pièce porte au ℞ **ΛOYИO** et à l'exergue, **IИIK**, On peut retrouver dans ces deux groupes les éléments de la lecture donnée par Saulcy. Mais cela ne suffit pas, à mon sens, pour baser l'attribution de pièces à Cimiez. Le n° 2225 n'est sans doute qu'une imitation barbare.

KOIIAKA (Carnutes ; *Br.*). Hucher, *R. N.*, 1863, p. 307, pl. XVI, 5 (**KOΠARA**, mauvaise lect.) ; *Cat. B. N.*, 7490 (cl. aux Senones) ; Holder, *Altc. S.*, c. 1062 (assimilé à Cogi-ăcus, Coi-ăcu-s).

KOIIOC rétrograde (*Arg.*). Saulcy, *R. N.*, 1859, p. 402 et *Lettres*, p. 25 ; *Cat. B. N.*, 6308.

KΩKOCIOC. Voy. *Imioci*.

KONAT; voy. aussi **CONAT** (*Br.*). Saulcy, *R. N.*, 1859, p. 404, pl. XIII; *Cat. B. N.*, 6312 et 6317; Holder, *Altc. S.*, c. 1090.

KONNO rétrograde *(Br.)*. *Cat. B. N.*, 6320.

KORA (*Br.*). O. Vauvillé, *R. N.*, 1893, p. 318, pl. VIII, 25.

KPACCVS ℞ **R[E]M[OS?]** (*Br*). Lelewel, p. 209; Duchalais, *Descr.*, p. 277; La Saussaye, *R. N.*, 1851, pl. I, 5; E. Hucher, *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 131, n° 211; E. Hucher, *Mélanges de Num.*, t. Ier, p. 169; *Cat. B. N.*, 8085; L. Maxe-Werly, *Etat act. Num. rémoise*, 1889, p. 6, pl. I, 2; Holder, *Altc. S.*, c. 1154, s. v. *Craccus*.

KPIΣΣO (*Br.*). *R. N.*, 1866, pl. XIII, 1; F. de Saulcy, *R. N.*, 1863, p. 158 et pl. VI, 4, 1869, p. 10, et *Lettres*, p. 190; *Cat. B. N.*, n° 2223. Nous rejetons la lecture **KPIΞΞO**.

LABEO ROMA ℞ **M SERGI SILVS Q** (Imit. de deniers de Q. Fabius Labeo et de M. Sergius Silus; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10120.

ΛAKYΔΩN *(Arg.)*. Pellerin, t. I, pl. IV, 21; Mionnet, n° 144; Lelewel, pl. VII, 28; Duchalais, *Descr.*, p. 27; La Saussaye, *Num. G. narbonnaise*, p. 60, pl. I, 20; Laugier, dans *Rev. de Marseille et de Provence*, 1886, p. 447, pl. IV, n° 73; *Cat. B. N.*, n° 534.

LAVOMARVS (Europe centrale; *arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 409 (**LANORVIARVS**); F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 20; *Cat. B. N.*, 10184 (avec la lecture de Duchalais). On a lu aussi *Lavumarus*. Voy. *Iantumarus*.

ΛCO. Voy. **ACO**.

LEMISO (1) **EX SC** (*Arg.*). *Mélanges de Num.*, t. I, p. 86; *Rev. belge de Num.*, 1875, p. 304; Holder, *Altc. S.*, t. II, 175.

ΛEM ATA TN (Imit. denier de P. Satrienus; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 10113.

LICVTANOS (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10400. Voy. **CICVTANOS**.

LI.. LIP (Imit. denier de C. Nævius Balbus; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10119.

LITA; **LITAV**; **LITAVICOS** (*Arg.*). Bouteroue, *Rech. cur.*, p. 48; Lelewel, pl. VIII, 7; Lagoy, *Not.*, 1837, p. 35, n° 22; Duchalais, *Descr.*, p. 115 et 116; La Saussaye, *R. N.*, 1860, pl. V, 7 à 9; *Dict. arch. G.*, n° 67; *l'Art gaul.*, pl. 2, 2; *Rev. arch.*,

(1) C'est sans doute le nom dont on trouve le datif *Lemisoni* dans une inscription de Nîmes (*C. I. L.*, t. XII, 3809, et add. p. 840).

1866, pl. XI, 19; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 11, pl. I, 14; *Cat. B. N.*, 5057 à 5079.

LIXOVIO (1° **SIMISSOS PVBLICOS** *ou* **PVPLICOS LIXOVIO**; 2° **PVBLICOS SEMISSOS LIXOVIO**; *Br.*). Lelewel, pl. VII, 41 et 42; Duchalais, *Descr.*, n° 376; Lambert, pl. IX, 2; *R. N.*, 1837, p. 12; Saulcy, 1857, p. 403; 1861, p. 165 et 1862, p. 177, pl. XV; *Rev. arch.*, 1866, pl. X, 5; *L'Art gaul.*, pl. 56, 1; C. A. Serrure, dans *le Museon*, t. V, 1886, p. 280; Holder, *Altc. S.*, c. 276, et II, c. 1053.

LIXOVIATIS (*Br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 177, pl. VI, n°s 8 et 8 bis; *Cat. B. N.*, préface, p. xv, et n°s 7141 à 7144 (quelquefois la légende est répétée au ℞).

LMVMVN, en lettres liées (*Arg.*). C Robert, *R. N.*, 1859, p. 230, et 1860, p. 206 (lisant *L. Munatius*); *Cat. B. N.*, 4787. Lecture douteuse. Voy. **ATTALV** et **VLATTV** et **ΑΠΑΜΟC**.

ΛΛΛ (Helvetii? *Or*). *Cat. B. N.*, 9416.

ΛΟΓΓΟC ΤΑΛΗΤΩΝ-ΒΩΚΙΟC *ou* **ΛΟΥΚΟΡΙΚΝΟC**; **ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗ** et lettres celtibériennes (*Br.*). L'abbé Barthélemy, dans l'abbé Audibert, *Dissert. sur les orig. de Toulouse*, 1764, p. 16, pl.; Duchalais, *Descr.*, p. 90 et 91; La Saussaye, *Num. G. narbonnaise*, p. 189, pl. XXIII; Marquis de Lagoy, *R. N.*, 1841, p. 85; Ch. Lenormant, *R. N.*, 1858, p. 132; Boudard, *Numism. ibérienne*, 1859, p. 270; F. de Saulcy, *Rev. arch.*, 1867, p. 90; *Dict. arch. G.*, n° 29; Al. Heiss, *M. ant. de l'Espagne*, p. 438, pl. LXVI; C. Robert, *Num. Languedoc*, p. 53 (**ΛΟΥΚΟΤΙΚΝ**, p. 55, pl. IV, 14; **ΒΩΚΙΟC**, p. 56, pl. IV, 15); *Cat. B. N.*, n°s 2350 à 2397; Holder, *Altc. S.*, t. II, 285.

ΛΟΜ *ou* **ΑΟΜ** (*Br.*; type massaliète). F. de Saulcy, *R. N.*, 1866, p. 416. *Cat. B. N.*, n° 2227.

ΛΟΣΣ (*Br.*; type massaliète). *Cat. B. N.*, 2228.

ΛΤΠΙ (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 4637.

ΛΟΥΚΟΤΙΚΝΟC; **ΛΟΥΚΟΤΙΚ**.; **ΛΟΥΚΟΤΝΚ**. Voy. *Longostalètes. Cat B. N.*, 2368 à 2376.

ΛΠΠ (Br.; type massaliète). *Cat. B. N.*, 2243.

LVCIOS (*Arg.*). **LVCCIOS** (1) (*Br.*). La Saussaye, *R. N.*, 1840,

(1) Il faut peut-être rapprocher du nom *Lucc-io-s*, les marques céramiques *Of. Lucc.* (Cf. Holder, II, 296).

pl. XVI, 6 ; F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 25 et pl. I, 7 et 8; *l'Art gaul.*, p. 26 et 35, pl. 22, 2 et 2e partie, p. 98, n° 159 ; C. A. Serrure, dans *le Museon*, t. V, 1886, p. 581; *Cat. B. N.*, 1° nos 4336 à 4339 ; 2° 4340 à 4343 ; Holder, *Altc. S.*, t. II. c. 296.

LVCOTIOS ℞ **LVCOTIO** (*Or;* type *à l'œil*). Lelewel, pl. IV, 21; Hermand, dans *Rev. belge de Num.*, 1865, pl. II, 140 et 141 = *Num gallo-belge*, p. 127, pl. XIII; *Rev. arch.*, 1886, I, p. 74; *Cat. B. N.*, 8820.

LVGVDVNI A XL (*Arg.*). Duchalais, *Desc.*, p. 136; Cohen, 2e édition, t. I, p. 51, n° 4; *Cat. B. N.*, 4639.

LVXTIIPIOS (*Arg.*; *Br.*). Duchalais, *Descr.*, p. 13; Chaudruc de Crazannes, *R. N.*, 1845, p. 333 ; *Dict. arch. G.*, n° 71 ; *l'Art gaul.*, 2e partie, n° 96 ; A. de Barthélemy, dans *Rev. celtique*, t. IV, p. 317 (dit que la forme **LVXTIIRIOS** avec **R** latin est visible sur la pièce d'argent « à la croix »); *Cat. B. N.*, n° 4367 (*Br.*) (1).

ΛΧƎƆΤΛΙ (Imit. denier Aurelius Rufus; *arg.*). P. Mérimée, *R. N.*, 1845, p. 109; *Cat B. N.*, 10074.

M. *Voy.* **MV.**

M, MA (Massalia; *arg.*). La Saussaye, *Num. G. narbon.;* E. Hucher, *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 110, 113 et 114, n° 183 ; *Cat. B. N.*, nos 537, 543, 566, 625, 714, etc.

MA (Sur la joue, au droit d'une obole de Massalia. Ce n'est pas le nom de la ville, mais probablement une signature de graveur). La Saussaye, pl. I, 33, p. 65 ; F. Lenormant, *La M. dans l'Ant.*, t. III, p. 259; *Cat. B. N.*, 676.

MA (*Or*; *br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 166, pl. VIII; *Cat. B. N.*, 5278 à 5312 (Mandubii?)

MAGVRIX (*Br.*) (2). *Dict. arch. G.*, n° 229; Lagoy, *R. N.*, 1855, p. 333, pl. VIII, 5 ; *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 45, n° 63; *Cat. B. N.*, 6398.

MAC, MACCA ; ΜΑΣΣΑ, ΜΑΣΣΑΛ, ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ (*Arg.*, *Br.*). La Saussaye, *Num. G. narbonnaise;* Laugier, dans *Rev. de Marseille et de Provence*, 1886 et 1887; *Cat. B. N.*, nos 755, 673, 789, 330, 952, etc. (On lit aussi **ΜΛΣΣΛ** (n° 812) et **ΜΣΣΜ** (n° 815).

(1) Cf. l'inscription du préfet Lucterius à Cahors; *C. I. L.*, t. XIII, 1541; cf. aussi le n° 1024.

(2) Cf. une inscription avec *Magiorix; Bulletin monum.*. 1869, p. 221.

On trouve aussi de nombreux groupes de deux et trois lettres, sous le lion ou le taureau.

MAGVS. Lelewel, *Type g.*, p. 375, pl. VIII, 11; G. Vallier, *Rev. belge de Num.*, 1882, p. 72 et s.; *Cat. B. N.*, p. 64, n° 2918 (où l'on reconnaît avec raison que cette légende a été gravée à notre époque).

MAV (*Br.*). E. Hucher, *R. N.*, 1859, p. 96, pl. II, 13; *Cat. B. N.*, 7762 à 7771.

MAV (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 5892 (Type du cavalier; au droit, **BI**).

MAVC. Voyez *Ninno*.

MAVFENN. Voy. *Arcantodan*.

MΓIOM (Imit. d'Emporiæ; *Arg.*). *Cat. B. N.*, 2302.

1° **MEDIO**; 2° **MEDIOMA** (*Br.*). Lelewel, pl. VI, 41 et 42; Duchalais, p. 543; *Dict. arch. G.*, n°s 101 et 102; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 70; *Cat. B. N.*, 1° 8946, 8948; 2° 8953; Holder, *Altc. S.*, t. II, c. 523.

MHCOYAΓEF-. Voy. **HCOYAΓCΓI**.

MIACO ou **MVACO** (Allobroges; *arg.*); les deux premières lettres sont liées. G. Vallier, *Invent. m. g. d'Hostun*, 1882, pl. IV, 59, cf. p. 80; Comte de la Sizeranne, *Examen broch. tr. d'Hostun*, 1882, p. 25. M. A. Changarnier qui possède cette pièce lit au droit le nom *Amacos* et m'écrit que le revers porte les lettres **ADII**.

MIE (Atrebates; *br.*). Coll. A. de Barthélemy.

MOR. Voy. *Volunt*.

MOTVIDIACA (Arverni; *br.*). E. Hucher, *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 151 (donne **MOTIIDV...IA**); *Cat. B. N.*, n°s 3990 à 4005; Holder, *Altc. S.*, t. II, c. 647 (Motuidi-ăcos). La lecture que je donne m'a été communiquée par M. A. Changarnier qui possède 12 exemplaires de cette pièce. La finale **A** est certaine sur une pièce.

MPA (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 5935. Je préfère lire : **M A**

MTVCIINOS ℞ **MTVCIINOS** (*Br.*) (1). Il y a un **A** lié avec **M**. Lelewel, pl. VI, 43; F. de Saulcy, *Rev. archéol.*, 1860, I, p. 263;

(1) Il faut évidemment lire *Matugenos*, avec ligature de M et A. On connaît *Matugenus* par *C. I. L.*, t. XII, 4986, 2865, 2880. Pour la racine *Matu-*, cf. *Matutina* (*Korrespondenzblatt d. Wd. Z. f. Gesch. und Kunst*, t. XV, 1896, c. 244).

L. Maxe-Werly, *Études sur les m. ant. rec. au châtel de Boviolles*, 1876, p. 47; *Cat. B. N.*, 9203 à 9232 ; Holder, *Altc. S.* t. II, c. 488.

MVNAT. Voy. *Apamos*.

MVR; **MVRIIIO** (*Arg.*; Musée de Metz). Lelewel, pl. VI, 126 ; *R. N.*, 1847, pl. XIII, 8; *R. N.*, 1868, p. 416; F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1867, p. 22, pl. III, 39; *l'Art gaul.*, 2e partie. p. 151 (*Murino*).

MV; **M** (Helvetii; *arg.*). *Cat. B. N.*, 9339 à 9343.

NAMA. Voy. **APHTOIAMOS**.

NAMAΣAT (*Br.*). Lelewel, pl. VII, 19; Duchalais, *Descr.*, p. 72 et 73 ; Lagoy, *Not.*, 1834, p. 34, pl. n° 24; La Saussaye, *Num. g.*, *Narbonnaise*, pl. XIX, 2 à 4, p. 163 ; *Cat. B. N.*, n° 2686.

NEMAY (*Arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 72 ; La Saussaye, pl. XIX, 1 ; *Dict. arch. G.*, n° 13 ; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 126, n° 202 ; *Cat. B. N.*, n° 2709.

NEM COL (1° *Arg.*; 2° *Br.*). Lelewel, pl. VIII, 15 et 16; Duchalais, *Descr.*, p. 73; La Saussaye, pl. XIX, 5 à 7 ; *l'Art gaul.*, p. 208 ; *Cat. B. N.*, 1° n° 2717; 2° n° 2729. Voy. **COL NEM**.

NEMET (**NE** et **ME** sont liés. Noricum; *arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 397 ; F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 5 et 10; *Cat. B. N.*, 10019 à 10023. Voy. mon chapitre XIX.

NERCOD ℞ **NERCOD** (*Arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 169, n° 455 (lisant : **ERCOD**); A. de Barthélemy, *Mém. Soc. Antiq. Ouest*, t. XXVII, 1873, n° 55 ; E. Hucher, *Mél. de Num.*, t. I, 1874, p. 84 ; *Cat. B. N.*, 4535.

NERO CLAVD CAESAR AVG GERM ℞ **ROM ET AVG** (Lyon ; (*Br.*); *Cat. B. N.*, 4776.

NIDII. Voy. **ALABPOΔIIOC**.

NIIS. Voy. **SIIN**.

NIKOΛ et **AΣ** (Imit. des statères de Tarente ; *or*). *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 73; *R. N.*, 1903, p. 102.

1° **NINNO** rétrograde; 2° **NINNO** ℞ même lég. rétrograde; 3° **NINNO** ℞ **MAVC** (Helvetii; *arg.*). Lelewel, pl. IV, 26 et *Rev. num. belge*, t. I, p. 217; E. Hucher, *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, pl. n° 17; *R. N.*, 1857, p. 460 et 1859, 96; *Rev. arch.*, 1868, t. XVII, p. 137; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 67, n° 97; *R. N.*, 1884, p. 184; *Cat. B. N.*, 1° 9344; 2° 9355; 3° 9347, 9349.

NIREI MVTINVS ℞ **VORO** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 7976 (**NIREI** seul est d'une lecture certaine. Pour le ℞, je lirais plutôt **VOCO**).

NONNO; **NONNOC**; **NONNOS** (1) (Europe centrale; *arg.*), Duchalais, *Descr.*, p. 410; F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 12; *Cat. B. N.*, 10145 à 10154; Holder, *Altc. S.*, II, c. 759. Voy. mon chapitre XIX.

NOVIIOD (Suessiones; *arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1859, p. 315, pl. XIII, et *Annuaire Soc. Num.*. 1867, p. 18, pl. II, 28; *Cat. B. N.*, 7713. Je lis : **ИOИIIDV**.

NZIMΩ (Imit. d'un tétrad. de la province de Macédoine; *arg.*). *Cat. B. N.*, 9666 (Je lis **IMZIMΩ** ℞ **INΩI>Z/HIIF**).

OBDVRV ou **OBGIRV** (3e et 4e lettres liées; *arg.*; série au cavalier). Comte de la Sizeranne, *Le trésor de Laveyron*, 1880, p. 16; du même, *Examen... trésor d'Hostun*, 1882, p. 16; G. Vallier, *Rev. belge de Num.*, 1882, pl. II, 24; A. Changarnier-Moissenet, *Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 25 (lisant **OBGIRV**); C.-A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 373; Allotte de la Fuye, *Le trésor de Sainte Blandine*, Grenoble, 1891, p. 29, nos 54 à 56, pl. II (trois exempl. sur lesquels l'auteur lit **OBGIRV**).

·OA... (*Br.*). Lambert, 2e partie, pl. IV, 17; *Cat. B. N.*, 7145.

OBCINO; **OB·NOO**; déformations de **ΔOVBNO** (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 4919 et 4900, 4901.

..OBNOS (Carnutes; *br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 150; *Cat. B. N.*, 6310. Il y a plutôt **ORNOS**. (Voy. *Atlas*, pl. XIX, 6311). Du reste, M. A. Changarnier me dit qu'il connaît un exemplaire complet avec **EVORNOS**.

OEΣΣ (Imitation; Europe centrale; *arg.*). *Cat. B. N.*, 9908 (9909 : **>OE><**).

... OCOYIPY (*Billon*). *Cat. B. N.*, 10382. A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1884, p. 184, pl. V, 2; P. Ch. Robert, dans *R. N.*, 1885, p. 480 (propose *Dumnocovirus*).

OINO (2) *ou* **OIΛIO** (*Arg.*). Duchalais, *Descr.*, no 459; F. de Saulcy, *R. N.*, 1866, p. 237 (lisant **DINO**); *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 133, nos 215 et 216; *Cat. B. N.*, 10201.

(1) On a les noms *Nonnus* et *Nonna* dans diverses régions (Holder, II, 759).
(2) *Oinos* signifie « un » (Holder, II, 840).

OIOIXVO (Cisalpine; *arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1863, p. 155. *Cat. B. N.*, 2170.

OIIVKO (*Br.*). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 17, pl. I, 15.

OΛΛΛ (Europe centrale; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10188.

OKIPT (*Arg.*; type massaliète). Lagoy, *Not.*, 1834, p. 29; La Saussaye, *G. narb.*, p. 117; *Cat B. N.*, 2248.

OLTVBA (Pièce au cavalier; *arg.*). *Cat. B. N.*, 5937 (c'est sans doute la même légende qu'il faut plutôt lire **OBGIRV** ou **OBDVRV**).

OMA (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 5936.

OMAOS *ou* **OMΛOS** (*Br.*). Duchalais, *Descr.* n° 550 (Lect. douteuse); *Cat. B. N.*, 8081 (avec **OMΛOS**). Je lis : **OMΛOϽИ**.

OMONOION *ou* **OMONDON** (*Or*). Ch. Lenormant, *R. N.*, 1856, pl. X, 6; *l'Art gaul.*, p. 20, pl. 101, 2. Saulcy et Hucher ont proposé aussi **DMONSON**; *Cat. B. N.*, 3760 (**OMONDON**; cette leçon est la bonne).

OIIΛT; **OOIIΛΓ** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 6314; voy. **KONAT**.

ONNIN. Voy. *Ninno*.

ONKN (Imit. denier Domitia; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10073 (au droit, **ΓK**).

ONOBA (*Arg.*). On a signalé cette légende comme étant sur une pièce du Cabinet de France. Je suppose qu'il s'agit de la légende **OLTVBA**.

ORCOPRIL ℞ **SIISIIDI** (*Arg.*). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1884, p. 184, pl. V, 1; *Cat. B. N.*, 10413 (avec **ODCOPRIL**). Je préfère *Orcopril*.

1° **ORGET** (*Br.*). 2° **ORGETIRIX** ℞ **EDVIS** (*Arg.*; *br.*); 3° **ORCETIRIX** ℞ **ATPILI F**; 4° **ORETIR** ℞ **ATPILI F**; 5° **ORCIITIRIX** ℞ **COIOS** (*Arg.*) (1). Lelewel. pl. IV, 50, et VIII, 7; Duchalais, *Descr.*, n° 373 et 374; La Saussaye, *R. N.*, 1860, p. 97, pl. IV, 1 et V, 1 et 2; cf. *Annales Inst. arch. de Rome*, t. XVII, 1845, p. 98, pl. K; *Rev. arch.*. 1866, pl. XI; Longpérier, *R. N.*, 1861, p. 326 et *Œuvres*, t. II, p. 494; Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 6, pl. I, 1 à 7 et *Rev. arch.*, 1868, p. 138; 22 à 25; *Dict. arch. G.*, n°s 63, 75 et 76; *l'Art gaul.*, pl. 46, 2, et 72,

(1) On connaît *Coius* (*R. épigr. Midi Gaule*, 1891, p. 857).

1 et 2; C. A. Serrure, dans le *Museon*, t. V, 1886, p. 570 à 574; *Cat. B. N.*, 1°, 4830; 2°, 4824 et 4831; 3°, 4800, 4805; 5°, 4814 à 4820; Holder, *Altc. S.*, II, c. 868. M. Changarnier possède un exemplaire avec [O]RIITIXI[S].

OSNAII ou plutôt OSVAII, avec V et A liés (Bituriges; *br.*). *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, p. 109, pl. n° 15; *Dict. arch. G.*, n° 146; *l'Art gaul.*, pl, 40, 2; *Cat. B. N.*, n° 4177.

OVEV rétrograde *ou* OΛEΛ (Imit. denier de M. Lucilius Rufus; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10087 et 10097.

OYI·KY (Bituriges; *arg.*). *R. N.*, 1836, pl. VIII, 12; Lelewel, pl. VIII, 3 et 4; Duchalais, *Descr.*, p. 9; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 73, n° 107; P. C. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, 1878, p. 299; *Cat. B. N.*, 4114; D. Mater, *Bull. numism.* (n° 17, Soc. Antiq. Centre), 1892, p. 9, pl. II, 15.

OXOKN, OXDKNO, OKVIIO; ℞ OYΛIIOC (*Br.;* déformations de la pièce NIDE-ALABPOΔIIOC). L. Maxe-Werly, *État actuel Num. rémoise*, 1889, p. 21, pl. I, 12-17.

OYOAV. *Voy.* CAIC.

OYOΛE (Leuci; *or*). L. Maxe-Werly, *Et. sur les m. ant. rec. au châtel de Boviolles*, 1876, p. 43 et 44; *Cat. B. N.*, 8944. Je préfère lire : ΘIOΛE.

OVD (*Arg.*). Comte de la Sizeranne, *Le trésor de Laveyron*, p. 18 et pl. I, 9; du même, *Ex. Hostun*, p. 17. *Cat. B. N.*, 5943 et 5944 (OVV et OV).

ΠAVΛOIB ℞ SOLIM (*Or;* Musée de Lyon). Lelewel, p. 265, pl. III, 31; *R. N.*, 1846, p. 116; Cartier, *Type chartrain*, pl. XV (1/4 de statère); Conbrouse, *Cat.*, Atlas, pl. 7 bis, n° 9; *l'Art gaul.*, pl. 70, 2. La lecture de la légende du droit est incertaine. Le premier caractère est formé de deux lettres liées, probablement A et T ou P; on a ensuite II (second exemplaire); puis V et L liés et les trois lettres OIB. M. A. Changarnier m'a communiqué sa lecture personnelle, qui est : ATIIVLOIB (en combinant les légendes du statère et du quart).

ΠAP (au droit d'une obole de Massalia). *Cat. B. N.*, 682 à 688.

PENNILE ℞ RVPIL (*Arg.*). A. de Barthélemy, *R. N.* 1883, p. 11, pl. I, 16; *Cat. B. N.*, 10383 (avec PENNILL; cf. *Atlas*, p. 5, pl. XXVI : lire PENNILLE ou PENNILLI).

ΠΕΝΝΟΟVINΔOC (1) (*Arg.*). Légende rétrograde. Lelewel, pl. VI, 13 et 14; *l'Art gaul.*, pl. 76, 2; *Cat. B. N.*, 8096 (sur le 8097, je lis plutôt un **A** au lieu du **Δ**; mais il s'agit probablement d'une lettre mal gravée).

PETRVCORI ou plutôt **PERRVCORI** (cf. *R. N.*, 1883, p. 7). Voy. *Acincovepus*.

ΦΙΛΙΠΠΟΥ (*Or*). *Cat. B. N.*, 3429 à 3432; 3614 à 3668 (Cette série, classée aux Arverni, offre de nombreuses formes dégénérées); 3862; 4538 à 4543 (formes dég.); 4600 (**ΛΙΠ**); 4832, 4837 (Ædui); **ΙΠΠΙΠΙ**, 5315 (Ambarri, selon Saulcy, *Dict. arch. G.*, p. 48); **ΦΙΛΙΠΠΟV**, 6410; **ΠΛΠΛΠ**, 6415; **ΠΠ**, 6939; **ΠΠΠΠΠ**, 8383, **ΑΠΙΛΠ**, 8388 (Ambiani); **ΙΠΠ**, 9308; **ΠΤΠΟ**, 9310 (Helvetii); **VΙΛΙΠΠΟΛ**, **ΛΛΙΜΙΜΙΜΟΛ**, **ΠΙΜΙΜΙΜ**, **ΙΔΙΔΙΠΙΠΙΠ**, **ΠΛΙΠΙΠΙ**, 9635, 9636, 9639, 9655; **ΙΝΛΛΙ**, **ΟΛΛ**, 9653, 9646 (Europe centrale; *arg.*); **ΦΙΛΙΠ**, **ΦΙΛΙΠΠΟΥ**, **ΦΙΠ**, **ΦΛΙΠΠΥ**, **ΙΛΙΠΠΥ**, **ΙΛΙΛΙΠΠΟΛ**, **ΙΛΠ**, **ΙVΠ**, **ΙΛΓΟ**, etc. (Europe centrale; *arg.*), 9697 à 9716, 9731; **ΛΤVY**, **TYY**, **ΦΟΥ**, **ΠΥ**, **ΛΦΠ**, **VΛ**, **ΙΛΥVIO**, **ΠΛΙΛΙΠ**, **ΠΟVOΠ**, **ΦVVΓ**, 9734 à 9771; **ΠΠΠΛΛ**, **ΦΜΛ**, 9795, 9798; **ΛΠΓ**, 9811; **TΛ**, 9894; **ΦΙLΙΠΠΟΙΥ** (*or*; 18189 et *Annuaire Soc. Num.*, 1884, 351, pl. VII, 2); **ΠΛΛΠ** (*or*, 10190); **ΙΛΠ** (*or*; 10211 et 10249); **ΠΠ** (*or*; 10212); **ΠΛΠ** (*or*; 10218); **ΠΠΠΠΠ** (*or*; 10223); **ΟΙΠΙΛΙΠΟ** (*or*; 10225); **ΨΨΨΨ** (*or*; 10252); **ΦΙΛΙΠΠΟΛ**, **ΦΙΛΙΠΠΟΙV** (*or*; 10271, 10275); **†ΠΙΠΠ**, **†ΙΛΙΠΠΙΙΙ** (*or*; 10273, 10275); **XΠΠV** (10272); **XΠΠ**, 10282; **OOOO**, 10285; **ΠΠΙΠΙΠ**, **VΠΠΠV**, **ΦΙΛΙΠΟΣ**, **ΦΙΛΙΠΠΟΥ**, **ΦΙΛΠΠΟΥ** (*or*; Coll. Danicourt; *Atlas*, pl. LV, 22, 23, 38, 39 et 40); **ΦΙΛΠΙΠΟΥ** (*or*; Ch. Robert, *Descr. rais.* de sa coll., p. 40); **ΦΙΛΙWΟΙV** (Suisse; R. Forrer, *Keltische Num.*, 1901, p. 16, fig. 24); **ΠΤΠΟ**, **ΠΙΠΠΟ**, **ΙΙΙΙΠΠ**, **ΓΓΙ** (trouvaille de Tayac).

PICTILOS (Arverni; *arg.*). Duchalais, *Descr.*, p. 171, n° 460; Lambert, 2e partie, pl. XV, n° 31; *Dict. arch. G.*, n° 132; *l'Art gaul.*, pl. 36, 2; *Cat B. N.*, n° 4007 à 4012.

(1) *Penno-vindos*, signifie *Capite albus*. M. d'Arbois de Jubainville a signalé une localité dont le nom était au moyen âge, *Pinne-vendus* et *Penvennum*; c'est aujourd'hui, Pavant, canton de Charly (Aisne). On peut l'expliquer par « propriété du maître à la tête blanche » (Cf. Holder, II, 966). Quant au nom gaulois même, ce n'est qu'un nom d'homme (H. d'Arbois de Jubainville, *Éléments de grammaire celtique*, 1903, p. 27-28).

PIXTIL; **PIXTILOS**; **PIXTILOC** (1) (Carnutes; *Br.*). Pellerin, *Recueil*, t. I, pl. V, 17; Lelewel, pl. VII, 59 à 63; Lambert, 1re partie, pl. X, 8 à 10, et 2e partie, pl. XV, 23 à 30; *l'Art gaul.*, pl. 13, 1, pl. 23, 26, 33, 2, pl. 56, 2 et 101, 5; *Cat. B. N.*, 7056 à 7110 (7063, ℞ **PILX**); Holder, *Altc. S.*, II, 1000.

PIRVKOI (Salassi; *arg.*). La Saussaye, *Num. G. narbonnaise*, pl. XIII, lisant **LIBECI**); A. de Longpérier, *R. N.*, 1861, p. 345, et *Œuvres*, t. II, p. 506.

ΠΛ (Armorique; *or*). *Cat. B. N.*, 6984.

ΠΛΟΝ (Lemovices; *arg.*). *Cat. B. N.*, 4549. Déformation.

T. POM ℞ **SEX F** (*Br.*) La Saussaye, *Num. G. narbonnaise*, pl. XXII (classée à *Sextantio*); *R. N.*, 1856, p. 57; A. de Longpérier, *R. N.*, 1860, p. 175; F. de Saulcy, *R. N.*, 1866, p. 407 et *Lettres*, p. 264; *l'Art gaul.*, pl. 38, 1; A. de Barthélemy, *M. gaul. tr. en Poitou et en Saintonge*, p. 13 (ne se trouvent pas en Périgord); *Cat. B. N.*, n° 4353.

POTTINA (2) (Treveri; *or*). Lelewel, pl. IV, 23 (sans l'initiale); Duchalais, *Descr.*, n° 493 (**COTTINA**); A. Hermand, *Rev. belge de Num.*, 1865, pl. III, nos 147 à 149 = *Num. gallo-belge*, p. 127, pl. XIV (lisant *Gottina*); *Cat. B. N.*, 8825.

Q. SAM. Voy. *Sam.*

... **RAOB** (*Br.*). *Cat. B. N.*. n° 4370.

1° **RATVMACOS**; 2° **RATVMACOS** ℞ **SVTICOS** (*Br.*). Lelewel, pl. VI, 34 (lisant **OSSVTICOS**); Duchalais, *Descr.*, nos 440 et 441; Lambert, 1re partie, pl. IX, 5 à 8; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 48; n° 66; *Cat. B. N.*, 1° 7372; 2° 7364, 7367; *R. N.*, 1893, p. 309, n° 32; Holder, *Altc. S.*, II, c. 1082. — (*Sans* **SVTICOS**). *Dict. arch. G.*, n° 46; *l'Art gaul.*, 2e partie, n° 62.

RAVIS (Imit. denier de Cn. Cornelius Lentulus; Europe centrale; *arg.*). Ch. Robert, *R. N.*, 1860, p. 203; Lambert, 1re partie, pl. XI, 1 (lisant **LIAVSII**); *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 52, n° 71

(1) Le nom *Pictilos* ou *Pixtillos* est fréquent en Gaule. On trouve le génitif *Pictili* à Vienne (*C. I. L.*, t. XII, 5686, 690). Ce nom se présente avec des formes diverses sur des poteries et statuettes de la Gaule romaine. La forme adoucie *Pistillus* est particulièrement remarquable (Voy. mon *Etude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, 1891, p. 30-35).

(2) On connaît le cognomen *Pottinus* (*C. I. L.*, t. III, 559).

(**RAVIT**); *Cat. B. N.*, 10103 à 10110; E. Gohl, dans *Numismatikai Közlöny*, 1902, I, p. 21 à 23. *Voy.* **IRAVSCI** et mon chapitre XIX.

REMO ℞ **REMO** (*Br.*). Lelewel, pl. IV, 9; Duchalais, *Descr.*, n° 544; Lambert, 2e partie, pl. XIV, 22; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 103, n° 165; *Cat. B. N.*, 8038; L. Maxe-Werly, *État actuel Num. rémoise*, 1889, p. 8.

REMOS (1) **ATISIOS** (*Br.*). La Saussaye, *R. N.*, 1838, p. 81; Lelewel, pl. VII, 10; Duchalais, *Descr.*, n° 545; *Cat. Rousseau*, p. 13, nos 36 et 37; Lambert, 1re partie, pl. VIII, 10 à 13; *Dict. arch. G.*, n° 108; L. Maxe-Werly, *Mélanges de Num.*. t. I, 1874-1875, p. 442, et *Etat actuel Num. rémoise*, 1889, p. 4. *Cat. B. N.*, 8054; Holder, *Altc. S.*, II, c. 1126.

PIΓANTIKOC *ou* **PIΓANTIKOY** (*Br.*). Marquis de Lagoy, *R. N.*, 1839, p. 17; Lelewel, pl. VII. 36; Ch. Lenormant, *Trésor de Num. et de Glyptique, Rois grecs*, p. 77, pl. XXXII, 3; F. de Saulcy, *R. N.*, 1856, p. 3 (restituée à la Gaule); P. Ch. Robert, *Num. du Languedoc*, p. 59, pl. IV, 19; *Cat. B. N.*, n° 2401; G. Amardel, *Les m. des chefs gaul. attrib. à Narbonne*, 1893, p. 18; Holder, *Altc. S.*, II, c. 1185.

RICANT ℞ **EBVRO** (*Arg.*). Lagoy, *Not.*, 1856, pl. nos 5 et 6; *R. N.*, 1860, p. 415; *l'Art gaul.*, 2e partie, nos 123 et 124; *Cat. B. N.*, 5733 à 5742; C. A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, 235 et 367.

RIKOA. Voy. *Dikoa*.

RICON. Voy. *Tas*.

RN (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 3573.

ROΛE, les deux dernières lettres liées (*Br.*). A. de Barthélemy, *R. N.*, 1885, p. 142, pl. VI, 9.

ROM ET AVG. Voy. **CAESAR** et **TI CAESAR**, etc., et **NERO**, etc.

POΛ, ϟOTN (Imit. de Rhoda; *arg.*). *Cat. B. N.*, 2322 et 2319.

1° **ROVECA** (2) (*Or, arg., br.*); 2° **POOVIKA** ℞ **ROVECA**; 3° **ROVECA** (type *Arcantodan; br.*). (Meldi), Pellerin, *Recueil*, t. I, pl. V, 11, et t. III, pl. 124, 8; Lelewel, pl. VI, 48 et 49; Lambert, 2e partie, pl. XVI, 17 et 19; E. Hucher, *Bull. Soc. Agric.*

(1) *Remus* est un cognomen dans une inscription de Vicence (*C. I. L.*, t. V, 3180).

(2) M. Holder rapproche ce nom de la légende *Annaroveci* (*Altc. S.*, II, 1236).

Sarthe, t. XIII, 1857-58, pl., n° 6; A. de Longpérier, *R. N.*, 1859, p. 100 et *Œuvres*, t. II, p. 416; Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 348 et *Lettres*, p. 63; *l'Art gaul.*, pl. 50, 1 et 66, 2; *Dict. arch. G.*, n° 80; A. Changarnier, *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 254; *Cat. B. N.*, 1°, 7631 à 7642 (ce dernier porte **ROVECA** et non **ROMCA**); 2° 7643 à 7683 (7659 avec **ROΛECA**); 3°, 7691 à 7699.

ROVICV (*Or*). Musée de Saint-Germain. A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, 1887, p. 34.

ROVV, **ROM** *ou* **MOR**. Voy. *Vol.*

RVBIOS (Belgique; *br.*). A. Hermand, *Rev. belge de Num.*, 1865, pl. IV, n°s 169 à 173; *Cat. B. N.*, 8688-93.

RVFI; **RVFS** (Bretagne; *br.*). J. Evans, pl. VII, 12 et 14; pl. VIII, 1; *Cat. B. N.*, 9598.

RVPIL. *Voy.* **PENNILLE**.

SA (Santones? *or*). *Dict. arch. G.*, n° 21; *l'Art gaul.*, pl. 41, 1; *Cat. B. N.*, 4511.

SACTO (*Br.*). B. Fillon, *Etudes Num.* pl. I, 5.

SACTNOS (*Br.*). *R. N.*, 1853, pl. I, 7; *l'Art gaul.*, pl. 30, 1; *Cat. B. N.*, 4514.

SAEMV *ou* **SAFMV** (Bretagne; *arg.*). J. Evans, p. 385, pl. XV, 7; *Cat. B. N.*, 9586.

Q. SAM. Les deux dernières lettres liées (*Br.*). *R. N.*, 1838, p. 1; F. de Saulcy, *R. N.*, 1861, p. 87; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 107, n° 173; *Cat. B. N.*, 5393.

ΣAMNAΓHT; au droit: **Γ· KΛΛΛ-KACTIKO**; **-ΣAMNΓHT**; **ΣAMN**; **ΣAM** (*Br.*). Lagoy, *Not.* 1837, p. 38, n° 25; F. de Saulcy, *R. N.*. 1863, p. 153, pl. VI, 1 et 2 et *Lettres*, p. 189; *Dict. arch. G.*, n° 8; *Cat. B. N.*, n°s 2256, 2266, 2262, 2275 (le n° 2258 porterait au droit, derrière la tête, ..**KOΣ**?); Holder, *Altc. S.*, I, 836 et II, 1343. On a lu **ACTIKO** (La Saussaye, *Num. G. narb.*, pl. XIII) et **KACTIΛO** (A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, 1887, p. 32). Saulcy lisait aussi **KACΓIΛO**. La finale **KO** est visible sur les n°s 2272 et 2273; celui-ci porte même... **CTIKOY**.

SANTONOS; **SANTONOS ℞ ARIVOS** (*Arg.*). Lelewel, pl. V, 9; Duchalais, *Descr.*, p. 15 et 16; *Cat. Rousseau*, n° 5; Lambert, 1re partie, pl. XI, 5 à 9; Chaudruc de Crazannes, *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 1844-46, p. 9, pl. I; *l'Art gaul.*, pl. 40, 1 et 2e partie, p. 72; *Cat. B. N.*, préf., p. XVIII, et n°s 4517 à 4524 (4522 avec **SAN-**

TONOC); 4525 à 4534 (avec *Arivos*); Holder, *Altc. S.*, II, 1356.

SEDVLLVS. Voy. *Connos Epillos*.

SDINENIVS (Imit. denier de L. Livineius Regulus; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10116.

SEGISV (*Br.*). (1). Lelewel, pl. VII, 45; Duchalais, *Descr.*, n° 564 (lisant GELISV); E. Hucher, *Bull. Soc. Agr. Sarthe*, 1857, pl. n° 14; *Dict. arch. G.*, n° 205: *l'Art gaul.*, pl. 28, 2; *Cat. B. N.*, 4628 à 4636; J. Déchelette, *R. N.*, 1899, p. 143; Holder, *Altc. S.*, II, 1443. La lecture de cette inscription (dont les lettres sont en creux) ne me paraît pas aussi sûre qu'on l'admet aujourd'hui. Sur certains exemplaires (p. ex. le 4630 du Cab. de France), la 3e lettre pourrait bien être un L. Enfin, il y a peut-être un C aussi en creux dans le second compartiment du champ. (Voy. *pl.* III, 21).

SEGO; TASCIO-SEGO (*Or*; *arg.*). J. Evans, pl. VIII, 10, 11.

CEΓOBI (*Arg.*). J. Feautrier, dans *Répertoire trav. Soc. Statist. Marseille*, t. VIII, 1843, p. 230; La Saussaye, *Num. G. narb.*, pl. XIV, p. 121; *R. N.*, 1842, p. 5; F. de Saulcy, *R. N.*, 1863, p. 155 et *Lettres*, p. 186; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 125, n° 200; *Cat. B. N.*, préf., p. XXIV, et n° 2244.

SEGVSIAVS ℞ ARVS (*Arg.*). Lelewel, pl. VIII, 5; *R. N.*, 1847, p. 152; 1855, p. 150; *R. N.*, 1862, p. 24; 1884, p. 186; Duchalais, *Descr.*, p. 129, nos 377 et 378, pl. II, n° 3; *Dict. arch. G.*, n° 23; *l'Art gaul.*, pl. 7, 2; *Cat. B. N.*, 4622.

SEMISSOS *et* SIMISSOS. Voy. *Lixovio*.

1° SIIN *ou* 2° NIIS (Arverni; *or*). *Cat. B. N.*, 1° n° 3751; 2° n° 3750 (Je lis *Seno*). Un exemplaire de la coll. Danicourt au Musée de Péronne porte au ℞ les légendes SIIN et au ℞ COMOΛ · ON IIS? (*Atlas*, pl. LV, 5).

SENAS. Voy. plus loin les légendes en caractères nord-italiques.

SENODON (2). Voy. *Caledu*.

SENV; SIINVI (?); SIINVS (?) (*Br*). A. de Longpérier, dans *R. N.*, 1863, p. 297, pl. XVI, 4, et *Œuvres*, II, 404; Holder, *Altc. S.*, II, 1498. Voy. *Giamilos*.

CEΠΠ rétrograde (*Billon*); *R. N.*, 1884, p. 186, pl. V, 5; *Cat. B. N.*, 7132 (avec CEΠ).

(1) Cf. *Segusio, Segisano*, etc. (Voy. *Rev. celtique*, 1878, p. 306, et 1893, p. 168).
(2) Cf. *Senorix* à Aix, et *Senovir* à Nîmes; *C. I. L.*, t. XII, 2480 et 3584.

SEQVANOIOTVOS (*Arg.*). Lelewel, pl. IV, 27, et VI, 16; Duchalais, *Descr.*, p. 151, nos 434 et 435; Lambert, 1re partie, pl. X, 5; *Dict. arch. G.*, no 25; *l'Art gaul.*, pl. 78, 2; *Cat. B. N.*, 5329 à 5367, (5355, **SEQVANOIOTS**); Holder, *Altc. S.*, II, 1520.

SIISIIDI. Voy. **ORCOPRIL**.

CESICOY (1) (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, p. 276 (mauv. lecture); A. de Barthélemy, *R. N.*, 1883, p. 12, pl. I, 10; cf. *R. N.*, 1899, p. 158.

SETV; **SETVBO** (2) (*Arg.*; m. à la croix): Holder, *Altc. S.*, II, 1529. C. Robert, *Num. Languedoc*, p. 34, pl. III, 11; *Cat. B. N.*, no 3563.

SEX·F. Voy. *Pom.*

SII... (Bituriges; *br.*). *Cat. B. N.*, no 4195.

SLAMB-GIANTOS (*Br.*). *L'Art gaul.*, 2e partie, p. 90, no 142. M. A. de Barthélemy dit que la légende du ℞ pourrait être la fin du mot *Togiantos* (*Rev. celt.*, 1887, p. 34); *Cat. B. N.*, 5088.

CMEP (*Br.*) (3). Mis de Lagoy, *R. N.*, 1857, p. 389, pl. XI, 3 (lu **IEMEP**); F. de Saulcy, *R. N.*, 1866, p. 415 et *Lettres*, p. 273; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 120, no 193. On a lu aussi **SMEP**, **IEMEP** et **CEMEP**, mais à tort. *Cat. B. N.*, nos 4363-64; *Atlas*, pl. XIII; E. Bonnet, *Description du médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier*, 1896, p. 36, no 779.

SNIA (*Br.*). *Cat. B. N.*, 6377; H. de la Tour, *R. N.*, 1894, p. 25 (lit plutôt **CNIA**). Un exemplaire de la collection de M. Changarnier donne plutôt **GNIN**.

SOBIVS. Voy. *Togiant.*

SOLIDV. Voy. *Cunobeli.*

COAI... (*Or bas*). *Cat. B. N.*, 9020. Je crois qu'il faut tenir pour suspecte cette pièce aux types de la série d'argent *Solima* ou

(1) M. Holder rapproche aussi ce nom de *Segisu* (II, 1443).

(2) M. Holder dit que le nom *Setu* a été latinisé en *Seto*, gén. *Setonis*. Quant à *Setubo*, qu'il complète en *Setubogios*, il l'assimile à *Setupokios* qu'on trouve dans l'inscription de Briona (II, 1529). Mais comme les formes *Setu* et *Setubo* paraissent sur des monnaies identiques, je pense qu'il s'agit de deux abréviations du même nom. D'ailleurs, la forme *Setu* est peut-être incomplète, par suite de la frappe défectueuse des pièces de cette série.

(3) Cf. *Smertullus*, dans *C. I. L.*, t. XII, 83. Cf. *Smertullos*, *Smertorix*, etc.

Colima. La couleur apparente n'est d'ailleurs pas suffisante pour qu'on puisse assurer que la pièce est en electrum.

1° SOLIMA (*Or*); 2° SOLIMAR ℞ SOLIMA ou COLIMA (*Arg.*) (1). Lelewel, pl. III, 29 à 31, et IV, 37 à 39; Duchalais, *Descr.*, nos 531 à 533; *Dict. arch. G.*, nos 81 et 148; *l'Art gaul.*, pl. 70, 1 et 2, et 2e partie, p. 134, n° 217; *Cat. B. N.*, 1°, n° 4196; 2°, 9020 à 9038.

SOLIM. Voy. ΠΑΥΛΟΙΒ.

1° SOLLOS; 2° SOLLOS ℞ SOLLOS (*Br.*) (2). Chaudruc de Crazannes, *R. N.*, 1844, p. 85; A. de Longpérier, *Cat. Desains*, n° 8; Duchalais, *Descr.*, p. 70; *Cat. Rousseau*, p. 12; *Rev. arch.*, 1886, I, p. 75, pl. III, 16; *Cat. B. N.*, 1° 8570; 2°, 8573; A. Holder, *Altc. S.*, II, c. 1610.

SONA; SONCAT; SONTCA (*Br.*). *Cat. B. N.*, 10125 à 10131. Ces pièces imitées peut-être de celles de L. Axius Naso ne me paraissent pas de fabrique gauloise. M. A. Holder a accepté ces légendes.

SOSO (*Br.*). *Cat. B. N.*, 7606. Je crois que des annelets et des détails du type ont été pris à tort pour des lettres et qu'il n'y a pas de légende.

SOTIOTA. Voy. *Adietuanus*.

STRATOS *ou* SIRATOS? (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, p. 187, n° 485; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 55, n° 76; *Cat. B. N.*, 7340 (STRATOS).

SVEI (Bretagne; *br.*). J. Evans, pl. I, 9; *Cat. B. N.*, 9534.

SVI (Bituriges; *arg.*). *Cat. B. N.*, n° 4117; J. Creusot, *Bullet. Musée mun. Châteauroux*, n° 16, 1894, p. 450 et pl.

SVICCA (Noricum; *arg.*). Duchalais, *Descr.* p. 398; F. de Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1868, p. 4; *Cat. B. N.*, 10009 à 10013 (AR en monogramme). Sur le n° 10011, je vois une haste avant la lettre S, c'est-à-dire ISVICCA. Voy. mon chapitre XIX.

... SYOV (*Arg.*). A. de Barthélemy, *M. rec. mont Beuvray*, 1872, p. 10, pl. I, 5; *Dict. archéol. Gaule*, n° 208; J. Déchelette, *R. N.*, 1899, p. 156 (lisant ... VOYS?). M. Changarnier croit qu'il faut

(1) On connaît *Solimario*, à Nîmes; *Solimarus*, à Martigues, Narbonne, Brignon; *C. I. L.*, t. XII, 3118, 652, 4812, 2921.

(2) On trouve *Sollus* comme nom de potier.

lire *Dous* et rapproche du nom *Dousonnus*. La légende est d'ailleurs incomplète.

1° **SVTICOS**; 2° **SVTICCOS** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 1° 7357, 7362 et 7363; 2° 7370. *Voy. aussi* **RATVMACOS** *et* **VELIOCAΘI**.

T; **TI** (Noricum; *arg.*). *Cat. B. N.*, 9915 et 9916.

TAƆ (Hongrie; *arg.*). E. Gohl, dans *Numizmatikai Közlony*, t. III, 1904, p. 4, fig.

TAKKA (Carnutes? *Br*). M. Changarnier m'a prévenu que la lecture de cette pièce inédite de sa collection n'était pas certaine.

TASCIO. Voy. *Cunobelinus*, *Sego*, *Epatticu*, *Ver*.

TAS; **TASC**; **TASCIA**; **TASCIAVA**; **TASCIOVAN**; **TASCIO VRICON**; **TASCIRICONI TAXCI** (Bretagne, *Or; arg.; br.*). J. Evans, p. 267-272, pl. V, 7 à 14, VI, 1 à 9; VIII, 6 à 9; *Cat. B. N.*, 9556 (**TASCIORICON**); Holder, *Altc. S.*, II, c. 1185 et 1744.

TASGETI (Carnutes; *br.*). *R. N.*, 1837, p. 1 et 137; Saulcy, *R. N.*, 1864, p. 251 et *Lettres*, p. 197; *Cat. Rousseau*, n° 19; *Dict. arch. G.*, n° 74; *l'Art gaul.*, p. 36; *Rev. arch.*, 1866, pl. XI, 27; *Cat. B. N.*, 6306 (1).

TASGIITIOS. Voy. *Elkesooviz*.

TATINOS (*Br.*). Lelewel, p. 367; Duchalais, *R. N.*, 1847, 254, et *Descr.*, p. 110; *Altc. S.*, II, c. 1752.

TEVT (*Br.*). *Cat. B. N.*, 5401.

ΘEAΛ (*Br.; type du taureau de Massalia*). *R. N.*, 1855, p. 322; *Cat. B. N.*, n° 1961.

TIGIPSENO. Voy. *Dumn*.

TI et **TINCO** (Noricum; *arg.*). Voy. mon chapitre XIX.

TI CAESAR AVGVSTI F IMPERATOR V *ou* **IMPERAT V** (*ou* VI, *ou* VII) ℞ **ROM ET AVG**; **TI CLAVDIVS CAESAR AVG PMTRP IMP**, même ℞ (Lyon; *br.*). *Cat. B. N.*, 4738 à 4775.

TINC-COMMI F, **TIN-COM F.**, **TINC-C. F.**, **TIN-COM** (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. I, 1 à 14; II, 1 à 8.

TINDV (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. I, 10.

T KAΛ. Voy. **KACTIKO**.

TOC-TOC (Sequani; *br.*). Lelewel, p. 103, 104 et 142; pl. I, 7; Combrouse, n° 586; Duchalais, *Descr.*, p. 582; Hucher, *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 186, n° 171.

(1) Rapprocher *Tasgillus*; *C. I. L.*, t. XII, n° 2581. Cf. t. XII, n° 3277.

TOCIANT ou **TOGIANT-SOBIVS** (*Br.*). A. de Barthélémy, *Rev celt.*, 1872 et 1887, p. 34 (Cet auteur a donné la lecture **SOBIVS** et dit que **TOGIANT** semble accompagner sur une autre pièce le nom **SLAMB**); E. Hucher, *l'Art. gaul.*, 2e partie, p. 56, n° 78; *Cat. B. N.*, 5087 (**TOGIANTOS**), 5088 (... **GIANTOS** ℞ **SLAMB**). M. A. Changarnier m'a dit qu'il possède un exemplaire semblable avec **SLAMBOS** indiscutable. Voy. **SLAMB**.

ΤΟΓΙΚΑΙΟΙ[ΤΟC?] et **ΤΥΓΙΚΑΙΟ[ΤΟC?]** (*Br.*). L. Maxe-Werly, *Mél. de Num.*, 1878, p. 372.

TOGIRIX, TOGI, TO *et* **TOG** (*Br.*); 2° **TOGIRIX** ℞ **TOGIRIX**; 3° **IVLIVS** ℞ **TOGIRIX** (*Arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 12, et 1869, p. 12; Conbrouse, n° 587; Lelewel, p. 103, 104 et 142; Duchalais, *Descr.*, nos 568 à 570; Lambert, 1re partie, pl. X, 18 à 28; *Dict. arch. G.*, n° 176; *l'Art gaul.*, p. 29; *Cat. B. N.*, 1°, 5605 à 5608, 5620 à 5631; 2° 5546 à 5602; 3° 5632.

TOIM (*Br.*). *Cat B. N.*, 10308.

TOVA (*Br.*). *R. N.*, 1846, pl. XIV, 5; *Cat. B. N.*, 7148 (lég. répétée au ℞) et 7149.

TOVTOBOCIO (1) ℞ **ATEPILOS** (*Br.*). Lelewel, pl. VI, 35; Eckhel, *Num. vet. anecd.*, p. 5 et 6, pl. I, 5; Duchalais, *Descr.*, n° 448; E. Cartier, *R. N.*, 1842, p. 428, pl. XXI; 1886, p. 195; *Cat. B. N.*, 6361 à 6366.

TRICCOS. *Voy. Turonos.*

TPIKO (*Arg.*). Lelewel, pl. VIII, 17; F. de Saulcy, 1863, p. 155; *Dict. arch. G.*, n° 14; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 124, n° 199; voy. *Okirt* et plus haut, p. 79.

TPI (*Br.;* type massaliète). *Cat. B. N.*, n° 2249. Je préfère lire **ΓΡΓ**. Voy. p. 79.

TVROCA ℞ **VIRODV** (*Arg.*). Lelewel, p. 322, pl. VIII, 22; Duchalais, *Descr.*, n° 554; Lagoy, *Not.*, 1847, pl., n° 21; F. de Saulcy, *R. N.*, 1869, p. 4; *l'Art gaul.*, pl. 46, 1; *Cat. B. N.*, 5930 à 5934; C.-A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, 370.

TVRONA (*Br.*). *R. N.*, 1846, pl. VII. 4. Le ℞ porte *Drucca* (Voy. ce mot).

TVRONOS ℞ **CANTORIX** (*Br.*). Conbrouse, n° 592; Lelewel,

(1) Cf. le génitif *Toutodivicis* d'une inscription de Nîmes; *C. I. L.*, t. XII, n° 3252; cf. n° 2817.

pl. IV, 58 et V, 12; Duchalais, *Descr.*, p. 152, nos 437-38; *Dict. arch. G.*, n° 26; Lambert, 1re partie, pl. IX, 26 à 29; *Cat. B. N.*, 7002 à 7014; Holder, *Altc. S.*, c. 754 (voit encore un nom de peuple dans la lég. *Turonos*, bien qu'indiquant les provenances de Basse-Alsace, Marne et Saône-et-Loire).

TVRONOS ℞ TRICCOS (*Br.*). Pellerin, t. I, pl. IV, 35; Lelewel, pl. VI, 32 et 33, et IX, 41; Lambert, 1re partie, pl. IX, 31; *Dict. arch. G.*, nos 27 et 28; *l'Art gaul.*, pl. 54; *Cat. B. N.*, 6992, 6996.

VACIICO (*Br.*). Lelewel, pl. VII, 72; Duchalais, *Descr.*, pl. I, 2; Lagoy, *R. N.*, 1837, p. 401; Plantet et Jeannez, *M. Comté de Bourgogne*, pl. I, 4 et 5; *Cat. B. N.*, 8442 (**VACIICO**). On pourrait lire : **VACICO**.

VADIIILOS; **VADNAIIIOS**; **VANDIIIOS**; **VANDIIAIOS**; **VANDIIALOS**; **AWDIIAIOS** (Bituriges; *br.*). Lelewel, pl. IV, 5; E. Hucher, *R. N.*, 1855, pl. X, p. 369; *Dict. arch. G.*, n° 157; *l'Art. gaul.*, pl. 10, 1, et 2e partie, p. 71, n° 103; *Cat. B. N.*, 7980 à 7999. La lettre qui suit **II(E)** est sûrement un **N** sur un certain nombre d'exemplaires.

VARTICE (Atrebates; *br.*). Lelewel, p. 317; La Saussaye, *R. N.*, 1847, p. 324; Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 254, pl. XI, 4 et *Lettres*, p. 47 et 334; *R. N.*, 1868, p. 414; *Rev. arch.*, 1867, pl. XI, 30; *Dict. arch. G.*, n° 104; *Cat. B. N.*, 8645.

VAVO (*Br.*). *Cat. B. N.*, 8447. Je n'admets pas cette lecture.

VIID ℞ COM *ou* **COMA** (*Arg.*; type au cavalier). Lagoy, *Not.*, 1856, pl. 7 à 9; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 80, n° 126; G. Vallier, *Rev. belge Num.*, 1882, pl. II, 17-23; Comte F. de la Sizeranne, *Le trésor de Laveyron*, pl. I, 11-12; *Cat. B. N.*, 5879 à 5885; C.-A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 374. Voy. aussi **CAND**.

VELIOCAΘI ℞ SVTICCOS (*Br.*). Lagoy, *Not.*, 1837, p. 45, pl. n° 33; Lelewel, pl. VII, 5; *Dict. arch. G.*, n° 4; *l'Art. gaul.*, 2e partie, p. 103, n° 166; *Cat. B. N.*, 7360; O. Vauvillé, *R. N.* 1893, p. 314.

VENEXTOS (Parisii; *br.*). Duchalais, *Descr.*, n° 807 (lisant **YΓNELT**); E. Hucher, *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, t. XIII, 1857-58, p. 2, pl. nos 1 à 3 (lisant **YΠNEXTOS** ou **YΠANEXTOS**); F. de Saulcy, *R. N.*, 1858, p. 437 (*Venextos*), et 1868, p. 406 = *Lettres*, p. 4 et 326; *Rev. arch.*, 1867, pl. III, 12; *Cat. B. N.*, 7846.

VEP-COR F (Bretagne ; *or*). J. Evans, p. 411, pl. XVII, 5 et 6 ; Holder, *Altc. S.*, c. 1135 (*Vepotalos Correi filius*, d'après Rhys).

VERCINGETORIXS (Arverni ; *or*). La Saussaye, *R. N.*, 1837, 161 ; Duchalais, *Descr.*, p. 3 ; Peghoux, *M. des Arverni*, p. 44, pl. II, 19 ; *Rev. arch.*, 1867, pl. III, 12 ; Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 28, pl. IV ; *Dict. arch. G.*, n° 69 ; *l'Art gaul.*, pl. 59, 1 ; *Cat. B. N.*, n°s 3772 à 3780 (le n° 3775 donne .... **TORIXIS**) (1). C. Jullian, *Vercingetorix*, 1901, p. 353-357, fig.; E. Babelon, *R. N.*, 1902, p. 1 à 35, pl. I.

VERCOBRETO. Voy. *Cisiambos*.

VERGA (2) les deux premières lettres sont liées (Arverni ; *br.*). Bouteroue, *Rech. cur.*, p. 64 ; Lelewel, pl. VI, 47 ; Duchalais, *Descr.*, p. 3 ; *Rev. arch.*, 1866, pl. XI, 32 ; *l'Art gaul.*, pl. 36, 1 ; F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 28, pl. IV, 56 ; *Cat. B. N.*, n° 3936. Je préfère lire *Verca*.

VERIC-COM F REX ; **VERICA-COMMI F REX** (Bretagne ; *or* ; *arg.*). J. Evans, pl. II, 11 et 12, et III, 3, 5 et 6.

VIIRICIO (*Br.*). E. Hucher, *Bull. Soc. agric. Sarthe*, 1857, pl. n° 16.

VIIRICIV. Voy. *Viriciu*.

VER ; **VER-DIAS** ; **VER-TASCIA** ; **VERLAMIO** ; **VIIR** ; **V-TAS** (Bretagne ; *or* ; *arg.* ; *br.*). J. Evans, pl. VI, 11, 12 et 14, et VII, 1 à 3, 7 à 11 ; *Cat. B. N.*, 9551.

VIIPOTAL (*Arg.*) (3). Bouteroue, p. 63 ; Duchalais, *Descr.*, p. 4 ; A. de Longpérier, *R. N.*, 1856, p. 74 ; E. Hucher, *R. N.*, 1860, p. 112, pl. VI ; *Dict. arch. G.*, n°s 171 et 172 ; *l'Art gaul.*, pl. 22, 1, et 86, 2, et 2e partie, p. 46, n° 65 ; *Cat. B. N.*, n°s 4483 à 4497 (4488 avec **[VII]POTALO**).

VINDIA (*Br.*) (4). Duchalais, *Descr.*, p. 289 ; marquis de Lagoy, *R. N.*, 1841, p. 12. *Voy.* **AIΔOYIN**. La lecture **OYIN/ΔIA** paraît

(1) Le statère casqué de la coll. Changarnier, donne la même forme.

(2) *Vercassivellaunus*, composé de *Cassivellanus* (comme *Vercingetorix* de *Cingetorix*), serait préférable à la forme syncopée *Vergassillaunus* (C. W. Glück, *Die bei Cäsar vorkommenden keltischen Namen*, 1857, p. 174 ; cf. Meusel, *Lex. Caes.*, II, 2283).

(3) Cf. *Vepotalos Correi f.* (Holder, s. v. *Correus*). On connaît aussi *Vepomulus*, *Vepogenus*, etc.

(4) On connaît les noms *Vindu*, *Vindia* ; *Vindonissa*, etc.

certaine d'après un bel exemplaire de la collection de M. Changarnier ; cf. aussi *Cat. B. N.*, 8322. Voy. plus haut, p. 77.

... **VIO** (*Br.*). *Cat. B. N.*, 7146. Je lirais volontiers : ..**DVIO**.

VIR (Helvetii ; *arg.* au rameau). H. Meyer, *Beschreibung*, p. 5.

VIREDISOS; **VIREDIOS**; **VIRETIOS** (Pictavi; *br.*). Marquis de Lagoy, *R. N.*, 1841, p. 12 (lisant **VIRINN**); E. Hucher, *R. N.*, 1859, p. 82, pl. II, 1 à 3 (**VIREDISOS**) ; un exemplaire de la Coll. Saulcy donnerait **VIRETIOS**, selon *l'Art gaul.*, pl. 30, 2 ; *Cat. B. N.*, 4472 à 4477 (4473, *Viredios* ; 4474, *Viretios*).

VIRICO F; **VIRRE COM F** ; **VIR COM F**; **VI-COM F** ; **VIRI**. (Bretagne ; *or* ; *arg.*). J. Evans, p. 184 et 185, pl. II, 9 à 11, 13 et 14, et III, 1, 2 et 4.

1° **VIRICIV** ; 2° **VIIRICIV** (Bellovaci ; *br.*). Duchalais, *Descr.*, p. 188 et 189, nos 486 et s.; E. Hucher, *R. N.*, 1863, pl. XVI, 7 ; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 102, nos 163 et 164; *Cat. B. N.*, 1°, 8541 à 8565 ; 2°, 8566.

VIRO (Pictones; *br.*). B. Fillon, *Et. Num.*, 1856, pl. I, 3.

VIRODV. Voy. *Turoca*.

VIROT (*Br.*). E. Hucher, *R. N.*, 1853, pl. I, 6 ; B. Fillon, *Ét. Num.*, 1856, p. 20; *R. N.*, 1860, pl. VI, 7 ; Lambert, 2e partie, pl. XVI, 5 ; *l'Art gaul.*, pl. 67, 2.

VIROS ℞ **VIROS** (*Or ; br.*). Lelewel, pl. IV, 17 ; Hermand, *Rev. belge N.*, 1864, p. 435, pl. XXIII, nos 120 à 126 = *Num. gallo-belge*, p. 120, pl. XI ; *Cat. B. N.*, 8766, 8772 ; *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 74, pl. III, 14.

VIRRI ℞ **EPPI COM F** (Bretagne ; *arg.*). J. Evans, pl. III, 7 ; *Cat. B. N.*, 9552.

VIRT (Pictones ; *br.*). *Cat. B. N.*, 4498 à 4506.

VIRTV.. rétrograde (Pictones ; *Br.*). Lu *Virtuac* par F. Parenteau, dans *Bull. Soc. archéol. de Nantes*, t. II, 1862, p. 119, pl. II, 13. (Je crois qu'il s'agit d'une déformation de *Viretios*).

VITRIHA. *Cat. B. N.*, 9243 ; c'est *A. Hirtiu* retourné.

VIV (*Or*). *Cat. B. N.*, 4605.

VKEA (Imit. denier Calpurnia ; *arg.*). *Cat. B. N.*, 10062.

VLAKOC (Senones; *br.*). Légende restituée d'après un exemplaire de ma collection et un autre que M. Changarnier a eu l'obligeance de me communiquer. M. Changarnier croit qu'il peut y avoir un **A** au commencement. Types de la pièce **VLLVCCI**.

VLATT?-INAT (*Br.*). E. Hucher, *Bull. Soc. Agric. Sarthe*, 1857, pl., n° 19; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 155. Lecture douteuse.

VLATOS. Voy. *Ateula* et *Cupinacios*.

1° **VLLVCCI**; 2° **VLL·VIII**; **VLIII**; **VLLIII** (Senones; *br.*). Pellerin, *Recueil*, t. I, pl. VI, 45; Lelewel, pl. VI, 46; *R. N.*, 1859, pl. II, 12; *Dict. arch. G.*, n° 174; *Cat. B. N.*, 1° 7493, 7508, 7518, 7527, 7531; 2° 7543, 7544, 7547.

VM ou **MV** (Helvetii; *arg.* au rameau). H. Meyer, *Beschreibung*, p. 5.

VLN (Helvetii; *or*). *Cat. B. N.*, 9318. C'est une déformation du nom de Philippe. Mais cette lecture est arbitraire; un dessin seul, d'ailleurs inutile, pourrait rendre le groupe de traits.

VNV (*Arg.*). *Cat. B. N.*, 2645. Il semble qu'on puisse lire plutôt **MNV**. Ce n'est du reste qu'une déformation de la légende **MA** des oboles de Massalia.

VOCARAN ℞ **VOCARAN** (**A** et **N** liés) (*Or*). Lelewel, pl. VI, 3; Duchalais, p. 192, n° 491; Hermand, *Rev. belge N.*, 1865, pl. II, n°s 138 à 141 = *Num. gallo-belge*, 1864, p. 126, pl. XIII; *Cat. B. N.*, 8822.

VOCAS (Ambiani; *br.*). F. Collombier, *Bull. Soc. Antiq. Picardie*, 1900, p. 611. Les deux premières lettres sont certaines; les dernières sont complétées conjecturalement par comparaison avec le n° 8494 du *Cat. B. N.*

VOCORIX *ou* **VOCORIO** (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. I, 6.

VOCV (*Br.*). La Saussaye, *R. N.*, 1847, p. 324; Saulcy, *R. N.*, 1860, p. 254, et 1868, p. 414; *Cat. B. N.*, 8651.

VOCVNILIOS (*Br.*). *Cat. B. N.*, 7575.

1° **AR** en monogramme ℞ **VOLC**; 2° **VOLCAE** ℞ **AREC** (*Br.*). Lelewel, pl. VII, 20; Duchalais, *Descr.*, n°s 250 à 252; La Saussaye, *Num. G. narb.*, pl. XVIII, 6 à 9; *Dict. arch. G.*, n° 11; *l'Art gaul.*, p. 119, n° 192; C. Robert, *Num. Languedoc*, p. 38, pl. III, 25 et 26; Al. Heiss, *Desc. m. antiques de l'Espagne*, 1870, p. 433; A. de Barthélemy, *R. N.*, 1885, p. 141, pl. VI, 7; *Cat. B. N.*, 1° n° 2646; 2° n° 2662.

VOL (*Arg.*). Marquis de Lagoy, *Descr.*, 1834, p. 23; cf. *Not.*, 1837, p. 33, pl., 18 à 21; La Saussaye, *Num. G. narb.*, pl. XVIII, 4; *Dict. archéol. G.*, n° 10; G. Vallier, *Déc. m. gaul. à Moirans*, 1879,

p. 45, pl. 19 et 20; F. de la Sizeranne, *Le trésor de Laveyron*, 1880, p. 28, pl. III, 36 et 37; *Cat. B. N.*, 2620.

[*Voluntillus*]. 1° ROVV *ou* MOR ℞ VOLVNT; 2° ROVV *ou* MOR ℞ CN · VOL (*Arg.*; type du cavalier). Marquis de Lagoy, *Not.* 1847, p. 7 à 9; Lelewel, p. 322, cf. pl. VI, 38; Duchalais, *Descr.*, pl. III, 4; La Saussaye, *Num. G. narb.*, pl. XVI, 2 (lisant VOCVNT); A. de Longpérier, *R. N.*, 1860, p. 425; *l'Art gaul.*, 2e partie, p. 81, nos 129 à 131; *Cat. B. N.*, 1° 5906 à 5915; 2° 5895 à 5905; C.-A. Serrure, *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 371.

VOLISIOS ℞ DVMNOCOVEROS (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. XVII, 1; *Cat. B. N.*, 9577; Holder, *Altc. S.*, c. 1357.

VOOC (*Arg.*). Lelewel, pl. VII, 16; *Num. G. Narb.*, pl. XVI.

VΩOEX (*Or*). Ch. Robert, *Descr. r.* de sa collection, *Annuaire Soc. Num.*, t. V, 1878, p. 323, pl. V, 11.

VOCK (*Arg.*, m. à la croix). *Cat. B. N.*, n° 3564.

VOSIINOS (Bretagne; *or*). J. Evans, pl. IV, 13 et 14.

VOVERC? (*Br.*). Duchalais, *Descr.*, nos 641 et 642; cf. Lelewel, pl. I, 8 (lisant VEROIO). Cf. *Ioverc.*

VΠOΛ (Lemovices; *Or*). *Cat. B. N.*, 4543. C'est une déformation du nom de Philippe.

YΠNEXTOS. Voy. *Venextos*.

VRDO-RE (Petrucorii; *br.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1862, p. 177, pl. I, n° 11 et 1869, p. 8; *Dict. arch. G.*, n° 84; *Rev. arch.*, 1866, pl. XI, 33; A. de Barthélemy, *Etude m. g. Poitou*, 1874, p. 11, n° 15; *Cat. B. N.*, préface, p. xvi, et n° 4333. La lettre finale E est très douteuse; il y a R et I liés et des points qu'on a interprétés comme les barres horizontales de E. Les lettres VR sont liées aussi.

VRIPPANOS (*Br.*). Musée de Saint-Germain. *L'Art. gaul.*, 2e partie, p. 98, n° 158; *Atlas M. G.*, pl. XIII.

VSSV-L · MVNAT (*Br.*). C. Robert, *R. N.*, 1859, p. 229; *Dict. arch. G.*, n° 119; A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, 1872, p. 298.

VV (?) Je crois voir ces deux lettres sur les nos 4063-4064 du Cab. de France.

XƎΦEX (Trèves; *or*). P. Ch. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 323, pl. V, 9. Il est visible que c'est une légende simulée avec les mêmes lettres à droite et à gauche de la lettre centrale.

ZIIVNΞΛIION; ZΛVOMZ HΣTΛOZΛ OΩZIH (Imit. des tétradrachmes de Thasos; *arg.*). *Cat. B. N.*, 9671, 9673.

Légendes en caractères nord-italiques.

<o+ᑐ9ᐧ∃ᑐ9ᐧᐧ Imit. de Massalia; *arg.*). J. Friedlaender, *Zeitschrift. f. Num.*, t. V, 1878, p. 115 (lisant *Unurekurtos*); A. Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, s. v. *Anarekartoi;* A. Sambon, *Les m. ant. de l'Italie*, t, Ier, p. 29 et 66.

ᑐIᑐIXVᑐ (Salasses? *arg.*). A. de Longpérier, *R. N.*, 1861, p. 345, et *Œuvres*, t. II, p. 506; Th. Mommsen, *Mittheil. Zürich*, t. VII, p. 205 (lisant *Rutirio*).

IoᐧᐧᐧᑐIᐧ (Imit. de Massalia; *arg.*). F. de Saulcy, *R. N.*, 1863, p. 155; *Cat. B. N.*, 2160. *Pirekoi?*

ᑐIkD (Tétradrachme; *arg*). F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, t. III, 1868, p. 2; *Cat. B. N.*, 9914.

ᑭᐧᐧᐧ (Tétradrachme; *arg.*). *Annuaire,* t. III, p. 2; *Cat. B. N.*, 9913.

F ⋈ E ⋈ (Salasses; *or*). Lu *Ases ?* A. de Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 105; pl. X, 5; Th. Mommsen, dans *Mittheil. Zürich*, t. VII, 1850-53, p. 282, pl. I, 3.

ᐱDIKoV (Salasses; *or*). A. de Longpérier, *R. N.*, 1861, p. 343; *Dict. archéol. Gaule*, n° 32.

VVKoᐧ (Salasses; *or*). A. de Longpérier, *R. N.*, 1861, p. 344, et *Œuvres*, t. II, p. 505, pl. 6 et 8.

ᐧᐧᐧ
VoᐧIX (Salasses; *or*). Lu *Anatikou?* Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 505, pl. X, 3; Th. Mommsen, dans *Mittheil. Zürich*, t. VII, 1850-53, p. 220, pl. I, 4 a; A. Fabretti, *C. I. Ital.*, 1867, n° 5.

KᐸIIVoI (Salasses; *or*). A. de Longpérier, *R. N.*, 1861, p. 344, et *Œuvres*, t. II, p. 505, pl. X, 2; Th. Mommsen, *Mittheil. Zürich*, t. VII, p. 202, pl. I, 2.

Xᐧᐧᐧ (Salasses; *or*). Lu *Kat.* A. de Longpérier, *R. N.*,

1861, p. 344, pl. XV, 4, et *Œuvres*, t. II, p. 505; *Atlas*, pl. XXXVII.

[illegible] (*Arg*). *R. N.*, 1855, p. 322; E. Hucher, *l'Art gaul.*, II, n° 195, p. 121 et 141; *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 337; A. Sambon, *Les m. ant. de l'Italie*, t. Ier, p. 29 et 67.

[illegible] (*Arg.*). Bouterouë, *Rech. sur les m. de France*, n° 41; Lelewel, pl. IX, 1; Duchalais, *Descr.*, p. 106; comte de la Sizeranne, *Examen broch. de M. G. Vallier sur la tr. d'Hostun*, p. 37; A. Changarnier, *Examen de qq. m. des Arvernes*, 1884, p. 36 à 42; *Cat. B. N.*, 2901 et s.; Allotte de la Fuye, *Le trésor de Tourdan*, 1894, p. 25 à 28, 33, pl. II.

[illegible] (*Arg.*). Lelewel, pl. VII, 8; Dureau de La Malle, *R. N.*, 1839, p. 321; Duchalais, *Descr.*, p. 109; *Cat. B. N.*, 2537 et s.; Allotte de la Fuye, *Le trésor de Tourdan*, p. 29 et 31, pl. II, 32.

[illegible] (*Arg.*). Légende directe ou rétrograde. *Cat. B. N.*, 2524 et s.; A. Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, I, c. 823; Allotte de la Fuye, *Le trésor de Tourdan*, p. 29, pl. II, n° 30.

Légendes en caractères celtibériens.

[illegible] (Narbonne; *br.*). Sestini, *Medaglie ispane*, p. 172; F. de Saulcy, *Auton. d'Espagne*, p. 128; Boudard, *Num. ibérienne*, p. 245; F. de Saulcy, *R. N.*, 1856, p. 4; Ch. Lenormant, *R. N.*, 1858, p. 147; A. Heiss, *M. ant. Espagne*, p. 434, pl. LXV; *Dict. archéol. Gaule*, n° 30; *Cat. B. N.*, 2444-2498.

[illegible] (*Br.*). Sur les m. des Longostalètes. Voy. ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ.

[illegible] (*Br.*). F. de Saulcy, *Essai classem. auton. Espagne*, p. 46; Boudard, *Num. ibérienne*, p. 265 (provenance: environs de Béziers); Aloïss Heiss, *M. ant. de l'Espagne*, p. 437 (lisant *Bricitze* et proposant Béziers); *Cat. B. N.*, 2499-2506.

1° [illegible] 2° [illegible] (Monnaies à la croix;

arg.). 1° Sestini, *Medaglie ispane,* p. 208; F. de Saulcy, *Essai class. auton. Espagne*, p. 121 (lisant le nom des Vascones); Boudard, *Num. ibérienne*, p. 171; baron Chaudruc de Crazannes, *Dissert. m. à la Croix*, 1839, p. 17; L. de la Saussaye, *R. N.*, 1866, p. 398; F. de Saulcy, *R. N.*, 1867, p. 11 (lisant *Espan*); Aloïss Heiss, *M. ant. de l'Espagne* (lisant *Onthga*, identifié avec Agde); *Cat. B. N.*, 3558; P. Ch. Robert, *Num. du Languedoc*, I, p. 36, pl. III, 19. — 2° V. Luneau, *R. N.*, 1901, p. 311, pl. VIII, 134.

CHAPITRE VI

LES TYPES DES MONNAIES CELTIQUES

I. Divinités. — II. Portraits. — III. Figure humaine. — IV. Armes. — V. Parure. — VI. Lyre; char. — VII. Animaux. — VIII. Plantes; symboles divers. — IX. Observations relatives aux types monétaires et aux déformations qu'ils présentent. — X. Considérations sur les dates probables de divers types.

I. Lorsque les Gaulois eurent emprunté les types monétaires du statère de Philippe, ils ne cherchèrent guère sans doute à pénétrer la signification qui y était attachée, et ignorèrent probablement que d'un côté on y voyait la tête d'Apollon, et de l'autre un bige, qui faisait allusion aux jeux célébrés à Dium ou plutôt aux jeux olympiques dans lesquels les chars de Philippe II avaient été victorieux. Mais une énigme se pose, quand on constate, d'une part, la rareté des représentations figurées dans la Gaule préromaine (1), et, d'autre part, la quantité considérable de types très divers sur les monnaies gauloises, d'abord copies de quelques types grecs et romains, puis créations indigènes.

Le druidisme fit-il sentir son action sur le monnayage comme

(1) Du reste, il ne faut pas exagérer cette rareté de monuments figurés. On connaît déjà une vingtaine de menhirs-statues dans l'Aveyron et le Tarn (L'abbé Hermet, *Association fr. pour l'avanc. des Sciences*, 29e s., Paris, 1900, *compte rendu*, t. II, p. 747) et même plus au Nord (*L'Anthropologie*, t. V, 1874, p. 147 et s.). On doit faire aussi une place à part à l'intéressante statue de guerrier, trouvée à Grézan (Gard) et conservée au Musée de Nimes (S. Reinach, dans *Comptes rendus Acad. Inscr. et b. l.*, 1901, p. 280, pl.; art gréco-celtique ou gréco-ligure). Ce guerrier porte un torques.

l'ont admis certains auteurs (1)? Le druidisme répugnait-il à la représentation figurée des divinités (2)? Ces deux propositions s'excluent l'une l'autre; car il y a certainement des représentations de divinités sur les monnaies gauloises, sans parler de celles qui ont été empruntées à des monnaies étrangères. A dire vrai, nos connaissances actuelles ne permettent guère de reconnaître les divinités celtiques (3). Cependant, la figure accroupie de certaines monnaies gauloises (*Fig.* 2, cf. § *Remi*) doit évidemment être rapprochée des figures représentées dans la même position sur des monuments, faits à l'époque romaine il est vrai, mais relatifs à des divinités anciennes (4).

Fig. 2.

Le guerrier portant une lance et un torques, sur un bronze de la même région que le précédent, est peut-être la représentation d'une divinité celtique. Mais il ne faut pas l'appeler Camulus (comme

(1) Voy. plus haut, p. 16 à 18.

(2) M. Salomon Reinach croit que le druidisme était conforme sur ce point au pythagorisme (*Rev. celtique*, t. XIII, 1892, p. 199; article intitulé *l'Art plastique en Gaule et le druidisme*).

(3) Pour en être convaincu, il suffit de lire l'article de M. C. Jullian, *Notes gallo-romaines*, XIV, dans *Rev. des études anciennes*, t. IV, 1902, pp. 101-114 et 217-234). Il se prononce, contre M. S. Reinach, en faveur de la thèse d'un Teutatès panceltique; les dieux topiques de forêts, rivières, monts, etc., sont d'origine préceltique; les Gaulois ont dû avoir de bonne heure une divinité solaire, connue sous le nom de Bélénus; et aussi une grande divinité féminine, polymorphe. D'ailleurs, « il ne faut pas chercher dans la religion celtique pri« mitive des dieux à attributs nettement déterminés » (p. 228). Sur l'incertitude de nos connaissances, cf. Georges Dottin, *La religion des Celtes*, 1904, p. 10, 37, 56.

(4) Autel de Reims, autel de Saintes, statuette d'Autun. (Voy. Alex. Bertrand, dans *Rev. archéol.*, juin-août 1880, pl. I à IV). La monnaie gauloise est reproduite p. 12 du t. à part. M. Ed. Fourdrignier en a donné aussi une reproduction grandie dans *Divinités accroupies*, 1899, p. 20. (Extr. *Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*). D'autres figures accroupies ont été signalées près d'Avallon, à Clermont-Ferrand, à Besançon et Amiens (cf. S. Reinach, *Répert. Sculpt. gr. et rom.*, t. II, 1898, p. 25). Citons encore les statues accroupies de Velaux, au Musée de Marseille, qui appartiennent sûrement à un art préromain (Cf. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 25).

l'a fait Saulcy); car on sait qu'un dieu celtique, parent du Mars romain, a porté le nom de Teutatès, dans certaines régions (1). Il est possible que le dieu au maillet (*Sucellus* d'après l'autel de Sarrebourg), soit représenté (2) sur des monnaies d'or frappées dans la presqu'île de la Manche (*Fig. 3*), bien que le maillet soit tenu d'une manière différente sur les monuments sculptés ou modelés à

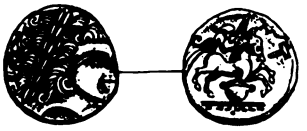

Fig. 3.

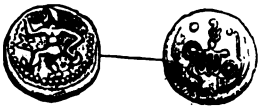

Fig. 4.

l'époque romaine. Peut-être est-ce le même dieu qui est représenté sur des pièces attribuées aux Namnetes (*Fig. 4*)? En tout cas, si l'on peut admettre que la numismatique celtique offre des représentations de divinités, il est probable que Charles Robert a eu raison de repousser l'hypothèse d'après laquelle Ogmius aurait été figuré sur des monnaies (3).

II. Une autre question importante se rattache, par certains côtés, à la précédente. Les monnaies gauloises offrent-elles de véritables portraits? Depuis longtemps déjà, de nombreux auteurs se sont prononcés affirmativement (4), et ont reconnu en particulier le portrait de Vercingétorix sur les monnaies qui portent son nom (5).

(1) *Rev. des études anciennes*, t. IV, 1902, p. 219.

(2) A. de Barthélemy, dans *Rev. des questions histor.*, t. XXI, 1877, p. 381. Cf. Ed. Flouest, *Deux stèles de laraire*, 1885, p. 58, pl. XI.

(3) E. Hucher, dans *R. N.*, 1850, p. 102 et *Art gaulois*, I, p. 10. Contre la théorie: P. Ch. Robert, *Ogmius, dieu de l'éloquence figure-t-il sur les monnaies armoricaines*, Paris, 1886, in-8°, 7 p. (Extr. *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*) = *Bull. Soc. archéol. Finistère*, t. XIII, 1886, p. 81.

(4) J. Lelewel croyait que toute monnaie gauloise porte l'effigie du personnage dont le nom est inscrit. (*Type gaulois*, p. 41). La Saussaye a dit que les têtes des chefs gaulois appartiennent seulement aux derniers temps de l'indépendance (*R. N.*, 1851, p. 388).

(5) A. Chabouillet avait dit que la tête des statères au nom de Vercingétorix, n'étant point couronnée de laurier, ne pouvait être celle d'Apollon (*Magasin pittoresque*, 1853, p. 135). Voy. Fillioux (*Nouvel essai...*, 1867, p. 24 et 27) et F. de Saulcy (*Annuaire*, t. II, 1867, p. 30). Cf. aussi Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise; types gaulois*, 1861, p. 97 à 104. M. C. Jullian a exposé la

M. E. Babelon, qui a repris la question et l'a développée, reconnaît des portraits sur les pièces d'Atectorix, de Contoutos, d'Andobru, de Lucterius, d'Epasnactus et de Vergasillaunus, d'Epillos et de Togiantos (1). Pour Vercingétorix les arguments en faveur du portrait sur les monnaies gauloises seraient ceux-ci :

Le type de la tête nue des monnaies de Vercingétorix n'a aucun rapport avec les têtes d'Apollon des monnaies grecques et romaines. La tête casquée représente le même personnage que la tête nue. D'autres chefs gaulois ont mis leur portrait sur des monnaies. Les rois grecs et la plupart des généraux romains à la fin de la République ont frappé des monnaies à leur effigie. Vercingétorix a dû agir de même, d'autant plus que son père Celtillus avait eu le principat de toute la Gaule, que lui-même fut appelé *rex* par les siens et que la plupart des peuples gaulois lui conférèrent l'*imperium*.

Les réponses qu'on peut faire à ces arguments sont les suivantes :

Le type de la tête nue paraît très différent de celui d'Apollon sur les monnaies grecques et romaines. Mais il ne faut pas faire la comparaison directement. Le type gaulois sur les pièces d'or arvernes est la résultante d'une série de transformations (2). D'ailleurs, on trouve dans le groupe de ces pièces des exemplaires avec la couronne de laurier bien formée, et d'autres avec la tête nue sans aucun

question du portrait du héros gaulois dans *Vercingétorix*, 1901, p. 353-357, fig. Le Dr L. Capitan a admis hypothétiquement que l'on pouvait reconnaître un portrait dans certaines pièces, plus spécialement celles à la tête casquée. (*Possède-t-ôn un portrait authentique de Vercingétorix*, dans *Revue hebdomadaire*, 18 janvier 1902, p. 303-310, fig.).

(1) *R. N.*, 1902, p. 29-30; article intitulé *Vercingétorix*; *étude d'iconographie numismatique* (p. 1 à 35, pl. I et II). L'auteur reconnaît aussi le portrait de Vercingétorix sur diverses monnaies romaines, en particulier sur le denier de L. Hostilius Saserna, qui porte une tête à chevelure flottante, une barbe pointue et une moustache. Je laisserai de côté ces monnaies romaines dont l'examen nous entraînerait trop loin. Je ne crois pas d'ailleurs que cette pièce offre un véritable portrait de Vercingétorix, même si le graveur romain a eu l'intention de le représenter. Il est probable qu'il s'agit d'un Gaulois symbolisant la race.

(2) Je ne puis admettre, comme on l'a fait, que les statères de Vercingétorix sont les plus belles monnaies gauloises. Elles sont inférieures à divers points de vue.

nom (1). Il est peu probable que ces dernières offrent des portraits.

Que d'autres chefs gaulois aient mis leur portrait sur des monnaies, c'est un autre problème à résoudre et l'on ne peut le considérer d'avance comme résolu. D'ailleurs pour Epasnactus en particulier, il faut remarquer que la pièce d'argent, dont le témoignage est invoqué, porte une tête ornée d'un bandeau ou diadème. Si l'on admet que la tête de cette pièce est un portrait, il s'ensuit nécessairement que ce chef a pris les insignes de la royauté, fait du plus haut intérêt, mais tout à fait invraisemblable et qu'aucun texte ne laisse supposer. La vérité est plus simple. La monnaie d'argent d'Epasnactus avec le buste diadémé est probablement imitée, pour le droit, de la tête diadémée d'Apollon des deniers de C. Calpurnius Piso Frugi, monétaire romain vers 61 avant J.-C. (2). Le ℞ de ce denier démontre la vraisemblance de cette hypothèse, car il porte un cavalier tenant une palme et galopant à droite. Or la pièce d'argent gauloise présente, au ℞, un cavalier galopant à droite; derrière lui, un objet dont l'explication est très simple, si l'on admet avec nous qu'il s'agit d'une déformation de la palme du denier romain.

La question des portraits de chefs gaulois n'est donc pas facile à résoudre. D'ailleurs, il faut s'entendre sur le sens du mot *portrait*. S'agit-il d'une ressemblance officielle, voulue, commandée par le personnage qui a fait frapper la monnaie? Ou bien veut-on dire que certains graveurs ont cherché à donner aux visages dessinés par eux la physionomie des hommes de leur race ou même celle de chefs célèbres? Il y a une nuance, et, au point de vue monétaire, elle est d'une importance capitale.

En effet, si nous examinons un autre argument, nous constatons que, si les rois grecs ont en effet usé de leur droit d'effigie, leur exemple n'a pas influé sur les monnaies de la Gaule où les statères de Philippe II sont seuls copiés. C'est donc à Rome que les chefs gaulois, et Vercingétorix en particulier, auraient emprunté l'usage de placer leur effigie sur la monnaie. Mais, à Rome, le tout-puis-

(1) Je laisse de côté les statères avec la légende *Cas*, qui portent une tête avec bandeau ou diadème. Ces pièces constituent une énigme pour laquelle je n'ose proposer aucune solution. Mais je tiens à ne pas les oublier.

(2) Voy. E. Babelon, *Descr. m. républ. romaine*, t. Ier, p. 300, fig. 24.

sant Sylla, qui frappa même des pièces d'or avec son nom et son titre d'*imperator*, n'osa pas y faire reproduire ses traits, et César fut le premier qui reçut du Sénat le droit de placer son effigie sur les monnaies (1). Or, ce décret est de l'an 710 de Rome (44 av. J.-C.), c'est-à-dire postérieur de huit années à l'émission des statères de Vercingétorix.

Enfin on n'est guère autorisé à citer l'exemple de Celtillus, car nous savons que ce chef fut mis à mort par ses propres compatriotes pour avoir voulu établir sa domination d'une manière qui porta ombrage aux autres chefs. Le pouvoir des rois (2) gaulois était en effet bien précaire au moment de l'arrivée de César en Gaule. Du reste, Vercingétorix ne cessa pas d'être accusé de trahison par certains de ceux qui l'entouraient. Il préférait, disait-on, pendant le siège d'Avaricum, tenir la royauté de la grâce de César plutôt que de la faveur des siens. Il répondit que la Victoire pourrait lui donner ce pouvoir suprême (3). Cette réponse était déjà peu prudente. N'eût-il pas été téméraire de la part du fils de Celtillus de s'arroger des prérogatives royales et de placer son effigie sur des monnaies ?

En admettant que Vercingétorix, âgé de moins de trente ans, n'eut pas encore les moustaches que portaient les nobles gaulois, il devait au moins avoir de longs cheveux (4) et on lui trouvait un aspect farouche. Aucune de ces caractéristiques n'est reconnaissable sur les monnaies gauloises. D'ailleurs, M. E. Babelon admet que le portrait de ces monnaies « a un caractère conventionnel, « *stylisé*, idéalisé », que les cheveux sont « frisés suivant une « mode gauloise observée sur la plupart des monnaies qui ont une tête humaine »; que « l'attache du nez entre les yeux est à la « grecque, par une convention d'atelier dont la numismatique gau-

(1) Dion Cassius, XLIV, 4. — Cf. E. Babelon, *Descr. m. Rép. rom.*, t. II, p. 19.

(2) Il faudrait établir encore que le mot *rex* dont César se sert pour désigner le titre conféré à Vercingétorix a bien toute la valeur que nous attribuons au mot « roi ». Il est probable que certains rois gaulois eurent la suprématie sur de nombreux chefs (Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 163). Mais rien ne prouve que Vercingétorix eut un pouvoir de ce genre.

(3) Cæsar, *De b. g.*, VII, 20, 2 et 7. — Cf. C. Jullian, *Du patriotisme gaulois*, p. 12 (Extr. de la *Rev. celtique*, oct. 1902).

(4) Sur les détails de la coiffure des Gaulois, voy. Diodore Sic., l. V, c. 28.

loise nous offre aussi de fréquents exemples (1) ». Avec de semblables restrictions, il n'y a déjà plus de portrait; il y a seulement une physionomie, qui est avant tout la création d'un graveur.

Pour en finir avec cette question, disons qu'on pourrait supposer que la tête casquée des statères de la seconde série représente peut-être ce Mars gaulois des batailles dont nous parle César (2). Vercingétorix emprunta beaucoup aux Romains, au point de vue de la tactique et des ressources militaires (3), et il a pu s'inspirer aussi du Mars casqué dont la tête était représentée sur certains deniers romains. La tête du dieu a seulement reçu un casque gaulois, qui lui donnait un aspect national. Ce n'est qu'une hypothèse; mais je la crois aussi vraisemblable que beaucoup de celles qu'on a proposées. Si l'on objectait que le nom d'homme doit désigner la tête autour de laquelle il se lit, je répondrai que sur l'*aureus* de Sylla, cité plus haut, le nom du dictateur est écrit sous un buste de Vénus (4).

III. Sur les monnaies gauloises, la tête humaine est généralement de profil. Cependant on en connaît un certain nombre placées de face (Petits bronzes *Segisu* et pièce d'argent qui s'y rattache; pièce d'or armoricaine; petites pièces classées aux Andecavi; monnaie à la croix; bronzes du champ de Lamoy; bronzes classés aux Lexovii et aux Ambiani; bronzes coulés des Leuci, sous le sanglier; bronze d'attribution incertaine. Musée de Péronne; *Atlas*, pl. LV, D. 45 (*Fig.* 5) (5).

Fig. 5.

(1) *R. N.*, 1902, p. 33. — Ces remarques sont très judicieuses et on devra en tenir compte dans l'étude des types de têtes.

(2) *De b. g.*, VI, 17 : « Apollinem et Martem...; Martem bella gerere ».

(3) Cf. C. Jullian, *Vercingétorix*, p. 317.

(4) E. Babelon, *Descr. m. Républ. romaine*, t. Ier, p. 406.

(5) Pour le type de la tête de face, cf. les fragments de bronze du musée de Châteauroux (A. Blanchet, *Antiquités du dép. de l'Indre*, 1901, pl.; extr. du *Bull. Soc. Antiq. France*). Cf. aussi les ornements de bronze d'Horschowitz, au musée de Prague (P. Reinecke, *Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone Nordwärts der Alpen*, 1902, p. 21, fig. 1). La sépulture de Marson (Marne) renfermait une plaque de bronze décorée de trois têtes de face (L. Morel, *Planches de la Champagne souterraine*, 1890, pl. 2, fig. 9).

On remarque souvent sur la joue de la tête du droit des signes qu'on pourrait à la rigueur considérer comme des tatouages. Ainsi un quart de statère (Caletes ou Aulerci Eburovices) porte sur la joue le *triskeles* cantonné de trois points (1). Un statère armoricain porte deux S adossés qui ont été traversés ensuite d'un coup de ciseau, preuve qu'on a vu dans ce signe une marque intentionnelle.

Fig. 6.

Le trésor de Jersey contenait de nombreuses pièces dont la tête portait, sur la joue, une lyre ou des cercles avec point au centre (2) (*Fig. 6*).

Les monnaies gauloises portent en dehors du char imité de celui du statère macédonien, des cavaliers (série de la vallée du Rhône; pièce classée aux Bituriges; Pictones, Redones, *Ratumacos, Giamilos, Mediomatrici, Andobru*, etc. (3) qui sont souvent imités d'un prototype romain.

Il faut rapprocher deux pièces d'argent de classement très incertain, mais portant au ℞ un cavalier lançant le *gæsum* et au-des-

Fig. 7.

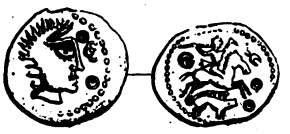

Fig. 8.

sous un sanglier (*Fig. 7* et *8*) (4). Pour celles-ci, le type est peut-être de création celtique.

(1) E. Hucher, *l'Art Gaulois*, II, p. 8, nº 5. Un quart de statère, trouvé dans le Doubs et un autre du Musée de Rouen, ont également le *triskeles* sur la joue (*Ibid.*, p. 22, nºˢ 26 et 27). Signalons encore la pièce d'argent des Pictones avec croisette à extrémités perlées, sur la joue; un statère avec un signe semblable, également sur la joue (*Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 295, pl. V. 3; anc. collection P. Ch. Robert, 7 gr. 42, classé aux Arverni), et un quart de statère des Parisii, avec croisette sur la joue (Musée de Péronne; *Atlas*, pl. LV).

(2) A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1884, p, 190, pl. V, 18 à 20; pl. VI, 1 à 3.

(3) Pour les indications analogues qui suivent, je cite des exemples et ne fais pas un relevé complet.

(4) La première de ces pièces est figurée dans le *Dict. archéol. Gaule*, nº 294

L'homme est figuré debout sur beaucoup de pièces ; mais la femme ne paraît jamais sur les monnaies gauloises ; car les pièces *Drucca*, *Magurix* et certains bronzes de l'Est sont des copies de monnaies romaines et reproduisent des divinités (Hygie et la Victoire). Il en est de même pour le buste de certaines pièces (*Pennille*, *Arda*, etc.).

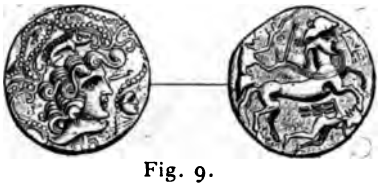

Fig. 9.

Une figure humaine, quelquefois munie d'ailes se voit sous l'androcéphale de nombreuses monnaies armoricaines et des Aulerci Cenomani (*Fig. 9*). C'est un type dont l'explication est encore incertaine. Toutefois, il faut probablement y reconnaître une déformation de la Victoire qu'on voit sous le bige, au ℞ de certains statères macédoniens (1).

Un cavalier renversant un ennemi (*Sedullus*, *Andu*, Lexovii) est sans doute emprunté à un type étranger.

C'est à tort qu'on a vu des têtes couronnées sur des monnaies gauloises (2). Il n'y a que des casques, quand la tête n'est pas nue ou parée du diadème ou de la couronne de laurier (3).

IV. Les casques sont romains (et grecs), comme sur des pièces de Nemausus, des Segusiavi, d'*Arivos*, des Ædui, etc. ; et, en ce cas, ils indiquent presque toujours un prototype étranger. Quand ils ont une forme particulière, c'est que le type a été nationalisé. Ainsi on voit un casque gaulois sur un statère de Vercingétorix, sur des pièces de *Roveca*, de *Criciru*, d'*Andobru* (*Fig. 10*), de *Matugenos* ; il est de forme assez semblable à celle du casque de bronze trouvé à

Fig. 10.

des pl. de m. ; on en a trouvé deux analogues à Vernon (Cf. Duchalais, *Descr.*, n° 12, et *Cat. B. N.*, 4788-91). La seconde monnaie est publiée dans *R. N.*, 1884, p. 187, pl. V, 9 et *Atlas*, pl. XXVII, J. 60 (Trésor de Jersey).

(1) A. de Barthélemy, *Note sur le monnayage du nord-ouest de la Gaule*, 1891, p. 7.

(2) J. Strzygowski, dans les *Jahreshefte des öster. arch. Institutes*, Vienne, t. IV, 1901, p. 196, fig. 216 et 217 (Monnaies de *Cupinacios* et d'*Ulatos*).

(3) Les têtes tourelées de Cabellio et de Copia forment un classe à part.

Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) (1) et aussi au casque de la figurine de bronze d'Idria, près de Baća (comté de Gœritz, Autriche) (2).

Les armes qui paraissent sur ces monnaies gauloises sont d'abord le *celt* de bronze, à douille servant pour adapter le manche (3), puis la hache ordinaire, sur les monnaies dites à la croix (4) (*Fig. 11*).

Fig. 11.

L'épée ou poignard, à lame large et lancéolée se voit sur des monnaies des Bituriges; et une intéressante pièce armoricaine présente la même forme avec une poignée terminée par des antennes, comme dans les armes du même genre trouvées à Hallstatt (5). L'épée figurée sur

(1) Musée de Clermont-Ferrand. L'*Anthropologie*, t. III, p. 116, fig. — Le casque d'Amfreville (Eure), conservé au Musée du Louvre, est de forme différente, plus allongée.

(2) Musée de Vienne, Autriche. Josef Szombathy, *Das Grabfeld zu Idria bei Baca in der Grafschaft Görz*, Wien, 1901, in-4°, 73 p. (Extr. des *Mittheilungen der prähistor. Com. der Kais. Akad. der Wissenschaften*, n° 5, p. 292-363). La figurine, ressemblant comme style à des bronzes de la Haute-Italie, a été trouvée dans une tombe de la dernière époque d'Hallstatt (p. 66-69, fig.). Un casque de forme analogue à celui de cette statuette, fréquent d'ailleurs dans le Noricum, a été recueilli dans une autre tombe de la même nécropole. — Pour la statuette, cf. M. Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, 1898, p. 677, fig. 203; *Führer* du Musée d'Hist. nat. de Vienne, 1892, p. 154, fig. — Cf. aussi les casques de Montefortino (J. Déchelette, dans *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 261).

Une pièce d'or pâle, trouvée à Etaples (Pas-de-Calais), porte un cavalier dont la tête paraît surmontée de trois cornes (*Cat. B. N.*, 6934; *Atlas*, pl. XXIV, classée sans raison suffisante aux Unelli). S'agit-il d'un casque avec deux cornes et tige centrale comme ceux trouvés en Grande-Grèce et en Etrurie? (Cf. *Dict. Ant. gr. et rom.*, s. v. *Galea*, fig. 3415; un au musée du Louvre). Il faut attendre d'autres exemplaires avant de conclure. C'est évidemment une pièce analogue que Ch. Robert a signalée dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1875, p. 77.

(3) R. Forrer, dans *Zeitschrift für Ethnologie*, fasc. 5, 1903, p. 712, fig. 9 et 10. — Cf. des pièces du trésor de Saint-Etienne-des-Landes, dans *R. N.*, 1901, pl. VIII, fig. 126, 127, 131.

(4) Sur la signification religieuse que pourrait avoir le type de la hache, voy. ma note dans *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1903, p. 137-141.

(5) Cf. un manche de poignard à antennes, trouvé dans le centre de la Gaule (*Mém. Soc. Antiq. Centre*, t. XIX, 1892-93, pl. I). — Sur le type de l'épée, voy.

la monnaie armoricaine (attribuée aux Unelli) est retenue par une chaînette (1) à un objet encore indéterminé, qui est peut-être une fibule (*Fig. 12*). La grande épée, telle qu'on la trouve dans des sépultures de la Gaule, et de la Marne en particulier, se voit sur une pièce d'argent de *Dubnoreix* (2). Le guerrier figuré au ℞ de cette même pièce paraît tenir aussi un carnyx et un sanglier-

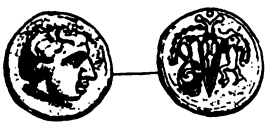

Fig. 12.

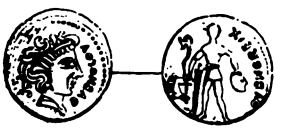

Fig. 13.

enseigne et il porte sûrement une tête coupée (3) dans la main gauche (*Fig 13*). C'est bien là un type gaulois.

Les boucliers sont souvent ronds ou ovales (m. des Pictones, des Redones). Il est rond sur le denier de la seconde série des monnaies d'Epasnactus où est représenté un guerrier en costume romain tenant une enseigne romaine. Mais, par opposition, le ℞ de la pièce de *Vepotal* porte un guerrier gaulois tenant le sanglier-

A. de Barthélemy, *Etudes sur la Num. celtique*, Paris, 1843 ; § 4. Extr. de la *Rev. de la province et de Paris*, t. V, 1843). — Chez les Irlandais, il y avait un serment par l'épée (*Rev. celtique*, t. IX, 1888, p. 144). — Sur une monnaie armoricaine le bige est conduit par une épée (*Dict. archéol. Gaule*, n° 283 ; *Cat. B. N.*, 6922). M. C. Jullian dit que l'épée, dans ce cas, est l'instrument de la volonté divine (*Rev. des études anciennes*, t. IV, 1902, p. 279, n. 2). C'est une explication d'une grande hardiesse. M. Jullian dit aussi que « la Numismatique des « Gaulois, quand elle n'est pas d'imitation, est pleine de leurs légendes et de « leur religion ». Mais la grande difficulté est de connaître les frontières de ces deux domaines. C'est pourquoi j'ai tenu à garder une prudence extrême.

M. Jullian a supposé encore que divers emblèmes placés au-dessus du cheval, à la place de l'aurige (oiseau, épée, rameau, loup, roue, enseigne, hippocampe) pouvaient être quelquefois « la figuration symbolique de diverses formes « d'enseignes conduisant le peuple » (*Ibid*, p. 285, n. 6).

(1) Cf. la chaîne de Coizard, Marne (J. de Baye, dans le *Musée archéol.*, t. Ier, 1875, p. 233, fig.) et celle de Méry-sur-Seine, au Musée de Troyes (*Cat. des bronzes*, 1898, n° 343).

(2) Cette épée est pendue au côté droit, comme le dit Strabon (IV, iv, 3).

(3) Cf. *R. N.*, 1884, p. 11 ; *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 330 ; *Rev. celtique*, t. IX, 1888, p. 189. Les passages d'auteurs anciens relatifs à cette coutume sont nombreux. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'elle est spéciale aux Gaulois.

enseigne et appuyant la main gauche sur un bouclier allongé (1). Ce même guerrier semble revêtu d'une cuirasse et tient la lance dont parle Diodore (2) (*Fig. 14*). J'ai déjà cité le sanglier-enseigne. On le retrouve à plusieurs reprises dans la numismatique gau-

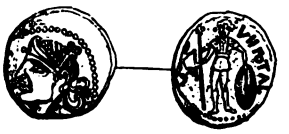

Fig. 14.

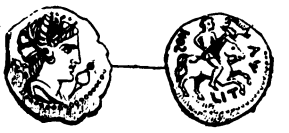

Fig. 15.

loise et figuré de telle manière qu'il ne peut être pris pour autre chose qu'une enseigne (Pièces de Litavicus (*Fig. 15*), d'*Andecombo* et des Aulerci Eburovices (3).

La trompette de guerre, *carnyx*, est représentée sur des monnaies des Lemovices et de Dubnoreix (4).

V. Pour la parure, citons le torques dont les exemples sont très nombreux, comme on doit s'y attendre (M. de *Diasulos, Vadnenos, Suticos, Criciru, Atesos, Ateula, Caledu* et un certain nombre de pièces anépigraphes) (5). On voit souvent des bustes dont le cou est paré d'un collier perlé, comme celui de la Diane de Massalia. Et

(1) C'est la forme du bouclier gaulois tel qu'on le voit sur les semis d'Ariminum avec la tête de Gaulois (R. Garrucci, *Le Monete dell' Italia antica*, pl. XIV, LIX et LX).

(2) Diodore Sic., l. V, c. XXX. Dans ce passage il est aussi question de boucliers très hauts, de casques surmontés de cornes, de trompettes particulières, de l'épée large suspendue à des chaînettes de fer ou de bronze.

(3) Pour ces derniers, on a tenté, d'ailleurs avec des réserves, de reconnaître leur emblème, *totem*, dans le sanglier dont le nom aurait peut-être été *ebur* (C. Jullian. dans *Rev. études anciennes*, t. IV, 1902, p. 274, n. 2). Au sujet du sanglier-enseigne, cf. S. Reinach, dans *Rev. celtique*, t. XXI, 1900, p. 297.

(4) Nous en connaissons de nombreuses représentations sur les monnaies romaines, par exemple sur les deniers de L. Hostilius Saserna. On peut consulter à ce sujet : Marquis de Lagoy. *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*, Aix, 1849, in-4°, 38 p., 2 pl. Cf. E. Babelon, *Descr. m. républ. rom.* (*passim*). — Rapprochez du carnyx les *lurs* de bronze dont on a trouvé au moins 25 spécimens en Danemark (Musée de Copenhague).

(5) Cf. J. de Baye, *Le torques était porté par les hommes chez les Gaulois*, Caen, 1886, in-8°, 28 p.; quelques fig. de m. gauloises. — Sur les Gaulois représentés avec cette parure, voy. aussi S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, dans *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 322, 337 et *passim*.

l'on peut croire que dans la plupart des cas, cet ornement a été ajouté, en souvenir du type de la drachme massaliète, ou encore de celle de Rhoda (pour les pièces à la croix et celles qui s'en rapprochent). Mais, sur beaucoup d'autres pièces, surtout dans l'ouest de la Gaule, la section du cou est bordée de perles, bien qu'il ne s'agisse probablement pas d'un collier. C'est un genre d'ornementation qui indique un style particulier. D'ailleurs, sur les monnaies armoricaines, beaucoup d'ornements (rinceaux autour de la tête, symboles) sont perlés.

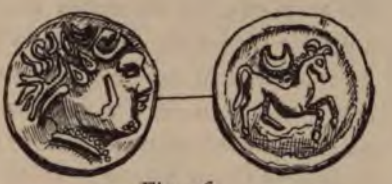

Fig. 16.

Certaines pièces (statère attribué aux Atrebates; *Fig. 16*) portent, dans le champ, un objet qui parait être une sorte de hausse-col, analogue à ceux qu'on a trouvés en Gaule et en Irlande (1).

La fibule n'est représentée nettement que sur les statères de *Cricirú* (2). Les détails de la gravure des monnaies gauloises ne sont pas assez nets (3) pour que nous puissions traiter utilement la question du costume et ce qu'on a écrit à ce sujet est peu concluant. Un bronze, attribué aux Ambiani, de très fort relief (*Fig. 17*), est utile pour la question, bien qu'on ne puisse dire si la figure porte des bracelets sur les bras ou s'il s'agit des manches courtes d'une tunique.

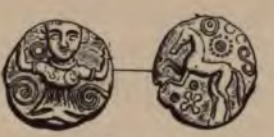

Fig. 17.

VI. La lyre, si fréquente (Monnaies des Ædui, des Arverni, des Armoricains) est peut-être à l'origine une imitation d'un type étranger. Mais il est probable que les graveurs gaulois ont reproduit quelquefois la *crotta* ou lyre des bardes (4). En tout cas, cette lyre

(1) Cf. *L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 206, fig. et S. Reinach, dans *Rev. celtique*, t. XXI, 1900, p. 75 et 95, fig. Cf. pour l'Espagne antique, *l'Anthropologie*, 1893, p. 114, et 1896, p. 373.

(2) La fibule représentée ressemble beaucoup à une fibule trouvée au Mont-César; L. Maxe-Werly, dans *Bull. monumental*, 1884, p. 397 et pl.

(3) De plus, les monnaies gauloises sont souvent mal frappées et beaucoup d'exemplaires retrouvés sont fort usés.

(4) Sur cet instrument, voy. *Rev. archéol.*, 1882, II, p. 227. — Diodore de Sicile dit que les Gaulois avaient des instruments semblables à la lyre grecque (l. V, c. XXXI). Pour celle-ci, voy. *Dict. des Antiq. gr. et rom.*, s. v. (Th. Rei-

était d'un type assez ancien, si l'on en juge par le petit nombre de cordes, quatre ou cinq, dont elle est pourvue.

On sait que les Gaulois ne se servaient plus de chars de guerre au premier siècle de notre ère (1). César n'en fait pas mention; tandis qu'il parle de cet engin à propos des Bretons. Cependant diverses sépultures de la Marne contenaient des débris de char (2). En tout cas, les monnaies gauloises, à l'exception de celles qui sont des copies du « philippe » (dont le char a une autre origine), ne représentent pas le char de guerre. Une seule (*Turonos-Triccos*) paraît contraire à cette assertion. Mais il est facile de voir que le ℞, avec un guerrier lançant une arme, qui est évidemment le *gaesum* (3), a été copié sur le ℞ du denier de M. Aurelius Scaurus ou d'un autre de la même série. (Voy. plus loin, ch. VII, § V).

VII. Le cheval seul est un des types les plus communs des monnaies de la Gaule. Il provient quelquefois d'une simplification d'un prototype. C'est probablement le cas pour les statères arvernes de la dernière époque. D'ailleurs, on connaît des pièces assez nombreuses où le char est traîné par un seul cheval, simplification facile à concevoir. En tous cas l'origine du cheval isolé apparaît péremptoirement pour la pièce de la série *Kaletedou* qui porte,

nach). — Contrairement à l'hypothèse de M. C. Jullian (*Rev. études anciennes*, t. V, 1903, p. 26, n. 8), je ne crois pas qu'on découvre, sur les monnaies gauloises, d'autres instruments de musique que la lyre et le carnyx. On en peut tout au plus reconnaître les variétés; mais avant même de chercher à donner un nom à ces formes différentes, il faut se demander si le graveur était assez habile pour que le détail relevé aît une valeur archéologique. Pour la même raison, je ne sais s'il faut admettre la représentation de la danse sur les monnaies gauloises (M. C. Jullian, *ibid.*, p. 26, n. 7, considère que le fait est prouvé).

(1) On voit un char de guerre, qualifié d'*essedum*, sur les deniers de L. Hostilius Saserna, et un autre char sur ceux de M. Aurelius Scaurus (dont le guerrier conducteur représente peut-être Bituit). Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Le char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques*, dans *Rev. celtique*, t. IX, 1888, p. 387; et aussi *Bull. Soc. Antiq. France*, 1898, p. 219 et 228.

(2) *Rev. archéol.*, 1877, I, 154, et II, 133; cf. H. Hubert, *Sépulture à char de Nanterre*, dans *l'Anthropologie*, 1902, p. 66 (Bibliographie de la question).

(3) Sur ce javelot des peuples celtiques, cf. *Dict* des *Antiq. gr. et rom.*, s. v. (S. Reinach). Je crois que je suis le premier à donner le nom de *gaesum* à l'arme de jet figurée sur le bronze gaulois et les deniers romains.

retourné, le nom *Sula*, copié sur le denier de P. Cornelius Sula : La monnaie romaine porte la Victoire dans un bige ; la copie gauloise ne reproduit qu'un cheval (1).

Lelewel prétendait que le cheval des monnaies du nord de la Belgique était d'une race particulière (2), et il trouvait même des différences entre les chevaux éduens, les bituriges et les arvernes (3). En réalité, on peut parler de différences de style suivant les régions et suivant les époques ; mais il faut renoncer à distinguer des races, quand on doit se borner à étudier de petits monuments, d'une fabrique souvent négligée et dont les types sont quelquefois de simples copies. Cette observation peut d'ailleurs s'appliquer à la figure humaine.

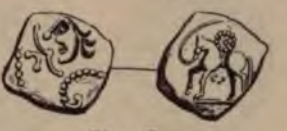

Fig. 18.

On voit sur certaines pièces (Leuci, *Caledu-Senodon*, etc.) un lien joint à la tête du cheval. Quelques auteurs ont voulu localiser dans le Nord-Est ce type de « la bride flottante » (4). Mais on le trouve aussi sur des monnaies de Volcæ Tectosages (*Fig. 18*) et de la région des Bituriges.

Après le cheval, le sanglier est certainement l'animal le plus fréquemment représenté dans la numismatique gauloise. On le trouve depuis Nemausus et Avenio jusqu'aux Petrucorii ; depuis les Sequani (5) jusqu'aux Veliocasses, et même sur des monnaies armoricaines. Cet animal, dont les troupeaux étaient sans doute une des richesses de la Gaule (6), peut être considéré comme l'emblème national des Celtes (7). Il est tellement commun qu'on ne

(1) Voy. chap. VII, § 5.

(2) *Type gaulois*, p. 67 ; cf. p. 169.

(3) *Ibid.*, p. 86, 188 et 282. Il se trompait complètement d'ailleurs pour les derniers, car les m. dont il parle à ce sujet appartiennent à l'Europe Centrale.

(4) L. Maxe-Werly, *Etat actuel Num. rémoise*, 1889, p. 7.

(5) Des sangliers de style analogue à celui de cette monnaie sont représentés sur le chaudron de l'Illemose, Danemark (*L'Anthropologie*, t. Ier, 1890, p. 122, fig. 3).

(6) Cf. Strabon, IV, IV, 3.

(7) Voy. L. de la Saussaye, *Le véritable symbole de la nation gauloise démontré par les médailles*, dans *R. N.*, 1840, p. 245-260, pl. XV à XIX (réunissant un bon nombre de pièces au type du sanglier).

peut induire de la présence d'un sanglier sur diverses monnaies qu'il y figure comme marque d'alliance (1).

Le lion est très fréquent sur les monnaies gauloises, mais ne vivait probablement pas sur notre sol, à l'époque où le monnayage fut introduit. La drachme de Massalia suffit à expliquer la dispersion du type : l'imitation est flagrante pour des pièces d'argent de *Vepotal* et de *Diarilos* (classées aux Pictones).

Le taureau des bronzes de Massalia eut aussi une influence considérable sur le monnayage celtique (2). Souvent des quadrupèdes, chevaux ou taureaux, portent sur leur dos ou au-dessus, un oiseau, qui paraît quelquefois une grue (Voy. Pictones, *Konat*, Leuci, etc.). Sur un statère armoricain, l'oiseau est posé sur une jambe antérieure de l'androcéphale. Je ne crois pas qu'il s'agisse de faits se rapportant à des légendes comme celle de Tarvos Trigaranus. C'est plutôt un détail explicable par l'histoire naturelle (*Fig. 19*) (3).

Fig. 19.

(1) J. Lelewel, *Type gaulois*, pp. 154 et 158, disait à tort : « Les alliés des « Eduens prennent le sanglier sur leurs monnaies ».

(2) Voy. chapitre VIII ; imitations des bronzes massaliètes. — C. A. Serrure a dit que les monnaies des Turones, des Carnutes, des Ædui et des Remi portent au ℞ un « taureau de sacrifice » qui ferait allusion aux actions de grâce décrétées par le Sénat romain pendant l'hiver 57-56 avant J.-C., à la suite de la conquête de la Gaule Belgique (*Étude sur la Num. gaul. des Comment.* dans le *Museon*, 1885). Cette hypothèse n'a aucune base sérieuse.

Au sujet du quadrupède stylisé, cf. le fourreau d'épée de la Tène et les bronzes d'Aylesford (Voy. ma notice sur les *Antiquités du dép. de l'Indre*, 1901, p. 13 et 14).

(3) Cf. E. Hucher, *l'Art gaul.*, II, p. 28. — Beaucoup de quadrupèdes sont accompagnés d'oiseaux qui se nourrissent d'insectes parasites. Voy. à ce sujet ma note sur des types analogues de monnaies grecques (*Rev. belge de Num.*, 1895, p. 165). Cf. un fragment de poterie gauloise, trouvé dans l'oppidum du Terrail (Rhône), dont j'ai donné l'explication (*Rev. archéol.*, 1896, II, p. 386) ; on y voit un oiseau perché au-dessus d'un cheval. — S'appuyant sur le texte *Ducibus avibus* de Justin (XXIV, 4, 3). M. Jullian croit que c'est la représentation du « cavalier conquérant » (*Rev. des études anc.*, t. IV, 1902, p. 271, n. 1). Mais chez un historien romain, l'expression de *Ducibus avibus* doit avoir plutôt la valeur qu'on lui donnait à Rome depuis la fondation de la cité. C'est donc une base très fragile pour une théorie de mythologie celtique.

Une monnaie du Carnute *Tasgetios* porte un Pégase qui est sans doute emprunté à une monnaie romaine. En tout cas, le Pégase d'un des bronzes de *Pixtilos* est placé sur une base, comme celui du denier du monétaire romain Q. Titius. On trouve encore un Pégase sur des bronzes de *Roveca*, de *Criciru*, et d'autres anépigraphes de la Sologne (1). Quant au cheval des Parisii, surmonté d'une sorte d'aile très vaste, ce n'est pas un Pégase, il s'agit d'une déformation particulière du type du « philippe » dont le cheval s'est conservé, tandis que l'aurige ou conducteur se modifiait entièrement (2). Pour le cheval androcéphale, on n'a pas encore trouvé d'explication satisfaisante.

Parmi les autres animaux fantastiques, citons un lion ailé (bronze carnute), un griffon (pièces d'or sans légende ; bronze de *Pixtilos*) (3) et l'hippocampe. Celui-ci est assez répandu puisqu'on le trouve sur des bronzes à légende celtibérienne, attribuées à Narbonne, sur des pièces des Allobroges, sur les bronzes arvernes de *Motuidiaca*; il paraît comme différent sur des pièces armoricaines (4).

Parmi les oiseaux, l'aigle (5) est le plus fréquent (Bronzes coulés des Ædui, des Carnutes, des Petrucorii; Senones, *Pixtilos*, Lexovii, etc.). Il est représenté quelquefois dévorant un serpent (*Giamilos;* bronzes coulés des Ædui) ou un lézard (Carnutes), ou un poisson (? Meldi). Il est souvent difficile de donner un nom à l'oiseau

(1) Il est probable que le Pégase d'Emporiæ a été imité par les Elusates. — Le Pégase a pénétré aussi dans l'île de Bretagne (J. Evans, *The coins of the ancient Britons*, 1864, p. 243, pl. VI, 6).

(2) Cette interprétation n'est pas une simple hypothèse. En effet la trouvaille d'Aranyos-Megyes (Hongrie) a fourni des imitations du tétradrachme de Philippe II dont le cavalier est remplacé par un angle perlé dessinant une sorte d'aile au-dessus du cheval.

(3) Rappelons que le bassin en bronze du tumulus de la Garenne (Sainte-Colombe, Côte-d'Or) est orné de têtes de griffon semblables à une autre trouvée à Olympie.

(4) On le trouve même dans l'île de Bretagne (Bronze de *Verulam* du Cabinet de Bruxelles; *Num. Chronicle*, 1899, p. 262). Sur le type de l'hippocampe, cf. Lambert, *Essai*, I, p. 96 et 152, et A. Changarnier, *Examen de quelques monnaies des Arvernes*, Beaune, 1884, p. 35 (une monnaie de bronze, trouvée à Andance, Ardèche, porterait un buste d'hippocampe).

(5) Sur le type de l'aigle et du serpent, voy. A. de Barthélemy, dans *Rev. de la province et de Paris*, t. III, 1842, p. 24-29. — Un bronze indéterminé paraît porter un aigle sur un chapiteau (*Cat. B. N.*, 8469).

représenté : ni le corbeau, ni l'alouette, qu'on aimerait à signaler d'une manière spéciale, ne sauraient être reconnus avec certitude (1), bien que les graveurs gaulois aient sans doute eu l'intention d'en reproduire.

Le coq est rare et les pièces sur lesquelles on peut le reconnaître paraissent des copies, plus ou moins dégénérées d'un type de la Grande-Grèce (2).

Des statères arvernes de la dernière période portent, comme symbole accessoire, une grue (?) dévorant un serpent.

Sur les monnaies des Allobroges est figuré un quadrupède appelé souvent chamois, mais qui est plutôt un bouquetin et quelquefois peut-être un daim. C'est sans doute un loup qui est représenté sur des bronzes carnutes, sans légende ou avec le nom de *Tasgetios*, sur d'autres bronzes qui paraissent particuliers au département de l'Aube, sur des pièces d'or des Aulerci Eburovices, sur des pièces d'argent trouvées en nombre dans le département de l'Indre; enfin, on considère comme une tête de loup celle qui est figurée sur de nombreux bronzes portant un Pégase au ℞ (décrits au § *Bituriges*) (3).

Signalons encore le dauphin, généralement employé comme symbole accessoire (*Orcetirix*, *Atisios*).

Le serpent est commun sur des bronzes des Carnutes et des Ambiani. Un dragon ailé se voit sur un bronze de *Pixtilos*, à côté du Pégase. Quelquefois, on peut hésiter entre la désignation de serpent ou de carnyx (par exemple, sous le cheval des pièces d'argent de *Togirix*).

VIII. Les plantes sont représentées sur les monnaies gauloises d'une manière plutôt conventionnelle (4). On a voulu reconnaître le gui sur des statères des Aulerci Eburovices et sur un bronze

(1) On en trouvera dans le *Cat. B. N.* Mais je n'ai pas accepté les désignations données dans ce recueil.

(2) Voy. plus loin, ch. VI. Le coq ne fut certainement pas l'emblème de la Gaule antique. Cf. ma note dans *R. N.*, 1903, p. 116 et 117.

(3) Je ne dis rien du renard reconnu sur des bronzes arvernes. Je n'ai pas encore vu un exemplaire qui me permette d'accepter cette désignation.

(4) Il est difficile de reconnaître l'espèce des arbres représentés, même sur les bas-reliefs gallo-romains (cf. S. Reinach, dans *Rev. celtique*, t. XVIII, 1897, p. 259; C. Jullian, dans *Rev. études anc.*, t. IV, 1902, p. 276, n.).

de *Pixtilos*. Un épi (ou arbre) est figuré sur des monnaies des Lexovii.

Diverses pièces (Arverni, Leuci) portent un fleuron qui ressemble beaucoup à une fleur de lis (1). On ne peut donner de nom certain à la plante qui se dresse derrière le quadrupède au ℞ d'un bronze de *Tasgetios*. La vigne est reconnaissable sur un bronze attribué aux Aulerci Eburovices, mais il est difficile de donner un nom au rameau qui forme le type d'une des faces du statère dont voici le dessin (*Fig. 20*) (2).

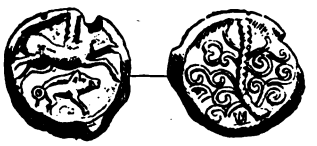

Fig. 20.

La branche effeuillée qu'on distingue sur les petits bronzes concaves de la trouvaille d'Orange est sans doute celle d'un sapin.

Parmi les nombreux symboles relevés sur les monnaies celtiques (3) signalons la corne d'abondance (pièce d'argent *Belinos*), un chaudron sur une monnaie armoricaine, attribuée aux Baïocasses (4), de nombreux pentagones, astres divers (Carnutes, Senones, etc.), des cercles plus ou moins ornés (5), le signe en S (6), droit

(1) Cf. *R. N.*, 1837, p. 15 à 21, pl. I.

(2) Or bas, 5 gr. 71 ; anc. collection P. Ch. Robert; classé aux Arverni, sans raisons suffisantes (*Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 295, pl. V, 4).

(3) Outre les relevés de symboles signalés p. 3, note 7, voy. J. Y. Akerman, dans *Numismatic Journal*, t. I, 1836, pl. I et II.

(4) Voy. *Fig. 3*. E. Hucher s'est livré au sujet de cet objet à des suppositions diverses (*l'Art Gaulois*, II, p. 6; cf. p. 30). — On trouve dans la littérature irlandaise, le chaudron, *coire* (gallois, *peir*), qui tient une place importante dans des cérémonies religieuses et poétiques (Voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Bardes en Irlande et dans le pays de Galles*, 1878, p. 7 et 8 ; extr. de la *Rev. histor.*).

(5) Un cercle avec croix intérieure à angles garnis de croissants se voit sur une pièce à la croix, et se retrouve sous le cheval d'un statère arverne. Sur les cercles perlés des monnaies gauloises, cf. l'abbé Peyron, dans *Bull. Soc. archéol. de Touraine*, t. X, 1895, p. 91. — Sur la signification symbolique du cercle, voy. H. d'Arbois de Jubainville, dans *Cours de littérature celtique*, t. XII, p. 302.

(6) On a donné à ce signe une valeur symbolique qu'il n'a peut-être pas eu dans tous les cas où il est représenté. Voyez de nombreux exemples dans Ed. Flouest, *Deux stèles de laraire*, avec *Note sur le signe symbolique en S*, Paris 1885, p. 77-94, pl. XVII-XIX (L'auteur a reproduit quelques monnaies gauloises). Le meilleur argument qui fait du S un emblème de la foudre, est tiré de

ou couché (Arverni, *Ateula*, Veliocasses, Eburovices, etc.), le *swastika* ou croix gammée. Ce dernier symbole est formé en général, sur les monnaies gauloises, de deux S croisés auxquels les graveurs ont donné quelquefois des prolongements ondulés et très ornés. On en voit de ce style, comme symbole accessoire, sur des statères des Aulerci Eburovices et, comme type principal, sur les pièces à la croix avec la légende *Covertomotul*. Il faut en rapprocher le type des bronzes coulés des Silvanectes et des pièces des Aduatuci (1). Des bronzes sur lesquels un swastika de forme simple

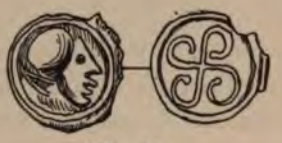

Fig. 21.

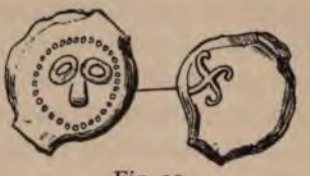

Fig. 22.

constitue le type du ℞ ont été recueillis sur divers points de la Gaule, mais on peut présumer qu'ils appartiennent plutôt au Nord (*Fig. 21*) (2). Une autre variété porte le swastika plus petit (*Fig. 22*) (3). Enfin sur un bronze de meilleur style, les bras de ce symbole se terminent en ondulant (*Fig. 23*) (4). Hucher a publié

la statuette du Châtelet de Saint-Dizier, qui représente un Jupiter armé de la foudre et portant neuf S passés dans un anneau. — Ce symbole paraît apparenté au *triskeles*, formé de la combinaison de deux S ; on les trouve réunis sur un bracelet gaulois (Camille et Joseph Royer et Ed. Flouest, *Les tumulus de Montsaugeon, Haute-Marne*, Langres, 1888, p. 23, pl. n° 11. Musée de Saint-Germain-en-Laye). Il est intéressant de constater qu'un ornement en S est gravé sur un fragment d'os de la grande grotte d'Arudy (*L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 137. fig. 6).

(1) Une variété a été trouvée à Ehl, Alsace-Lorraine (Coll. Soc. des Mon. histor. de l'Alsace) ; d'autres variétés ont été recueillis à Saint-André-sur-Cailly, Seine-Inférieure (*Cat. B. N.*, 8891. Cf. *Bullet. Commission Antiq. Seine-Inf.*, t. VI, 1900, p. 552), et à Terminiers, Eure-et-Loir.

(2) *Prov.* : 17 au Mont-César, Oise ; 1 au Mont-Beuvray ; 3 à Néris ; 2 à Bourges ; plusieurs dans la Sologne blésoise (*R. N.*, 1837, pl. VII, 9) ; Noyers Loir-et-Cher ; Terminiers, Eure-et-Loir (*Cat. B. N.*, 7930) ; Camp de Laudun, Gard.

(3) *Prov.* : Mont-César ; autre au Musée de Rouen (Lambert, *Essai*, I, pl. I, 16).

(4) A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1885, p. 140. Musée de Troyes (*Cat.*, n° 245, pl. III) ; collection A. Blanchet. — On trouve sur des monnaies mérovin-

une pièce trouvée près d'Amiens, qui porte une croix bien formée à branches pattées sous un cheval (1). Si le dessin est exact, cet objet serait à rapprocher de la croix en bronze, ornée de corail, partie d'un harnachement de cheval, trouvée dans la tombe de la Gorge-Meillet (Marne) (2).

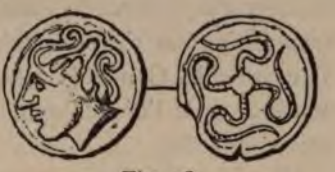

Fig. 23.

Les monuments sont rares; on ne peut guère signaler que des pièces de *Pixtilos* et de *Bienos* portant une façade de temple sous lequel est un aigle ou un cheval. Des pièces classées aux Pictones offrent au-dessus du cheval un symbole appelé ordinairement « édifice aquitanique ».

Fig. 24.

On trouve fréquemment sur les monnaies armoricaines un emblème carré (*Fig. 24*) ou rond, placé devant l'androcéphale et relié par un lien au bras de l'aurige. De toutes les interprétations données jusqu'à ce jour, aucune ne me satisfait (3). Il est certain que cet emblème a

giennes une croix dont les bras sont terminés par des crochets (*Annuaire Soc. Num.*, 1885, pl. III, 16), ce qui produit une figure analogue à celle des monnaies gauloises que nous venons de passer rapidement en revue. C'est peut-être un exemple de la persistance de certains types (Cf. pour cette question, Duchalais, *Descr.*, p. 288). Je laisse de côté tous les rapprochements qu'on pourrait faire avec des *swastikas*, relevés sur des monuments de diverses civilisations (Pour des comparaisons, voyez le volumineux recueil, avec bibliographie, de Thomas Wilson, *The Swastika*, dans *Annual Report of the Smithsonian Institution*, pour 1894, Washington, 1896, p. 763-1011). Je citerai seulement la pierre de Kermaria en Pont-l'Abbé, Finistère (P. du Châtellier, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 400, pl. XV).

(1) *L'Art Gaulois*, II, p. 36, n° 51.

(2) S. Reinach, *Guide illustré du Musée nat. de Saint-Germain*, [1900], p. 40, fig. 22. — Un autre ornement émaillé, en forme de croix de Malte, a été trouvé dans la sépulture à char de Nanterre (H. Hubert, dans *l'Anthropologie*, 1902, p. 68 et fig. 5). — On en a trouvé d'analogues dans les Kourgans de la Russie.

(3) Mionnet l'appelait un *tableau suspendu* (Incert. des Gaules, nos 112-116); Lelewel, un *guidon carré*; Duchalais, une *vitta* ou « tapisserie sacrée, conservée dans les sanctuaires gaulois » (*Description*, p. 423); Lambert, un *peplum*

succédé progressivement au fouet qui se trouvait dans la main de l'aurige des statères de Philippe II. Mais, comment et pourquoi la transformation s'est-elle faite, spécialement sur les monnaies de l'ouest de la Gaule ? (1). Aucune hypothèse n'a reçu de la numismatique et de l'archéologie un soutien suffisant pour qu'on puisse la défendre ici.

IX. Il est difficile de se rendre compte si les Gaulois s'attachaient à différencier les types des espèces d'or, d'argent et de bronze (2). Cependant, en mettant à part les pièces dont on connaît des exemplaires en or, en billon et même en cuivre, par suite d'abaissements progressifs, nous remarquons que le nom d'Epasnactus se lit sur des pièces d'argent et de bronze aux mêmes types, et celui d'*Abudos* sur des monnaies d'or et de bronze, à peu près semblables.

F. de Saulcy croyait que « chaque peuplade gauloise emprun-« tait presque toujours le type de quelque peuplade limitrophe pour « en faire un accessoire du type particulier à la nation (3) ». Cette règle est trop générale et n'est guère vérifiée dans la pratique. Il serait à souhaiter que le classement des monnaies par régions fût rendu aussi facile. Mais cela n'est exact ni pour les monnaies armoricaines, ni pour les pièces à la croix, ni pour les espèces anépigraphes du Nord.

Il est possible de retrouver des types communs à des monnaies que le classement géographique sépare quelquefois. Ainsi le lion et le Pégase sont assez semblables sur des bronzes de *Pixtilos* et de

ou voile divin (*Essai*, I, p. 77; et *Réponse à la dissert. de M. A. Deville sur un symbole gaulois...*, Caen, 1848, p. 7 et s.); A. Deville, une sorte de *décoration* ou un *trophée* (*Mém. Soc. Antiq. Normandie*, t. XVII, p. 1-10, pl.); A. de Longpérier, des *phalères* ou décorations militaires (*R. N.*, 1848, p. 85-105; *Œuvres*, t. II, p. 177 et 262; cf. *Rev. archéol.*, 1849, p. 324); E. Hucher, un *vexillum*, simulacre se rattachant à l'idée de Victoire, un *totem* de nationalité (*L'Art Gaulois*, I, p. 14, 61 et 62).

(1) Il faut remarquer du reste que d'autres monnaies armoricaines ont une croisette à la place de cet emblème (par exemple celles attribuées aux Corisopites).

(2) C'était l'habitude de le faire chez les Grecs et les Romains. Toutefois il y a des exceptions (Exemples : monnaies d'argent et de bronze de Larissa et monnaies romano-campaniennes).

(3) *R. N.*, 1864, p. 252.

Roveca; un lion de même style est aussi sur des bronzes de *Suticos* et des *Remi* (cf. ceux avec le nom d'A. Hirtius). D'autre part, *Roveca* et *Criciru*, qui sont de la même région, adoptent le Pégase et une tête casquée, qui, avec le style, prouvent que les bronzes marqués de ces types sont contemporains.

Il est évident, d'autre part, que des bronzes avec une tête à cheveux calamistrés (*Pixtilos*, *Tasgetios*, Lexovii, *Suticos*, Ambiani) doivent être de la même époque. On peut aussi grouper, pour une même région, les monnaies qui appartiennent à une même période (bronzes des Bituriges, des Arverni, des Lexovii, etc). Mais pour d'autres séries (Monnaies à la croix, armoricaines, imitations du philippe), les difficultés sont complexes; la localisation dans l'espace et dans le temps reste subordonnée à des éléments de comparaison que nous ne pouvons encore ni reconnaître, ni apprécier, ni classer avec une sûreté entière.

La Numismatique gauloise, sauf pour la dernière époque, comprend des spécimens très divers en apparence et qui se rattachent souvent les uns aux autres, bien qu'on ne saisisse pas toujours de quelle manière se fait la liaison. Ainsi, on ne s'expliquerait guère les fleurons qui paraissent sortir de la bouche, sur le statère de

Fig. 25.

Fig. 26.

Solima (*Fig.* 25), si l'on n'observait le même détail sur des monnaies à la croix (*Fig.* 26), et celles-ci donnent une interprétation maladroite des dauphins, placés devant le visage de la tête des pièces d'Emporiæ, type imité lui-même de celui des monnaies de Syracuse.

Avant de reconnaître une signification mythologique à un type monétaire gaulois, il faut être sûr qu'on ne peut trouver une explication par l'étude de la filiation des types. Ainsi l'on voit sur des monnaies de billon, fort communes dans le pays des Pictones, un cavalier ailé (*Fig.* 27), qu'on a considéré comme un type mytho-

logique celtique (1). En réalité, l'aile doit être la transformation du bouclier que tient le cavalier sur des monnaies (*Fig. 28*) qui sont

Fig. 27.

Fig. 28.

certainement plus anciennes, parce que le style en est le meilleur et le métal d'un titre plus élevé.

M. A. de Barthélemy a fort bien démontré comment la déformation de la tête s'était produite sur les statères d'or du nord de la Gaule (Bellovaci, Atrebates, types à l'*epsilon* et à l'œil, type de *Cricìru*, type des Veliocasses) (2). La tête d'Apollon, de la pièce primitive est devenue une figure informe où la couronne de laurier et l'œil ont acquis généralement une importance considérable aux dépens des autres éléments.

La dégénérescence des types et l'affaiblissement du poids sont des lois dont on peut constater l'influence non seulement sur des monnaies d'or, mais encore sur celles d'argent et de cuivre. Aussi une imitation d'*Arivos-Santonos* ne pèse que 1 gr. 13 (3), au lieu de 1 gr. 90. Il y a aussi des imitations, plus légères que le modèle, de la pièce d'argent d'*Orcetirix Atpili f.* (*Pl. II, 19*) (4). Pour le bronze, on a déjà signalé des pièces d'Epasnactus de petit module (5) ; et j'ai vu des exemplaires de pièces diverses qui sont des déformations plutôt que des monnaies divisionnaires (6).

(1) R. Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein und Donaulande*, fig. 68 et texte qui s'y rapporte.

(2) *R. N.*, 1885, p. 148 et 149; 8 fig. — Cf., sur le même sujet, quelques bonnes remarques de L. Maxe-Werly (*Numismatique gauloise; de la transformation des types monétaires...*, dans *Bulletin monum.*, 1884, p. 403).

(3) Trouvaille de Jersey ; *Atlas*, pl. XXV, (*Cat. B. N.*, 10385) ; cf. un autre de petit module (4534 ; 0 gr. 80).

(4) Trouvée à Gergovie ; Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. Autre de la trouvaille de Jersey (*Atlas*, pl. XXV, J. 16). — Le trésor de Jersey contenait beaucoup d'imitations de ce genre (Pièces de Togirix, d'*Imioci*, etc. Cf. *R. N.*, 1884, p. 183).

(5) F. de Saulcy, dans *Annuaire Soc. Num.*, t. II, 1867, p. 27, n° 54 (3 ex. trouvés à Gergovie).

(6) Un *Verca* trouvé à Gergovie (collection du Dr L. Capitan); un *Caliageis*

La Numismatique gauloise n'a pas eu, comme le monnayage grec, des débuts, un apogée, une décadence. Les types monétaires les plus anciens sont des copies : la décadence commence lorsque ces copies sont imitées elles-mêmes dans d'autres régions ou à une date postérieure.

X. Une question peut être posée maintenant. Quelles dates doit-on proposer pour les types monétaires de la Gaule ? Je me suis efforcé de donner quelques solutions nouvelles concernant les monnaies de Massalia et des Longostalètes, les pièces à la croix, celles de la série au cavalier et quelques autres que j'ai étudiées dans les divers chapitres qui les concernent.

La plupart des dates proposées par divers numismatistes n'ont aucune base scientifique. Lelewel disait que les statères des Morini furent frappés dès 230 avant notre ère (1). La Saussaye croyait que le monnayage gaulois ne commençait que vers 170 (2), et faisait au contraire, remonter les monnaies de Massalia à une date très reculée. Lambert classe les monnaies qu'il décrit en trois périodes : 300 à 278, 278 à 100, et 100 à 21 (3). On comprend qu'il s'agit de chronologie arbitraire. Du même genre sont les dates proposées pour les pièces *Ateula-Ulatos* (57-56 av. J.-C.), *Caledu* (52 av. J.-C.), *Caledu-Senodon* (époque de la grande assemblée nationale, convoquée par les Ædui ; cf. César, VII, 43) et celle de *Senodon* seul qui aurait été frappée par ordre de Litavicus (4).

Mommsen a émis l'opinion que les « quinaires » et les *semis* (par exemple celui des Lexovii) ont été frappés à la suite des règlements administratifs imposés à la Gaule par César, en 696 de Rome (5).

(ma collection). J'ai vu aussi des *T. Pom. Sex. f.*, qui étaient de fabrique médiocre et plus petits que la pièce ordinaire. Enfin on trouve communément des bronzes dits à la « tête de loup », de fabrique grossière et de module plus petit que ceux dont le style est meilleur.

(1) *Type gaulois*, p. 149 (Mais il est moins affirmatif p. 304). Les autres dates données par Lelewel ne sont pas plus sérieuses.

(2) *R. N.*, 1840, p. 260.

(3) *Essai*, I, 1844, p. 14. Il place du reste en tête des séries les bronzes coulés au type du quadrupède déformé : c'est une erreur fondamentale.

(4) Ces hypothèses sont celles de C. A. Serrure, dans *Le Museon* de Louvain, t. V, 1886, p. 567.

(5) Mommsen-Blacas-de Witte, *H. M. R.*, t. III, p. 270.

Le nom de *Julius*, qui se rencontre assez souvent sur des monnaies gauloises (pièces *Durat*, *Togirix*, *Acedomapatis*), paraît indiquer des personnages gaulois auxquels César avait accordé des droits de citoyen romain (1) et qui prirent le nom de sa *gens*. Cette théorie est logique et a pour résultat de fournir des dates utiles. Mais il faut se garder d'en tirer des déductions trop précises. Ainsi F. de Saulcy croyait que Togirix avait frappé monnaie pour les Ædui et les Sequani, et qu'après la défaite des Helvètes par César, en 58, il avait pris le nom de *Julius* par reconnaissance (2).

Plus vraisemblable est l'hypothèse suivant laquelle les bronzes au taureau cornupète et à l'aigle auraient été frappés même encore après le règne d'Auguste, et les bronzes attribués aux Leuci, aux Lingones et aux Senones, auraient été coulés encore sous l'Empire (3).

M. A. de Barthélemy a étudié à diverses reprises cette difficile question de la chronologie des types monétaires de la Gaule. Pour le Nord, il a émis l'opinion que les statères dits à l'œil étaient les dernières monnaies d'or frappées dans la Belgique méridionale avant la conquête romaine, et qu'ensuite on ne frappa plus dans cette région que des pièces d'argent et de bronze, surtout des bronzes sur lesquels on imita les types des deniers de la République (4).

Le même auteur admet que certaines cités alliées, *socias ac bene meritas civitates*, selon l'expression d'Hirtius, avaient été autorisées à frapper monnaie après la conquête romaine (5). Mais je crois que, sur ce point, nos connaissances sont encore trop remplies de lacunes pour qu'on puisse dresser la liste des monnaies frappées dans ces conditions. Toutefois cette théorie peut être le point de départ de recherches intéressantes.

(1) Cæsar, *De b. g.*, VIII, 49; cf. 26 et 27; Suétone, *Cæsar*, LXXVI.

(2) *Lettres*, p. 319. Voy. aussi plus haut, p. 72.

(3) L. Maxe-Werly, dans *R. N.*, 1886, p. 503; et *Etat actuel Num. rémoise*, 1891, p. 12.

(4) *R. N.*, 1885, p. 153.

(5) *Les cités alliées et libres de la Gaule d'après les monnaies*, 1890, in-8°, 8 p. (Extr. des *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*). L'auteur considère les Lexovii, les Sequani, les Turones, les Veliocasses, comme peuples libres, à cause de l'ethnique correspondant qui se lit sur certaines monnaies. Cf. *Instructions, Num. de la France*, I, p. 10.

M. A. de Barthélemy a enfin proposé les dates suivantes pour l'introduction de certaines espèces (1) :

Monnaies de Marseille, vers.	450	av. J.-C.
Imitation de Rhoda, vers.	220	—
Bronze de Beterra et des Longostaletes.	id.	—
Monnayage d'or.	199	—
Deniers d'argent du sud-est	100	—
Monnaies autonomes des villes libres et alliées . . .	50	—

Pour les trois premières espèces et les pièces du Sud-est je renvoie aux chapitres correspondants de mon livre. En ce qui concerne le monnayage de l'or, je dois dire immédiatement que la date proposée est certainement trop basse (2). En effet, le « philippe macédonien, émis entre 359 et 336 avant J.-C., a été répandu immédiatement dans le monde grec, et les Massaliètes, dont le commerce devait être déjà très développé au IIIe siècle, ont dû l'apporter de bonne heure en Gaule. Il est donc probable que des imitations gauloises ont été fabriquées dans la première moitié du IIIe siècle. Pour les déformations déjà sensibles, — en particulier pour le type du ℞, — telles que les pièces des Aulerci Cenomani, des Redones et de divers peuples armoricains, on peut proposer la date du IIe siècle. Et pour les monnaies armoricaines dont le métal et le style indiquent une basse époque, il s'agit évidemment du premier siècle avant notre ère (3).

Pour certaines pièces d'argent et de bronze dont les types sont évidemment inspirées par des monnaies romaines, on a souvent des dates assez précises (4). Ainsi, le bronze *Artos*, dont le ℞ porte un athlète nu, est évidemment imité du denier de L. Plætorius L. f.

(1) *Essai de classification chronologique de différents groupes de monnaies gauloises*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, 1890, p. 25-32, et dans *Rev. celtique*, 1890, p. 173-179.

(2) M. A. de Barthélemy était plus près de la vérité, en disant : « Je crois que « les *philippes* furent apportés en Celtique, entre 356 et 300, par le commerce » (*Les temps anciens de la Gaule*, 1877, p. 38 ; extr. de *Rev. quest. histor.*).

(3) Voy. au chapitre XXI, ce que je dis au sujet des nombreuses cachettes de monnaies armoricaines.

(4) Voy. les pièces citées au chapitre VII, § V.

Cestianus, qui fut questeur en 74 av. J.-C., et par suite la monnaie gauloise ne peut avoir été frappée avant cette date.

D'autre part, on est trop porté en général (1) à considérer les imitations gauloises de monnaies romaines comme étant contemporaines de la conquête ou postérieures. Il faut prendre en considération que le numéraire romain devait circuler depuis longtemps en Gaule, et, dès 69 av. J.-C., le commerce était tout entier entre les mains de marchands romains (2). Il est donc probable que beaucoup de types monétaires romains ont pu être imités en Gaule depuis 118 av. J.-C. (Fondation de Narbo Martius) jusqu'aux dernières campagnes de César. Les pièces des séries au cavalier et *Kaletedou* viennent du reste à l'appui de cette hypothèse.

Le monnayage du bronze fut sans doute le dernier, comme date d'introduction, et débuta dans le cours du IIe siècle avant notre ère, par des imitations des bronzes de Massalia. Beaucoup de bronzes coulés, et même frappés, sont probablement postérieurs à la conquête romaine. Aussi bien il est probable que Rome toléra ces émissions nécessaires à la vie locale. Plus tard, l'atelier de Lugudunum fut créé pour répandre en Gaule un numéraire de bronze destiné à remplacer les échantillons plus ou moins grossiers de ces monnayages locaux.

Quant à la monnaie d'argent, nous devons supposer que Rome ne permit d'en frapper qu'exceptionnellement. Si quelques pièces gauloises, portant le gentilice *Julius*, sont par cela même datées, elles doivent avoir été frappées peu de temps après la conquête, alors que l'administration romaine n'avait pas encore étouffé toutes les libertés locales de la Gaule.

Enfin quelques monnaies ont dû être émises au cours des révoltes qui survinrent en Gaule, sous le règne d'Auguste (3); mais nous n'avons pu encore les reconnaître.

(1) Cf. *R. N.*, 1885, p. 153.

(2) Cf. Chap. V, § VIII, p. 94.

(3) Sur ces mouvements mal connus, voy. Dion Cassius, l. LI, c. XXI; l. LIII, c. XXII et XXV; l. LIV, c. XI, XIX et XX. Cf. mes *Etudes de Numismatique*, t. Ier, 1892, p. 21.

CHAPITRE VII

LES PROTOTYPES GRECS ET ROMAINS DE MONNAIES CELTIQUES

I. Monnaies grecques et romaines trouvées en Gaule. — II. Types dérivés de monnaies de Tarente. — III. Types de la Campanie. — IV. Types de l'Espagne antique et de divers pays. — V. Types de la République romaine. — VI. Types de l'Empire romain.

I. Il importe de rechercher d'abord si l'on a recueilli des monnaies grecques sur le sol de la Gaule. En voici une liste d'où j'ai exclu les pièces frappées dans les villes grecques, pendant l'Empire romain, parce que l'énumération en serait inutile pour la question qui nous intéresse.

Un bronze de Neapolis de Campanie a été trouvé, avec des monnaies gauloises, au Vieil-Evreux, et est conservé au Musée d'Evreux (1).

A Orléans, on a trouvé dans la Loire, des monnaies grecques, très variées : Agrigente, Gyrton de Thessalie, Corcyre, Philippe II (*or*), Hiéron Ier, Neapolis de Campanie, Sicyone, Lacédémone, Corinthe, Cardia (2). Et dans les travaux du pont de Vierzon, près d'Orléans, un ouvrier aurait découvert, avec diverses monnaies gauloises : 1 Syracuse, 1 Panorme, 1 Himera, 1 Hiéron, 1 Seleucus Ier et 1 pièce de Tenedos en plomb (3).

(1) E. Lambert, *Essai*, I, p. 139 et 149, pl. II, 11. (L'auteur n'a pas donné l'attribution exacte).

(2) Abbé Desnoyers, *Objets trouvés dans la Loire pendant l'été de 1870*, p. 17 et 26. *Nouveaux objets tr. dans la Loire pendant les années 1872, 1873 et 1874*, p. 20. (Extr. *Mém. Soc. arch. Orléanais*).

(3) L'abbé Desnoyers, dans *Mém. Soc. arch. Orléanais*, t. XXVIII, 1902, p. 400.

M. G. Bulliot possédait une petite pièce en argent d'Héraclée de Lucanie, trouvée à Fontaine, près de Châlon-sur-Saône (1). Cosne (Nièvre) aurait donné un médaillon de Syracuse (2), et dans le voisinage de la tour de Vésone (Périgueux), on aurait déterré, en 1786, environ 40 monnaies d'argent, grandes et petites, toutes provenant de différentes villes de la Sicile (3). L. Maxe-Werly possédait autrefois une petite pièce de bronze, avec belle patine verte, qui avait été trouvée à Boviolles. Cette monnaie porte sur chaque face une tête d'Hercule dont l'une est dans une couronne de laurier; j'ai reconnu récemment qu'il s'agit d'une pièce, considérée comme frappée par les Romains en Sicile (4).

A Béziers (Hérault) on aurait trouvé un statère de Philippe, pesant 8 gr.; une pièce d'Alexandre le Grand (fausse?); un petit bronze d'Alexandre; un tétradrachme de la Macédoine Première et une pièce d'Antiochus (5).

Aux environs de Brive on a déterré une drachme d'Apollonie d'Illyrie, qui fut vendue par un paysan à un horloger de Brive (6).

Un bronze d'Alexandre-le-Grand aurait été trouvé à Hedouville (Seine-et-Oise) (7).

Une monnaie de Corcyre a été trouvée dans une sépulture à Thun, près de Meulan (Seine-et-Oise), en 1832 (8).

En 1882, à Lavardac (Lot-et-Garonne), on a recueilli un petit bronze qui, d'après la description donnée (9), est évidemment d'Athènes. Un tétradrachme d'Athènes aurait été trouvé près du bourg de Landehen (arr. Saint-Brieuc), vers 1830 (10).

(1) Lettre datée du 15 avril 1899, adressée à M. A. de Barthélemy et communiquée par celui-ci.

(2) *Bull. Soc. nivernaise des L. sc. et arts*, t, II, p. 312; comte de Soultrait, *Répert. archéol. Nièvre*, 1875, c. 85.

(3) Wigrin de Taillefer, *Antiq. de Vésone*, t. Ier, p. 232.

(4) Un exemplaire de ce bronze est reproduit dans G. Macdonald, *Hunterian Collection*, t. Ier, p. 258, 5, pl. XIX, 2.

(5) *Dict. archéol. Gaule*, I, p. 153.

(6) A. Froidefond, dans *Bull. Soc. sc. et arch. Corrèze*, t. XV, 1893, p. 335.

(7) Musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 3956).

(8) J. Quicherat, *Mélanges d'Archéol.*, t. Ier, p. 248. Cette monnaie était peut-être associée à une autre d'Hadrien.

(9) Lettre de M. E. Camoreyt adressée à M. de Barthélemy et communiquée par celui-ci.

(10) J. Gaultier du Mottay, *Répert. archéol. des Côtes-du-Nord*, p. 232.

Des fouilles récentes, faites à Marseille, sur la butte de la Tourette, près de la place de Lenche, ont fait découvrir un certain nombre de monnaies grecques apportées par le commerce. Citons une pièce d'argent et un bronze de Larissa, un bronze d'Athènes, un bronze de Campanie et un Ptolémée (1).

Deux petites pièces d'argent d'Histiæa d'Eubée ont été recueillies au port d'Ouroux, sur les bords de la Saône (2). Une pièce semblable faisait partie du trésor de Tourdan (Isère) (3), et d'autres, également d'Histiæa, étaient dans un dépôt découvert probablement près de Nice (4).

Un bronze d'Erythrée d'Ionie a été trouvé dans l'arrondissement d'Abbeville (5); une pièce d'argent d'Antiochus le Grand a été recueillie, en 1840, à Hattenville (arr. d'Yvetot) (6), et un sicle de Jérusalem aurait été trouvé à Entrains (Nièvre) avec d'autres monnaies grecques (7).

On a signalé un grand bronze de Ptolémée VIII, à Ragis (Cher) (8), et un Ptolémée d'argent aurait été recueilli à Daspich, au sud-ouest de Thionville (9).

On aurait trouvé au Grand-Saint-Bernard, au *Plan de Joux*, des bronzes de Carthage à la tête de cheval, plusieurs monnaies de Tarente et un tétrobole d'Histiæa d'Eubée (10).

A Monaco, dans une carrière nommée *le Carnier*, on a mis au jour un petit dépôt de 19 bronzes de Carthage, avec la tête de cheval au revers, et de deux bronzes de Neapolis de Campanie (11).

(1) Michel Clerc et G. Arnaud d'Agnel, *Découvertes archéol. à Marseille*, Marseille, 1904, p. 97.

(2) Henri Batault, dans *Mém. Soc. d'hist. et d'archéol. de Châlon-sur-Saône*, t. VII, 1883-1888, p. 178.

(3) Allotte de la Fuye, *Le Trésor de Tourdan*, 1894, p. 13, pl. II, 25.

(4) *R. N.*, 1896, p. 131.

(5) *Bull. et procès-verbaux Soc. d'émul. d'Abbeville*, 1882, p. 26.

(6) Abbé Cochet, *Rapert. archéol. Seine-Infér.*, c. 517.

(7) Al. Hermand, *Num. gallo-belge*, 1864, p. 88, n. 2.

(8) *Mém. Soc. Antiq. Centre*, t. X, 1882, p. 285.

(9) *Bull. Soc. d'Arch. et d'hist. de la Moselle*, t. V, 1862, p. 161.

(10) F. von Duhn et E. Ferrero, dans *Memorie della R. Academia delle Scienze di Torino*, série II, t. XLI, 1891, p. 378, note.

(11) *Bull. Soc. Antiq. France*, 1880, p. 114, fig. Cf. même recueil, 1895, p. 159.

Dans un dépôt de bronzes massaliètes, on recueillit, en 1849, dans les environs de Marseille, un bronze de Panorme [L. Müller, *Num. Anc. Afrique*, t. II, p. 146] et deux triens romains (1). Un autre bronze avec la tête de cheval et une pièce de Leptis Magna sont sortis des fouilles de Besançon (2). Deux pièces de Micipsa et trois de Panorme auraient été recueillies au Jeaudet (Ploulech, Côtes-du-Nord), et aussi une monnaie de Ptolémée, non loin de là (3). Une autre pièce de Panorme, avec le cheval à droite se retournant en arrière, et un plomb de Micipsa, ont été signalés comme trouvés à Pîtres (4). C'est évidemment aussi une monnaie d'Afrique que celle portant une tête d'Hercule et un crabe, qui a été recueillie au Brusq (Var) (5). Des pièces d'argent de Juba Ier et de Juba II ont été trouvées à Lissac (Haute-Loire) (6), à Laluque (Landes) (7), à Gémenos (Bouches-du-Rhône) (8), au Mont-Beuvray (9), à Vernon.

On aurait encore trouvé des monnaies grecques à Ussel (10), aux environs de Monteydier (Dordogne) (11), à Decize (Nièvre) (12), dans le département de l'Indre (13), à Mierry (canton de Poligny, Jura) (14), à Breteuil (15), à Vichy (16). Quant à la prétendue trouvaille de Valognes, qui aurait contenu des pièces de

(1) *R. N.*, 1849, p. 323.

(2) A. Castan, *Le Théâtre de Vesontio et le Square archéol. de Besançon*, dans *Mém. Soc. émul. du Doubs*, 1872, p. 501.

(3) Note prise dans les papiers de M. de Penguern, communiquée par M. A. de Barthélemy.

(4) L. Coutil, *Invent. m. gaul. départ. de l'Eure*, p. 34.

(5) L. Fiessinger, *Les fouilles du Brusq...*, 1898, p. 18, 2.

(6) *Soc. d'Agricult., Sc., Arts et Commerce du Puy*, t. VIII, 1835-1836, p. 159.

(7) E. Taillebois, *Rech. sur la Num. de la Novempopulanie*, 1884, p. 23.

(8) *Répert. des trav. de la Soc. de Statist. de Marseille*, t. III, 1839, p. 441.

(9) *R. N.*, 1899, p. 163.

(10) *Rev. belge de Num.*, 1890, p. 535.

(11) A. Chaboûillet, dans *Rev. Soc. savantes*, t. XXX, 1872, p. 678.

(12) *Bull. Soc. nivernaise*, t. II, 1855, p. 309.

(13) *Congrès archéol. de France*, 40e session, à Châteauroux, en 1873, p. 556.

(14) *Dict. archéol. Gaule*, t. II.

(15) Cambry, *Description du dép. de l'Oise*, t. II, p. 342 ; Graves, *Notice archéol. Oise*, 1856, p. 118.

(16) Beaulieu, *Antiq. des eaux minér. de Vichy, Plombières*, etc., 1851, p. 71 : « Je dois dire que je n'ai vu que des gauloises imitées de statères grecs ».

Mithridate, de Cléopâtre, de Nicomède, d'Annibal, d'Asdrubal et de Philippe (1), il ne faut y prêter aucune attention.

A Namur, on aurait trouvé des monnaies de Panorme, de Nicée et de Bithynie (2). Sur divers points du Wurtemberg, on a recueilli des pièces de Rhodes, de Larissa, d'Athènes, de Syracuse, de Métaponte et de Neapolis, de Philippe II et d'Alexandre-le-Grand, de Prusias, roi de Bithynie (3).

A Sorens et à Villaz-Saint-Pierre (canton de Fribourg, Suisse), on aurait trouvé des monnaies grecques (4); enfin une monnaie de Sidon passe pour avoir été recueillie à Donleschg (Paspels-Rodels, Grisons (5).

Dans l'énumération que je viens de faire, j'ai réservé les pièces frappées dans l'Espagne antique et recueillies sur de nombreux points de la Gaule. L'Aquitaine faisait évidemment un commerce important avec l'Ibérie et nous savons bien que les habitants des deux contrées avaient de grandes affinités. Il est évident que de nombreux Ibères s'établirent dans la Gaule méridionale (6), et c'est pour eux que furent frappées, dans cette région, les pièces d'argent (au type de la croix) et de bronze (Longostalètes, Narbonne, Béziers) qui portent des légendes en caractères celtibériens. Nous ne nous étonnerons donc pas d'avoir à signaler tant de monnaies ibériennes en Gaule et la liste donnée ci-dessous est certainement fort incomplète.

Tout d'abord signalons une belle pièce de Rhoda avec la légende **ΡΟΔΗΤΩΝ**, trouvée à Foix (7). Une autre drachme de

(1) Al. Boutkowski, *Dict. numism.*, c. 1708.

(2) A. G. B. Schayes, *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la dom. romaine*, 1877, t. III, p. 507.

(3) W. Nestle, *Funde antiker Münzen im Königreich Württemberg*, Stuttgart, 1893, p. 49, 51, 55, 58, 62, 63, 69 et 94.

(4) F. Reichlen, *Archéologie fribourgeoise*, 2e fasc., Fribourg, 1894.

(5) *Mittheil. d. antiq. Gesellschaft in Zürich*, t. XXVI, 1903, p. 39.

(6) Sur la question des Ibères en Gaule, voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e éd., 1889-1894; P. Garofalo, *Iberi nella Gallia*, dans le *Bolletin de la Real Academia de la Historia*, 1898, p. 294 et s. Cf. E. Hubner, *Monum. linguæ ibericæ*, 1893, p. 13 et 244.

(7) Lettre de M. Joseph Puig, datée du 22 octobre 1893, communiquée par M. A. de Barthélemy.

Rhoda, aussi de style très pur, a été recueillie à Castres (1). Ce sont des jalons précieux pour la dispersion du type de Rhoda d'où est sorti le type à la croix.

Emporiæ est la ville d'Espagne dont on recueille le plus souvent les bronzes (généralement avec la tête casquée; ℞ Pégase) en Gaule : au Brusq (Var) (2); à Vieille-Toulouse (3); à Saint-Jean, près de Castres (4); plusieurs à Montans (Tarn) (5); Montans a donné aussi une pièce au type du Pégase et à légende celtibérienne (6), et des bronzes analogues, au nombre de 90, ont été trouvés en mars 1849, à « Bruguos cramados », près de Pedelort (commune de Lugan, Tarn) (7). Dans l'Aude, à Sainte-Lucie et à Bize, bronzes d'Emporiæ; à Couilhac-du-Plat-Pays, un bronze de Tarraco (cavalier avec palme); à Narbonne, sept pièces des Baléares au type du Cabire; enfin, le Musée de Carcassonne conserve, comme trouvées dans le département : 7 pièces d'Emporiæ, 2 de Tarraco, 3 d'Osca, 1 de Celsa, 6 indéterminées (8). Un grand bronze de Sagonte a été trouvée à Nîmes (9). Un bronze d'Emporiæ provient du plateau de Lectoure (10). On aurait trouvé des monnaies celtibériennes à Castet-Jaloux (canton d'Arudy, Basses-Pyrénées) (11). En tout cas, Barcus (Basses-Pyrénées) a livré un grand trésor de deniers d'argent des villes ibériennes de Balsio, Turiaso, Ontzan, Aregrat et Segobriga (12). Des bronzes d'Empo-

(1) Caraven-Cachin, *Commission Antiq. du Tarn*, 1880, p. 1.

(2) L. Fiessinger, *Les fouilles du Brusq...*, 1898, p. 18.

(3) L. de La Saussaye, *Num. Gaule Narb.*, 1842, p. 187, n. 3.

(4) *Soc. littér. et scient. de Castres*, t. V, 1862, p. 584.

(5) E. Rossignol, dans *Mém. Soc. archéol. Midi France*, t. IX, p. 227; cf. *Rev. histor. scient. et littér. du Tarn*, 1899, p. 16.

(6) *Mém. Soc. archéol. Midi France*, t. IX, p. 227.

(7) *Rev. histor. du départ. du Tarn*, 1881, p. 191-192, pl., n° 14.

(8) Communication de M. Berthomieu à la Commission de topographie des Gaules. Cf. *Dict. Arch. Gaule*, I, p. 306, et *Mém. Soc. Carcassonne*, t. III, 1870, p. 478. — Une pièce d'Emporiæ et une autre à légende celtibérienne ont été trouvées à Bagnoles, canton de Conques (Aude).

(9) *Mém. Acad. du Gard*, 1869-70, p. 58.

(10) Musée de Lectoure. Cf. Eug. Camoreyt, *La ville des Sotiates*, 1897, p. 139.

(11) E. Dufourcet, *Les Landes et les Landais*, 1892, p. 30.

(12) E. Taillebois, *Le trésor de Barcus, découverte de 1750 deniers celtibériens*, Dax, 1879, in-8° (Extr. du *Bull. Soc. de Borda*); cf. *Bull. Soc. Archéol. Midi France*, t. VII, 1879-80, p. 9.

riæ ont encore été recueillis à Labrione (Creuse) et à l'oppidum de Saint-Nicolas (canton de Chalus, Haute-Vienne) (1). On a trouvé aussi une monnaie celtibérienne dans le Bas-Limousin (2). Deux bronzes celtibériens ont été trouvés à Barri-Aeria (Vaucluse) (3). L'oppidum d'Essalois (Loire) a donné un bronze d'Emporiæ et l'oppidum du Crêt-Châtelard (commune de Saint-Marcel-de-Félines, Loire), un bronze de Tarraco (au cavalier avec palme) (4).

Le Mont-Beuvray a donné aussi un autre exemplaire de cette monnaie de Tarraco (5). Les grands bronzes d'Emporiæ seraient assez fréquents à Langres (6). Une moitié de bronze de Cissa a été trouvé au Mont-Chyprès (forêt de Compiègne) (7).

On a donné au Cabinet de France, comme trouvé à Puteaux (Seine), un grand bronze de Gadès, aux types de la tête d'Hercule et du temple (8).

De la Vilaine, à Rennes, on a retiré des pièces de Bilbilis, Celsa, Turiaso et d'Emporiæ (9).

Dans l'Ain, on a signalé une pièce d'Emporiæ (10); et l'on aurait même trouvé une pièce d'Obulco à Riedlingen (Wurtemberg) (11), deux pièces d'Osca et un bronze de Bersaba(?) dans les environs de Genève (12), un bronze d'Emporiæ, à Baden (Argovie) (13).

II. L'inventaire, un peu fastidieux, mais nécessaire, que je viens de dresser permet de voir que des monnaies grecques ont réelle-

(1) Notes communiquées par M. A. de Barthélemy.

(2) M. Deloche, dans *Bull. Soc. des lettres de la Corrèze*, t. VI, 1884, p. 13.

(3) A. Sagnier, *Numism. appliquée à la topographie des villes antiques de Vaucluse*, 1891, I, p. 36.

(4) *R. N.*, 1899, p. 163.

(5) J. Déchelette, dans *R. N.*, 1899, p. 162. — J.-G. Bulliot avait signalé aussi « une grande médaille celtibérienne de la ville d'Iluro en Tarraconaise » (*Fouilles du Mont Beuvray de 1867 à 1895;* Autun, 1899, t. Ier, p. 413).

(6) *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 44, pl. VII, 43 ter.

(7) *R. N.*, 1894, p. 19.

(8) *R. N.*, 1895, p. 99.

(9) A. Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, 1847, p. 97, 101 et 118.

(10) *Journal agricult. de l'Ain*, 1820, p. 309.

(11) W. Nestle, *loc. cit.*, p. 87.

(12) Lettre de Rod. Blanchet à F. de Saulcy; communiquée par M. A. de Barthélemy.

(13) Coll. R. Forrer. R. Forrer, *Keltische Numismatik...*, fig. 117.

ment pénétré en Gaule. Il est vrai que, d'une part, on ne peut pas toujours fixer la date d'introduction et établir par suite que ces monnaies ont pu avoir une influence sur la formation des types monétaires gaulois. Et que, d'autre part, les pièces grecques dont la présence a été signalée sur le sol de la Gaule ne sont pas généralement celles dont les types pourraient avoir servi de modèles. Mais le hasard des trouvailles nous réserve peut-être des surprises intéressantes.

Du reste cette question de l'origine étrangère de certains types gaulois (1) est pleine de difficultés. Pour en être convaincu il suffit de voir des pièces d'or de styles très divers, qui, recueillies sur différents points de la Gaule, sont toutes dérivées du statère de Philippe II de Macédoine. Souvent, nous n'avons sous les yeux qu'une imitation tardive, inspirée de copies successives de l'original grec : la chaîne est brisée et de nombreux maillons intermédiaires font défaut (2).

Quelquefois les Gaulois empruntaient le type d'une monnaie étrangère d'argent pour émettre une monnaie de bronze, et ce fait rend plus difficile encore la recherche du prototype.

Je parlerai plus loin de l'introduction des statères de Philippe, ainsi que des imitations gauloises qui en sont dérivées, et j'exposerai l'origine de certains types massaliètes.

Parmi les autres modèles aujourd'hui reconnus pour les monnaies de la Gaule, il faut citer comme l'un des plus remarquables, le statère d'or, frappé à Tarente, dont voici la figure (*Fig. 29*) et la description : Tête d'Amphitrite à droite, coiffée d'une stéphané ornée de palmettes et d'annelets ; elle porte un voile diaphane fixé au sommet de la chevelure et rejeté en arrière (on voit nettement la base de ce voile à droite et à

Fig. 29.

(1) Ce qui suit (p. 186 à 193) est un résumé, avec corrections et additions, de l'article que j'ai publié dans la *R. N.*, 1903, p. 100 à 117.

(2) M. R. Forrer a eu l'ingénieuse idée de faire exécuter par des enfants des copies successives de tétradrachmes de Thasos. Les résultats obtenus sont très analogues, pour la barbarie, aux types des imitations frappées par les peuples du Danube (*Keltische Numismatik...*, fig. 96 et 97).

gauche du cou, sur les exemplaires des Cabinets de Naples, de Paris et de Londres). Dans le champ, à droite, un dauphin et la légende ΤΑΡΑ; sous le cou, ΚΟΝ.

℞ Les Dioscures à cheval à gauche; l'un couronne son cheval et l'autre tient une palme à laquelle pend une couronne attachée par une bandelette. Au-dessus, ΔΙΟΣΚΟΡΟΙ; à l'exergue, ΣΑ (1).

On a déjà reconnu qu'une monnaie gauloise. dont les trois exemplaires connus ont été trouvés séparément près d'Amiens, était imitée de la pièce de Tarente (2).

Un exemplaire du Musée de Berlin (3) permet de reconnaître nettement la tête ornée du diadème et du voile; au-dessous, on lit ΚΟΛ; au revers, les Dioscures à cheval, tournés à droite, dont l'un tient la palme ornée d'une bandelette (4).

L'exemplaire de la collection Danicourt (au Musée de Péronne) (5) (*Fig. 30*) doit être une imitation postérieure aux deux pièces que je viens de citer, car les lettres sont remplacées par des enroulements

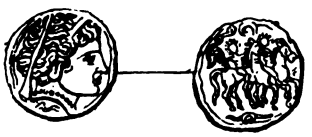

Fig. 30.

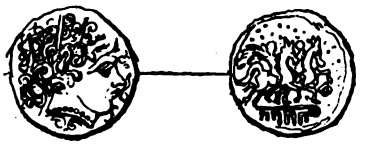

Fig. 31.

et le pli du voile n'existe plus sous le buste. Il est remarquable que ces trois imitations de la pièce de Tarente pèsent de 4 gr. 14 à 4 gr. 18, c'est-à-dire seulement le poids d'un hémistatère.

(1) M. P. Vlasto, *Les monnaies d'or de Tarente*, dans *Journ. intern. d'Archéol. num.*, t. II, 1899, p. 320, pl. XVI, 1 et 2. Huit exemplaires connus; 8 gr. 54 à 8 gr. 60.

(2) J. Rigollot, dans *R. Num.*, 1838, p. 238, pl. VIII, n° 1. — On a même dit que les statères tarentins avaient pu parvenir en Gaule par l'intermédiaire de mercenaires gaulois. (Fr. Lenormant, *La Grande-Grèce*, 1880, p. 60; Arthur J. Evans, *The Horsemen of Tarentum*, p. 208-209). — Sur l'imitation gauloise, voy. encore John Evans, *The Coins of the ancient Britons*, supplément, p. 424.

(3) *Beschreibung...*, n° 17, pl. X, 156; M. P. Vlasto, *op. laud.*, p. 339, W, pl. XVIII, 25.

(4) L'exergue est fruste, mais il est probable qu'il présentait les lettres ΑΣ comme l'exemplaire de la collection Imhoof-Blumer.

(5) A. Danicourt, *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 73, pl. III, 1. Cf. *Atlas de m. gauloises*, pl. LV, D. 21.

Il faut aussi mentionner une autre pièce d'or, également de la collection Danicourt, trouvée à Fresnes-Mazancourt, près de Péronne (*Fig. 31*) (1). Sur cette pièce, la déformation apparaît plus complète encore : le voile et la palme tenue par l'un des Dioscures ne sont plus guère reconnaissables ; et, fait remarquable, on voit à l'exergue une sorte de légende composée de quatre Π et d'un ⊙, qui est un souvenir des monnaies imitées des statères de Philippe (2). A côté de cette pièce, je placerai une pièce plus petite dont on a dit peu de chose jusqu'à présent (*Fig. 32*) (3). Elle porte au droit une tête dont l'analogie avec celle de la pièce précédente est frappante. Mais le type du revers est différent et représente un cavalier à gauche tenant un bouclier au bras gauche. Cette pièce provient des

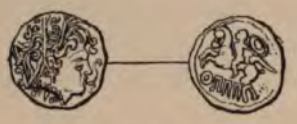

Fig. 32.

Fig. 33.

environs d'Amiens. Elle appartient donc à la même région que la pièce précédente, trouvée à Fresnes-Mazancourt. Mais il y a plus. Le type du cavalier est emprunté à un autre statère de Tarente, dont voici la figure (*Fig. 33*) (4).

Que la tête de la pièce gauloise soit imitée de celle de Tarente, c'est ce qui est bien établi. Quant au revers, on comprendra facilement comment un graveur gaulois a pris pour attribut du cavalier ce bouclier qui n'était qu'un différent monétaire, sur le statère de Tarente. Le cavalier est tourné à gauche ; mais le même fait s'est produit pour le type des Dioscures (5).

(1) A. Danicourt, *loc. cit.*, pl. III, n° 9, p. 75. Cf. *Atlas*, pl. LV, D. 20.

(2) On connaît aussi un statère dont le ℞ porte encore le nom de Philippe mais dont le droit n'est pas copié sur celui du statère macédonien (Voy. ch. VIII). Cette association de types, empruntés à des pièces différentes, est assez fréquente. Ainsi on connaît des tétradrachmes de l'Europe centrale dont la tête de face est imitée de celle des monnaies d'Amphipolis, tandis que le cavalier du ℞ est emprunté aux tétradrachmes de Philippe II.

(3) A. Danicourt. *loc. cit.*, pl. III, 19. — Selon le texte de la pl. LV de l'*Atlas* (D. 24), cette pièce ne fait plus partie de la collection Danicourt.

(4) M. P. Vlasto, *op. laud.*, p. 308, pl. XV, 7.

(5) Et aussi pour les lettres ΣΑ. — J'ai proposé (*R. N.*, 1903, pp. 105-106)

C'est au même groupe que nous devons rattacher les deux pièces d'or (*Fig. 34*), recueillies aussi en Picardie (1), dont voici la description :

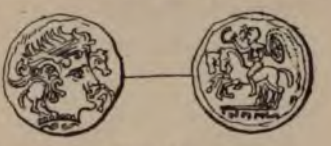

Fig. 34.

Tête diadémée, à droite; devant, on distingue la partie antérieure d'un cheval, et derrière, on voit la croupe de ce quadrupède. Au ℞, deux chevaux dont l'un seulement porte un cavalier tenant un torques et un bouclier; à l'exergue, on voit une pseudo-légende composée de Π et de ǀ.

Il y a dans ces pièces un mélange de types qui en fait des pièces de transition. La présence des deux chevaux et du cavalier portant un bouclier (emprunté au statère tarentin) et un torques (interprétation gauloise de la couronne que le cavalier pose sur la tête de

Fig. 35. Fig. 36.

son cheval) démontre amplement la vraisemblance de l'explication proposée pour la pièce précédente.

Je propose encore de comparer des pièces de même provenance (2) dont voici le dessin (*Fig. 35* et *36*) avec un statère de Tarente

de reconnaître un autre statère de Tarente, avec le différent du gouvernail, comme prototype d'une pièce de la collection Danicourt, trouvée à Bapaume (A. Danicourt, *loc. cit.*, pl. III, 8, p. 75. — Cette monnaie présente la plus grande ressemblance avec celle du Cabinet du comte de Kergariou, sans provenance, publiée par E. Lambert, 1re partie, pl. XI *bis*, n° 5, p. 124 = A. Fillioux, *nouvel essai... m. de la Gaule*, pl. IV, n° 14).

(1) Publiées par M. A. de Barthélemy, dans *Rev. Numism.*, 1883, p. 8, pl. I, 1 et 2. La seconde pièce est de style plus barbare que la première; celle-ci porte le n° 10379 au Cabinet de France (*Atlas*, pl. XXXIII).

(2) Environs d'Amiens (Musée de Péronne; A. Danicourt, *loc. cit.*, pl. III, 17, p. 75); Amiens et Charbonnières, Somme (*Cat. B. N.*, 8380, 8385. Cf. *Atlas*, pl. XXXIII). Autre, tr. à Amiens (Musée archéol. du Mans; E. Hucher, *l'Art. gaulois*, p. 16, pl. 68, 1). Un autre exemplaire de la coll. Danicourt présente deux chevaux (*Atlas*, pl. LV, D. 22).

(*Fig. 37*) (1), qui était certainement fait pour circuler avec les statères de Philippe.

Je pense que les pièces gauloises sont inspirées plutôt par le statère de Tarente que par celui de Philippe, pour les raisons suivantes. Lorsque la tête d'Apollon a été imitée sur les monnaies de la Gaule, elle a conservé le plus souvent son aspect jeune et des traces de la couronne de laurier, et, de plus, le bas du visage est non seulement imberbe mais dégagé de tout attribut. Les pièces recueillies dans la Somme portent au contraire un visage barbu, dont la chevelure est bizarrement contournée et dont le cou est orné de fleurons. N'est-ce pas l'imitation de la tête d'Héraclès, coiffée de la peau de lion nouée sous le menton, attribut incompréhensible pour le copiste gaulois?

Fig. 37.

Au revers, sur la pièce de Tarente, les extrémités de la chlamyde flottent derrière Taras. Or, c'est un détail important qui n'existe pas sur les statères de Philippe, et le graveur gaulois, ne le comprenant pas, l'a traduit en donnant à son aurige la chevelure épaisse et flottante que nous remarquons sur les pièces du territoire de la Somme.

Fig. 38.

Fig. 39.

III. Passons maintenant à un groupe de monnaies de bronze, portant toutes un coq plus ou moins déformé. Voici la pièce que considère comme présentant le type le plus ancien (*Fig. 38*) (2).

(1) M. P. Vlasto, *Op. laud.*, pl. XVI, 8 et 9; pl. XVIII, 21 et 22; cf. pl. XVI, 10 à 19. — Quatre exemplaires de ce statère ont été trouvés dans un trésor à Tarente avec quatre-vingt statères de Philippe et cinq d'Alexandre le Grand.

(2) *Prov.* : Lewarde, près de Douai (C. Robert, *Description d'une monnaie gauloise lue à la commission historique du département du Nord, le 20 avril 1844.* Metz, 1846, in-8°, 7 p., 1 pl.); Corbie, Somme (*Cat. B. N.*, 7223. Le Cabinet de

A côté de ces pièces, plaçons d'autres variétés (Cab. de France, 7224 à 7227; *Atlas*, pl. XXIX, 7224), sur lesquels la déformation s'accentue.

Plus bas encore dans l'échelle des déformations, nous mettrons les exemplaires avec la tête casquée et le coq dont la panse représente une tête humaine barbue (1) (*Fig. 39*). Un exemplaire de ce type a été recueilli dans la *Cité de Limes*, près de Dieppe, ou dans les environs (2), en même temps qu'un exemplaire analogue au 7224 du Cabinet de France (3).

A côté, plaçons une autre variété (4) où la tête devient méconnaissable, mais dont le revers conserve le coq avec une tête imberbe sur la panse et devant, une sorte d'astre dont les rayons à enroulements rappellent le triskeles du premier type. Le Cabinet de France en conserve quatre exemplaires (nos 8581 à 8584) dont le dernier, de la Collection Saulcy, provient de Vermand (Aisne). Un

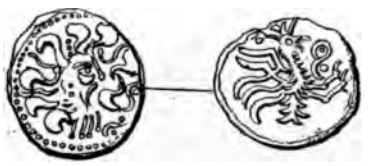

Fig. 40.

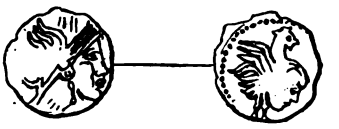

Fig. 41.

autre exemplaire a été recueilli dans la forêt de Compiègne (5), de même qu'un exemplaire (6) dont la tête échevelée, analogue à celle

France en possède deux autres exemplaires sans provenance; *Atlas*, pl. XXIX, 7221); Pierrefonds (Fouilles exécutées par M. de Roucy, au Mont-Berny, canton de la Queue-Saint-Étienne, forêt de Compiègne); Hermes, Oise (*Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 544). Un autre exemplaire, déjà légèrement déformé, commune d'Ambleny, Aisne (*R. N.*, 1886, p. 201, n° 57, pl. XII, 23).

(1) E. Hucher, *l'Art gaulois*, 2e partie, p. 42, n° 59. Je signale seulement le rapprochement avec les pierres gravées (grylles) qui a été proposé par E. Hucher, *Ibid.*, p. 109 à 112. Voy. à ce sujet, A. de Barthélemy, dans *Rev. archéol.*, 1881, I, p. 129-130.

(2) E. Lambert, *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, 1re partie, 1844, p. 137, pl. VII, 35; cf. p. 90.

(3) *Ibid.*, n° 34.

(4) E. Hucher, *Op. laud.*, p. 43, n° 60. — *Atlas*, pl. XXXIV, n° 8584.

(5) H. de la Tour, *Monnaies gauloises recueillies dans la forêt de Compiègne*, dans *R. N.*, 1894, p. 44 (Musée des Antiq. Nat., à Saint-Germain-en-Laye).

(6) *Ibid.*, p. 44, pl. I, 13.

de la pièce précédente, est fort éloignée de la tête casquée primitive (*Fig. 40*); mais par contre, le coq, sans addition de tête humaine, est très semblable à celui de la première pièce.

Enfin, le Mont César, qui domine Bailleul-le-Sec (Oise), avait déjà livré trois pièces de bronze, portant, l'une, la tête casquée et au revers le coq avec la panse à tête humaine (*Fig. 41*), et les deux autres, la tête hirsute à gauche et le même coq d'un style plus barbare (1).

Ainsi donc, toutes les pièces au coq se rencontrent sur un territoire circonscrit entre la Seine et l'Oise, et les lieux de provenance (Douai, Vermand, Corbie, Ambleny, Dieppe, Mont César, forêt de Compiègne) sont même peu éloignés les uns des autres.

Fig. 42.

J'ai déjà proposé (2) de chercher le prototype des pièces gauloises parmi les monnaies de bronze frappées, vers le milieu du IIIe siècle, par une confédération de villes de la Campanie, du Samnium et du Latium (3), à un type uniforme (*Fig. 42*) (4).

Voyons comment le graveur gaulois a transformé ces types (5).

(1) A. de Barthélemy, *Note sur les monnaies trouvées au Mont César*, dans *Rev. archéol.*, 1881, I, pl. VI, nos 26 et 27; cf. Renet et Berton, *Le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain*, 1879, p. 37, pl. V, 4. L'une de ces pièces a été donnée par M. Berton au Musée des Antiquités nationales (*Ibid.*, p. 39, n. 1).

(2) *R. N.*, 1903, p. 114.

(3) B. Head, *Historia Numorum*, 1887, p. 27. Ces villes sont Cales, Caiatia, Suessa Aurunca, Teanum en Campanie, Telesia en Samnium, Aquinum en Latium et une ville incertaine dont la pièce porte une légende osque. Ce type des monnaies de Cales et des cités alliées a été adopté aussi par Emporiæ, ville dont on connaît les relations commerciales avec la Gaule; voy. la pièce avec la tête de Pallas et le coq, décrite par Aloïss Heiss, *Description gén. des monnaies antiques de l'Espagne*, Paris, 1870, in-4°, p. 94, pl. III, n° 53.

(4) R. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, 1885, pl. 83, n° 17; G. Macdonald, *Catalogue of Greek coins in the Hunterian Collection*, 1899, t. I, p. 28, pl. I, 16; cf. p. 150.

(5) Il est probable que Ch. Robert avait entrevu l'origine de la monnaie au coq. Voici en effet une phrase écrite par ce savant, en 1885 : « et l'on emprunta

Ne comprenant pas le panache retombant du casque corinthien (1), il l'a détaché et transformé en un fleuron dont on retrouve des traces sur toutes les pièces du groupe gaulois. Au ℞, la légende est transformée en ornement triangulaire qui se métamorphose ensuite en une sorte de serpent (Cab. de France, n° 7224) ou en S avec deux points (Musée de Saint-Germain-en-Laye) (2). L'astre de la monnaie grecque, transformé d'abord en triskeles à branches recourbées (ce qui figure encore assez bien un astre), redevient par la suite une étoile à rayons multiples, placée généralement devant le coq et non derrière, comme sur la pièce grecque. Mais cela n'est pas une grosse difficulté, et du reste, sur la pièce précitée du Musée des Antiquités nationales, l'astre est figuré par un point derrière la tête du coq.

Ainsi, il est avéré que des pièces gauloises de la Belgique ont emprunté des types à des monnaies, qui appartiennent à une cité maritime de la Grande-Grèce, dont les navires suivaient probablement les côtes pour faire le commerce. Et d'autre part des villes de la Campanie ont pu fournir le type du coq, qui fut assez répandu chez certaines peuplades belges.

Quelques-unes de ces monnaies ont peut-être été apportées dans la Belgique par la voie commerciale indiquée dans Strabon, c'est-à-dire par Marseille, le Rhône, la Saône et la Seine (3). En tout cas, le commerce de la Belgique avec l'Italie a dû exister bien avant la conquête de la Gaule, car des passages du même auteur, empruntés vraisemblablement à Poseidonios, nous apprennent que les Celtes, et particulièrement les Séquanes, fournissaient des saies et des salaisons, non seulement à Rome, mais à la plupart des régions de l'Italie (4).

à l'Italie, le type du coq. » (*Rev. archéol.*, 1885, II, p. 326). Cf. F. de Saulcy, dans *Dict. archéol. Gaule,* I, p. 220.

(1) Il a modifié le casque qui s'éloignait trop de la forme des casques gaulois.

(2) *Rev. Num.*, 1894, pl. I, 13 (Forêt de Compiègne).

(3) Strabon, IV, I, 14.

(4) Strabon, IV, IV, 3 : Τῶν σάγων καὶ τῆς ταριχείας ἀφθονίαν μὴ τῇ Ῥώμῃ χορηγεῖσθαι μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι τῆς Ἰταλίας. Cf. *Ibid.*, IV, III, 2 : ὅθεν (du pays des Séquanes) αἱ κάλλισται ταριχεῖαι τῶν ὑείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην κατακομίζονται. — Sur les emprunts faits par Strabon à Poseidonios, voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. XII, 1902, p. 180 et 261. Cicéron avait été l'élève de Poseidonios en 78 avant J.-C. : les rensei-

Et nous savons encore que les objets fabriqués en Etrurie et chez les peuples grecs de l'Italie ont été accueillis avec faveur par les Celtes (1).

IV. Outre ce que je viens d'exposer, un peu longuement peut-être, il faut rappeler qu'on a proposé de comparer les chevaux de face de la pièce *Ammi*, avec le type analogue des monnaies de Périnthe (3). Je ne crois guère à la valeur du rapprochement entre le Minotaure de Cnossos et le personnage courant des bronzes dits des Veliocasses (3). La comparaison des animaux (chèvres) affrontés sur les bronzes coulés, attribués aux Senones, avec les boucs affrontés des bronzes d'Amphipolis (4), est certes utile ; mais on n'en saurait rien conclure.

Lelewel a signalé un bon nombre de types qui se voient sur des monnaies de la Gaule, aussi bien que sur des pièces de plusieurs villes de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce propre (5). Mais il n'y a rien de précis dans ces rapprochements.

Ch. Robert a écrit qu'on rencontre en Gaule des copies de monnaies d'or siciliennes (6). Comme il n'a pas développé son idée j'en suis réduit à conjecturer qu'il a considéré la tête de femme avec boucle d'oreille à trois pendeloques (statère d'or classé aux Arverni, avec ΦΙΛΙΠΠΟΥ sous le bige au ℞ ; voy. ch. VIII) comme

gnements de l'auteur grec, recueillis antérieurement (peut-être vers l'an 100 av. J.-C.) concernent donc une époque ancienne, probablement voisine de celle où les monnaies de Tarente furent copiées dans la Belgique.

(1) Monuments de bronze ou de terre cuite recueillis sur divers points de l'ancienne Gaule : à Saint-Wendel, Eygenbilsen, Armsheim, Weisskirchen, Græchwyl, Schwarzenbach, Jägersweiler, Durkheim, Rodenbach, Klein-Aspergle, Mercey-sur-Saône, la Garenne-Sainte-Colombe, Conliège, Somme-Bionne, Courcelles-en-Montagne. Pour la question de l'influence grecque, cf. P. Reinecke, *Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen*, 1902, p. 2 et notes 4 et 5 (qui ajoute Horhausen près d'Holzappel, Loisnitz dans le Haut-Palatinat, Borscher près de Geisa, le Hradischt de Pisek et Horschin près de Melnik).

(2) A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1884, p. 185. Le même auteur a cité aussi Gaza, dans *Congrès intern. de Num., à Paris, en 1900*, p. 84.

(3) E. Hucher, *l'Art gaulois*, II, p. 39.

(4) A. de Longpérier, *Œuvres*, t. V, p. 332.

(5) *Type Gaulois*, p. 145-148, 163-165, 175, 180 (Influence supposée de Tuder).

(6) *Numismatique de la prov. du Languedoc*, I, 1876, p. 8, note 3.

imitée de la tête des statères frappés par les Carthaginois en Sicile, Mais, bien que je sois porté à croire à l'influence de la Sicile sur la Gaule, je pense que cette influence agissait surtout par l'intermédiaire de Massalia. Or, les drachmes de cette ville portent aussi une tête analogue avec des pendants d'oreille du même genre (1). On ne saurait objecter que les pièces d'argent de Massalia n'ont pu être le prototype d'un type de monnaie d'or, car nous connaissons, d'autre part, des pièces d'argent, gauloises, du trésor de Breith (Creuse), dont le droit porte une tête de femme et dont le revers est marqué du bige macédonien.

Il est admis généralement que les pièces d'argent portant une tête de cheval accompagnée d'une légende en caractères nord-italiques (?), trouvées dans la vallée du Rhône (trésors de Beauregard, de Valence et de Tourdan) ont été imitées des monnaies d'argent frappées par les Romains en Campanie, pendant les guerres puniques, au IIIe siècle avant notre ère (2). La question de poids ne peut guider dans la recherche du prototype, car les pièces romaines, au type du buste de cheval, pèsent 7 gr. 30, puis 7 grammes, tandis que les petites pièces, trouvées en Gaule, pèsent seulement 2 gr. 35 à 2 gr. 63 (3).

Dans ces conditions, on doit chercher si des monnaies, autres que celles des Romains, ont pu avoir une influence sur le choix du type des pièces fabriquées en Gaule. Or, voici un fait historique qui peut jeter quelque jour sur la question. Quand Hannibal voulut passer le Rhône, en 218, il fit des dons importants aux riverains de ce fleuve pour se procurer des embarcations (4). Or, parmi les tétradrachmes carthaginois frappés en Sicile, les plus communs

(1) Je ferai remarquer en passant que si les *Philippes* ont été introduits en Gaule par Massalia, il faut moins s'étonner de voir le bige macédonien associé, sur une pièce gauloise, à une tête imitée de celle des drachmes massaliètes.

(2) A. Duchalais, *Description*, p. 109 (réfutant avec raison du reste une hypothèse absurde de Dureau de la Malle, *R. N.*, 1839, p. 331); cf. Mommsen-Blacas-de-Witte, *H. M. R.*, t. III, p. 251. — Sur la date d'émission des prototypes romains (317 à 211), voy. E. Babelon, *Descr. m. Républ. rom.*, t. I, p. 10 et 27.

(3) *Cat. B. N.*, nos 2524-2543.

(4) Tite Live, l. XXI, c. XXVI : « Ceteros accolas fluminis Hannibal et eorum ipsorum quos sedes suæ tenuerant simul pellicit donis ad naves undique contrahendas fabricandasque. »

sont ceux qui portent un buste de cheval (1). Ne peut-on supposer que des tétradrachmes à ce type ont fait partie des sommes payées par Hannibal? Les poids ne correspondent pas avec ceux des monnaies gauloises; mais cette objection est la même pour les monnaies romano-campaniennes.

Pour terminer l'énumération des emprunts faits à la numismatique grecque, rappelons encore qu'une pièce d'or (*Fig. 43*, classée aux Unelli dans le *Cat. B. N.*, 6925), porte un lion qui, selon divers auteurs, paraît copié sur une monnaie de Milet (2).

Fig. 43.

Du côté de l'Espagne antique nous trouvons les traces d'une influence évidente. Dans la liste de monnaies celtibériennes trouvées en Gaule, on remarquera les deux exemplaires de la belle monnaie de Rhoda (3), recueillis à Foix et à Castres. C'est sur des pièces semblables qu'ont été copiées, par des ouvriers inhabiles, les pièces d'argent de la trouvaille d'Uzech-des-Oules (Lot).

Les premières drachmes d'Emporiæ avec la victoire planant au-dessus d'un cheval ont été imitées par les Gaulois à une époque ancienne, car les pièces d'argent de Breith (Creuse) pèsent jusqu'à 4 gr. 52, poids qui se rapproche beaucoup de celui du prototype (4 gr. 60 à 5 gr. 06).

Fig. 44.

Une monnaie d'argent (4), trouvée dans les fouilles du Puy-Duchalard (Loire-Inférieure), porte, au revers, un cheval dont la tête paraît formée par le corps d'un enfant (*Fig. 44*), comme les drachmes d'Emporiæ de la seconde époque, dont le Pégase à la tête figurée de cette manière si curieuse. Ce

(1) Les plus récents sont du IIIe siècle avant notre ère (cf. *British Museum Guide*, 1881, pl. 26, n° 40 et pl. 35, n° 36). Les poids sont 17 gr. 10 et 16 gr. 65.

(2) Cf. E. Hucher, dans *Mélanges de Num.*, t. I, p. 323. Opinion acceptée par M. E. Babelon, dans *La Grande Encyclopédie*, t. XVIII, p. 611. — Les statères d'or de Milet, au type du lion retournant la tête en arrière vers un astre, ont été frappés à diverses époques.

(3) Cf. Aloïs Heiss, *Descr. génér. des m. ant. de l'Espagne*, 1870, p. 84, pl. I.

(4) F. Parenteau, *Inventaire archéol.*, 1878, p. 81, pl. XLI, n° 3.

type du Pégase d'Emporiæ a évidemment donné naissance au quadrupède ailé, de formes très barbares, qu'on voit sur les pièces d'argent attribuées aux Elusates (trouvailles de Manciet et de Laujuzan) (1).

Sur de rares pièces d'argent au revers du type de la croix, on trouve au droit, une tête de face à larges oreilles (*Pl. II, 8*) (2). On a dit que ce type insolite rappelait les monnaies au cabire de face (avec une tête analogue), frappées dans les Baléares, et dont on aurait trouvé des exemplaires dans un trésor exhumé en Languedoc (3). On pourrait citer aussi les monnaies de Gaza avec la tête de Bésa de face (4).

Pour F. de Saulcy, les caractères tracés derrière la tête d'une pièce d'argent attribuée aux Carnutes (℞ ƆOIIOꓘ, taureau ; *Cat. B. N.*, 6308; *Atlas*, pl. XIX ; voy. *Pl. II, 23*), seraient le résultat de la copie maladroite d'un groupe de quatre lettres celtibériennes qu'on lit sur des deniers et des bronzes attribués à Carabaca et Contrebia (5). C'est peut-être douteux. Mais, par contre, il est évident que le trésor de Saint-André-sur-Cailly contenait un bronze dont le revers représente un cavalier au dessous duquel on lit INONI (selon Lambert) ou plutôt IMONIO selon les exemplaires de la Bibliothèque Nationale (*Pl. III, 18 ;* nos 8507-8508, sans provenance, classés aux Ambiani). C'est évidemment une copie du revers du denier attribué à Balsio ou Belsinum de Tarraconaise (6).

(1) L'origine de ce type avait déjà été indiquée par Chaudruc de Crazannes dans la *R. N.*, 1847, p. 176. — J. Zobel de Zangroniz a publié une pièce d'or aux types d'Emporiæ, qu'il considérait plutôt comme gauloise (*Rev. archéol.*, 1882, t, XLIV, p. 28, fig.). Mais, si la pièce est authentique, la provenance en est inconnue; on ne saurait donc en tirer une indication utile.

(2) Un exemplaire provenant de l'Isle de Noé (Gers), anc. coll. de la Saussaye, au Musée de Lyon, 3 gr. 50 (*R. N.*, 1840, p. 413, pl. XXIII, n° 5); variété, coll. E. Lespinas, à Périgueux (provenant du trésor de Saint-Étienne des Landes).

(3) P. Ch. Robert, *Num. de la prov. de Languedoc*, I, 1876, p. 24, fig.

(4) Cf. E. Babelon, *Cat. de la Bibl. nat. ; Les Perses Achéménides*, p. 51 et 52, pl. VIII, 20-22. — Gaza est fort éloigné de la Gaule; mais il faut se rappeler que l'influence commerciale des Phéniciens a été considérable dans l'Espagne antique. Et les rapports de cette région avec le midi de la Gaule sont bien évidents.

(5) F. de Saulcy, *Lettres à M. A. de Longpérier sur la Num. gauloise*, p. 25. Cf. Al. Heiss, *op. cit.*, p. 261, pl. XXXIV, 1, 2 et 8.

(6) Cf. A. Heiss, *op. cit.*, p. 185, pl. XX, 1 à 3.

V. Le commerce romain avait fait pénétrer en Gaule de nombreux deniers de la République. J'ai déjà signalé ailleurs des trésors composés de pièces romaines et enfouis en Gaule probablement avant l'avènement d'Auguste (1). Il est probable, qu'au moment de la guerre des Gaules, l'argent romain fut répandu aussi par César, dans le but de se procurer des alliances et des amitiés. De plus, nous pouvons croire que les Gaulois enlevèrent beaucoup de numéraire aux marchands et aux citoyens romains, à Genabum, à Noviodunum et à Bibracte (2), nous savons qu'au sac de Noviodunum, Eporedorix et Viridomar s'emparèrent de la caisse de César (3).

On ne s'étonnera donc pas, après cela, que des deniers romains soient mêlés à des pièces gauloises dans un certain nombre de trésors (4), enfouis dans les trois premiers quarts du premier siècle avant notre ère.

Le dépôt de la Jante-Compreignac (mon *Inventaire*, n° 268), contenait 60 deniers dont les plus récents étaient de l'année 54 (et peut-être 43 avant J.-C.). Le trésor de Vernon comprenait des deniers de 45 avant J.-C. (*Inventaire*, n° 261). Celui de la Rousselière-Cheverny (*Invent.*, n° 133) renfermait une pièce de C. Allius Bala, frappée vers 90 avant J.-C. A Chantenay (*Invent.*, n° 185), la série romaine s'arrête à 36 avant J.-C.; les pièces romaines de la cachette du Beuvray (*Invent.*, n° 187) ne sont pas postérieures à 34-31 avant notre ère.

A Migné (*Invent.*, n° 117), il y avait un denier de 84 avant J.-C. Le dépôt du col de la Crusille (*Invent.*, n° 214) contenait un quinaire frappé vers 83 avant J.-C. A Beauvoisin (*Invent.*, n° 64), il y avait onze quinaires romains dont les plus récents sont des années 29-27 avant notre ère. Les plus récentes des pièces romaines du dépôt de Jersey sont de l'année 39 avant J.-C. (5). A Pommiers, la der-

(1) Adrien Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, 1900, p. 148, 149, 156, 161, 238, 247, 250.

(2) César, *De bello gall.*, VII, 3, 55 et 42.

(3) *Ibid.*, VII, 55 : « ... pecuniam publicam »; et plus loin : « pecuniam « atque equos inter se partiti sunt ».

(4) Mommsen avait peu de renseignements sur cette question (voy. *H. M. rom.*, éd. Blacas-de-Witte, t. II. p. 146).

(5) C'est à peu près la même date (38 avant J.-C.), qu'on peut donner pour

nière en date du trésor découvert (*Invent.*, n° 8) permettait de placer l'enfouissement après 50 avant notre ère.

On peut conclure des renseignements qui précèdent que les Gaulois ont eu entre les mains de nombreuses monnaies romaines (1), surtout dans les derniers temps de leur indépendance.

Aussi, il est presque superflu de dire que certains deniers de la République romaine ont fourni le modèle de divers types de monnaies celtiques.

C'est d'abord la série des pièces d'argent au cavalier, si fréquentes dans la vallée du Rhône (voy. ch. X), qu'on a considérées comme imitées des monnaies romaines au type des Dioscures (2). Que cette origine soit réelle ou que ces monnaies aient été plutôt inspirées par un denier de Q. Marcius Pilipus, comme je suis porté à le croire, l'influence romaine est indéniable.

La tête à la barbe cunéiforme du denier de Q. Titius (vers 90 avant J.-C.) a été imitée sur les bronzes gaulois au nom de *Tatinos* (3).

Le Pégase, qui se voit au revers de la même pièce de Q. Titius, pourrait avoir inspiré celui d'un bronze de *Pixtilos*, car, sur les deux pièces, le Pégase est figuré comme une statue avec une base.

La tête à boucles de cheveux calamistrés, retombant sur l'oreille et la nuque, qui se voit sur les deniers de L. Calpurnius Piso Frugi (89 av. J.-C.) et aussi sur ceux de C. Calpurnius Piso Frugi (vers 61 av. J.-C.) a, je crois, servi de modèle pour les têtes gravées sur les pièces suivantes :

1° Bronze de *Pixtilos* (℞ cavalier ailé);

2° Bronze de *Tasgetios* (℞ Pégase);

3° Bronze des Lexovii (℞ cheval avec épi);

l'enfouissement du trésor de 966 deniers romains, à Arbanats (Gironde), qui contenait aussi une pièce d'*Ateula-Ulatos* (*R. N.*, 1860, p. 230; Cavedoni, *Bul. dell' Inst. di Cor. archeol.*, 1863, p. 14 et s.).

(1) Cf. plus haut, p. 94, ce que j'ai dit au sujet de l'influence du commerce romain.

(2) Le marquis de Lagoy a dit que les Gaulois avaient cherché à rendre national ce type étranger et que l'effigie équestre avait remplacé les Dioscures (*R. N.*, 1839, p. 404).

(3) A. Duchalais, dans *R. N.*, 1847, p. 254. Cf. E. Babelon, *Description M. de la Rép. rom.*, t. II, p. 489.

4° Bronze de *Suticos* (℞ taureau);

5° Bronzes des Ambiani (℞ cheval; 8416 et 8424).

Le bronze *Giamilos* (℞ aigle; 7570) porte une tête qui offre une grande ressemblance avec celle d'Apollon du denier de C. Considius Paetus (49 av. J.-C.) (1). Des pièces d'argent et de bronze d'Epasnactus portent un buste casqué et lauré, qui est imité de celui de la déesse Vacuna empreint sur un denier de M. Plaetorius Cestianus (édile curule en 69 av. J.-C.) (2).

J'ai constaté d'autre part (3) que la tête de la pièce d'argent de Litavicus (*Fig. 45*) est une copie fidèle de la tête d'un autre denier de M. Plaetorius Cestianus, « avec les cheveux tressés en réseau, et les bandeaux relevés autour d'un diadème comme les arcs d'un croissant. » (*Fig. 46*) (4).

Fig. 45.

Fig. 46.

On a reconnu depuis longtemps (5) que le bronze à la légende *Artos*, portant un « athlète nu courant, tenant une palme et un ceste dénoué » (6), est emprunté au denier de L. Plaetorius L. f. Cestianus (questeur en 74 av. J.-C.). Le sanglier du bronze *Acussros* paraît copié sur celui du denier de M. Volteius M. f. (vers 88 av. J.-C.) (7). Enfin, la figure d'Hygie, appuyée contre une colonne et nourrissant un serpent, type du revers du denier de Man. Acilius Glabrio (vers 54 av. J.-C.) (8), est reproduite sur le bronze à la légende *Drucca*. Il est remarquable que ces trois bronzes gaulois, imités de deniers romains, ont été recueillis dans le camp d'Amboise (9). Cette localité n'étant pas très éloignée d'Orléans, on peut supposer, avec quelque vraisemblance, que ces

(1) Remarque faite dans *Cat. B. N.*, p. 174.

(2) Remarque faite dans *Cat. B. N.*, p. 87. A. Duchalais, *Descr.*, p. 426.

(3) *R. N.*, 1904, p. 26.

(4) J'emprunte cette description du denier romain, dont on connaît plusieurs variétés, à l'ouvrage de M. E. Babelon, t. II, p. 313 et 314, nos 6 et 7.

(5) Cf. *Cat. B. N.*, p. 142.

(6) E. Babelon, *op. cit.*, t. II, p. 309.

(7) *Cat. B. N.*, p. 142.

(8) On connaît de ce denier des imitations barbares avec légendes déformées (Voy. E. Babelon, t. I, p. 106, et *Zeitschrift f. N.*, t. IV, 1877, p. 47).

(9) E.-J.-B. Cartier, dans *R. N.*, 1842, p. 431, pl. XXI; *Cat. B. N.*, 6386, 6394, 6397.

imitations de types monétaires romains ont été frappées après le massacre des marchands romains à Genabum, en 52. Comme nous avons vu que le bronze *Drucca* a pour prototype un denier frappé vers 54, rien ne s'oppose à ce que les bronzes du camp d'Amboise aient été inspirés par des pièces provenant du pillage de Genabum.

On peut se demander si le bronze *Acutios*, dont on a aussi recueilli des exemplaires au camp d'Amboise, ne serait pas imité d'une pièce romaine au type de la Victoire couronnant un trophée (1), car on voit sur ce bronze un personnage ailé dont une main touche une sorte de pilier planté droit devant lui. Le revers du bronze gaulois de *Magurix* est probablement dérivé aussi de la Victoire d'une monnaie romaine, tandis que la tête du droit représente certainement une Diane classique avec le carquois sur l'épaule (2).

Le groupe des bronzes *Kariθa*, au type des guerriers se faisant face, doit être l'imitation éloignée d'un type romain (3).

Des bronzes, recueillis seulement dans l'Est, présentent sur l'une des faces, une Victoire assise sur un siège, qui est certainement imitée de la Victoire des deniers de M. Porcius Cato (101 av. J.-C.), ou de M. Porcius Cato (48-46 av. J.-C.).

La pièce d'argent à la légende *Andu*, provenant du trésor de Vernon (4), porte une tête casquée à gauche et, au revers, un cavalier, sous lequel est un ennemi renversé. De même, le bronze *Conno-Epillos-Sedullus*, dont les exemplaires ont été recueillis dans le Poitou, porte aussi un cavalier et un homme renversé au dessous. Je ne sais s'il faut voir sur ces monnaies un retour (5) au

(1) Un quinaire romain, au type de la Victoire couronnant le trophée, a été trouvé dans les fouilles du Vieil-Évreux (Musée d'Évreux. Lambert, I, p. 149, pl. XII, 10).

(2) Les pièces romaines qu'on pourrait citer sont très nombreuses. Il ne faut pas oublier du reste la tête d'Artémis de Massalia. En tout cas, l'influence étrangère est indéniable.

(3) J'ai pensé au groupe des guerriers se faisant face, au revers des deniers de L. Titurius Sabinus (vers 88?). Le personnage qui passe pour représenter Tarpeia aurait disparu de la composition.

(4) A. de Barthélemy, *Étude sur les m. gaul. tr. en Poitou*, 1874, p. 36. La pièce est maintenant au Cab. de France (*Cat.*, 10376).

(5) Hypothèse de J. Lelewel.

type du personnage renversé sous l'androcéphale, assez fréquent sur des statères de la Gaule occidentale. Je préfère (1) chercher un prototype romain. La tête casquée de la pièce *Andu* est certainement romaine (*Pl. II, 18*). Et le revers pourrait être inspiré du denier d'A. Licinius Nerva (49-45 av. J.-C.), qui porte un cavalier traînant un ennemi par les cheveux. Le trésor de Vernon a été enfoui vers 45 avant J.-C.; par conséquent, le denier romain pouvait être connu.

J'ai reconnu quelques autres prototypes (2). Ainsi le buste à cheveux calamistrés de la pièce d'argent *Bienos* (*Fig. 47*; ℞ cheval dans un temple) est accompagné d'un objet en forme de tige noueuse, surmontée d'une tête cornue, analogue à celle d'un bouquetin. C'est exactement le même objet qui figure à la même place,

Fig. 47.

Fig. 48.

Fig. 49.

Fig. 50.

derrière le buste d'Apollon, avec coiffure semblable, sur un denier de C. Piso L. F. Frugi (vers 61 avant J.-C.) (*Fig. 48*).

Un bronze *Turonos-Triccos* porte, au ℞ (*Fig. 49*), un char attelé de deux chevaux et conduit par un guerrier tenant un bouclier et brandissant une arme dont la pointe est très grande par rapport à la hampe. C'est un Gaulois lançant un javelot, qui est probablement le *gaesum* (3). Le type est imité de celui des deniers des monétaires M. Aurelius Scurus (*Fig. 50*), L. Cosconius, C. Poblicius Malleolus, L. Pomponius et L. Porcius, sur lesquel le guerrier paraît tenir aussi un carnyx. Cet instrument a permis de reconnaître que le ℞ des deniers romains fait allusion à la victoire rem-

(1) Je ne crois pas à l'influence du type analogue qu'on voit sur les monnaies de Patraos, roi de Pæonie.

(2) *Types monétaires gaulois imités de types romains*, dans *R. N.*, 1904, p. 27 à 32, fig.

(3) Comme le chef Virdomar dans une description de Properce (IV, 10, 42). Sur le *gaesum* dont on n'avait pas jusqu'à ce jour signalé de représentation, cf. *Dict. des Antiq. gr. et rom.* (Daremberg et Saglio; art. S. Reinach).

portée par le proconsul Cn. Domitius Ahenobarbus, à Vindalium, sur le roi arverne Bituit et les Allobroges (121 avant J.-C.). Le type monétaire romain représenterait ce roi, Bituitus ou Betultus, combattant sur son char d'argent (1).

Le graveur gaulois a copié le type en supprimant le carnyx que le guerrier ne devait pas tenir dans le combat et que l'artiste romain avait introduit dans la composition pour désigner nettement le roi arverne.

Parmi les nombreuses variétés de la série *Kaletedou*, la plus intéressante et la moins connue est celle qui porte une légende dont on a donné la transcription suivante : **ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ SVA** (2). La pièce porte une tête casquée à droite, et derrière un **X** ; au ℞ autour d'un cheval galopant, on lit, de droite à gauche, une inscription dont les lettres ont la base du côté de la tranche du flan ; l'avant-dernière est certainement double et il faut lire : **ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ SVLA** (*Pl. II, 17*, et *Fig. 51*). La pièce gauloise est évidemment la

Fig. 51.

Fig. 52.

copie du denier de P. Cornelius Sula, monétaire vers 200 avant J.-C. (*Fig. 52*) (3). Les deuxième et troisième lettres du cognomen *Sula* sont liées de la même manière sur les deux pièces. La légende est retournée sur la monnaie gauloise, mais on sait que cette anomalie est fréquente dans la numismatique celtique. La tête de Rome est très reconnaissable et le **X**, marque du denier, est très net. Quant au cheval qui a remplacé le bige du denier romain, c'est un type simplifié, analogue à celui du char attelé d'un seul

(1) J. de Witte, dans *Rev. archéol.*, 1887, II, p. 134-137, pl. XIV. Cf. E. Babelon, *Description m. Rép. rom.*, t. I, p. 464. La date des deniers romains est incertaine ; mais il faut la placer entre 121 et 92 avant J.-C. — Sur les formes du nom de Bituit, cf. J. Lelewel, *Type gaulois*, p. 144, n. 291, et l'ouvrage de M. Holder.

(2) *Cat. B. N.*, p. 191, n° 8296 ; 1 gr. 81.

(3) Pour ce dernier, voy. E. Babelon, *Descr. m. Rép. rom.*, t. I, p. 387, n° 1.

cheval, qui, sur divers statères gaulois, a remplacé le bige du *philippe*.

La pièce d'argent avec *Conte* (qu'on a recueillie associée à des monnaies de la série précédente) porte aussi la tête casquée, imitée de celle de divers deniers romains.

M. A. de Barthélemy a rapproché des types de monnaies de *Roveca*, la tête de Vénus (1) du denier de César et le griffon du denier de L. Papius Celsus (79 avant J.-C.). Le même auteur a comparé avec raison la tête barbue d'un bronze d'*Arda* avec celle du Jupiter Terminalis gravée sur un denier de M. Terentius Varro (2).

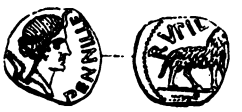

Fig. 53.

La monnaie gauloise aux légendes *Pennille-Rupil* porte, au droit, un buste ailé de la Victoire (imité de celui du denier de T. Carisius, 48 avant J.-C.), et, au ℞, un bélier (qui ressemble beaucoup à celui du denier de L. Rustius, 71 avant J.-C.) (*Fig. 53*) (3).

Est-ce le denier de César avec l'éléphant écrasant un serpent qui a donné naissance au type des bronzes coulés (dits des Catalauni) portant un quadrupède avec un serpent? (4). On a admis aussi que le bige du bronze *Remo*, aux trois bustes accolés, était imité du bige gravé au revers du denier de C. Cœlius Caldus (vers 54 avant J.-C.) (5). Si ce rapprochement n'impose pas la certitude, il est évident toutefois que le type est emprunté au monnayage romain.

E. Hucher a démontré qu'un bronze des Volcæ Arecomici avec aigle posé sur un épi et tenant une couronne devait être l'imitation du denier de Q. Pomponius Rufus (vers 71 avant J.-C.), qui porte un aigle posé sur un sceptre et tenant une couronne (6).

(1) Certaines têtes de monnaies gauloises peuvent avoir été imitées de celle des drachmes de Massalia. Ainsi, sur la pièce de *Pixtilos* au griffon, il y aurait non une tête de Vénus (Duchalais, *Descr.*, n° 465), mais une tête de Diane (E. Hucher, *R. N.*, 1863, p. 62).

(2) A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1885, p. 146. — Je n'accepte pas le rapprochement avec la tête du denier de Q. Titius, car le bronze d'*Arda* présente un buste dont l'épaule se détache bien comme celle d'un Terme.

(3) A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1883, p. 11, pl. I, 6.

(4) Hypothèse ingénieuse de M. A. de Barthélemy, dans *Rev. archéol.*, 1881, I, p. 132 (*Monnaies tr. au Mont-César*, p. 14).

(5) *Cat. B. N.*, p. 186.

(6) E. Hucher, *Art gaul.*, 2e partie, p. 119.

On pourrait encore penser au masque de Méduse de L. Plautius Plancus pour expliquer la tête de face du bronze *Segisu;* au griffon de L. Papius Celsus comparable à celui d'un bronze de *Pixtilos;* aux têtes des Dioscures du denier de M' Fonteius (104 avant J.-C.) qui ont de l'analogie avec les têtes accolées sur les pièces d'argent au revers du lion avec la légende *Epomeduos* (*Pl. II*, *9*) (1).

La tête de Janus des pièces d'or gauloises de l'Est est évidemment emprunté à une monnaie de Rome, mais c'est plutôt aux pièces d'electrum et d'or (2) qu'au denier de C. Fonteius, comme le disait Ch. Robert (3).

Je ne crois pas que les bronzes du « Champ de Lamoy » soient imités, pour la tête de face, du denier de L. Plautius Plancus (vers 45) (4), car, sur un des deux exemplaires que je possède, on voit nettement le cou de la tête, ce qui ne peut dériver du masque de Méduse.

Citons encore l'imitation du denier de César à l'éléphant dont nous parlerons à propos des Remi.

Quant aux copies de monnaies consulaires fabriquées en Hongrie (voy. mon chapitre XIX), il faut les considérer comme de barbares contrefaçons plutôt que comme des imitations libres.

VI. Peut-on trouver des prototypes de monnaies celtiques dans des pièces frappées sous l'Empire romain? S'il s'agissait du numéraire de l'île de Bretagne, la réponse serait aisée et affirmative, car on connaît une pièce avec le capricorne d'Auguste (5), sans parler de plusieurs autres dont la tête a une analogie évidente avec celle du fondateur de l'Empire. On a même publié récemment une petite pièce d'argent de Verica dont la tête paraît être celle de Tibère (6).

Pour les monnaies frappées en Gaule il est plus difficile d'établir

(1) Je ne puis accepter l'hypothèse d'après laquelle les pièces au bouquetin seraient imitées d'un denier de la famille Fonteia (C. A. Serrure, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 391).

(2) Pièces frappées en dehors de Rome au IIIe avant J.-C. (E. Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 23, nos 26-28).

(3) Voy. *Descr. de sa coll.*, dans *Annuaire Soc. Num.*, t. V, 1877-81, p. 323.

(4) H. de la Tour, dans *Gaz. num. française*, 1897, p. 160.

(5) Sir John Evans, *The Coins of the ancient Britons*, pl. III, 7.

(6) H. A. Grueber, dans *Num. Chronicle*, 1900, p. 264-265, fig.

une filiation dont la date serait aussi récente. On a dit que le type de l'aigle sur un poisson (bronzes des Carnutes) avait été emprunté à un bronze d'Auguste, frappé à Lyon (1). Mais l'aigle de la pièce romaine n'est posé sur un aucun animal et le rapprochement ne s'impose pas.

(1) *R. N.*, 1894, p. 24 et 25.

CHAPITRE VIII

LES IMITATIONS DU STATÈRE MACÉDONIEN

I. — Introduction du statère de Philippe II, roi de Macédoine. Théorie du pillage de Delphes. — II. Rôle de Massalia. — III. Les *Phillipes* de fabrication grecque trouvés en Gaule. — IV. Les principaux centres d'imitation chez les peuples celtiques.

I. L'étude de l'origine du monnayage de l'or gaulois se rattache à une question qui avait déjà soulevé une polémique chez les Anciens. Timagène avait dit que l'or de Delphes constituait la plus grande part du trésor de Volcae Tectosages. Poseidonios paraît avoir montré un sens critique véritable en élevant contre cette hypothèse les objections suivantes : les richesses trouvées dans les lacs de Tolosa étaient composées de lingots d'or et d'argent dont rien ne trahissait l'origine; le trésor de Delphes avait déjà été pillé par les Phocidiens et devait se trouver vide à l'arrivée des Gaulois; enfin ceux-ci, décimés, avaient dû revenir en fort petit nombre et avec peu de butin (1). Même, en admettant que les Phocidiens eussent restitué les offrandes qu'ils avaient dérobées (2), deux des

(1) Tel est le sens des passages de Poseidonios, rapportés par Strabon (IV, I, XIII). Après avoir admis longtemps la théorie de l'or venu de Delphes en Gaule, on commence à l'abandonner et avec juste raison. Cf. un article de M. B. Niese, publié dans la *Zeitschrift f. deutsch. Alterth.*, t. XXIV, 1898. D'ailleurs, il n'est pas certain que les pillards de Delphes fussent des Gaulois de notre sol. Les Volcæ Tectosages qui envahirent la Grèce, puis l'Asie-Mineure, venaient du centre de l'Allemagne moderne (Voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 197).

(2) Diodore Sic., XVI, 60.

arguments précédents conservent une valeur sérieuse. Je ne saisis pas bien la raison pour laquelle Ch. Lenormant a repris l'opinion de Timagène et admis que les statères macédoniens, prototypes de la monnaie gauloise, provenaient du pillage de Delphes par les Gaulois (278 av. J.-C.) (1). Cette théorie est assez séduisante quand on ne l'envisage que superficiellement. Aussi F. de Saulcy l'approuva (2) et en tira la conséquence logique et nécessaire en concluant que les Tolosates ont frappé les premières imitations des statères de Philippe. C'est pourquoi le catalogue du Cabinet de France (rédigé par Muret, en grande partie d'après les notes de F. de Saulcy) comprend des pièces d'or classées aux Volcae Tectosages (nos 3429-3432) (3). Ch. Robert a été plus prudent et n'a mentionné qu'avec des restrictions ce prétendu monnayage de l'or par les Tectosages (4). En réalité, aucune trouvaille n'autorise à admettre l'opinion de Saulcy, et si l'on a recueilli des statères gaulois dans le Languedoc, on peut supposer qu'ils y ont été amenés par les relations commerciales et qu'ils n'y ont pas été frappés.

II. On a dit depuis longtemps déjà que les statères de Philippe avaient du pénétrer en Gaule par la voie de Massalia (5). M. A. de Barthélemy a fort bien développé cette théorie (6) et a fait remarquer que les statères grecs ne se trouvent pas dans les pays traversés par le Danube (7).

(1) *R. N.*, 1856, p. 306 et s. Opinion admise par Fr. Lenormant (*Rev. archéol.*, 1872, I, p. 153). Il l'a abandonnée dans *Monnaies et médailles*, p. 157-160.

(2) *Comptes rendus Soc. fr. de Num.*, 1869, p. 89.

(3) Le symbole du trident (considéré à tort comme un T, initiale du nom du peuple) qui figure sur ces pièces, est probablement la principale cause du rapprochement. Mais il suffit d'examiner les monnaies ainsi réunies dans les cartons du Cabinet de France, pour reconnaître qu'elles n'ont pas été frappées dans la même région.

(4) P. Ch. Robert, *Numism. du Languedoc*, 1876, p. 8; cf. p. 66, et *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 294.

(5) Alex. Hermand, *Num. gallo-belge*, 1864, p. 55, n. 1.

(6) *Rev des questions historiques*, t. XXI, 1877, p. 397 à 400; le même dans *R. N.*, 1884, p. 196; dans *Rev. celtique*, 1890, p. 178; et dans *Instructions du Comité, Numism. de la France*, 1re partie, 1891, p. 8.

(7) Pour être exact, je dois dire qu'on a signalé la présence d'un statère de Philippe à Reutlingen et d'un autre à Obernau (Wurtemberg). Mais, même si ces statères sont bien madédoniens, on peut supposer qu'ils sont venus, dans le Wurtemberg, par l'Helvétie. C'est pourquoi il ne faudrait pas s'étonner

Il est vrai que jusqu'à ce jour on n'a pas trouvé beaucoup de statères macédoniens en Gaule. Mais il est évident que les statères de Philippe II ont été imités par les Gaulois. Au contraire il est non moins certain que les Celtes de l'Europe centrale n'ont pas fabriqué de contrefaçons de ce numéraire grec, tandis qu'ils ont frappé de nombreuses imitations du tétradrachme de ce même Philippe II. Nous devons conclure de ces faits que le statère de Philippe II n'eut pas cours dans le centre de l'Europe, ou du moins qu'il n'y fut pas copié (1).

Pour Massalia, considérée comme centre d'introduction, nous connaissons au moins le texte de Strabon, d'après lequel la plus grosse dot était, chez les Massaliètes, de cent pièces d'or (et en plus cinq autres pour les vêtements et cinq pour les bijoux) (2).

Le terme χρυσοῖ n'implique pas nécessairement celui de statères de Philippe; mais, on sait que, dans un trésor de 92 statères, trouvé à Tarente en 1883, il y avait 80 statères de Philippe II et sept seulement de la cité même de Tarente (3). On est donc autorisé à penser que les statères dont on se servait à Massalia étaient ceux de Philippe II. Et si Massalia elle-même ne les a pas imités, c'est que cette ville n'a jamais émis de monnaies d'or (4).

qu'on ait trouvé un Philippe à Hütlingen, canton de Berne (Mommsen ne croyait pas à cette provenance).

(1) On a dit, pour soutenir la thèse de l'introduction du *philippe* par la voie du Danube, que « la monnaie d'or, imitée des statères, ne se rencontre point « dans le Midi » (G.Bloch, *La Gaule indép. et la Gaule rom.* dans *Hist. de France*, dirigée par E. Lavisse, t. Ier, p. 45). Cette objection disparaît si l'on considère que l'attribution aux Ambarri des statères, au type du *philippe*, trouvés à Crémieu (Isère; Invent. des trésors, n° 126) ne repose sur aucune base sérieuse. Ces pièces d'or ont probablement été frappées dans le Midi. De même, il n'y a pas de raisons suffisantes pour attribuer aux Carnutes des statères trouvés à Annonay (Ardèche). Voy. plus loin.

(2) Strabon, IV, 1, 5 : ἑκατὸν χρυσοῖ. Un texte peu connu du Περὶ λίθων, attribué à Théophraste, d'Eresos (vers 300 av. J.-C.) nous apprend que certaines petites pierres précieuses, venant de Massalia, valaient quarante χρυσοῖ. (Recueil Cougny, t. VI, p. 18). Il est évident que les pièces d'or rapportées par les marchands massaliètes devaient être surtout des statères de Philippe.

(3) Arthur J. Evans, *The Horsemen of Tarentum*, p. 97-100.

(4) La pièce signalée par Fauris de Saint-Vincens était fausse. — Je laisse de côté ici la théorie sur le monnayage exceptionnel de l'or dans les cités grecques.

On conviendra que Massalia, principal port de la Gaule, était bien placée pour introduire la monnaie d'or macédonienne dans l'intérieur des pays celtiques.

III. On a souvent signalé des statères de Philippe II comme trouvés en Gaule; mais, la longue enquête que j'ai faite à ce sujet ne fournit pas une moisson de faits nombreux. Je vais la résumer brièvement (1) et m'attacher spécialement aux deux statères, recueillis en Gaule, qui sont, selon moi, vraiment grecs.

Je déclare d'abord que le statère, trouvé aux environs de Pons (Charente-Inférieure), considéré comme grec par plusieurs écrivains (2), n'est qu'une des premières imitations gauloises (Voy. *pl. I, 16*). Le style de la tête le prouve assez, et c'est bien à tort qu'on a présenté la monnaie de Pons comme le *seul* statère original de Philippe II, trouvé en Gaule (3).

Les véritables statères macédoniens, recueillis sur notre sol, sont les deux suivants, qui étaient restés inconnus de ceux que la question intéressait.

(1) Je laisse de côté les statères suivants, publiés comme grecs, soit que je les considère comme des imitations gauloises, soit que je n'ai, au sujet de ces pièces, que des renseignements insuffisants : Un trouvé à Mont-Mort, près de Lons-le-Saulnier (*Mém. Soc. Antiq. France*, t. X, 1834, p. XIX); un à Ceffia, Jura (*R. N.*, 1863, p. 76; Lambert, *Essai*, II, p. 75, pl. III, 29; *Dict. arch. Gaule*, I, p. 245); un à Commenailles, Jura (*Dict. arch. Gaule*, I, p. 300); d'autres à Langres (*Annuaire Soc. Num.*, t. II, 1867, p. 44); un près du château de Lardimalie, Dordogne (Wlgrin de Taillefer, *Antiq. de Vésone*, t. Ier, p. 71 et 232); un dans la Loire (Desnoyers, *Nouveaux objets trouvés dans la Loire pendant les a. 1872, 1873 et 1874*, 1875, extrait, p. 20. D'après une lettre du 25 juillet 1900, cette pièce n'a pu être retrouvée). Je ne sais si le statère avec le nom entier et le canthare, trouvé à Louresse (arr. de Cholet) est un véritable *philippe* (*Répert. archéol. de l'Anjou*, 1865, p. 5). Je suis dans le même doute pour celui portant un trident comme différent, trouvé dans la commune de Buzançais, Indre (*Congrès archéol. de France*, à Châteauroux, en 1873, p. 556).

(2) La Sauvagère, *Rec. antiq. Gaule*, 1770, p. 232; baron Chaudruc de Crazannes, *Antiq. de la ville de Saintes*, 1820, p. 125; cf. *R. N.*, 1858, p. 289; J. de Witte, *R. N.*, 1863, p. 77; Mommsen-Blacas-de-Witte, *H. M. R.*, t. III, p. 259, n. 1; Proust et Ch. Dangibeaud, *Saintes à la fin du* XIXe *siècle*, t. V, pl. 22, n° 21 (Recueil tiré à une dizaine d'exemplaires seulement, dont un au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale). — Le statère est conservé au Musée de Saintes, il pèse 8 gr. 40. M. Dangibeaud a eu l'obligeance de m'en envoyer une empreinte.

(3) Fr. Lenormant, *Monnaies et médailles*, p. 157.

C'est d'abord une pièce, en très bon état de conservation, trouvée en 1843, dans les environs d'Avesne (arr. de Lodève, Hérault), avec le différent du canthare (marque de l'atelier de Téos) (*Pl. I*, *1*) (1). C'est assurément un statère original, qui pèse du reste le poids normal (8 gr. 60). M. Émile Bonnet, qui a fort bien vu qu'il ne s'agit pas d'une imitation gauloise, a fait des recherches qui confirment l'exactitude de cette provenance. Remarquons que le différent du canthare a été copié assez exactement sur des statères gaulois.

L'autre pièce macédonienne a été trouvée à Saint-Silvain-Montaigut (Creuse) (2). Malgré l'usure, le poids élevé et le style permettent d'assurer que ce statère est un original. Il porte, sous les chevaux, la tête de face du soleil et le monogramme ⍝.

IV. Cette pièce intéressante m'amène à traiter la question des statères classés aux Arverni.

Que ce peuple, si puissant dont la domination s'étendit depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan et jusqu'au Rhin (3), ait frappé des monnaies d'or, c'est ce dont on ne saurait douter. Nous connaissons d'ailleurs des textes d'après lesquels le roi arverne Luernios (ou Luerios), se promenant en char, jetait des monnaies d'or et d'argent (4) et donnait une bourse d'or à un barde (5).

On comprend donc comment les numismatistes ont été amenés à attribuer aux Arverni des pièces d'or sur lesquelles on distingue un monogramme, qui, à l'origine, est formé de A et P, ce qui

(1) Émile Bonnet, *Médaillier de la Société archéol. de Montpellier*, *Description*... 1896, p. 57, n° 1083, pl. I.

(2) Décrite comme une imitation dans les *Mém. Soc. sc. nat. et archéol. de la Creuse*, t. VI, 1890, p. 395. M. Maurice Pineau, conservateur du Musée de Guéret, a eu l'obligeance de m'envoyer une empreinte de cette pièce (8 gr. 60) qui est conservée dans ce Musée. La provenance, enregistrée autrefois par M. G. Monnet, ancien conservateur du Musée, peut être considérée comme certaine.

(3) Strabon, IV, II, 3.

(4) *Ibid.* : χρυσοῦ νόμισμα καὶ ἀργύρου.

(5) Poseidonios, dans Athénée, l. IV, c. 37; *Fragm. historic. graec.*, t. III, p. 261. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littér. celtique*, t. XII, 1902, p. 182. — Séduits par les données des textes, Ch. Lenormant et F. de Saulcy ont attribué des monnaies à Luern. En réalité, rien ne permet de distinguer les pièces que ce roi a pu frapper.

paraît correspondre au nom Ἀρουέρνοι (1). La plupart des auteurs s'appuyant sur ce fait, ont attribué aux Arverni toutes les pièces d'or qui offrent ce monogramme plus ou moins distinct. On a seulement oublié que des statères de Philippe II, frappés dans divers ateliers, portent ce même monogramme, ⍝. Précisément, sur un statère attribué à l'atelier de Pella, ce monogramme est accompagné d'un symbole, le foudre (2). Or, le plus beau statère, classé aux Arverni, dans la collection de la Bibliothèque Nationale (*Fig. 54* et *pl. I, 5;* cf. *Cat. B. N.*, 3614) porte distinctement le foudre à côté du monogramme. Il faut donc se demander si le monogramme n'a pas été copié par les Gaulois, comme le foudre qui l'accompagne, comme le bige lui-même et comme la tête d'Apollon. Cette hypothèse, fort raisonnable, a pour conséquence nécessaire de modifier le classement des monnaies attribuées aux Arverni. Nous devons du reste nous demander pourquoi les Arverni, en copiant un statère grec, auraient introduit sur la copie la mention d'un nom de peuple qui n'existe pas sur l'original. D'après ce que nous savons de Luern et de Bituit, nous pouvons croire que les rois arvernes étaient de véritables souverains, et je ne puis parvenir à entrevoir les raisons pour lesquelles ils auraient fait graver sur des monnaies, émises certainement par eux, le nom de leur peuple au lieu de leur propre nom.

Fig. 54.

D'ailleurs, il est impossible d'attribuer aux Arverni toutes les pièces d'or qui portent le monogramme ⍝ bien formé (3). Ainsi le

(1) On a publié autrefois une pièce qui aurait porté cette légende entière. Mais il y a longtemps qu'on a renoncé avec raison à en tenir compte.

(2) L. Müller, *Numismatique d'Alexandre le Grand, suivie d'un appendice contenant les monnaies de Philippe II et III.* Copenhague, 1855, pl. XXIV, 19. Pour d'autres statères avec le même monogramme et d'autres différents, voy. aussi pl. XXV, 136, pl. XXVI, 287. Cf. de nombreux tétradrachmes d'Alexandre le Grand et le statère n° 329. — Sir John Evans est aussi d'avis que ce monogramme a été copié sur le prototype grec, comme le char et la légende (*The Coins of the ancient Britons, Supplement*, 1890, p. 428).

(3) Je ne parle pas de celles où il s'est transformé en *triskeles*. Au sujet de cette transformation très logique, voy. *R. N.*, 1856, p. 328.

statère suivant (*Fig. 55* (1); cf. *Cat. B. N.*, 3659) avec la joue traversée par une sorte de barre, n'a jamais été trouvé en Auvergne; il est probablement d'une région plus septentrionale (2).

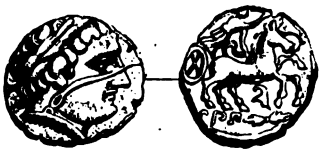

Fig. 55.

Les statères gaulois, frappés dans plusieurs régions, ont reproduit divers symboles indiquant que les statères grecs, prototypes, sortaient d'ateliers différents. Ainsi le statère attribué aux Lemovices (*Pl. I, 9*; cf. *Cat. B. N.*, 4543) porte sous les chevaux la tête du Soleil, de face (3).

Le canthare paraît sous les chevaux du statère trouvé à Colonne, Jura (*Pl. I, 3*) (4). Le trident se voit sur la pièce de Pons et sur des statères très dégénérés qui, à mon avis, ont été émis dans l'ouest de la Gaule (5). La tête radiée, à côté du monogramme ☧, existe sur un statère gaulois du Musée de Bourges (8 gr. 35) (6).

On a dit que les Gaulois avaient frappé des doubles statères au

(1) Ancienne coll. Ch. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 294, pl. V, 2 (7 gr. 81).

(2) C'est l'opinion de M. A. Changarnier et je l'accepte volontiers.

(3) Cf. au Cabinet de France, les statères de Philippe, nos 154 et 157 de la série des rois de Macédoine. — Cette tête s'est peut-être transformée en fleuron sur d'autres statères attribués aux Lemovices (*Prov.* : Limoges et Moulins; *Cat. B. N.*, 4541 et 4539).

(4) Musée archéologique de Besançon. — Cf. les statères de Philippe II (Cab. de France, nos 145 à 147; et la pièce signalée plus haut, trouvée dans l'Hérault). — Le vase déformé, à anses très développées, se voit, à la même place, sur un demi-statère, dont la tête paraît porter un pendant d'oreille; trouvé à Lacour-d'Arcenay (Musée de Semur, Côte-d'Or. *Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur*, 1872, p. 145, fig.).

(5) On trouve ce symbole, déformé, sur des pièces de la trouvaille de Tayac, (Gironde), qui sont évidemment postérieures au statère de Pons. Un statère déformé au différent du trident a été trouvé aux environs d'Agen (Musée d'Agen). Il est pareil à un statère du trésor de Tayac (ma collection). Des pièces semblables faisaient partie du dépôt de Rouquette (Dordogne; tr. no 54).

(6) D. Mater, *Bull. numism. et sigil. de la Société des Antiquaires du Centre*, *no 20*, 1899, p. 3, pl. I, 1. — Cf. le statère trouvé dans la Creuse, cité plus haut; et aussi le statère no 154 de la série de Macédoine au Cabinet de France. Je considère aussi comme grec le statère semblable classé dans la série gauloise sous le no 3620; il est très usé.

type de Philippe II (1). Mais deux exemplaires, acquis par le British Museum, proviennent d'un petit trésor trouvé près de Constantinople (2), ainsi que deux autres de l'ancienne collection Montagu, et le Cabinet de France en a acquis un exemplaire, choisi parmi trois qui étaient entre les mains d'un marchand d'Orient. L'origine orientale me paraît bien établie; d'autant plus que je ne connais aucun double statère trouvé certainement en Gaule.

Après avoir appelé l'attention sur ces divers points, je vais maintenant signaler les imitations de statères macédoniens trouvées dans un certain nombre de régions, car je suis persuadé qu'il y a plus de profit à les réunir qu'à les disperser sous des rubriques qui n'ont pas assez de certitude.

Le Berry a été un centre important pour le monnayage celtique de l'or. Déjà à la fin du XVIIe siècle, Nicolas Cathérinot a mentionné la découverte de pièces d'or à Pleinpied, à Sainte-Solange, à Issoudun et à Vierzon, pièces qu'il considérait comme des monnaies de Philippe de Macédoine (3). Depuis lors, on a fait beaucoup de trouvailles analogues, et, un siècle plus tard, le journal de Berry annonçait la découverte dans cette province de « six médailles grecques de Philippe, père d'Alexandre (4) ». Toutes ces monnaies sont évidemment des imitations analogues à celle du Musée de Bourges que j'ai signalée plus haut et dont un autre exemplaire a été trouvé à Méry-sur-Cher (8 gr. 06) (5).

A Issoudun (Indre), on a recueilli un statère d'or pâle, de type

(1) Fr. Lenormant, dans *R. N.*, 1862, p. 307; E. Babelon, dans *R. N.*, 1892, p. 108, et *Traité des m. gr. et rom.*, t. I, p. 444 et 481. — La pièce à laquelle il est fait allusion dans *R. N.*, 1892, p. 109, n'est pas un double statère, mais un statère de 7 gr. 50, d'ailleurs de type déjà très dégénéré (Voy. E. Labroue, *Lectures de la Sorbonne*, Séance du 8 juin 1892. S. l. n. d., gr. in-8° de 4 p. — Cf. *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1892, p. XLIII).

(2) Warwick Wroth, dans *Num. Chron.*, 1895, p. 90, pl. V, 2.

(3) *Philippes de Berry ou dissertation sur les médailles des Philippes de Macédoine qui se trouvent en Berry*, Bourges, 1687, in-4°. Cf. D. Mater, *Bull. num.*, n° 20, p. 4. — Sur Cathérinot, érudit singulier qui a écrit 180 opuscules dont il n'existe pas un seul recueil complet, voy. Laisnel de la Salle, *Croyances et légendes du Centre de la France*, t. II, p. 325-340.

(4) Laureau, *Histoire de France avant Clovis*, 1789, t. I, p. 75, n.

(5) D. Mater, *Bulletin numismatique*, n° 17; *Monnaies gauloises*, 1892, p. 3, pl. I, 4.

déjà très dégénéré, avec le *triskeles* remplaçant le monogramme, à côté du foudre (1). A Feusines (canton de Sainte-Sévère, Indre), on a recueili un statère de style assez différent, sur lequel le foudre est remplacé par trois points juxtaposés (*Pl. I, 11*) (2). Un statère trouvé à Vicq-Exemplet (Indre) (3), d'or pâle, pesant 7 gr. 05, paraît porter un globule radié qui serait la dégénérescence du buste du soleil de l'original grec. Un autre statère, trouvé près d'Issoudun, laisse à peine deviner qu'il est une copie d'un *philippe* (*Pl. I, 12*) (4). Enfin une pièce du Musée de Bourges (*Pl. I, 18*; or rouge, 8 gr.), trouvée probablement dans la région, pourrait être attribuée au centre de la Gaule (5).

On voit combien de variétés différentes peuvent être recueillies, avec des provenances certaines, dans une seule région. Ces types si distincts, issus d'un même modèle, sont peut-être d'âges assez divers et cette raison suffirait seule à expliquer les variétés. C'est assurément la plus grande difficulté de la numismatique gauloise. car si nous pouvons noter avec soin et patience des provenances fort utiles pour le classement, il est souvent très difficile d'apprécier l'âge des pièces analogues à celles que je viens de signaler. C'est sans doute par des pesées nombreuses que la succession chronologique pourra être établie approximativement. Ce résultat ne peut être atteint actuellement, car le nombre de pièces étudiées avec une méthode rigoureuse est encore trop peu important. Je dois me contenter de signaler quelques types de provenance certaine ou ceux qu'on peut attribuer par comparaison avec des types bien localisés.

(1) Musée d'Issoudun; 7 gr. 50. A. Buhot de Kersers, *Bull. numism.*, *n° 9*, 1879, p. 1. Cf. un exemplaire analogue au Musée de Bourges (*Bull. num.*, n° 17, 1892, p. 1, pl. I, 1). — Le foudre se retrouve encore sur un quart de statère trouvé à Farges-Allichamps, Cher (Coll. de M. de Laugardière).

(2) Coll. Émile Chénon, à Acre. — *Bull. num.*, *n° 19*, dans *Mém. Soc. Antiq. Centre*. t. XXI, 1895-1896, p. 243, pl., fig. 1 (mauvais dessin); Emile Chénon, *Notes archéologiques sur le Bas-Berry* (*série prélim.*), p. III.

(3) *Bull. num.*, *n° 14*, dans *Mém. Soc. Antiq. Centre*, t, XV, 1887-1888, p. 293, pl. I, 1; E. Chénon, *loc. cit.*

(4) Musée d'Issoudun; 7 gr. 20.

(5) D. Mater, *Bull. numism.*, n° 19, dans *Mém. Soc. Antiq. Centre*, 1892, p. 2, pl. I, 2. — Un autre exemplaire trouvé à Soings, Loir-et-Cher (*R. N.*, 1836, pl. II, 4).

On a déjà vu plus haut que le monogramme de A et P avait subi des modifications qui le transforment peu à peu en *triskeles*, tel qu'on le voit sur un quart de statère, trouvé près de Bourges (*Pl. I, 17*) (1), sur un statère trouvé près de Beaune (*Pl. I, 13*) (2), sur un autre, d'or rouge, trouvé à Ruffey, près de Beaune (3), sur un statère trouvé près de Besançon, sur un autre trouvé à Bâle (le symbole est déjà transformé et alourdi) (4) et sur des statères d'or pâle, à flan large, qu'on classe dans l'Est de la Gaule (Cf. *Cat. B. N.*, 8897, 7 gr. 28).

La transformation du monogramme de A et P est facile à saisir sur un beau statère, classé aux Arverni (*Pl. I, 5; Cat. B. N.*, 3614) (5), bien que les provenances ne confirment pas cette attribution. Le monogramme s'atténue sur un autre statère, très semblable de style (*Pl. I, 6*) (6), qui d'ailleurs présente, comme le pré-

(1) Musée de Bourges, 1 gr. 66. Cf. A. Buhot de Kersers, *Bull. numism.*, n° 2, p. 2, n° 3 (dans *Mém. Soc. Antiq. Centre*, t. II, 1868). D'après un renseignement que M. Mater a eu l'obligeance de me donner, il doit y avoir une confusion dans les dessins n°s 2 et 3 de la pl. I, qui accompagne cet article. — Cf. pour le symbole un quart de statère de meilleur style (*Cat. B. N.*, 3629).

(2) Collection A. Changarnier. On remarquera que le même symbole est reproduit sur le cou au droit. Un statère analogue de 7 gr. 51, provenant du trésor de Tayac (Gironde), a été publié par M. R. Forrer, *Keltische Numismatik*, 1901, fig. 61, et classé à tort comme helvète.

(3) Collection A. Changarnier, 7 gr. 18; *Annuaire soc. Num.*, 1885, p. 250, pl. II, 14.

(4) R. Forrer, *Keltische Numismatik*, fig. 79. D'ailleurs, on a aussi recueilli un quart de statère avec le monogramme A et P, à Castel, Thurgovie (Meyer, *Beschreibung*, p. 19, n° 105), et des statères avec le *triskeles* associé au foudre à Burwein et aux environs de Winterthur (*Ibid.*, p. 18).

(5) Un exemplaire analogue a été trouvé à Moulins (*Cat. B. N.*, 3615). — On a trouvé à Hérisson, Allier, un quart de statère avec le monogramme (Communic. de M. Changarnier). Je n'ai pas de renseignements précis sur le statère trouvé à Bessay, canton de Neuilly-le-Réal (*Bull. Soc. émul. Allier*, t. IX, p. 331). D'autres, trouvés à Chevagnes, Allier, et dans le Bourbonnais, sont au Musée de Moulins (*Catalogue*, 1885, p. 127, n°s 3 et 4). Je ne sais comment était fait le monogramme des trois statères trouvés dans le Bourbonnais (Duchalais, *Description*, p. 308, n° 722). Je n'attache pas une grande importance à la mention de six statères provenant des environs de Clermont-Ferrand (Fr. Mioche, *Dissertation sur les m. frappées en Auvergne*, 1858, p. 9).

(6) Deux exemplaires trouvés près de Reims. Le moulage qui a servi pour la planche m'a été donné par M. L. Morel qui a possédé ce beau statère.

cédent, les mêmes symboles : foudre sous les pieds des chevaux et épi couché sous la légende. Cet ensemble de symboles, monogramme, foudre et épi couché, disposés de la même manière. établit un trait d'union entre les statères que je viens de citer et d'autres fort remarquables à divers titres. L'un porte au droit une tête de femme qu'on a considérée comme une imitation du droit des monnaies de Naples par les Arverni (*Fig. 56; Cat. B. N.*, 3652, p. 81 ; 8 gr. 04) (1). La pièce porte en effet un diadème qui la rapproche davantage des pièces de Neapolis que de celles de Massalia. Mais que cette imitation ait été faite par les Arverni, cela n'est prouvé en aucune manière. Remarquons que le nom de Philippe est écrit ΦΙΛΙΠΠΟΙΥ (avec un I parasite) sur cette pièce comme sur le statère à la tête laurée (*Fig. 54*) et cette coïncidence a sans doute influé, avec la présence des mêmes symboles et l'analogie du style, sur le classement de F. de Saulcy, conservé au Cabinet de France. Mais c'est un exemple des classifications prématurées de cet érudit (2).

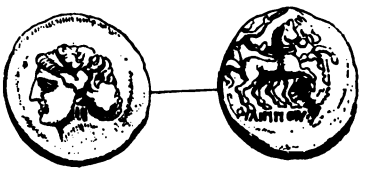

Fig. 56.

Les trois symboles réunis, monogramme, foudre et épi, se retrouvent sur un statère où la légende s'est transformée en ΑΙΠΠΙΟΙΛ (*Pl. I, 4*) (3). Sur la joue on distingue trois globules dont

(1) Le ℞ très brouillé de cette pièce ne se prête pas à une reproduction par la phototypie. Mais je garantis cependant que les symboles sont bien ceux que je décris. — Un autre statère, de mêmes types, mais déjà très dégénérés, ne pèse plus que 7 gr. 64 (*Cat. B. N.*, 3653). Une pièce analogue avec tête à gauche, pendant d'oreille et la légende ΠΛΙΠΠΟΥ, a été trouvée à Essey, près de Nancy (Lettre de M. Ch. Cournault, communiquée par M. A. de Barthélemy). Ce statère fait partie maintenant de la collection L. Quintard, à Nancy. M. Quintard m'a dit qu'un autre exemplaire avait été trouvé dans la même région.

(2) Je me suis demandé si Saulcy n'avait pas groupé quelques pièces, à titre provisoire, pour faciliter l'étude de certains types. Cela expliquerait pourquoi on trouve réunis sous plusieurs rubriques (*Arverni* par exemple) des pièces qui n'ont aucun rapport de style. Je dois à la mémoire d'un savant, qui a fait beaucoup pour la Numismatique celtique, cette explication en laquelle on trouvera une excuse plausible.

(3) Trouvé à Saulieu (Côte-d'Or) ; Musée de Semur.

l'explication est difficile. Mais c'est évidemment cette singularité qui avait amené F. de Saulcy à publier ce statère comme une variété des statères des Ambarri (1). Car les statères qu'il avait attribués à ce dernier peuple portent quatre globules sur la joue, et sur certains exemplaires on distingue l'épi à côté de la légende ΙΠΠΙΠΙ (2). Mais ces pièces (*Fig. 57*) proviennent surtout de la trouvaille de Crémieu (Isère) et une autre a été trouvée près de Genève (*Cat. B. N.*, 5316) ; le style est différent de celui du statère de Saulieu ; le char est tourné à gauche et non à droite ; la prétendue lettre Α devant le front est très douteuse et serait d'ailleurs anormale comme désignation d'un nom de peuple (3) ; enfin la présence de l'épi n'a pas, comme argument, la valeur que Saulcy lui attribuait. En effet c'est en s'appuyant sur le mot néo-celtique *edh* (blé) que Saulcy attribuait aux Ædui (4) des statères d'or et des quarts avec un épi sous les chevaux (cf. *Cat. B. N.*, 4832). Mais si les monnaies grecques et romaines offrent des exemples de types parlants, rien ne nous autorise à accepter pour une monnaie gauloise une attribution aussi précaire. D'ailleurs, ces pièces n'ont jamais été trouvées dans le pays des Ædui (5). Enfin d'autres pièces d'or, de style différent, portent aussi l'épi sous les chevaux (*Pl. I, 8*) (6). Le raisonnement de Saulcy est faux dans les prémisses et de plus l'épi qui se voit sur les statères attribués aux Ædui n'est pas à la même place que celui des statères donnés aux Ambarri. On voit l'enchevêtrement des

Fig. 57.

(1) *Bull. Soc. Sc. histor. et natur. de Semur*, 1872, p. 145, fig.

(2) Voy. trouvaille n° 126, pour la bibliographie.

(3) Quant au quart de statère qui porterait les lettres ΛΜ, il suffit d'examiner ces caractères pour reconnaître des déformations dont on ne saurait tirer rien de certain.

(4) Un de ses arguments était que les Ambarri sont des clients des Ædui.

(5) Je tiens ce renseignement de M. A. Changarnier et je n'ai recueilli aucune provenance sûre pour les statères de ce type. — L'attribution de Saulcy est admise dans le *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 15.

(6) *Prov.* : Près de Zurich (Meyer, *Beschreibung*, p. 17, pl. II, 99) ; Saint-Ciergues, près de Langres (Collection A. Changarnier ; bon or, 8 gr. 50 ; *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 351, pl. II, 15).

déductions fausses qu'il faut détruire avant de tenter une classification sérieuse des imitations gauloises du statère macédonien.

L'attribution aux Ædui du statère d'or pâle avec la lyre (*Pl. I, 10 ; Cat. B. N.*, 4843 ; autre, au Musée de Lyon) est logique pour les raisons que j'exposerai au paragraphe concernant ce peuple. Mais Saulcy a classé aux Mandubii des statères avec MA et une lyre sous le bige (*Fig. 58* ; *Cat. B. N.*, 5281) (1).

Je ne crois pas à cette attribution, car les noms de peuples ne paraissent avec certitude sur aucune monnaie d'or de la Gaule. Il

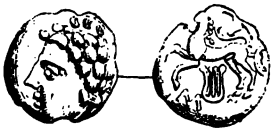

Fig. 58.

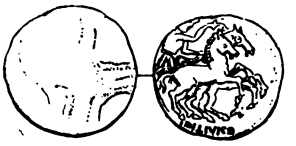

Fig. 59.

est fort probable que la pièce en question porte les deux premières lettres d'un nom d'homme (2).

D'ailleurs on a déjà admis la présence d'un nom de chef gaulois sur un statère qui porte au droit une tête mal modelée et méconnaissable ; ℞ bige à droite ; au dessous, probablement le *triskeles* et la légende *Eiqitivico* ? (*Fig. 59*) (3).

(1) F. de Saulcy, *Lettres*, p. 31. — L'attribution lui parut si peu sûre qu'il dit plus tard que les pièces convenaient aussi bien aux Ambarri (p. 333). — On peut se demander pourquoi l'attribution aux Bituriges Vivisci de statères, avec VI sous le bige, proposée par Ch. Lenormant, a été rejetée par Saulcy (*Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 165). Cette hypothèse valait celle concernant les Mandubii.

(2) Cf. *Omondon ?* au ℞ d'un statère des Arverni, dont le métal et le style sont à rapprocher de ceux du statère dit des Mandubii, au moins pour établir qu'ils sont contemporains. Remarquons d'ailleurs que le statère arverne pèse 7 gr. 40 et que le statère avec MA pèse 7 gr. 41.

(3) *Prov.* : Graçay, Cher (Musée de Saint-Germain-en-Laye, n° 1732. A. de Barthélemy, *R. N.*, 1885, p. 137 ; pl. VI, 1). — Un autre exemplaire, plus complet pour la légende, avait été signalé par Fr. Lenormant qui l'attribuait à Flamininus (*R. N.*, 1852, p. 201). Cette pièce est maintenant au Cabinet de France (*Cat. B. N.*, 10289, 8 gr. 36). Le droit n'est lisse sur aucun des exemplaires.

Les pièces avec le foudre sous le bige paraissent fréquentes dans le département de l'Yonne (1).

Le statère de bon or avec la lyre renversée (*Pl. I, 7; Cat. B. N.*, 4837, 8 gr. 35) est classé aux Ædui, mais je ne connais pas de provenance sûre. Remarquons seulement qu'un statère de mauvais or (*Pl. I, 19; Cat. B. N.*, 5957) porte la lyre renversée et la légende **KABAΛΛ**. On l'a classé aux Carnutes, surtout à cause de la légende *Caballos* d'un bronze qui est certainement carnute.

De plus des statères analogues et des divisions, qui ont aussi la lyre renversée ont été recueillis près de Chartres (2). C'est sans doute en passant par les Carnutes que le symbole de la lyre est arrivé chez les Armoricains où on le trouve déjà anciennement sur un demi-statère de bon or, attribué aux Baiocasses et portant encore des traces de la légende du *philippe* (*Fig. 60*) (3).

Fig. 60.

Faut-il considérer comme spécial aux Carnutes le symbole du *triskeles* quant il est cantonné de trois points? C'était l'opinion d'Eugène Hucher (4), à l'appui de laquelle on peut au moins citer

Fig. 61.

Fig. 62.

un statère trouvé à La Ferté-Bernard (*Fig. 61; Art gaulois*, pl. I, 1 = *Cat. B. N.*, 6897) et un autre analogue, trouvé à Moisy, Loir-et-Cher (5). Sur ces deux pièces l'épi à l'exergue est associé au

(1) *Prov. :* Auxerre, demi-statère de 4 gr. 20 (Musée d'Auxerre); Auxerre (statère, coll. Changarnier); une division du statère, trouvée aux environs d'Avallon, et un statère (*Annuaire histor. de l'Yonne*, 1856, p. 218, pl. I, 1).

(2) E. Cartier, dans *R. N.*, 1842, p. 424, pl. XXI, 2.

(3) *Prov. :* Bayeux (*Cat. B. N.*, 6947; 4 gr. 05).

(4) *Congrès scientifique de France*, 36e session à Chartres, en 1869; 1870, p. 339, fig.

(5) A. de Belfort, dans *Bull. Soc. dunoise*, t. Ier, 1864-69, p. 238 (7 gr. 80).

triskeles. Elles dérivent donc d'un prototype commun aux monnaies qui ont été signalées plus haut.

Le symbole de l'épi avec longue tige se voit aussi au ℞ du statère avec la jument allaitant son poulain (*Fig. 62; Cat. B. N.*, 6901) et des statères des Redones.

Les Carnutes ont peut-être frappé le statère suivant (*Fig. 63*; Cf. *Cat. B. N.*, 6055, 7 gr. 15), trouvé aux Aubrais, près d'Orléans;

Fig. 63.

Fig. 64.

mais je ne comprends pas pourquoi Saulcy a classé à ce peuple deux statères d'or bas, trouvés à Annonay, Ardèche (*Fig. 64; Cat. B. N.*, 6066-67, 6 gr. 21 et 5 gr. 80), dont le style me paraît se rapprocher plutôt de celui des statères arvernes de basse époque.

Fig. 65.

On recueille assez souvent, dans le département d'Indre-et-Loire, des statères portant la tête à droite et au ℞ deux chevaux conduits par un aurige; dessous une petite lyre renversée (1).

Un statère, classé sans raison aux Arverni (*Fig. 65; Cat. B. N.*, 3679, 7 gr. 83), porte une tête avec moustache, ce qui permet

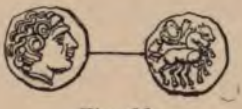

Fig. 66.

Fig. 67.

d'établir une comparaison avec une pièce d'argent de la série que je signalerai à la suite des Bituriges.

Un quart de statère d'un type assez particulier (*Fig. 66*) (2)

(1) *Prov.* : Indre-et-Loire (Collection Chatou, à Tours); Rivarennes, canton d'Azay-le-Rideau (*Bull. de Num.*, 1891, p. 73, fig.).

(2) *Prov.* : Cercy-la-Tour, Nièvre (coll. E. Caron; *Procès-verb. Soc. fr. de Num.*, 1899, p. XLII, fig.).

fait comprendre comment la couronne de laurier a disparu sur les têtes de certains statères arvernes.

Dans le Nord un quart de statère (*Fig. 67 ; Cat. B. N.*, 7879), que le style permet de classer aux Bellovaci (1), est un exemple de la transformation du *philippe* dans ces régions.

On attribue aux Caletes un statère dont le style est beaucoup meilleur que celui des autres pièces du nord-ouest de la Gaule (*Pl. I, 15;* cf. *Cat. B. N.*, 7169). Bien que cette monnaie remarquable, de bon or, pesant 8 gr. 07, puisse être mieux placée en tête de la série des Aulerci Eburovices, il n'y a pas lieu de s'étonner que le statère de Philippe ait été imité encore assez fidèlement dans cette région si éloignée de Massalia. Strabon dit, en effet, que le commerce remontait par le Rhône, la Saône et la Seine et pénétrait jusque chez les Lexovii et les Caletes (2).

A l'Est, nous trouvons des statères de 6 gr. 80 environ (*Fig. 68 ; Cat. B. N.*, 8897 et 8901), où les types, très reconnaissables, sont

Fig. 68.

Fig. 69.

cependant déjà d'une grande barbarie. Ils portent le triskeles; d'autres ont une roue sous les chevaux (*Fig. 69*) (3). Ce dernier symbole, provenant sans doute de la déformation du char, se voit aussi sur des pièces trouvées en Suisse (4).

(1) Par comparaison avec les pièces postérieures qui seront signalées au chapitre XVI.

(2) Strabon, IV, 1, 14.

(3) *Prov.* : A Uzemain, à Thiélouze, Vosges (Renseignement de J. Laurent, communiqué par M. A. de Barthélemy); cf. trouvaille n° 129, Lains, Jura; un à Mussy-sur-Seine, Aube (collection Bulland; Le Clert, *Musée de Troyes*, *M. gaul.*, p. 25); 2 à Besançon, dans le Doubs (*Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 257).

Une variété avec un hippocampe sous le cheval a été trouvé aussi dans le Doubs, à Besançon (E. Hucher, l'*Art gaulois*, II, p. 21, n° 25); autre à Verdun-sur-le-Doubs, Saône-et-Loire (*Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 257).

(4) H. Meyer, *Beschreibung*, p. 17 et 20, n°s 97 et 107.

Dans la vallée de la Saône, on trouve des statères et divisions, dont la tête est ornée d'une corne comme la tête des statères de Lysimaque (*Fig. 70 ; Cat. B. N.*, 5318) (1). On connaît un statère,

Fig. 70.

Fig. 71.

également avec la tête à corne de bélier, qui porte au ℞ une pseudo-légende (2).

Du côté de la Suisse, certaines pièces peuvent êttre attribuées avec certitude. Ainsi le quart de statère suivant (*Fig. 71 ;* cf. *Cat. B. N.*, 9311) qu'on trouve en or plus ou moins bas, avec les restes de l'inscription du *philippe* et un symbole qui ressemble à un serpent à tête d'oiseau (3). La légende est mieux conservée sur un demi-statère de bon style, qui n'a pas encore ce symbole caractéristique (4). Des statères en forme de petites soucoupes ont une rosace perlée sous le bige

Fig. 72.

(1) *Prov.* : statère à Luxiol, Doubs (Musée de Besançon, 7 gr. 95); quart à Grozon, Jura (même musée, 2 gr.); A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1885, p. 138, pl. VI, 2 et 3. Cet auteur considère ces pièces comme appartenant au nord-ouest de la Gaule. — C'est une division analogue avec « corne de bélier » qui a été trouvée à Saint-Léger-des-Bruyères, Allier (*Soc. d'émul. du Bourbonnais, Bull. rev.*, 1894, p. 20). Un statère de cette série aurait été recueilli à Brienne-le-Château, Aube (Le Clert, *Musée de Troyes, m. gaul.*, p. 22).

(2) *Prov.* : Près de Louhans, Saône-et-Loire (Musée de Chalon-sur-Saône; 7 gr. 55 ; *Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Chalon-sur-Saône*, t. VII, 1883-88, p. 170, fig.). Quart avec inscription déformée (*Cat. B. N.*, 5327).

(3) H. Meyer, *Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen*, 1863, p. 19, pl. II, 103 (très fréquent dans les cantons de Zurich, de Thurgovie, d'Argovie, de Bâle, de Berne et de Genève).

(4) R. Forrer, *Keltische Numismatik*, I, 1901, fig. 24; provenant d'une trouvaille faite à Stäfa, sur le lac de Zurich (je ne sais s'il s'agit d'une cachette ou de pièces isolées).

(*Fig. 72 ; Cat. B. N.*, 9302) ; d'autres ont une sorte de croisette (1). Des quarts de statère portent une espèce de tête rayonnante (2).

On a maintenant une vue générale des imitations du statère de Philippe II. Dans ce cadre, on pourrait faire rentrer bien des variétés, mais il serait souvent difficile de les mettre exactement à leur place respective. Ainsi un statère (*Pl. I, 14*), a, pour la tête, quelque ressemblance avec des pièces localisées en Suisse, et, pour le ℞, des affinités avec des statères du centre de la France.

Les monnaies armoricaines laissent encore reconnaître la transformation des types du statère macédonien. Voici un statère qui est un autre exemple de déformation mêlée de fantaisie locale où l'aurige est transformé en oiseau (*Pl. I, 20 ;* Cab. de France, 6421 A), type qui eut une grande faveur et dont voici une autre manifestation, avec une tête barbue au droit (*Pl. I, 21*) (3).

Aussi bien notre étude, condensée autant qu'il était possible de le faire, en ne laissant de côté rien d'essentiel, démontre clairement qu'il est impossible de classer sûrement, par peuples, les variétés de monnaies que nous connaissons. C'est un fait aisé à comprendre si l'on admet que les types monétaires passaient de peuple à peuple, de marché à marché, (4) selon les nécessités des transactions. Ces

(1) H. Meyer, *Beschreibung*, p. 16 et 17, nos 94 à 96 (cantons de Zurich, d'Argovie, de Berne ; environs de Schaffhausen).

(2) H. Meyer, *op. cit.*, p. 19, nos 104 et 106, pl. II (cantons d'Argovie, de Thurgovie, de Bâle, et près de Constance).

(3) Collection J. Puig, à Perpignan ; or blanc, 7 gr. 20. Un autre exemplaire, avec le cheval et l'oiseau à gauche, a été trouvé au Dorat, Haute-Vienne (Musée de Bourges, 7 gr. 20. D. Mater, dans *Bull. Num. n°* 20, 1899, p. 6, pl. I, 2).

(4) Je me sers de cette expression et je ne dis pas « de ville à ville », car on peut admettre aujourd'hui que les Gaulois n'ont vécu dans des villes, *oppida*, que pendant le premier siècle avant notre ère. D'ailleurs il est bien probable que les marchés ont été le noyau des villes (cf. à ce sujet, Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. VII, p. 378 et s. ; Schröder, *Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte*, 1889, p. 588). — Sur les lieux habités par les Gaulois, cf. H. d'Arbois de Jubainville, dans *Rev. celtique*, t. VIII, 1887, p. 208, 216, 218. M. C. Jullian pense que le *pagus* est le groupement primordial et naturel des Gaulois avant la conquête romaine ; la *civitas* est une association de guerre et de marché. Il considère que la vraie frontière d'une cité gauloise est une ligne forestière ou des marécages continus (*Notes gallo-romaines*, IX, dans *Rev. des études anciennes*, 1901, p. 87 et 96). Le même auteur nie que les cours d'eau aient été des limites de peuples en Gaule (*Sur le mode de formation des*

types, reproduits sans doute souvent par des particuliers et plus rarement par l'ordre d'un gouvernement véritable, devaient nécessairement se transformer sans cesse et devenir méconnaissables.

Dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible, je crois, de dire, comme on le fait généralement, que les Arverni ont frappé les premières imitations du *philippe* (1).

Les Gaulois ne paraissent pas avoir imité d'autres monnaies d'or macédoniennes (2).

cités gauloises, dans *Festschrift zu Otto Hirschfelds sechzigstem Geburtstage*, 1903). J. G. Bulliot pensait que les *civitates* de la Gaule étaient des confédérations de clans (*La cité gauloise*, 1879, p. 51, 62, et *passim*). C'est aussi l'opinion de M. d'Arbois de Jubainville. Au-dessus de chaque *gens* ou clan s'élevait une famille constituant un groupe aristocratique (*Recherches sur l'orig. de la propriété foncière*, 1890, p. 51). Cette théorie concorde parfaitement avec l'explication que je propose pour le monnayage infiniment varié de la Gaule.

(1) On a proposé de reconnaître trois zones d'imitation pour la monnaie d'or : 1° Arverni, Bituriges, Senones; 2° Littoral armoricain, avec les Aulerci Eburovices et Cenomani comme principal centre de rayonnement; 3° La Gaule Belgique avec les Bellovaci, les Ambiani et les Atrebates (C. A. Serrure, dans *Annales Soc. d'Archéol, de Bruxelles*, t. IV, 1890, p. 54). Ce système peut être commode pour le classement; mais il ne fournit pas une explication scientifique.

(2) Cependant une pièce de bon or, de 3 gr. 60, trouvée à Bézin (Jura), porte une tête casquée et une Victoire qui est peut-être imitée de celle des statères d'Alexandre le Grand (Collection A. Changarnier; voy. Changarnier, dans le *Musée archéol.*, t. II, p. 18, fig., et *Examen de quelques médailles des Arvernes*, p. 45, pl. II, 25).

CHAPITRE IX

I. Massalia. — II. Glanum, Cænicenses, etc. — III. Imitations des monnaies de Massalia. — IV. Bronzes coulés, gaulois, imités des bronzes massaliètes au type du taureau.

I. Massalia.

Massalia, fondée par des Phocéens vers 600 avant J.-C., devait logiquement avoir un monnayage d'origine orientale (1). En effet, M. de Lagoy avait déjà signalé en 1834 et 1846 (2), de petites monnaies d'argent, d'apparence grecque, recueillies sur le territoire de Saint-Remy, et il attribuait plus spécialement à Marseille une pièce portant au ℞ un crabe accompagné de la lettre M

(1) Outre La Saussaye, *Num. de la Gaule narbonnaise* (Massalia y occupe les 89 premières pages et les pl. I à XII) et le *Cat. B. N.*, je citerai comme étude générale : Ad. Sonny, *De Massiliensium rebus quæstiones*, Petropoli, 1887, in-8° (ch. III, *De Massilia coloniarumque Massiliensium re nummaria*, p. 81-110). L'auteur avoue lui-même avoir examiné peu de pièces et il a peu de vues personnelles.

Selon une hypothèse récente, le nom de Massalia se rattacherait à une racine sémitique (מזל) traduite par le grec τύχη, bonne fortune. « Le nom de Μασσαλία « serait le synonyme phénicien du nom grec d'une ville que les auteurs anciens « nous donnent comme une colonie de Massalia, Agde = Ἀγαθὴ τύχη. » Ces villes auraient d'abord été des comptoirs phéniciens (H. Derenbourg, dans *Rev. histor. de Provence*, 1901, p. 14, et *Répertoire d'épigraphie sémitique*, I, 1903, n° 309).

(2) *Description de quelques méd. inéd. de Massilia, de Glanum..*; et *R. N.*, 1846, p. 85. — Pellerin (*Recueil*, t. III, p. 128) signalait déjà une pièce de ce genre, trouvée à Glanum (Saint-Remy); autres pièces de cette provenance (*Cat. B. N.*, 523, 527). Pièces analogues, à Cavaillon (509, 522, 526, 164); à Vieille-Toulouse (488).

(*Fig. 73*) (1). La découverte du trésor d'Auriol, en 1867, a fait connaître que Massalia devait en effet se servir de monnaies de ce genre. Mais les 2130 pièces d'Auriol ont environ vingt-cinq types variés, et d'après ce que nous connaissons de la numismatique grecque ancienne, il paraît difficile qu'une même ville les ait émises à la même époque (2).

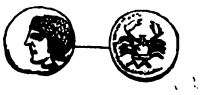

Fig. 73.

D'autre part, beaucoup des types des monnaies d'Auriol sont ceux qui paraissent constamment sur des pièces de villes d'Asie. Ainsi on y trouve le cheval ailé de Lampsaque, le sanglier ailé de Clazomène, le phoque de Phocée, la tête de nègre de Methymna, la tête de lion de Cyzique, le masque de Gorgone d'Abydos. Enfin le même trésor contenait aussi deux pièces portant la tortue d'Egine. Ajoutons à cette liste, déjà donnée par divers auteurs, l'œil de Lesbos, la tête d'aigle de Cyme, la tête de bélier de Cebren (3). L. Blancard a cru retrouver aussi la tête de face des monnaies de Phistelia, le lion dévorant de Velia (*Fig. 74*), la tête de veau de Messana (4). Du reste, d'après une judicieuse remarque,

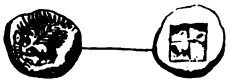

Fig. 74.

Fig. 75.

il faut attacher une égale importance à la forme des carrés creux du revers de ces petites pièces (5). Or, les carrés creux des monnaies de la trouvaille d'Auriol au type de la tête de bélier (*Fig. 75*), sont identiques à ceux des pièces semblables de Cebren de

(1) *Cat. B. N.*, 510, 511 (*Atlas*, pl. II). — Le type du crabe paraît très anciennement à Cos. Mais la lettre **M** plaide en faveur de l'attribution à Massalia; et le crabe peut être ici un symbole d'Artémis, protectrice du port (Callimaque, *Dian.* 39, 259).

(2) Voy. à ce sujet les travaux de L. Blancard et A. Chabouillet. On trouvera la bibliographie de la trouvaille d'Auriol, au n° 25 de mon inventaire.

(3) Cf. Cat. du British Museum, *Troas, Aeolis and Lesbos*, 1894, pl. XXX, 17; pl. XIX, 8 et 9; pl. VIII, 11, aussi pl. I, 6, et XXX, 19.

(4) L. Blancard, *Iconographie des monnaies du trésor d'Auriol acquises par le Cabinet des médailles de Marseille*, dans *Mém. Acad. Sc. l., beaux-arts de Marseille*, 1896-1899, p. 450.

(5) E. Babelon, dans *R. N.*, 1900, p. 242.

Troade (1), et l'on pourrait trouver d'autres analogies. Enfin, la plus lourde pièce trouvée à Auriol (2 g. 75; 4 ou 5 ex; *Cat. B. N.*, 296), porte une tête de lion rugissant, et, au ℞, une tête d'Hercule gravée en creux. Ce détail de technique est spécial à des pièces frappées en Asie-Mineure (hectés de Lesbos, etc.) (2).

Tout concorde à faire considérer les pièces du trésor d'Auriol comme le numéraire dont Massalia, en relations commerciales avec les cités voisines de Phocée, sa mère-patrie, s'est servie dans les premiers temps de sa fondation (3).

Les pièces d'Auriol sont des tétroboles, des dioboles, des oboles, demi-oboles, 6/8 d'oboles et quarts d'obole (14 à 15 centigrammes). On les considère comme frappées au ve siècle avant J.-C. On a du reste fait au Pont de Molins (près de Figueras, Espagne), une trouvaille de pièces, analogues à celles d'Auriol, qui renfermait une monnaie d'argent fort ancienne de Cumes (4). Et une trouvaille, faite dans la province de Tarragone, comprenait une pièce de Sélinonte (nécessairement frappée au ve siècle avant J.-C.), des oboles portant le crabe et d'autres la tête avec le casque orné de la roue (5). Ces petites pièces, dont le style se rapproche beaucoup

(1) Il y a identité parfaite entre le n° 387 (*Cat. B. N.*), provenant d'Auriol, et le n° 11, pl. VIII du *Cat.* du British Museum (Cebren), non seulement pour la tête de bélier et le carré creux, mais encore pour le poids, qui est respectivement de 0 gr. 89 et 0 gr. 88.

(2) Voy. pour cette pièce le rapport d'A. Chabouillet, dans *Rev. Soc. sav.*, juillet-août 1869.

(3) Velia de Lucanie fut fondée aussi par les Phocéens que les Perses avaient contraints de fuir (Sur cette colonie, voy. E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, t. III, 1900, p. 59). On a souvent trouvé sur le territoire de cette cité des pièces d'argent avec une protomé de lion dévorant une proie (℞ carré creux). Mais on a supposé avec raison qu'elles avaient été apportées d'Asie-Mineure (G. F. Hill, *Descriptive catalogue of ancient Greek coins belonging to John Ward*, 1901, p. 13, pl. II, 80). Or, des pièces, de types identiques, étaient dans le trésor d'Auriol (*Cat. B. N.*, 301, 336; Musée de Marseille). Il y a donc constatation du même fait pour Velia et Massalia, fondées par les mêmes fugitifs, à la même époque. D'ailleurs on a fait à Volterra (en Etrurie) une trouvaille de pièces analogues à celles d'Auriol (Gamurrini, dans *Periodico di Numismatica... d'Italia*, t. IV, 1872, p. 208; t. VI, 1874, p. 55).

(4) Zobel de Zangroniz, dans le *Memorial numismatico*, Madrid, 1878. L. Blancard, dans *Mém. Acad. sc. l., beaux-arts de Marseille*, 1896-1899, p. 454.

(5) L. Blancard, *ibid.*, p. 454.

de celui de certaines pièces d'Auriol, doivent évidemment être placées en tête du monnayage massaliète (Voy. *Fig. 73* et *Fig. 76*). Le carré creux assez particulier, qui existe au ℞ de la pièce à la tête casquée, rapproché de celui d'une pièce à la tête de bélier

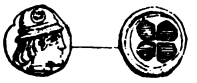

Fig. 76.

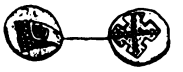

Fig. 77.

(*Fig. 77*), m'autorise à proposer une théorie nouvelle sur l'origine du monnayage de Massalia. Cette ville a employé des monnaies qu'elle recevait dans ses opérations commerciales avec diverses villes d'Orient (1) ; mais il est probable qu'elle frappait des imitations de ces pièces et c'est à ce monnayage primitif que je rattache la petite pièce à tête de bélier dont le carré creux est différent de celui des monnaies de Cebren, et analogue à celui de l'obole à la tête casquée.

Mais les relations commerciales devinrent ensuite fort étendues avec la Sicile ; Massalia emprunta alors à Syracuse le type de la

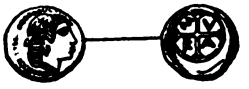

Fig. 78.

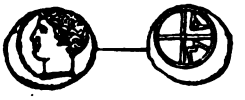

Fig. 79.

roue (*Fig. 78*, Syracuse ; *Fig. 79*, Massalia) (2). La tête des oboles de Syracuse fut remplacée sur celles de Massalia par la tête d'Apollon, qui était honoré par les Massaliètes dans un temple élevé à côté de celui d'Artémis d'Éphèse (3).

L'obole syracusaine à la roue a été émise vers 485-478 avant

(1) Il n'est pas nécessaire de supposer une alliance monétaire (Chabouillet; cf. B. V. Head, *Historia Numorum*, p. LVI) dont l'existence ne s'expliquerait logiquement que pour des cités voisines.

(2) J'ai développé cette thèse et donné les raisons qui militent en sa faveur dans le *Recueil de Mémoires* publié par la Société des antiquaires de France, à l'occasion de son centenaire, en 1904 : *L'influence de la Sicile sur Massalia*, p. 65-71, fig. (t. à p. de 7 p.).

(3) Strabon, IV, 1, 4. Les Massaliètes avaient aussi à Delphes un trésor où étaient déposés leurs offrandes à Apollon.

J.-C. On peut donc croire que le type a été emprunté par Massalia vers le milieu du ve siècle (1). Remarquons que cette date concorde parfaitement avec ce qui a été dit plus haut au sujet des oboles aux types du crabe et de la tête casquée.

Parmi les plus anciennes oboles à la roue de Massalia, je placerai celle qui porte ΛΑΚΥΔΩΝ, nom du port de cette cité (*Fig. 80*), à cause de la forme des rayons de la roue qui se rapproche de celle qu'on voit sur les oboles de Syracuse.

Fort ancienne est aussi une obole portant seulement M dans un canton de la roue (nous avons déjà vu cette lettre seule sur la pièce au crabe) et une tête à droite dont le style paraît évidemment plus ancien que celui des oboles les plus communes de Massalia (2). D'autre part, nous connaissons un certain nombre d'oboles massaliètes dont le style excellent est comparable à celui des mon-

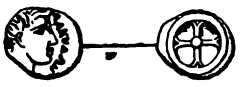

Fig. 80.

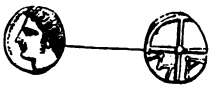

Fig. 81.

naies de la Sicile, à l'époque des graveurs Kimôn et Evænetos (vers 425 av. J.-C.). Or, les monnaies de cette époque portent souvent des noms et des initiales de noms de graveurs; et ces marques sont inscrites soit dans le champ, près de la tête, soit dissimulées au milieu des cheveux ou des parures de la tête féminine (3).

Puisque nous connaissons les relations de Massalia avec la Sicile, nous sommes autorisés à chercher sur les monnaies de la cité phocéenne des noms de graveurs (4), inscrits de la même manière que sur des pièces grecques. Or des oboles massaliètes portent, sur la joue d'Apollon et disposées de manière à simuler de

(1) Voy. dans mon article précité, p. 66-67, le développement de cette idée.

(2) *Cat. B. N.*, 538. D'après cet ouvrage la pièce porterait devant la tête la légende ΗΡΑΚΛ. En réalité la lecture des caractères, microscopiques, est incertaine.

(3) Voy. Arthur J. Evans, *Syracusan Medallions and their engravers*, 1892, (Pl. V, 13; signature d'Evænetos sous le buste; pl. VIII, p. 199, les trois premières lettres du nom de Kimôn, au milieu des cheveux, au-dessus du front).

(4) L'hypothèse des noms de graveurs était déjà admise, pour *Par* et *Ma* par La Saussaye (*Num. Gaul. narb.*, p. 65), qui citait même Parmenidès d'après Raoul-Rochette.

la barbe (1), les lettres ΠΑΡ, ΜΑ et ΑΤΡΙ (*Fig. 81*) (2). Sans m'arrêter à la signature *Mai* de certaines monnaies d'Himera, je rappellerai qu'un tétradrachme de Syracuse porte les lettres ΠΑΡ sur le cou, et que c'est évidemment la signature du graveur qui a signé ΠΑΡΜΕ sur d'autres pièces (3). Il est possible que le graveur des oboles de Massalia soit le même artiste que celui des pièces de Syracuse; le style des monnaies ne s'oppose nullement à cette hypothèse.

Fr. Lenormant a dit (4) que Massalia avait fait venir à diverses reprises des graveurs de Velia de Lucanie. On ne saurait en effet s'étonner de trouver des relations entre les deux cités phocéennes, et le lion paraît sur leurs monnaies. Ce lion serait même fort semblable sur des pièces de Velia et de Massalia (5).

D'autre part, on a déjà remarqué les affinités qu'il y a entre la tête d'Aréthuse du graveur Evænetos et la tête d'Artémis des drachmes de Massalia (6). Pour en finir avec les oboles de Massalia, disons qu'elles ont été sans doute frappées pendant longtemps, car on en trouve de styles différents et d'une fabrique moins régulière que celle de la belle époque. Ce long monnayage s'explique bien par la faveur dont jouissait ce numéraire. D'ailleurs, on connaît des oboles au type massaliète avec *Durn-Ausc* (se rattachant à la série des pièces d'argent au cavalier) et avec *Volc* (Volcæ Arecomici), qui ne sauraient remonter au-delà du premier siècle avant notre ère. Si ces pièces ont été émises, c'est que l'obole massaliète à la roue était encore frappée à cette époque.

(1) Des oboles portent une tête avec de véritables favoris. J'ai dit ailleurs qu'il s'agissait d'une interprétation d'une tête archaïque d'Apollon sur diverses monnaies de la Sicile (voy. art. précité, p. 67).

(2) *Cat. B. N.*, 676 à 691 ; ma collection, et diverses autres. On connaît aussi les lettres ΠΝ (*Cat. B. N.*, 570) derrière la tête; ΝΛ derrière la tête (692); Ν derrière la tête (697) ou devant (575). Pour ces marques, cf. Carpentin, *R. N.*, 1861, p. 399. — Quant à la signature ΑΥΡ.., signalée sur une obole de Massalia (*Rev. belge de Num.*, 1904, p. 18, d'après A. von Sallet), je crois qu'elle n'existe pas. Il s'agit sans doute d'une mauvaise lecture de la marque ΑΤΡΙ.

(3) A. J. Evans, *op. cit.*, p. 193, pl. X, 5.

(4) *La Monnaie dans l'antiquité*, t. III, p. 259.

(5) M. P. Vlasto, dans *Rev. belge de Num.*, 1903, p. 285 (dans l'article de M. L. Forrer, *Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques*).

(6) A. J. Evans, *op. cit.*, p. 112, pl. VI, 8.

On a remarqué que les oboles avec ΠΑΡ ont un poids moyen de 0 gr. 66 qui se rapproche sensiblement de celui fourni par le sixième des drachmes lourdes de Massalia (3 gr. 76, poids moyen) (1). Ces drachmes sont évidemment les plus anciennes. Or nous venons de voir que le style de la tête d'Artémis nous reportait au commencement du IVe siècle avant notre ère (*Fig. 82*).

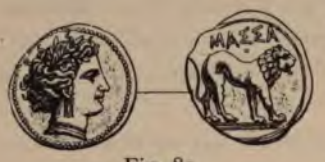

Fig. 82.

On classe souvent, parmi les oboles, des pièces qui en sont des divisions. Un hémi-tartemorion ou huitième d'obole existait dans le trésor de Tourdan, aux types de l'obole, mais pesant seulement 0 gr. 09 (2). C'est probablement une hémi-obole qu'il faut reconnaître dans la pièce, aux types de la roue, pesant 0 gr. 35, du trésor de Valence (3). Ces subdivisions ne sont pas isolées, car le Cabinet de France conserve des pièces semblables à l'obole, mais pesant 0 gr. 29, 0 gr. 14, 0 gr. 17, 0 gr. 29 (*Cat. B. N.*, 763 à 766), qu'il faut considérer les unes comme des quarts d'obole (*tartemorion*), et les plus lourdes sans doute comme des hémi-oboles de poids affaibli. Signalons d'une manière spéciale le *tartemorion* au type de l'astre (℞ MA (?) et roue; *Cat. B. N.*, 771 ; 0 gr. 17) (*Fig. 83*) (4).

Fig. 83.

(1) Dr E. Poncet, dans *R. N.*, 1903, p. 97; la planche en phototypie reproduit un certain nombre d'oboles de Massalia provenant d'une trouvaille faite à Valence ; la différence du style apparaît nettement pour plusieurs pièces. — Mommsen pensait que les petites pièces à la roue ont plus d'analogie, comme système pondéral, avec la litra sicilienne qu'avec l'obole (*H. M. R.*, éd. Blacas, t. I, p. 163). Mais les pesées que je viens de citer ne me paraissent pas favorables à cette théorie.

(2) Comt Allotte de la Fuye, *Le trésor de Tourdan, Isère, juillet 1890*, Grenoble, 1874, p. 42, pl. III, n° 76. L'auteur a reconnu la nature de cette pièce si légère.

(3) *R. N.*, p. 90, pl. VI, 13. L'auteur l'a publiée comme obole.

(4) Trouvée à Bollène, Vaucluse. Sur cette pièce et les divisions de l'obole massaliète, voy. marquis de Lagoy, *Mél. de Num.*, 1845, p. 5 (pl. I, 1). — Le *Cat. B. N.*, ne donne pas la provenance de cette pièce, bien que l'exemplaire de Luynes soit sûrement le même que celui de Lagoy. L'*Atlas* n'a pas reproduit la pièce.

La drachme massaliète a été frappée pendant longtemps. Il suffit de rapprocher trois échantillons des types les plus distincts (*Fig. 82*, *84* et *85*) pour s'en apercevoir immédiatement. Je ne crois pas qu'on puisse encore établir un classement rationnel de toutes les variétés de la drachme. Je propose seulement de placer la première, la plus lourde, de poids ionien, et la plus belle de style, vers le commencement du IVe siècle avant notre ère (1). Puis, les pièces où paraissent l'arc et le carquois derrière le cou d'Artémis (et une lettre quelquefois répétée, **A**, **AA**, **EE**, etc.; ou un symbole, croissant, caducée, trident, etc., sous le lion (*Fig. 84*) (2). La légende est toujours **ΜΑΣΣΑ** au-dessus du lion pour ces deux séries. Le lion a toujours les pattes antérieures posées sur le sol. Je propose, après comparaison des pièces de la deuxième série avec

Fig. 84.

Fig. 85.

diverses monnaies de l'Italie méridionale, d'en placer l'émission dans la seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère (3). La troisième série porte le buste diadémé d'Artémis (et non plus la tête couronnée de feuillage, d'olivier?), avec une tunique attachée sur l'épaule droite; derrière le cou, on voit l'arc et le carquois (*Fig. 85*). Le lion de cette série a souvent une patte antérieure levée; il est généralement à droite (à gauche sur les nos 1064, 1090, *Cat. B. N.*). La légende est habituellement complète : **ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ**; la seconde partie, à l'exergue, est souvent rem-

(1) Je laisse de côté les huit époques proposées par La Saussaye pour le classement des monnaies de Massalia. Ces subdivisions comportent trop d'arbitraire. La trouvaille de Cadenet a d'ailleurs prouvé qu'elles étaient souvent erronées (*R. N.*, 1860, p. 485).

(2) Probablement des marques d'émissions. Cf. J. Laugier, *Notice sur le monnayage de Marseille*, 1891, p. 6.

(3) Une pièce de cette série est classée en 190-100 av. J.-C. (British Museum, *Guide*, pl. 57, 2). Mais je crois cette date trop basse, par suite de la comparaison que j'ai faite des drachmes de la deuxième série avec les bronzes de Massalia dont les plus anciens peuvent être datés, comme on le verra plus loin.

placée sur des groupes de drachmes par des lettres (au nombre de trois, le plus souvent) que La Saussaye a considérées, avec quelque raison, comme les initiales de magistrats monétaires (1).

Les caractéristiques de cette troisième série comportent des exceptions; il s'agit sans doute de pièces de transition, qui mériteraient une étude particulière (2).

Les pesées des séries que je classe comme deuxième et troisième paraissent confirmer mon classement, car les poids des pièces de la deuxième série oscillent autour de 2 gr. 75 ; tandis que les poids de la troisième série semblent se grouper plutôt autour de 2 gr. 60. Il faut d'ailleurs reconnaître que certaines émissions des deuxième et troisième séries sont vraisemblablement séparées les unes des autres par une période fort courte (3).

On a dit que les drachmes massaliètes de poids affaibli ont été frappées sur le pied du *victoriat* romain (3/4 de denier déjà affaibli = 2 gr. 92) (4). Le monnayage de Massalia aurait été ainsi équivalent aux drachmes de Rhodes et de Corinthe (5). Il semble que ce poids ne tarda pas à être affaibli encore, car nous avons vu plus haut que la drachme récente de Massalia n'atteint ordinairement que 2 gr. 60 à 2 gr. 75.

En tout cas, comme le victoriat romain, réduit à 2 gr. 92, est sans doute postérieur à 217, nous aurions là un précieux jalon pour le classement chronologique, d'ailleurs en concordance avec ce qui a été dit plus haut (6). Les pièces de 0 gr. 85 environ aux

(1) Remarquons en passant que les noms de magistrats ne paraissent, à Athènes, que sur les tétradrachmes frappés entre 220 et 86 av. J.-C., et les plus anciens deniers romains, portant des initiales de triumvirs monétaires, sont postérieurs à 217.

(2) Le n° 944 du Cabinet de France à la tête couronnée de feuillage et néanmoins le ℞ porte la légende complète. Voyez aussi les nos 1064 et 1090.

(3) Il est difficile d'accepter le classement au ier siècle av. J. C. d'une pièce de la troisième série à la légende complète (British Museum, *Guide*, pl. 67, 2).

(4) Mommsen-Blacas-de Witte, *H. M. R.*, t. I, p. 161 ; II, p. 97 ; III, p. 250.

(5) Cf. E. Babelon, *M. Républ. rom.*, t. I, p. xxvi.

(6) Dans le petit dépôt de Modène (Cavedoni, dans *Bull. dell' Inst. di corr. arch.*, 1834, p. 199), il y avait une drachme légère de Massalia, quatre imitations de l'obole, un victoriat, un semis d'as oncial et une obole de bronze de Rimini; ce qui date l'ensemble de la fin du IIIe ou de la première moitié du du IIe siècle avant notre ère. On a trouvé autrefois dans les environs de Leg-

types de la tête de Minerve casquée et de l'aigle (avec **ΜΑΣΣΑ**), sont peut-être des dioboles de ce système (*Fig. 86*) (1).

Le monnayage de bronze au type du taureau est inspiré de

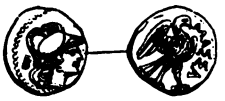

Fig. 86.

Fig. 87.

celui de monnaies de Syracuse et de Tauromenium (*Fig. 87*, Syracuse; *Fig. 88*, Tauromenium; *Fig. 89*, Massalia) (2). Cet emprunt s'explique par les relations commerciales, comme l'emprunt du type de la roue pour l'obole.

Fig. 88.

Les bronzes de Syracuse au type du taureau cornupète furent frappés depuis 317 environ et sous le règne d'Hiéron II (275-216 av. J.-C.) dont certains portent les initiales. Les bronzes de Tauromenium sont aussi du IIIe siècle (3).

nano des drachmes légères massaliètes, avec de nombreux deniers des monétaires C. Allius et P. Paetus, ce qui permettrait de placer l'enfouissement dans les dernières années du IIIe siècle av. J.-C. (*Mem. della R. Accad. delle scienze di Torino*, s. II, t. XLI, 1891, p. 384, n. 1).

(1) *Cat. B. N.*, 1462-73. — Deux exemplaires de cette pièce étaient associés à des oboles de bon style et à des drachmes dans la trouvaille d'Apt (tr. n° 249). — F. de Saulcy avait rapproché de ces pièces une petite monnaie d'Alba avec des types analogues (*Cat. B. N.*, 1474).

(2) J'ai démontré ceci dans mon article, *L'influence de la Sicile sur Massalia*, p. 67 à 71.

(3) Celui figuré plus haut pèse 10 gr. 94. D'autres, de module plus petit, portent même, avec le taureau cornupète à droite, la tête d'Apollon, comme à Massalia (Cab. de France, nos 1660 et 1661). Cf. G.-F. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 171, pl. XII, 9. — M. A. Sonny, dans son travail peu connu, avait déjà rapproché les types des monnaies de bronze de Tauromenium et de Massalia, mais sans comprendre l'intérêt historique et économique de ce rapprochement (*Loc. cit.*, p. 94, trois lignes).

La fabrication des bronzes massaliètes aux types de la tête d'Apollon et du taureau cornupète comprend un grand nombre de variétés indiquant sans doute autant d'émissions diverses. Il serait

Fig. 89.

Fig. 90.

facile de démontrer que des bronzes de même style et portant les mêmes symboles, mais de poids et de module différents, sont contemporains et représentent des divisions différentes (*Fig. 89* et *90*; cf. *91*), qui se rattachent peut-être au système des subdivisions de la litra de bronze, telles qu'on en trouve pour Himera avec des marques. Mais les poids des pièces de Massalia varient de 16 gr. 10 à 1 gr. 20 environ et l'étude de ces pièces est trop complexe (comme celle de toutes les monnaies grecques de bronze) pour être entreprise ici. Les bronzes au taureau portent la légende

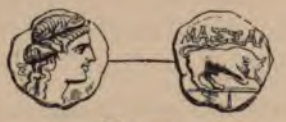

Fig. 91.

Fig. 92.

complète, pour les plus lourds. Mais quelques rares pièces, de meilleur style, portent seulement MA au-dessus du taureau (*Fig. 92*) (1). Massalia a frappé une autre série de bronzes portant la tête de Minerve et au ℞ un trépied (Poids, 6 gr. 50 à 9 gr. 52) (2). Ces monnaies sont certainement postérieures à celles portant le type du taureau, car les Cabinets de France et de Marseille conservent de nombreux exemplaires aux types de la tête, de

(1) La Saussaye, *Num. G. narb.*, pl. VIII, 368, 369, 372. Ma collection.

(2) Il y a de petites divisions (*Cat. B. N.*, 1966-67). — L'une d'elles (1967), qui vient sûrement du Cabinet de Lagoy, a été trouvée à Marseille (Lagoy, *Mél. de Num.*, 1845, p. 6, pl. II, 7).

Minerve (1) et du trépied, qui sont frappés sur des bronzes émis primitivement avec les types de la tête d'Apollon et du taureau (2).

Or, nous retrouvons le type du trépied au ℞ de la tête d'Apollon sur des bronzes frappés à Syracuse et à Tauromenium, probablement à la fin du IIIe siècle av. J.-C. (3).

Il semble que les ateliers massaliètes aient été particulièrement actifs à cette époque, aussi bien pour les drachmes que pour les bronzes. Remarquons qu'en 210 Syracuse fut prise par les Romains. Il est très probable que Massalia acquit, à la suite de cet événement, une importance plus grande.

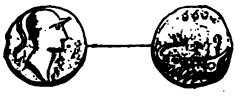

Fig. 93.

Il faut classer au dernier siècle avant notre ère des petits bronzes de fabrique grossière et de types divers (4). Têtes souvent peu distinctes et devant lettres, initiales

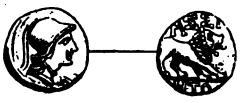

Fig. 94.

Fig. 95.

de noms de magistrats, ou MAC (℞ dauphin et trident; galère, *Fig. 93;* caducée ailé; dauphin; lion, *Fig. 94;* aigle, *Fig. 95;*

(1) Il y avait un temple de Minerve à Massalia (Trogue-Pompée-Justin, XLIII, 5, 6, et Strabon, XIII, I, 41). — On a proposé d'assimiler la Minerve massaliète à une Diane d'Éphèse (C. Jullian, dans *Rev. études anciennes*, t. IV, 1902, p. 226, n. 4). Mais, les monnaies avec la tête de Minerve casquée, et celle, plus importante encore, qui représente cette divinité debout armée du bouclier et de la lance (Cabinet de Marseille, Laugier, pl. XIV, 50), ne sont pas favorables à cette théorie.

(2) *Cat. B. N.*, nos 1884-86, 1888-89, 1891-93, 1900, 1911, 1915-17. Cabinet de Marseille (Laugier, pl. XIII, 45 à 49).

(3) Voy. mon article précité, p. 70. Remarquons que des bronzes analogues avec le trépied, portent le nom de Rhegium, port du Bruttium, situé presque en face des ports siciliens de Tauromenium et de Messana. Et le taureau cornupète existe aussi sur un bronze des Mamertins de Messana. En somme, les villes maritimes, et Massalia comme les autres, se servaient des mêmes types, sans doute dans le but de rendre plus faciles les achats des matelots.

(4) Les nos 1969 et 2122 du Cabinet de France ne sont peut-être pas de Massalia. Le premier pourrait être classé aux îles Baléares.

deux mains ; tête casquée ; Minerve armée debout ; le dauphin et la galère se trouvent aussi au ℞ d'une tête tourelée) (1).

Bien que Massalia eût été fort abaissée par le siège de 49 av. J.-C. et que César lui eût enlevé « tout excepté le nom de Liberté », (2) elle recommença peut-être à frapper monnaie, après la mort du dictateur, à une époque où les troubles favorisaient un retour à l'indépendance complète. Il est probable du reste que si Massalia frappa à cette époque, ce fut seulement du bronze.

II. Glanum, Caenicenses, etc.

Glanum (Saint-Remy) a frappé une pièce d'argent (2 gr. 22) avec tête couronnée d'épis à gauche ; ℞ Taureau courant à gauche ; au dessus, rameau et ΠΝ en monogramme ; dessous, ΓΛΑΝΙΚΩΝ (*Fig. 96 ;* cf. *Cat. B. N.*, 2247 ; *Atlas*, pl. V. Unique). La Saussaye a déjà fait remarquer que le monogramme ΠΝ se voit derrière la tête sur une obole de Massalia (trouvée à Saint-Remy, comme la pièce de Glanum), et il a proposé d'y reconnaître la signature d'un graveur plutôt qu'un nom de magistrat (3). L'hypothèse est plausible.

(1) *Cat. B. N.*, 1970 à 2125. Cabinet de Marseille (Laugier, pl. XII et XIV). Laugier assure qu'il a vu des petits bronzes massaliètes aux types du caducée et de la galère, mêlés à des monnaies recueillies à Carthage ; et il a conclu de ce fait que ce numéraire était antérieur à l'année 146 (*Rev. de Marseille et de Provence*, 1887, p. 165). Cette conclusion paraît prématurée. Aussi bien on attribue au 1er siècle avant notre ère la plupart des produits du dernier monnayage de Pæstum (Lucanie), et la fabrique de ces pièces me paraît très analogue à celles des petits bronzes de Massalia. Je ne saurais davantage accepter comme prouvé le classement donné par L. Fiessinger (*Les fouilles du Brusq et les petits bronzes de Marseille*, Toulon, 1898, p. 23. Petits bronzes classés aux années 49 av. J.-C. — 100 ap. J.-C.). C'est du reste un souvenir de l'opinion de Fauris de Saint-Vincens d'après lequel le monnayage de Massalia aurait continué sous les empereurs.

(2) C'est l'expression de Dion Cassius (XLI, 25). Mais cet auteur cède souvent au désir d'amplifier (Voy. à ce sujet : G. M. Columba, *Cassio Dione e le guerre galliche di Cesare*, Naples, 1902, 4°). Mommsen pense que Massalia fut privée du droit de monnayer (*H. M. R.*, t. III, p. 253.). Cependant Strabon dit formellement que César laissa l'autonomie à Massalia (IV, 1, 5).

(3) *Num. Gaule narbonnaise*, p. 97. Cf. marquis de Lagoy, *Description de quelques médailles inédites*, p. 19.

Les Cænicenses, cités par Pline (on les place entre Marseille et Salon) ont frappé une pièce d'argent, portant au droit la tête cornue du fleuve Cænus et au ℞ un lion (1) avec la légende **KAINIKHTΩN** divisée en deux parties comme celle de Massalia; entre les pattes du lion, un monogramme formé de **M**, **Π**, **Y** et **P** (*Fig. 97*) (Trois exemplaires connus; *Cat. B. N.*, 2245-46, 2 gr. 07, 2 gr. 01; ma collection, 2 gr. 07) (2).

Je n'accepte pas l'attribution aux Tricorii (**OKIPT** au-dessus du lion; *Cat. B. N.*, 2248. Cette légende ne peut être lue normale-

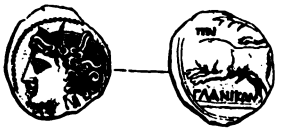

Fig. 96.

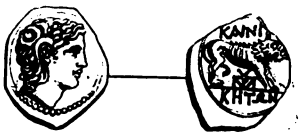

Fig. 97.

ment à rebours) (3). Je croirais plus volontiers à la pièce d'argent des Segovii (**CEΓOB** au dessus du lion; Cab. de Marseille, Laugier, pl. XVI, 13; ..**ΓOBI**, *Cat. B. N.*, 2244) (4).

Mais les attributions à Agatha (Cabinet de Marseille, Laugier, pl. XVI, 12), aux Libici et aux Rigomagenses (*Ibid.*, pl. XVII, 20 et 21) (5) ne me paraissent pas plus dignes d'attention que l'hypothèse du monnayage des Anatilii dont on avait lu le nom sur une obole à la roue (6).

(1) Le marquis de Lagoy voyait un loup sur cette pièce; mais La Saussaye et les auteurs suivants ont bien vu qu'il s'agissait d'une imitation du type massaliète.

(2) F. de Saulcy a lu le nom Mastramela (étang de Berre) dans ce monogramme (*Lettres*, p. 315). Cette hypothèse sans valeur a reçu asile dans le *Dict. archéol. de la Gaule* (Cænicenses).

(3) Je sais bien qu'on a rapproché de cette pièce un bronze au taureau au dessus duquel on a lu **TPI** (*Cat. B. N.*, 2249; Voy. *Atlas*, pl. V). Mais cela me paraît d'autant plus insuffisant que je lis **ΓPΓ** sur cette pièce. L'attribution aux Tricorii et plusieurs autres, que je conteste plus loin, paraissent avoir été admises dans les *Instructions du Comité, Num. France*, 1891, p. 15.

(4) Sur la position de ce peuple à la descente du Mont Genèvre, voy. E. Desjardins, *Géogr. Gaule rom.*, t. II, p. 93.

(5) Ces trois attributions ne sont du reste pas de Laugier; on les trouve dans l'ouvrage de La Saussaye, ainsi que les Tricorii et les Segovii.

(6) Voy. sur cette dernière question, E. Desjardins, *loc. cit.*, p. 80, fig.

Les Samnagenses (dont la situation paraît un peu incertaine, bien qu'assez voisine de Massalia) (1) ont emprunté le type du taureau cornupète pour des bronzes portant ΣΑΜΝΑΓΗΤ (*Fig. 98*; au droit la tête d'Apollon et les noms Γ · ΚΛΑΛ · ΚΑΣΤΙΚΟ qui sont sans doute ceux d'un magistrat, et que Saulcy lisait : C. Claudius Casgilus) (2).

Fig. 98.

Il est inutile, je crois, de prêter une longue attention au bronze qui porte la légende ΚΡΙΣΣΟ au-dessus du taureau cornupète (3). C'est sans doute un nom de magistrat comme ΗΛΙΚΙΟΤ (*Cat. B. N.*, 2230), ΛΟΜ (2227), ΑΟΣΣ (2228), ΑΟΡΑ (2226), etc. Beaucoup de ces bronzes sont de fabrique très négligée et sans doute des imitations fabriquées par les Gaulois de la vallée du Rhône. Il faut donc se garder d'accepter les attributions trop hardies de Saulcy, Cimiez (4), Orange (5), Arles (6), Apt (7), Vernègues-Lambesc (8), comme celle de M. de Lagoy (Gap) (9).

(1) Voy. E. Desjardins, *loc, cit.*, t. II, p. 88 (cite les monnaies).

(2) *Prov.* : Saint-Remy et environs d'Avignon (Lagoy, *Notice*, 1837, p. 28); Barry, Vaucluse (Saulcy, *Lettres*, p. 189; *R. N.*, 1863, pl. VI, 1 et 2. Ces provenances ne sont pas données dans le *Cat. B. N.* Le Cabinet de France doit cependant posséder ces pièces qui ont appartenu à Lagoy et Saulcy); Orange (*Cat. B. N.*, 2263); Levroux, Indre (2264). — L'oppidum de Nages (Gard) était peut-être le chef-lieu des Samnagenses (J. Berthelé, dans *Mém. Soc. antiq. France*, t. LXII, 1901, pp. 241-292).

(3) On a proposé Crest et Ceyreste (Saulcy, *R. N.*, 1863, p. 158; 1869, p. 10) et Gréoulx (Carpentin, *R. N.*, 1866, p. 334; adopté par Laugier, Cabinet de Marseille, pl. XVI, 19). Le *Cat. B. N.* paraît adopter l'opinion de Saulcy. *Prov.* : Barry, Vaucluse (*R. N.*, 1863, 158; *Dict. arch. Gaule*, I, p. 174; *Cat. B. N.*, 2224); Murviel, Hérault (E. Bonnet, *Descr. médaillier Soc. arch. Montpellier*, p. 13, 165); camp de César, à Laudun, Gard.

(4) *Lettres*, p. 315 = *R. N.*, 1867, p. 333; adopté par *Cat. B. N.*, 2225.

(5) Avec ΑΟΡΑ, trouvé à Orange; *R. N.*, 1863, pl. VI, 6, p. 159 = *Lettres*, p. 191 ; *Dict. arch. Gaule*, I, p. 73.

(6) Avec Α et Ρ en monogramme; *Ibid.*, pl. VI, 5 = *Lettres*, p. 190; *Dict. arch. Gaule*, I, p. 191.

(7) Petit bronze de Massalia avec lion et CAI (lu *Colonia Apta Iulia*), *Lettres*, p. 260; *Dict. arch. G.*, I, p. 66.

(8) Pour le bronze avec ΛΟΜ; *Lettres*, p. 274 et 351.

(9) Petit bronze avec ΑΠΠΘ. *Mélanges de num.*, 1845, p. 7, pl. I, 2.

III. — Imitations des monnaies de Massalia.

Le commerce de Massalia avec l'Espagne antique, où elle avait fondé des colonies (Emporiæ), et avec la Gaule est d'ordre trop naturel pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce sujet. Les salaisons de la Gaule, destinées à l'Italie, devaient passer par Massalia, et d'autre part, les vins d'Italie, que les Gaulois aimaient beaucoup, arrivaient par le port phocéen (1).

Parmi les imitations les plus curieuses, il en est une qu'on pourrait peut-être considérer comme une monnaie d'alliance commerciale. C'est une obole au type massaliète portant dans les cantons de la roue les lettres **MA**, un croissant et les cinq caractères celtibériens du nom de la ville d'Ilerda (Lérida) (2). Une autre imitation de la même ville porte la légende celtibérienne, un **A**, et un loup occupant deux des cantons de la roue (3). Une autre obole avec **MA** et un fleuron (ressemblant à une tête de bœuf) remplissant deux cantons de la roue (4) se rattache sans doute à cette série.

A une époque assez récente, l'obole massaliète fut imitée par les Volcæ Tectosages, par les Volcæ Arecomici, par le chef *Durnacus* et enfin par Avenio, dont une obole, encore inédite, de la collection de M. A. Changarnier, porte les lettres **AOYE** entre les rayons de la roue. D'autres imitations ne peuvent encore être classées géographiquement (*Fig. 99*).

Quant à la drachme au lion, elle obtint une vogue encore plus considérable peut-être. Le trésor de Breith (voy. mon inventaire, n° 51) a révélé des imitations de la drachme ancienne de Massalia,

(1) Cf. Poseidonios (*Frag. Hist. græc.*, éd. Didot, t. III, p. 260) : οἶνος, ἐξ Ἰταλίας καὶ τῆς Μασσαλιητῶν χώρας.

(2) Aloïss Heiss, *Descr. gén. des monnaies ant. de l'Espagne*, 1870, p. 134 et 136, n° 2, pl. IX; pièce trouvée dans le Nord-Est de l'Espagne, sur les bords de la Méditerranée. — Le même exemplaire figure dans le *Cat. B. N.*, sous le n° 539, sans aucune référence et classée simplement à Massalia.

(3) A. Heiss, *op. cit.*, p. 134, n° 3, pl. IX. Le loup figure sur des bronzes de la même ville.

(4) Un exemplaire donné par moi au Cabinet de France; un autre dans le médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier, *Description* par M. E. Bonnet, p. 7, n° 69, pl. I.

qui atteignent le poids de 4 gr. 52 et dépassent notablement par conséquent le poids du modèle (*Fig. 100*). Il est probable que ces imitations ont été fabriquées en Gaule non loin du lieu de la découverte. Comme ces pièces étaient associées à des imitations de la drachme lourde d'Emporiæ (dont le poids atteint 4 gr. 95), il

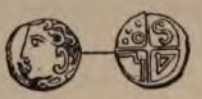

Fig. 99.

Fig. 100.

est évident qu'elles étaient faites pour circuler à côté des pièces de l'Ibérie, d'autant plus que nous connaissons aussi des imitations de la monnaie de Rhoda, dont le poids atteint 4 gr. 73 et se rapproche de celui du prototype (4 gr. 90) (1).

A une époque plus basse, les types de la drachme massaliète influent sur les pièces d'argent aux légendes *Epomeduos, Vepotal, Dara-Diarilos*, et sur divers bronzes où le lion n'est sûrement pas un type local.

A l'Est, l'influence de Massalia se fait sentir très puissamment aussi. Il faut sans doute classer parmi les premières imitations fabriquées en Cisalpine la drachme, pesant 3 gr. 80, trouvée à Bergame, dont la légende est ΣΑΣΣΑ (*Cat. B. N.*, 782).

La remarquable drachme du Cabinet de Gotha (*Pl. II, 11*), excellente imitation de la drachme massaliète primitive et pesant 3 gr. 53, porte une inscription de onze lettres, lue d'abord *Unurekurtos* (2), puis *Anarekartoi* (3). Il paraît évident que cette inscription doit être rapprochée de celles de certaines autres imitations de la drachme massaliète, de moins bon style et de poids plus faible, qui portent au dessus d'un lion informe des noms en carac-

(1) Voy. les pièces de Rhoda dans A. Heiss, *op. laud.*, p. 84-85 ; et les copies gauloises (mon inventaire de trésors, n° 142).

(2) J. Friedlaender, *Eine nordetruskische Münzaufschrift* dans *Zeitschrift f. Num.*, t. V, 1878, p. 115-118, fig. — Cf. A. de Longpérier, *Œuvres*, t. III, p. 369; Arthur Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, t. Ier, 1903, p. 29 et 66, pl. I, 103. J'en dois une empreinte à l'obligeance de M. B. Pick.

(3) A. Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, s. v.

tères analogues. On connaît des pièces avec **DIKO** (1), et quelques rares exemplaires de bronze avec **DIKOΛ** (*Fig. 101*) (2).

La région de Milan fournit assez souvent les pièces avec **DIKOI** ou **DIKO=** rétrograde (3). Les imitations avec le mot **MΑΣΣΑ** figuré par des groupes de **V**, placés en divers sens, sont encore plus fréquentes dans la même région. Sur ces pièces le lion est déjà déformé et d'un aspect étrange.

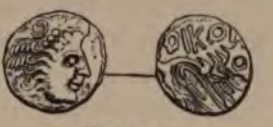

Fig. 101.

Des pièces au lion très déformé ont été trouvées dans le *fondo* Baratela à Este (4). D'autres provenant d'une grande trouvaille faite, en 1889, entre Verceil et Novare (5), pèsent de 2 gr. 20 à 2 gr. 70.

Parmi les imitations de monnaies massaliètes apportées au « Plan de Joux » du grand Saint-Bernard, par des voyageurs de la vallée du Pô, visitant le temple de Jupiter, il y en a à ces types (6).

D'après les trouvailles, il semble qu'on doive classer plus spécialement au pays des Helvètes les imitations de la drachme massaliète, en bas argent, portant, au dessus du lion, *Pirukos* (7).

(1) A. de Longpérier, *Œuvres*, t. II, pl. X, 13; T. Mommsen, *Die Nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen*, dans *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. VII, 1850-53, p. 255, n. 123; *Cat. B. N.*, 2164.

(2) A. Duchalais, *Descr.*, n° 247; La Saussaye, p. 119, pl. XIV, 2; *Cat. B. N.*, 2169. (Il y en a, je crois, un exemplaire chez M. G. de Manteyer). Ces pièces sont peut-être des drachmes fourrées, qui ont perdu la pellicule d'argent qui recouvrait l'âme de cuivre.

(3) Je dois ce renseignement à M. le prof. Pompeo Castelfranco (lettre du 14 mai 1903). Ce savant considère comme ligure l'alphabet de ces légendes. — Cf. un exemplaire provenant aussi des environs de Milan (R. Forrer, dans *Antiqua*, 1885, p. 24-28, pl. VIII, 1).

(4) G. Ghirardini, *La Collez. Baratela*, p. 127-129 (= *Notizie degli Scavi*, 1888, p. 204-206).

(5) Erm. Ferrero, dans *Mem. della R. Accad. delle sc. di Torino*, II, XLI, 1891, p. 129; cf. p. 384. Il y en a au Musée de Côme.

(6) Voy. l'ouvrage de MM. F. v. Duhn et E. Ferrero que j'ai cité dans mon chapitre sur la circulation monétaire.

(7) Selon Mommsen, *loc. cit.*, p. 205. — Cette pièce était en nombre dans le trésor de Burwein (n° 285 de mon inventaire). Il y en avait aussi trois dans le dépôt de Brentonico (289[1]). Cf. *Cat. B. N.*, 2160-63. — M. A. Holder lit *Pirako-s* et compare avec *Biraco* et *Biracius* (*Altceltischer Sprachschatz*, II, 1007).

D'autres présentent un groupe de lettres du même alphabet spécial (OIDIXVD), lu *Rutirio* par Mommsen (1) et *Oltirio* par Longpérier (2).

L'obole de Massalia, au type de la roue, a peut-être été imitée aussi, dans la Cisalpine, car à S. Cesario, près de Modène, on en a trouvé dont la fabrique était barbare (3).

On a classé parmi les monnaies de la Gaule, une drachme portant au droit une tête de femme couronnée de laurier et, au ℞ un animal qui ressemble à une chouette dont le corps a l'apparence d'un visage humain. Devant, il y a six caractères (*Cat. B. N.*, 2177-78. *Arg.* 3 gr. 45 et 3 gr. 75). F. de Saulcy y voyait une monnaie d'Athénopolis frappée par les Déciates dont le nom se retrouverait dans la légende transcrite ainsi : ..IEKHETHOY (4). Je ne puis accepter une interprétation aussi peu solide (5).

Retenons qu'un exemplaire était autrefois dans une collection de Bergame; un autre dans une collection de Vicence, avait été trouvé avec un certain nombre de grosses drachmes massaliètes (6). Il est possible que la tête de cette pièce ait été inspirée par celle des anciennes drachmes de Massalia; mais cela ne prouverait pas que la pièce appartient à la Gaule (7).

(1) *Loc. cit.*, p. 205; pl. I, 8.

(2) A. de Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 506; pl. X, 12. *Cat. B. N.*, 2170. — Les imitations de la drachme massaliète ont été trouvées isolément dans le Tessin, dans le Valais, à Berne, à Tiefenau, à Lausanne, à Colombier (canton de Neuchâtel) et à Kloten (canton de Zurich). Il est remarquable que toutes les imitations de la drachme, provenant de Tiefenau, étaient fourrées (Keller, dans *Mittheil. d. antiq. Gesellschaft in Zürich*, t. XV, p. 304).

(3) Cavedoni, dans *Bull. de l'Inst. archéol.*, 1834, p. 199.

(4) *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 337. Cf. E. Hucher, l'*Art gaulois*, II, p. 121 et 141 (même attribution). F. Bompois classait cette pièce à l'Etrurie (*Rev. archéol.*, 1879, pl. XVI, 8). Voy. aussi la fig. 2177, pl. V, dans l'*Atlas m. gaul.* (la légende du *Cat. B. N.* est inexacte). Cf. Arthur Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, t. Ier, 1903, p. 29 et 67.

(5) Je ne sais ce qu'il faut penser de l'attribution à Echethia (ville d'Italie, citée par Stéphane de Byzance), qui a été proposée par Garrucci (*Le Monete dell' Italia antica*, p. 55, pl. LXXIII, n° 34; ex. du British Museum).

(6) *Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 337.

(7) Un exemplaire, dont la tête est d'un style moins bon que la tête du n° 2177 du Cab. de France, figurait sous le n° 46 du catalogue de la vente Maddalena (7 mai 1903, p. 4, pl. I, 6); cf. A. Sambon, *op. cit.*, pl. I, 104. —

IV. Bronzes coulés, gaulois, imités des bronzes massaliètes au type du taureau.

Ce n'est pas le monnayage massaliète d'argent seul qui fut répandu par le commerce dans une grande partie de la Gaule. Les bronzes de divers modules au type du taureau cornupète ont pénétré au Nord, jusqu'à Pommiers (Aisne) et on en a trouvé depuis Lectoure (Gers) jusqu'à Tiefenau, près de Berne (1). Une monnaie si répandue devait nécessairement être imitée (2). Elle le fut, je crois, dans de nombreuses régions de la Gaule (3) et bien qu'aujourd'hui encore on ne puisse déterminer exactement tous les centres d'imitation, je crois qu'on peut tracer les grandes lignes de ce monnayage. D'ailleurs, j'ai dit plus haut (p. 240) que nombre de bronzes, d'apparence massaliète, peuvent être considérés comme des imitations.

Je vais réunir ici bon nombre de pièces, qui ont été classées un peu au hasard, avec les noms des peuples qui les auraient frappées. C'est du reste le plan que j'ai adopté pour les imitations du statère de Philippe.

Bien que je sois porté à croire que quelques imitations gauloises avec la déformation du taureau cornupète ont été faites dans la vallée du Rhône, la question est encore trop obscure pour que je la traite ici. Je passerai donc immédiatement au groupe important qui a déjà été étudié très utilement par M. A. Changarnier (4).

Du reste, si la tête a quelque analogie avec celle des drachmes de Massalia, elle en a aussi avec la tête des didrachmes de Neapolis de Campanie, et, d'autre part, le type du revers me paraît inspiré par la chouette qu'on voit sur les drachmes de Velia de Lucanie. Il est possible par conséquent de considérer cette pièce comme destinée à circuler en Italie.

(1) Le bronze massaliète paraît même avoir été imité en Etrurie. Cf. Arthur Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, t. Ier, 1903, p. 58, n° 72.

(2) A. Duchalais l'avait déjà dit (*Description*, 1846, p. 66) et les auteurs postérieurs ont généralement admis cette opinion (cf. Mommsen, *H. M. R.*, t. III, p. 255, qui expose cette idée sans dire qu'elle a été émise avant lui).

(3) A. Peghoux a écrit que certaines de ces imitations ont été faites chez les Arvernes (*Essai sur les m. des Arverni*, 1857, p. 27 et 28). Mais je n'ai pu en acquérir la preuve.

(4) *Potins et bronzes séquanes, éduens et eduo-segusiaves*, dans *Annuaire Soc. Num.*, 1887, p. 536-542, pl. IV.

1. Le bronze où la tête a des lèvres et une gorge très marquées et où la couronne de laurier du prototype est remplacée par deux bandes parallèles (*Fig. 102*) est très commun dans la région de Lyon et dans le pays arrosé par la Saône (*Cat. B. N.*, 5368 ; *Atlas*, pl. XVI) (1).

2. Sur une variété, la queue du quadrupède forme une rouelle à quatre rayons (2).

3. Une autre pièce avec la même tête montre au ℞ une rouelle

Fig. 102.

Fig. 103.

à quatre rayons sous le genou du quadrupède, dont la queue en S est terminée par un annelet incomplètement fermé (3).

4. Sur une variété plus déformée, la racine du nez est sous l'œil (4).

5. Une série dont la tête a conservé le souvenir de la couronne de laurier, formée par une double bande de traits ou encore par des globules, a le quadrupède avec la queue en S (*Fig. 103. Cat. B. N.*, 5390) (5).

6. Une pièce dont la tête et l'animal se rapprochent de ceux du premier bronze coulé décrit ci-dessus, porte en relief sur la tête les lettres TEVT (*Cat. B. N.*, 5401) (6).

7. D'autres avec l'oreille en ε, portent derrière la couronne

(1) *Prov. :* Environs de Vesoul (*Annuaire S. N.*, 1867, p. 56) ; Beaujeu (Haute-Saône); Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire); La Tène (Suisse; E. Vouga, pl. VIII, 12 et 15 ; plusieurs sont conservés maintenant au Musée de Neuchâtel et à la Bibliothèque de Genève).

(2) *Prov. :* Environs de Beaune; Mont-Terrible-Porrentruy; environs de Besançon (Musée).

(3) *Prov. :* Auxey (Côte-d'Or); Amancey (Doubs); Charnay-sur-Saône.

(4) *Prov. :* Champlitte (Haute-Saône).

(5) *Prov.* : Besançon; Doubs; environs de Vesoul (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 56); 8 ex. à Pouilly-sur-Saône, avec deux plus déformés. Cinq analogues au Mont-César, Oise.

(6) *Prov. :* 2 aux environs de Châtillon-sur-Seine (Musée de cette ville).

figurée par deux lignes pointillées, le nom DOCI (rapprochez des pièces d'argent avec *Q Doci Sam. f.*) (*Cat. B. N.*, 5542-5445. La fig. de la pl. XVI de l'*Atlas* est inexacte). (*Pl. III, 11*) (1).

8. Une autre pièce analogue porte, disposées de la même manière, les lettres Q SAM (*Cat. B. N.*, 5393-96; E. Hucher, *L'Art g.*, deuxième partie, n° 173) (2).

9. Tête informe avec les bandes; gros points formant la bouche; derrière, DOC. ℞ Quadrupède à gauche, jambes repliées sous le corps, dos hérissé comme celui d'un sanglier avec queue relevée et boule à l'extrémité (3).

9 *bis*. Autre variété avec *Q. Doci* (*Fig. 104; Cat. B. N.*, 5508).

Fig. 104.

Fig. 105.

10. Tête à gauche, avec lèvres très saillantes (*Fig. 105*) (4).

11. Profil encore plus barbare; lèvres non formées (5).

12. Bouche indiquée par un gros point. ℞ La queue du quadrupède est bouletée (6).

(1) *Prov. :* 6 exempl. à Beaujeu (Haute-Saône); 3 à Amencey (Doubs); Pagny-le-Château (Côte-d'Or); Ambierle (Loire); Nancy; Dôle, Jura (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 347).

(2) Cette pièce et la précédente ont été classées parmi les monnaies des Sequani, par Auguste Castan, *Monnaies gauloises des Séquanes*, Besançon, 1874 (Extr. des *Mém. Soc. d'émul. du Doubs*), p. 6, pl.; pièces conservées à la Bibliothèque de Besançon.

(3) *Prov. :* Champlitte (Haute-Saône). — A. Changarnier, *loc. cit.*, p. 538, pl. IV, 9.

(4) *Prov. :* Nombreux à Beaune; commun dans les villages voisins, Pommard, Meursault, Auxey, Saint-Romain, Pernand, Nuits, Gevrey, Alise Sainte-Reine, Parney (Côte-d'Or); Chalon-sur-Saône, Autun; Mont-Beuvray (A. Changarnier, *loc. cit.*, p. 538, pl. IV, 10); Recey-sur-Ource, Côte-d'Or (Pièce communiquée par M. Daguin).

(5) *Prov. :* Saint-Romain (Côte-d'Or).

(6) *Prov.* : Nolay (Côte-d'Or); autres dans les environs; Bligny-sur-Ouche, Côte-d'Or; 2 à Germolles, Saône-et-Loire; Lux, Saône-et-Loire; Entrains, Nièvre (Rens. de M. A. Changarnier).

13. Sur une autre variété, la tête n'est plus formée; il n'y a qu'un gros point et la double bande, souvenir de la couronne de laurier (1).

14. Variété avec triple bande formant diadème (quelquefois l'animal est à droite); attribuée aux Segusiavi, parce qu'elle entre pour cinq sixièmes dans les récoltes faites à l'oppidum d'Essalois, Loire (*Fig. 106*) (2).

Fig. 106.

Fig. 107.

15. Variété à fort relief comme la précédente avec types plus larges, et bande double seulement. Attribution presque certaine aux Ædui (*Fig. 107*) (3).

16. Grosse tête, paraissant casquée, à droite. ℞ Taureau à

Fig. 108.

Fig. 109.

droite, avec jambe antérieure repliée; au-dessus, S couché (Attribution presque certaine aux Ædui) (*Fig. 108*) (4).

(1) *Prov. :* Alise Sainte-Reine (A. Charleuf, *Quelques mots sur Alise*, 1863, pl. I, 11); La Tène (E. Vouga, *Les Helvètes à La Tène*, pl. VIII, 11). M. Changarnier m'a dit qu'on en a trouvé dans la Côte-d'Or.

(2) *Prov.* : Ladoix (Côte-d'Or); Pommard; Langres; Roanne; Mont-Beuvray (A. Changarnier, *loc. cit.*, p. 540, pl. IV, 14; cf. J. Déchelette, *R. N.*, 1899, p. 140).

(3) *Prov. :* 12 à Belley, Ain (tr. n° 5); plusieurs centaines au Mont-Beuvray (J. Déchelette, *R. N.*, 1899, p. 139, fig.); 3 à Roanne (*Bull. de la Diana*, 1902, p. 47); 17 au Mont-César, Oise; 1 à Vieu en Valromey, Ain.

(4) *Prov.* : 126 exemplaires au Mont-Beuvray (J. Déchelette, *R. N.*, 1899, p. 141. Cf. *Cat. B. N.*, 5253, pl. XVI); Alise Sainte-Reine; oppidum du Crêt-Châtelard (Loire).

17. Tête très déformée à gauche. ℞ Animal avec jambe repliée, et dont la partie postérieure se relève (*Fig. 109*) (1).

18. On a attribué aux Mandubii des bronzes coulés, avec tête à gauche et au ℞ un taureau cornupète au-dessus duquel on lit **MA** (*Fig. 110*) (2). En réalité, nous avons là les meilleures copies gauloises d'un bronze massaliète au taureau cornupète (3) dont il y a une variété de bon style (*Fig. 92;* ma collection) (4). Mais l'attri-

Fig. 110.

Fig. 111.

bution aux Mandubii n'est nullement confirmée par les provenances.

19. Du bronze gaulois précédent est sans doute sorti un autre bronze coulé dont l'attribution aux Leuci, admise généralement, me paraît erronée. Cette pièce porte une tête à gauche, avec cheveux enroulés et un fleuron devant la bouche; au ℞ un taureau cornupète à droite; au-dessus un fleuron (*Fig. 111*) (5).

Le poids de cette pièce, généralement plus faible que celui des bronzes au sanglier des Leuci, descend jusqu'à 2 gr. 25.

(1) Attribué à tort aux Allobroges (*Cat. B. N.*, 2935; *Atlas*, pl. VII). Voy. à ce sujet G. Vallier, *Invent. trésor d'Hostun*, 1882, p. 50; A. Changarnier, *loc. cit.*, p. 539; J. Déchelette, *R. N.*, 1899, p. 141. *Prov.* ; 115 ex. au Mont-Beuvray; Autun; Auxey et Meloisey (Côte-d'Or); Lux et Mellecey (Saône-et-Loire); 11 au Mont César (Oise); Grigny, Aisne.

(2) F. de Saulcy, dans *R. N.*, 1860, pl. VIII, 9 = *Lettres*, p. 33; *Cat. B. N.*, 5284-86, 5311-12. — *Prov. :* Néris, Allier; Alise (Musée de Semur); Soings, Loiret; Saint-Amand-Montrond, Cher; Gergy, Saône-et-Loire; forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(3) Cette pièce intéressante, déjà connue de L. de la Saussaye, n'est pas gravée dans l'*Atlas*. Cf. cependant des variétés au Cab. de France (1960, 1962-65).

(4) M. H. de La Tour avait déjà indiqué cette solution (*R. N.*, 1894, p. 29), sans faire le rapprochement.

(5) *Prov. :* 16 exemplaires à Villiers-le-Bois, 1 à Landreville, 1 à Mailly, 1 à Verrières, Aube (Le Clert, *Musée de Troyes, m. gaul.*, p. 23 à 29); Paris (*Cat. B. N.*, 9155); Reims (9165); Poitiers (9163); Mont-César, Oise (déformations intéressantes); un à Boviolles.

20. Un autre bronze porte au droit un type indescriptible dont on a fort ingénieusement retrouvé l'origine. Au ℞ taureau à droite et au-dessus sorte de torques (*Fig. 112* et *Fig. 113*) (1).

Fig. 112.

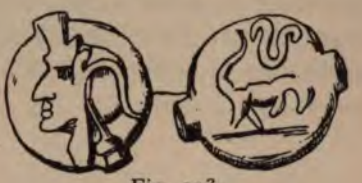

Fig. 113.

21. Un bronze, coulé plus petit que les précédents porte une tête dont le menton et le nez forment un bec crochu (2).

22. Un bronze coulé, petit, d'un métal plus blanc, où la tête à gauche a des cheveux en S (croix au-dessus du taureau à gauche) est certainement particulier au pays des Turones, car on en trouvé beaucoup au camp d'Amboise (3) et deux trouvailles faites dans le département d'Indre-et-Loire en contenaient un grand nombre (Voy. nos 120 et 121 de mon inventaire de trouvailles) (4). Dans

Fig. 114.

Fig. 115.

la trouvaille des Ouldes, ces petites pièces (*Fig. 114*) étaient associées à d'autres plus lourdes d'une fabrique différente (*Fig. 115*).

Des pièces analogues ont probablement circulé dans le pays des Véliocasses (5).

(1) *Prov.* : Mont-César ; Grigny, Aisne ; 2 forêt de Compiègne ; Mont-Beuvray ; Chantenay ; Jœuvres, Loire (*R. N.*, 1899, p. 157). Le prototype a été trouvé sur le tumulus de Magny-Lambert, Côte-d'Or (A. de Barthélemy, *m. gaul. tr. au Mont-César*, 1881, p. 17, fig.)

(2) *Prov.* : Mont-César.

(3) E. Cartier, dans *R. N.*, 1842, p. 422-423, pl. XXI.

(4) M. Changarnier croit qu'on a fait une trouvaille analogue près de Vendôme.

(5) Voy. E. Lambert, *Essai*, 2e partie, 1864, p. 68, pl. I, 28 ; cf. première partie, p. 117 et 118.

23. Une trouvaille faite près de Chartres a fait connaître des variétés extrêmement déformées, mais qui dérivent cependant, selon moi, des bronzes massaliètes (*Fig. 116 ;* ma collection).

24. Peut-être faut-il faire une classe spéciale d'un bronze très analogue au précédent, dont on trouve des exemplaires plus ou moins déformés dans le Berry (1).

Fig. 116.

Mais c'est là une question difficile à trancher, sans la constatation de nombreuses provenances sûres. Ces provenances sont d'ailleurs difficiles à utiliser (2), car celles qui ont été publiées sont rarement accompagnées d'un dessin, de sorte qu'il est difficile de reconnaître exactement à quelle série appartient la pièce désignée (3). C'est pour cette raison que j'ai laissé de côté des provenances nombreuses de bronzes coulés au quadrupède déformé. Je citerai seulement quelques localités dans l'Ouest (Vernon, Eure; Lannion; dans la Vilaine; Angers; Chassenon, Charente), pour démontrer que la faveur de ces espèces fut très grande. On en trouve souvent en Suisse, et même en Italie.

Une autre imitation qui me paraît déterminée avec certitude est celle des pièces d'étain fabriquées par les Bretons insulaires. On y voit nettement une tête et un quadrupède déformés (*Fig. 117*) (4).

Le type du taureau a évidemment eu une influence considérable

(1) *Prov. :* Senneçay; Neuvy-sur-Barangeon; Bourges (Buhot de Kersers, *Mém. Soc. Antiq. Centre*, t. II, 1868, p. 331, pl. I, 14, 15); fréquent à Levroux, Indre, et dans le Cher. — Il y a aussi des pièces avec tête à fort relief et taureau cornupète assez bien formé (assez semblable au type 18) qui se trouveraient très fréquemment en Berry (*Mém. Soc. Antiq. Centre*, Bull. num. n° 16 ; t. XVII, 1889-90, p. 294).

(2) Je n'ai pas utilisé les provenances du *Cat. B. N.*, car elles m'ont paru peu importantes, en général, pour le classement des pièces au quadrupède déformé

(3) La phrase, écrite par Charles Lenormant, en 1838, est encore juste : « Le classement des pièces de potin et de bronze sans légendes appartient aux antiquaires dispersés sur le sol de la France » (*R. N.*, 1838, p. 330).

(4) Pièces trouvées près de Birchington, île de Thanet (W. K. Fairholt, dans le *Num. Chronicle*, t. XVI, 1853-54, p. 184, fig. Cf. *Atlas*, 9538-40). On en a recueilli des variétés au Mont-César (Oise).

sur la fabrication gauloise locale. C'est ainsi qu'on peut citer le ℞ du bronze *(To)giantos Slamb* (*Fig. 118*) (1); celui de *Caballos;*

Fig. 117.

Fig. 118.

les bronzes de Narbonne, à légendes celtibériennes; le ℞ du bronze d'Avenio. J'ai exposé ailleurs ma conjecture au sujet du petit bronze de Copia.

N'avons-nous pas une preuve de l'importance du type du taureau au point de vue de la circulation? C'est la contremarque ronde, portant le taureau cornupète à gauche, accompagné des lettres A A T · C, qui est empreinte sur un moyen bronze d'Auguste, frappé à Lugdunum (2).

On donnait autrefois une date beaucoup trop récente aux bronzes coulés, imités des bronzes massaliètes; mais je crois avoir démontré que les prototypes remontaient au moins au IIe siècle avant J.-C., et d'autre part on a trouvé un bronze au quadrupède déformé dans une sépulture d'Ornavasso, qui appartient à un groupe du commencement du premier siècle avant notre ère (3). D'autres pièces analogues ont été recueillies en Suisse, dans des sépultures au moins aussi anciennes.

Quant à l'époque où cessa cette fabrication il est difficile de la fixer. Il est croyable toutefois qu'elle ne continua guère sous

(1) *Prov. :* Suin, Saône-et-Loire (*Cat. B. N.*, 5088). — Le classement de cette pièce me paraît incertain, d'autant plus que M. Changarnier possède un bel exemplaire avec les mêmes légendes, une tête féminine (imitée d'une tête de Vénus de monnaie romaine) et un lion, qui a une certaine analogie avec celui de quelques pièces du Nord.

(2) Chedeau et de Sarcus, *Mém. sur les découv. archéol. faites en 1864, dans le lit de la Mayenne, au gué de Saint-Léonard*, Mayenne, 1865, p. 20 et 26, pl. V, n° 23. La même monnaie porte aussi une contremarque carrée avec C A.

(3) Voy. sur la question J. Déchelette, dans *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 277.

l'Empire romain, car alors d'autres types conquirent peu à peu la faveur du commerce (1).

Je vais maintenant parler du bronze si commun portant au droit une tête évidemment copiée sur celle des monnaies d'Auguste; au

Fig. 119.

Fig. 120.

taureau et la légende *Germanus Indutilli. l.* (*Fig. 119*) (2). La dernière lettre est bien un L; et pour qu'Eugène Hucher et A. de Longpérier aient soutenu la leçon F (3), il faut qu'ils aient attaché trop d'importance à des déformations dont les dernières lettres ne sont que des traits parallèles plus ou moins longs. D'ailleurs les

(1) Voy. les contrefaçons gauloises signalées à Lugdunum.

(2) *Prov.* : Dans le Luxembourg (Lelewel, pl. IV, 25); 7 à Thérouanne, Pas-de-Calais (A. Hermand, *Num. gallo-belge*, p. 160); Bouvines (*Bul. soc. antiq. France*, 1872, p. 91); 10, forêt de Compiègne (*R. N.*, 1894, p. 26); Compiègne, Paris, Boviolles (*Cat. B. N.*, 9253-55); Marcy (Ed. Fleury, *Antiq. et mon. dép. Aisne*, I, 1877, p. 167); Evergnicourt, Aisne (*Dict. arch. Gaule*, t. I, p. 384); 9 à Vermand, Aisne (*Bull. archéol. Comité*, 1894, p. 481); 2 à Pommiers; 2 à Verdun (F. Liénard, *Archéol. de la Meuse*, t. II, p. 34); Châlons-sur-Marne (*Mém. Soc. Antiq. France*, t. XIV, p. LXXX, et *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 256); 6 à Boviolles; 2 à Alise Sainte-Reine; 19 au Mont-Beuvray; 4 à Vertault; 11 aux environs de Châtillon-sur-Seine; 1 à Beaujeu, Haute-Saône; 3 à Besançon; Chartres (*Mém. Soc. archéol. Eure-et-Loire*, t. II, 1860, p. 204); 1 à Châteaumeillant, Cher (coll. E. Chénon); 6 à Langres (communic. A. Changarnier); Talmey, Côte-d'Or; La Chaise, Allier (même source); Orange (*Cat. B. N.*, 9252); un dégénéré à Anse, Rhône (A. Changarnier, *Examen m. Arvernes*, 1884, p. 28); à Méron, Maine-et-Loire; 3 à Poitiers (*Mém. Soc. Antiq. Ouest*, 1887, p. 540, pl. VI); Eu et Caudebec-lès-Elbeuf, Seine-Inf. (*Dict. arch. Gaule*); Rouen (abbé Cochet, *Répert. archéol. Seine-Inférieure*, c. 358); en nombre à à Bois l'Abbé, Seine-Inf. (tr. n° 226); Porrentruy, Suisse (Meyer, *Beschreibung*, p. 27); pays de Bâle et Lausanne (R. Blanchet, *Lausanne dès les temps anciens*, 1863, p. 185); à Trèves (tr. n° 283); 10 au Marberg, cercle de Coblenz; 2 au grand Saint-Bernard.

(3) *R. N.*, 1860, p. 183; *l'Art gaulois*, I, p. 41. Cette lecture est admise par le *Cat. B. N.* Mais, en 1866, F. de Saulcy affirmait déjà la correction de la leçon L (*Aperçu gén. sur la Num. gauloise*, p. 20).

exemplaires dégénérés du *Germanus* sont communs; on en connaît avec *Cirmanus* (coll. A. Changarnier) (1) et même avec *Ranu-Iutiii* sur des pièces de module très réduit et de fabrique très grossière (2). On a signalé un exemplaire d'or allié d'argent, et un d'argent bas aux types de *Germanus* (3); mais c'est un point fort douteux.

La lettre L, initiale de *Libertus*, indique que Germanus (4) était un affranchi d'Indutillus. Ce dernier n'a certainement rien de commun avec Indutiomarus (5), et il est regrettable que, récemment encore, on ait parlé des monnaies d'Indutiomarus. La mention de *libertus* indique que les bronzes ont été émis lorsque les Gaulois avaient adopté déjà des coutumes romaines, et d'ailleurs, il est évident que le bronze *Germanus* est imité du bronze d'Auguste (*Fig. 120*) de mêmes types et module, si fréquent en Gaule et qu'on a trouvé aussi dans les mêmes localités que le bronze *Germanus* (6).

Il est probable que les bronzes d'Auguste au taureau cornupète, et par suite ceux de *Germanus* (7), ont été émis pour remplacer les bronzes massaliètes et les bronzes coulés gaulois, imités de ceux-ci.

(1) Un exemplaire à Bois l'Abbé, arr. de Rouen (*Mém. Soc. Antiq. Normandie*, 1825, p. 11).

(2) Forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain-en-Laye, *R. N.*, 1894, p. 26, fig.).

(3) *Annuaire Soc. Num.*, 1889, p. 265; A. Chabouillet, *Notice sur des inscr. et des antiq. prov. de Bourbonne-les-Bains*; 1881, p. 17 (Extr. de la *Rev. archéol.*). La pièce de billon serait entrée au cabinet de France, dont le catalogue ne mentionne aucun *Germanus* de ce métal, ni d'ailleurs la provenance de Bourbonne. — M. Changarnier a supposé que les pièces de ce genre avaient été frappées avec des métaux provenant d'un incendie.

(4) Cf. un fragment de poterie rouge avec le taureau accompagné de *Cermanie* (B. Fillon, *l'Art de terre chez les Poitevins*, p. 37). Le nom *Germanus* est fréquent dans les inscriptions latines.

(5) Opinion de Beger acceptée par Eckhel (*Doctr. N. V.*, t. I, p. 78). L'identification de *Germanus* avec Arminius (*L'Art Gaulois*, I, p. 41) n'est pas meilleure.

(6) Dans un ancien gué à Etang (Saône-et-Loire), 2 bronzes d'Auguste au taureau (*Cf. Cat. B. N.*, 9266; Cohen, 2e éd. n° 36) et 6 *Germanus* (*R. N.*, 1889, p. 350); forêt de Compiègne.

(7) Le taureau du bronze *Germanus* est au repos; mais l'imitation est pourtant évidente. Le bronze d'*Ambactus* (Mediomatrici) est sans doute contemporain.

L'an 15 avant J.-C., proposé comme date initiale de ce monnayage (1), ne répond à aucune donnée certaine. Quant à l'attribution des *Germanus* au pays des Treveri, elle repose sur ce nom et sur l'analogie du second nom avec Indutiomarus et Julius Indus (Trévire mentionné en 21 de notre ère) (2).

Le classement de la pièce reste incertain.

A cause du type du taureau je placerai encore ici le bronze avec l'inscription *T. Pom. Sex. f. (Fig. 121)*.

Après avoir été attribué à Sextantio Felix (3), puis aux Petrocorii (4), puis aux Pompéiens réfugiés dans le Midi de la Gaule (5), ce bronze, encore classé à la suite de ceux d'Atectorix dans le *Catalogue* du cabinet de France (6), est considéré comme arverne par M. Changarnier-Moissenet. Cet auteur s'appuie sur la découverte de deux exemplaires à Néris (Allier) et d'un à Corent et sur une ressemblance de fabrique qui existerait avec les bronzes de Vergasillaunus (nature du métal, diamètre et épaisseur) (7). J'avoue que ce rapprochement ne me séduit pas (8).

Fig. 121.

(1) *R. N.*, 1889, p. 351.

(2) Les provenances prouvent la large circulation de ce bronze, mais sont peu favorables à l'origine trévire. D'ailleurs Schneemann assurait que cette pièce était rare dans le pays de Trèves (*Jahrbücher* de Bonn, t. XXI, 1854, p. 67 et s.). Duchalais la plaçait dans la Belgique orientale (*Descript.*, p. 254 et 467).

(3) La Saussaye, *Numism. Gaule narbonnaise*, p. 181.

(4) A. de Longpérier, dans *R. N.*, 1860, p. 178; suivi par F. de Saulcy, *Lettres*, p. 264.

(5) Dr E. Galy, *Vésone et ses monuments sous la domination romaine*, dans *Congrès archéol.*, Périgueux, 1858 (Caen, 1859), p. 39. C'est la théorie exposée par Senckler dans les *Jahrbücher* de Bonn, t. XXI, 1854, p. 84. — M. A. de Barthélemy a dit que cette monnaie portait peut-être le nom d'un légat romain (*Etude m. gaul. tr. en Poitou*, 1874, p. 14).

(6) Malgré la constatation que ces pièces ne se trouvent pas en Périgord.

(7) *Numismatique gauloise*, Beaune, 1874, p. 3.

(8) Les provenances indiquées ne sont pas assez nombreuses pour fournir une preuve. — *Autres prov.* : 2 à Poitiers (A. de Barthélemy, *M. gaul. en Poitou et Saintonge*, p. 13); 1 à Murviel (médaillier de la Soc. archéol. de Montpellier; E. Bonnet, *Description*, 1896, p. 35); F. de Saulcy en possédait

Tout ce qu'on peut dire actuellement, c'est que le personnage qui a signé ce bronze appartient à la famille Pompeia (de préférence à la famille Pomponia), qui avait tant de représentants en Gaule. Si l'on a trouvé à Périgueux des inscriptions mentionnant des membres de la famille Pompeia (1), il y en a beaucoup d'autres dans le Midi de la Gaule. Citons seulement un *T. Pomp. fel* (à Aix), un *Sex. Pompeius Proculi l.* (à Arles), un *A. Pompeius Sex. f. Fronto* (à Cavaillon), un *T. Pompeius Marcellus* (à Apt), un *Sex. Pompeius Eutyches* (à Die) (2), et un *Sex. Pompeius Sabinianus* (à Cadéac) (3). N'oublions pas le T Pompeius, qui avait un parc de chasse en Gaule (4).

un exemplaire provenant de Barry, Vaucluse, et un de Gergovie (*Lettres*, p. 264). Je ne retrouve pas ces provenances dans le *Cat. B. N.* — Dans une note manuscrite sur son exemplaire de la *Num. de la Gaule narb.*, par La Saussaye (ex. aujourd'hui en ma possession), le Marquis de Lagoy a dit que ce bronze se trouvait ordinairement dans le Midi et en a signalé des exemplaires recueillis à Arles, Nîmes, Saint-Remy, Avignon et Orange.

(1) *C. I. L.*, t. XIII, 939 et 943.

(2) *C. I. L.*, t. XII, 504, 638, 1055, 1136, 1638. Les noms de cette famille occupent deux colonnes et demie de la p. 879 de la table du t. XII.

(3) *C. I. L.*, t. XIII, 375.

(4) Varron, *De re rustica*, l. III, c. 12, § 2 (éd. H. Keil).

CHAPITRE X

LES MONNAIES DE LA VALLÉE DU RHÔNE

I. Les monnaies les plus anciennes. — II. Pièces au cavalier. — III. Allobroges. — IV. Salasses.

I. Les monnaies les plus anciennes.

J'ai parlé ailleurs (p. 195) des pièces au buste de cheval (1), accompagné de légendes qu'on peut provisoirement transcrire par *Ialikovesi* ou *Ialkovesi* (*Pl. II, Fig. 13*) et *Kasios* (2). Si l'on admet que le type de la tête de cheval a été emprunté aux pièces romano-campaniennes, l'imitation gauloise ne saurait être antérieure au IIIe avant J.-C. (3). Peut-être la légende *Ialikovesi* qui figure

(1) Le trésor de Beauregard (n° 253 de mon inventaire) contenait des pièces aux deux légendes; le trésor de Valence (n° 59) ne renfermait que des pièces de la première légende; le trésor de Tourdan (n° 124) contenait quelques pièces avec la légende *Kasios*.

(2) M. A. Holder, qui admet *Kasios* (rapproché de *Casius, Cassius* et de *Casios* sur une inscription de Palestrina, *C. I. L.*, I, 91), donne *Iantovesos*. Th. Mommsen, qui a étudié ces pièces, a proposé *Iankovesi* (*Mittheilungen Ges. Zürich*, t. VII, 1850-53, p. 213, pl. III, 36, 37); Karl Pauli a reproduit les lectures de Mommsen (*Die Inschriften nordetruskischen Alphabets*, 1885, p. 4). Mais ces lectures ne me paraissent pas satisfaisantes. Je préfère donner à diverses lettres de ces légendes une valeur égale à celle qu'on leur attribue dans les légendes des imitations de Massalia.

(3) Le trésor de Tourdan contenait un tétrobole d'Histiæa d'Eubée, dont le style est supérieur à celui de la dernière émission; c'est donc une monnaie frappée vers le commencement du IIIe siècle av. J.-C. D'autre part, cette pièce était déjà dans un état d'usure analogue à celui des pièces au buste de cheval.

seule dans le trésor de Valence (1) est-elle la plus ancienne? Une autre variété paraît porter *Ailos* (*Iulos* ou *Ialos* selon M. Allotte de la Fuÿe) (2). En tout cas, il est remarquable que les pièces au buste de cheval n'ont pas été signalées dans les trésors de la vallée du Rhône qui contenaient des pièces au cavalier et au cheval avec *Vol.* Il est donc probable que les pièces au buste de cheval ont cessé d'avoir cours lorsque les autres pièces ont été émises.

Aussi, on pourrait présenter comme type de transition les pièces d'argent avec tête laurée à gauche et au ℞ cheval à gauche; au-dessous, une rouelle; au-dessus, cinq caractères apparentés à ceux des légendes précédentes et qu'on pourrait lire *Ianos* (*Fig. 122*) (3).

Fig. 122.

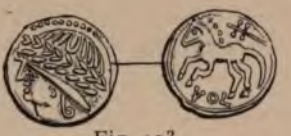

Fig. 123.

La tête laurée à gauche et le cheval courant à gauche (dessous, souvent une rouelle) sont aussi les types de pièces d'argent de même module et de même poids (environ 2 gr. 35) attribuées aux Volcæ Arecomici, parce que certaines variétés portent la légende

Pour ces dernières, comme il s'agit de monnaies dont les légendes sont écrites avec un alphabet particulier, on peut se demander st elles n'auraient pas été frappées par des Ligures. Mais, d'autre part, on admet que les Allobroges se seraient établis dans le pays des Ligures vers 300 av. J.-C. (H. d'Arbois de Jubainville, dans *Revue celtique*, 1903, p. 168). Le problème comporte donc trop d'inconnues.

(1) Remarquons que les pièces avec cette légende, bien conservées, pèsent 2 gr. 54 (*R. N.*, 1903, p. 91). Une pièce atteint même 2 gr. 63 (*Cat. B. N.*, 2539).

(2) *Le trésor de Tourdan*, Grenoble, 1894, p. 36.

(3) Allotte de la Fuÿe, *Le trésor de Tourdan*, p. 31 à 37; pl. II, 34 à 36. L'auteur lit *Iulias* ou *Ialios*. Duchalais lisait *Senas* et attribuait ces pièces à Sinigaglia (*Descr.*, p. 107). D'autres auteurs ont lu un nom rapproché de celui de *Velia* (cf. *Cat. B. N.*, p. 63). F. de Saulcy attribuait ces pièces aux Allobroges de Vienne (et lisait *Ienas*). Je n'attache aucune importance à l'opinion de C. A. Serrure (*Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 389). — *Prov.* : 1 dans le trésor de Laveyron; 1 trouvé à Aix ou dans les environs (*Notice sur qq. anc. méd. du cab. de feu J. F. P. Fauris Saint-Vincens*, dans *Recueil*, 1805, p. 1); 1 à Nîmes (Lelewel, pl. IX, 1).

VOL au-dessus ou au-dessous du cheval (*Fig. 123*. Cf. *Cat. B. N.*, 2620-44) (1). Mais ces monnaies sont représentées fréquemment dans les cachettes de la rive gauche du Rhône et ont été recueillies exceptionnellement sur le territoire des Volcæ Arecomici (2). L'aspect de ces pièces est d'ailleurs différent de celui des monnaies de la région située entre les Cévennes et le Rhône (3). Je crois donc que les pièces anépigraphes au cheval et celles à la légende *Vol* ont été frappées par un peuple voisin des Alpes, dont un chef portait un nom commençant par ces lettres.

Remarquons que dans les trouvailles de Laveyron (n° 60), Saint-Martin-d'Hostun (n° 65), Sainte-Blandine (n° 125), Moirans (n° 127), Lacombe-Veyrier (n° 216), Roc-de-Chère (n° 217), les pièces *Vol*, celles à l'hippocampe et celles au bouquetin, sont mêlées aux pièces avec la légende *Coma*, c'est-à-dire avec les plus anciennes de la série au cavalier (Voy. plus loin, p. 264).

Or les pièces *Coma* n'atteignent jamais le poids de 2 gr. 35 à 2 gr. 40, assez fréquent pour les pièces au cheval sans légende ou avec *Vol*. Si nous rapprochons les poids des pièces dont nous venons de parler, nous aurons le tableau suivant :

1° Pièces à la tête de cheval	(*Ialikovesi*)	2 gr. 54 à 2 gr. 63.
2° — —	(*Kasios*)	2 gr. 35 à 2 gr. 52.

(1) Il y a des variétés avec une sorte de croix au-dessus ou au-dessous du cheval; une autre avec une épée. Enfin, on connaît des pièces plus petites, aux mêmes types, pesant de 0 gr. 80 à 1 gr. 45, qui sont évidemment des divisions de la pièce précédente (Allotte de la Fuÿe, *Le trésor de Tourdan*, p. 27, 28, 47, pl. II, 40 à 44).

(2) M. A. Sagnier a dit qu'on a trouvé des pièces *Vol* dans le Gard (*Étude sur le monnayage autonome des Cavares*, Avignon, 1894, p. 19). Mais ces provenances sont sûrement très peu nombreuses. — Dans cet article, M. A. Sagnier attribue aux Cavares les pièces où le cheval est accompagné d'un rameau. C'est au même peuple que Saulcy attribuait aussi les pièces au buste de cheval (*Dict. archéol. Gaule*, s. v. *Cavares*). — Barri, Cavaillon, Baumes, Orange, Bollène, Velleron, Caumont, ont fourni des pièces isolées au type du cheval sans légende (A. Sagnier, *loc. cit.*, p. 11, 18 et 19).

(3) Au sujet des territoires habités par les Volcæ, il faut évidemment se rappeler un texte de Tite-Live : « Colunt autem circa utramque ripam Rhodani » (l. XXI, c. xxvi). Mais peut-on admettre que Tite-Live connaissait exactement la répartition des peuples de la Gaule à l'époque du passage d'Hannibal? Pour ma part, je ne le crois pas.

3° Pièces au cheval à gauche (*Ianos?*).....	2 gr. 17 à 2 gr. 33.
4° Pièces au cheval à gauche (sans légende).	2 gr. 24 à 2 gr. 40.
5° Pièces au cheval (*Vol*).....	2 gr. 26 à 2 gr. 40.
6° Pièces au cavalier (série à la légende *Coma*).....	2 gr. à 2 gr. 22.

J'ai dressé ce tableau, en choisissant les poids les plus fréquents dans chaque série. On voit que la progression décroissante est constante. Comme les pièces lourdes sont nécessairement les plus anciennes, le classement se fait de lui-même et d'autant mieux que les monnaies des deux dernières séries n'ont pas été trouvées avec celles des deux premières.

Le poids (de 2 gr. 53 à 2 gr. 66) des pièces que je considère comme les plus anciennes est très voisin de celui de la drachme affaibli de Massalia (1). Il est du reste logique de croire que les populations de la vallée du Rhône ont adopté le système monétaire d'une ville dont la prépondérance commerciale sur ce territoire est démontrée. Si l'on accepte mon hypothèse, on comprendra pourquoi les imitations de la drachme massaliète ne figurent jamais dans les trésors de la vallée du Rhône.

Quand aux types, il semble bien que ces peuples les ait empruntés de préférence aux monnaies romano-campaniennes et romaines. En effet, si le buste de cheval figure sur des pièces d'argent frappées au IIIe siècle, par les Romains, en Campanie, d'autres pièces d'argent contemporaines, de même origine (2), ont d'un côté la tête laurée d'Apollon et au ℞ un cheval galopant à gauche, au-dessus duquel on lit **ROMA**, à la place même où les pièces gauloises (tête laurée ℞ cheval galopant) portent la légende lue *Ianos* ou *Ienas*. Enfin la pièce gauloise au cavalier est certainement imitée d'une pièce romaine.

(1) Remarquons que deux drachmes massaliètes étaient mêlées aux pièces portant le buste de cheval ou le bouquetin, dans la trouvaille de Beauregard (Marquis de Fortia d'Urban, *Antiq. de Vaucluse*, 1808, p. 334).

(2) On trouvera ces pièces reproduites dans les *Monnaies de la Rép. romaine*, par E. Babelon, t. Ier, p. 28 (nos 37, 6 gr. 30; n° 38, 3 gr. 20).

II. Série au cavalier.

Je commencerai par résumer les systèmes les plus importants relatifs à la série des monnaies au type du cavalier.

F. de Saulcy rapprochait le prénom *Cn.* (*Volunt.*) de celui de Pompée, qui avait fait campagne dans la Province et en Espagne et passé en Gaule l'hiver de 76 avant J.-C. Ces monnaies auraient été frappées, postérieurement à cette date, par un client de Pompée, et par d'autres représentants de diverses cités réunies en confédération; d'où l'hypothèse d'une ligue formée, à l'instigation du Sénat romain contre Arioviste (63-58 avant J.-C.) (1). Ch. Robert disait, à propos des mêmes pièces, « que ces quinaires pseudo-« romains ont commencé à être frappés à l'époque où les relations « entre l'Italie et la Gaule sont devenues plus fréquentes » et que « les plus récents pourraient être du temps d'Arioviste et de « César » (2).

M. A. de Barthélemy (3), s'appuyant sur la présence du nom *Cn. Volunt.* sur une des monnaies de cette série, suppose qu'elles ont été frappées par divers chefs après la soumission des Allobroges par le consul Cn. Domitius Ahenobarbus (122 avant J.-C.) (4). Le monnayage au type du cavalier aurait duré jusque vers l'an 113, époque de l'invasion des Cimbres et des Teutons. Enfin les deux noms qui sont habituellement inscrits sur ces pièces désigneraient soit un chef et son père, soit deux personnages distincts, deux sortes de duumvirs, soit encore deux chefs alliés de peuplades limitrophes.

M. Changarnier-Moissenet attribuait les pièces de la série *Coma*

(1) *R. N.*, 1860, p. 409-424. — M. A. de Barthélemy, dans sa critique de cette théorie admet naturellement que le type vient de celui des Dioscures et dit, à ce sujet : « Cette date est bien récente pour un type qui avait perdu, « depuis plus de 70 ans, sa popularité internationale. » (*R. N.*, 1884, p. 4).

(2) *Annuaire Soc. fr. de Num.*, t. V, 1877-1881, p. 285.

(3) *Monnaies gauloises au type du cavalier*, dans *R. N.*, 1884, p. 1-12, fig. — Le même auteur a proposé aussi l'attribution aux Cavari ou Voconces (*Instructions*, *Num. France*, 1891, p. 15).

(4) On connaît bien un denier au type des Dioscures frappé par un personnage de ce nom; mais il fut monétaire vers l'an 179 avant J.-C. Il est donc peu probable que cette pièce ait eu une influence sur la série au cavalier.

aux Vocontii et émettait l'opinion qu'il y avait deux groupes dont les spécimens ont circulé séparément (1). Il y aurait cinquante coins différents pour les pièces à la légende *Coma* (2).

C.-A. Serrure reprit la question dans un long mémoire où il s'efforça de prouver que les pièces au cavalier ont été frappées de 119 avant J.-C. à l'an 27, date de l'assemblée de Narbonne. Ce serait le numéraire des Voconces (3), émis par deux magistrats, institués à l'exemple des duumvirs, établis dans la colonie romaine de Narbonne, et dont les fonctions auraient duré cinq années.

Voici les légendes associées telles qu'on les trouve sur des monnaies (4) :

1. **AMBILLI** ℞ **EBVRO**; et **AMBILO** ℞ **EBVRO**; et **AMB** (cf. *Cat. B. N.*, 5715-32; 5746);
2. **RICANT** ℞ **EBVRO** (5733-42);
3. **DVRNAC** ℞ **EBVRO** et **EBVROV** (5743-45);
4. **DVRNACOS** ℞ **AVSCROCOS** (5746-79) (*Fig. 124*);

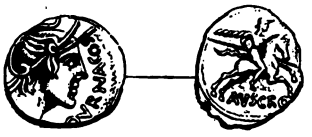

Fig. 124.

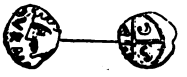

Fig. 125.

5. **DVRNAC** ℞ **AVSC** (Obole; 5780-85) (*Fig. 125*);
6. **DVRNACVS** ℞ **DONNVS** (5786-5800);
7. **ESIANNI**[I ?] ℞ **DONNVS** (5801-02) (5);
8. **PERRVCORI** ℞ **ACINCOVEPVS** (Hucher, *Art g.*, 1re partie, pl. 98, 2); (*Fig. Pl. II, 16*);
9. **COVE** (Obole; *Atlas*, pl. X, T);

(1) *Examen de quelques monnaies des Arvernes,* 1884, p. 65-71.

(2) *Ibid.*, p. 69; *Annuaire Soc. Num.*, 1884, p. 361.

(3) Pline, VIII, 18, 2 . « Vocontiorum gens fœderata »; III, 5, 6 : « civitas fœderata ».

(4) D'après le catalogue dressé par C.-A. Serrure, dans l'*Annuaire de la Soc. de Num.*, 1896, p. 366-374, fig.; avec additions et corrections. Voy. aussi tous ces noms dans ma liste de légendes.

(5) Il est presque inutile d'ajouter que l'attribution de cette pièce aux Esubianni (par Saulcy; cf. *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 382) est abandonnée.

10. **VIRODV** ℞ **TVROCA** (5930-34);

11. **ROVV** ℞ **VOLVNT**; et **ROW** ℞ **CN . VOL** (5906-15; 5895-5905);

12. **ROVV** (*ou* **MOR**) ℞ **CAL** (5916-5926);

13. **COSII** ℞ **CALITIX** (5858-59) (1);

14. **COSII** ℞ **COMAN** (5860-66);

15. ℞ **COMA** (5867-77); **COMA** face et ℞ (5878) (2);

16. **BRIC** ℞ **COMAN** (5801-5802) (*Fig. 126*) (3);

17. **OBGIRV** ou **OBGRV** ℞ **COMA** (Vallier, *Rev. belge de Num.*, 1882, pl. II, 24; Allotte de la Fuÿe, *Le trésor de Sainte Blandine*, 1891, p. 29, nos 54-56, pl. II; *Cat. B. N.*, 5937, avec la lecture **OLTVBA** qui paraît moins bonne).

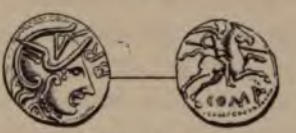

Fig. 126.

18. **VIID** ℞ **COMA** ou **OMA** (5879-85).

19. **VIID** ℞ **CAND** (4) ou rétrograde **DNAC** (5893-94) (5).

20. **BR** ℞ **BRI** (F. de La Sizeranne, *Le trésor de Laveyron*, pl. I, 3 (6); cf. 5927-28).

Voici d'autre part, le classement proposé par C.-A. Serrure *Ambillos* et *Eburovix* (117-112 avant J.-C.); *Riganticos* et *Eburovix* (112-107 avant J.-C.); *Durnacos* et *Eburovix* (107-102 avant J.-C.); *Durnacos* et *Ausonios Crocos* (102-97 avant J.-C.; 1° denier; 2° obole au type massaliète); *Durnacos* et *Donnus* (97-92 avant J.-C.); *Esianneos* et *Donnus* (92-87 avant J.-C.); *Acinius Covepus* et *Petrucorius* (87-82 avant J.-C.; 1° Denier; 2° Obole au type massaliète avec **COVE**) (7); *Viroduvix* et *Turoca* (82-77 avant J.-C);

(1) C'est à tort que C.-A. Serrure prétendait que le Cabinet de Paris ne possédait pas cette pièce.

(2) Combinaison omise par C.-A. Serrure.

(3) Les pièces de ce groupe portent, devant la tête, une branche à cinq baies, et, sous le cheval, une roue.

(4) Comte F. de la Sizeranne, *Le Trésor de Laveyron* (*Drôme*), 1880, pl. III, n° 45.

(5) G. Vallier, *Déc. de méd. gaul. à Moirans*, 1879, p. 11 et 12, pl., nos 13 et 14.

(6) Combinaison omise par C.-A. Serrure.

(7) C'est l'obole qu'on a classée aux Volcæ Tectosages; classement justifié par les pièces qui portent *Covertomotul*.

Rovuca et *Voluntillus* ou *Cn. Voluntillus* (77-72 avant J.-C.); *Rovuca* et *Calitix* (72-67 avant J.-C.); *Coseos* et *Calitix* (67-62 avant J.-C.); *Coseos* et *Comanos* (61-57 avant J.-C.); *Bricos* et *Comanos* (57-42 avant J.-C.); *Obgirus* et *Comanos* (42-37 avant J.-C.); *Vediantios* et *Comanos* (37-32 avant J.-C.) (1); *Vediantios* et *Candillos* (32-27 avant J.-C.).

Le poids des pièces au cavalier varie de 1 gr. 90 à 2 gr. 25. On a remarqué avec raison depuis longtemps que ce poids, supérieur à celui des pièces de Dummorix, Duratius et Litavicus, démontre l'antériorité des pièces au cavalier (2). E. Hucher avait cru remarquer que les séries *Ambilli-Eburo*, *Rigant-Eburo* et *Bric-Coman* pèsent 2 gr. 10, poids moyen, que n'atteignent jamais les *Durnacos-Auscro* et les *Durnacus-Donnus* (3). C.-A. Serrure, en donnant un relevé de poids, emprunté surtout au *Catalogue* du Cabinet de France, a avancé que les chiffres donnés venaient « quelque peu modifier le point de départ de cette conclusion » et qu'on ne pourrait baser un classement chronologique uniquement sur le poids », à cause des relèvements possibles de poids et d'aloi (4).

Cependant les pièces au cavalier ont un poids constant assez remarquable, et il serait juste de remarquer que, sur 19 exemplaires d'*Ambillos-Eburo,* un seul pèse au-dessous de 2 gr. (1 gr. 95) et que le poids de plusieurs s'élève à 2 gr. 17, 2 gr. 18 et 2 gr. 19. Au contraire, sur 36 exemplaires de *Durnacus-Auscrocus* et de *Durnacus-Donnus*, un seul atteint 2 gr. 02 et plusieurs descendent même à 1 gr. 73, 1 gr. 72, 1 gr. 67 et même 1 gr. 61 (sans parler des pièces fourrées qu'il faut laisser de côté pour cette question).

On voit que l'observation d'E. Hucher reste utile. Il est évident que, si on l'étend à d'autres pièces de la série au cavalier, on constatera que la plupart des exemplaires *Brico-Coma* dépassent 2 grammes et atteignent fréquemment 2 gr. 20 et 2 gr. 22. Or, d'après le classement de C.-A. Serrure, ces pièces feraient partie des dernières émissions. On s'explique que cet auteur ait mis en doute l'utilité d'une observation qui suffisait à combattre son clas-

(1) Remarquons que sur cette pièce on lit seulement **OMA** sous le cavalier.
(2) Ed. Oldfield, dans *Numismatic Chronicle*, t. XV, 1852, p. 107.
(3) *L'Art gaulois*, 2e partie, p. 78.
(4) *Annuaire Soc. Num.*, 1896, p. 393.

sement. C'est, qu'en effet, le travail de Serrure, s'il est utile à cause des matériaux réunis (1), ne peut être accepté dans ses conclusions. Pour en donner un autre exemple, citons encore les pièces *Brico-Coma*. Entraîné par l'idée préconçue d'attribuer toutes les pièces de la série à des magistrats quinquennaux, compris entre les années 117 et 27 avant J.-C., Serrure classe les *Brico-Coma* aux années 57-42, et détermine ainsi une période de quinze années, sans fournir la moindre explication de cette anomalie.

Le classement de Serrure paraît avoir été établi d'après le style des pièces. Mais c'est une base d'études insuffisante.

Le marquis de Lagoy et M. A. de Barthélemy ont déjà fait remarquer que le cavalier des monnaies de cette série « n'a plus la coiffure des Dioscures, mais un casque à aigrette » (2). L'explication en serait facile à trouver si l'on admettait que les pièces au cavalier ont été imitées, non pas des deniers aux Dioscures, mais du denier de Q. Marcius Pilipus (monétaire vers 119 avant J.-C.) (3), dont voici la description :

Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé ; derrière, la marque de valeur du denier.

℞ Le roi Philippe (dont les *Marcii Philippi* prétendaient tirer leur origine), au galop, à droite, la lance en arrêt, le manteau flottant en arrière. La tête du cavalier est coiffée du casque macédonien surmonté d'aigrettes ou plutôt de cornes de bouc ; en effet, dans le champ derrière le cheval, on voit un casque orné de ces cornes. Sous le cheval **Q. PILIPVS** et au-dessous, **ROMA**.

On pourra objecter que le choix d'une pièce moins répandue que les deniers aux Dioscures est peu probable. Mais il est bien certain que la série des monnaies (éduennes?) à la tête casquée et au cheval est issue d'une imitation du denier de P. Cornelius Sulla (4).

Les auteurs antérieurs, qui admettent tous le denier aux Dios-

(1) On doit le consulter avec précaution, car il contient bon nombre de menues erreurs et d'affirmations téméraires.

(2) A. de Barthélemy, *R. N.*, 1884, p. 1, note.

(3) C'est la date admise généralement. E. Babelon, *Descr. des m. de la Rép. rom.*, t. II, p. 186 (Il y a une faute d'impression ; il faut lire : 119 avant J.-C. Cf. t. I, p. 70).

(4) Voy. p. 203.

cures comme prototype de la série au cavalier s'accordent mal sur l'origine métrologique des pièces de cette série. Tantôt il s'agirait de monnaies se rattachant pour le poids au système massaliète (1), tantôt il faudrait voir dans les pièces au cavalier de simples quinaires romains (2).

A cette seconde théorie, il faut faire l'objection suivante. Les émissions de quinaires romains ont eu lieu de la manière suivante : 1° antérieurement à 206 avant J.-C. ; 2° de 104 environ jusqu'en 84 avant J.-C., lorsqu'on démonétisa le victoriat (3) ; 3° enfin en 49 avant J.-C.

Ce n'était donc pas une monnaie constante, et il y a peu d'apparence que des peuples de la Gaule aient voulu copier le poids de ces espèces, sans doute rares dans la circulation monétaire de leur pays, d'autant plus que la frappe des plus anciens quinaires avait cessé avant 206.

J'ai dit, en tête de ce chapitre, ce qui me paraissait le plus logique pour expliquer l'origine de ces pièces. Elles ont succédé à des espèces diverses, qui, elles-mêmes, avaient été taillées sur le pied des drachmes massaliètes récentes. On peut comprendre ainsi que les pièces au cavalier aient un poids très inférieur à celui de la drachme de Massalia, car elles n'en procèdent pas directement. La loi de progression descendante est d'ailleurs établie pour les pièces des diverses séries du numéraire au type du cavalier.

Ce que je viens d'exposer n'est pas contraire à l'origine romaine des types.

On remarquera que les deniers aux Dioscures et le denier de Q. Marcius Pilipus portent le mot *Roma*. Il est évident que, s'il a réellement existé un personnage du nom de *Comanos* (4), il a profité de son nom pour simuler le nom *Roma*. Souvent, en effet, on ne lit sous le cheval que le groupe **OMA**, et, souvent aussi, quand le **C** existe, il est dissimulé entre les jambes postérieures du cheval.

(1) Cette théorie a été exposée dans Mommsen-Blacas-de Witte, *Hist. m. rom.*, t. III, p. 252 et 254.

(2) La Saussaye, *R. N.*, 1851, p. 18. Théorie reprise par Ch. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, t. V, 1879, p. 284, et par C.-A. Serrure.

(3) E. Babelon, *op. laud.*, t. I, p. XXIII et XXVI.

(4) On connaît un roi de cette région dont le nom était *Comanus* (Trogue Pompée, dans Justin, XLIII, 4).

Le point sur lequel les auteurs sont aujourd'hui parfaitement d'accord, c'est la question d'origine. Les trésors du Roc-de-Chère et de Lacombe (Haute-Savoie), de Lyon, de Crest, de Valence, de Laveyron, d'Hostun et de Beauvoisin (Drôme), de Moirans et de Sainte-Blandine (Isère), prouvent, en toute évidence, que les pièces de la série au cavalier ont circulé surtout dans les vallées des affluents de la rive gauche du Rhône (1). Les provenances isolées confirment plutôt ce que l'examen des trésors permet d'affirmer; mais vu la masse considérable de pièces frappées au type du cavalier, on doit s'attendre à les rencontrer sur divers points de la Gaule (2).

(1) On connaît une trouvaille à Andance (Ardèche); mais c'est un terroir limitrophe et d'ailleurs c'est peut-être le même trésor que celui de Laveyron (Drôme). Pour toutes ces trouvailles, voy. mon inventaire.

(2) Je donne ici quelques provenances isolées pour qu'on puisse juger de la circulation des pièces de cette série : A Bonneville (Haute-Savoie), un *Auscrocos*; à Marcellaz, près de Bonneville, un *Durnacos-Auscrocos* (*Rev. savoisienne*, 31 août 1878, p. 81, fig. 174; cf. *Dict. arch. Gaule*, I, p. 176); à Barry, près d'Orange, un *Durnacus-Donnus*, et une obole *Durn-Ausc* (A. Sagnier, *Nouvelles trouv. à Barri-Aeria*, 1892, p. 3; *Cat. B. N.*, 5780); *Durnacos-Auscrocos*- à Vaison, à Cavaillon, à Nyons, à Valence (A. Changarnier, *Examen de quelques m. des Arvernes*, p. 70); un *Durnacus-Auscro*, à Cavaillon; à Briançon, une obole *Durn-Ausc* (J. Roman, *Répert. archéol. Hautes-Alpes*, c. 22); près d'Embrun, deux *Ambil-Eburo* (*Ibid.*, c. 57); dans le canton de Zurich, un *Cn. Vol.* et 4 *Durnacos-Auscro;* un *Durnacus* à La Tène; dans le canton de Vaud, un *Coma;* dans le canton d'Argovie, un autre (H. Meyer, *Beschreibung*..., p. 9 et 10); un *Durnacos-Auscro* au Grand Saint-Bernard; à Alise-Sainte-Reine, un *Durnacus-Auscro* (*Rev. archéol.*, 1860, I, 268); au Châtelet de Saint-Dizier, un *Durnacus* (*Dict. arch. G.*, p. 457); à Medonville (Vosges), un *Durnacos Auscro;* à Vendeuil, un *Durnacus* (E. Woillez, *Répert. arch. Oise*, c. 79); aux environs de Cassel, un *Bri-Coman* (*Rev. belge de Num.*, 1847, p. 102); au Pont-Réan (canton de Rennes), un *Durnacos-Auscro* (*Dict. archéol. Gaule*, p. 207); près de Migné (Indre), un *Auscro*; un *Durnacos*, à Méron, Maine-et-Loire; à Allonne, un *Durnacos-Auscrocos* (*Archives histor. Sarthe*, 1848, p. 129); à Gergovie, un *Cn. Vol.* (Musée de Clermont-Ferrand); aux environs d'Alais, une obole *Durn-(Ausc)* (*Cat. B. N.*, 5785); une autre obole semblable, près de Clermont-Ferrand (Coll. Changarnier); à La Grange-Frangy (Saône-et-Loire), un *Durnacos;* à Mâcon, dans la Saône, pièces de *Cose-Calitix*, *Durnac-Auscro*, *Bri-Coma*, *Ambili-Eburo;* à Beaujeu (Haute-Saône), 1 *Durnacos-Auscro;* à Mandeure (Doubs), *Durnacos-Auscro;* au Mont-Beuvray (Nièvre), 13 pièces de *Durnacos-Auscro*, *Com*, etc., et 1 obole *Durn-Ausc* au type massaliète (6 pièces de Durnacos étaient associées dans une cachette à des pièces de la République

La trouvaille d'Andance (Ardèche) renfermait surtout des pièces à la légende *Coma* (le reste étant aux légendes VIID, CAND et VOL). Il y a lieu de conclure de l'absence des autres pièces de la série que cette trouvaille ne contient que des pièces anciennes, ce qui s'accorde bien avec ce que nous avons dit plus haut du poids élevé, et par conséquent ancien des pièces à la légende *Coma*.

Les 438 pièces au cavalier du trésor de Saint-Martin-d'Hostun (voy. Inventaire, n° 65) appartiennent aux diverses combinaisons du groupe *Coma* (avec quelques *Cand*). Sur les 1359 monnaies du trésor de Sainte-Blandine (voy. Inventaire, n° 125), 1222 appartiennent au groupe *Coma* (quelques *Calitix*, *Mor-Cal*, *Bri*).

Le trésor de Moirans contient aussi des pièces au cavalier de la série *Coma* (quelques *Cand*).

Passons maintenant à l'examen de la trouvaille de Chantenay (Nièvre), dont l'enfouissement a été placé vers l'an 36 avant J.-C. Ce trésor contenait 57 pièces de *Durnacos-Auscro*, 16 de *Durnacus-Donnus* et 2 de *Durnacus-Esianni*. Elles étaient usées et d'un poids moyen de 1 gr. 92 (1). Remarquons que le dépôt de Chantenay ne contient que des pièces portant le nom de *Durnacus* et que, d'autre part, ces pièces sont parmi celles dont le poids inférieur faisait déjà prévoir qu'elles étaient postérieures à d'autres de la même série.

Deux autres pièces, trouvées dans les fouilles d'Alise, étaient très usées (2).

La cachette du Mont-Beuvray ne contenait que des *Durnacos-Auscro* (6 pièces), mêlés à des monnaies qui permettent de placer l'enfouissement vers 30 avant J.-C. (Voy. mon inventaire de trouvailles, n° 187). De même le dépôt de Beauvoisin, daté par

romaine dont les dernières en date étaient de Marc-Antoine, émises en 31 avant J.-C.); dans les environs de Moulins, Allier, ex. de *Bri-Coma* et *Row* (Com. de M. Changarnier); 1 *Durn-Ausc*, au Mas, près Vic-le-Comte, Puy-de-Dôme (Com. de M. Changarnier); *Durnacos-Ausc*, à Pontailler-sur-Saône et à Besançon (Com. de M. Changarnier); un *Durnacos-Auscro* à Bazoches-les-Hautes, Eure-et-Loir; 1 pièce de la série au cavalier à Essalois, Loire; 1 *Coma* à Dôle, Jura (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 347); *Durnacus-Donnus* et *Auscro*, à Crest, Drôme (*Ibid.*, p. 323).

(1) F. de Saulcy, *Lettres sur la Num. gaul.*, p. 125 et 154.

(2) *Ibid.*, p. 341.

201 monnaies romaines dont les plus récentes sont de 29 et 27 avant J.-C., contenait 32 *Durnacus-Auscrocus* et 5 *Durnacus-Donnus*. Ces pièces était déjà usées (1).

De tout ce que je viens d'exposer, on doit conclure que la série *Coma* est la plus ancienne (poids fort, analogie de la légende avec celle du prototype, composition des trésors) et que la série *Durnacus* est la plus récente des monnaies au cavalier (poids faible; présence dans des dépôts de basse époque). D'autre part, les trésors de Beauvoisin et de Chantenay nous apprennent que vers l'an 30, les *Durnacus* avaient déjà circulé pendant une période assez longue, puisqu'ils étaient usés.

III. Allobroges.

Je classe sous ce nom les diverses variétés de pièces d'argent portant un animal cornu (probablement un bouquetin) (2) et celles au type de l'hippocampe.

Les premières présentent une tête laurée qui a de l'analogie avec celle des pièces au buste de cheval et au cheval galopant (voy. en tête de ce chapitre) (*Fig. 127*). Au ℞ est un quadrupède cornu,

Fig. 127.

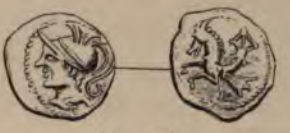

Fig. 128.

galopant à droite ou à gauche; au-dessous une rouelle ou une croix (3); devant une plante (?) (4). Le trésor de Tourdan contenait aussi des pièces analogues, mais plus petites, ne pesant que 0 gr. 88, 0 gr. 95, 1 gr. 01, et dont le quadrupède paraît sans cornes (daim?) (5). Il s'agit évidemment de divisions des pièces

(1) Cf. aussi le trésor, nº 214 de mon Inventaire.

(2) Le *Cat. B. N.* l'appelle un chamois (2878-2900).

(3) M. Allotte de la Fuÿe a signalé des pièces qui porteraient un petit sanglier renversé au-dessus du quadrupède (*Le Trésor de Tourdan*, 1894, p. 22). Je n'ai pu vérifier moi-même l'existence de cet emblème.

(4) Sur un exemplaire de ma collection, il y a deux plantes (?) disposées parallèlement et inclinées vers le quadrupède.

(5) *Cat. B. N.*, 2884 (*Atlas*, pl. VII); *Le trésor de Tourdan*, p. 23, pl. I, 15 et 16.

précédentes, dont le poids est généralement de 2 gr. 35 environ et atteint 2 gr. 53.

A côté des pièces au bouquetin, il faut évidemment placer celles portant une tête casquée à droite ou à gauche, et, au ℞, un hippocampe, à droite ou à gauche (1) dont le poids moyen est aussi de 2 gr. 35 (*Fig. 128*).

On les a trouvées associées à celles portant l'animal cornu, dans les dépôts de Moirans et de Sainte-Blandine (Isère), d'Hostun et de Laveyron (Drôme), à Lacombe-Veyrier (Haute-Savoie). Dans toutes ces trouvailles, elles étaient mêlées aux monnaies de la série *Coma* et, d'autre part, elles ne figuraient pas dans les trouvailles de Beauregard, de Tourdan et de Valence, dont l'enfouissement doit être antérieur, ainsi que je l'ai dit au commencement de ce chapitre. Peut-être les pièces à l'hippocampe sont-elles plus récentes que celles au bouquetin (2), car ces dernières sont en nombre dans le trésor de Tourdan. Enfin, la tête casquée des pièces à l'hippocampe pourrait être rapprochée de celle des pièces avec *Ambilli-Eburo* et *Ved-Cand*, que je classe parmi les plus anciennes de la série au type du cavalier.

Quelques rares variétés de la pièce à l'hippocampe portent des légendes (3).

Quant au classement adopté par certains auteurs (Allobroges du Léman : pièces à l'hippocampe (4) ; Allobroges montagnards : p. au bouquetin), je le considère comme reposant sur des observations insuffisantes.

(1) *Cat. B. N.*, 2913-37. — Pour la bibliographie, voy. dans mon inventaire de trésors, les noms cités ici. M. A. Changarnier a publié un exemplaire de sa collection dont le buste casqué, à droite, a l'épaule nue avec carquois en arrière; type imité de celui de la drachme massaliète (*Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 244, pl. II, 7).

(2) On a proposé de placer les deux séries dans la première moitié du 1er siècle avant notre ère (*R. N.*, 1884, p. 11).

(3) Voy. *Miaco* dans ma liste de légendes.

(4) Attribution faite par F. de Saulcy. — *Prov. :* Les pièces à l'hippocampe sont communes aux environs des lacs d'Annecy et du Bourget ; on les a trouvées près de ceux de Neuchâtel et de Morat et jusqu'à Avenches (opinion d'A. Morel-Fatio); au grand Saint Bernard, à Liddes (Valais), à Nyon et Genève (Meyer, p. 12; E. Ferrero, p. 376): 2 à Gap, Hautes-Alpes (*Dict. arch. Gaule*, p. 433); 12 à Larajasse, Rhône (tr. n° 207); Veyrier et Roc de Chère (tr. nos 216 et 217).

On a classé, à côté des pièces d'argent dont je viens de parler, des petites pièces d'or pâle, pesant 1 gr. 65 (*Cat. B. N.*, 2912). Le type de l'hippocampe n'est certes pas suffisant pour motiver cette attribution; la fabrique de cette monnaie me paraît fort différente de celle des pièces d'argent.

IV. Salasses.

Un des monnayages les plus intéressants de la région des Alpes est celui des Salasses, qui, d'après Strabon, possédaient des mines d'or et se servaient du fleuve Durias pour le lavage de l'or. Plus tard, lorsque les Romains se furent emparés de leurs mines, les Salasses soutinrent une lutte continuelle contre les envahisseurs; ils détournèrent les cours d'eau, exigèrent de D. Brutus une drachme par homme et pillèrent la caisse de César (1). C'est à ce peuple qu'on attribue une série de pièces d'or portant au droit, un type qui me paraît provenir d'une tête dégénérée. Les pièces les plus anciennes sont évidemment celles du type de la *fig. 129* où l'on distingue encore une tête de profil à gauche; le ℞ est indistinct (2). Les

Fig. 129.

Fig. 130.

pièces plus récentes sont épaisses et légèrement concaves du côté de la légende, qui est tracée entre deux lignes au milieu du champ.

(1) Strabon, IV, vi, 6. — Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littér. celtique*, t. XII, p. 142, 152, 191; du même, *Rev. celtique*, t. XI, 1890, p. 161 (Les Salasses sont un peuple gaulois superposé à une population ligure).

(2) *Prov.* : La Tour-Ronde, commune de Lugrin, Haute-Savoie (*R. N.*, 1861, pl. XV, 10, et Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 505; L. Revon, *Rev. savoisienne*, 31 août 1878, p. 81, fig. 176. = *Cat. B. N.*, 9270, où la provenance n'est pas indiquée; le poids est 7 gr. 30); autre à Aoste (Longpérier, *loc. cit.* n° 9); 2 analogues dans les environs de Fribourg (Dr H. Meyer, *Goldmünze der Salasser*, dans *Anzeiger*..., 1870, p. 146, pl. XIII, fig. 14; cf. 1866, p. 9, pl. I, 4); une à Cudrefin, sur le lac de Neuchâtel (B. Reber, dans *Anzeiger f. schweiz. Altertumskunde*, t. II, 1900, p. 162, fig. 16, 7 gr. 10).

Ces légendes sont écrites dans un alphabet, qualifié par divers auteurs (Mommsen entre autres) de nord-étrusque, et à peu près semblable à celui employé sur diverses imitations de la drachme massaliète frappées dans la même région que les pièces d'or attribuées aux Salasses. Les noms inscrits sur ces monnaies d'or sont *Prikou*, *Kasiloi*, *Anatikou* (?), *Kat*, *Ases*, *Ulkos*, *Amen* (?) (1). Quelques unes des pièces portent au-dessus ou au-dessous de la légende une sorte de rameau. Sur l'autre face; on voit un objet indescriptible, trois barres et un globule, qui doivent être les restes de la tête (*Fig. 130*) (2), mais que Longpérier considérait comme un instrument servant au lavage de l'or (3).

Mommsen plaçait le monnayage des Salasses vers 150 avant J.-C. (4). Mais il n'avait pas reconnu qu'il y a deux séries de pièces, dont l'une, sans légende, paraît antérieure à celle qui porte des noms d'hommes (5). Il est donc probable que le monnayage d'or des Salasses a duré pendant un siècle environ.

Si ce peuple a frappé des imitations de monnaies massaliètes, il faut évidemment les chercher parmi les pièces dont j'ai parlé (p. 243) et que Longpérier a déjà réunies à la suite des pièces d'or (6).

(1) Pour ces légendes, voy. p. 148.

(2) Musée de Florence. *Dict. archéol. Gaule*, t. I, pl. de m., n° 32; cf. A. de Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 505. M. A. Holder transcrit *Prikou (s)* = *Brigovo-s* (gaulois); *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, c. 1043.

(3) *Loc. cit.*, p. 256.

(4) Th. Mommsen, *Die nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen*, dans *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. VII, 1850-53, p. 202 et 220, pl. I, 1 à 4 a; A. de Longpérier, *Monnaies des Salasses*, dnns *R. N.*, 1861, p. 333-347, et *Œuvres*, t. II, p. 496-507, pl. X, 1 à 8; A. Fabretti, *C. I. Italic.* 1867, n°s 3 à 5; Karl Pauli, *Die Inschriften nordetruskischen Alphabets*, 1885, p. 5 et 6, pl. I, 4 à 10 (reproduit les lectures et les figures du travail de Mommsen). — *Prov. :* Roc-de-la-Balme, près Colombey, Valais; près de Verrez, val d'Aoste; Port-Valais; à Kulm, comté de Lenzburg; Saint-Martin-de-Corlian, près d'Aoste; 2 au Grand-Saint-Bernard; Vetroz; glacier de Sierre.

(5) Longpérier a catalogué les pièces sans légende à la suite des autres et n'a proposé aucun classement.

(6) *Loc. cit.*, pl. X, 11 à 13.

CHAPITRE XI

MONNAYAGE DU SUD-OUEST DE LA GAULE

I. Longostalètes. — II. Monnaies à la croix. — III. Elusates; Sotiates. — IV. Cadurci.

I. Longostalètes.

F. de Saulcy (1) attribuait à Narbonne les bronzes portant les noms *Bitovios, Amytos, Kaiantolos* et *Rigantikos* (voy. ma liste des légendes) et son opinion a été adoptée par P. Ch. Robert (2). Ces pièces ont une tête à droite (derrière, massue) et un lion à droite (*Fig. 131*), types qui se voient aussi sur des bronzes dont la légende **BHTAPPATIC** permet de faire l'attribution à Béziers (*Fig. 132*), et l'on a d'abord pensé que les pièces à noms précités devaient être ceux de chefs ayant régné à Béziers. Il est

Fig. 131.

(1) *R. N.*, 1856, p. 3, et *Rev. archéol.*, t. XV, 1867, p. 54, 81 et s. — On classait autrefois ces pièces à la Galatie (Pellerin, Eckhel, Mionnet, Dumège et Lagoy). L'attribution correcte est due à Saulcy.

(2) *Num. prov. du Languedoc*, I, p. 57-59. Cf. G. Amardel, *Les monnaies des chefs gaulois attribuées à Narbonne,* Narbonne, 1893, in-8°, 29 p. (Extr. *Bull. Com. arch. de N.*). J'écourte ici la bibliographie de la question qu'on trouvera dans ces travaux, si l'on veut entreprendre une étude plus complète que celle qui nous est imposée par notre cadre.

certain que ces bronzes sont communs dans les collections de Narbonne et de Béziers (1).

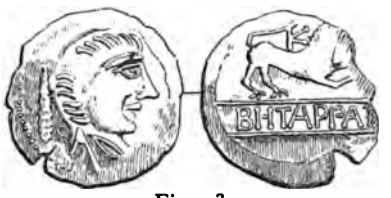

Fig. 132.

La question est d'ailleurs liée à celle des bronzes portant au ℞ le nom d'un peuple, **ΛΟΓ-ΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ** (lég. séparée par un trépied) (2), et à ceux portant, au droit, un nom (**ΒΩΚΙΟC** ou **ΛΟΥΚΟΤΙΚΝΟC**) devant la tête de Mercure, et, au ℞, des caractères celtibériens dont je reparlerai plus loin (*Fig. 133*).

A. de Barthélemy a proposé le classement suivant pour toutes les pièces dont il vient d'être question : « Les plus anciennes pièces « de cette série sont celles « des rois Bitovios, Caian- « tolos, Riganticos, Amy- « tos ; elles peuvent dater « du commencement du « IIe siècle ou de la fin du « IIIe avant l'ère chrétien- « ne. Viennent ensuite les « monnaies de Bocios et de Lucoricnos, qui ne sont pas accom- « pagnées du titre royal, mais de l'ethnique des Longostalètes, « et une légende composée de quatre lettres celtibériennes; la « présence de ces lettres et le type du trépied emprunté aux « monnaies de Marseille, place cette seconde série à la fin du « IIe siècle. Toutes ces monnaies peuvent être attribuées aux Lon- « gostalètes qui, pendant cette période, auraient occupé Narbonne « devenue le siège d'une colonie romaine en 118 avant J.-C. (3). »

Fig. 133.

(1) G. Amardel, *loc. cit.*, p. 20 à 22.

(2) Pour la bibliographie de ces pièces, voy. *Cat. B. N.*, p. 49, et la légende dans ma liste.

Prov. : Une lettre de Peiresc à Luc Holste (2 mars 1629) nous apprend qu'on trouvait de nombreuses pièces de Béziers et des Longostalètes, à Murviel, près de Montpellier (*R. N.*, 1893, p. 299). On a recueilli des pièces des Longostalètes à Vieille-Toulouse (La Saussaye, *Num. Gaule narb.*, p. 187 ; *Annuaire Soc. Num.*, I, 1866, p. 214) et jusqu'à Arles (*Dict. arch. Gaule*, I, p. 79).

(3) *R. N.*, 1893, p. 300-301. L'auteur suppose que les Longostalètes étaient

M. G. Amardel, tout en acceptant en partie cette théorie, a fait remarquer qu'il était difficile de considérer toutes les monnaies des Longostalètes comme postérieures aux bronzes qui ne portent pas le nom de ce peuple (1); puis, revenant encore sur la question, il a proposé de reconnaître deux monnayages particuliers à des parties de la ville de Narbonne, celle des Longostalètes, la plus ancienne, et celle des Volcæ où fut fondée la colonie romaine (2).

Le classement de ces monnaies de bronze est assez difficile. Mais j'imagine qu'on pourrait arriver à des résultats plus sûrs, au point de vue chronologique, en se reportant aux prototypes probables de quelques-unes de ces monnaies.

On a déjà admis (3) qu'un bronze de Phintias, tyran d'Agrigente (287-279), avec tête et sanglier, avait servi de modèle aux

Fig. 134.

Fig. 135.

bronzes de petit module, qui ont les types suivants : ΚΑΙΑΝΤΟΛ, tête à droite. ℞ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, sanglier à droite (*Fig. 134; Cat. B. N.*, 2425-28). D'autre part, le type du lion est empreint au ℞ des bronzes du même *Kaiantolos*, de *Bitovios* (4), de *Bitoukos*, de *Rigantikos* (*Fig. 135*) (5) et d'*Amytos* (6), et ce lion pourrait bien

une tribu des *Volcae*. Cf. *Note sur les Longostalètes, peuple gaulois*, dans *Comptes rendus Acad. Inscr. et b. lettres*, t. XXI, 1893, p. 243-248; cf. *Instructions du Comité, Num. France*, 1891, p. 4.

(1) G. Amardel, *Les Longostalètes*, Narbonne, 1894, in-8°, 26 p. (Extr. du *Bull. Com. arch. N.*).

(2) *L'oppidum des Longostalètes*, Narbonne, 1895, in-8°, 18 p. (Extr. du *Bull. Com. arch. N.*).

(3) Cf. P.-Charles Robert, *Num. du Languedoc*, I, p. 54.

(4) Je laisse de côté le nom *Bitoviogogo*, bien qu'on connaisse plusieurs exemplaires qui le porte. Si les légendes sont authentiques, elles pourraient provenir d'une erreur de gravure.

(5) L'exemplaire le plus complet, selon P. Charles Robert (*Num. Languedoc*, p. 59), porte cette forme (Cf. *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 272).

(6) Je n'ose pas proposer de transcrire *Amyntos*, malgré l'analogie avec le nom Amyntas.

être imité de celui des bronzes de Syracuse (1) qu'on attribue à Agathocles (317-289) (2).

Le type du trépied peut bien avoir été emprunté, comme on l'a dit, à des bronzes d'Agrigente (3), ou venir simplement des monnaies de Massalia; mais dans les deux cas, l'origine du type doit toujours être cherché en Sicile, et dans l'Italie méridionale, où les bronzes au trépied ont circulé dans la seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère. Enfin, j'ai dit ailleurs que le type du taureau cornupète avait été emprunté à la Sicile par Massalia, vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C. Comme les bronzes à légende celtibérienne, attribués à Narbonne (4), portent un taureau à droite, au-dessus duquel est une couronne (*Fig. 136*; Cf. *Cat. B. N.*, 2488) (5), et qu'on trouve ce différent à la même place sur des bronzes de Massalia (*Fig. 137*) (6), la filiation du type paraîtra évidente (7).

Fig. 136.

(1) F. de Saulcy en avait placé un dans sa suite à côté des pièces gauloises.

(2) Voy. B. V. Head, *Historia Numorum*, p. 159; G. F. Hill, *Coins of ancient Sicily*, 1903, pl. XI, 15 et 16.

(3) Cf. A. de Barthélemy, *Instructions....*, *Numismatique de la France*, 1891, p. 5. Le même auteur a penché ensuite vers l'hypothèse de la provenance massaliète (*R. N.*, 1893, p. 301). Le type du trépied se trouve également sur des bronzes de Syracuse, de Tauromenium et de Rhegium. Je crois plutôt que le type du trépied a été emprunté directement aux monnaies de Sicile, car le style des bronzes de Massalia est inférieur même à celui des premiers bronzes au trépied des Longostalètes.

(4) Cette attribution, faite par Boudard et admise par Heiss, est confirmée par la fréquence des pièces de cette série trouvées à Narbonne (G. Amardel, *Les monnaies ibériques attrib. à Narbonne*, Narbonne, 1897, p. 5; extr. *Bull. Com. arch. de Narbonne*). Quelques-unes de ces pièces viennent peut-être d'émissions faites par des villes très voisines.

(5) Les lettres qu'on voit quelquefois devant la tête de ces monnaies sont peut-être des marques de valeur (A. Heiss, *Descr. m. ant. de l'Espagne*, p. 96 et 436).

(6) Cabinet de Marseille; J. Laugier, *Les m. mas. Cab. Marseille*, pl. IX, n° 6.

(7) La différence d'attitude du taureau ne saurait être une objection. On a déjà vu un cas semblable à propos des bronzes de *Germanus*.

Ainsi, les types des monnaies des Longostalètes et des rois gaulois de la région de Narbonne doivent avoir été adoptés successivement, au cours du IIIe siècle avant notre ère.

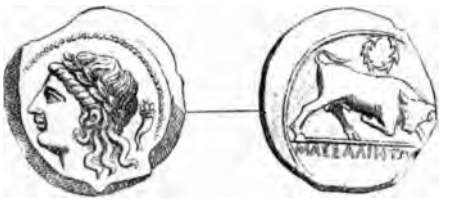

Fig. 137.

Comme les pièces au taureau, attribuées à Narbonne, sont les plus communes et aussi celles dont la fabrication a duré le plus longtemps, car on en trouve des déformations nombreuses (citons celle où la queue du taureau est réunie à la couronne), on peut déduire de cette remarque qu'elles sont les plus récentes.

Cette conclusion a d'ailleurs l'avantage de s'accorder avec l'âge qu'il faut attribuer à des monnaies portant des légendes celtibériennes.

Par suite, les monnaies de Bôkios et de Loukotiknos, avec un groupe de lettres celtibériennes, seraient à peu près contemporaines des premières monnaies au taureau de Narbonne (1). D'autre part, en tête de la série viendraient les bronzes portant les noms de rois, dont les types sont, comme nous l'avons dit, plus anciens, en Sicile, que ceux du trépied et du taureau. Quant à la succession de ces rois, on pourrait la donner ainsi, en s'appuyant sur des raisons de style et de légendes (2) : *Kaiantalos*, *Amytos*,

Fig. 138.

(1) D'ailleurs ces lettres celtibériennes paraissent se trouver sur des pièces de Narbonne au taureau. Je laisse de côté l'interprétation (Perpignan) douteuse d'Aloïs Heiss (*op. cit.* p. 436, pl. LXV, 7; cf. p. 438. La transcription serait *Puop*, en se servant de l'alphabet admis par Delgado; cf. P. Ch. Robert, *op. cit.* p. 57). Le même auteur a proposé aussi d'attribuer une autre pièce à Sigean, au sud de Narbonne. Un groupe de pièces analogues, mais avec légende différente, a été classé au Polygium d'Avienus par Boudard (*Numism. ibérienne*, 1859, p. 246 et 266), et aux Bébryces (Béziers) par Heiss (*op. cit.*, p. 437). Tout cela est peu vraisemblable.

(2) Le poids de ces pièces est très variable, ce qui arrive souvent pour

Bitoukos, *Bitovios*, *Rigantikos*. La question la plus obscure est, pour moi, celle de la place à assigner aux bronzes qui portent le trépied et le seul nom des Longostalètes (*Fig. 138*), car le style en est meilleur que celui des pièces de Bôkios et elles ont le sigma *carré* (comme les pièces de *Kaiantolos*) et non *lunaire* (comme celles de Bitoukos et de Bitovios). Elles seraient donc antérieures à certains bronzes de la série portant des noms de rois.

Al. Heiss a émis l'opinion qu'un grand nombre de monnaies ibériennes ont été imitées par les Gaulois. Elles seraient faciles à reconnaître à cause de leur fabrique différente et de leurs légendes incorrectes. Heiss en a reproduit deux spécimens, au type du cavalier portant une palme, dont un porte la légende I.I.I.Y., qui n'est pas ibérienne (1). Mais il faut se garder de croire que les Ibères eux-mêmes n'ont pas frappé des imitations plus ou moins déformées ; car les peuplades de la péninsule n'avaient certainement pas toutes le même degré de civilisation (2).

Fig. 139.

Signalons encore un bronze intéressant, qui porte la légende attribuée à Narbonne sous un hippocampe (*Fig. 139*. Cf. *Cat. B. N.*, 2496).

II. — Monnaies a la croix.

Il n'y a pas de série plus nombreuse et plus difficile à classer géographiquement que celle des monnaies « à la croix ».

On peut déterminer l'origine des types, issus de la tête et de la rose des monnaies de Rhoda (Tarraconaise), d'autant mieux que des exemplaires du prototype ont été trouvés à Foix et à Castres, par conséquent sur le sol de la Gaule.

les monnaies de bronze. On ne saurait donc guère s'en servir pour le classement.

(1) *Monnaies ant. de l'Espagne*, p. 440, pl. LXVI, 2 (Anc. coll. Saulcy). Attribuée par Boudard à Nemausus.

(2) C'est ce qu'a dit avec raison M. R. Forrer, dans *Keltische Numismatik...*, § XIX.

(*Fig. 140*, Rhoda; *Fig. 141*, imitation gauloise) (1).

Doit-on placer la diffusion du type de Rhoda en Gaule, vers 220, à l'époque de l'expédition d'Hannibal? (2) Je crois que le commerce eut dans cette diffusion une part plus grande que les événements politiques, et comme beaucoup de ces imitations ont un poids élevé, je pense qu'elles peuvent remonter au IVe siècle av. J.-C.; et, d'autre part, la drachme de Rhoda porte une tête qui procède de celle créée par Evainetos à Syracuse (3), et qui, par suite, peut être attribuée au IVe siècle.

Fig. 140.

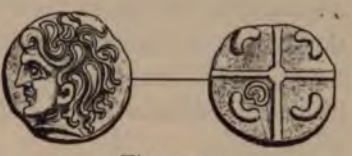

Fig. 141.

Les meilleurs guides pour classer les pièces imitées de celles de Rhoda sont assurément le style de la tête et le poids. Ainsi la tête de Cérès est encore très nette, avec les épis, le pendant d'oreille et le collier, sur le n° 2330 du Cabinet de France, qui pèse 4 gr. 87 (*Fig. 142*) alors que le poids normal des drachmes lourdes de Rhoda est 4 gr. 90 (4). Le trésor d'Uzech-des-Oules (Lot; n° 142 de mon inventaire) a donné des imitations déjà très déformées (*Pl. II, 1*), bien que le poids s'élève encore jusqu'à 4 gr. 73.

Fig. 142.

(1) Les premières imitations de Rhoda, qui ne se rencontrent pas au sud des Pyrénées, seraient fréquentes aux environs de Castelnaudary (P.-Charles Robert, *Numismatique de la province du Languedoc*, I, 1876, p. 15).

(2) C'est l'opinion d'A. de Barthélemy (Acad. des Inscr. et b. lettres, 14 février 1890; *Rev. celtique*, t. XI, p. 175; cf. *Instructions, Num. France*, 1891, p. 3).

(3) Voy. Arthur J. Evans, *Syracusan Medallions*, 1892, pl. VI, 9, p. 112. — Cette théorie a été acceptée par G. Bloch, dans *La Gaule indép. et la C. rom.*, p. 44 (*Histoire de France* dir. par E. Lavisse; t. Ier, 1900).

(4) Cf. plus haut, p. 71. Des pièces analogues se trouvent dans le Périgord (Notes du Vicomte de Gourgues et de l'abbé Audierne, communiquées par M. A. de Barthélemy).

On doit croire, du reste, que, dans certaines régions, les types subirent une déformation rapide alors que le poids se maintenait (1). Mais pour d'autres séries, la transformation inverse s'est produite. Ainsi la pièce 2956 du Cabinet de France, classée aux Tectosages, est d'un style encore remarquable, bien que déjà « celtique » (2), et cependant le poids n'est que de 3 gr. 62 (*Fig. 141*). Le ℞, où les pétales sont encore nettement marqués par des arcs de cercle, indique bien aussi que la pièce remonte à une époque ancienne.

Si les dépôts des monnaies d'argent, — sur lesquelles la rose dégénérée est devenue une croix, cantonnée de divers emblèmes (3), — sont bien groupés dans le bassin de la Garonne (4), il paraît cependant encore prématuré de les classer par peuples.

Les variétés de monnaies à la croix sont fort nombreuses; mais elles résultent naturellement de la durée de ce monnayage qui fut le seul d'une vaste région, pendant au moins deux siècles. Par suite, des monnaies à la croix, assez différentes d'aspect, peuvent avoir été fabriquées, dans une même région, mais à des époques différentes.

Ainsi, divers groupes de pièces attribuées aux Volcæ Tectosages (5)

(1) Une pièce du Cabinet de France (Coll. de Luynes; *R. N.*, 1885, p. 251, fig.; Cf. *Atlas*, pl. VIII, avant le 2954) pèse même 5 gr. 07, bien que le type de la croix soit déjà nettement dessiné (Croissants dans les cantons).

(2) Cf. au point de vue du style « celtique » les têtes des pièces de la trouvaille de Saint-Etienne-des-Landes (Dordogne), dans *R. N.*, 1901, pl. VII, 102, 123, 128. Le nº 102 offre en particulier une analogie évidente avec la tête des pièces de la trouvaille de Breith (Creuse).

(3) Cette transformation, d'ailleurs reconnue depuis longtemps, paraît nettement sur une planche dessinée par L. Maxe-Werly, dans *Etude sur l'origine des symboles des monnaies du sud-ouest de la Gaule*, Bruxelles, 1892 (Extr. du recueil du Congrès de Numism. de Bruxelles).

(4) J'ai dressé dans le chapitre *Circulation monétaire* le relevé de 37 dépôts de monnaies à la croix; j'ai jugé inutile de donner des provenances d'exemplaires isolés, qui n'apportaient rien de concluant. On pourra se reporter aussi à une carte dressée par L. Maxe-Werly, *De la classification des m. gauloises*, Brive, 1886, in-8. Cf. encore l'ouvrage de P. Ch. Robert.

(5) *Cat. B. N.*, 2954-3204; types très divers, depuis l'imitation de bon style jusqu'aux types très déformés. Les cantons de la croix sont souvent occupés par des symboles dits « œil, oreille, triangle, rouelle, triskeles, grenades (?), annelets dentelés ou étoilés », etc.

présentent des différences de poids, qui doivent indiquer des époques successives (1).

On a attribué aux Sotiates une variété portant dans un des cantons de la croix, un signe, formé par deux croissants placés l'un au dessus de l'autre et ressemblant à S (2). Le droit est du type dit à « la tête de nègre » (*Fig. 143*).

Aux Petrocorii on a donné diverses pièces, assez différentes

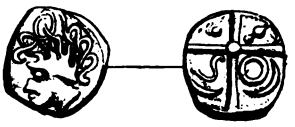

Fig. 143.

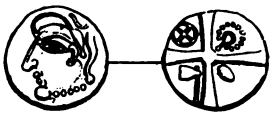

Fig. 144.

d'aspect, portant un arc de cercle, formé par des globules, avec rayon le rattachant au centre de la croix (*Fig. 144*). D'autres pièces ont un cercle avec un point au centre, le tout renfermé souvent dans un autre cercle perlé (3). Bien que la tête de ces monnaies présente quelquefois (pour la chevelure) une certaine analogie avec la tête des pièces attribuées aux Pictones, Santones, Lemovices, je ne crois pas la conclusion assez sûre. Quant au cercle ou à l'arc de cercle, c'est, selon moi, une transformation normale d'un pétale de la rose de Rhoda. C'est une forme abrégée du type dit « aux écrans » (la croix est cantonnée d'une hache et

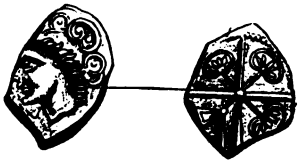

Fig. 145.

(1) Différence de poids de 3 gr. 60 à 2 gr. 20. Cf. L. Maxe-Werly, *Note sur une nouvelle série de m. à la croix....* Bruxelles, 1879, p. 23.

(2) Baron Chaudruc de Crazannes, dans *R. N.*, 1866, p. 395. Cf. P. Ch. Robert, *Num. Languedoc*, I, p. 22, pl. I, fig. 2. Le S très bien formé paraît sur de nombreuses pièces dites « à la tête de nègre » (voy. *R. N.*, 1901, pl. III, 13 à 18). On trouve d'ailleurs dans tout le Sud-Ouest des pièces avec cette tête. Elles étaient en nombre dans les dépôts de Blaye et Saint-Sauveur (Gironde), de Saint-Etienne-des-Landes (Dordogne) et à Trap, Tarn. On en a recueilli au camp de Laudun, Gard (*R. N.*, 1901, p. 40).

(3) L. Maxe-Werly, *Monnaies des Pétrocores*, dans *R. N.* 1886, p. 1-15, pl. I. Il cite divers exemplaires de la collection de M. de Mourcin (auj. au Musée des Ant. Nat.) et de celle du Dr E. Galy. Mais ces provenances ne sont pas assez nombreuses pour donner une certitude.

de trois symboles en forme de *flabellum*, reliés au centre par une tige) (1) (*Fig. 145*).

D'autres pièces portant dans un des cantons de la croix (ou dans deux cantons) un symbole en forme d'olive (2), ont été attribuées à la région de Saint-Pons (Hérault), parce qu'on en a trouvé isolément sur ce territoire et en nombre dans le trésor de Béziers (3).

C'est peut-être avec plus de certitude que nous classons aujourd'hui aux Cadurci un groupe de pièces qui ont été révélées par la découverte de Cuzance (Lot). J'ai déjà parlé de ces pièces, à propos de la fabrication des monnaies gauloises (voy. p. 53). Elles sont parmi les plus légères de la série à la croix et pèsent, en moyenne, 1 gr. 30; la croix est cantonnée de la hache, de deux V

Fig. 146.

Fig. 147.

avec points au centre, et d'un croissant accompagné d'un point (4). (*Fig. 146*); le ℞ est confus. Faut-il donner aussi aux Cadurci les pièces dont le droit présente un symbole en forme de grand S, entouré de points ou de croissants minuscules (5)? On a attribué au

(1) Sur ce type voy. L. Maxe-Werly, *Etude sur l'origine...*, *loc. cit.*, p. 13, pl. I, D. Type fréquent à Vieille-Toulouse. — Des pièces analogues, pesant 2 gr. 25 à 2 gr. 30, ont été trouvées à Mèze, Hérault (P. C. Robert. *Num. Languedoc*, pl. II, 34, p. 31).

(2) Ce symbole a déjà été désigné sous le nom d'olive par M. de Clausade. dans *Bull. Soc. archéol. midi France*, 1869-1873, t. I, p. 84.

(3) G. Amardel, *Les monnaies gauloises qu'on peut attribuer à l'arrond. de Saint-Pons*, Narbonne, 1896, in-8°, 24 p. (Extr. du *Bull. archéol. de Narbonne*).

(4) L. Maxe-Werly, *Note sur une nouv. série de m. à la croix; trouvaille de Cuzance (Lot); m. des Cadurques*, Bruxelles, 1879, in-8°, 31 p., 2 pl. (Extr. *Rev. belge de Num.*, 1879, p. 248-278, pl. XII et XIII); *Nouvelle étude sur les monnaies dites à la croix*, dans *R. N.*, 1885, p. 241 et s., fig. Cf. L. Lacroix, dans *Bull. Soc. sc., hist. et arch. Corrèze*, 1880, p. 709-720; du même, *Nouv. observ.*, etc., dans *Rev. belge de Num.*, 1880, p. 87-94.

(5) *R. N.*, 1885, p. 246. L. Maxe-Werly a classé cette pièce aux Cadurci; cf. sa note sur *Les m. gauloises de la région du Sud-Ouest*, dans *Bull. Soc. archéol. Corrèze*, t. X, 1888, p. 163-166.

même peuple (1) des pièces d'argent (grandes et petites) de la série à la croix sur lesquelles la tête est caractérisée par un triangle dont le nez et le front forment deux angles, l'œil étant au centre (*Fig. 147*). La variété des têtes des monnaies à la croix est presque infinie; je ne saurais entrer ici dans de longues descriptions, et les figures reproduites suffiront à donner une idée de cette diversité (2). Je signalerai seulement une sorte de fleuron, qui, sur quelques pièces, paraît sortir de la bouche (*Fig. 26*) et qui, sur d'autres monnaies, est remplacé par deux sortes de pointes de flèches ressemblant à des dauphins. Ce détail indique, à mon avis, une influence de la tête des monnaies d'argent d'Emporiæ, accompagnée de deux dauphins (type syracusain).

Pour le ℞, le symbole le plus commun est la hache, très nettement dessinée (*Fig. 11*). C'est peut-être l'emblème particulier d'un peuple (Tectosages?) (3). Remarquons encore l'irrégularité des flancs découpés avec des cisailles, surtout aux époques plus récentes.

Nous avons parlé jusqu'à maintenant des pièces qui peuvent être appelées des drachmes, à cause de l'origine de l'étalon et des types. Ce système comportait aussi l'obole (4), introduite sans doute par imitation du système massaliète, et peut-être même des divisions de l'obole (voy. ch. IV, p. 71).

C'est sans doute à une époque assez basse qu'il faut placer les pièces à la croix portant des légendes. Elles sont de plusieurs genres. D'abord celles en caractères dits celtibériens avec tête à droite (5) ou à gauche (*Fig. 148;* exemplaire du Cabinet de France

(1) *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 280; *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 215. — Ces pièces au triangle étaient en nombre dans les dépôts de Blaye et de Saint-Sauveur (Gironde) et de Saint-Étienne-des-Landes (Dordogne).

(2) Pour plus de détails voy. les pl. VIII à X de l'*Atlas;* l'ouvrage de P. Ch. Robert et les planches, III, IV, VII et VIII de la *R. N.*, 1901, qui accompagnent la description soignée de la trouvaille de Saint-Étienne-des-Landes par M. V. Luneau.

(3) Il est d'ailleurs probable que divers peuples de l'Aquitaine ont marqué leurs pièces « à la croix » d'un symbole différent. Cf. *R. N.*, 1901, p. 42.

(4) *Cat. B. N.*, 3371 et s.

(5) Exempl. au Cabinet de France (3558; *Atlas*, pl. X). — On a lu dans la légende le nom des Vascons, puis celui de l'Espagne (Saulcy), et celui d'Agde (A. Heiss). A la bibliographie du *Cat. B. N.*, p. 77, ajoutez P. Ch. Robert, *Num. du Languedoc*, p. 36, pl. III, 19. — A. Heiss a supposé que cette monnaie

acquis récemment) (1). Il y a deux variétés de légendes (voy. légendes, p. 149 et 150), mais celle qui a été étudiée par divers auteurs paraît une forme abrégée de l'autre.

Les pièces à la croix à légendes latines portent *Setubo* (au droit, plusieurs S remplissant le champ; *Pl. III*, 7) (2), *Covertomotul*

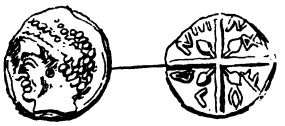

Fig. 148.

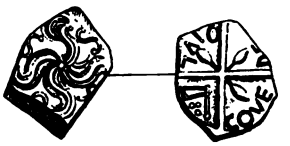

Fig. 149.

(sorte de *swastika* dont les quatre branches sont cantonnées de S. *Fig. 149*), lectures établies d'après des pièces de la trouvaille du Cauze (n° 244 de mon inventaire. Voy. ma liste de légendes). C'est sans doute le second de ces noms qu'il faut lire en abrégé sur des

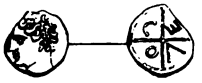

Fig. 150.

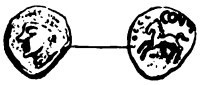

Fig. 151.

oboles dont une pèse seulement 0 gr. 24 (*Fig. 150*) (3). A côté des pièces à légendes précitées, il faut en placer une autre portant une tête à droite, et, au ℞ un cheval avec *Anteios-Coura* ou *Colra* (4).

devait être placée entre 90 et 77 avant J.-C., à l'époque de Sertorius (*Descr. m. ant. de l'Espagne*, 1870, p. 433). Il est inutile de chercher des causes politiques; les relations commerciales et l'identité de races suffisent pour expliquer ce monnayage.

(1) Un exempl. chez le vicomte Fr. de Saint-Remy (provenant de la trouvaille de Limogne); un (pareil ?) provenant de la trouvaille de Blaye (*Cat. B. N.*, 3548). Une autre variété chez M. V. Luneau (provenant de la trouvaille de Saint-Étienne-des-Landes; *R. N.*, 1901, p. 311, pl. VIII, 134).

(2) Un exemplaire a été recueilli, avec des pièces anépigraphes à la croix, dans le bois de Sérignan, Hérault (voy. mon inventaire, n° 98 *bis*).

(3) P. Ch. Robert, *Num. Languedoc*, p. 35, pl. III, 16. Cf. *Atlas*, pl. X. Ces petites pièces portent une tête, sans doute par analogie avec les oboles de Massalia. Le dessin de la tête de l'une ressemblerait même beaucoup à celle d'une obole massaliète de bon style; mais je n'ai pas vu la pièce.

(4) *Cat. B. N.*, 3569; Musée Saint-Raymond à Toulouse (trouvaille du Cauze). Cf. P. Ch. Robert, *op. cit.*, p. 37.

Il faut en rapprocher la division de o gr. 22 (avec tête à gauche et, au ℞, COVS au-dessus d'un cheval; *Fig. 151*) (1). Ce type du cheval nous fait sortir de la série à la croix. Mais à cette série il faut rattacher une pièce dont le droit porte une sorte de lion barbare (ou sanglier. *Fig. 152*) (2). Une autre pièce, trouvée en nombre

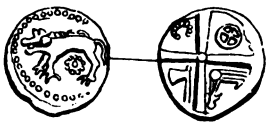

Fig. 152.

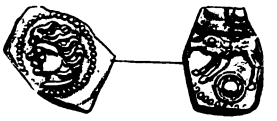

Fig. 153.

dans le dépôt de Goutrens (Aveyron) porte une tête à gauche et au ℞ un sanglier (*Fig. 153*. Cf. *Cat. B. N.*, 3433, et variété 3444, *Fig. 154*, cette dernière, plus ancienne peut-être) (3). Je crois qu'il n'est pas téméraire de proposer de considérer ces pièces au sanglier comme des imitations de la pièce d'argent d'Avenio (*Fig. 155*).

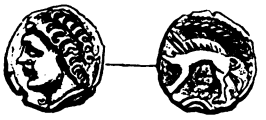

Fig. 154.

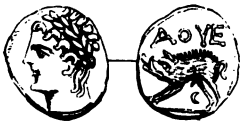

Fig. 155.

Signalons encore la curieuse pièce à la croix avec la tête de face (*Pl. II, 8*), dont j'ai déjà parlé (voy. p. 197).

C'est évidemment dans la dernière époque du monnayage de l'Aquitaine que parurent des pièces avec tête et quadrupède (chien?, cheval, *Fig. 18*, ou cavalier; *Cat. B. N.*, 3566-67, 3571-73), qui sont peut-être des imitations maladroites de deniers romains, mais qui, en tout cas, se rattachent bien au monnayage des pièces à la croix : certaines caractéristiques des têtes et l'irrégularité des flans, taillés avec des cisailles, en sont des preuves.

(1) Cette pièce a été attribuée fort légèrement aux Consoranni (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 306). Il ne faut pas attacher plus d'importance à l'attribution, faite aux Convenæ, de la petite pièce avec *Cove*.

(2) On a classé cette pièce aux Petrocorii; *R. N.*, 1886, pl. I, 7. Cf. *Cat. B. N.*, 3533.

(3) Des exemplaires de la pièce au sanglier existaient dans les trésors de Castres, de Rodez et de Mèze (P. C. Robert, *Num. du Languedoc*, I, p. 34).

Vieille-Toulouse a fourni plusieurs centaines de petites pièces de bronze, coulées, évidemment contemporaines des pièces au quadrupède déformé, et procédant peut-être du même prototype massaliète (*Fig. 156*. Cf. *Cat. B. N.*, 3416 et s.). Ces monnaies paraissent appartenir au pays des Tectosages.

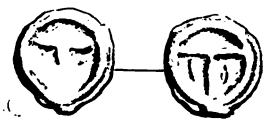

Fig. 156.

III. Tarusates? Elusates, Sotiates.

Les trouvailles d'Eyres-Moncube et de Pomarez (Landes), ont révélé l'existence de monnaies énigmatiques (deux globules sur une protubérance pour Eyres, *Cat. B. N.*, 3582; un seul globule pour Pomarez, *Fig. 157*) (1). Nous avons sans doute dans ces pièces le dernier terme de dégénérescence d'un type ancien; et certaines déformations de la tête, sur des monnaies à la croix, expliqueraient peut-être le type globuleux des trouvailles d'Eyres et de Pomarez.

Pour les Elusates, les dépôts de Manciet et de Laujuzan (Gers)

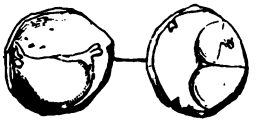

Fig. 157.

Fig. 158.

ont fait connaître en grand nombre des pièces d'argent (2), de poids variable (voy. nos 90 et 93 de mon inventaire de tr.), dont les types très singuliers (*Fig. 158*) ont été considérés avec raison comme issus de ceux des drachmes d'Emporiæ.

On connaît des oboles avec un globule remplaçant la tête et le cheval simplifié (*Fig. 159*) (3).

(1) Musée de Dax; exemplaire le plus intéressant de la trouvaille; le globule n'est pas visible. — Pour plus de détails, voy. les nos 131 et 132 de mon inventaire de trouvailles.

(2) Autre prov. : « Le denier dit des Elusates est très commun aux environs de « Lectoure » (Eug. Camoreyt, *La ville des Sotiates*, 1897, p. 140).

(3) *Cat. B. N.*, 3602 (o gr. 40); autre exempl., coll. A. Changarnier.

La tête déformée des monnaies attribuées aux Elusates a été conservée sur un bronze (*Fig. 160*) dont la légende *Adietuanus*

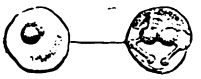

Fig. 159.

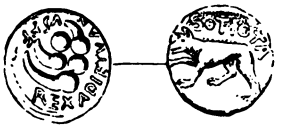

Fig. 160.

rex ff. Sotiota (voy. liste des légendes) concerne évidemment le prince des Sotiates, cité par César (1). Ce bronze porte, au ℞, un loup qu'on considère comme emprunté au denier de P. Satrienus (cf. *Cat. B. N.*, p. 79). Mais il faut penser aussi à l'influence possible des monnaies ibériennes d'Ilerda.

IV. Cadurci.

J'ai déjà parlé d'un groupe de monnaies à la croix classées à ce peuple. L'attribution d'une pièce analogue, portant à la place de la

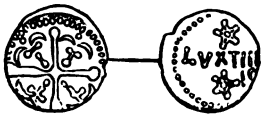

Fig. 161.

Fig. 162.

tête le nom de Lucterius, paraît plus certaine .(*Fig. 161*. Voy. ma liste de légendes) (2).

Une autre pièce du même chef est en bronze et porte une tête à droite ; au ℞ un cheval au dessus duquel est un symbole, qui

(1) *De b. gal.*, III, 22. Cf. Nicolas de Damas (Recueil Cougny, t. II, p. 494) : voy. A. Holder, *Altcelt. Sprachschatz* (s. v. *Adiatunnus*, qui paraît la meilleure forme des manuscrits de César). — *Prov.* : 2 à Lectoure ; 1 à Auch, dans le lit du Gers ; 1 autre à Auch (Musée d'Auch) ; d'autres à Aire, Landes. Plusieurs provenaient de Condom ou des environs d'Auch (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 20) ; 3 à Vieille-Toulouse.

(2) A. de Barthélemy, *Monnaie gauloise inédite de Luctérius, chef cadurque*, *Rev. celtique*, t. IV, 1879-80, p. 317-323, fig., et *Bull. Soc. scient. Corrèze*, t. III, 1881, p. 319 et s. — Deux exemplaires dont un provenant de la trouvaille de Cuzance (Lot).

ressemble à un des éléments du type du ℞ de la pièce d'argent (*Fig. 162*) (1).

A. de Barthélemy a dit avec raison que la monnaie de bronze est de style arverne et qu'elle a été frappée par Lucterius, lieutenant de Vercingétorix. Mais il croyait que la monnaie d'argent était postérieure de quelques années et pensait que Lucterius, fait prisonnier, devint un des *principes* que César sut se concilier.

Tout en laissant de côté la question du sort de Lucterius, je dirai que ce chef, opérant chez les Ruteni, recevant les otages de divers peuples du Midi, étant lui-même cadurque, devait être amené naturellement à frapper des monnaies à la croix, analogues à celles qui circulaient dans la région occupée par ses troupes. La pièce d'argent pourrait donc avoir été émise peu de temps avant la prise d'Uxellodunum.

Fig. 163.

Remarquons, pour la question du R latin sur la pièce d'argent, que nous avons déjà vu plus haut des pièces à la croix avec légendes latines.

On attribue encore aux Cadurci une obole avec tête à droite; ℞ cheval à droite; dans le champ, cercle avec point et lyre. Autre variété avec deux cercles (*Fig. 163*) (2).

(1) A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 319. — Cf. *Cat. B. N.*, 4367-69. — *Prov.* : Cos (Tarn-et-Garonne); dép. du Lot, au Musée de Saint-Germain-en-Laye. On aurait trouvé aussi un exemplaire au Puy d'Issolud, près de Vayrac, Lot lieu qui répond le mieux à la situation d'Uxellodunum (*Congrès archéol. de France*, XLIe s., à Toulouse, p. 521); un à Vieille-Toulouse.

(2) *Cat. B. N.*, 4365-66 (o gr. 39; trouvées dans le Lot [départ. ou rivière ?]; autre à Mursens, Lot (Musée de Saint-Germain); autre à Vieille-Toulouse (Coll. Azémar, à Toulouse).

CHAPITRE XII

MONNAIES DE L'OUEST DE LA GAULE

I. Lemovices. — II. Petrocorii. — III. Pictones et Santones. — IV. Namnetes et Andecavi. — V. Aulerci Cenomani et Diablintes.

I. Lemovices.

Outre les rares statères d'or au différent de la tête du Soleil dégénérée (Voy. p. 213; *Pl. I, 9*), on a attribué aux Lemovices des statères de bas or, plus rares encore, « qui offrent des traces non « équivoques d'une influence armoricaine, et leur existence « semble justifier la distinction que César a faite des Lemovices « armoricains » (1). Avant de tirer cette conclusion de la pièce en question (cf. *Cat. B. N.*, 4581) (2), il faudrait démontrer qu'elle appartient aux Lemovices, ce qu'on ne peut faire en l'état actuel de la science. L'attribution est basée seulement sur la présence du symbole radié sous l'androcéphale à gauche. Pour le reste, la pièce est tellement analogue à une autre attribuée aux Redones que j'ai rapproché les deux pièces (Voy. *Fig. 213* et *214*). On donne encore aux Lemovices un statère d'or bas qui n'est pas sans analogie avec ceux des Bituriges (3) pour le droit et dont le ℞

(1) *Dict. archéol. Gaule*, t. II, p. 83 (Notice de F. de Saulcy ?). Sur cette question ardue voyez surtout M. Deloche, dans *Mém. Soc. Antiq. France*, t. XXIII, 1859, p. 51 à 78. Mais on sait que divers éditeurs de César ont corrigé le texte (VII, 75, § 3 et 4) de diverses manières. Cf. E. Desjardins. *Géogr. Gaule ròm.*, t. II, p. 705.

(2) D'ailleurs le poids de ces pièces est le même (4581, 7 gr. 85; statères classés aux Redones, 7 gr. 64 et 7 gr. 85. Cf. E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 9, 1).

(3) Ceux-ci doivent être postérieurs, car ils ne pèsent que 6 gr. 92 environ.

représente un cheval, une tête et un grand carnyx (*Fig. 164*. Cf. *Cat. B. N.*, 4551, 7 gr. 22). A côté de cette monnaie, on place celle

Fig. 164.

Fig. 165.

d'argent dont le ℞ est analogue (*Fig. 165*. Cf. *Cat. B. N.*, 4552) (1), puis d'autres d'argent, avec tête au-dessus (*Fig. 166*. Cf. 4561) (2) ou au-dessous d'un cheval (4557). C'est un peu la fabrique et beaucoup sans doute la présence de la tête à côté du cheval au ℞ qui ont plaidé en faveur du classement actuel. Je l'accepte provisoirement. Mais j'ai placé aux Bituriges une autre pièce avec tête au-dessus du cheval.

Fig. 166.

Citons encore des statères d'or rougeâtre, à bas titre, analogues de fabrique et de types à une variété de statère picton, et qui portent une petite tête humaine sous l'androcéphale (3). Cette attribution n'est pas encore confirmée par des provenances.

On a classé aux Lemovices une intéressante pièce d'argent avec tête à grosses mèches recourbées, et au ℞ un bige au-dessous duquel sont un symbole radié, un épi et des lettres (*Pl. II, 4 et 5*. Cf. *B. N.*, 4549) (4). D'après le style de la tête, cette pièce appartient en effet à la région comprise entre la Dordogne, la Loire et le Cher et

(1) *Prov. :* Environs de Nîmes (Marquis de Lagoy, *Recherches num. sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*, 1849, p. 16, pl. 2, 1).

(2) *Prov. :* Un à Bussière-Boffy, arr. de Bellac, Haute-Vienne (*Dict. arch. Gaule*, t. I, p. 211); 1 à Saujon, Charente-Inférieure (autrefois dans la collection La Barre; communication de M. A. de Barthélemy) ; en nombre à Bénévent l'Abbaye, Creuse; un au Puy du Chalard, commune d'Yssandon, Corrèze (Note de M. Ph. Lalande) ; 5 à Alise; 3 à Vernon.

(3) *Dict. archéol. Gaule*, t. II, p. 83. Cf. Hucher, *l'Art Gaulois*, II, p. 64, n° 91; cet auteur est moins affirmatif en faveur du classement aux Lemovices.

(4) *Prov. :* Plusieurs dans la trouvaille de Breith, Creuse (n° 51). Cf. E. Hucher, *l'Art Gaulois*, II, p. 30, fig. 42. On a considéré à tort ces pièces comme des didrachmes (*Annuaire Soc. Num.*, 1887, p. 348, pl. III, 1).

la provenance plaide pour les Lemovices. Si cette pièce appartient à ce peuple, on n'en saurait séparer des pièces de revers différent, mais dont la tête est absolument semblable, qui proviennent également de la trouvaille de Breith ou Bridiers (*Pl. II*, 7), classées sous la rubrique « Imitations d'Emporiæ » (1). Ces pièces, dont le prototype est évidemment la drachme lourde d'Emporiæ (4 gr. 90), ont encore le poids élevé de 4 gr. 30 à 4 gr. 47 et se rattachent, par leur système aux plus anciennes imitations de Rhoda (Voy. p. 71). On retrouve d'ailleurs une copie très nette de la tête de Cérès d'Emporiæ sur une pièce dont le ℞ porte la Victoire dégénérée au-dessus du cheval (*Pl. II*, *6*. Cf. *Cat. B. N.*, 2280-82) (2). L'antériorité de ces pièces à celles que j'ai décrites plus haut est démontrée par ce fait que des exemplaires avec tête à mèches recourbées, sans grènetis au droit, sont frappés sur des flans de pièces à la tête de Cérès avec grènetis (Coll. A. Blanchet et A. Changarnier).

Je ne sais si le *Sedullus* (*Fig. 167*) (3) associé sur un bronze à *Connos Epillos,* est le même que le chef des Lemovices, mort

Fig. 167.

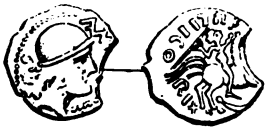

Fig. 168.

devant Alesia. En tout cas, le type de l'ennemi renversé sous un cavalier est assez particulier pour qu'on puisse le rapprocher de celui de la pièce d'argent avec *Andu* (*Pl. II*, *18*) dont la provenance

(1) Cf. *Cat. B. N.*, 2280-82. Un exemplaire avec les types à gauche a été trouvé près de Toulouse; 4 gr. 72 (Coll. A. Changarnier; *Annuaire Soc. Num.* 1885, p. 247, pl. II, 10).

(2) On peut rapprocher de ce groupe une pièce d'argent, de types dégénérés, trouvée à Grenade, Gers (*Cat. B. N.*, 10353). Cf. aussi des déformations, plus caractérisées encore, publiées par Chaudruc de Crazannes, dans *R. N.*, 1856, p. 146, 2 fig. — Il faut sans doute classer à la suite de ces pièces une petite monnaie d'argent du Musée de Lyon avec la Victoire dégénérée, traitée de la même manière que celle des drachmes de Breith.

(3) *Prov. :* Poitiers (*Cat. B. N.*, 4579); Montpaon, près d'Arles (*Cat. B. N.*, 4580). — F. de Saulcy, dans *R. N.*, 1865, p. 137.

ne nous éloigne pas d'ailleurs de la région (1). Un bronze portant aussi un cavalier et une tête casquée porte la légende complète *Andugovoni* associée au nom *Celecorix* (2). (*Fig. 168*). Si le premier de ces noms a quelque rapport avec celui des Andecavi, c'est plutôt comme adjectif ethnique se rapportant au personnage; mais on attendrait plutôt la finale *os*, comme dans *Turonos* (Cantorix; Triccos) et *Santonos* (Arivos).

Quand au type, faut-il y voir un souvenir du génie couché sous l'androcéphale (3), type de monnaies plus anciennes? Je préfère y chercher la copie d'un type romain (Voy. p. 201).

II. Petrocorii.

On classe aux Petrocorii (4) des statères d'or très bas, de 6 gr. 45 à 7 gr., avec tête et sanglier (*Fig. 169*); cf. *Cat. B. N.*, 4305-

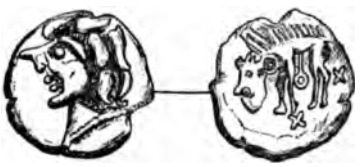

Fig. 169.

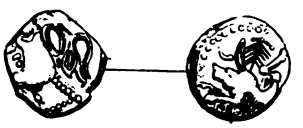

Fig. 170.

4306 (5), qui présentent, en effet, quelque ressemblance avec des pièces de mauvais argent dont on a recueilli un nombre considérable à l'oppidum d'Ecornebœuf, près de Coulounieix (canton

(1) *Prov.* : Vernon (tr. n° 261; *Cat. B. N.*, 10376).

(2) *Prov.* : Saumur (F. de Saulcy, *Lettres*, p. 201, fig. Cf. *Cat. B. N.*, 10377-78); autre à la Flèche (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 59-60, où l'on donne à tort comme certaine l'attribution aux Andes ou Andecavi).

(3) C'est ce qu'a dit Lelewel à propos d'Epillos (*Type gaulois*, p. 349, pl. VII, 2).

(4) *Petru-corii*, « ceux qui forment quatre bataillons » (H. d'Arbois de Jubainville, *Les noms gaulois dans César*, 1891, p. 221; *Rev. archéol.*, 1891, I, p. 191). On a proposé aussi « le peuple formé de quatre tribus » (C. Jullian, *Notes gallo-rom.*, IX; *Rev. des études anc.*, III, 1901, p. 82). Le sens de *Petru* est certain.

(5) C'est sans doute un des deux exemplaires de la Collection Saulcy, qui a été trouvé à Alise (*Rev. archéol.*, 1860, I, p. 270). — Le 6307 est un exemplaire de bronze, provenant probablement d'une émission de basse époque.

de Périgueux) et à Vésone-Périgueux (1) (*Fig. 170;* cf. *Cat. B. N.*, 4308-15).

J'ai dit plus haut qu'on avait attribué aux Petrocorii un certain nombre de monnaies « à la croix ».

On a recueilli à Périgueux de nombreux bronzes coulés aux types de la tête et de l'aigle qu'on a considérés comme étant de fabrication locale (2).

D'autres petits bronzes, globuleux, portant une tête et au revers un cheval galopant, au-dessus duquel est un ornement (en forme de phalère), sont particulièrement communs dans les régions de Périgueux et de Saintes (3). Il s'agit sans doute d'une imitation

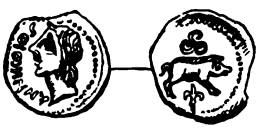

Fig. 171.

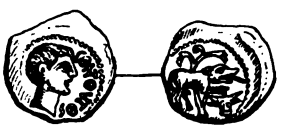

Fig. 172.

du *Viretios* (voy. plus loin). F. de Saulcy attribuait aux Petrocorii les bronzes de *Contoutos*, *Anniccoios*, *Luccios* et *Atectori(x)* (4).

Voici pour ces pièces, qui ont un certain air de famille, et qu'on peut grouper pour les étudier, les renseignements que j'ai pu recueillir (5).

Contoutos (Loup. *Fig. 172;* cf. *Cat. B. N.*, 4316) (6).

(1) Vicomte Al. de Gourgue, dans *R. N.*, 1841, p. 184; pl. X, 9 à 16. C'est à tort, je crois, que l'auteur a vu des lettres sur ces pièces. L'abbé Audierne, qui paraît avoir reproduit les assertions de l'auteur précédent, dit qu'Ecorne-bœuf n'a fourni aucune monnaie d'or (*Le Périgord illustré*, 1851, p. 216). — Autre provenance : 4 à Alise-Sainte-Reine.

(2) L'abbé Audierne, *op. cit.*, p. 217. Dr E. Galy, *Vésone et ses monuments sous la domination romaine*, Caen, 1859, p. 30 (Extrait du Congrès Soc. d'Arch. à Périgueux, 1858). — M. E. Lespinas, de Périgueux, possède des exemplaires de ce bronze.

(3) E. Galy, *Catal. du Musée de Périgueux*, 1862, p. 111, n° 560. Ce Musée possède un exemplaire de cette pièce frappé d'un seul côté (cheval).

(4) *R. N.*, 1866, p. 402-416, fig.

(5) Pour la bibliographie, voy. aussi les légendes dans ma liste spéciale.

(6) *Prov. :* 10 isolément à Poitiers (A. de Barthélemy, *Étude m. g. Poitou*, p. 10); 1 au temple à Sanxay (*R. N.*, 1884, p. 496); 91 à La Font-Garnier (Charente-Inf.); en nombre à Niort (*Mém. Soc. statist. des Deux-Sèvres*, t. XI, 1846-47, p. 24-25); 16 isolées à Niort, sur divers points (même rec., 1882-83,

Atectori(x) (Tête à droite avec collier. ℞ Taureau à droite; dessous, fleuron; *Cat. B. N.*, 4349) (1).

Anniccoios (Sanglier. *Fig. 171*) (2).

Luccios (Sanglier. *Pl. III, 25*) (3).

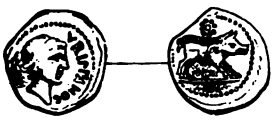

Fig. 173.

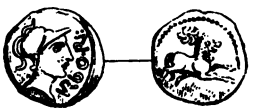

Fig. 174.

Urippanos (Tête à droite. ℞ Sanglier à droite; au-dessus, cercle perlé. *Fig. 173*) (4).

A la série précédente, il faut peut-être joindre un bronze avec

p. 359-362); souvent à Périgueux (Wlgrin de Taillefer, t. Ier, p. 73, n. 5). Un au cimetière de Saintes, et 2 à Saujon, Charente-Infér. (autrefois dans la collection La Barre, à Saujon); un à Gergovie (collection du Dr L. Capitan). On a rencontré aussi des exemplaires isolés à Béziers et à Rennes; mais cela n'a pas l'intérêt des trouvailles précédentes. On en a trouvé en nombre au Langon et quelques-uns dans le lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (F. de Saulcy, *Lettres*, p. 261); camp d'Amboise; Chinon, Indre-et-Loire; un, à Vieille-Toulouse, indique une circulation assez étendue.

(1) *Prov.* : 65 exemplaires, isolément, à Poitiers (A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 6); 1, trouvé sur l'emplacement de la Minerve (coll. Richard, à Poitiers); 4 à la Font-Garnier; 2 isolément à Niort (*Bull. soc. statist. des Deux-Sèvres*, V, 1882-84, p. 362); 1 au temple de Sanxay (*R. N.*, 1884, p. 496); au Langon (B. Fillon, *Poitou et Vendée*. Le Langon, p. 1); en nombre à Saint-Cyr, Vienne (voy. trésor n° 260); 1 dans les fouilles de Notre-Dame, à Saintes, et 1 dans les fouilles du temple, à La Roche (Musée Soc. Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers).

(2) *Prov.* : Isolément à Poitiers, 4 exemplaires; plusieurs à Saintes en 1816 et 1817; plus fréquents dans le pays bordelais (A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 10); on a affirmé qu'ils venaient toujours des environs de Saintes (*R. N.*, 1838, p. 77; E. Hucher, *Art. g.*, 2e partie, p. 97); 9 ex. à La Font-Garnier; 3 ex. à Niort (*Mém. Soc. statist. Deux-Sèvres*, t. XI, 1846-47, p. 32); au Langon (B. Fillon, *Poitou et Vendée*, le Langon, p. 1); dans le lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (F. de Saulcy, *Lettres*, p. 262); 3 à Vieille-Toulouse.

(3) F. de Saulcy a dit qu'on déterrait les bronzes de *Luccios* (sanglier) à Ecornebœuf, oppidum des Petrucorii (*R. N.*, 1862, p. 26; cf. *Lettres*, p. 146 et 261); 1 ex. à la Font-Garnier; 1 au Langon (B. Fillon, *Poitou et Vendée*, Le Langon, p. 1).

(4) Exemplaire unique, tr. à la Font-Garnier (Musée des Ant. nat., à Saint-Germain-en-Laye. *Atlas*, pl. XIII).

tête casquée et lion (*Fig. 174*) (1) dont la légende *Urdo-Ri* (*Urido. Rix?*) (2) est difficile à transcrire.

III. Pictones.

Si l'on prend en considération les provenances (3) et le style (tête aux mèches massées), un groupe de pièces portant un cheval à droite (au-dessus, oiseau; au-dessous, ornement formé de trois feuilles disposées en triangle) peut être classé à la région des Pictones, plutôt qu'aux Bituriges Cubi, comme on le fait généralement (*Fig. 175*. Cf. *Cat. B. N.*, 4065-66; 4068 et suiv.) (4). Ce monnayage a d'ailleurs duré longtemps, car on a des exemplaires de bon or (3 gr. 42 à 3 gr. 70; cf. E. Hucher, pl. 77, 2), d'autres d'or bas, beaucoup de fourrés (5), d'autres en billon et en bronze. Il y a des quarts de statères en or bas (*Cat. B. N.*, 4091; 1 gr. 75).

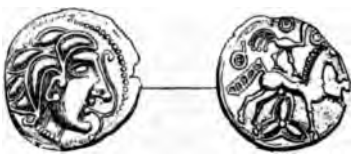

Fig. 175.

C'est aux Pictones qu'il faut sans doute attribuer la plus grande partie des pièces d'or bas portant une main sous un androcéphale

(1) *Prov. :* Fréquent aux environs de Périgueux (A. de Barthélemy, *Étude m. Poitou*, 1874, p. 11); Poitiers (*Cat. B. N.*, 4333); Gergovie (4334). Cette dernière est probablement la même que Saulcy a signalée comme provenant de Clermont (*Lettres*, p. 176).

(2) On peut comparer à *Uridolanos* qui se lit sur une intaille avec le buste de Jupiter, trouvée à Bonneuil (*R. N.*, 1838, p. 74).

(3) Isolément? à Poitiers, 7 exemplaires; à Vernon; 2 à Alise Sainte-Reine (*Dict. arch. Gaule*, pl. de m., n° 136); une vingtaine (isolément) sur l'emplacement de la Vieille-Cité, près de Périgueux (A. de Barthélemy, *Étude sur les m. gaul. tr. en Poitou et en Saintonge*, Poitiers, 1874, p. 10); 1 à Nexon, Haute-Vienne (*Bull. Soc. arch. Limousin*, t. III, 1848, p. 171). Un exempl. en bon or à l'oppidum de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Coll. P. du Châtellier). — Dans la région de Poitiers, on recueille des bronzes très épais, à types semblables (Coll. Soc. Antiq. Ouest); un à Corent, Puy-de-Dôme; 4 au Puy du Chalard, Corrèze (*Bull. Soc. archéol. Corrèze*, t. IX, 1887, p. 456-459).

(4) C'est l'attribution donnée par E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 77, 1 et 2. On a classé aussi ces pièces aux Arverni.

(5) Coll. A. Changarnier et A. Blanchet,

(*Fig. 176* et *177*; cf. *Cat. B. N.*, 4393 et s.) (1). Mais ce type a eu certainement une vogue considérable, et je pense que certaines variétés ont été émises au nord de la Loire.

Fig. 176.

Fig. 177.

Une pièce, très commune dans le Poitou, est celle d'argent qui porte un cavalier ailé et au-dessous un fleuron (*Fig. 27*); cf. *Cat. B. N.*, 4461 et s., 2 gr. 75 à 3 gr. 20) (2). Le prototype de ce cavalier ailé est, à mon avis, le cavalier tenant un bouclier (*Fig. 28*;

(1) *Prov.* : Poitiers, en nombre; 1 isolé promenade de Blossac; en nombre à Civray, à Bonneuil, près de Chauvigny, à Savenay (tr. 138); à Vernon; isolément, près de Thouars et de Châtellerault (A. de Barthélemy, *Étude m. g. en Poitou et Saintonge*, Poitiers, 1874, p. 6); 1 commune de Vénérand (*Rec. Commission des arts et mon. hist. Charente-Infér.* 1901, p. 519); un à Saujon, Charente-Inf. (anc. collection La Barre, à Saujon); en nombre à Parthenay; près de Clisson, Loire-Inférieure (tr. n° 137); 1 à Yssandon, Corrèze (*Bull. soc. archéol. Corrèze*, t. IX, 1887, p. 639); 1 dans la Loire, à Saumur, entré au Musée de cette ville (*Courrier de Saumur*, 25 octobre 1895); 1 à Durtal, Maine-et-Loire (or blanchâtre; Musée de Saint-Germain, n° 1749); 1 à La Ficaudière, près La Boissière des Landes, Vendée (Saint-Germain, n° 2275); 1 à Challans, Vendée (Saint-Germain, n° 1757); 1 à La Mothe-Achard, Vendée (*Dict. arch. Gaule*); en nombre près de Niort, à Vouillé-les-Marais et Fontenay-le-Comte (Vendée), à Vivonne, à La Cigogne (Haute-Vienne); à Hardanges (Mayenne); isolément dans les environs de Nantes et Lisieux (Lambert, I, 123, et II, 94); à Vertou, Loire-Inférieure (*Bull. Soc. archéol. Nantes*, t. XXII, 1883, p. 25); 1 à Sens-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine (trésor n° 102). — L'exemplaire conservé au Musée des Antiq. nat. à Saint-Germain-en-Laye, avec la provenance de Lisieux (n° 1752) est en or plutôt jaune et porte la tête et l'androcéphale à gauche.

(2) *Prov.* : En nombre, à Poitiers, à Vouillé et à Saint-Pompain; isolément à Rom, à Vendeuvre (A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 5); 1 à Faye l'Abbesse, Deux-Sèvres (B. Fillon, *Études num.*, p. 19; *Dict. arch. Gaule*, I, p. 392); 1 près de Niort (*Bull. de Num.*, t. VII, 1900, p. 107); en nombre à Villeneuve-la-Comtesse; nombreuses au Langon (B. Fillon, *Poitou et Vendée*, Le Langon, p. 1; *Dict. arch. Gaule*, t. II, p. 67). — On donnerait à ces monnaies, dans le Poitou, le nom de « pièces aux lunettes », à cause de la forme du fleuron (voy. le texte du n° 19 des pl. de m. du *Dict. arch. Gaule*).

cf. *Cat. B. N.*, 4433 et 4439. *Fig. 178;* Cf. *Cat. B. N.*, 4446) dont le poids, d'ailleurs plus élevé (3 gr. 55, 3 gr. 62), indique une époque plus ancienne. Quelques-unes de ces pièces portent sous le cheval une main, qui rattache le type à celui des pièces d'or citées plus haut.

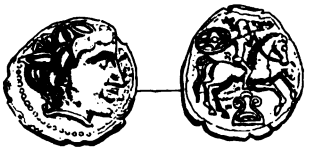

Fig. 178.

Le prototype de la pièce d'argent est probablement la drachme de 4 gr. 08, avec une tête imitée de celle des plus anciennes monnaies d'argent des Volcæ Tectosages (*Pl. II, 3;* chez MM. Rollin et Feuardent, en 1899) (1).

Le nombre de bronzes portant l'inscription *Viredios* ou *Viretios* qui existent dans les collections de Poitiers (2), en particulier dans celle de la Société des Antiquaires de l'Ouest, est déjà une preuve que cette monnaie appartient au pays des Pictones (*Fig. 179*). De plus j'ai vu aussi, dans les mêmes collections, bon nombre de bronzes, avec tête échevelée et au ℞ le cheval à droite. Ces pièces

Fig. 179.

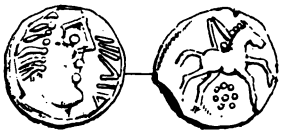

Fig. 180.

sont des déformations évidentes du *Viretios;* le temple au-dessus du cheval n'est plus qu'un simple Λ, et la roue au-dessous est figurée par un cercle de grènetis avec point au centre (*Fig. 180*) (3). On trouve même des variétés de fabrique très grossière, qui mar-

(1) *Prov.* : Un exemplaire à Saint-Just, près de Limoges (*Cat. B. N.*, 4460); Saint-Yrieix-le-Déjàlat, Corrèze (*Bull. Soc. archéol. Corrèze*, t. X, 1888, p. 297; 3 gr. 60). Ces provenances indiqueraient plutôt que la pièce appartient aux Lemovices.

(2) Les provenances de Beaucaire, Paris et Levroux résultent des conséquences de la circulation monétaire (*Cat. B. N.*, p. 100). Poitiers en a fourni un grand nombre (cf. A. de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 7); lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (E. Hucher, *l'Art g.*, pl. 30, 2).

(3) *R. N.*, 1860, pl. XI, 8 à 10. A. de Barthélemy (*loc. cit.*, p. 8, pl. n° 5) a cité 17 exemplaires de ce bronze pour Poitiers. On en a trouvé 2 au temple de Sanxay (*R. N.*, 1884, p. 496), et 3 dans les fouilles du temple à La Roche (Musée Soc. Antiq. de l'Ouest, à Poitiers).

quent évidemment une étape de dégénérescence plus avancée du *Viretios* (1), dont la patrie est ainsi nettement indiquée. Il faut rattacher à ce groupe un bronze barbare, trouvé à Rezé (Loire-Inférieure), portant *Virtu..* rétrograde et, au revers, un cheval au-dessus duquel on distingue les restes du temple (2).

Un autre bronze de la région de Poitiers est celui qui porte un androcéphale (*Fig. 181*) (3).

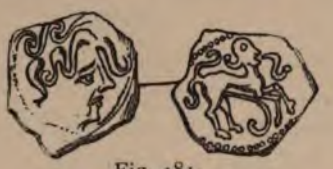

Fig. 181.

Fig. 182.

Le classement des pièces d'argent aux légendes *Durat-Iulios* (*Fig. 182; Cat. B. N.*, 4478 et s.) (4) résulte d'abord du fait que le chef picton Duratius est cité dans les *Commentaires* de César et ensuite du petit temple qu'on voit au-dessus du cheval, comme sur les bronzes *Viretios*.

F. de Saulcy a dit que les *Vepotal* au guerrier debout (*Fig. 14*) sont antérieurs de peu de temps au siège d'Alesia; que les *Vepotal* au lion (*Fig. 183*) sont de l'année même du siège et ont pu encore

Fig. 183.

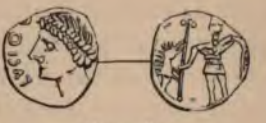

Fig. 184.

être monnayés plus tard; que les deniers de *Lucios* (*Fig. 184*) (5), copiés sur le *Vepotal* au guerrier sont postérieurs; enfin que *Vepotal*

(1) J'en ai vu un grand nombre dans la collection de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

(2) Cette pièce est publiée, sans aucune remarque, par F. Parenteau, dans *Bull. Soc. archéol. Nantes*, t. II, 1862, p. 119, pl. II, 13.

(3) *Prov.* : Six ex. à Poitiers (*R. N.*, 1852, pl. V, 12); un au Mont-César, Oise.

(4) *Prov.* : Pour cette pièce et les suivantes, voy. le tableau, ch. XXI; 1 à Pommiers.

(5) *Prov.* : Méron (Maine-et-Loire); Chantenay.

était un chef santon (1). Je crois bien que toutes ces conclusions sont prématurées. Si les *Vepotal* sont classés à côté des *Durat-Iulios*, c'est évidemment à cause de la ressemblance des têtes. Mais cela me paraît insuffisant, car les provenances de *Vepotal* ne donnent rien de probant (2). Il faut placer à côté du Vepotal au lion une pièce avec *Dara-Diarilos* (*Fig. 185*).

Un bronze avec tête à droite et au ℞ un cheval (au-dessus, sorte

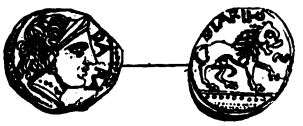

Fig. 185.

Fig. 186.

d'édicule; au-dessous *Virot* ou *Vipot*) peut être attribué à *Vepotal* (3). Il se rattache en tout cas aux bronzes *Viretios*.

Aux Santones (4), on attribue les statères de bas or avec des lettres (SA ?) accostant la main (*Fig. 186*) (5), puis des bronzes avec tête à droite, portant au ℞ un cheval à droite (au-dessus, petit

(1) *Lettres*, p. 263 et 264. Il lisait *Verotal*.

(2) En nombre à Chantenay, Vernon et La Rousselière; à Clinchamps-sur-l'Orne, Calvados (Lambert, I, p. 143); au Puy de Corent (*Cat. B. N.*, 4485); environs de Neufchâteau, Vosges; 2 au Belpberg, près de Thun, Suisse (Meyer, *Beschreibung*, p. 13); forêt de Barst (*Bull. Soc. archéol. Moselle*, t. III, 1860, p. 213); 10 à Alise (au guerrier et au lion).

(3) C'est l'opinion émise par E. Hucher, *l'Art g.*, pl. 67, 2. *Prov.* : lac de Grandlieu; 12 à Poitiers; 1 au Bernard, Vendée (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 146).

(4) On localise généralement les Santones dans la Charente et la Charente-Inférieure. M. A. Longnon a proposé de joindre à la Civitas Santonum et à la Civitas Ecolisnensium, la civitas Burdegalensium (*Atlas histor. France*, p. 6). Les trouvailles de monnaies ne sont pas favorables à cette théorie. Car, d'une part, on ne trouve pas de statères d'or bas au type de l'androcéphale, dans le département de la Gironde; et, d'autre part, cette région se rattache certainement aux Aquitani par les monnaies à la croix. Or, ces monnaies d'argent n'ont jamais été recueillies dans les départements de la Charente et de la Charente-Inférieure.

(5) *Prov.* : Camp de Bonneuil, Vienne (E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 41, 1; 5 gr. 90); Alise Sainte-Reine. — Je considère cette attribution comme douteuse. Les lettres *Sa* sont peut-être le commencement d'un nom d'homme, Voy. ce que j'ai dit plus haut, p. 219.

temple ? au-dessous, SACTNOS, *t* et *n* liés. *Cat. B. N.*, 4514. (*Fig. 187*) (1).

Les pièces d'*Arivos-Santonos* (*Fig. 188. Arg.; Cat. B. N.*, 4525 et s.) sont généralement un peu plus usées que celles portant *San-*

Fig. 187.

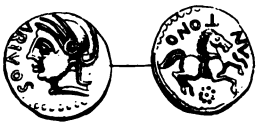

Fig. 188.

tonos seul (4520). C'est donc avec une apparence de raison qu'on les considère comme plus anciennes (2).

A. de Barthélemy assurait que les *Arivos* ne se trouvent pas sur l'ancien territoire des Santones (3). En effet, les provenances de cette pièce n'apportent rien de concluant (4). Toutefois nous noterons que le trésor de Vernon en contenait au moins 60 exemplaires. Cette monnaie a été assez répandue pour qu'on eût intérêt à l'imiter. On a, en effet, de la trouvaille de Jersey, une déformation dont les légendes sont reconnaissables et les types semblables, quoique moins bien gravés (5).

Le trésor de Vernon contenait un certain nombre de pièces d'argent avec la légende *Nercod* de chaque côté, une tête à gauche et un cheval à gauche (*Cat. B. N.*, 4535).

IV. Namnetes et Andecavi.

Des quarts de statère portant les uns une tête à droite et les autres, un type déformé, ressemblant à la poignée d'une épée et au

(1) *Prov.* : lac de Grandlieu, Loire-Inférieure (E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 30, 1).

(2) A. Véry, *Les monnaies frappées en Saintonge*, dans la *Rev. poitevine et saintongeaise*, t. VIII, 1891, p. 113.

(3) *R. N.*, 1885, p. 154.

(4) En nombre à Chantenay et à Limesy; isolées près de Châteauroux (*Cat. B. N.*, 4520), à Paris (4526); à Paix, à Verneuil, aux environs d'Evreux (L. Coutil, *Inventaire m. g. Eure*, p. 15 et 23); à Ancy-le-Franc, Yonne, 1 conservée au Musée d'Auxerre (*Dict. arch. G.*, I, p. 58); 3 au Mont-Beuvray; 1 à Plombières, Vosges; 1 au Belpberg, près Thun, Suisse (Meyer, *Beschreibung*, p. 28). Voy. aussi mon tableau, ch. XXI.

(5) *Cat. B. N.*, 10385; *Atlas*, pl. XXV.

sommet du fourreau (*Fig. 4; Cat. B. N.*, 6722) (1). Aux ℞ les deux variétés ont un personnage marchant à gauche tenant un marteau et un objet recourbé. Devant, un objet, considéré à tort comme un *sigma* par Parenteau (qui s'appuyait sur cette interprétation pour attribuer les pièces aux « Samnites des bords de la Loire), peut-être une enclume selon Hucher (2).

La Commission de la Topographie des Gaules a classé aux Cenomani de jolies pièces d'or sur lesquelles la tête est placée sur une sorte de support et entourée de quatre autres petites têtes reliées par des cordons perlés (*Fig. 189*) (3). Parenteau a attribué ces pièces aux Namnètes et son opinion paraît mieux s'accorder avec les provenances.

Des pièces d'or blanc, assez bon, ont aussi le buste entouré de petites têtes (4). Au ℞ au dessus du cheval à droite, deux orne-

Fig. 189.

Fig. 190.

ments en demi-cercles, et, au-dessous, un buste, les bras étendus (*Pl. II, 22*), qu'il faut évidemment rapprocher du type analogue de

(1) *Prov. :* 5 à Ancenis et Cholet (F. Parenteau, *Bull. Soc. archéol. Nantes*, t. II, 1862, p. 115, pl. II, 6 et 7; t. à p., *Essai sur les monnaies des Namnètes*, 1863, p. 15; cf. *Inventaire archéol.*, 1878, p. 80, pl. 41, 1 et 2); au Pin-en-Mauges, canton de Cholet (*Congrès archéol. de France*, en 1871, Caen, 1872, p. 52); environs d'Ancenis (*Cat. B. N.*, 6721).

(2) Le type de ce personnage a pu donner naissance à celui de la pièce d'or (Unelli ou Baiocasses) qui porte une lyre sous le cou au droit et une autre au ℞ (Musée de Lyon; E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 69, 1).

(3) *Prov.* : Le Fief-Sauvin, arrondissement de Cholet (F. Parenteau, *Bull. Soc. archéol. Nantes*, t. II, 1862, p. 109, pl. I, 7); autre avec tête à g., à Paimbœuf (*Ibid.*, p. 110, pl. I, 9). — Un exemplaire, sans le support sous la tête et avec sanglier au-dessus des cheveux, a été trouvé dans la commune de Lorigné, arrondissement de Melle, Deux-Sèvres (or blanc, 7 gr. 95; collection G. Chauvet).

(4) *Prov.* : Ancenis (F. Parenteau, *Inventaire archéol.*, 1878, p. 79, pl. 40, n° 9). Cet exemplaire est entré dans ma collection; 7 gr. 35.

la série suivante, classée aux Andecavi (*Cat. B. N.*, et *Atlas*) (1) ou aux Namnetes (Parenteau), comprenant des statères d'or bas, rouge, qui portent une sorte de croix devant la tête, entourée de cordons perlés avec petites têtes. Au ℞, sous l'androcéphale, à droite, un personnage à mi-corps, étendant les bras (*Fig. 190*. Cf. *Cat. B. N.*, 6723 et s.) (2). On en connaît des exemplaires en métal très bas ; de même les quarts de statère se rencontrent en or bas et en métal qui ne ressemble plus guère à l'or (*Fig. 191*).

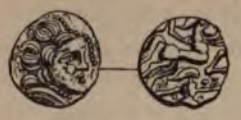

Fig. 191.

Certains exemplaires laissent voir sous la tête le souvenir du support (*Fig. 192*) qui existe complet sur les pièces de meilleur

Fig. 192.

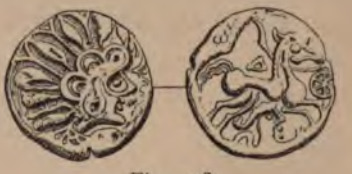

Fig. 193.

style et de bon or décrites plus haut (*Fig. 189*). La filiation des types paraît ainsi démontrée.

Je place ici, avec réserves, un statère de bas or, pesant 7 gr. 16, dont la tête à chevelure rayonnante est très particulière (*Fig. 193*) (3).

(1) Cf. *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 60.

(2) *Prov.* : En nombre à Combrée, à Candé et à La Faucille, Maine-et-Loire (voy. trésors nos 148 *bis*, 149 et 150) ; 2 au Ménil, Mayenne (tr. n° 176) ; Savenay et Nantes (F. Parenteau, *Bull. Soc. archéol. Nantes*, t. II, 1862, p. 113, pl. II, 3 et 4) ; Chapelle-Saint-Florent, Maine-et-Loire (*Répert. arch. de l'Anjou*, 1865, p. 7) ; aux Belles-Poitrines, commune d'Angers (Musée d'Angers ; *Répert. arch. M.-et-L.*, 1859, p. 292) ; Véretz, Indre-et-Loire (*Bull. Soc. archéol. Vendômois*, t. XIX, 1880, p. 89) ; confins de l'Anjou et de la Bretagne (3 pièces au Musée de Rouen ; E. Lambert, *Essai*, I, p. 124, pl. III, 19 à 21) ; Nantes (*Cat. B. N.*, 6723). Quart aux mêmes types ; tr. commune de la Pommeraye, arrondissement de Cholet (rens. comm. par M. Godard-Faultrier) ; Cholet (*Cat. B. N.*, 6724).

(3) *Prov.* : Trouvé dans la Loire, à Angers (P. Ch. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, t. V, p. 314, pl. V, 5 ; classé aux Redones) ; autre exempl. au Musée de Saint-Germain-en-Laye (E. Hucher, *l'Art gaulois*, II, p. 62, fig. 87 ; cet ex.

A la même région appartiennent évidemment les petites pièces de la trouvaille 148 (*Fig. 194*. Cf. *Cat. B. N.*, 6455 et s.).

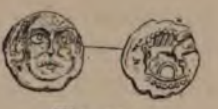

Fig. 194.

V. Aulerci Cenomani et Diablintes.

Les monnaies des Aulerci Cenomani (1) se divisent en deux classes. L'une composée de statères de bon or et de style ancien avec tête à droite (*Fig. 195;* entourée de petites têtes pour une classe déjà postérieure, *Fig. 9*) et, au revers, figure ailée sous le cheval. On peut comparer ces pièces à des monnaies analogues classées aux Namnètes. La deuxième classe comprend des monnaies d'or bas, souvent fourrées, avec une tête à droite, et au revers un personnage couché sous l'androcéphale et tenant une lance (2). Il y a déjà longtemps que les statères au différent du personnage renversé ont été attribués au Maine (3). Et il est certain que les provenances constatées confirment cette manière de voir (4). Mais il y a parmi ces pièces, des variétés qui appartiennent à des émissions distinctes les unes des autres, sans

Fig. 195.

aurait été trouvé dans le Finistère, selon le *Dict. archéol. Gaule*, pl. de m. n° 292).

(1) La leçon *Cenomanni* est donnée par les meilleurs manuscrits de César.

(2) *Dict. archéol. Gaule*, p. 93 et 94, d'après Hucher.

(3) E. Lambert, *Essai*, I, p. 163, citant Ch. Drouet, *Des types les plus habituels des médailles gauloises*, 1843, in-8°.

(4) Environs du Mans (Lambert, I, p. 122-123; cf. *R. N.*, 1859, p. 85); plusieurs au Mans (Lambert, I, p. 124, et *Cat. B. N.*, 6869); dans la Sarthe (E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 9, 1, et pl. XIV, 1 et pl. XV); à Mamers, en billon (*Ibid.*, pl. 27, 1); près de Vancé, Sarthe (Lettre du 3 octobre 1829, ms. conservé à la Soc. des Antiquaires de France); à Laigle, Orne (*Dict. arch. Gaule*, II, p. 62); entre Mortagne et Bellême (Lambert, II, p. 94 et 133); près de Vitré, Ille-et-Vilaine (*Ibid.*, p. 89); à Bain et aux environs de Rennes (*Ibid.*, II, p. 90-91); près de Janzé, Ille-et-Vilaine (*Ibid.*, p. 93); La Rousière, commune de Coulonges, près de Rivray, Eure-et-Loir (Coll. P. Daupeley, à Nogent-le-Rotrou); à Huisseau-en-Beauce, Loir-et-Cher (*Dict. arch. Gaule*); Mamers, Sarthe (*Cat. B. N.*, 6523, classée aux Osismii).

qu'on puisse dire encore s'il s'agit de monnaies d'âges différents ou de peuplades diverses (1). Remarquons que, sur quelques pièces de cette série, l'androcéphale est ailé.

C'est vraisemblablement aux Cenomani qu'on peut attribuer les quarts de statère portant sous le cheval androcéphale une roue (*Fig. 196*) (2).

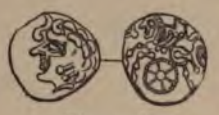

Fig. 196.

Je ne vois pas de raisons suffisantes pour attribuer au même peuple le remarquable statère avec la jument allaitant son poulain, qui a été trouvé près de Tours (*Fig. 62*) (3).

Mais c'est probablement dans le Maine qu'il faut placer le lieu d'émission de curieux statères, sans doute assez anciens, dont la tête (*Fig. 197*) relativement de bon style, me paraît devoir être rapprochée de celle du statère (contremarqué de l'hippocampe), trouvé près de La Ferté-Bernard, Sarthe (*Fig. 61*) (4) et de celles des statères avec le cavalier armé, attribués aux Redones. Sur les statères de poids élevé, mais d'or pâle, trouvés près de Craon (Mayenne), on voit un trait sinueux allant de la bouche au cou (cf. un statère dit arverne). Le ℞ présente un animal au milieu de traits assez peu distincts. Je ne m'arrête pas aux descriptions qu'on en a données (5), car il

Fig. 197.

(1) C'est peut-être une fabrication locale d'une région plus occidentale qu'il faut voir dans un quart de statère, avec le personnage renversé, trouvé à Montournais, Vendée (E. Hucher, *l'Art. g.*, pl. 29, 2; 2 gr.). Voy. aussi le ch. XIII.

(2) Deux exemplaires tr. à Allonnes, Sarthe (*Cat. B. N.*, 6875 et 6876. Le 6875 me paraît être l'exemplaire publié avec la même provenance, par E. Hucher, *R. N.*, 1865, p. 219).

(3) C'est le classement proposé dans le *Dict. arch. Gaule*, t. I, p. 94; suivi par le *Cat. B. N.*, 6901 (*Atlas*, pl. XXIV). Hucher disait qu'il est de « style redon » (*l'Art. gaul.*, pl. 99, 1); Saulcy le classait aux Turones (*Lettres*, p. 12).

(4) *R. N.*, 1850, pl. II, 1 = *Cat. B. N.*, 6897.

(5) Deux exemplaires (7 gr. 90 et 8 gr. 20) tr. à Craon. Voy. A. Chabouillet, dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1872, p. 127, fig., et 1873, p. 142; E. Hucher, dans *Bull. Soc. d'agric., Sc. et arts de la Sarthe*, t. XXII, 1873-1874, p. 401-402, et *l'Art gaulois*, 2e partie, p. 90-91 (Cf. *Mélanges de Num.*, t. Ier, 1874-75, p. 1-9, fig.). Un exemplaire sans provenance, au Musée de Rouen, pèse 7 gr. 97

me paraît évident qu'il s'agit d'une déformation des chevaux, encore assez nets sur la pièce trouvée près de la Ferté-Bernard. Il semble même que l'épi, au ℞, forme un trait d'union de plus entre ces diverses pièces et celles des Redones.

Je ne sais si les petites pièces d'argent (*Fig. 198*), dont on trouve au moins deux modules, appartiennent aux Cenomani ou aux Carnutes (1). On les a trouvées en nombre à Montfort-le-Rotrou; mais on en a recueilli aussi au camp d'Amboise (2). E. Hucher a groupé diverses variétés avec la tête de Pallas (qu'il appelle Minerve-Belisama), plus ou moins déformée et, au ℞, des symboles (sanglier, hippocampe) accompagnant le cheval (3).

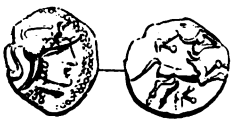

Fig. 198.

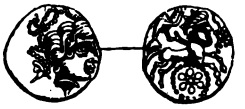

Fig. 199.

Les Aulerci Diablintes auraient eu une monnaie d'or offrant pour signe distinctif une sorte de fleur entourée d'un nimbe de perles (*Fig. 199*) (4).

E. Hucher a proposé d'attribuer aussi aux Diablintes des monnaies gauloises qu'on a trouvées souvent à Jublains et au gué de Saint-Léonard. Le personnage placé sous le cheval androcéphale (l'aurige tient un torques) du revers tient deux objets qui ressemblent à des sabliers, accompagnés à droite et à gauche de deux lignes recourbées (ces symboles représentent peut-être des têtes humaines). Le métal est un or très bas (5) que certains auteurs ont qualifié de

(cf. Lambert, *Essai*, I, pl. II, 12). Un autre a été trouvé récemment aux Provenchères, près de Craon (P. de Farcy, dans *Bull. commission histor. et archéol. de la Mayenne*, 1894, p. 61). Un autre du Cabinet de France provient des Aubrais, près d'Orléans (*Cat. B. N.*, 6913).

(1) Le *Cat. B. N.* les classe aux Carnutes (nos 5967-5981).

(2) E. Cartier, *Monnaies gaul. du camp d'Amboise*, t. à p., p. 8, pl. n° 8.

(3) Voy. *Art gaulois*, I, p. 31; II, 1874, p. 33 à 35.

(4) E. Hucher, *l'Art gaulois*, 1re partie, p. 12, 1/4 stat. tr. à Jublains, 1 gr. 85, fig. Autre trouvé aux confins de la Sarthe et de la Mayenne (*R. N.*, 1865, p. 218, fig. Je crois que c'est l'exemplaire 6902 du Cab. de France).

(5) *Prov.* : Près d'Alençon (E. Hucher, *l'Art gaulois*, 1re partie, p. 12, pl. 91, 1); département de la Mayenne (*Ibid.*, 2); enceinte d'Igé, Orne; Oisseau

billon (*Fig. 24*). Retenons que le métal de ces pièces est fort bas et que les types paraissent le résultat de la dégénérescence du personnage ailé et renversé des monnaies qu'on peut attribuer aux Cenomani. Ces remarques me portent à croire que les monnaies attribuées aux Diablintes peuvent n'être que des pièces des Cenomani frappées à une basse époque.

(*Bull. Commission hist. et arch. Mayenne,* 1894, p. 60); Le Ribay, Mayenne (*Cat. B. N.*, 6488; cf. trouvaille n° 175). Cf. *Dict. archéol. Gaule*, I, p. 340.

CHAPITRE XIII

MONNAIES DES PEUPLES ARMORICAINS

Ce n'est pas dans un ouvrage général qu'on peut tenter de donner un classement nouveau pour une série aussi nombreuse, aussi complexe, aussi obscure, que celle des monnaies émises par les peuples de l'Armorique. Toutefois, j'ai cru devoir le faire dans une certaine mesure; et si les restrictions que j'ai formulées peuvent paraître moins satisfaisantes que les rubriques données antérieurement dans divers ouvrages, j'ai la conviction que cette méthode est plus scientifique (1).

Plusieurs auteurs ont voulu se servir de certains symboles secondaires pour déterminer le classement de monnaies à divers peuples armoricains. Mais on peut voir ce qu'est devenu ce système en parcourant le *Catalogue* du Cabinet de France où des pièces, portant le sanglier sous l'androcéphale, sont classées, les unes aux Baïocasses (6967 à 6982), les autres aux Curiosolites (6586 à 6681). D'autres monnaies avec la lyre sous l'androcéphale sont données aussi aux Baïocasses (6983 à 6988) et aux Curiosolites (6682 à 6714). D'autres encore, avec une figure couchée sous l'androcéphale, sont placées parmi celles des Baïocasses (6989-91), des Osismii, des Curiosolites et des Cenomani (2).

(1) J'ai donné, dans le chapitre XXI, un groupement des trésors de monnaies armoricaines. Voici les nos de l'inventaire qu'il faut comparer aux indications réunies dans le présent chapitre : nos 27, 28 à 30; 37 à 48; 76 à 82 bis, 102 à 110, 151 à 164, 175 et 176, 179 à 184, 233. Ce relevé fournit de précieux renseignements.

(2) On ne s'étonnera donc pas que je préfère ne pas tenir compte d'un certain nombre de provenances pour lesquelles j'ai, non pas une description, mais l'indication d'un nom de peuple.

Dans ces conditions d'incertitude, il est préférable de tenter un classement chronologique, basé sur la nature du métal. Les provenances constatées exactement serviront ensuite à faire la répartition entre les peuples. Mais il ne faut pas se dissimuler que le nombre des dépôts, quoique déjà important, n'est pas suffisant pour permettre des attributions certaines. Ainsi la plupart des trésors du département des Côtes-du-Nord contiennent des monnaies avec le différent de la lyre et avec celui du sanglier. Aussi, tandis que Gaultier du Mottay attribuait le sanglier aux Osismii et la lyre aux Curiosolites, Lambert donnait les deux symboles à ces derniers. On conviendra avec nous que les attributions actuelles doivent être acceptées avec des réserves.

A. de Barthélemy, reconnaissant les difficultés du classement, plaçait en tête de la série armoricaine les pièces d'or à la tête laurée, qui auraient été frappées chez les Venetes et les Namnetes. Il attribuait le type de l'androcéphale à « une mauvaise interpré- « tation du type primitif, due à l'inhabilité du graveur gaulois ». Il proposait de voir dans le type de la tête principale, entourée de têtes plus petites, une allégorie d'une confédération de peuples (1). Enfin il croyait que le monnayage des Unelli a donné naissance à celui des Redones et des Curiosolites (2).

Nous classerons parmi les premiers spécimens du monnayage armoricain les pièces d'un bon or, pesant environ 4 gr. pour les

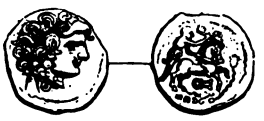

Fig. 200.

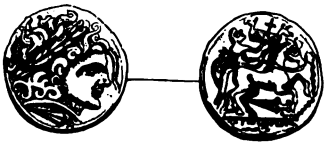

Fig. 201.

demi-statères et 2 gr. pour les quarts, qui sont classées les unes aux Unelli, les autres aux Baïocasses. Celles-ci portent au ℞ un aurige

(1) On sait que divers auteurs ont proposé de voir dans ce type une représentation d'Ogmius, dieu de l'éloquence dont parle Lucien. Ch. Robert, qui a réfuté cette opinion, proposait de voir sur ces pièces des têtes coupées (Cf. plus haut, p. 153).

(2) *Note sur le monnayage du nord-ouest de la Gaule*, 1891, in-8°, 8 p. (Extr. des *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et B. L.*). Réimpression avec quelques additions et notes dans la *Rev. celtique*, juillet 1891.

tenant un symbole qui ressemble à une clef double (*Fig. 200*); *Cat. B. N.*, 6949) (1). Sous le cheval on trouve déjà la lyre que nous verrons sur des monnaies armoricaines tardives. A l'exergue est une légende simulée. Celles qu'on attribue aux Unelli ont au droit sous le buste une épée à large lame qu'on retrouve au ℞ sous le cheval. L'aurige tient un symbole en forme de navire. La légende est simulée, et, comme sur les pièces de la série précédente, on constate la présence d'une sorte de tige sinueuse terminée par un épi, devant le cheval (*Fig. 201 ;* cf. *Cat. B. N.*, 6927) (2). C'est un motif dont on constate la présence sur des statères trouvés dans la

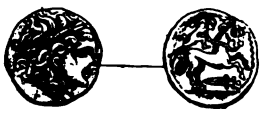

Fig. 202.

Fig. 203.

Touraine et dans le Maine (Voy. p. 220 et cf. plus bas ceux des Redones) et qui permettra sans doute d'établir la filiation de certains types de monnaies armoricaines.

On connaît aussi des exemplaires de métal blanchâtre avec l'aurige tenant le navire (*Pl. II, 21*) (3).

Sur une division de statère, portant aussi l'épée au droit et au ℞, l'aurige paraît sauter au-dessus de son cheval (*Fig. 202*).

Des pièces d'or où l'épée tient une place prédominante paraissent

(1) *Prov. :* Bois-Halbout, commune de Cesny-en-Cinglais, Calvados (Lambert, II, p. 86, pl. VII, 2; E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 47, 2; 7 gr. 96); Saint-Vigor-le-Grand, près Bayeux (*Ibid.*, p. 87, pl. VII, 3); Torteval, arr. de Bayeux (Lambert, I, p. 125, n° 1); Bayeux (*Ibid.*, p. 126, pl. IV, 19); Le Lorey, Manche (*Ibid.*, p. 121, II, 28); Bayeux et Vendeuil (*Cat. B. N.*, 6947 et 6948); Sommervieu, près de Bayeux (Lambert, I, p. 119, pl. II, 5); bois de l'ancienne commanderie de Baugy, près de Balleroy (*Ibid.*); Sainte-Marie-du-Mont, Manche (Musée de Saint-Germain, n° 1760).

(2) *Prov. :* En nombre à Etréville, Eure (tr. n° 73).

(3) *Prov. :* Silly (Orne) autrefois au Musée de Falaise (Lambert, I, p. 53, 121 et 158, pl. II, 25. Exemplaire trouvé avec 5,000 pièces de Néron à Commode). — Un exemplaire analogue, pesant 3 gr. 30, est conservé au Musée Hunter, à Glasgow (G. Macdonald, *Cat. of the Hunterian collection*, t. I, 1899, p. 289, n° 34, pl. XX, 11.

appartenir aussi au pays des Unelli (Demi-statère : petit personnage traversé par une épée. Quart de statère : grande épée debout et petit personnage à droite ; *Fig. 12*) (1). On a classé au même peuple le statère qui porte au ℞ un cheval dont l'aurige est remplacé par une épée (*Cat. B. N.*, 6922 ; *Fig. 203*).

Aux Baïocasses on donne les pièces d'or avec tête à cheveux bouclés où le cheval paraît conduit par un oiseau ; dessous chaudron et légende simulée (Demi-statères et quarts, 4 gr. 15 et 2 gr. 03 environ ; cf. *Fig. 3*) (2). Sur une variété, la légende est simulée par un méandre (3). Une autre classe de pièces analogues pré-

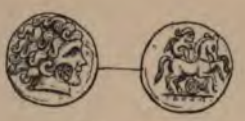

Fig. 204.

Fig. 205.

sente un aurige tenant un fouet ; à l'exergue le méandre (Demi-statères et 6954, quart. *Fig. 204*) (4). D'autres ont au ℞ un cheval conduit par deux hippocampes ? (*Fig. 205*) (5).

Signalons encore des demi-statères de bon or sur lesquelles l'aurige tient une hache ; dans le champ, deux autres haches (6).

Un statère d'or porte le sanglier-enseigne dans un cercle de points

(1) Ces deux pièces, trouvées aux environs de Falaise, étaient conservées autrefois au Musée de cette ville (Lambert, I, p. 120, pl. II, 17 et 19 ; E. Hucher, *l'Art. gaulois*, pl. 4, 2). Un autre demi-statère au type de l'épée debout provient aussi des environs de Falaise (*Cat. B. N.*, 6942 ; 4 gr. 18).

(2) *Prov. :* Demi-statères, près de l'ancienne abbaye d'Ardennes, environs de Caen en 1856 (Lambert, II, p. 69, pl. II, 10 ; Musée de Caen) ; environs de Caen (*Cat. B. N.*, 6950). Quarts de statère : Environs de Caen, en 1830 (Lambert, I, p. 120, pl. II, 13) ; Caen (*Cat. B. N.*, 6951).

(3) Baron Chaudruc de Crazannes, *Note sur la découverte en Normandie d'une monnaie d'or classée parmi les médailles de Pannonie*, dans *R. N.*, 1857, p. 307-308.

(4) *Prov. :* Pièces analogues près de Bernay (Lambert, I, p. 119, pl. II, 7) ; Mesnil-Mauger, arr. de Lisieux (Lambert, II, p. 72 et 129 ; pl. III, 2) ; Hermivalles-Vaux, près Lisieux (*Ibid.*, p. 72, pl. III, 1) ; Norolles, arr. de Pont-l'Evêque (*Dict. arch. Gaule*) ; Fécamp, Seine-Infér. (Lambert, I, p. 119, pl. II, 9).

(5) *Prov. :* Fécamp (Musée de Rouen ; E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 68, 2).

(6) *Prov. :* Bayeux et autre dans le Calvados (Lambert, I, p. 121, pl. II, 27) ; cf. E. Hucher, *l'Art. g.*, pl. XI, 2 (3 gr. 87).

sous un cavalier à droite. Au droit, la tête est surmontée du sanglier (1).

Un autre statère d'or porte la même tête et, au ℞, sous le cavalier, une sorte de rosace (2).

Il est difficile de classer avec certitude le rare quart de statère, de bon or, dont voici la figure (*206*) (3). Il y a peut-être quelque affinité entre le revers de cette pièce et celui d'une autre pièce d'or avec un sanglier à gauche (4).

P. Lemière a attribué aux Osismii, comme trouvées sur leur

Fig. 206.

Fig. 207.

territoire, les pièces de bas or, qui portent une sorte de rameau inscrit dans un triangle (5).

Signalons aussi un statère d'or pâle dont le ℞ montre un oiseau perché sur une jambe de l'androcéphale (*Fig. 207*) (6). C'est évi-

(1) *Prov. :* Près de Callac, Côtes-du-Nord (P. Lemière, *Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 223, pl. III, 14). Quart de statère à Pen-ar-Creach, en Saint-Divy, entre Guipavas et Landerneau (*Ibid.*, pl. III, 15) ; pièces attribuées par Lemière aux Curiosolites. Autre exemplaire de 7 gr. 25, trouvé à Kérouille-en-Penmarc'h (Finistère), coll. P. du Châtellier (G. Vallier, *Congrès archéol. de France*, à Vannes, 1881, p. 288).

(2) P. Lemière, *loc. cit.*, p. 223, fig.; tr. à Crozon (Finistère). Attribué aussi aux Curiosolites.

(3) *Prov. :* près de Saint-Pol-de-Léon, Finistère (P. Lemière, *Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 231, pl. III, 18; cf. Lambert, II, p. 76 et 135, pl. IV, 12); un exemplaire dans la commune de Vertou, Loire-Inférieure (Coll. E. Lalanne, à Bordeaux; 1 gr. 60); un exemplaire au cab. de France (Acquis. récente).

(4) *R. N.*, 1840, p. 248; cf. E. Hucher, l'*Art gaulois*, II, p. 72.

(5) P. Lemière, *Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine*, dans *Bull. archéol. de l'Association bretonne*, t. III, 1852, p. 219, pl. II, 1. — *Cat. B. N.*, 6576; *Atlas*, pl. XXII.

(6) *Prov. :* près du village du Lodo, commune d'Aradon, Morbihan (Musée de Vannes); A. de Barthélemy, dans *R. N.*, 1885, p. 155.

demment une déformation des statères décrits comme appartenant aux Namnetes (1).

C'est Lambert qui a formulé l'attribution aux Corisopites des pièces d'or bas partant l'androcéphale sur le dos duquel est un oiseau, et, au-dessous, un taureau-enseigne (2). Il y a de cette série, très nettement délimitée, des statères (*Fig. 208*) et des quarts (3).

Les Redones (4) ont certainement frappé monnaie pendant longtemps. C'est pourquoi on peut leur attribuer, d'après les prove-

Fig. 208.

Fig. 209.

nances, des monnaies de types assez divers et d'aloi différent. Les premières, avec la tête laurée (assez semblable à celle de statères trouvés dans le Maine), portent, au ℞, un cavalier tenant une lance et un bouclier (*Fig. 209*). Cf. *Cat. B. N.*, 6756, 8 gr. 11; quarts, 6758, etc. (5).

(1) F. Parenteau, *Odyssée de la bécasse en Gaule,* dans *Bull. Soc. archéol. Nantes*, 1873; p. 29; cf. *Invent. archéol.*, 1878, p. 79, pl. 40, n° 10.

(2) *Essai,* I, p. 25, pl. IV, 23 et 24. — *Prov. :* en nombre à Creniat-sur-Yen, commune de Plounéour-Trez, arr. de Quimper; un quart de statère à Saint-Servan (Lambert, II, p. 87); à Saint-Méen, près de Lesneven, et à Châteauneuf-du-Faou (divisions).

(3) Cette attribution aux Corisopites est d'autant plus douteuse que l'existence de ce peuple à l'époque de César n'est nullement prouvée. Cf. J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique,* 1883, p. 57.

(4) Le nom de *Redones* a été traduit par « conducteurs de charrettes » (H. d'Arbois de Jubainville, dans *Rev. archéol.*, 1891, I, p. 203).

(5) *Prov. :* Isolément près d'Antrain et aux environs de Rennes (Lambert, II, p. 71, pl. II, 23 et 24); La Fontenelle, arr. de Fougères (*Ibid.*, II, p. 70-71, pl. II, 19); Saint-Georges-de-Reintembault, près Fougères (Comm. de M. Malherbe à la Commission de topographie des Gaules); environs de Bayeux (Lambert, I, p. 121); Saint-Aubin-du-Perron, près de Coutances (*Ibid.*, p. 121).

Quart de statère à Saint-Marc-le-Blanc, arr. de Fougères (Lambert, II, p. 70; pl. II, 17). Un statère à Brielles, arr. de Vitré (P. Lemière, *Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 226). Un autre aurait été trouvé à Vitré

Des variétés ont une lyre sous le cavalier (*Cat. B. N.*, 6759) (1); (*Fig. 210*). On pourrait donc rapprocher de ces pièces d'or, sans conclure prématurément, les monnaies de bas métal qui portent aussi une lyre sous l'androcéphale (*Fig. 211*) (2). Ce classement aurait au moins une base digne d'être prise en considération. D'ailleurs, c'est en suivant ce principe que Lambert (3) a classé aux Redones des pièces de billon avec roue sous l'androcéphale (*Fig. 212*); cf. *Cat. B. N.*, 6774 et s. (4), après avoir donné au même peuple des pièces d'or

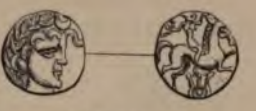

Fig. 210.

Fig. 211.

Fig. 212.

assez bon, portant aussi une roue sous l'androcéphale (*Fig. 213*; cf. *Cat. B. N.*, 6765-68) (5), bien que le droit fût assez différent.

(F. Parenteau, *Bull. Soc. archéol. Nantes*, t. II, 1862, p. 109, pl. I, n° 6); un autre exemplaire, appartenant à F. de Saulcy, proviendrait de Châteaubriant (*Ibid.* Cette provenance n'est pas indiquée dans le *Cat. B. N.*); un à Bayeux (Musée de Saint-Germain, n° 1763).

(1) *Prov. :* En nombre près de Rennes. Isolément à Saint-Pierre-des Landes, Mayenne (Lambert, II, p. 71); à Saint-Malo (*Ibid.*, p. 70 et 133). Quart de statère, environs de Fougères (Lambert, II, p. 71); 2 à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Manche (tr. n° 164).

(2) *Prov. :* Cherbourg (*Cat. B. N.*, 6985); Moncontour, Côtes-du-Nord (6703-04); Saint-Pierre-de-Plesguen, Ille-et-Vilaine (6683, 6693-95); Coutances (Lambert, I, 127, pl. V, 2). — Quarts; à Landelle, près de Vire (Cab. Soc. Antiquaires de Normandie, à Caen; *Ibid.*, pl. V, 7); à Coutances (*Ibid.*, p. 127, pl. V, 5).

(3) E. Lambert, *Essai*, II, p. 21.

(4) *Prov. :* Amanlis, en nombre. Isolément, environs de Rennes (*Cat. B. N.*, 6776 et 6792); Noyal-sur-Vilaine (Lambert, II, p. 89); Saint-Malo-de-Beignon (*Ibid.*); dans la Vilaine.

(5) *Prov. :* Triqueville, près de Pont-Audemer, Eure (Lambert, I, p. 126, pl. IV, 20; E. Hucher, l'*Art gaulois*, II, p. 18); quart de statère avec cercle perlé, environs de Rennes (Lambert, II, p. 93, pl. IX, 10). — Cf. plus haut, p. 289.

Toutefois il ne faut pas oublier ce que j'ai dit en tête de ce chapitre à propos des attributions basées sur divers symboles.

Le *Catalogue* du Cabinet de France classe aux Osismii (1) des pièces d'or bas qui portent une tête à droite, entourée d'un cordon

Fig. 213.

Fig. 214.

auquel est attaché une autre petite tête. Au ℞, androcéphale à gauche et tête reliée à un cordon qui se prolonge devant l'animal ; au-dessous, symbole appelée « tente » par divers auteurs (2) et ressemblant aussi à une façade de temple (*Fig. 215*) (3). Voici une division avec le type déformé (*Fig. 216 ;* trouvaille de Jersey).

Fig. 215.

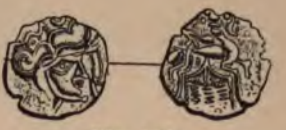

Fig. 216.

Une autre variété avec androcéphale conduit par un aurige analogue à celui du type précédent porte un symbole qui ressemble à sablier renversé (4). Il y a lieu de remarquer que les statères de ces deux séries ont une croisette au-dessus de la tête et que les

(1) Il est évident que la Commission de la Topographie des Gaules s'est montrée trop généreuse pour les Osismii, car elle leur a attribué des pièces de styles trop différents (*Atlas*, pl. XXI et XXII).

(2) *Cat. B. N.; Dict. arch. Gaule*, texte du n° 61 des pl. de m. (« une tente ou un *tugurium* gaulois »).

(3) *Prov. :* En nombre, à Plestin, Côtes-du-Nord (*Cat. B. N.*, 6504); à Creniat-Plounéour, Finistère; à La Villeneuve-Lanvénégen, Morbihan; un à Brélevenez, près de Lannion (P. Lemière, *Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 217). Quarts de statère, en nombre, à Kersaint-Plabennec, Finistère; (*Cat. B. N.*, 6536).

(4) Trésor de Kersaint-Plabennec (voy. n° 82 *bis* de mon inventaire pour plus de détails); statères et quarts.

quarts portent seulement un signe en forme d'amande. Cette marque est évidemment intentionnelle.

Des statères analogues de la trouvaille de Plestin portent une figure ailée, renversée sous l'aurige (1).

Les Osismii ont peut-être émis encore de très petites pièces (0 gr. 70, 0 gr. 90, 0 gr. 93), qui offrent une tête très dégénérée à droite et au ℞ un quadrupède à tête d'oiseau ; dessous, une sorte de rameau vertical (2).

Les Curiosolitæ (mieux : Coriosolitæ) (3) ont reçu en partage des billons de la dernière période avec l'aurige très déformé et avec le sanglier (*Fig. 217*), et aussi avec la lyre, sous l'androcéphale (*Cat. B. N.*, 6586 à 6720 (4). C'est encore une attribution sujette à revi-

Fig. 217.

Fig. 218.

sion. Nous verrons d'ailleurs que d'autres pièces, portant le symbole du sanglier, sont peut-être mieux classées aux Baïocasses ; et la lyre paraît sur des pièces d'or anciennes des Redones.

Mentionnons encore les pièces avec la tête dont le nez présente la forme d'un *upsilon* plus ou moins régulier (*Fig. 218*) (5). Ces

(1) Musée de Saint-Germain-en-Laye; Musée archéol. du Mans (E. Hucher, *l'Art gaulois*, II, p. 104).

(2) *Prov.* : Lannéanou, arr. Morlaix, Finistère (Musée archéol. du Mans; E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 55, 1 à 3).

(3) A. Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, I, 1126; cf. Meusel, *Lex. Cæs.*, I, 744.

(4) *Prov.* : Tourlaville, le Lorey, Huelgoat, Avranches, Moncontour, Saint-Pierre de Plesguen, Bain, La Nouée-Blanche (*Cat. B. N.*); 4 au camp du Châtellier, arr. d'Avranches (*Dict. arch. Gaule*); Callac, arr. Guingamp (*Dict.*, I, p. 220).

(5) *Prov.* : Huelgoat, Finistère (*Cat. B. N.*, 6616); Moncontour, Côtes-du-Nord (6645); Avranches, Manche (6625-26); en nombre à Lannéanou (Finistère), à Hénan-Bihen (Côtes-du-Nord) et à Bédée (Ille-et-Vilaine); Dinan, Corseul, Saint-Servan et l'île des Ebihiens (P. Lemière, *Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 221).

pièces sont évidemment de la dernière période du monnayage armoricain.

On a attribué aux Baïocasses (1) une importante série de pièces portant une tête, entourée de petites têtes et surmontée d'un sanglier; au ℞ un sanglier sous l'androcéphale. On en connaît en or bas (2); en billon (*Fig. 219*) (3), et d'autres, très déformés (type du trésor d'Urvillle) dont le métal paraît presque du cuivre (4). D'autres pièces de bas métal, avec les mêmes différents, sont rangées sous le nom des Osismii dans le *Catalogue* du Cabinet de France et dans l'*Atlas*. Il en est de même d'une autre série avec le même droit, qui présente au ℞ l'androcéphale surmonté également de deux têtes reliées à des cordons fleuronnés; dessous, un sanglier-enseigne relié à un aigle (?) placé devant lui (*Fig. 220*) (5).

Fig. 219.

(1) *Dict. archéol. Gaule*, t. Ier, p. 114.

(2) *Prov.* : Castillon, près Bayeux (*Cat. B. N.*, 6982); Château de Coulombières, près Trévières, Calvados (Lambert, II, p. 125, pl. IV, 1); environs d'Avranches (*Ibid.*, pl. IV, 2); environs de Falaise, autrefois au musée de Falaise (*Ibid.*, pl. IV, 3). Quarts : environs de Bayeux (*Ibid.*, p. 126, pl. IV, 25); Jort, Calvados (*Ibid.*, p. 91, pl. VIII, 23); environs de Brest (*Ibid.*, p. 92, pl. IX, 7).

(3) *Prov.* : Aunay, Calvados (*Cat. B. N.*, 6974; E. Hucher, *l'Art. g.*, pl. 37, 2); près de *la Pierre grise*, arr. du Havre (*Recueil Soc. havraise d'études diverses*, 1866, p. 210 et 213, pl. I, 2. Mairie de Montivilliers); Tourlaville et le Lorey (Manche), Avranches (*Cat. B. N.*, 6586, 6593); Bain, Ille-et-Vilaine (6661); Morlaix (6539); environs de Saint-Malo (6554); pays d'Avranches, autrefois au musée de Falaise (Lambert, I, p. 135, pl. VII, 8); Martainville, entre Falaise et Harcourt (*Ibid.*, I, p. 127); Huelgoat, Finistère (*Cat. B. N.*, 6616); Moncontour, Côtes-du-Nord (6645); Avranches, en nombre (Lambert, II, pl. X, 11 et 12; *Cat. B. N.*, 6625 et 6626); en nombre à Creniat-Plounéour (Finistère).

(4) *Prov.* : Coutances (Lambert, I, p. 129, pl. V, 19. Pièce épaisse de deux millimètres).

(5) *Prov.* : En nombre à Huelgoat et à Morlaix (*Cat. B. N.*, 6572, 6575, 6555). Je pense que la provenance d'Huelgoat doit être identifiée avec celle de Scrignac (canton d'Huelgoat, Finistère). Cette localité a donné un trésor contenant beaucoup de ces pièces. Une trouvaille analogue a été faite à Plestin (Côtes-du-Nord)

On attribue aux Abrincatui des pièces dont la tête est barbue avec une couronne de cheveux frisés; au ℞ rouelle sous l'androcéphale, à droite (*Fig. 221*) (1). Cette attribution d'une variété,

Fig. 220.

Fig. 221.

d'ailleurs très rare, ne repose que sur la présence de quelques exemplaires dans le trésor de Montanel.

On a classé aux Veneti les pièces d'or à la tête entourée de cordons avec des petites têtes, portant, au ℞ une figure couchée sous l'androcéphale (2). Des pièces analogues sont classées aux Osismii (dans le *Cat. B. N.*, 6527, 6530-35); et d'ailleurs, il est probable que certains exemplaires devraient être restitués aux Aulerci Cenomani (3).

Fig. 222.

Cette série permet de saisir comment les types gaulois sont souvent devenus incompréhensibles. Comparez une pièce d'or assez bon, attribuée aux Aulerci Cenomani (*Fig. 9*; *Cat. B. N.*, 6826) et celle, de métal inférieur, classée — à tort, je crois — aux Osismii (*Fig. 222*; cf. *Cat. B. N.*, 6519).

et une autre au Grand-Hugen en Lannéanou (Finistère); cf. Ectot-les-Baons, Seine-Inférieure (tr. n° 233).

(1) *Prov.* : En nombre à Montanel, Manche (cf. E. Hucher, *Art. g.*, II, n° 7; *Cat. B. N.*, 6813 et S.); une à Cléden-Cap-Sizun, arr. de Quimper (*Dict. arch. Gaule*, t. Ier, p. 291).

(2) P. Lemière, dans *Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 227-228, acceptant l'opinion de M. de Kergariou. — *Prov.* : 2 aux environs de Vannes; autre, près de Lannion; en nombre à Sens-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine (tr. n° 102); un à Blain, arr. de Savenay, Loire-Inf. (Musée de Nantes; *Dict. arch. Gaule*, I, p. 166); un autre à Caden, arr. de Vannes (E. Hucher, l'*Art gaulois*, pl. 85, 2). Un autre exemplaire, un peu différent, trouvé à Triqueville, arr. du Havre (Musée de Rouen; E. Hucher, *l'Art g.*, II, p. 18, p. 22).

(3) Remarquons, en effet, que le n° 6523 du Cabinet de France, classé aux Osismii, a été trouvé à Mamers (Sarthe).

On verra comment l'aile du génie couché (℞ de la première des deux pièces) est devenue un symbole, inexpliqué jusqu'à ce jour.

Les provenances permettraient de placer plutôt chez les Redones l'émission de certaines pièces de bas métal, qui portent aussi un personnage renversé sous l'androcéphale à droite (1).

Faut-il donner encore aux Redones, comme on l'a fait (*Cat. B. N.*, 6811, *billon* (2); 6804, *or* (3), les pièces qui portent un hippocampe sous l'androcéphale? (*Fig. 223*). C'est une attribution qui repose sans doute sur la présence de ces pièces dans le dépôt d'Amanlis (4). Mais un seul trésor n'est pas suffisant pour baser une conclusion aussi importante. Les peuples armoricains formaient certainement une confédération, au moins à l'époque de la campagne de César. Par suite, nous sommes autorisés à penser que les monnaies des divers peuples pouvaient circuler chez leurs voisins. Donc, la présence d'un type monétaire dans un trésor, même en plusieurs exemplaires, ne saurait prouver que ce type est local.

Fig. 223.

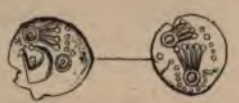

Fig. 224.

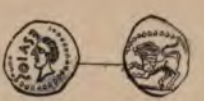

Fig. 225.

(1) *Prov.* : Saint-Pierre-de-Plesguen et Bain, Ille-et-Vilaine (*Cat. B. N.*, 6715 et 6716); La Noë-Blanche, Ille-et-Vilaine (6717; le texte du *Catalogue* me paraît doublement erroné); 2 à Tonquédec (Côtes-du-Nord), 2 à Plouneour, 1 près de Morlaix (P. Lemière, *Bull. archéol. Assoc. bretonne*, t. III, 1852, p. 217); une à Bain, Ille-et-Vilaine (Musée de Saint-Germain-en-Laye, n° 1819).

(2) *Prov.* : En nombre à Amanlis (*Cat. B. N.*, 6811-12); Camp de Péran, Côtes-du-Nord (Musée de Melun); Laval (F. Parenteau, *Bull. soc. archéol. Nantes*, t. II, 1862, p. 118, pl. II, 9).

(3) *Prov.* : Saint-Georges-de-Reintembault, arr. Fougères (Lambert, II, p. 89, pl. VIII, 2); quart, Landerneau, Finistère (*Ibid.*, p. 93, pl. IX, 13).

(4) Lambert attribuait aux Osismii ces pièces avec l'hippocampe (*Essai*, II° partie, p. 21).

Voici deux spécimens des derniers produits du monnayage armoricain, provenant du trésor de Jersey (*Fig. 6* et *Fig. 224*).

Je classe ici, provisoirement, à cause de la provenance, les petites pièces d'argent qui portent une tête avec *Esvios* et un lion *Fig. 225*) (1) ou une tête à droite et un Pégase (2).

Si l'on admet que des statères et quarts de statère de types armoricains ont été frappés du côté de la Suisse (voici un quart de statère classé aux « Armoricani émigrés » ; *Fig. 226 ; Cat. B. N.*, 9298), comme certaines provenances paraissent l'indiquer (3), on pourrait peut-être rapprocher de cette série un quart de statère d'or blanc (*Pl. III*, *22 ; Cat. B. N.*, 6909 (4).

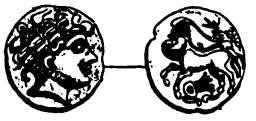

Fig. 226.

(1) *Prov.* : 8 à Jersey (Cab. de France, 10380 ; musée archéol. du Mans ; coll. A. de Barthélemy). Cf. *R. N.*, 1884, p. 183, et 1885, p. 477.

(2) *Prov.* : Jersey (*Cat. B. N.*, 10381) ; *R. N.*, 1883, pl. I, 3.

(3) *Prov :* Argovie et Schönenwerd sur l'Aar, canton de Soleure (H. Meyer, *Beschreibung*, p. 18, n° 101, et p. 28, pl. III, 142). Cf. *R. N.*, 1869, pl. II, 14. Pièces portant la figure couchée sous l'androcéphale ou la tête entourée de petites têtes. — La question me paraît encore très obscure. Deux hypothèses sont à examiner : 1° ces pièces de type armoricain ont été importées par le commerce chez les Helvètes ; 2° elles ont été frappées dans cette région. Si les provenances permettent un jour de vérifier la seconde hypothèse, il faudra se souvenir que les Cenomani étaient probablement originaires de la Bavière septentrionale (Voy. à ce sujet, H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 153).

(4) Autre exemplaire au Musée de Lyon.

CHAPITRE XIV

MONNAIES DU NORD-OUEST
PEUPLES ENTRE LA LOIRE ET LA SEINE

I. Lexovii. — II. Aulerci Eburovices. — III. Carnutes. — IV. Turones.

I. Lexovii.

Ce peuple est désigné clairement par l'inscription *Lixoviatis* sur un bronze avec tête à cheveux calamistrés dont le ℞ porte un cheval derrière lequel on voit un épi ou arbre arraché; dessous, rouelle (*Fig.* 227; cf. *Cat. B. N.*, 7143) (1). A côté de cette pièce, il

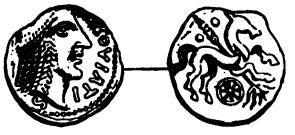

Fig. 227.

Fig. 228.

faut en placer une autre avec tête analogue, accompagnée du nom *Cisiambos;* au ℞, un lion derrière lequel on voit un épi ou arbre arraché (2). Nous retrouvons le nom de ce personnage sur des bronzes épais (3) avec une tête à gauche; au ℞ un aigle à gauche

(1) *Prov.* : Caudebec-lez-Elbeuf, arrondissement de Rouen (Lambert, *Essai*, II, p. 107, pl. XV, 5; l'abbé Cochet, *Répert. archéol. Seine-Infér.*, c. 324).

(2) *Prov.* : Jort, près de Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados (Lambert, II, p. 115, pl. XVI, 25); Bois-Halbout-Cesny, Calvados (Lambert, II, p. 129); 2 à Berthouville (*Cat. B. N.*, 7151 et 7154). — Cf. *R. N.*, 1886, p. 505.

(3) *Prov.* : Vieux, près de Caen (Lambert, p. 141, pl. IX, 2; Musée Soc. Antiquaires de Normandie); Gouy, arrondissement de Rouen (*Ibid.*, p. 121;

et une légende fruste qui comprend le nom de fonction *Arcantodan* (*Cat. B. N.*, 7158). Une variété a, au ℞, avec le même aigle, la légende *Publicos Simissos Lixovio* (*Fig. 228*). Sur une autre pièce, on trouve autour de l'aigle, *Cisiambos Cattos Vercobreto*, et, au ℞, une fleur à quatre pétales autour de laquelle on lit : *Simissos publicos Lixovio* (*Cat. B. N.*, 7159).

A la même série se rattache le bronze fort rare avec ce même revers, qui a, au droit, l'aigle avec le nom *Maufennos Arcantoda(n)* (*Fig. 229*) (1). Cette finale me fait supposer que la pièce de *Cisiambos*, décrite plus haut, avec *Arcantodan* au ℞, portait, dans la partie fruste, le nom de *Maufennos* (2). Nous aurions ainsi le nom de Cisiambos, associé d'une part à celui de Cattos *vergobret* et

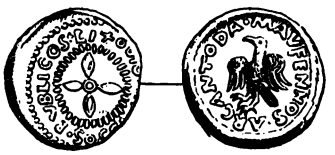

Fig. 229.

Fig. 230.

d'autre part à celui de Maufennos *arcantodan*, deux magistrats d'ordre différent, mais autorisés sans doute à faire des émissions monétaires.

On classe encore aux Lexovii (à cause des lettres... VIO et d'une provenance) (3) des bronzes intéressants avec buste de face et cavalier terrassant un guerrier (*Fig. 230 ; cf. Cat. B. N.*, 7145-46).

Un autre bronze avec tête et cheval à gauche et la légende *Tova*, répétée au droit et au ℞ (*Cat. B. N.*, 7148), est placé à côté du précédent sans raisons suffisamment plausibles. On retrouve la même légende au droit d'une pièce avec cheval et sanglier.

La Commission de la Topographie des Gaules a classé aux

Dict. arch. Gaule, I, p. 458, disant que la pièce est dans la collection Saulcy); Jort, près de Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados (*R. N.*, 1839, p. 13; Lambert, II, p. 108); Le Villeret, Berthouville, Eure (*Cat. B. N.*, 7165); Pommiers, Aisne.

(1) *Prov.* : Paris et Ver-lez-Chartres (*Cat. B. N.*, 7166 et 7167); Verneuil, Eure (L. Coutil, *Invent. m. gaul. Eure*, 1896, p. 46).

(2) D'ailleurs j'ai pu lire les lettres *Mau..* sur le 7158 du Cab. de France.

(3) *Prov.* : Jort, Calvados (Lambert, II, p. 78 et 129, pl. IV, 17).

Essui (1) des bronzes (*Cat. B. N.*, 7116-7138) que je considère comme des types déformés, dont l'attribution ne peut être faite avec certitude. Le bronze 7121 (tête à dr.; ℞ cheval derrière lequel on voit une palme ou un arbre) (2) doit se rattacher au bronze *Lixoviatis* (cf. aussi un bronze de *Suticos*).

Un autre peuple de la même région, les Viducasses, a reçu en partage une monnaie d'argent d'un style particulier (*Fig. 231;* 2 gr. 96). Mais la provenance enregistrée (3) est assurément insuf-

Fig. 231.

Fig. 232.

fisante pour servir de base à cette attribution. D'ailleurs, la pièce n'est pas sans analogie avec une pièce d'argent de l'île de Bretagne dont voici la figure (*Fig. 232;* d'après le n° 1 de la pl. G de l'ouvrage de Sir John Evans).

II. Aulerci Eburovices.

On classe aux Aulerci Eburovices une riche série de pièces d'or blanc (3 gr. 35 à 4 gr. 02) qui portent une tête à gauche, avec cheveux en S formant swastika; au ℞ l'aurige paraît en voltige au-dessus du cheval; au-dessous, un loup (*Fig. 233* et *234*) (4). Un

(1) C'est le même peuple que les *Esuvii*, selon d'autres auteurs. Certains manuscrits de César donnent la forme *Sesuvios* et *Esubios*. La commission place ce peuple dans le diocèse de Séez (cf. E. Desjardins, *Géogr. Gaule rom.*, t. I, p. 338; t. II, p. 492). M. A. Longnon croit qu'il faut corriger les passages de César en *Lexovios* (*Atlas hist. France*, p. 5. Cf. A. de Barthélemy, *Rev. celtique*, t. XII, 1891, p. 310). Voy. le résumé de cette question dans T. Rice Holmes, *Cæsar's Conquest of Gaul*, 1899, p. 423-426.

(2) *Prov.* : Forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(3) *Prov.* : La Maladrerie, près de Caen (Lambert, I, p. 133, pl. VI, 24; Hucher, *l'Art g.*, II, n° 52; cet exemplaire serait à la Bibliothèque de la ville de Caen); même provenance donnée pour l'ex. de la Bibliothèque Nationale (6946).

(4) *Prov.* : Environs d'Elbeuf (Musée de Rouen; Lambert, *Essai*, II, p. 88, pl. VII, 18); Normandie (Musée de Rouen; Lambert, I, 123, pl. III, 16); Les

statère remarquable de la collection Danicourt, au Musée de Péronne (*Fig. 235;* cf. *Atlas*, pl. LV, 14), a le flan très large des

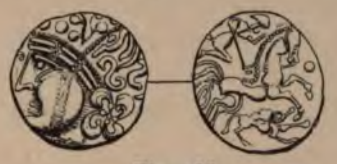

Fig. 233.

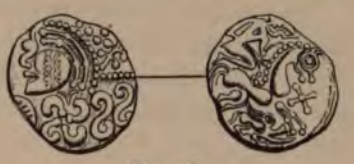

Fig. 234.

statères des Parisii et montre dans la chevelure de la tête le rameau ou branche de gui qu'on voit aussi sur les autres pièces et sur une variété, de types un peu différents (*Fig. 236; Cat. B. N.*, 7015).

Fig. 235.

Fig. 236.

D'autre part, il y a dans le champ du ℞, devant le cheval, une sorte de cordon qu'on retrouve sur des demis et quarts de statère, attribués aux Caletes (*Fig. 237; Cat. B. N.*, 7170-71, 3 gr. 85;

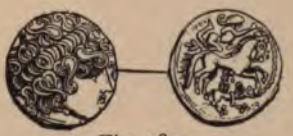

Fig. 237.

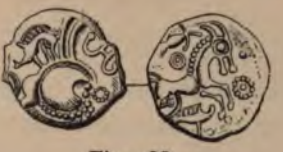

Fig. 238.

4172-73, 1 gr. 78 et 2 gr. 05). Il est fort probable que le prototype de toute cette série est le statère, classé aussi aux Caletes, dont la

Andelys (*Ibid.*, 17; E. Hucher, *l'Art gaul.*, II, p. 12, fig. 12); quart de statère, au Vieil Evreux (Musée d'Evreux; Lambert, II, p. 121, pl. II, 29); La Haye-du-Theil, arrondissement de Louviers, Eure (Lambert, II, p. 74 et 128, pl. III, 14); Les Andelys (E. Hucher, *l'Art gaul.*, II, n° 12; *Cat. B. N.*, 7016); en nombre au Mesnil-Raoul (tr. n° 71). — Un demi-statère, portant un sanglier sous le buste et un autre sous le cheval, au ℞, a été trouvé à Vernon (Coll. A. Changarnier, 3 gr. 08; *Annuaire Soc. Num.*, 1885, p. 251, pl. II, 16). C'est sans doute une émission de basse époque.

tête est une assez belle copie de celle d'Apollon du statère macédonien (*Pl. I, 15*, bon or, 8 gr. 07 ; *Cat. B. N.*, 7169).

Des bronzes, portant une tête très déformée, surmontée du sanglier, et au ℞ un cheval accompagné d'un sanglier, ressemblent à certains statères attribués aux Nervii (*Fig. 238*) (1). Un bronze avec tête de Diane diadémée (devant, la légende douteuse *Ebu-*

Fig. 239.

Fig. 240.

rovix (?) avec lettres liées) porte, au ℞, un cheval avec sanglier, rameau et deux S (2). Ce type de ℞ est à peu près le même sur un autre bronze dont la tête à cheveux calamistrés est évidemment empruntée à un denier romain ; devant, cep de vigne (*Fig 239 ; Cat. B. N.*, 7040-42) (3). Un bronze à tête casquée avec *Aulircus*, porte au ℞ un génie ailé devant un lion ; dessous, cercle perlé avec point et sanglier (*Cat. B. N.*, 7046). Autre bronze épais avec cheval et sanglier-enseigne, accompagnés des légendes *Aulirco-Eburovicom* (*Fig. 240*. Cf. *Cat. B. N.*, 7047-49) (4).

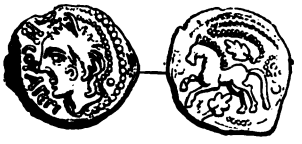

Fig. 241.

Il faut sans doute classer aux Aulerci Eburovices un bronze avec *Conteciod* au droit et un sanglier-enseigne au ℞ (*Pl. III, 19*) (5).

Un bronze avec tête casquée et la légende ΗCOYAΓЄΓΙO porte,

(1) *Prov.* : Etaples (*Cat. B. N.*, 7023); Paris (7027).

(2) *Prov.* : Vieil-Evreux (Musée d'Evreux ; Lambert, I, p. 139, pl. VIII, 19 ; L. Coutil, *Invent. des m. gaul. du département de l'Eure*, 1896, p. 42) ; Verneuil, Eure (L. Coutil, *ibid.*, p. 42).

(3) *Prov.* : Vieil-Evreux (Musée d'Evreux ; Lambert, I, p. 139, pl. VIII, 20) ; à Contermont, canton d'Orgères, arrondissement de Châteaudun, Eure-et-Loir (Musée de la Société dunoise ; *Bull. Soc. dunoise*, 1870, p. 27).

(4) *Prov.* : Vieil-Evreux (Musée d'Evreux ; Lambert, I, p. 139, pl. VIII, 21) ; Fouilles du temple de Mercure, à La Roche (Musée Soc. Antiq. de l'Ouest, à Poitiers).

(5) Voy. p. 112. — *Prov.* : Un dans la Seine ; un à Verneuil, Eure.

au ℞, un cheval entouré de cordons perlés, terminés par des feuilles (*Fig. 241*) (1). C'est un type qui a beaucoup d'analogie avec un de ceux décrits plus haut (*Fig. 239*).

II. Carnutes.

Diverses pièces d'or, statère et divisions, ont été attribuées aux Carnutes, sans aucune certitude (*Cat. B. N.*, 6057-6068) (2). Plus certain est le classement des pièces d'or avec tête et aigle devant lequel est une croisette cantonnée de points (*Fig. 242*) (3). Ce ℞ est presque identique à celui de bronzes certainement carnutes

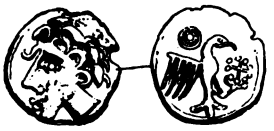

Fig. 242.

Fig. 243.

(*Cat. B. N.*, 6108) dont on trouve des variétés avec tête différente à droite ou à gauche (*Cat. B. N.*, 6117, 6132). Sur un autre bronze l'aigle, peut être d'un meilleur style, paraît combattre un serpent (*Cat. B. N.*, 6077); et, ailleurs, l'aigle est accompagné d'un aiglon (*Fig. 243*; cf. *Cat. B. N.*, 6088) (4).

(1) *Prov.* : Paris, dans la Seine (*Cat. B. N.*, 7139). Attribué aux Essui, d'après F. de Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 151.

(2) Voy. pour les statères aux types du Philippe, p. 220 et 221 et aussi le chapitre XXI, pour les statères en forme de balle marquée d'une croix, qu'on n'a pas hésité à considérer comme les premières monnaies d'or des Carnutes (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 233).

(3) *Prov.* : Plusieurs à Orléans, dans la Loire. — Pour le poids de ces pièces, voy. p. 70.

(4) *Prov.* : Pièces à l'aigle seul ou avec aiglon, en nombre dans la Loire, à Orléans; 1 à Epieds, Loiret (*Bull. Soc. archéol. Orléanais*, t. VII, 1879, p. 420); 6 à Santeau, canton de Pithiviers (*Bull. Soc. arch. Orléanais*, t. VIII, 1883-84, p. 247); à Mérouville, arr. de Chartres (tr. n° 75 bis); Verneuil, Eure; Brionne, Eure; Grigny, Aisne; 11 à Pommiers, Aisne; Vermand (*Bull. arch. Comité*, 1894, p. 482); près de Reims (tr. n° 167); La Cheppe, Champlieu, Oise; 4, forêt de Compiègne; Hermes, Oise; 4 au Mont-César; 4 à Alise; 17 au Mont-Beuvray; 1 à Bourges; La Cheppe, Marne (anc. coll. Morel); Poitiers; Écorne-bœuf, Dordogne; Vieille-Toulouse.

Les autres types sont un aigle de face (*Fig. 244; Cat. B. N.*, 6140, 6147) (1); un loup (?) à gauche (*Fig. 245*; *Cat. B. N.*,

Fig. 244.

Fig. 245.

6217) (2) dont on connaît des déformations (6188; *Fig. 246*); un cheval accompagné d'un sanglier (6202), ou de quatre petits cercles (6218).

La série carnute comprend en outre de nombreuses pièces avec des noms divers. D'abord, une pièce d'argent portant derrière la

Fig. 246.

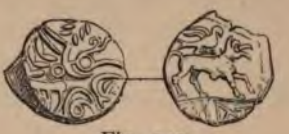

Fig. 247.

tête des lettres, qui d'après F. de Saulcy (3) auraient été copiés sur une monnaie celtibérienne; au ℞ taureau avec oiseau et au-dessous *Koiioc* rétrograde (*Pl. II, 23*; *Cat. B. N.*, 6308, 2 gr. 97). Un revers analogue reparaît avec la légende *Konat*, sur des bronzes (*Fig. 247*; Cf. *Cat. B. N.*, 6314-6317) (4) dont le droit a une tête déformée, analogue à celle de certains bronzes des Aulerci Eburovices et même de quelques pièces d'or des Remi et des Nervii.

Des bronzes avec le nom de *Tasgetios* ont une tête à cheveux calamistrés et un Pégase, types empruntés à des deniers romains

(1) *Prov.* : Nombreux dans la Loire, à Orléans; à Triguères et Epieds, Loiret (*Bull. Soc. archéol. Orléanais*, t. VII, 1879, p. 203 et 420); en nombre à Boisgibault, arr. d'Orléans (tr. n° 139).

(2) *Prov.* : 4 à Paris, dans la Seine; un au Mont-Beuvray.

(3) *R. N.*, 1859, p. 409. — Il s'agit du denier attribué par A. Heiss à Carabaca et Contrebia.

(4) *Prov.* : Bazoches-les-Hautes (*Cat. B. N.*, 6313; Artenay, Loiret, 2 exemplaires (*R. N.*, 1837, pl. III, 3; 1859, pl. XIII, 17; F. de Saulcy, *Lettres*, p. 23); Pommiers, Aisne.

(*Fig. 248*) (1), ou une tête et un loup (*Fig. 249*) (2). Sur la première de ces pièces le nom du droit, considéré par L. de la Saussaye comme celui de l'aïeul de Tasgetios, a été interprété par A.

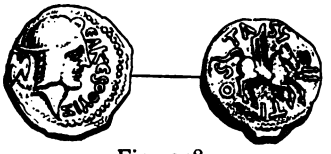

Fig. 248.

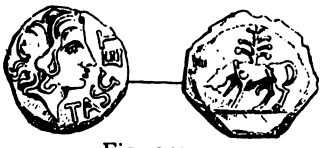

Fig. 249.

de Longpérier comme un surnom d'Apollon (3). On ne s'étonnera guère que je considère le problème comme non résolu par ces hypothèses. L'attribution des pièces au Tasgetius, cité par César (l. V, c. xxv), paraît plus vraisemblable.

Un bronze avec tête casquée, une légende incomplète (lue à tort (*Obnos*) et un cavalier au ℞ est peut-être carnute (4). En tous cas

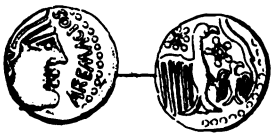

Fig. 250.

Fig. 251.

le bronze avec *Aremacios* devant la tête l'est sûrement, à cause du ℞ (*Fig. 250*), semblable à celui d'une pièce décrite plus haut.

Une tête semblable à celle des bronzes carnutes les plus communs paraît sur le bronze portant au ℞ un monogramme composé de K et A, et un aigle combattant un lézard (*Fig. 251*). Un mono-

(1) *Prov.* : F. de Saulcy dit que plusieurs exemplaires de sa collection viennent du cabinet Tôchon d'Annecy, des dragages de la Seine et de Bazoches-les-Hautes; un ex. des fouilles de Grésigny, à Alise (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 13; le *Cat. B. N.*, ne donne qu'une provenance : Paris, n° 6302); Orléans, dans la Loire; Poitiers; Pommiers, Aisne.

(2) *Prov.* : Bois-Halbout, commune de Cesny-en-Cinglais, Calvados (Lambert, II, p. 129). Un très bel exemplaire de la coll. Saulcy a été trouvé, en 1864, au camp d'Amboise (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 14. Provenance omise dans le *Cat. B. N.*).

(3) *R. N.*, 1837, p. 1; A. de Longpérier, *Cat. Rousseau*, n° 19; *Cat. B. N.*, p. 140.

(4) *Prov.* : Camp d'Amboise (F. de Saulcy, *R. N.*, 1865, p. 150; *Cat. B. N.*, 6311).

gramme analogue (K, A, T et L) est devant une tête sur le bronze qui porte au ℞ un lion ailé, à droite (*Fig. 252*) (1).

Fig. 252.

Fig. 253.

On en connaît un autre avec *Catal* devant la tête et lion avec sanglier au ℞ (*Fig. 253*) (2). Le même droit se voit sur une autre pièce avec l'aigle (*Fig. 254*). F. de Saulcy considérait le type de l'aigle éployé sur un foudre comme essentiellement carnute (3).

Un bronze d'assez joli style porte *Caballos* au-dessus d'un taureau (*Cat. B. N.*, 5968) (4). Il est rapproché dans l'*Atlas* (pl. XVIII),

Fig. 254.

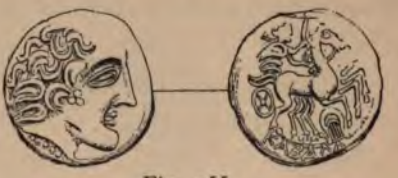

Fig. 255.

du statère, qui porte un nom analogue écrit en lettres grecques (*Fig. 255*). Mais il n'y a aucun rapport de style entre les deux pièces.

Le bronze *Toutobocio-Atepilos* (*Fig. 256*) (5) a une certaine ana-

(1) *Prov.* : Pays chartrain (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 15; *Cat. B. N.*, 6337, proven. non indiquée).

(2) *Prov.* : Un certain nombre d'exemplaires proviennent du pays chartrain; un trouvé à Vendeuil-Caply (*Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 16); Châteaudun (*Cat. B. N.*, 6324); Verdes près de Châteaudun (F. de Saulcy, *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 16. Je pense qu'il faut identifier cet exemplaire avec le n° 6331 du Cabinet de France. Je n'accepte pas la lecture de Saulcy qui a vu un R final retourné).

(3) *Annuaire Soc. Num.*, 1867, p. 16. — 1 ex. à l'aigle, tr. à Beaune (Commun. de M. A. Changarnier).

(4) *Prov.* : 3 à Poitiers; camp d'Amboise; Méron, Maine-et-Loire. — Cette pièce est certainement carnute selon le *Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 233.

(5) *Prov.* : Poitiers; Méron, Maine-et-Loire; camp d'Amboise; Pommiers, Aisne; Vendeuil-Caply, Oise; 1 rue Pavée à Bourges (*Mém. Soc. Antiq. Centre*, t. VI, 1875-76, p. 329).

logie de fabrique avec les précédents. Mais un autre bronze, avec tête (imitée de celle d'Apollon sur un denier romain) et lion accompagné de la légende *Cambil*, pourrait bien appartenir à une autre

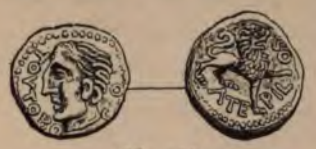

Fig. 256.

Fig. 257.

région (1). Un bronze plus gros et d'une fabrique différente (tête à gauche; ℞ lion et *Snia* (?); *Cat. B. N.*, 6377; *Fig. 257*) (2) appartient sans doute aussi à un peuple différent. On a trouvé à Artenay

Fig. 258.

Fig. 259.

(Loiret) un certain nombre de bronzes avec tête à droite et lion (ou loup) à gauche (*Fig. 246*. Cf. *Cat. B. N.*, 6181-91) (3). Ces pièces sont à rapprocher comme types du bronze précédent.

Fig. 260.

Fig. 261.

Quant au groupe des bronzes aux légendes *Artos* (*Fig. 258*) (4), *Acutios* (*Fig. 259*) (5), *Acussros* (*Fig. 260*) (6), *Kariθa* (*Fig. 261*) (7),

(1) Attribué aux Bituriges par F. de Saulcy (*R. N.*, 1868, p. 6 = *Lettres*, p. 322), puis aux Aulerci Eburovices (*Dict. archéol. Gaule*, t. I, p. 95). *Prov.* : Très fréquent à l'oppidum de Levroux, Indre; 5 à Alise-Sainte-Reine.

(2) *Prov.* : Un, forêt de Compiègne (Musée de Saint-Germain).

(3) Cf. *R. N.*, 1836, p. 381.

(4) *Prov.* : 8 au Camp d'Amboise (cf. *Cat. B. N.*, 6386).

(5) *Prov.* : Plusieurs au camp d'Amboise et Manthelan, Indre-et-Loire (Cf. *Cat. B. N.*, 6390); Manthelan (Coll. Soc. archéol. Touraine; E. Hucher, *l'Art gaulois*, pl. 52, 2); 4 à Poitiers.

(6) *Prov.* : 6 au camp d'Amboise (cf. *Cat. B. N.*, 6394).

(7) *Prov.* : 4 au camp d'Amboise.

Drucca (*Fig. 262*) (9), il est à peu près certain qu'il appartient à une région des bords de la Loire entre Orléans et Tours. J'ai déjà étudié les types de ces pièces (voy. p. 200).

Quant à la pièce de *Magurix* (*Fig. 263*) (2), elle me paraît d'une

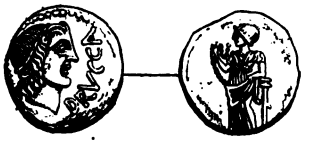

Fig. 262.

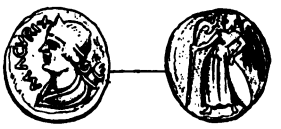

Fig. 263.

fabrique différente (3). Mais un petit bronze, avec *Turona* devant la tête, porte au ℞ la légende *Drucca* et une figure ailée debout, presque semblable à celle des pièces avec *Magurix* (*Pl. III*, *15*) (4). On peut donc conserver le classement actuel.

Le type du cheval accompagné du sanglier a sans doute conduit à classer la pièce d'argent *Andecombo* (*Fig. 264*) aux Carnutes, car ce type existe sur un bronze attribué à ce peuple, d'ailleurs

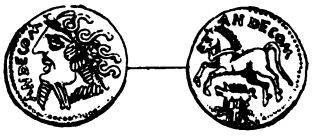

Fig. 264.

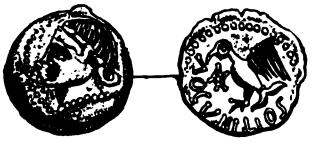

Fig. 265.

sans certitude. La tête du droit est particulièrement intéressante à cause de la barbe; les cheveux paraissent traités comme sur les bronzes *Katal.* Mais les provenances ne jettent aucune lumière sur la question, car la pièce a été fort répandue (5).

(1) *Prov.* : 2 au Camp d'Amboise (cf. *Cat. B. N.*, 6397).

(2) *Prov.* : Mont-Beuvray (*R. N.*, 1899, p. 135; ex. détruit). Autres ex. au Musée de Rouen et au Cabinet de France (6398).

(3) E. Hucher a dit que la tête était de style véliocasse ou melde (*l'Art gaulois*, II, p. 45).

(4) *Prov.* : Camp d'Amboise (*R. N.*, 1846, p. 131, pl. IX, 9). Cette pièce est conservée au Musée de Lyon.

(5) Cette pièce a été attribuée aux Remi par Saulcy (*R. N.*, 1865, p. 140) et par Hucher (*l'Art gaulois*, I, pl. II, 1); mais elle ne se trouve pas dans le pays de Reims (L. Maxe-Werly, *État actuel Num. rémoise*, 1889, p. 3). — *Prov.* : Voy. le tableau, ch. XXI; Poitiers (*Cat. B. N.*, 6353); Les Andelys et Verneuil, Eure. — « Ces pièces sont généralement très mal frappées, et lorsque

D'autre part, j'attribue volontiers aux Carnutes le bronze portant une tête à gauche avec collier perlé et au ℞ un aigle à gauche avec pentagone, accompagné de la légende *Vocunilios* (*Fig. 265*), classé aux Senones (1). Il y a d'ailleurs des affinités entre divers bronzes des Senones et des Carnutes (chevelure des têtes, aigle, pentagone, croisette cantonnée de quatre points) (2).

Je rattache encore la série suivante au monnayage des Carnutes.

Le nom de *Pixtilos* (lire *Piktilos*) paraît sur une série de pièces de bronze de types variés et fort intéressants que je vais indiquer brièvement en renvoyant aux figures. Ces pièces ont souvent le nom répété au droit et au ℞.

1. Tête à gauche. ℞ Pégase à droite; hippocampe et pentagramme (7056) (*Fig. 266*) (3).

Fig. 266.

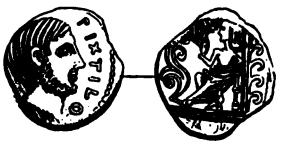

Fig. 267.

2. Tête barbue à dr. ℞ Personnage assis tenant une sorte d'*acrostolium*; devant, fleuron. Dessous, un objet indistinct que le catalogue du Cabinet de France nomme un crabe (7058) (*Fig. 267*) (4).

3. Tête diadémée (Vénus ?) à g. ℞ Griffon à tête de lion tenant un homme renversé sous sa patte gauche (7063) (*Fig. 268*) (5).

« la légende se lit, le sanglier surmontant l'enseigne n'est nullement apparent; « il arrive aussi fort souvent que le côté de la tête est frappé deux fois » (Rollin et Feuardent, *Catal. d'une coll. de médailles de la Gaule*, 1864, p. 14, n° 167).

(1) *Prov.* : Vendôme (*Cat. B. N.*, 7575).

(2) Ces affinités s'expliquent fort bien par la situation géographique des deux peuples.

(3) *Prov.* : Un exemplaire trouvé près de Louviers, Eure (E. Lambert, *Essai*, I, p. 144, pl. X, 9; cf. E. Hucher, *Art. g.*, pl. 56, 2).

(4) Cf. *R. N.*, 1855, pl. VI, 5. *Prov.* : 2 dans le trésor de Jersey; 1 près de Blois (dans le commerce); à Verneuil, ainsi que tous les types suivants.

(5) La collection Ch. Robert aurait contenu un exemplaire avec la légende entière au revers (*Ann. Soc. Num.*, 1878, p. 309). — *Prov.* : Attichy, arr. de Compiègne (*Bull. Soc. archéolog. Soissons*, t. III, 1849, p. 115); Condé-sur-Iton, Eure (Lambert, I, p. 144, pl. X, 10); environs d'Evreux (Musée d'Evreux);

4. Tête diadémée à dr. ℞. Oiseau becquetant les baies d'une branche que tient une main sur laquelle il est posé (7068) (*Fig. 269*) (1).

Fig. 268.

Fig. 269.

5. Tête à dr.; derrière, fleuron. ℞ Griffon ailé; dessous, lis (« tente » selon le *Cat.* du Cab. de France, 7074) (*Fig. 270*) (2).

Fig. 270.

Fig. 271.

6. Tête à dr., analogue à celle des pièces de Tasgetios. ℞ Cavalier ailé, galopant à dr.; dessous, enroulement en S (7081). (*Fig. 271*) (3).

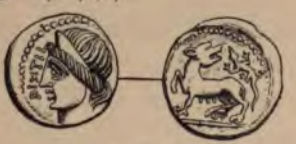

Fig. 272.

Fig. 273.

7. Tête diadémée (Vénus) à g. ℞ Chienne ou louve retournant la tête; au-dessus, lézard (7090) (*Fig. 272*) (4).

1 à Pommard, près Beaune (coll. Changarnier); 2 à Vertault, Côte-d'Or (*Bull. Soc. Antiq. France*, 1899, p. 299). — Mon exemplaire porte PILX au ℞.

(1) *Prov.:* Forêt de Compiègne (*R. N.*, 1894, p. 23); Poitiers; dans la Vilaine; 2 dans le trésor de Jersey; 1 près de Blois (ma collection).

(2) *Prov.* : Pommiers, Aisne; 3 au Mont-Beuvray; dans la Vilaine; un provient peut-être d'Evreux (coll. R. Forrer, à Strasbourg).

(3) *Prov.* : Attichy (*Bull. Soc. arch. Soissons*, t. III, 1849, p. 115); dans le Cotentin (Lambert, *Essai*, I, p. 144, pl. X, 8); La Grange-Frangy (Saône-et-Loire ; Paris, dans la Seine ; 5 dans la Loire, à Orléans ; 1 à Lunéville (coll. R. Forrer); 1 à Chalon-sur-Saone (coll. A. Changarnier).

(4) *Prov.* : près de Louviers (Lambert, *Essai*, II, p. 110, pl. XV, 30); Pommiers (Aisne); un provenant des environs d'Orléans (ma collection); 1 à Alise-Sainte-Reine (*Rev. archéol.*, 1860, p. 327).

8. Tête à dr. ℞ Aigle éployé sous un fronton soutenu par des colonnes (7100) (*Fig. 273*) (1).

9. Tête casquée avec torques, à g.; derrière, rameau. ℞ Lion; au-dessus, deux cercles centrés d'un point; au-dessous, un objet que le *Cat.* du Cab. de France nomme, sans raison plausible, un « sabre gaulois » (7105) (*Fig. 274*) (2).

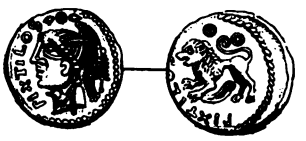

Fig. 274.

Les poids des bronzes de Pixtilos sont très variables, même pour des exemplaires de mêmes types; les poids extrêmes paraissent être 2 gr. 25 et 5 gr. 11 (3).

Ces monnaies sont attribuées aux Aulerci Eburovices dans le *Dictionnaire archéol. de la Gaule*, dans le *Catalogue* de la Bibliothèque et dans l'*Atlas* (Pl. XXVIII), c'est-à-dire dans les ouvrages inspirés de Saulcy. D'autre part, E. Hucher paraissait enclin à donner cette série aux Carnutes (4). Il est certain que les pièces de Pixtilos étaient associées à plusieurs centaines de bronzes au type de l'aigle, de l'aiglon et du serpent (6088), qui sont certainement carnutes, dans la trouvaille de Brionne (Eure); et, d'autre part, la trouvaille de Verneuil-sur-Avre (Eure), présentait avec 58 pièces carnutes à l'aigle, 51 bronzes de Pixtilos (tous les types sauf celui du Pégase) (5). Mais on peut dire aussi que ces trésors découverts dans l'Eure corroborent les trouvailles isolées que j'ai notées. Toutefois, on a fait dans le département de la Sarthe, à Vouvray-sur-

(1) *Prov.* : Près de Brionne, Eure (Lambert, pl. XV, 26); Chartres (*Mém. Soc. archéol. Eure-et-Loir*, t. II, 1860, p. 204); Pommiers, Aisne; Saint-Maur-en-Chaussée, Oise; Paris, dans la Seine; Clermont-Ferrand; Poitiers. Un autre provient peut-être d'Evreux (Coll. R. Forrer).

(2) *Prov.* : Evreux (*Cat. B. N.*, 7105); Orléans, dans la Loire.

(3) *Cat. B. N.*, 7056-7110; cf. E. Hucher, *Art. g.*, pl. 13, 23, 26, 32 et 56. Il est presque superflu de dire que nous ne connaissons aucune monnaie d'or ou d'argent de Pixtilos. Les erreurs de Lelewel à ce sujet (*Type g.*, p. 369; cf. pl. VII, n° 53) ne sauraient nous arrêter.

(4) *Art. g.*, II, p. 152.

(5) Ajoutez que plusieurs *Pixtilos* à revers différents ont été recueillis dans la Loire, près d'Orléans. Un a été recueilli près d'Artenay, Loiret (*R. N.*, 1837, p. 81). On en a trouvé aussi 17 à Pommiers (Aisne) et d'autres, en nombre, à Levroux (Indre) et dans le canton d'Orgères (Eure-et-Loir); à Boviolles. Tout ceci prouve que cette pièce a eu une large circulation.

Huisne (tr. n° 213) une trouvaille de onze Pixtilos au Pégase, à l'aigle, au cavalier ailé, au griffon, à l'oiseau sur la main, au quadrupède avec lézard. On ne saurait donc conclure définitivement en faveur de l'attribution aux Aulerci Eburovices.

On peut admettre que les pièces de Pixtilos sont contemporaines des monnaies carnutes à l'aigle et du bronze de Tasgetios (dont un exemplaire a été reconnu dans la trouvaille de Verneuil) (1). Ce qui frappe dans les pièces de Pixtilos, c'est d'une part la fabrique qui en est bonne et ensuite la singularité des types qui y sont empreints.

A. de Barthélemy a rapproché l'oiseau becquetant les baies de celui posé sur la main gauche du personnage sur le bas-relief portant *Deo Bemiluciovi* (2). Mais l'ensemble des types des monnaies de Pixtilos fait penser à une forte influence romaine. Il est évident du reste que la tête aux cheveux calamistrés est imitée de la tête d'Apollon sur les deniers de L. ou de C. Calpurnius Piso Frugi (3). Le Pégase pourrait bien être imité de celui des pièces de Q. Titius. Le personnage assis doit être emprunté à quelque denier romain et le griffon terrassant un homme fait penser aux intailles étrusques qui représentent le sphinx dans la même attitude. Les seuls types vraiment celtiques, avec l'oiseau analogue à celui des bronzes carnutes, sont ceux du buste portant le torques et du lion (4).

On peut classer aux Carnutes, du moins provisoirement, les intéressantes pièces du dépôt du champ de Lamoy (arr. de Blois,

(1) Les bronzes 7040-42 qui portent une tête à cheveux calamistrés (devant, cep de vigne, *Fig. 239*) doivent être rapprochés également du Tasgetios et du Pixtilos au revers du cavalier. — F. de Saulcy avait reconnu, dans une contremarque sur un bronze d'Auguste, la chienne ou louve d'une pièce de Pixtilos (*Mél. de Num.*, 1874-75, p. 191). Il n'y a pas à tenir compte de cette hypothèse.

(2) *R. N.*, 1843, p. 301. Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, p. 427.

(3) Cf. Marquis de Lagoy, pour les pièces d'argent à la légende **BIIINOC**, dans *R. N.*, 1842, p. 12.

(4) Sait-on comment J. Lelewel interprétait les types des monnaies de Pixtilos? « La Chienne monétaire est la Gaule, et le lézard l'avertit du danger que « l'étranger porte au pays » (*Type gaulois*, p. 370). C'est un bel exemple des résultats du symbolisme. C'est du reste pour les pièces de Pixtilos que les divagations de Lelewel sont le plus insensées. Voyez les p. 380-383 de son livre où il dit que ce nom serait une « expression mystérieuse ».

tr. n° 134. Cf. p. 205). Les types (*Fig. 275*) font penser à ceux d'une curieuse pièce d'or, localisée plus à l'ouest (*Fig. 206*) et davantage encore peut-être aux petites pièces du dépôt du pont de la Chaloire (Tr. n° 148), qui ont une tête de face et un sanglier (*Fig. 194*).

Je crois aussi qu'on peut classer aux Carnutes le demi-statère (*Pl. III, 4*) (1) et la division plus petite (*Pl. VI, 5*) (2), dont la tête est comparable à celle du bronze *Aremacios*. D'ailleurs, le

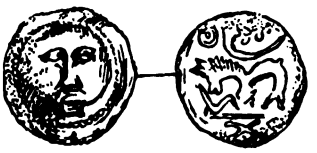

Fig. 275.

Fig. 276.

poids de la plus lourde de ces pièces (3 gr. 60) est semblable à celui d'autres pièces à l'aigle attribuées aux Carnutes, et de plus, on trouve des divisions (*Fig. 276*), dont l'aigle ressemble beaucoup à celui de la petite pièce (0 gr. 92), et dont le poids est sensiblement le même (voy. p. 64 et 70).

IV. Turones.

La commission de la Topographie des Gaules a classé à ce peuple diverses monnaies d'or dont l'attribution me paraît fort incertaine (3).

Le n° 6421A de l'*Atlas* porte une tête laurée et au ℞ un cheval conduit par un oiseau (*Pl. I, 20*), type qui pourrait être rapproché de celui des pièces des Baïocasses. Un autre statère à large flan et des quarts avec tête laurée et aurige (*Cat. B. N.*, 6422, 6424-27)

(1) *Prov.* : Muides, Loir-et-Cher (*R. N.*, 1838, p. 412; cf., 1836, pl. II, 12). E. Hucher dit que cette pièce a été trouvée à Bonneuil (*Art. gaulois*, pl. 70, 2). Je crois que c'est une erreur. La petite division aurait été recueillie au camp d'Amboise (*Ibid.*; cf. *R. N.*, 1846, p. 116). — Les deux pièces sont aujourd'hui au Musée de Lyon, avec la collection de L. de la Saussaye.

(2) Pour les légendes, voy. ΠΑΥΛΟΙΒ dans la liste des légendes, p. 133.

(3) En cette occasion, le *Cat. B. N.* n'est pas conforme à l'*Atlas* et la rubrique *Turones* de la pl. XXVII n'existe pas dans le *Cat.* — Voy. plus haut les imitations du philippe qu'on peut attribuer aux Turones, p. 221.

n'offrent rien de particulier et les provenances n'ont pas été relevées.

Quant aux bronzes portant l'ethnique *Turonos*, ceux de Cantorix doivent être classés dans la région du Jura. Les deux variétés

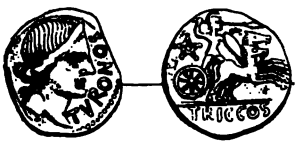

Fig. 277.

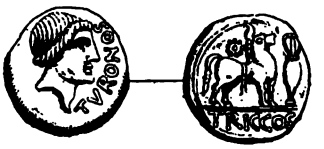

Fig. 278.

portant *Triccos* (bige avec guerrier armé d'un *gæsum;* taureau et vase) peuvent être maintenus provisoirement aux Turones (*Fig. 277 et 278*) (1).

(1) *Prov.* : Douze au camp d'Amboise ; 1 à Néris, Allier ; 2 à Poitiers (Coll. A. Richard, à Poitiers) ; 1 à Méron, Maine-et-Loire (*R. N.*, 1898, p. 131). — Au sujet du type du char, voy. p. 202.

APR 20 1922

DU MÊME AUTEUR

Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn, de 1562 à 1629. In-8°, Dax, 1886 (couronné par l'Académie de Bordeaux).

Nouveau Manuel de Numismatique du moyen âge et moderne. 2 vol. in-18 et atlas, Paris, Roret, 1890 (couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine. Un vol. in-8°, Paris, 1891 (couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres). — *Supplément.* In-8°, Paris, 1901.

Études de Numismatique. Tome Ier, gr. in-8°, Paris, Rollin et Feuardent, 1892. — Tome second. Paris, Rollin et Feuardent et Leroux, 1901.

Rapport sur les Musées d'Allemagne et d'Autriche. In-8°, Paris, Leroux, 1894.

Mélanges d'archéologie gallo-romaine. In-8°, Paris, Leroux, 1894 et 1902.

Les monnaies grecques. Un vol. in-18, Paris, Leroux, 1894.

Les monnaies romaines. Un vol. in-18, Paris, Leroux, 1896 (couronné, avec l'ouvrage précédent, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule. Un vol. gr. in-8°, Paris, Leroux, 1900.

Bibliographie critique de la Sigillographie française. Gr. in-8°. Paris, Picard, 1902.

Chronique archéologique de la France, 1901 et 1902. In-8°, Paris, Picard, 1902 et 1903.

EN COLLABORATION :

Avec M. G. Schlumberger : *Numismatique du Béarn.* 2 vol. gr. in-8°, Paris, Leroux, 1893 (couronné par l'Académie de Bordeaux).

Avec M. E. Babelon : *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale.* Un vol. gr. in-8°. Paris, Leroux, 1895.

Avec M. Fr. de Villenoisy : *Guide pratique de l'Antiquaire.* Un vol. in-18, Paris, Leroux, 1899.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Ernest BABELON, de l'Institut
TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES
Première partie. — THÉORIE ET DOCTRINE
Tome I, gr. in-8°, fig. ..... 30 »

RECUEIL GÉNÉRAL
DES MONNAIES DE L'ASIE MINEURE
Commencé par WADDINGTON et achevé par E. BABELON et Th. REINACH
Tome I. Fasc. 1, In-4, 28 planches ..... 40 »

CATALOGUE DES BRONZES ANTIQUES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
En collaboration avec Adrien BLANCHET
Un volume gr. in-8° de 800 p., illustré de 1100 dessins ..... 40 »

Adrien BLANCHET
LES MONNAIES GRECQUES
In-18, 12 planches ..... 3 fr. 50

LES MONNAIES ROMAINES
In-18, 12 planches ..... 5 »

LES TRÉSORS DE MONNAIES ROMAINES
ET LES INVASIONS GERMANIQUES EN GAULE
In-8° ..... 10 »

ÉTUDES DE NUMISMATIQUE
2 vol. in-8°, pl. ..... 15 »

H. DE LA TOUR
CATALOGUE DE LA COLLECTION ROUYER
LÉGUÉE EN 1897 AU CABINET DES MÉDAILLES
JETONS ET MÉREAUX DU MOYEN AGE
In-8°, 28 planches ..... 25 »

NATALIS RONDOT
LES MÉDAILLEURS ET LES GRAVEURS
DE MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES EN FRANCE
Avant-propos, notes, planches et tables par H. DE LA TOUR
In-8°, 39 pl. ..... 30 »

M. DELOCHE, de l'Institut
LES ANNEAUX SIGILLAIRES
DES PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN AGE. — ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
Gr. in-8°, 315 fig. 20

Le Puy, imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

2 vols.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

JAN 8 1973

~~JUN 4 1974~~

APR 09 1974

~~INTERLIBRARY LOAN~~

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02595 071

BOOK CARD
DO NOT REMOVE

A Charge will be made
if this card is mutilated
or not returned
with the book

GRADUATE LIBRARY
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ANN ARBOR, MICHIGAN

GL

BLANCHET, A.

101

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD